Version 7 – Janvier 2026

Guide de normes signalétiques

Ville de Laval

LAVAL

Le sommaire

Section 1 - Principes d’utilisation du guide
Section 2 - Outils graphiques
Section 3 - Le concept
Section 4 - Déclinaison patrimoniale
Section 5 - Famille signalétique
Section 6 - Contexte d’application
Section 7 - Spécifications graphiques
Section 8 - Spécifications techniques

Principes d’utilisation du guide

Table des matières

PRINCIPES D’UTILISATION DU GUIDE

Portée et fonction 1.2
Comment utiliser le guide 1.3
Besoins signalétiques 1.4
Codes et stratégies générales du concept 1.5

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Portée et fonction

Dans un objectif d'optimiser l'expérience citoyenne dans l'espace public lavallois, la Ville a formellement annoncé en 2020 le désir de revoir l'ensemble de la signalisation de ses infrastructures, et de ce fait de se doter d'un *Guide de normes signalétiques* regroupant l'information nécessaire pour produire et déployer une signalétique uniforme, inclusive, créative et cohérente sur son territoire.

Établie comme 14e plus grande ville au Canada et 3e plus grande ville au Québec, Laval compte de multiples entrées situées sur un territoire de 247 kilomètres carrés, plus de 300 parcs, espaces publics et berges, plus de 200 immeubles, incluant des bâtiments municipaux comme des bureaux administratifs, des bibliothèques, des arénas, des centres communautaires etc., et des sites techniques (station de pompage, postes de police, etc.). Ils doivent être mis en valeur afin d'accroître la crédibilité et la notoriété de la municipalité.

Ce guide a pour vocation de renforcer l'appartenance à l'image de marque de la Ville de Laval et d'assurer une constance dans le langage signalétique sur l'entièreté des sites.

Le Service des communications et du marketing est le gardien des normes signalétiques de la Ville.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Comment utiliser le guide

Celui-ci est destiné aux personnes (l'entrepreneur, le fournisseur, le personnel, le partenaire d'affaire, etc.) qui doivent planifier, concevoir, superviser et réaliser des interventions signalétiques pour la Ville de Laval.

Il fournit aux mandataires les indications et les règles graphiques et techniques à suivre pour déployer correctement les éléments de la famille signalétique.

Il aide à définir les options d'outils signalétiques applicables en fonction du contexte d'intervention (intérieur ou extérieur) et du type de site visé.

Quiconque l'utilise doit en premier lieu se référer aux tableaux récapitulatifs des contextes d'application débutant en page 6.5 de la section 6 de ce document pour s'assurer de travailler avec le bon élément signalétique en fonction de son site spécifique et de son contexte d'intervention.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Besoins signalétiques

Résultat de plusieurs modes de communication, la signalétique s'adresse à toute la population et doit faire partie d'un ensemble homogène, en continuité avec les architectures dissemblables du territoire lavallois.

Nous avons regroupé les éléments signalétiques en 5 besoins :

- Identifier
- Informer
- Diriger
- Réglementer
- Sécuriser

Identifier

Tous les sites et les services accessibles au public et au personnel doivent être identifiés de manière claire et permanente. Les services d'accessibilité et d'inclusivité doivent être également distingués.

Informer

Ce type de signalétique regroupe toute l'information à transmettre et doit être compréhensible par tout le monde. La localisation est l'élément clé de la transmission des messages. De plus, le concept doit favoriser le regroupement de l'ensemble des communications et ainsi créer des carrefours d'information.

Diriger

La signalétique directionnelle prend en charge les gens de l'extérieur à l'intérieur d'un site. Elle doit être constante à travers les multiples espaces afin d'orienter sans ambiguïté et doit être visible à distance. Les trois composantes primordiales de l'orientation sont la décision d'acheminement, la validation de l'itinéraire et la confirmation de la destination.

Réglementer

La réglementation doit être intégrée de façon constante et uniforme au travers des sites de la Ville. Elle est située à proximité des axes routiers, aux entrées, dans les aires de circulations principales, etc. Ce type de signalisation regroupe toute l'information réglementaire à transmettre telle que la réglementation générale, les interdictions, les obligations, les autorisations, les avis, etc.

Sécuriser

Les éléments de ce type permettent de transmettre des messages touchant à la santé et/ou la sécurité par l'identification d'équipement spécialisé.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Codes et stratégies générales du concept

Il y a quelques années, les municipalités étaient pour la plupart d’entre elles, encore très néophytes en matière de signalétique et d’image de marque. Aujourd’hui, la Ville de Laval se démarque par des images fortes qui marquent positivement l’identification collective de la population en s’engageant dans une alliance entre les pôles culturels, technologiques et environnementaux.

Le concept signalétique permet de matérialiser la marque Laval dans ses différentes infrastructures. Les codes graphiques sont pleinement assis sur l’identité lavalloise et conçus dans l’objectif d’être à la fois distinctifs et intemporels.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Outils graphiques

Table des matières

OUTILS GRAPHIQUES

Logo	2.2
Typographie	2.3
Principes de coloration	2.4
Pastille et iconographie	2.5
Pictogrammes	2.6
Flèches	2.8

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Logo

L’utilisation du logo de Laval dans le contexte signalétique se fait dans le respect des normes établies dans le *Guide de marque* de la Ville, de façon à assurer la cohérence avec l’ensemble des autres plateformes de cette dernière.

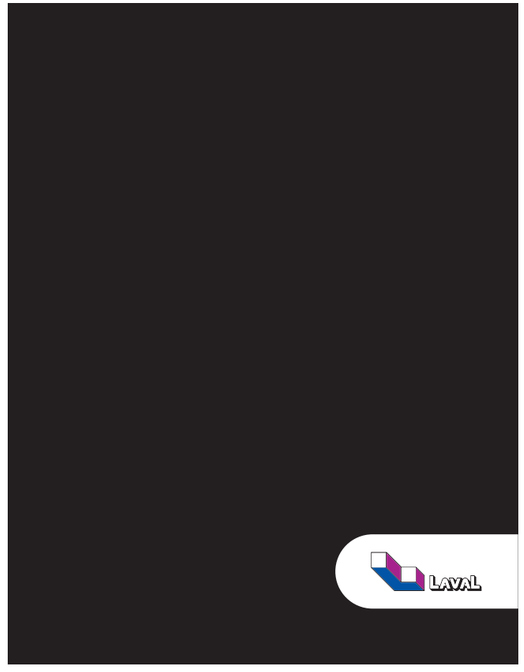
Soutien graphique, la signalétique accueille largement cette empreinte identitaire et renforce le rôle de positionnement que projette la Ville sur ses infrastructures. De ce fait, elle est porteuse de l’identité du territoire lavallois.

- Le logo est utilisé dans sa version couleur
- Le symbole et logotype sont toujours utilisés ensemble
- Un positionnement en mode signature en bas à droite des éléments signalétiques est toujours priorisé
- Le logo est toujours utilisé dans sa pastille sauf dans certains cas particuliers

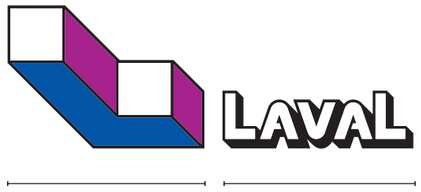
Les couleurs, le dessin et l’espace entre les lettres formant le logo ne peuvent être modifiés d’aucune manière. La pastille incluant le logo sont aussi des éléments indissociables et ne peuvent être associés à aucun autre élément graphique.



Zone de dégagement



Utilisation sur les supports signalétiques



Symbole **Logotype**

Pantone 2728 C
C100 M75 J0 N0
R0 V84 B166
#0054a6

Pantone 248 C
C38 M100 J2 N0
R168 V27 B141
#a81b8d

Noir
C0 M0 J0 N100
R10 V10 B10
#0a0a0a

Blanc
C0 M0 J0 N0
R255 V255 B255
#ffffff

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Typographie

La famille de caractères utilisée pour la signalétique de la Ville est Graphik en version Regular, Medium et Semibold. Elle a été choisie pour sa grande lisibilité, même dans les plus petites tailles grâce à ses détails à faible contraste.

L’utilisation des versions italiques de la police doit être limitée aux cas particuliers suivants : mots dans une langue autre que le français et citations.

Équilibrée et élégante, elle offre de larges possibilités, en plus d’être une famille de caractères typographiques distinctive et moderne qui saura traverser le temps.

Graphik

Regular AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Regular Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Medium AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Medium Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Semibold AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Semibold Italic AaBbCcDdEeFfGgHhIiJjKkLlMlNnOo

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Principes de coloration

La coloration de la famille signalétique est directement liée à l’identité de la Ville, tout en respectant différents critères de contraste.

Duo noir et blanc
Lisibilité maximale en contexte signalétique

Fond noir
Contraste et harmonie avec des environnements d’implantation variés

Couleur accent
Élément identitaire et distinctif dans l’espace

Charte de couleurs officielles de la Ville

Blanc C0 M0 J0 N0	Couleurs pâles	Pantone 163 C	Pantone 611 C	Pantone 516 C	Pantone 278 C	Pantone 1235 C	Pantone 151 C
Noir C0 M0 J0 N100	Couleurs foncées	Pantone 280 C	Pantone 7652 C	Pantone 2728 C	Pantone 248 C	Pantone 349 C	Pantone 3165 C

Charte de couleurs officielles signalétiques

Couleur de fond
Noir
C0 M0 J0 N100
R10 V10 B10
#0a0a0a

Couleur accent
Pantone 278 C
C43 M18 J0 N0
R141 V183 B225
#8db7e1

Couleur du texte
Blanc
C0 M0 J0 N0
R255 V255 B255
#ffffff

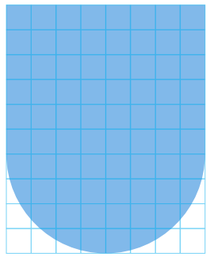
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Pastille et iconographie

La pastille et l’iconographie sont des outils supplémentaires mais indispensables pour faire vivre l’expérience Laval aux citoyens et citoyennes. La combinaison de la pastille et d’un icône permet l’identification de la vocation des sites et des bâtiments.

Si l’ajout d’un nouvel icône s’avérait nécessaire, la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Pastille



La pastille respecte un ratio de 8 unités de largeur sur 10 unités de hauteur dans son application signalétique.



Les icônes sont placées dans un cercle de protection aligné au bas de la pastille.

Outil d’identification
Identification de la vocation des sites et des bâtiments

Reconnaissance rapide
Symboles distinctifs afin de faire ressortir la vocation du lieu

Expérience de marque
Accueillante et cohérente à travers les outils

Accessibilité
Réduire les contraintes associées à la langue

Iconographie



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Pictogrammes

Dans le but de renforcer l’identité municipale via le langage signalétique, une famille de pictogrammes a été développée à partir de ceux déjà utilisés à la Ville dans d’autres outils de communication.

S’il s’avérait nécessaire d’ajouter un nouveau pictogramme, la validation du visuel ou la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Simplicité
La rondeur est une particularité des pictogrammes de l’image de marque, qui sont composés de formes géométriques simples.

Langage filaire
L’épaisseur de trait des pictogrammes filaires a été adaptée pour répondre aux exigences de lisibilité en signalétique.

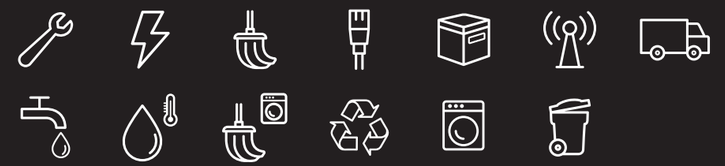
Priorité
Cet ordre d’apparition des pictogrammes doit être respecté sur un élément directionnel : toilettes, ascenseur, escalier et vestiaire. Les autres pictogrammes s’ajouteront à cette suite.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Pictogrammes pour identification des services



Pictogrammes pour identification de locaux techniques



Pictogrammes - suite

Une autre famille de pictogrammes avec une forme pleine a été développée, en corrélation avec la famille filaire, afin d'être rapidement reconnaissables et compris par la population. Cette famille sera seulement utilisée pour représenter des équipements de santé/sécurité ainsi que des règlements.

S'il s'avérait nécessaire d'ajouter un nouveau pictogramme, la validation du visuel ou la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Simplicité
Composés de formes géométriques simples, la rondeur est une particularité des pictogrammes de cette famille.

Langage plein
La forme pleine du pictogramme vient répondre aux exigences d'une lisibilité et d'une compréhension rapide en cas d'urgence ou de réglementation.

Pictogrammes de santé/sécurité



Couleurs

Pantone 485 C

Pantone 355 C

Pictogrammes de règlements



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Flèches

Elles ont été créées en harmonie avec la signature graphique du projet. Leur simplicité aide au décodage rapide de la forme.

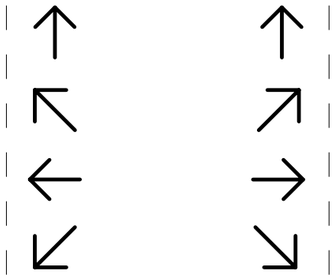
Outil d’orientation

Utilisées seulement sur les éléments ayant une vocation directionnelle

Ordre établi

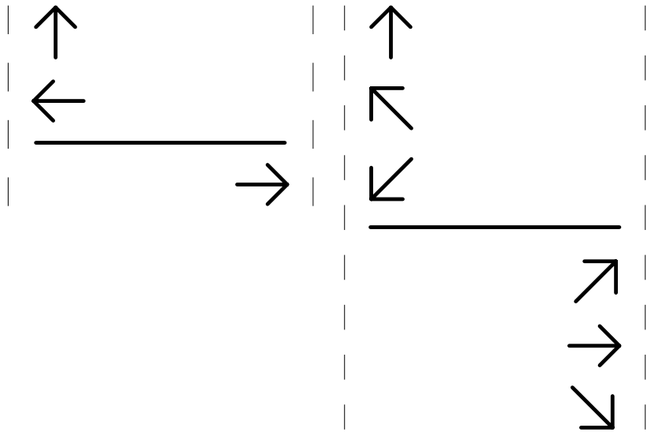
Les flèches doivent être positionnées selon l’ordre préétabli suivant : tout droit / gauche / droite / bas (rarement utilisé)

1er cas de figure : alignement à la gauche du panneau



2e cas de figure : alignement à la droite du panneau

3e cas de figure :
Directions opposées : toujours prioriser un alignement à la gauche du panneau puis à la droite avec filet séparateur





Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Le concept

Table des matières

LE CONCEPT

Les grands principes 3.3
- Accessibilité 3.4
- Inclusivité 3.4
- Pictogrammes non genrés 3.5
- Pictogrammes 3.6
- Écriture inclusive 3.7

Ligne directrice extérieure 3.8
- Stèle 3.12
- Stèle de parc 3.15
- Identification de parc sur poteau 3.16
- Identification murale 3.17
- Directionnel véhiculaire sur poteau 3.20
- Relais d’information numérique 3.21
- Relais d’information 3.23
- Directionnel piétonnier sur poteau 3.24
- Vignette d’information sur poteau 3.25
- Podium d’interprétation 3.26
- Logo sur bâtiment 3.27
- Lettrage sur bâtiment 3.28

Ligne directrice intérieure 3.29
- Logo et Signature accueil 3.31
- Répertoire 3.32
- Éléments suspendus 3.33
- Éléments en potence 3.34
- Identification de local 3.35

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

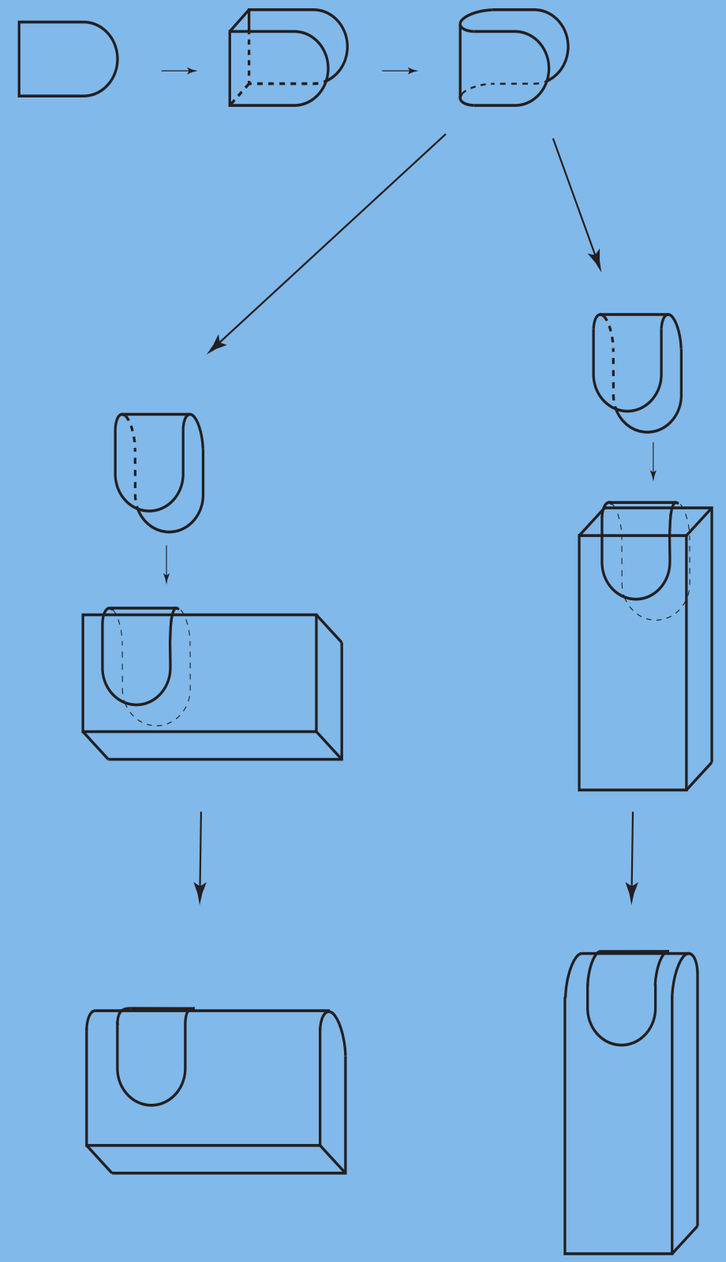

1395
Maison
des Arts
Espace muséal
Alfred-Pellan
Théâtre des Muses
LAVAL
BYEN
CORTEX PARK 2B

Les grands principes

La pastille est le fil conducteur du concept signalétique, autant dans l'approche graphique que formelle.

En tant qu'élément identitaire, elle aide les citoyens et citoyennes à rapidement reconnaître la vocation des bâtiments, lieux et espaces publics appartenant à la Ville.

Elle devient, à elle seule, la signature originale et singulière dans la réflexion de la volumétrie des éléments signalétiques.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Accessibilité

Plusieurs facteurs contribuent à faciliter l'accessibilité universelle comme l'architecture, l'aménagement des lieux, les matériaux, les couleurs, l'éclairage ainsi que le respect des règles et codes du bâtiment en vigueur. De surcroît, la signalétique contribue, elle aussi, à améliorer l'accès aux espaces publics.

Il est primordial que toutes les personnes ayant des limitations physiques et autres ou des défis linguistiques et culturels puissent utiliser notre signalisation standard.

L'uniformité des éléments favorise une identification rapide des sites desservis par la Ville, alors que l'intégration d'icônes aide à la compréhension des vocations des sites et des services offerts.

Par ailleurs, le concept signalétique intègre les critères de la norme CSA B651.18 ainsi que les nombreuses références de l'Institut Nazareth et Louis-Braille (INLB) pour l'utilisation du braille et des éléments tactiles.

Pour tous les éléments

Les critères associés aux aspects ci-dessous sont respectés :

- Contraste de couleur
- Lisibilité
- Visibilité
- Non éblouissement
- Positionnement

Volet tactile

Le volet tactile s'en tient aux éléments d'identification des locaux et services seulement accessibles au grand public. Ses composantes sont :

- Caractères tactiles
- Braille intégral français (billes noires)
- Pictogrammes tactiles

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Pictogrammes non genrés

En accord avec la Politique d’accessibilité universelle de la Ville de Laval, où toutes les nouvelles et futures constructions sont et seront conçues en pleine conscience de l’inclusivité, nous priorisons l’utilisation de la famille de pictogrammes non genrés développée sur mesure.

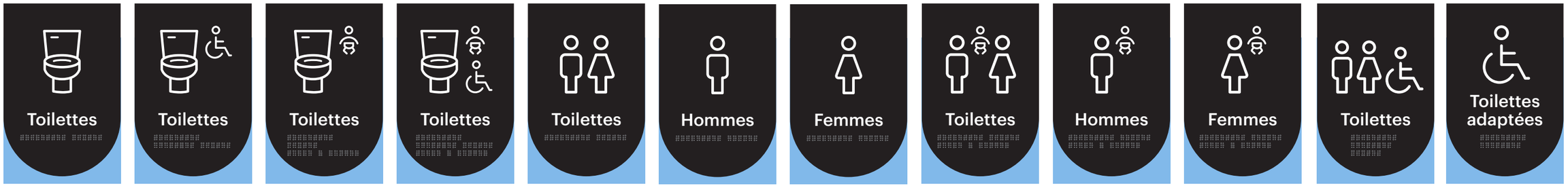
Pour les bâtiments existants ayant déjà une division architecturale genrée des toilettes ou des bâtiments nécessitant cette séparation (postes de police ou autres), la famille de pictogrammes genrés restera d’usage à la Ville.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Pictogrammes

Famille complète des pictogrammes standards, accessibles et inclusifs



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Écriture inclusive

La Ville de Laval a décidé, dans le cadre de son engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, d'adopter l'écriture inclusive. Celle-ci est un ensemble de principes et de procédés favorisant l'inclusion et le respect de la diversité dans les messages et permettant d'éviter toute forme de discrimination fondée sur le genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique, les handicaps ou tout autre facteur identitaire.

La signalétique est un secteur prédisposé pour porter fièrement ces valeurs. C'est pourquoi trois procédés sont déployés en ce sens :

- **Le neutre** : abandon du masculin générique ne renforçant pas la binarité femme-homme.
- **La féminisation** : utilisation de la forme féminine du titre ou de la fonction de métier quand elle est attitrée à une personne de genre féminin.
- **Les doublets abrégés avec point médian** : amalgame des formes masculines et féminines d'un mot au moyen du point médian. Le choix de ce signe de ponctuation en signalétique permet un gain d'espace tout en respectant les critères de lisibilité.

Les raccourcis clavier pour le point médian sont :
Alt + 250 sur *Windows* et Maj + Option (ou Alt) + H sur *Mac*

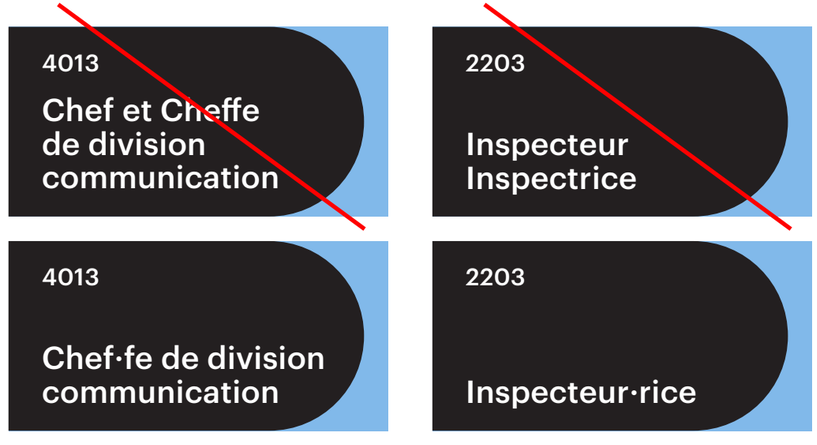
Exemple pour le neutre :



Exemple pour la féminisation :



Exemple pour les doublets abrégés avec point médian :



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Ligne directrice extérieure

La signalétique agit comme vecteur de communication au cœur des milieux de vie de la Ville.

La signalétique extérieure comprend tous les éléments permettant l'identification des différentes composantes de la Ville. Elle sert à la fois d'identification, d'orientation et d'information.

Cette approche implique une conception à partir des axes de circulation routiers et donne les renseignements clés sur de l'orientation.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

LAVAL

Arena
Hartland-Monahan

755

Centre
sportif
du Sablon

Bois
Papineau

Visites P ↑

Personnel P →

Pavillon du
Bois-Papineau

3235

Pavillon
du Bois-
Papineau

625

Centre communautaire
Sainte-Dorothée

Parc
Bernard-Landry

Parc
Bernard-Landry

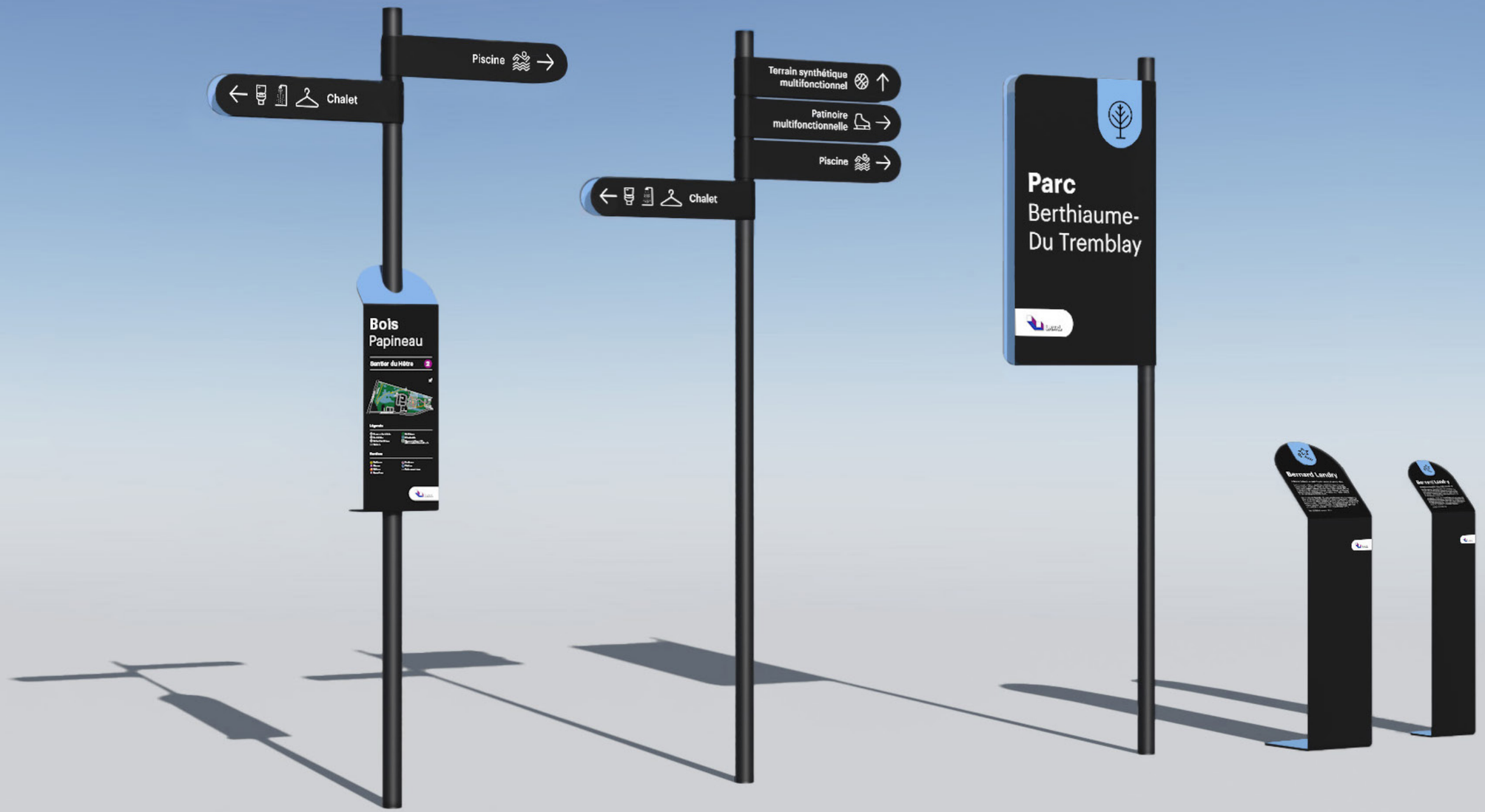
Bois
Papineau

Parc de Lotbinière

3 Sentier de l'Érable

Pavillon du Bois-Papineau

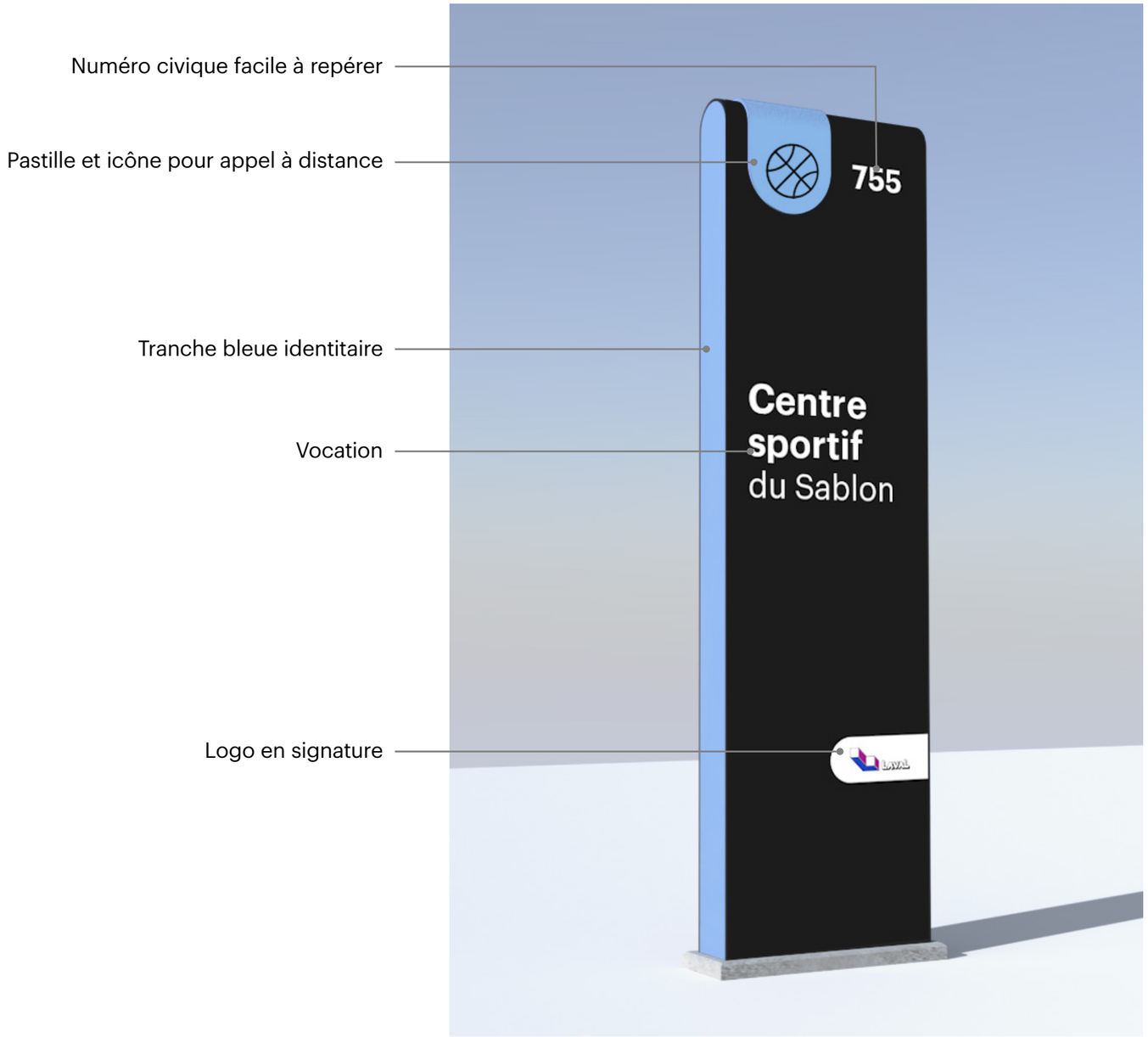
Laval. Une île d'exceptions.


Piscine
Chalet
Bois
Papineau
Sentier du Hêtre
2
Terrain synthétique multifonctionnel
Patinoire multifonctionnelle
Piscine
Chalet
Parc
Berthiaume-
Du Tremblay
Bernard Landry
Bernard Landry

Stèle

Élément clé du concept signalétique, la stèle se décline en trois formats prédéterminés et peut prendre des fonctions d'identification, de direction et d'information. Ses proportions sont raffinées et élancées.

La pastille accompagnée de son iconographie permet un appel à distance efficace alors que la tranche contribue à l'aspect identitaire par sa couleur bleue.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

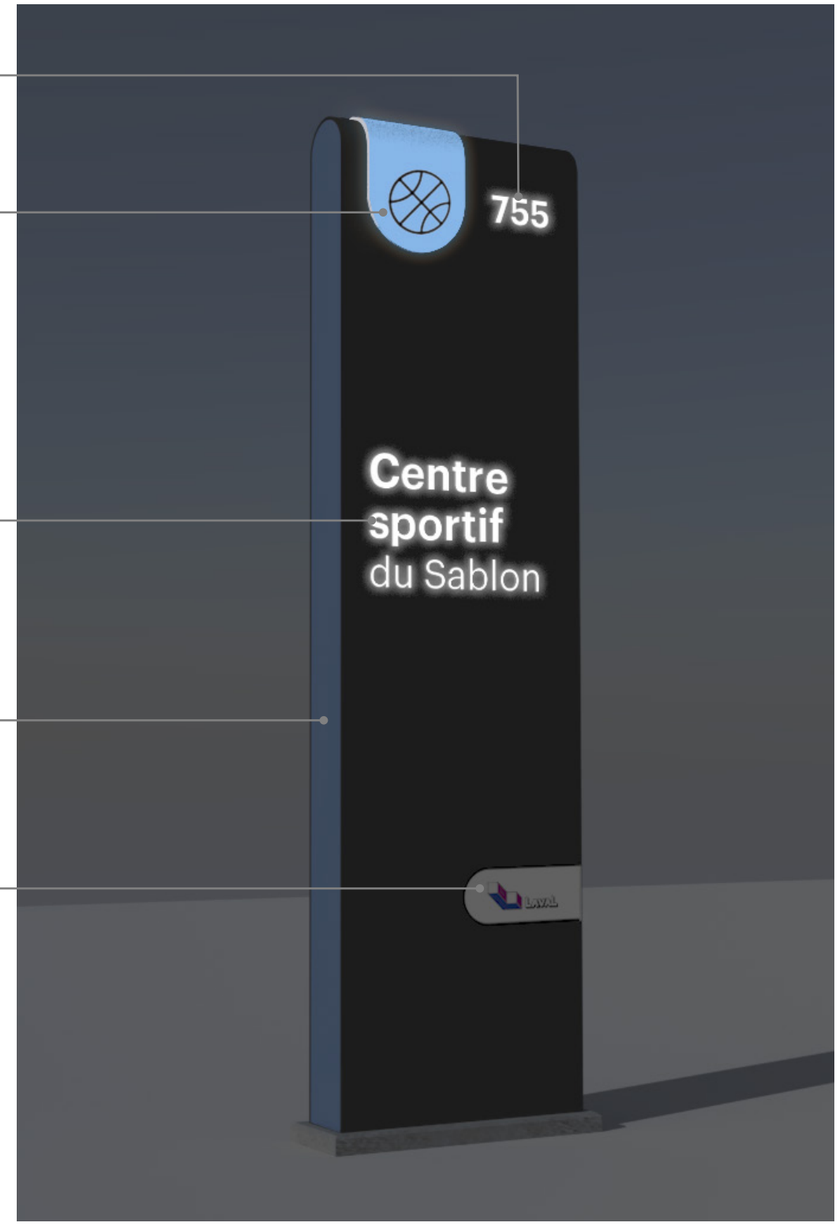
Stèle

Version lumineuse

Le lettrage et la pastille sont lumineux afin de conserver l'appel à distance de soir et de nuit et la reconnaissance de l'identification du lieu.

Pour assurer la cohérence dans l'expérience citoyenne, ces stèles seront réservées aux sites ouverts à des heures tardives comme les bibliothèques ou les arénas. De plus, leur usage doit également respecter les règles d'urbanisme en vigueur.

Le choix de version lumineuse doit donc être guidé par les particularités du site.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Stèle

Version non lumineuse

Le lettrage, l'adresse civique ainsi que l'icône seront en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.

Dans une conscience environnementale et une logique d'économie d'énergie, la version non lumineuse des stèles devra être implantée sur tous les sites non accessibles de soir comme des bureaux administratifs et ceux pour lesquels la réglementation de zonage ne permet pas d'éclairage comme les sites patrimoniaux.

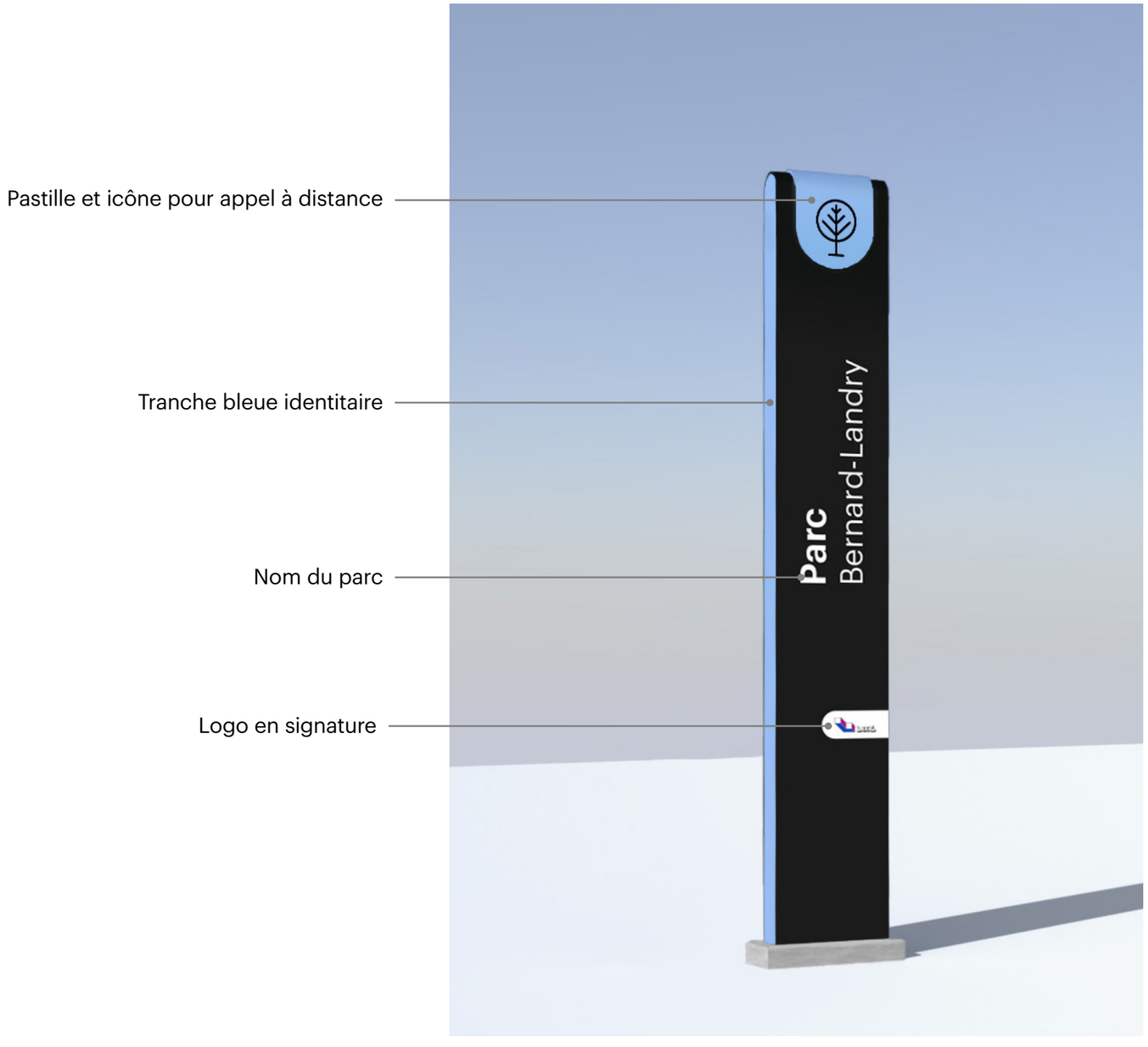


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Stèle de parc

La stèle de parc est une déclinaison simplifiée de la stèle d’identification pour un immeuble. Destinée à un contexte où seule l’identification d’un grand parc est requise, elle se veut plus étroite.

Le lettrage ainsi que l’icône dans la pastille seront en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.



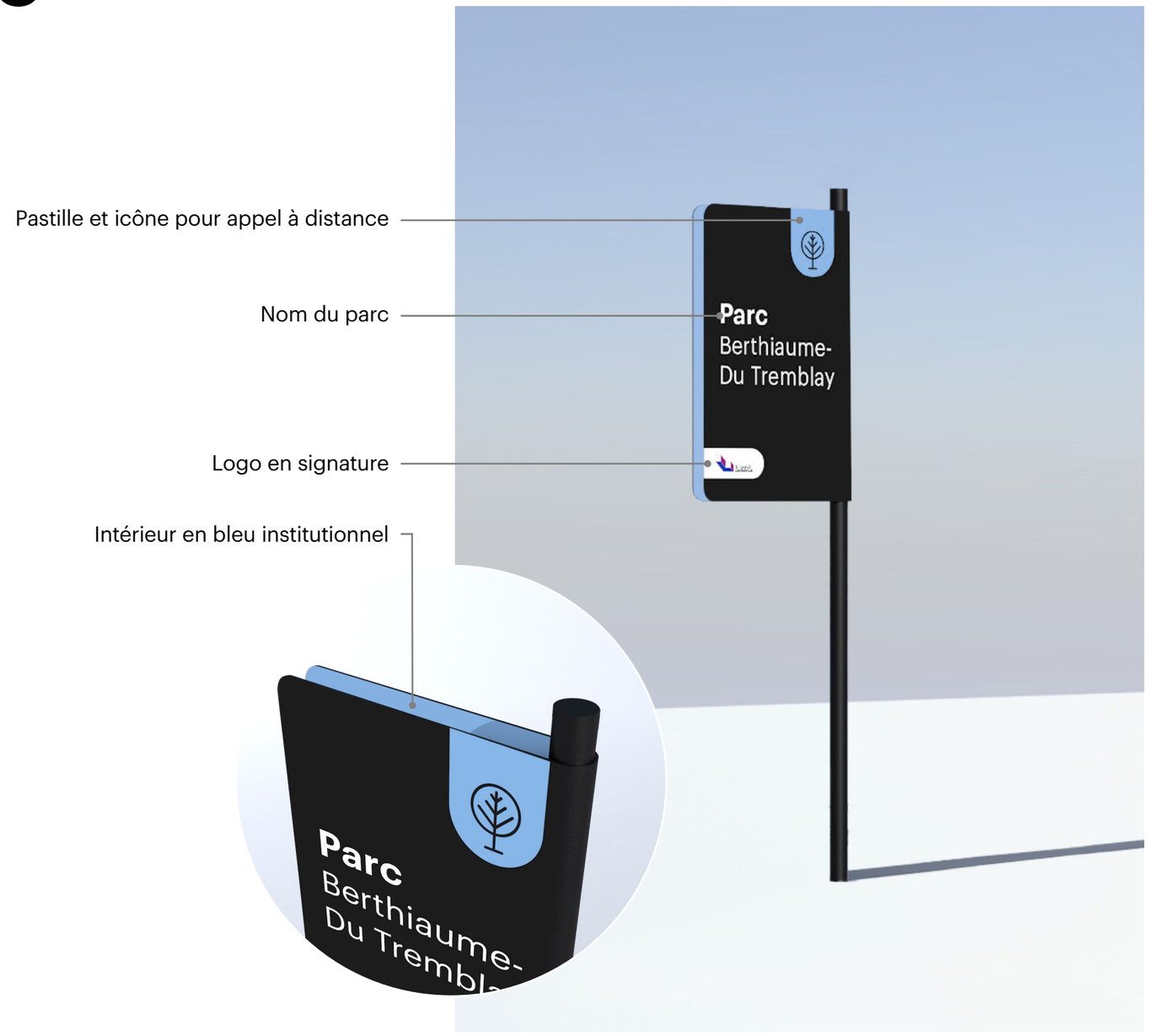
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Identification de parc sur poteau

Identification principale des parcs et espaces publics, cet élément s’inscrit dans la continuité du concept développé.

À l’image de la pastille qui arrondit le dessus des stèles, les panneaux donnent l’impression de s’enrouler sur le poteau. La pastille et l’icône demeurent présents dans le haut de l’item.

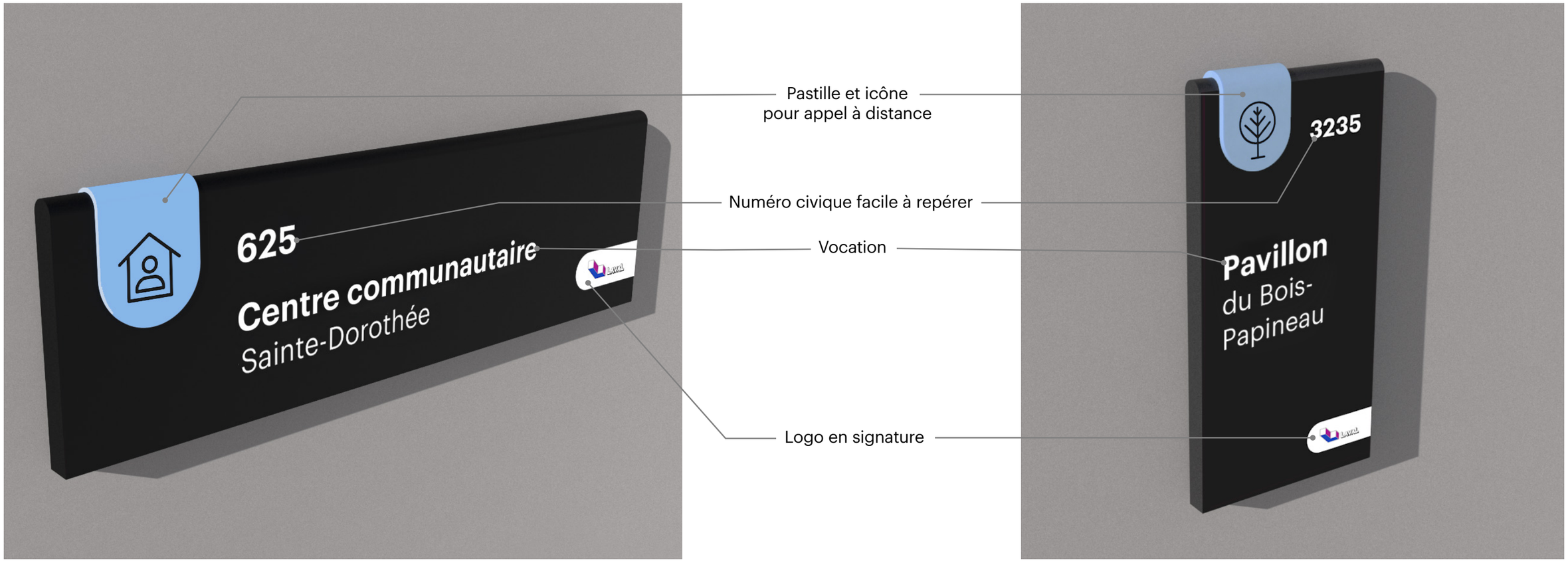
Le bleu institutionnel de Laval est en rappel dans l’interstice entre les deux faces.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Identification murale

Étant une déclinaison directe de la stèle, les boîtiers d'identification sur bâtiment reprennent les mêmes codes dans des formats horizontaux et verticaux.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Identification murale

Version lumineuse

La logique de mise en lumière pour les éléments d’identification murale est la même que pour les stèles.

Le lettrage et la pastille sont lumineux afin de maintenir l’appel à distance de soir/nuit et permettre l’identification du lieu.

Les critères de sélection de luminosité sont également en cohérence avec l’approche des stèles.

Important : les formats horizontaux sont les seuls formats disponibles en version lumineuse.



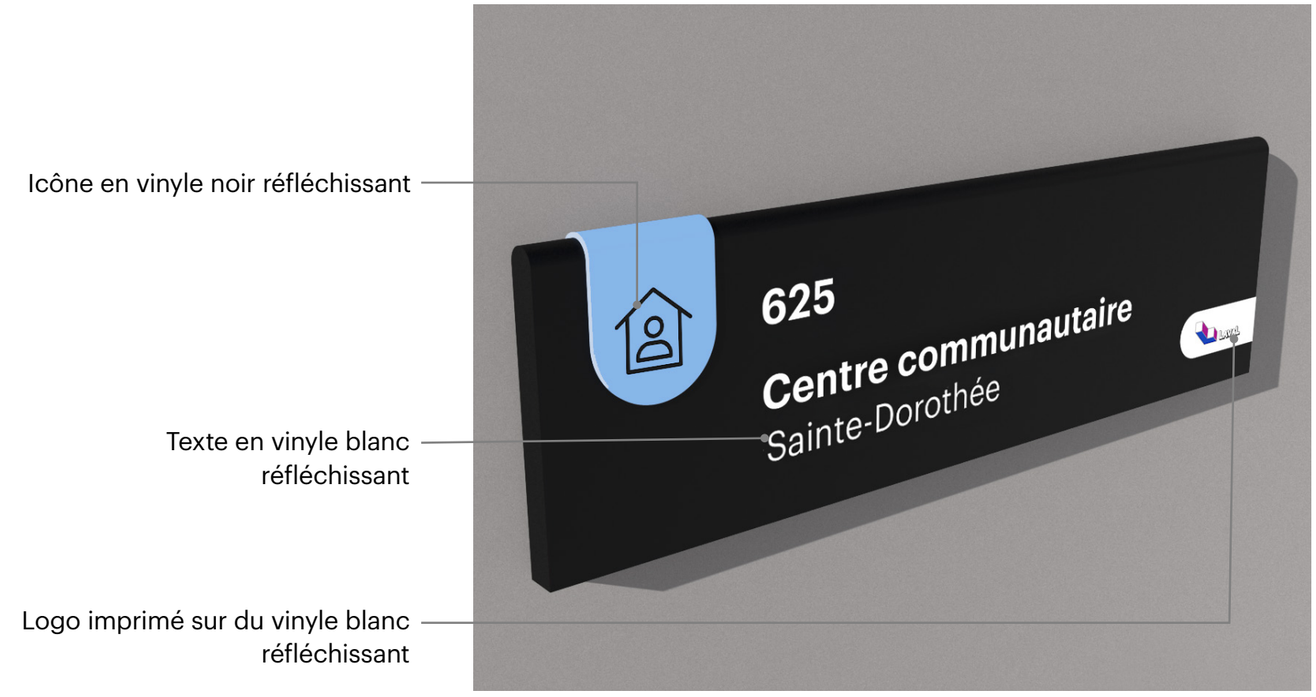
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Identification murale

Version non lumineuse

Le lettrage, l’adresse civique ainsi que l’icône seront en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.

Dans une conscience environnementale et une logique d’économie d’énergie, la version non lumineuse devra être implantée sur tous les sites non accessibles de soir comme des bureaux administratifs et ceux pour lesquels la réglementation de zonage ne permet pas d’éclairage comme les sites patrimoniaux.



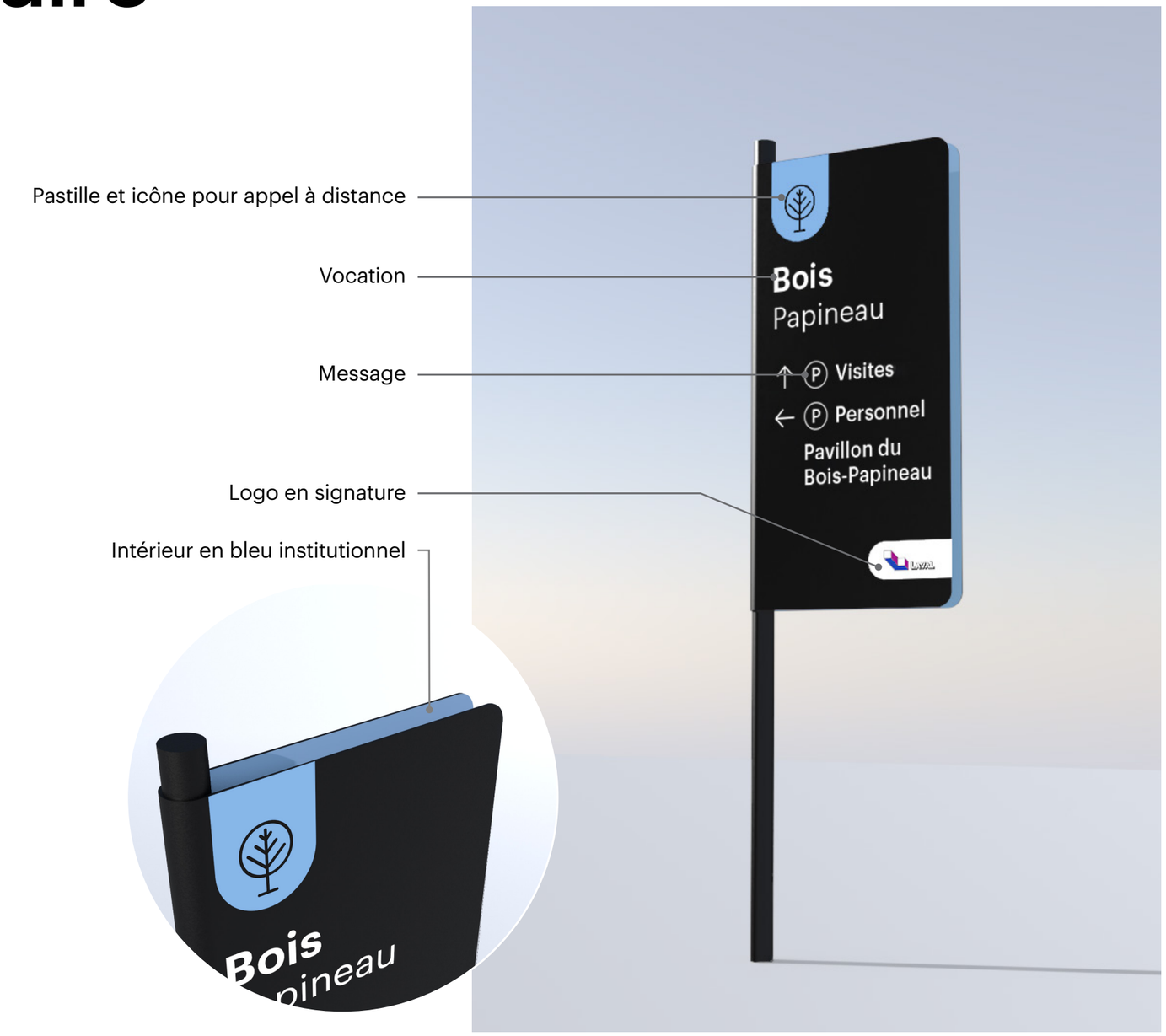
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Directionnel véhiculaire sur poteau

Dans un contexte directionnel véhiculaire, trois formats sont prévus (par incréments de 12").

Les mêmes codes y sont repris tels que l'effet d'enroulage du panneau sur le poteau rappelant la forme arrondie de la pastille sur les stèles et le bleu institutionnel dans l'interstice entre les deux faces.

La pastille et son icône confirment la vocation du site dans le haut de l'élément.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Relais d’information numérique

Dans un souci d’harmonie conceptuelle, cet élément reprend les dimensions du plus petit format de la stèle d’identification, sauf pour la pastille dont la taille est réduite afin d’intégrer un écran simple face.



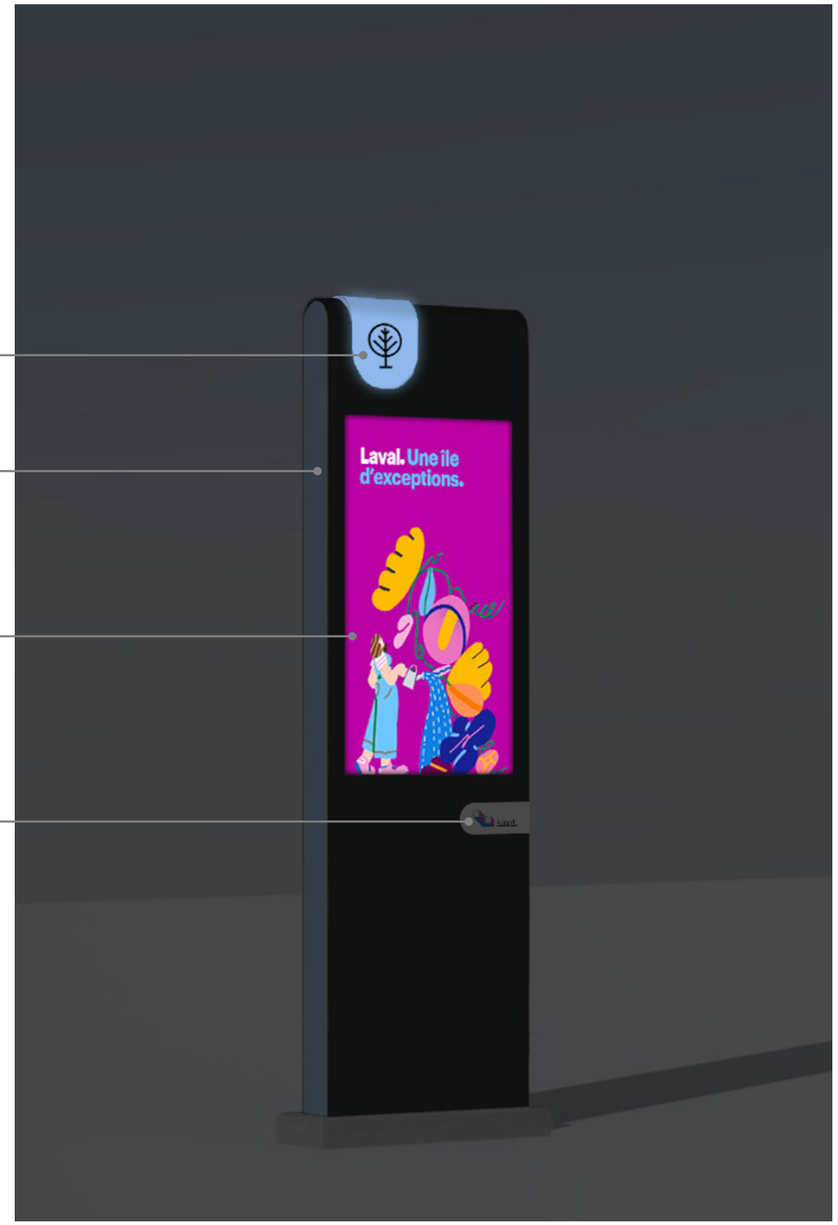
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Relais d’information numérique

Version lumineuse

De par la présence d’un écran numérique, les relais d’information numérique sont lumineux de soir et de nuit.

La pastille lumineuse assure toujours l’appel à distance et la reconnaissance de la vocation du lieu dans lequel cet élément est implanté.

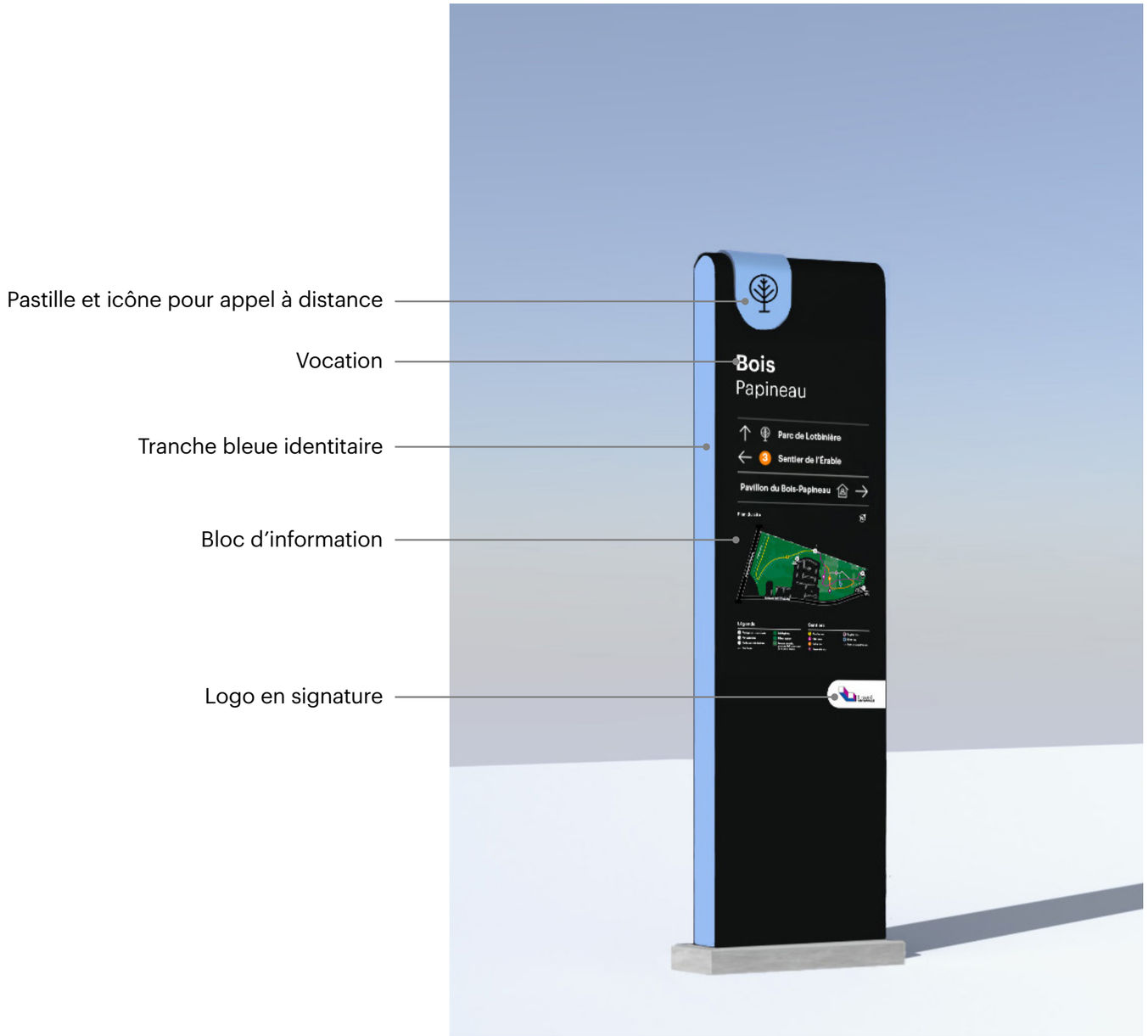


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Relais d’information

Les relais d’information ont exactement les mêmes dimensions que celles du modèle numérique afin d’assurer la cohérence entre ces deux éléments très semblables et pouvant être placés à proximité l’un de l’autre.

L’identification du site et l’icône dans la pastille sont en vinyle réfléchissant permettant une luminosité par réflexion.



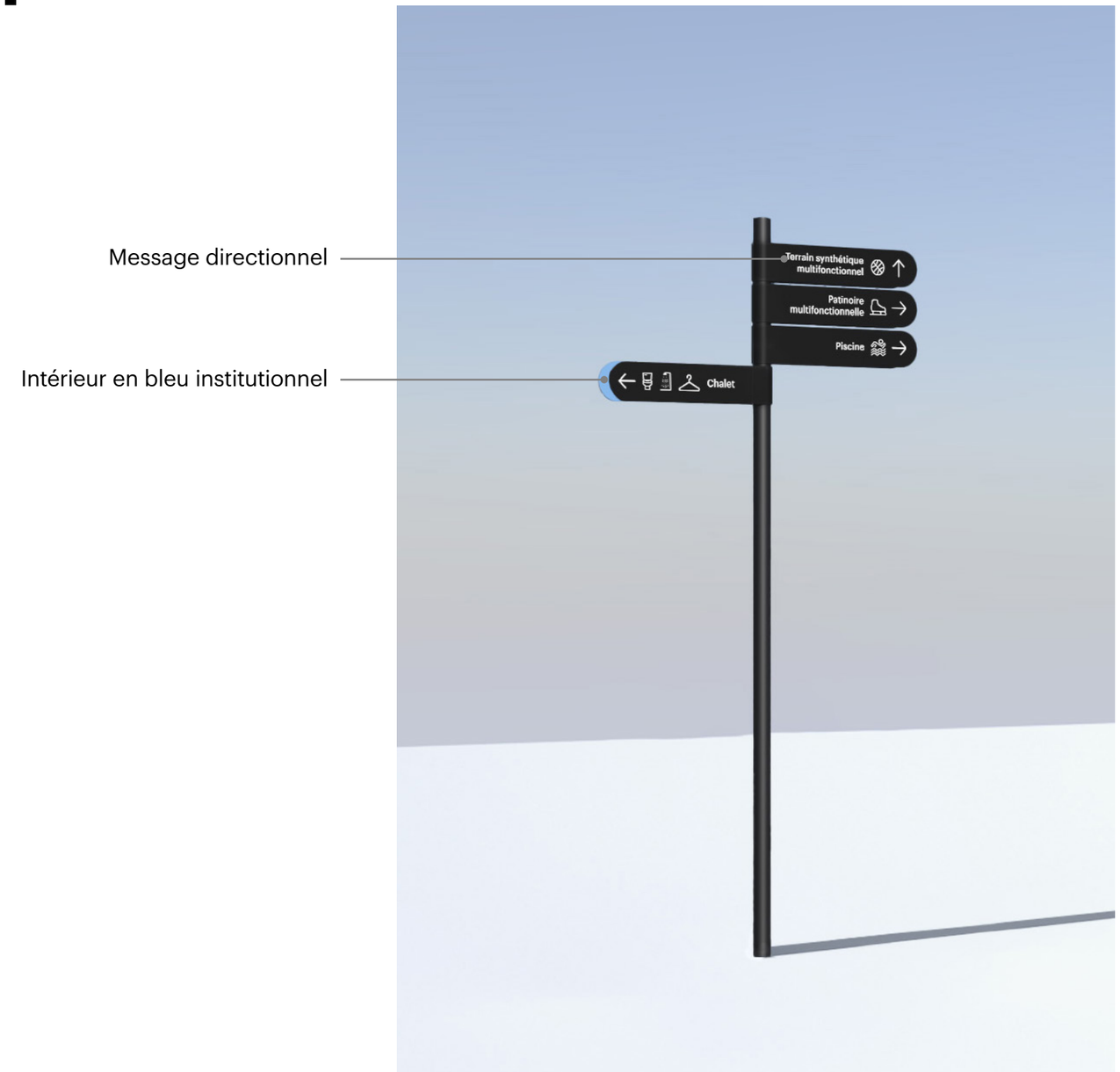
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Directionnel piétonnier sur poteau

Pour le directionnel piétonnier, jusqu’à quatre lattes peuvent être combinées, selon la quantité de contenu requis.

À l’image de la pastille qui arrondit le dessus des stèles, les lattes donnent l’impression de s’enrouler sur le poteau.

Le bleu institutionnel vient en rappel dans l’interstice entre les deux faces.



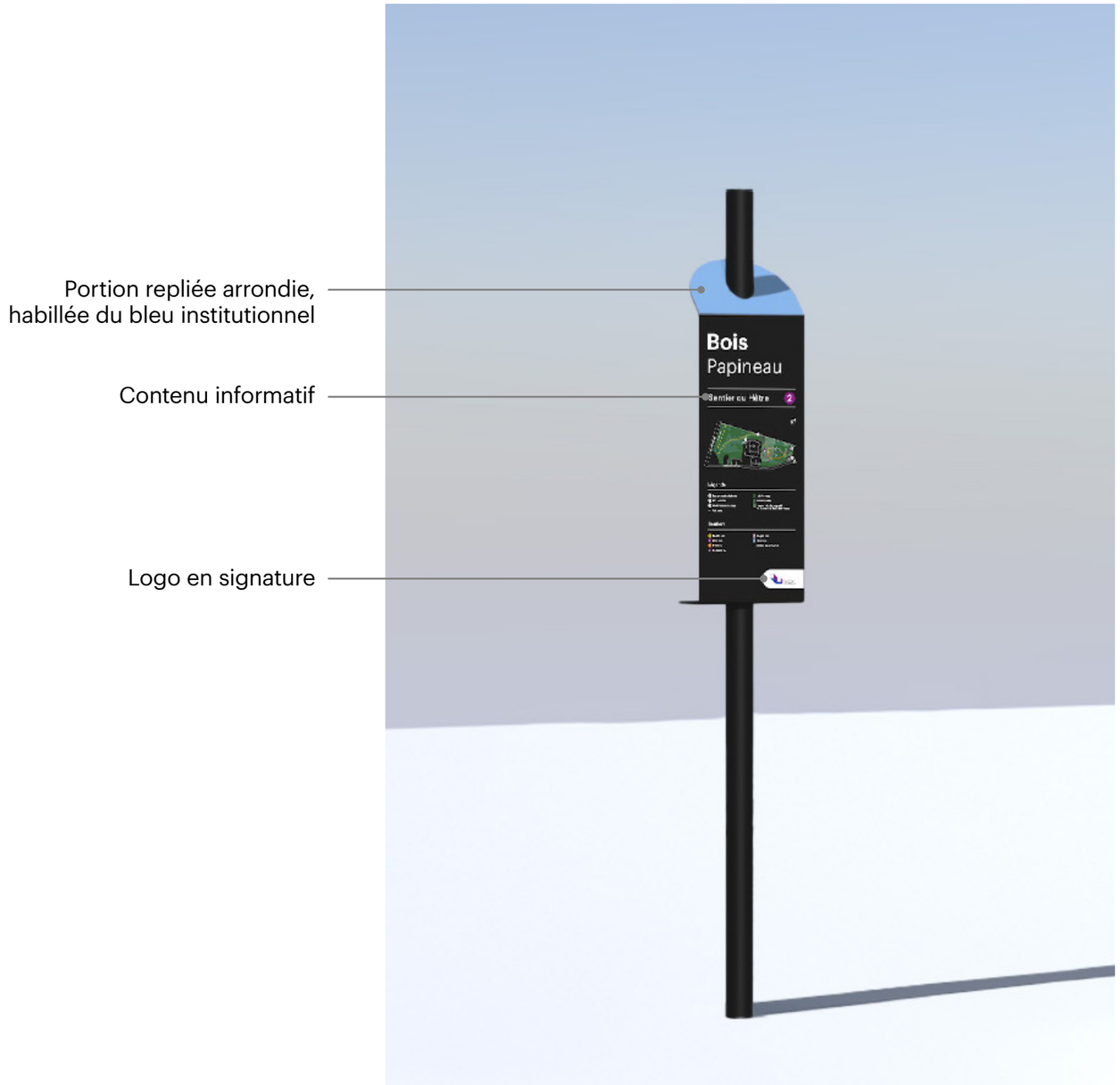
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Vignette d’information sur poteau

La vignette d’information est employée seule ou sous un directionnel piétonnier.

La forme de la pastille demeure toujours en rappel, arrondissant la portion repliée de la vignette.

Le bleu institutionnel existe à la fois à l’endos et sur la partie haute, repliée de l’élément.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Podium d’interprétation

Cet élément autoportant se décline en deux formats en fonction de la quantité de contenu requis.

Ses proportions sont réfléchies pour faciliter la lecture grâce à une hauteur ergonomique, tout en dégageant les vues vers l’élément d’intérêt visé.

La forme de la pastille est reprise dans l’arrondi de la portion repliée. La pastille identifie un point d’intérêt. La couleur identitaire de la Ville est présente sur la pastille comme à l’endos du podium.

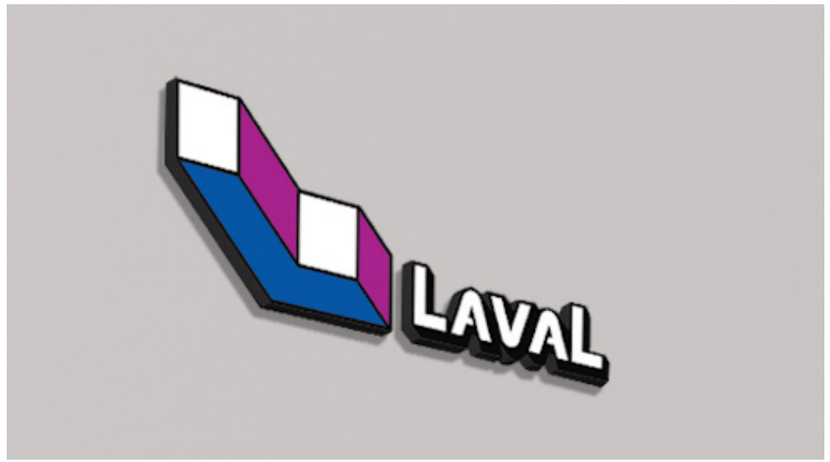


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Logo sur bâtiment

Considérer le contexte architectural demeure primordial pour assurer une bonne intégration dans l'environnement. Le format et les procédés de fabrication/installation doivent être adaptés aux conditions existantes.

Le logo, qu'il soit lumineux ou non, demande une installation au sommet du bâtiment et doit toujours être en couleur.





Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Lettrage sur bâtiment

Le lettrage, lumineux ou non, doit cibler une installation à proximité des accès d’un site. Le choix de couleurs se limite au noir ou au blanc selon le fond sur lequel il va être apposé afin d’assurer un contraste minimum de 70 % entre les deux.



Éclairage de la face du lettrage blanc sur surface foncée



Éclairage renversé du lettrage noir sur surface claire

Aréna Lucerne

Lettrage suspendu sur structure

Aréna

Hartland-Monahan

Lettrage mural sur rail

Centre communautaire

Sainte-Dorothée

Lettrage mural avec tiges d’ancrage

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Ligne directrice intérieure

La signalisation intérieure ajoute de la valeur aux repères spatiaux et contribue à sécuriser les gens dans leur parcours.

Le déploiement d’une stratégie d’acheminement doit assurer une information continue tout au long du parcours. La signalisation intérieure doit être localisée de manière efficiente selon certains barèmes d’installation.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Cafétéria

← Passerelle
Gradins
Salle de réunion
Bureaux administratifs

↑ Salle de réunion
Gradins

Bassin récréatif
Bassins sportifs

Services municipaux

1

Niveau 1
105 Bibliothèque de Laval – Administration
115
120 Messagerie
125
130
135
140
150
160 Restaurant

Niveau 2
200 Service de l'évaluation foncière
220 Service de l'évaluation foncière

Niveau 3
300 Service des ressources humaines

Niveau 4
400 Service des affaires juridiques
405 Bureau du développement du centre-ville
410 CLSDS – Division du développement social et vie associative

Niveau 5
500 Bureau de l'ombudsman
505 Bureau du vérificateur général
510
530 Bureau des transactions et des investissements immobiliers

Niveau 6
600 Service des affaires juridiques

Niveau 7
700 Division du développement social
Division des bibliothèques – Direction et services professionnels
Division art et patrimoine

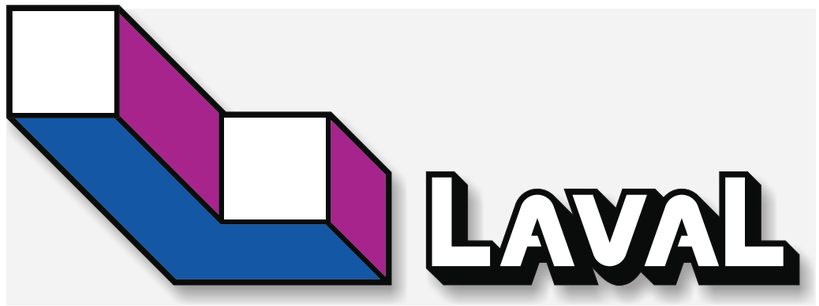
Niveau 8
810 Bureau de la réalisation des projets
820 Service des ressources humaines
860 Service des immeubles, parcs et espaces publics

Niveau 9
900 CLSDS
905 Bureau de l'intégrité et de l'éthique de Laval et Terrebonne
980 Salle de réunion 9002

Niveau 10
1035 Police – Affaires internes
1050 Groupe Conseil Inc.

Logo et Signature accueil

Le logo et la signature de la Ville sont installés dans l’espace d’accueil d’un bâtiment municipal afin d’accroître le sentiment d’appartenance des citoyens et citoyennes au territoire lavallois.



Logo accueil

Laval. Une île d’exceptions.

Signature accueil

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

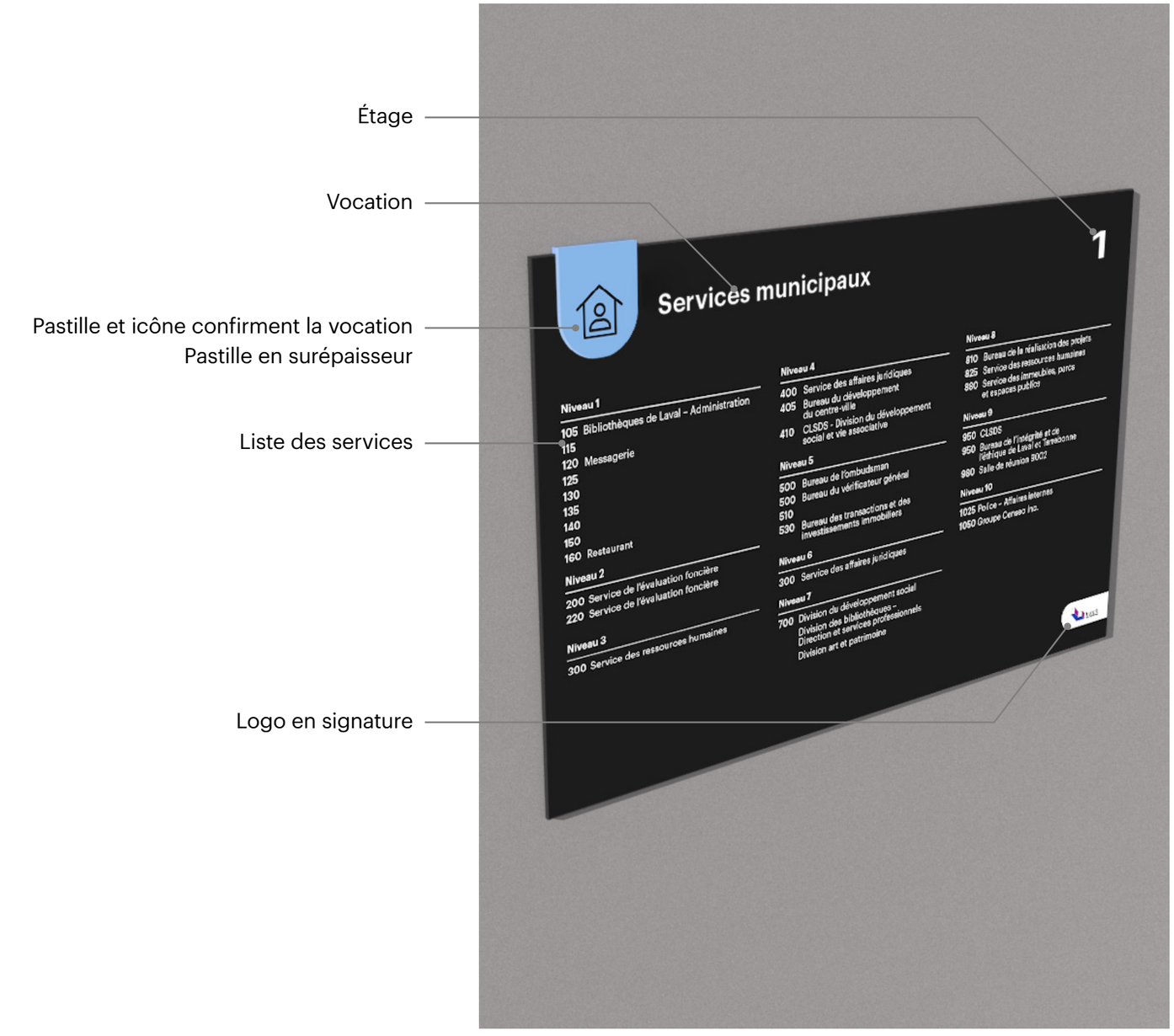
Répertoire

C’est à son entrée sur le site que l’usagère ou l’usager aura besoin de toutes les informations qui l’aideront à visualiser son parcours.

Les répertoires se déclinent en trois formats de même hauteur et de largeurs variables (par incréments de 18").

Étant donné la variété de contexte d’installation (particulièrement au niveau de la couleur et/ou du revêtement mural), le bleu se fait plus discret et se limite à la pastille.

La présence du logo ne sera plus requise après l’arrivée dans le service recherché.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Éléments suspendus

Les éléments suspendus sont déclinés en trois formats et reprennent les codes de l'extérieur : une plaque semble s'enrouler sur un support invisible rappelant les stèles et les éléments sur poteau. L'espace entre les deux faces permet de conserver un effet de légèreté.

Pour assurer une intégration harmonieuse aux divers styles architecturaux dans lesquels ils seront installés, le bleu institutionnel se fait un peu plus discret et apparaît ici dans l'interstice entre les deux faces.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Éléments en potence

Les éléments en potence s’inscrivent dans la continuité du concept, avec l’utilisation à la fois du pli et de la courbe.

L’espace entre les deux faces permet le rappel discret du bleu.

Les formats sont prédéterminés pour répondre aux différents besoins.



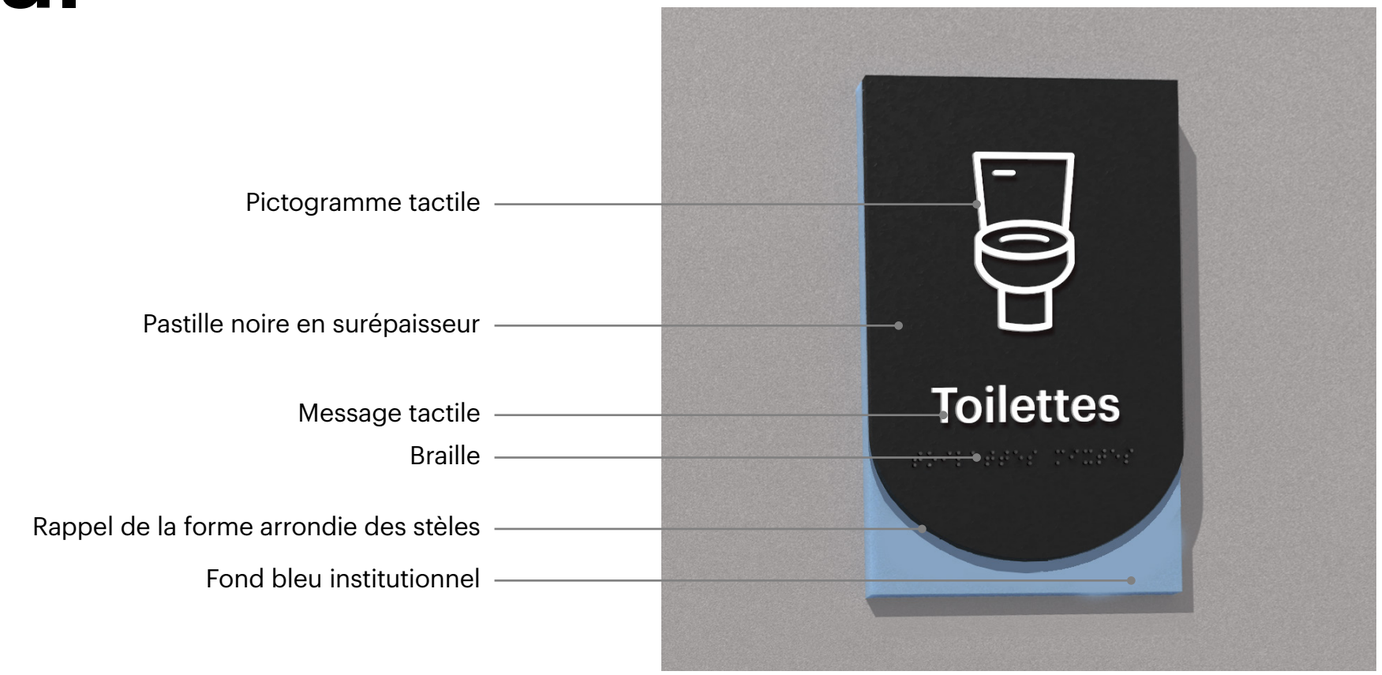
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Identification de local

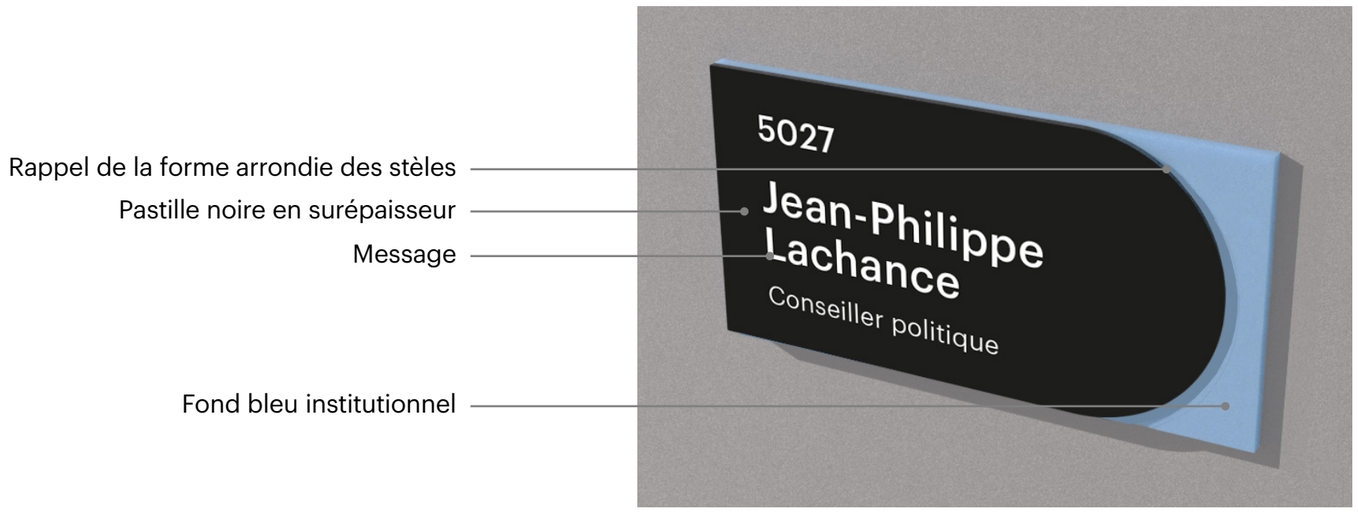
Les éléments de type identification de local et de service sont simples mais distinctifs grâce à la superposition d’une pastille noire sur le fond bleu institutionnel.

Ce type d’éléments se décline en différents modèles spécifiques à leur vocation.

De plus, une version tactile avec braille a été développée pour être conforme aux critères d’accessibilité.



Identification de service



Identification de local

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Déclinaison patrimoniale

Table des matières

DÉCLINAISON PATRIMONIALE

Principes de coloration	4.2
Pastille et iconographie	4.3
Déclinaison extérieure	4.4
Déclinaison intérieure	4.10
Interprétation	4.12

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Principes de coloration

Déclinaison du concept général
- Codes et logique similaires à la famille principale
- Reconnaissance de la signature visuelle

Approche flexible
- Tous les éléments signalétiques peuvent être déclinés

Approche visuelle sobre
- Intégration harmonieuse
- La couleur aubergine est sobre et intemporelle
- Utilisée comme couleur accent, elle reflète la richesse et inspire le respect : de par ces attributs, elle correspond donc parfaitement pour la mise en valeur du patrimoine lavallois

Charte de couleurs officielles de la Ville

Blanc C0 M0 J0 N0	Couleurs pâles	Pantone 163 C	Pantone 611 C	Pantone 516 C	Pantone 278 C	Pantone 1235 C	Pantone 151 C
Noir C0 M0 J0 N100	Couleurs foncées	Pantone 280 C	Pantone 7652 C	Pantone 2728 C	Pantone 248 C	Pantone 349 C	Pantone 3165 C

Charte de couleurs officielles pour le Patrimoine

Couleur de fond
Noir
C0 M0 J0 N100
R10 V10 B10
#0a0a0a

Couleur accent
Pantone 7652 C
C57 M92 J40 N32
R100 V40 B80
#642850

Couleur du texte
Blanc
C0 M0 J0 N0
R255 V255 B255
#ffffff

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Pastille et iconographie

La pastille et son iconographie sont déclinées dans leur version patrimoniale.

S’il s’avérait nécessaire d’ajouter un nouvel icône, la demande de création devra être faite auprès du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Reconnaissance rapide

L’utilisation de la couleur aubergine est associée aux sites patrimoniaux de la Ville

Lisibilité

L’iconographie est appliquée en blanc sur fond aubergine pour conserver un contraste optimal

Iconographie institutionnelle



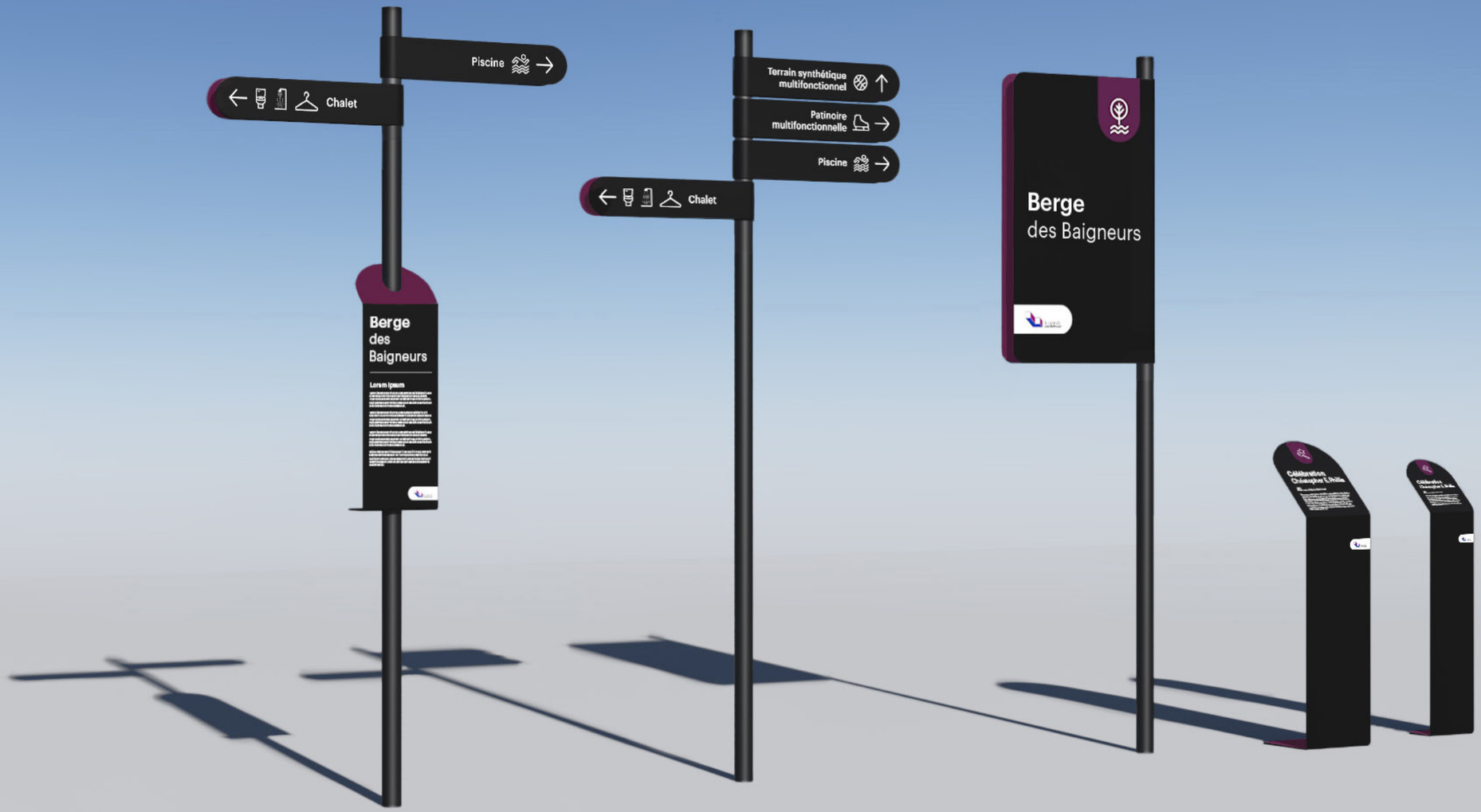
Iconographie patrimoniale



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.


1086
Théâtre
du Bout-
de-l'Île
1086
Théâtre
du Bout-
de-l'Île
Visites P ↑
Personnel P →
Entrée des
artistes
1086
Théâtre
du Bout-
de-l'Île
1086
Théâtre
du Bout-de-l'Île

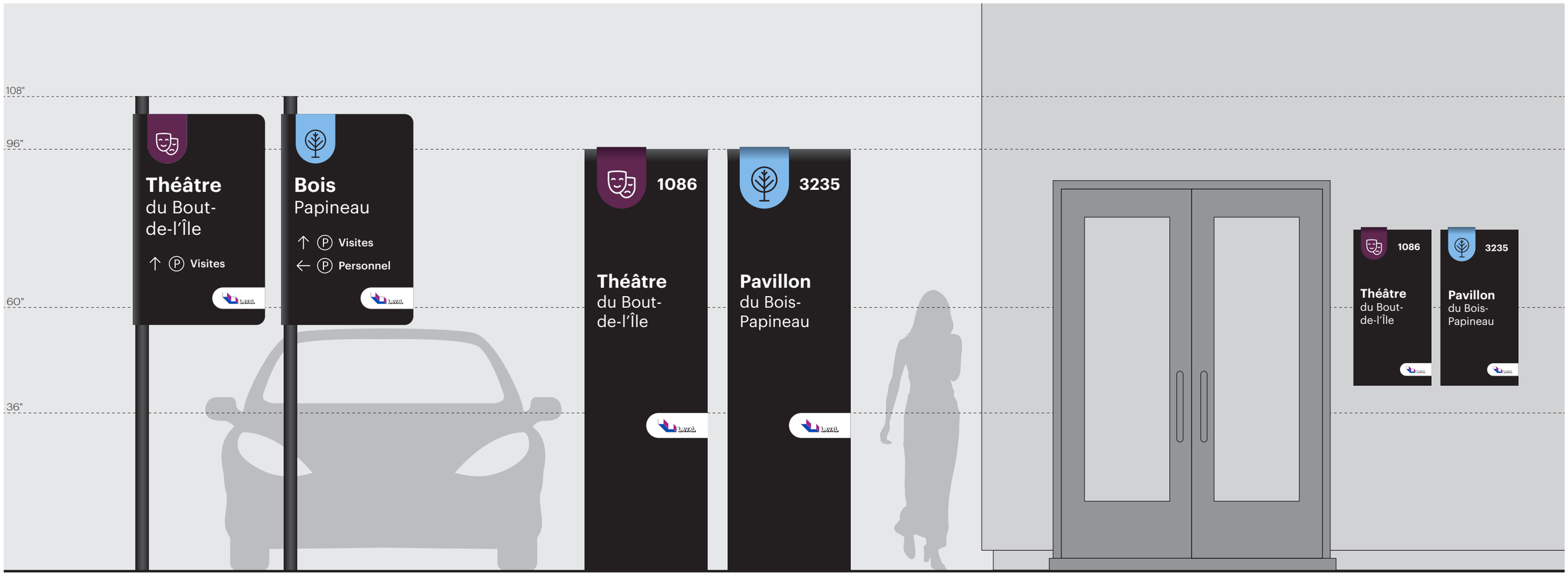

Berge
des Baigneurs
Parc de Lotbinière
3
Sentier de l'Érable
Pavillon du Bois-Papineau


Piscine
Chalet
Berge
des
Baigneurs
Lorem ipsum
Terrain synthétique
multifonctionnel
Patinoire
multifonctionnelle
Piscine
Chalet
Berge
des Baigneurs

Déclinaison extérieure

La cohérence graphique est maintenue dans la famille grâce à une grille stable et à la présence de la pastille et de son icône. Chaque élément peut être décliné en version patrimoniale en changeant le bleu institutionnel par la couleur aubergine.

À noter : les versions lumineuses des éléments signalétiques ne sont pas permises dans les secteurs patrimoniaux.



Directionnel sur poteau Stèle Identification murale

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Déclinaison extérieure - suite



Stèle de parc

Identification de parc sur poteau

Directionnel piétionnier sur poteau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Déclinaison extérieure - suite



Relais d'information Vignette d'information sur poteau Podium d'interprétation

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Cafétéria

← Passerelle
Gradins
Salle de réunion
Bureaux administratifs

↑ Salle de réunion
Gradins

Bassin récréatif
Bassins sportifs →

Théâtre du Bout-de-l'Île

1

Niveau 1
105 Bibliothèque de Laval – Administration
115
120 Messagerie
125
130
135
140
150
160 Restaurant

Niveau 2
200 Service de l'évaluation foncière
220 Service de l'évaluation foncière

Niveau 3
300 Service des ressources humaines

Niveau 4
400 Service des affaires juridiques
405 Bureau du développement du centre-ville
410 CLSDS - Division du développement social et vie associative

Niveau 5
500 Bureau de l'ombudsman
505 Bureau du vérificateur général
510
530 Bureau des transactions et des investissements immobiliers

Niveau 6
600 Service des affaires juridiques

Niveau 7
700 Division du développement social
Division des bibliothèques – Direction et services professionnels
Division art et patrimoine

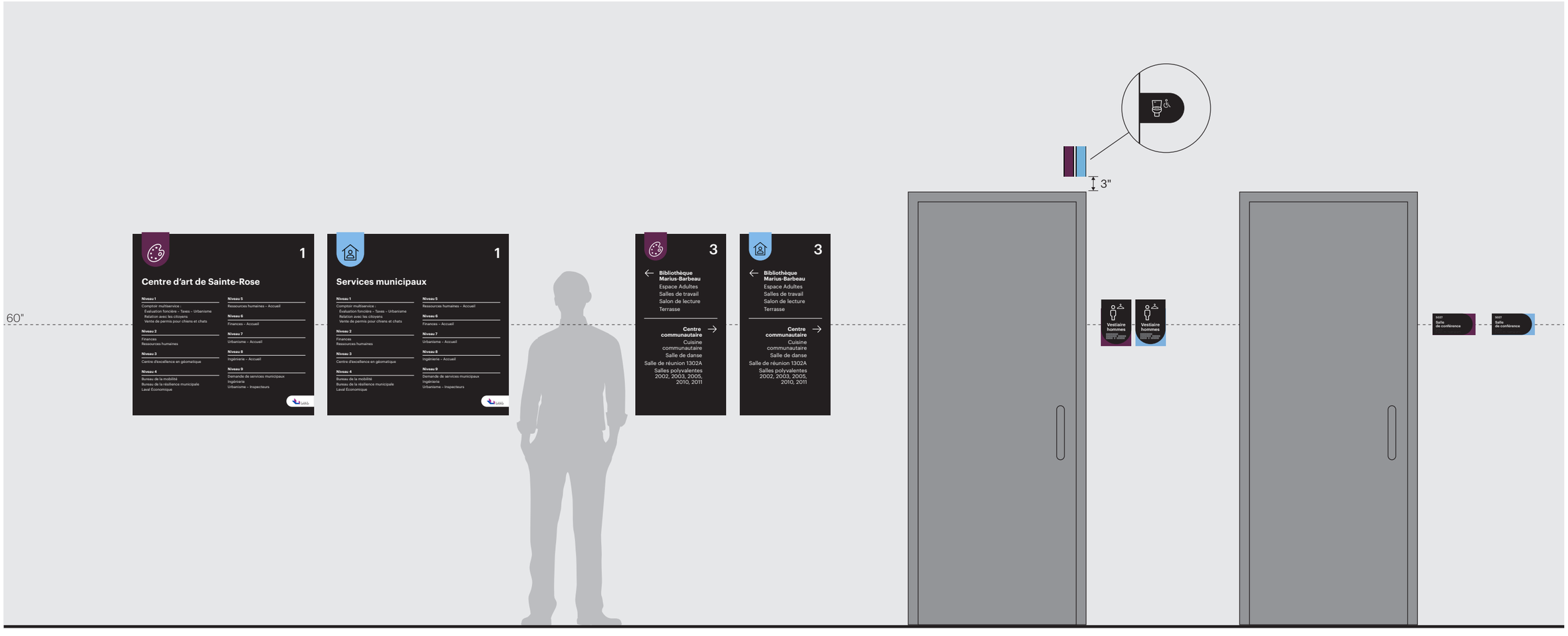
Niveau 8
810 Bureau de la réalisation des projets
825 Service des ressources humaines
850 Service des immeubles, parcs et espaces publics

Niveau 9
900 CLSDS
905 Bureau de l'intégrité et de l'éthique de Laval et Terrebonne
980 Salle de réunion 9002

Niveau 10
1025 Police – Affaires internes
1050 Groupe Conseil Inc.

Déclinaison intérieure

Chaque élément de la famille peut passer en mode patrimonial si l'on remplace le bleu institutionnel par la couleur aubergine.



Répertoire | Répertoire directionnel | Identification de service | Identification de local

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Interprétation

Afin de mettre en valeur l’histoire et le patrimoine de la Ville de Laval, du contenu d’interprétation peut être affiché sur certains éléments signalétiques qui sont démontrés ici.

La grille graphique du type IE.4 qui sert habituellement à identifier un édifice, peut, dans un contexte patrimonial exceptionnellement, s’ajuster pour également présenter du contenu d’interprétation.



IE.4 Identification/Information d’édifice - petit - vertical

PIM.1 / PIM.1.E Panneau d’interprétation - mural - grand

PIM.2 / PIM.2.E Panneau d’interprétation - mural - petit

POI.1 Podium d’interprétation - grand

POI.2 Podium d’interprétation - petit

VIP.1 Vignette d’information sur poteau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille signalétique

Table des matières

FAMILLE SIGNALÉTIQUE

Famille signalétique 5.2

Fonctions des éléments 5.3

Famille extérieure

- Stèle d'Identification (SI) 5.4
- Stèle de Parc (SP) 5.5
- Identification de Parc sur Poteau (IPP) 5.6
- Identification / Information d'Édifice (IE) 5.7
- Identification Logo Laval sur Immeuble (ILL) 5.9
- Identification Lettrage sur Immeuble (ILI) 5.10
- Éléments d'identification et d'information (IE.V - NC - IPG) 5.11
- Stèle Directionnelle Véhiculaire (SDV) 5.12
- Directionnel Véhiculaire sur Poteau (DVP) 5.13
- Relais d'Information et Relais d'Information Numérique (RI - RIN) 5.14
- Directionnel Piétonnier sur Poteau (DPP) 5.15
- Vignette d'Information sur Poteau (VIP) 5.16
- Podium d'Interprétation (POI) et Panneau d'Interprétation Mural (PIM.E) 5.17
- Nom d'Équipement Mural, sur Clôture et sur Poteau (NEM - NEC - NEP) 5.18
- Éléments de type horaire et réglementation (PHM - RPM - PHC - RPC - PHP - RPP) 5.19
- Identification de Règlement Murale (IRM.E) 5.20
- Identification de service (ISP.E - DSP.E - ISM.E - ISM.1.E) et Identification de stationnement réservé (ISRM - ISRP) 5.23
- Identification de département (IDM.E - IDP.E) 5.24
- Vinyle Horaire (VH) 5.25
- Éléments opérationnels (IHL.E - IESV) 5.26
- Santé et sécurité (ISSM.E - IPRC - IPRP) 5.27
- Santé et sécurité (BSB) 5.28

Famille intérieure

- Logo Accueil (LA), Signature Accueil (SA) et Signature Organisme (SO) 5.29
- Répertoire (RG - RA - RD) 5.30
- Directionnel Suspendu (DS) 5.31
- Directionnel Mural (DM) 5.32
- Directionnel Mural en hauteur et de Service en Potence (DM - DSP) 5.33
- Éléments d'identification de département (IDS - IDM - IDP) 5.34
- Lettrage de Département Mural (LDM) 5.35
- Identification de Service (ISM - ISP - ISM.V - LDC) et Identification de Numéro de Comptoir (INC) 5.36
- Identification de Service (ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V) 5.37
- Identification de Local Murale (ILM - ILMB) 5.38
- Panneau d'Interprétation Mural (PIM) 5.39
- Identification de Règlement Murale (IRM) 5.40
- Information variable (VIV - PN) 5.42
- Éléments opérationnels et techniques (ITM - IN) 5.43
- Éléments opérationnels et techniques (IHL - DS.S) 5.44
- Éléments opérationnels et techniques (NT - IZM - IGM) 5.45
- Santé et sécurité (ISSM - ISSP) 5.46
- Santé et sécurité (ISU) 5.47

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille signalétique

Le système d'acheminement doit comprendre l'entièreté de l'information utile à la population lavalloise. L'ensemble doit être cohérent, facile à suivre et implanté aux bons endroits.

À travers une vision globale, elle doit permettre d'identifier les lieux, d'informer et d'orienter facilement à travers les édifices.

Pour qu'une famille signalétique soit complète, elle se doit :
- De comprendre le territoire
- De mettre en synergie l'urbanisme, la circulation et la signalétique
- D'appréhender la complexité institutionnelle du territoire

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Fonctions des éléments

Dans les pages suivantes, nous détaillons l'ensemble de la famille signalétique de la Ville avec des indications sur les applications et les fonctions possibles pour chaque élément.

Le choix d'un élément se fait sur la base de ses fonctions.
De plus, certains critères doivent être respectés :

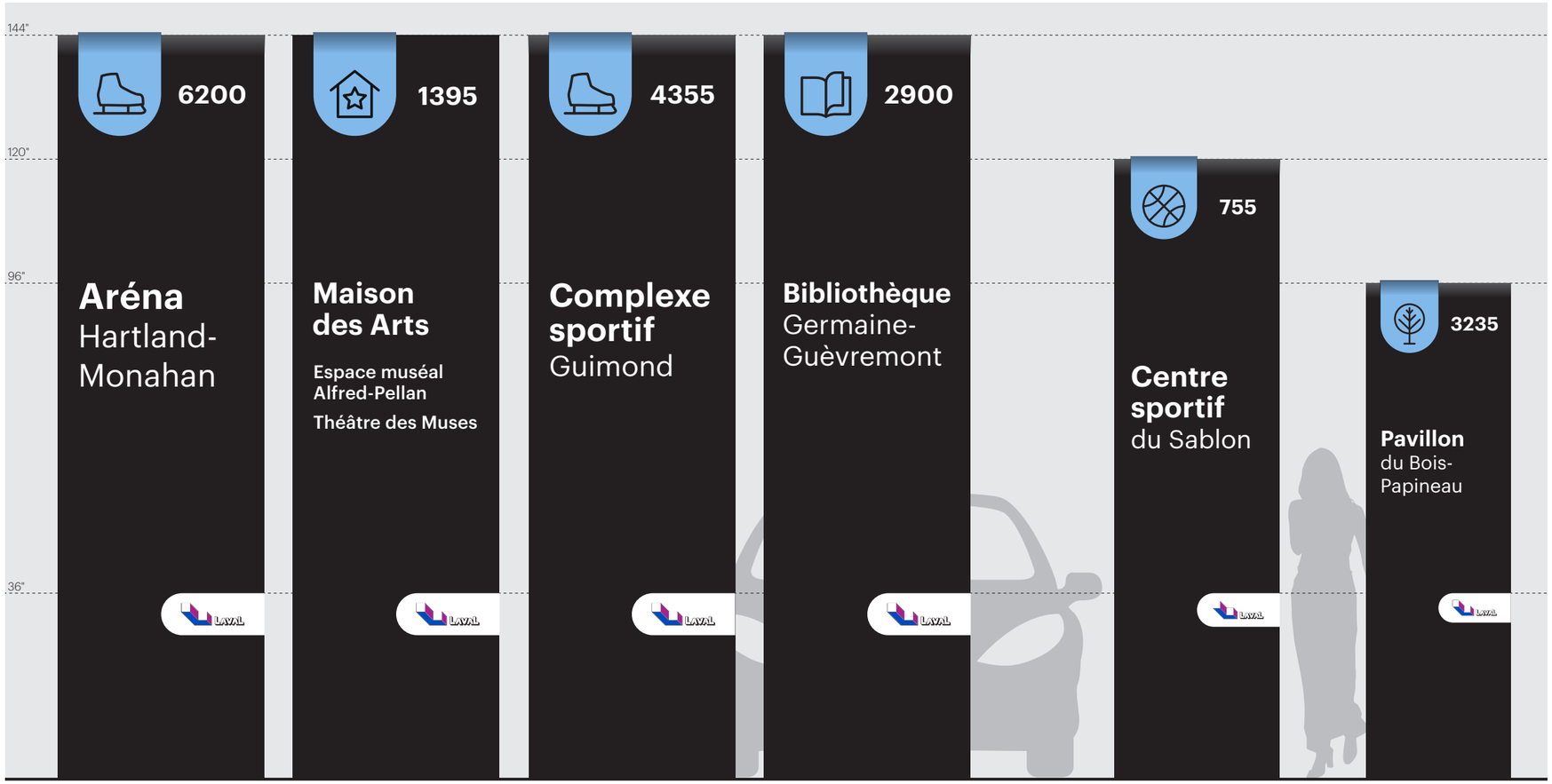
- Les options acceptables selon le contexte d'application (voir section 6 - *Contexte d'application*)
- Les critères d'installation (voir section 8 - *Spécifications techniques*)
- Les règles d'urbanisme en vigueur
- L'intégration harmonieuse au bâti

Il demeure essentiel de considérer les éléments choisis comme un tout afin d'éviter une redondance d'informations et un surplus de supports.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Stèle d'Identification (SI)



SI.1 - grand
40" x 144"

SI.2 - moyen
32" x 120"

SI.3 - petit
28" x 96"

Fonction
Les stèles d'identification (SI) affichent le numéro civique, la vocation et le nom d'un site ainsi que d'éventuels services. La pastille bleue avec son icône identifie la vocation du site et se trouve en en-tête.

Son format se décline en trois options :

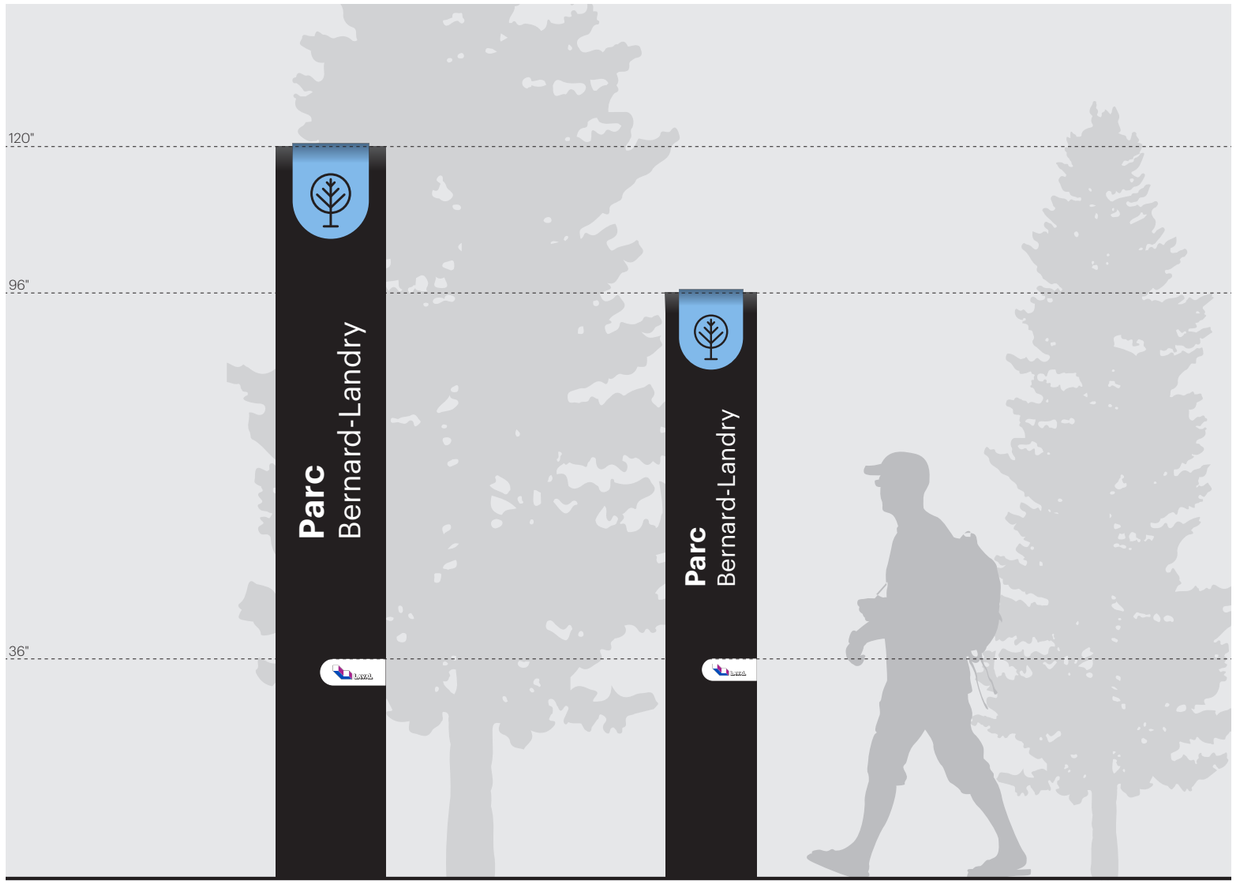
- Pour les sites à haute fréquentation, le modèle de stèle SI.1 doit être privilégié
- Pour les modèles SI.2 et SI.3, voir section 6 pour déterminer les formats possibles selon le site visé

Versions lumineuses disponibles :
SI.1.L - grand - 40" x 144"
SI.2.L - moyen - 32" x 120"
SI.3.L - petit - 28" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Stèle de Parc (SP)



SP.1 - grand
18" x 120"

SP.2 - moyen
15" x 96"

Fonction

Les stèles de parc (SP) affichent le nom d'un parc ou d'un espace public. La pastille bleue avec son icône identifie la nature du site et se trouve en en-tête.

Leur format se décline en deux options :

- Pour les parcs de grande superficie (grands parcs) le modèle de stèle SP.1 doit être privilégié pour les entrées principales
- Le modèle SP.2 est à retenir pour identifier les entrées secondaires des grands parcs

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification de Parc sur Poteau (IPP)



IPP
panneau = 30" x 48"
poteau = 3" x 108"

Fonction

Les identifications de parc sur poteau (IPP) affichent le nom d'un parc ou d'un espace public. La pastille bleue avec son icône identifie la nature du site et se trouve en en-tête.

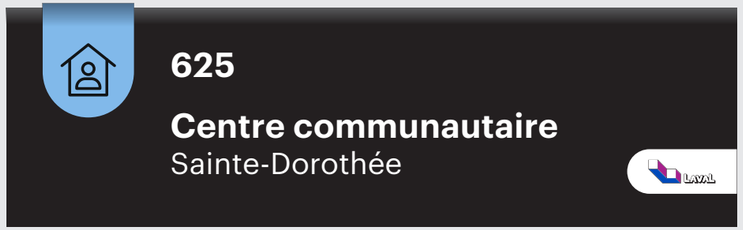
Le type IPP peut être utilisé pour identifier les entrées tertiaires des grands parcs (dans une impasse, une entrée en retrait ou une entrée piétonne dans le fond d'un stationnement par exemple). Les entrées principales et secondaires des grands parcs sont identifiées par les types SP.1 et SP.2.

Le type IPP peut également servir à identifier une place publique lorsqu'elle est considérée comme un site indépendant. Dans le cas où elle se situerait dans l'enceinte d'un parc ou quelqu'autre site, on utilisera alors le type NEP pour l'identifier.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

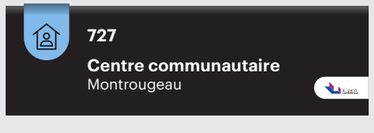
Identification / Information d'Édifice (IE)



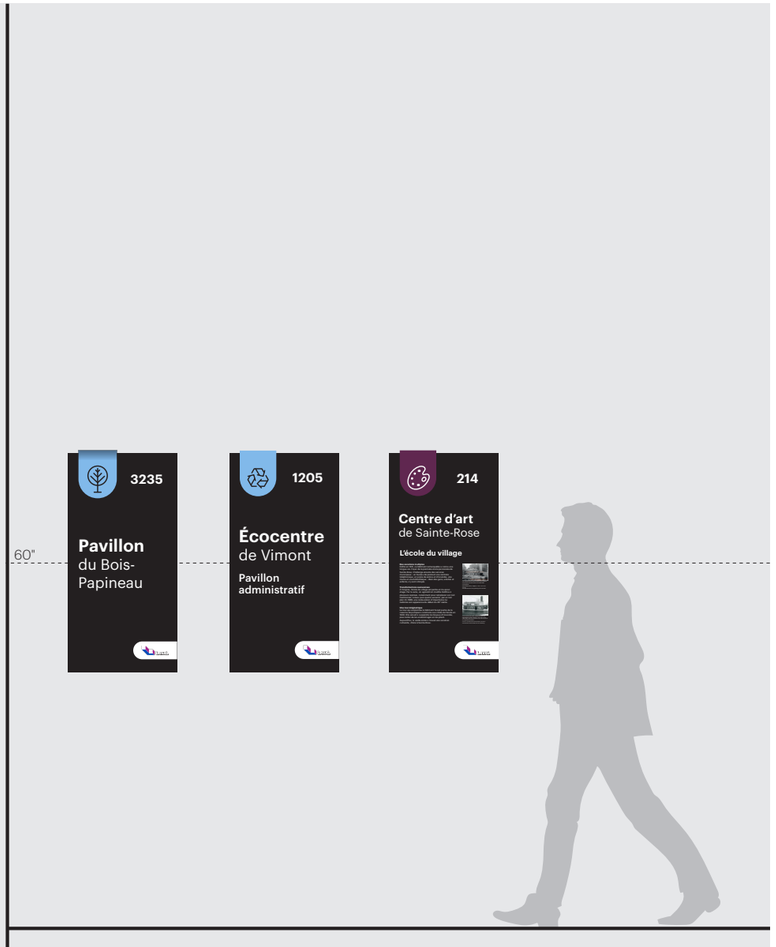
IE.1 - grand
120" x 36"



IE.2 - moyen
90" x 28"



IE.3 - petit
60" x 18"



IE.4 - petit - vertical
18" x 36"

Fonction
Les éléments de type identification et information d'édifice (IE) affichent le numéro civique, la vocation et le nom d'un site ainsi que d'éventuels services. La pastille bleue avec son icône qui identifie la vocation du site se trouve à la gauche du panneau pour les types IE.1, IE.2 et IE.3 et dans l'en-tête des IE.4.

Pour les sites de première importance, le modèle IE.1 doit être privilégié.

Pour les modèles IE.2, IE.3 et IE.4, voir section 6 pour déterminer les formats possibles selon le site visé.

Les IE.1, IE.2 et IE.3 sont des modèles ayant la même fonction que les stèles et sont utilisés comme l'identification unique d'un immeuble.

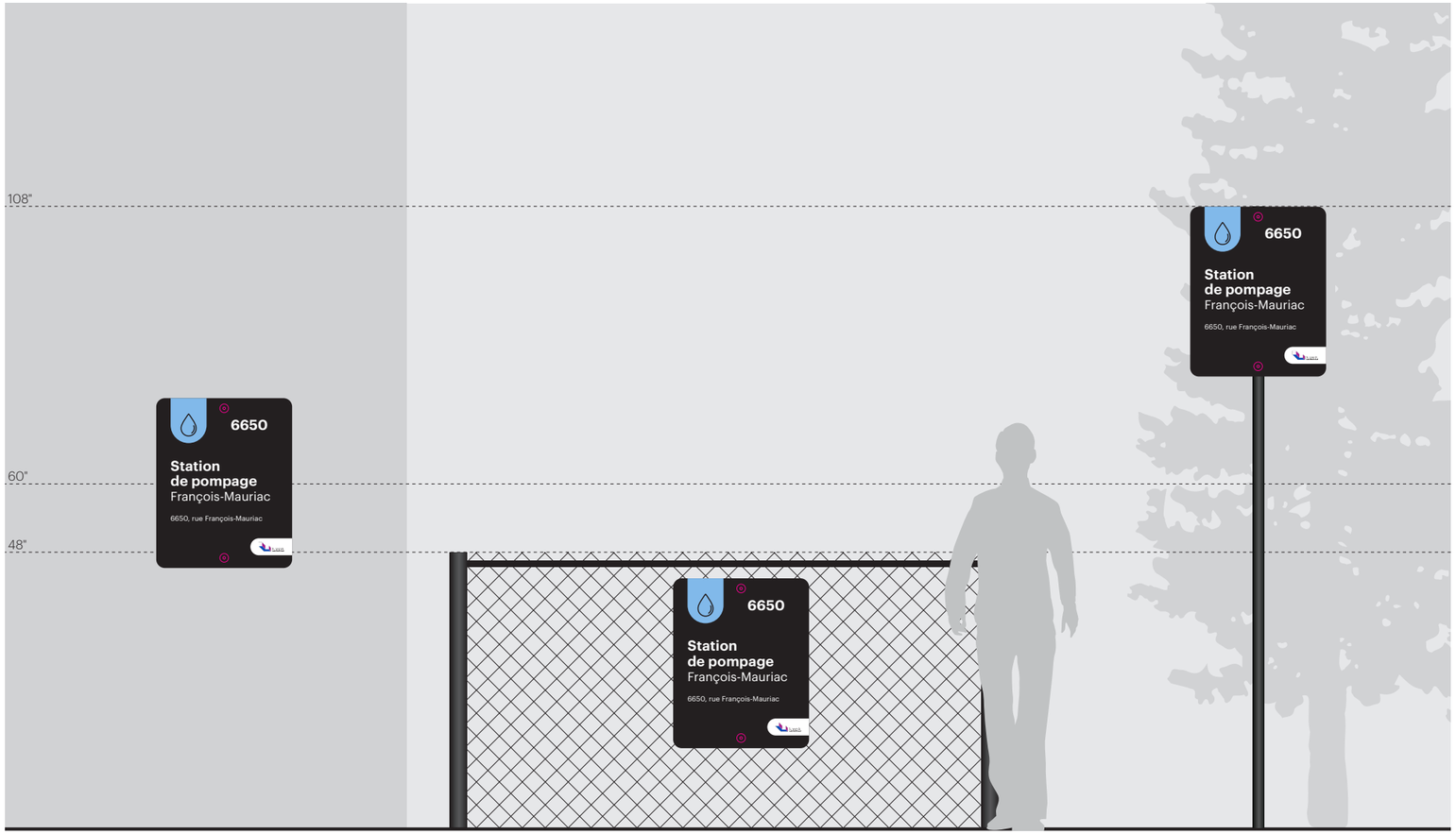
Le IE.4, lui, peut être utilisé en complément d'une stèle si l'entrée du bâtiment n'est pas visible depuis le trottoir ou si le site comporte des entrées secondaires.

Versions lumineuses disponibles :
IE.1.L - grand - 120" x 36"
IE.2.L - moyen - 90" x 28"
IE.3.L - petit - 60" x 18"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification / Information d’Édifice Murale, sur Clôture et sur Poteau (IE.5M - IE.5C - IE.5P)



IE.5M - mural
23,622" x 29,527"

IE.5C - sur clôture
23,622" x 29,527"

IE.5P - sur poteau
23,622" x 29,527"
poteau = 2" x 108"

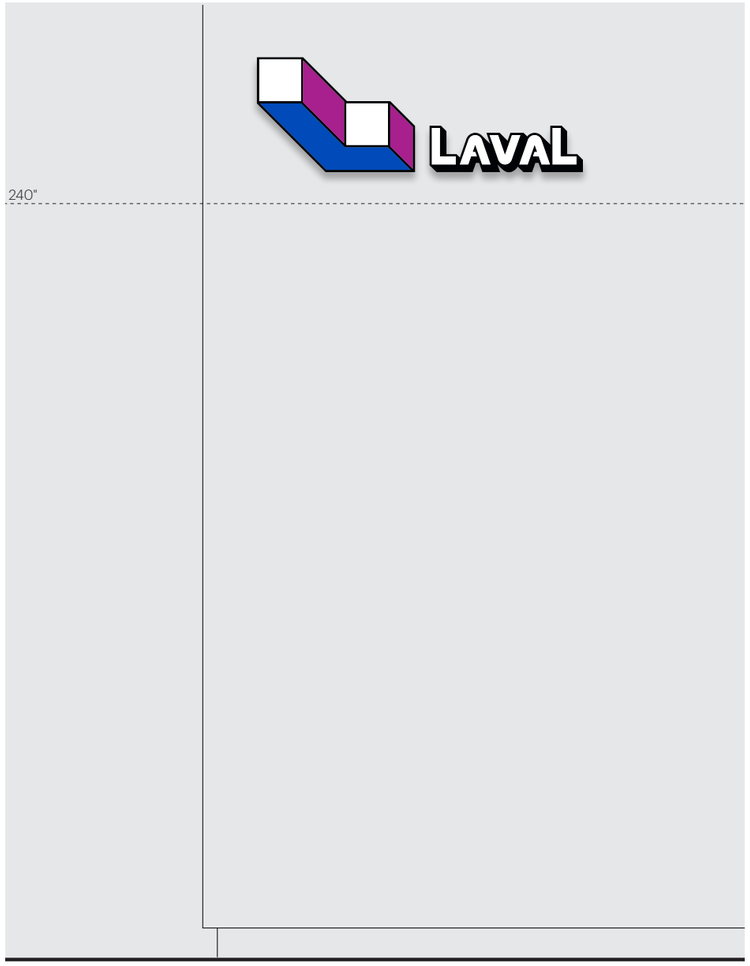
Fonction
Les IE.5M, IE.5C et IE.5P servent à identifier les sites techniques (par exemple, les stations de pompage).

Les éléments de type identification et information d’édifice (IE.5) affichent le numéro civique, la vocation et le nom du site ainsi que l’adresse civique complète. La pastille bleue avec son icône identifiant la vocation du site se trouve dans l’en-tête.

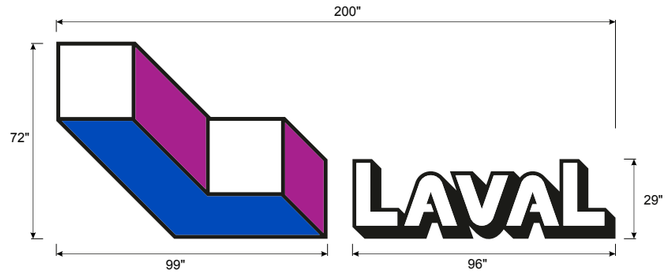
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

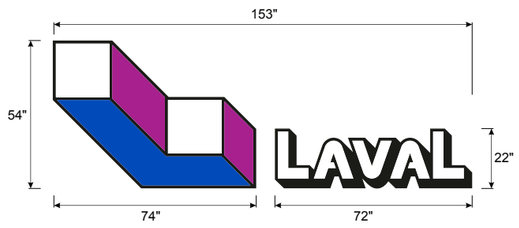
Identification Logo Laval sur Immeuble (ILL)



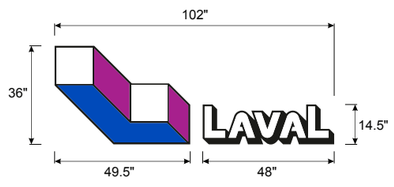
ILL - 3 dimensions disponibles



ILL.1 / ILL.1.L



ILL.2 / ILL.2.L



ILL.3 / ILL.3.L / ILL.3.V

Fonction
Le type identification logo Laval sur immeuble (ILL) sert à identifier l'appartenance d'un immeuble à la Ville. Son positionnement en hauteur permet également un appel à distance.

Son format est directement en lien avec le contexte architectural de l'immeuble sur lequel il doit être installé :
- Bâtiments de plus de 4 étages : logo de 72" de hauteur
- Bâtiments de 2 à 4 étages : logo de 54" de hauteur
- Petits bâtiments : logo de 36" de hauteur

Versions lumineuses disponibles :
ILL.1.L - 72" de hauteur
ILL.2.L - 54" de hauteur
ILL.3.L - 36" de hauteur

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification Lettrage sur Immeuble (ILI)



ILI - fond clair

ILI - fond foncé

Fonction
Le type identification lettrage sur immeuble (ILI) identifie un immeuble par sa vocation et son nom. Son positionnement varie selon les caractéristiques architecturales du bâtiment mais il est généralement placé à proximité de l'entrée principale. Sa hauteur doit permettre un repérage facile à distance.

Deux options de couleur sont autorisées pour le lettrage, soit le noir ou le blanc. Le choix de coloration dépend de la couleur du revêtement de la surface et doit assurer un contraste minimum de 70 % entre le lettrage et le fond pour une lisibilité et une visibilité optimales.

De manière générale, les éléments SI et IE sont à privilégier pour l'identification d'un site.

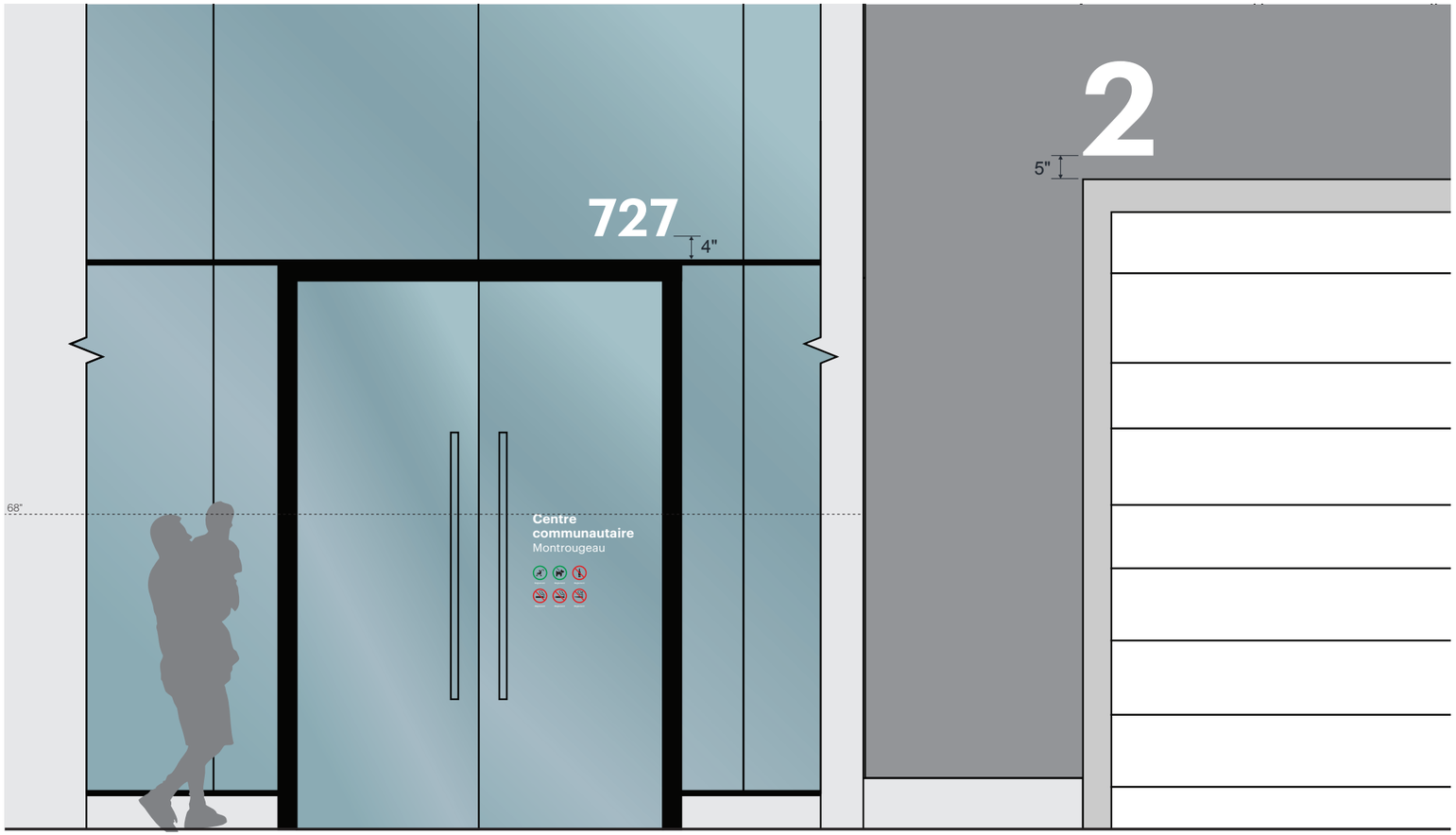
Trois options de procédés de fabrication ont été développées. Le positionnement de l'élément lié aux contraintes architecturales, dictera la version à retenir. La hauteur de lettrage est également déterminée par le contexte architectural sur lequel il doit être apposé.

Versions disponibles :
- Sur rail (options lumineuses et non lumineuses)
  - Grand : Lettrage 16" : ILI.1.R, ILI.1.L.R
  - Moyen : Lettrage 12" : ILI.2.R, ILI.2.L.R
  - Petit : Lettrage 8" : ILI.3.R (non lumineux seulement)
- Type mural (options lumineuses seulement)
  - Grand : Lettrage 16" : ILI.1.L
  - Moyen : Lettrage 12" : ILI.2.L
- Type suspendu (options lumineuses et non lumineuses)
  - Grand : Lettrage 16" : ILI.1.S, ILI.1.L.S
  - Moyen : Lettrage 12" : ILI.2.S, ILI.2.L.S
  - Petit : Lettrage 8" : ILI.3.S (non lumineux seulement)

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Éléments d’identification et d’information (IE.V - NC - IPG)



NC Numéro civique
variable x 8"

IE.V Identification/Information d’édifice - vinyle
variable

IPG Identification porte de garage
variable x 20"

Fonction

NC
Cet élément confirme le numéro civique de l’immeuble et est placé à l’entrée principale. Pour l’installation sur mur, s’assurer d’avoir un contraste minimum de 70 % entre le lettrage et le fond pour une lisibilité et une visibilité optimales. Pour une installation sur vitre, le lettrage doit être blanc.

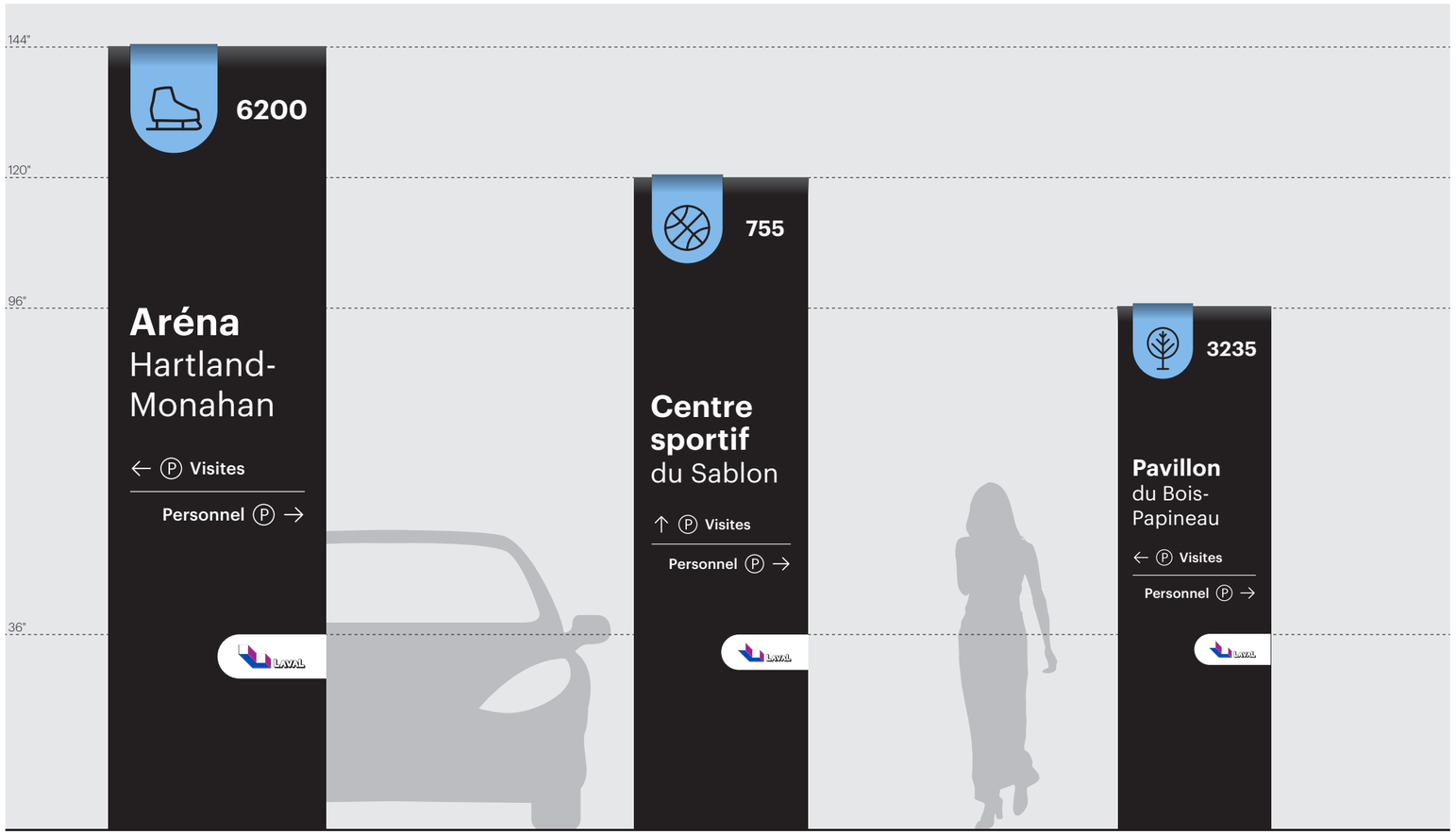
IE.V
Les types identification/information d’édifice en vinyle sont installés aux accès principaux et secondaires du site pour en confirmer le nom et afficher des messages variés comme des réglementations.

IPG
Les identifications porte de garage confirment le numéro associé à chacune des portes de garage.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Stèle Directionnelle Véhiculaire (SDV)



SDV.1 - grand
40" x 144"

SDV.2 - moyen
32" x 120"

SDV.3 - petit
28" x 96"

Fonction
Les stèles directionnelles véhiculaires (SDV) combinent deux fonctions. Elles servent à identifier la vocation et le nom du site ainsi que le numéro civique. Les SDV incluent aussi un espace pour des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, pour orienter les véhicules vers des destinations du site. La pastille bleue avec son icône identifie la vocation du site et se trouve en en-tête de la stèle.

Son format se décline en trois formats (voir section 6 pour déterminer les possibilités selon le site visé).

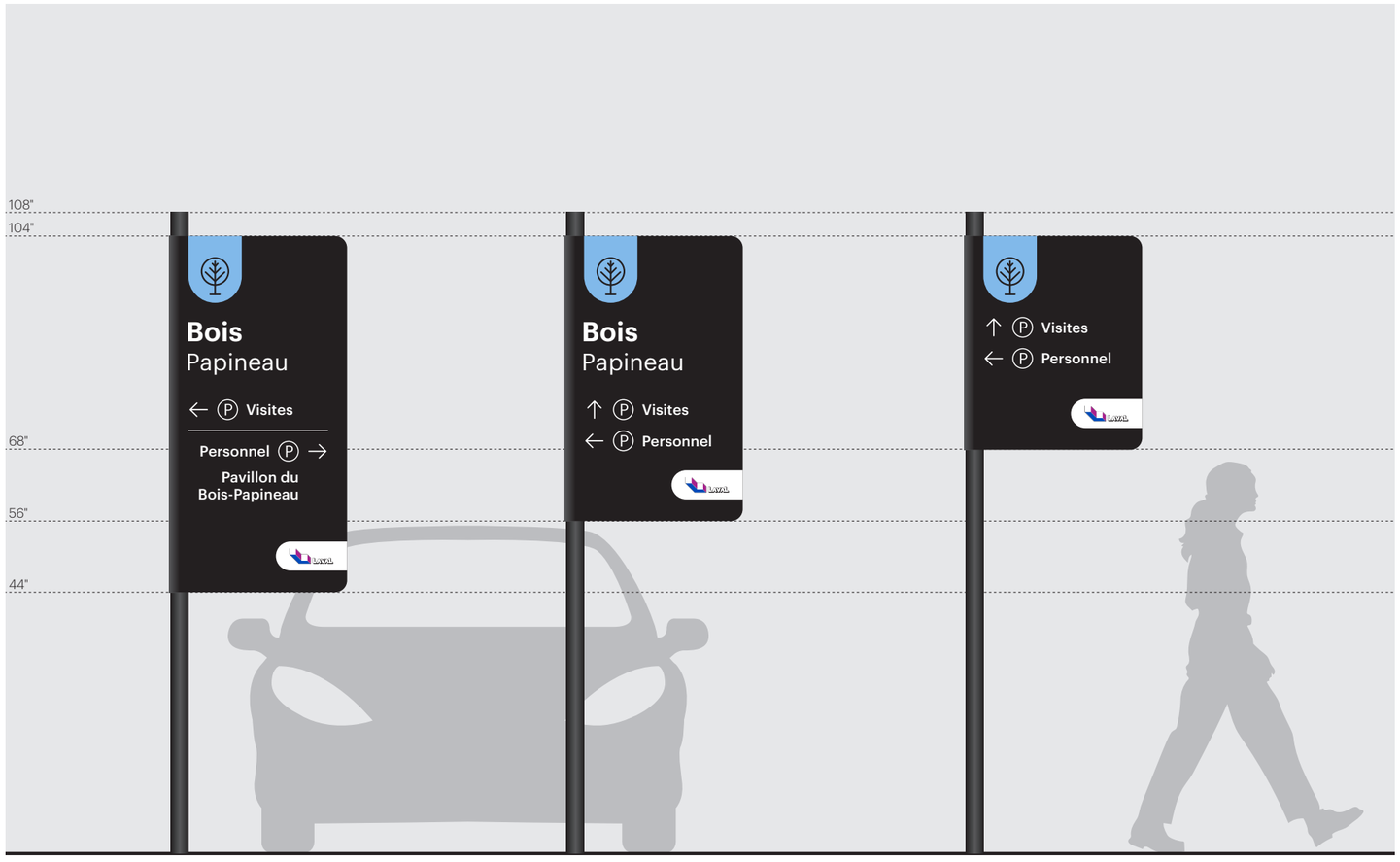
La SDV combine une SI et un DVP et doit être utilisée seulement si la distance ne permet pas l'implantation de ces deux éléments conjointement.

Versions lumineuses disponibles :
SDV.1.L - grand - 40" x 144"
SDV.2.L - moyen - 32" x 120"
SDV.3.L - petit - 28" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Directionnel Véhiculaire sur Poteau (DVP)



DVP.1 - grand
panneau = 30" x 60"
poteau = 3" x 108"

DVP.2 - moyen
panneau = 30" x 48"
poteau = 3" x 108"

DVP.3 - petit
panneau = 30" x 36"
poteau = 3" x 108"

Fonction
Les directionnels véhiculaires sur poteau (DVP) servent à communiquer des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, afin d'orienter les véhicules vers des destinations sur le site. La pastille bleue avec son icône qui identifie la vocation du site se trouve en en-tête du panneau.

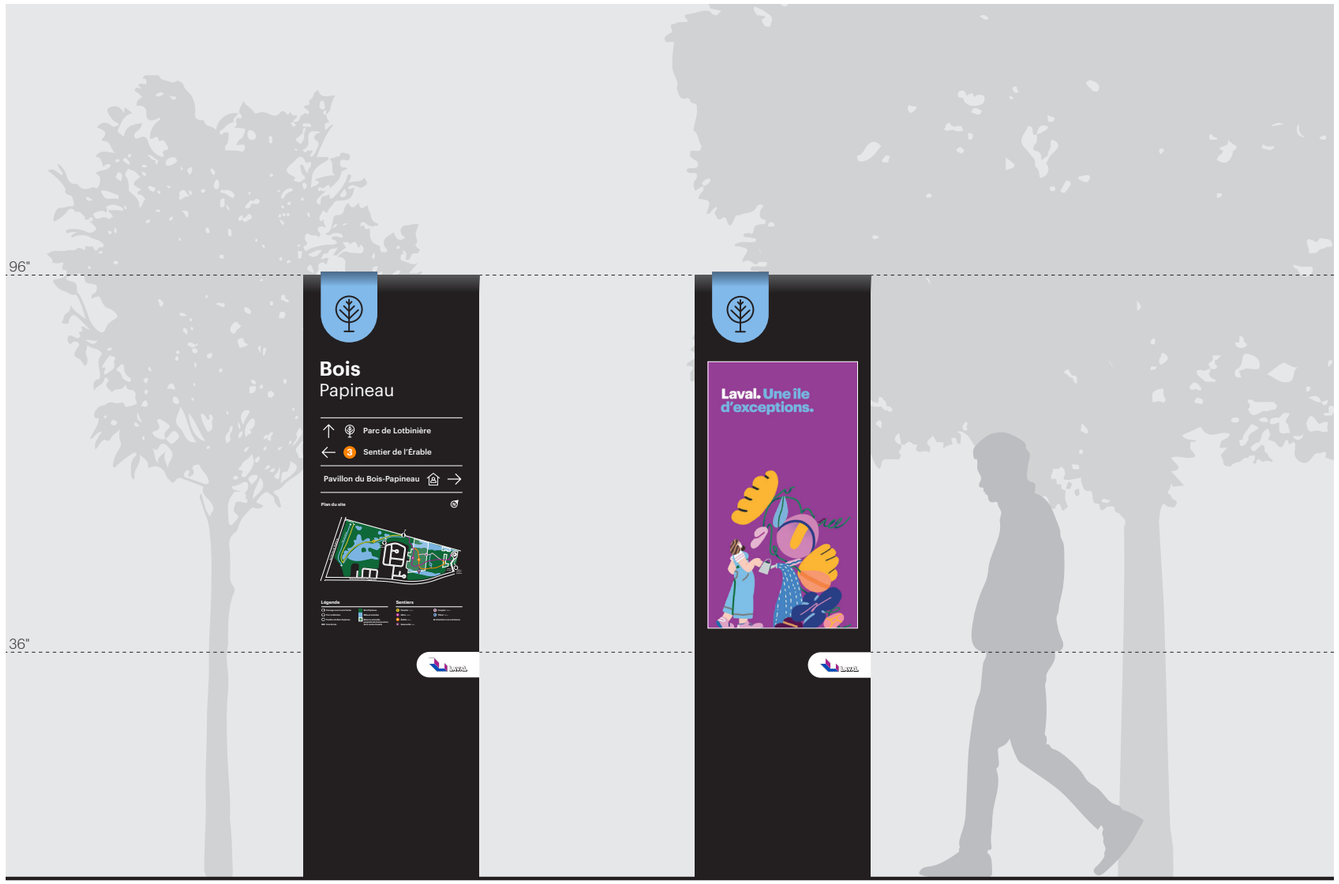
Les DVP sont généralement implantés à chacune des entrées véhiculaires et dans les stationnements de grande envergure.

Le format choisi est directement lié à la quantité de contenu à inclure. Les grands formats permettent de combiner une identification du site à un contenu directionnel.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Relais d’Information et Relais d’Information Numérique (RI - RIN)



RI
28" x 96"

RIN
28" x 96"
écran = 23,8" x 42,4"

Fonction
Les relais d’information et relais d’information numérique (RI et RIN) sont destinés aux parcs de grande envergure et aux espaces publics. Leur format permet de communiquer des informations pertinentes de type directionnel ou événementiel. La pastille bleue avec son icône identifie la nature du site et se trouve en en-tête.

Les RI et RIN sont généralement implantés à des carrefours décisionnels importants ou aux entrées principales d’un site.

Deux options sont offertes :

- RI : affiche le nom d’un parc ou d’un espace public et fournit des informations de type directionnel, plan clé et/ou interprétation.
- RIN : présente un écran numérique à cristaux liquides *(LCD)* sur le recto seulement, le verso pourrait contenir du contenu informatif et/ou directionnel. Utile dans le contexte d’un parc ou d’un espace public avec une programmation nécessitant une mise à jour fréquente d’informations ou de communications municipales variées. Sa pastille est lumineuse.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Directionnel Piétonnier sur Poteau (DPP)



DPP.1 - 1 latte
latte = 30" x 6"
poteau = 3" x 118"

DPP.2 - 2 lattes
lattes = 30" x 6"
poteau = 3" x 118"

DPP.3 - 3 lattes
lattes = 30" x 6"
poteau = 3" x 118"

DPP.4 - 4 lattes
lattes = 30" x 6"
poteau = 3" x 118"

Fonction
Les directionnels piétonniers sur poteau (DPP) servent à communiquer des messages directionnels, accompagnés ou non de pictogrammes, afin d'orienter vers des destinations sur le site.

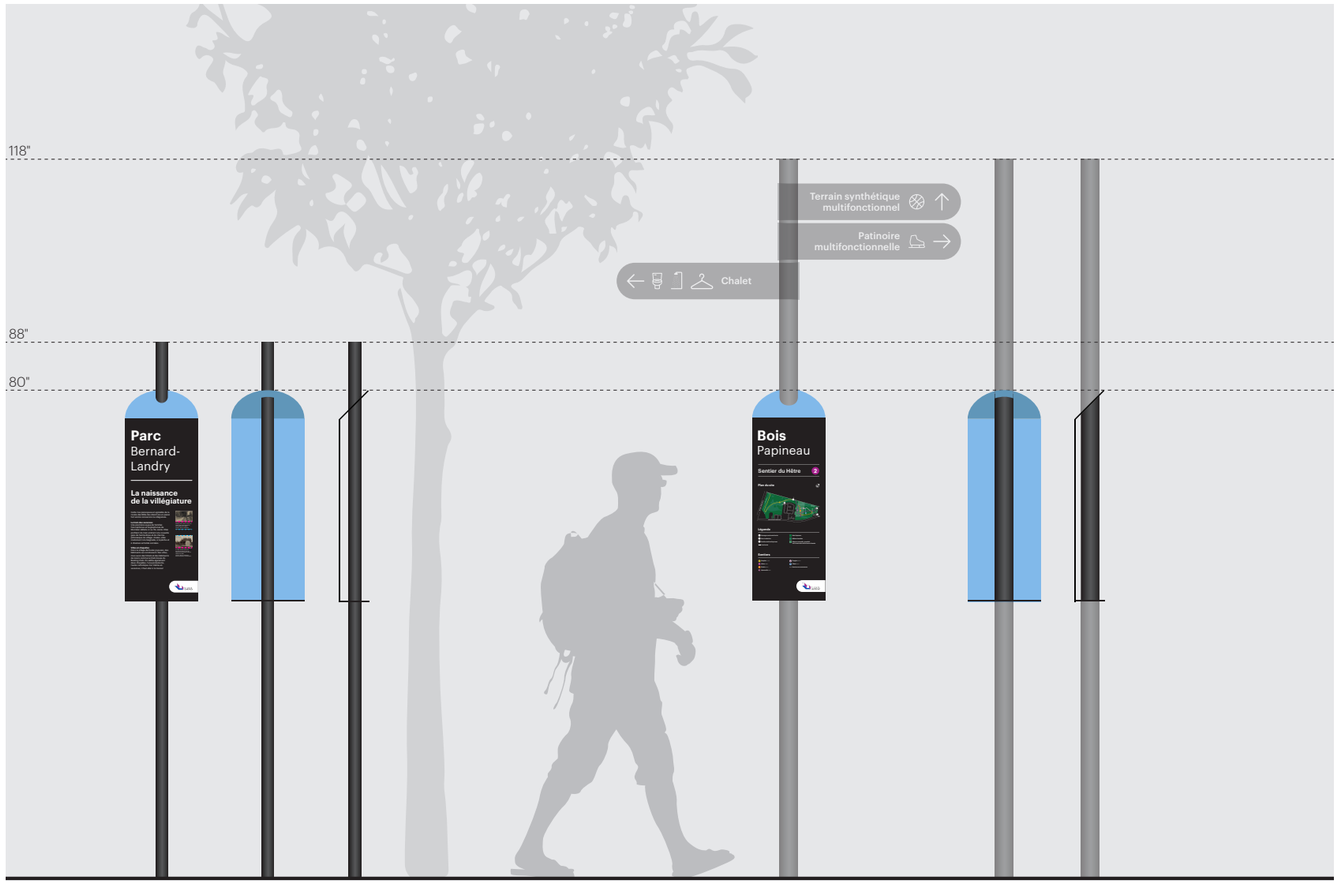
Les DPP sont généralement implantés à des carrefours décisionnels importants et peuvent être accompagnés ou non du type VIP.2.

Le nombre de lattes choisi est directement lié à la quantité de contenu à inclure. Les lattes peuvent être orientées selon la direction appropriée.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Vignette d’Information sur Poteau (VIP)



VIP.1
Panneau avec contenu variable = 12" x 30"
poteau = 2" x 88"

VIP.2
Panneau avec contenu variable = 12" x 30"
poteau DPP = 3" x 118"

Fonction
Les vignettes d’information sur poteau (VIP) affichent le nom d’un parc ou d’un espace public et fournissent des informations de type plan clé et/ou du contenu d’interprétation. Les VIP peuvent être utilisées seules ou jumelées avec un type DPP.

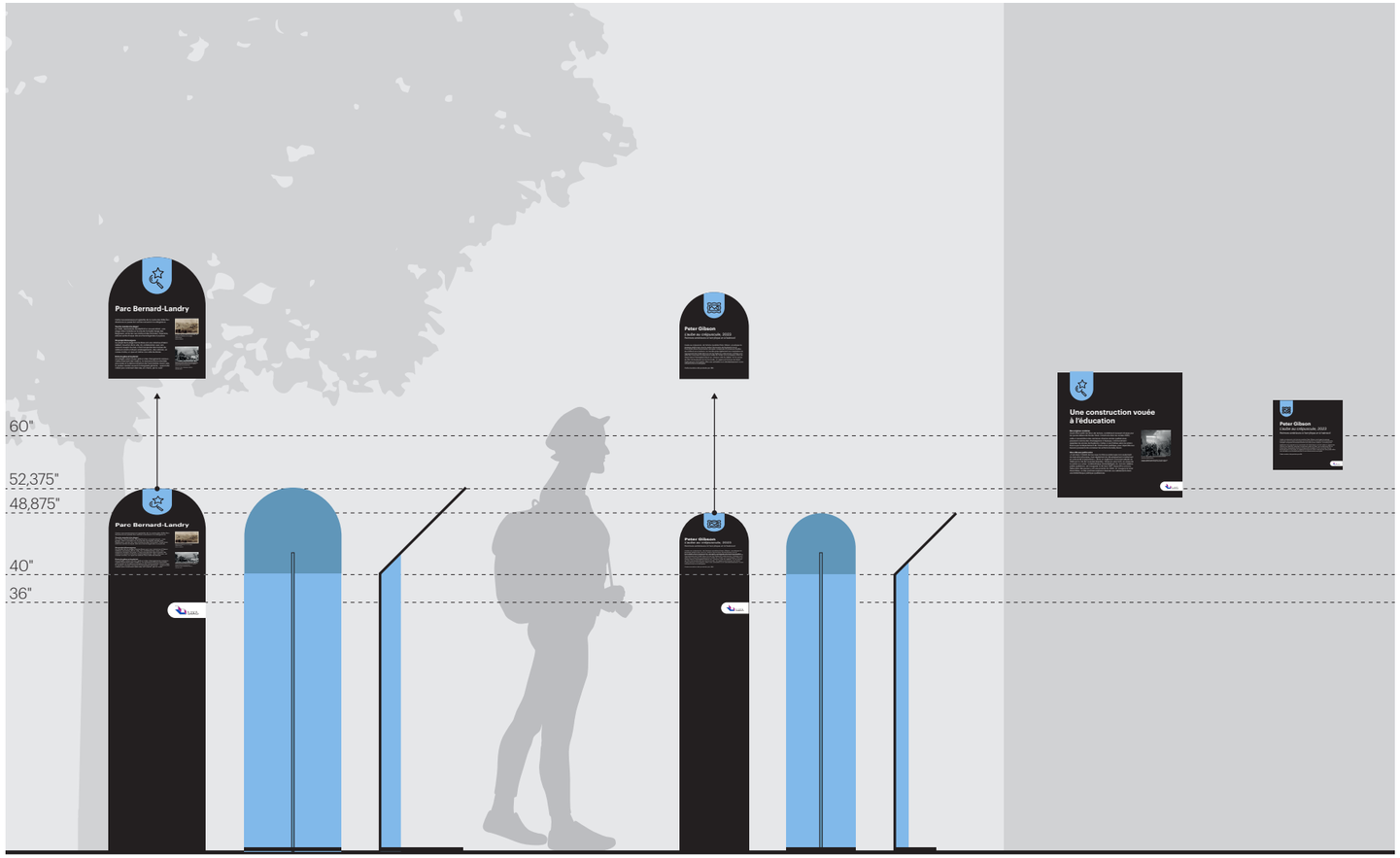
Cet élément se décline en deux options :

- Lorsqu’utilisée seule, il faut spécifier la VIP.1 avec son poteau respectif
- La VIP.2 est à utiliser pour une installation jumelée au type DPP et son poteau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Podium d’Interprétation (POI) et Panneau d’Interprétation Mural (PIM.E)



POI.1 - grand
14" x 52,375"

POI.2 - petit
10" x 48,875"

PIM.1.E - grand
18" x 18"

PIM.2.E - petit
10" x 10"

Fonction
Les podiums d’interprétation (POI) et panneaux d’interprétation muraux (PIM.E) affichent du contenu informatif varié.

Le POI se décline en deux formats. Le choix d’un format est directement lié à la quantité de contenu à inclure.

Le PIM se décline en deux formats. Le choix d’un format est directement lié à son contexte d’implantation.

Sur ces éléments, la pastille bleue avec son icône identifie un point d’intérêt ou une œuvre faisant partie de la Collection d’art de la Ville de Laval.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Nom d’Équipement Mural, sur Clôture et sur Poteau (NEM - NEC - NEP)



NEM - mural
17,7165" x 23,622"

NEC - sur clôture
17,7165" x 23,622"

NEP - sur poteau
17,7165" x 23,622"
poteau = 2" x 88"

Fonction
Les panneaux de noms d’équipement (NEM - NEC - NEP) affichent le nom d’un équipement de parc, d’espace public ou d’une place publique nommée au sein d’un parc. La pastille bleue avec son icône identifie la nature de l’équipement et se trouve en en-tête. Le choix de l’élément doit se faire en fonction du mode d’installation requis.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Éléments de type horaire et réglementation (PHM - RPM - PHC - RPC - PHP - RPP)



PHM - mural
23,622" x 23,622"

RPM - mural
23,622" x 23,622"

PHC - sur clôture
23,622" x 23,622"

RPC - sur clôture
23,622" x 23,622"

PHP - sur poteau
23,622" x 23,622"
poteau = 2" x 108"

RPP - sur poteau
23,622" x 23,622"
poteau = 2" x 108"

Fonction

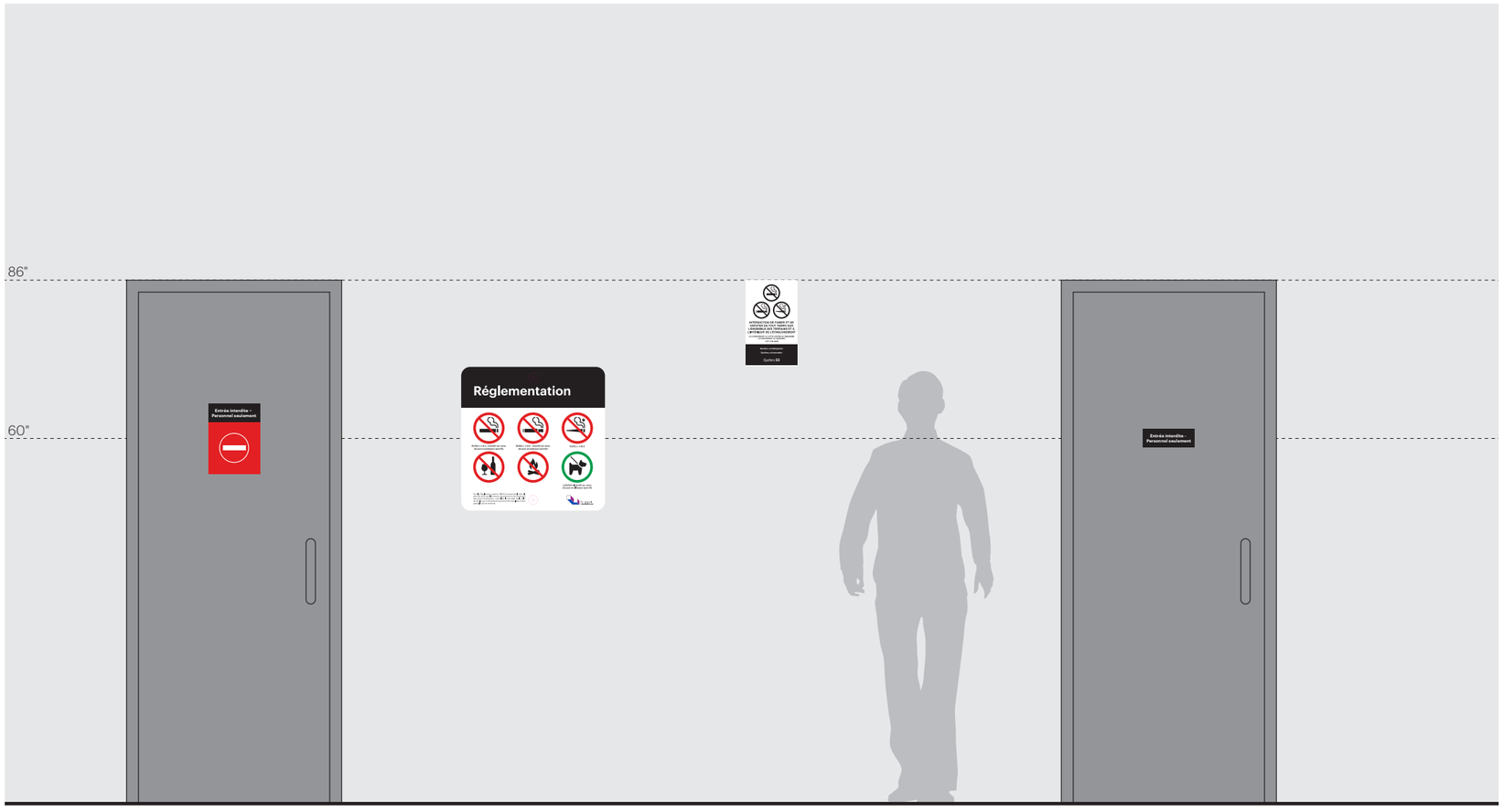
RPM / RPC / RPP
Les types RP (règlement de parc) permettent d'afficher une variété de réglementations à l'aide de pictogrammes selon le besoin et l'endroit ciblé.

PHM / PHC / PHP
Les types PH (panneau horaire) précisent les horaires associés au site concerné.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification de Réglement Murale (IRM.E - IRM.1.E - IRM.2.E - IRM.3.E)



Fonction
Les types IRM.E (identification règlement - mural et vinyle - extérieur) permettent d'afficher une variété de réglementations selon le besoin et le revêtement mural.

IRM.E - mural
IRM.E.V - mural - vinyle
8,5" x 11,5"

IRM.1.E - mural
IRM.1.E.V - mural - vinyle
23,622" x 23,622"

IRM.2.E - mural
IRM.2.E.V - mural - vinyle
8,5" x 14"

IRM.3.E - mural
IRM.3.E.V - mural - vinyle
8,5" x 3"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification de Réglement Murale (IRM.4.E - IRM.5.E - IRM.6.E - IRM.9.E - IRM.10.E - IRM.11.E)



IRM.4.E - mural
36" x 36"

IRM.5.E - mural
48" x 48"

IRM.6.E - mural
20" x 14"

IRM.9.E - mural
36" x 42"

IRM.10.E - mural
48" x 60"

IRM.11.E - mural
48" x 64"

Fonction
Les types IRM.4.E, IRM.5.E, IRM.6.E, IRM.9.E, IRM.10.E et IRM.11.E (identification règlement - mural - extérieur) ont été spécifiquement conçus pour la Régie aquatique et ne doivent pas être utilisés dans un autre contexte.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification de Réglement Murale (IRM.8M.E - IRM.8P.E)



IRM.8M.E - mural
23,622" x 23,622"

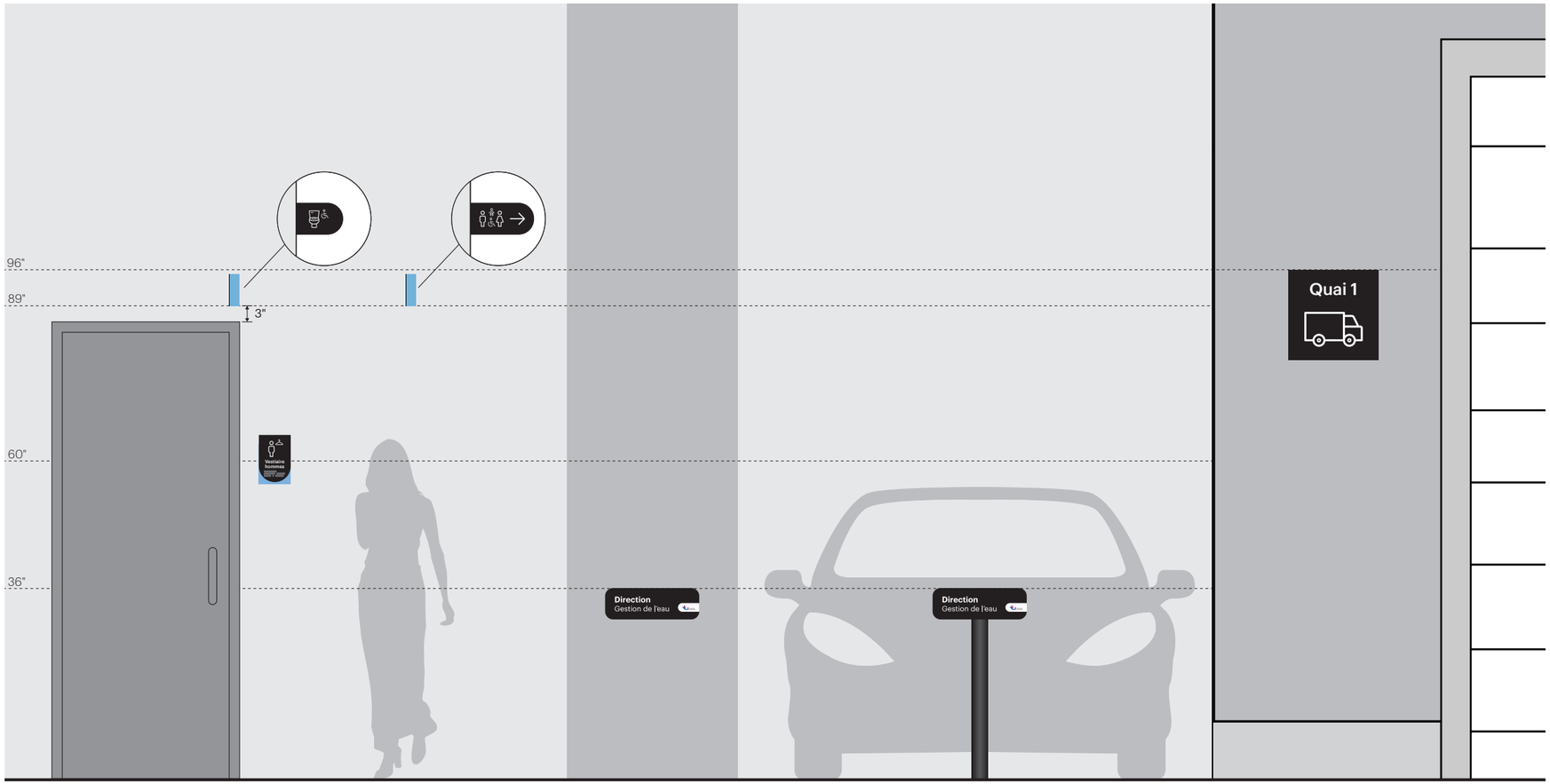
IRM.8P.E - sur poteau
23,622" x 23,622"

Fonction
Les types IRM.8M.E et IRM.8P.E (identification de règlement - mural et poteau - extérieur) permettent d'aviser la population qu'un site est surveillé par caméra.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification de service (ISP.E - ISM.E - DSP.E - ISM.1.E) et Identification de stationnement réservé (ISRM - ISRP)



ISP.E Identification de service - potence - extérieur
8,875" x 6"

ISM.E Identification de service - mural - extérieur
6" x 9,25"

DSP.E Directionnel de service - potence - extérieur
12" x 6"

ISRM Identification de stationnement réservé - mural
17,625" x 5,875"

ISRP Identification de stationnement réservé - sur poteau
17,625" x 5,875"
poteau = 2" x 36"

ISM.1.E Identification de service - mural - extérieur
17" x 17"

Fonction

ISP.E
L'identification de service - potence est un complément du ISM.E. L'ISP.E identifie le service à l'aide d'un pictogramme et permet de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'accès au local de service.

ISM.E
L'identification de service - mural - extérieur identifie les services à l'aide d'un pictogramme et de texte tactiles ainsi que de braille. Elle doit être installée à chacune des entrées du local desservant un service.

DSP.E
Élément à utiliser pour diriger vers un service unique, identifiable à l'aide d'un pictogramme.

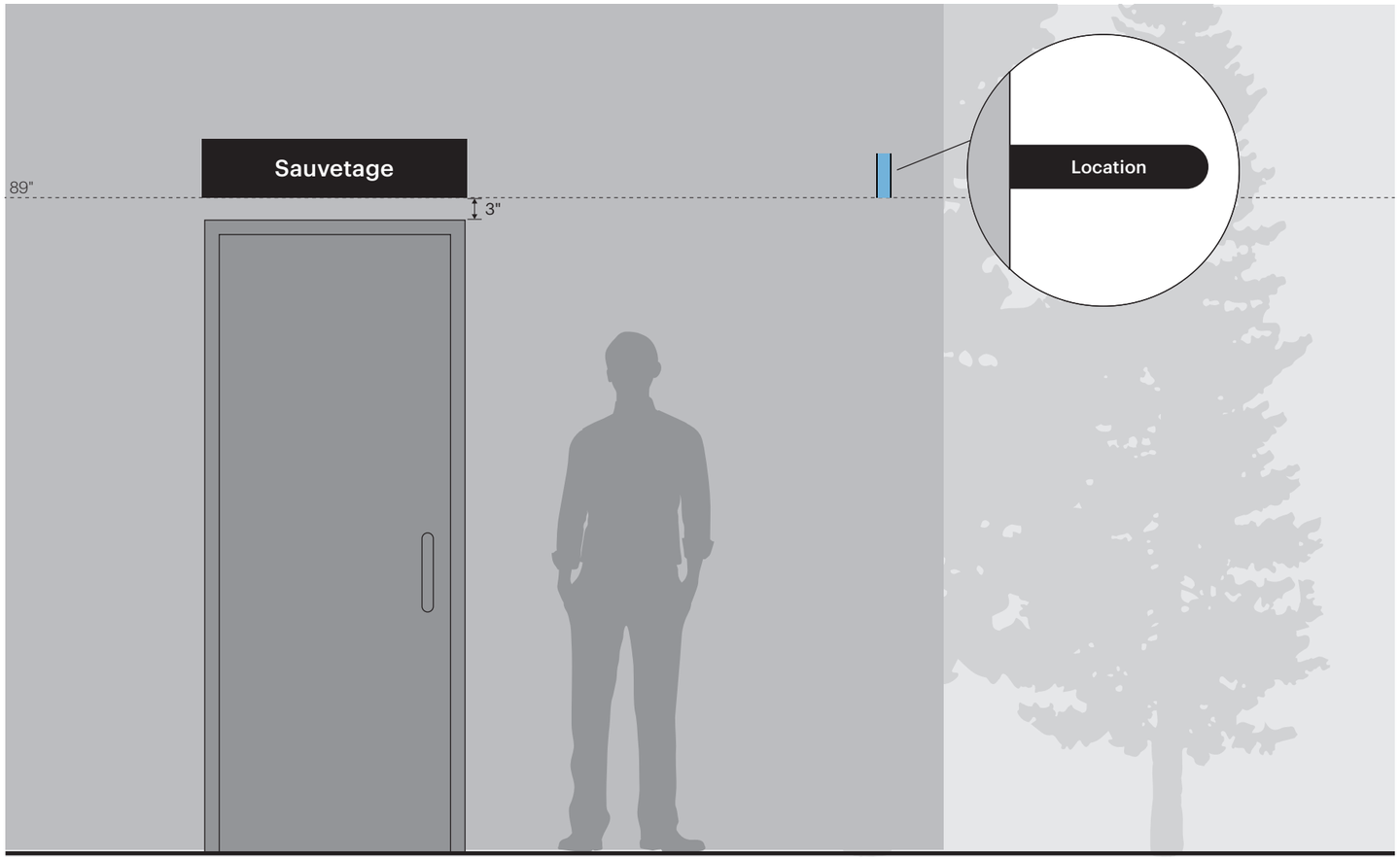
ISRM / ISRP
L'identification de stationnement réservé identifie une case de stationnement pour un service spécifique.

ISM.1.E
L'identification de service - mural - extérieur identifie un quai de livraison à l'aide d'un pictogramme et de texte.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Identification de département (IDM.E - IDP.E)



IDM.E Identification de département - mural - extérieur
36" x 8"

IDP.E Identification de département - potence - extérieur
27" x 6"

Fonction

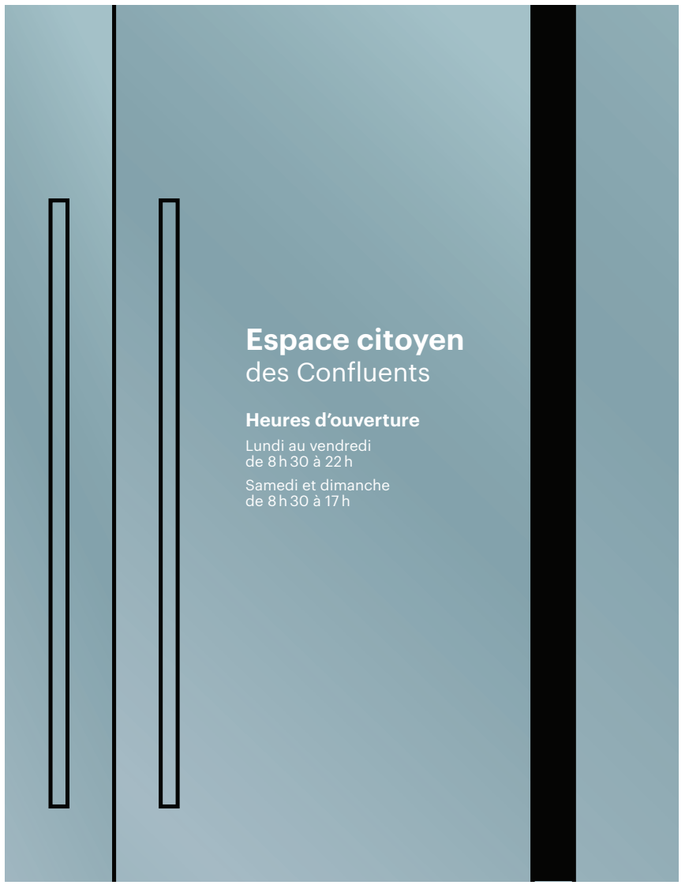
IDM.E
L'identification de département - mural, est utilisée pour identifier des départements/services accessibles depuis l'extérieur. À privilégier à moins que les contraintes architecturales imposent une installation en potence.

IDP.E
La variante en potence est à utiliser quand l'installation murale est impossible. Elle peut également être combinée au modèle mural et permettre de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement au bâtiment.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Vinyle Horaire (VH)



VH - variable

Fonction
Le vinyle horaire confirme le nom du site et les horaires qui y sont associés. Son format varie selon le contexte d'application et le contenu requis.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Éléments opérationnels (IHL.E - IESV)



IHL.E Identification hauteur libre - extérieur
196" x 18"



IESV Identification d’entrée et de sortie véhicule
220" x 24"

Fonction

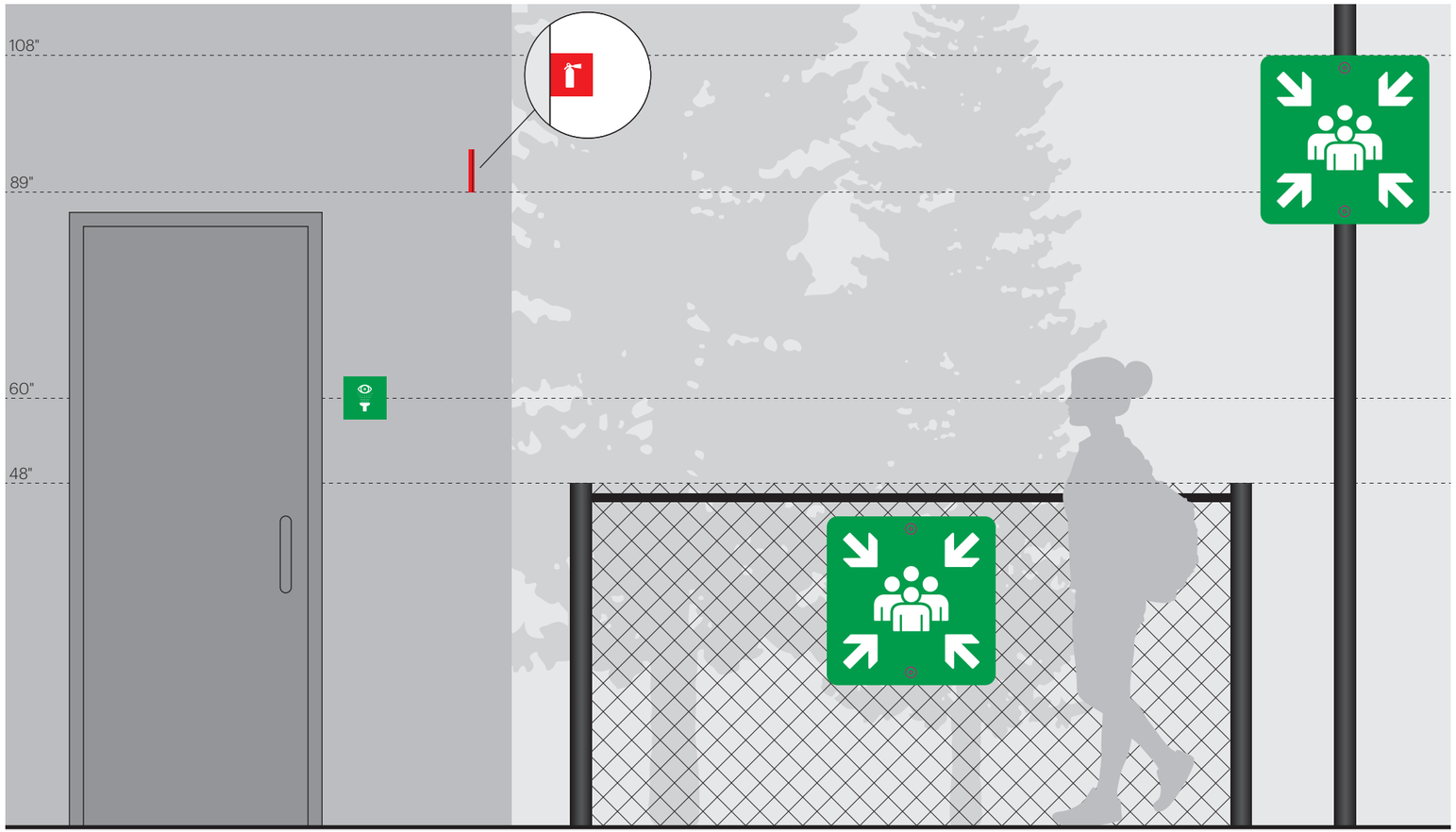
IHL.E
Permet d’identifier la hauteur maximale permise disponible à l’entrée d’un garage ou stationnement intérieur. Cet élément doit être placé stratégiquement pour être visible avant l’engagement d’un véhicule dans la voie d’accès et par conséquent éviter tout accrochage avec la bâtisse.

IESV
Permet de confirmer les entrées et sorties de véhicules d’un garage ou stationnement intérieur. Doit être implantée aux accès pour permettre une bonne visibilité dans l’axe de circulation.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Santé et sécurité (ISSM.E -ISSP.E - IPRC - IPRP)



ISSM.E Identification santé sécurité - mural - extérieur
6" x 6"

ISSP.E Identification santé sécurité - potence - extérieur
6" x 6"

IPRC Identification de point de rassemblement - sur clôture
23,622" x 23,622"

IPRP Identification de point de rassemblement - sur poteau
23,622" x 23,622"

Fonction

ISSM.E
Pictogramme installé au mur pour indiquer un service de santé et/ou sécurité.

ISSP.E
Pictogramme installé en potence pour indiquer un service/ équipement de santé et/ou sécurité.

IPRC
Pictogramme installé sur clôture pour indiquer le lieu de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

IPRP
Pictogramme installé sur poteau pour indiquer le lieu de rassemblement en cas d'évacuation d'urgence.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille extérieure

Santé et sécurité (BSB)



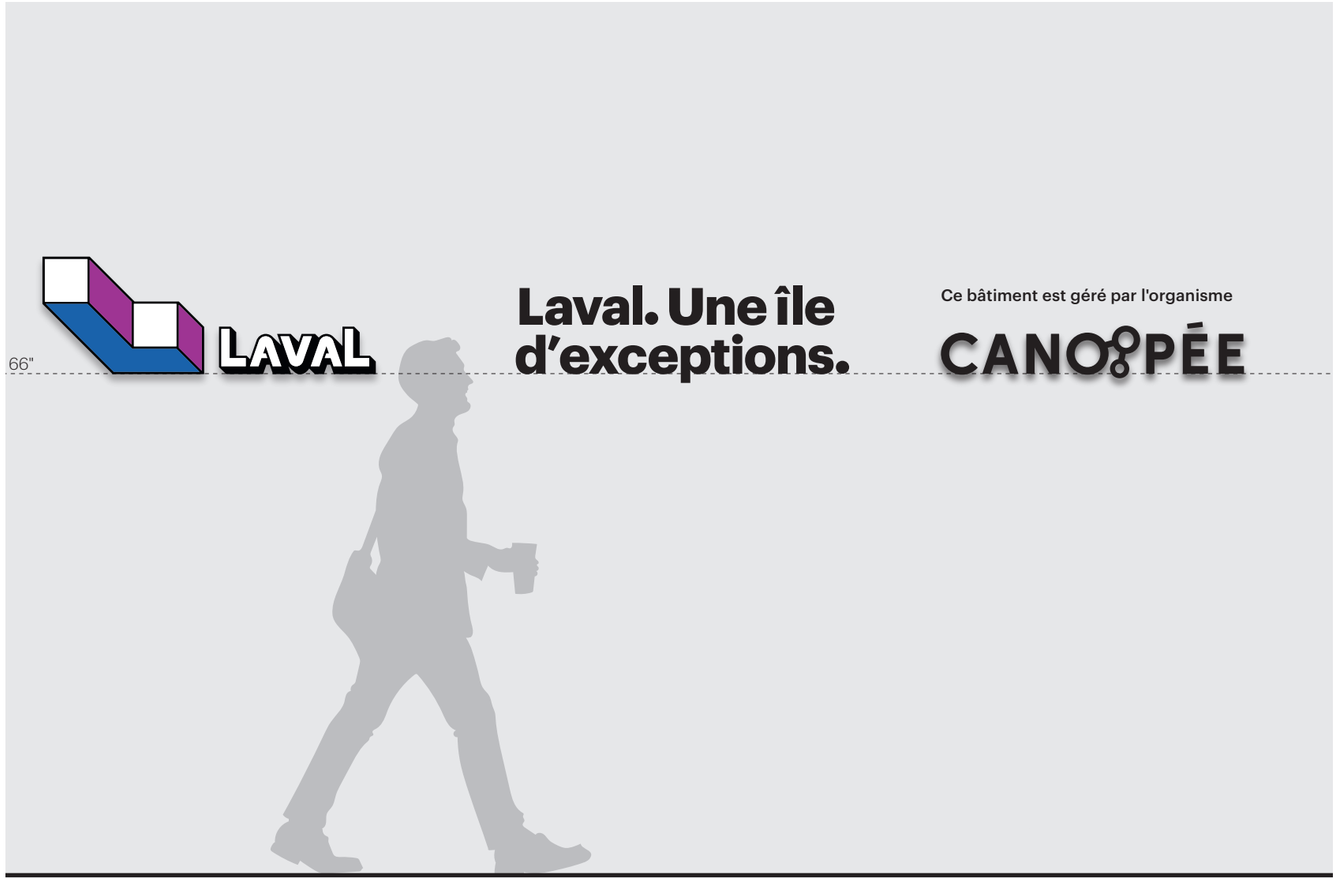
BSB Balise de sécurité - bois
6" x 6"

Fonction
Le type BSB permet d'indiquer précisément le code de position à transmettre aux secours en cas d'urgence dans les bois. Il précise également le nom du sentier, sa couleur distinctive ainsi que le nom du bois et le numéro d'appel 911.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Logo Accueil (LA), Signature Accueil (SA) et Signature Organisme (SO)



LA Logo accueil
44" x 15,5"

SA Signature accueil
44" x 12,8125"

SO Signature organisme
variable
Le logo est à titre indicatif seulement

Fonction

LA
Le logo accueil est installé dans l'espace d'accueil des visiteurs et visiteuses.

L'utilisation du logo est préconisée dans les espaces à vocation administrative et ses points de contact avec les citoyennes et citoyens.

SA
La signature d'accueil est installée dans l'aire de réception des bâtiments.
On peut retrouver la signature dans les bâtiments qui proposent une offre culturelle ou de loisir tels que les arénas, les bibliothèques, les centres communautaires, les centres sportifs et les autres lieux de diffusion culturelle.

SO
La signature d'organisme est installée dans l'aire de réception du bâtiment.
On peut la retrouver dans les bâtiments qui appartiennent à la Ville, mais qui sont entièrement gérés par des organismes.

Pour chaque site nécessitant une signature, l'utilisation d'un seul de ces trois éléments est autorisée.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Répertoire (RG - RA - RD)



RG.1 Répertoire général - grand
54" x 36"

RG.2 Répertoire général - moyen
36" x 36"

RG.3 Répertoire général - petit
18" x 36"

RA Répertoire d'ascenseur
18" x 36"

RD Répertoire directionnel
18" x 36"

Fonction

RG.1 / RG.2 / RG.3
Répertoires généraux installés dans l'aire commune d'un site. Ils répertorient tous les départements et services disponibles, regroupés par niveau. La pastille bleue avec son icône, la vocation et le nom du site ainsi que l'étage sur lequel l'on se situe se trouvent en en-tête du panneau.

Ils existent en 3 formats déterminés par la quantité de messages.

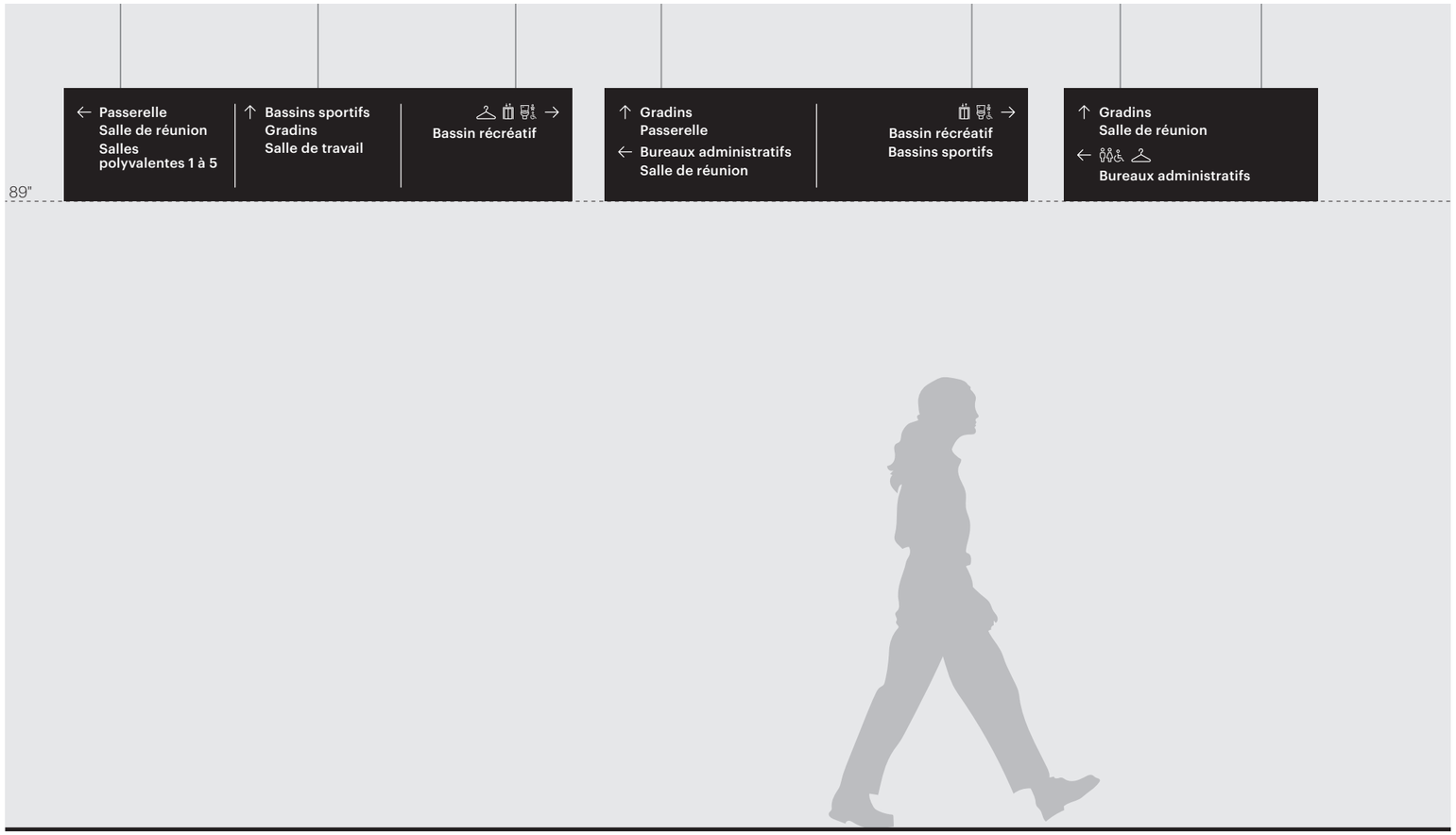
RA
Ce modèle de répertoire est utilisé à côté des ascenseurs et permet d'associer divers départements ou services à un niveau en particulier. On retrouve la pastille bleue avec son icône en en-tête.

RD
Hybride entre répertoire et élément directionnel. Cet élément se retrouve dans la zone ascenseur ou escalier. Il valide l'étage sur lequel on arrive et dirige vers les entités accessibles à ce niveau. La pastille bleue avec son positionnement reste identique aux autres éléments.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Directionnel Suspendu (DS)



DS.1 - grand
72" x 16"

DS.2 - moyen
60" x 16"

DS.3 - petit
36" x 16"

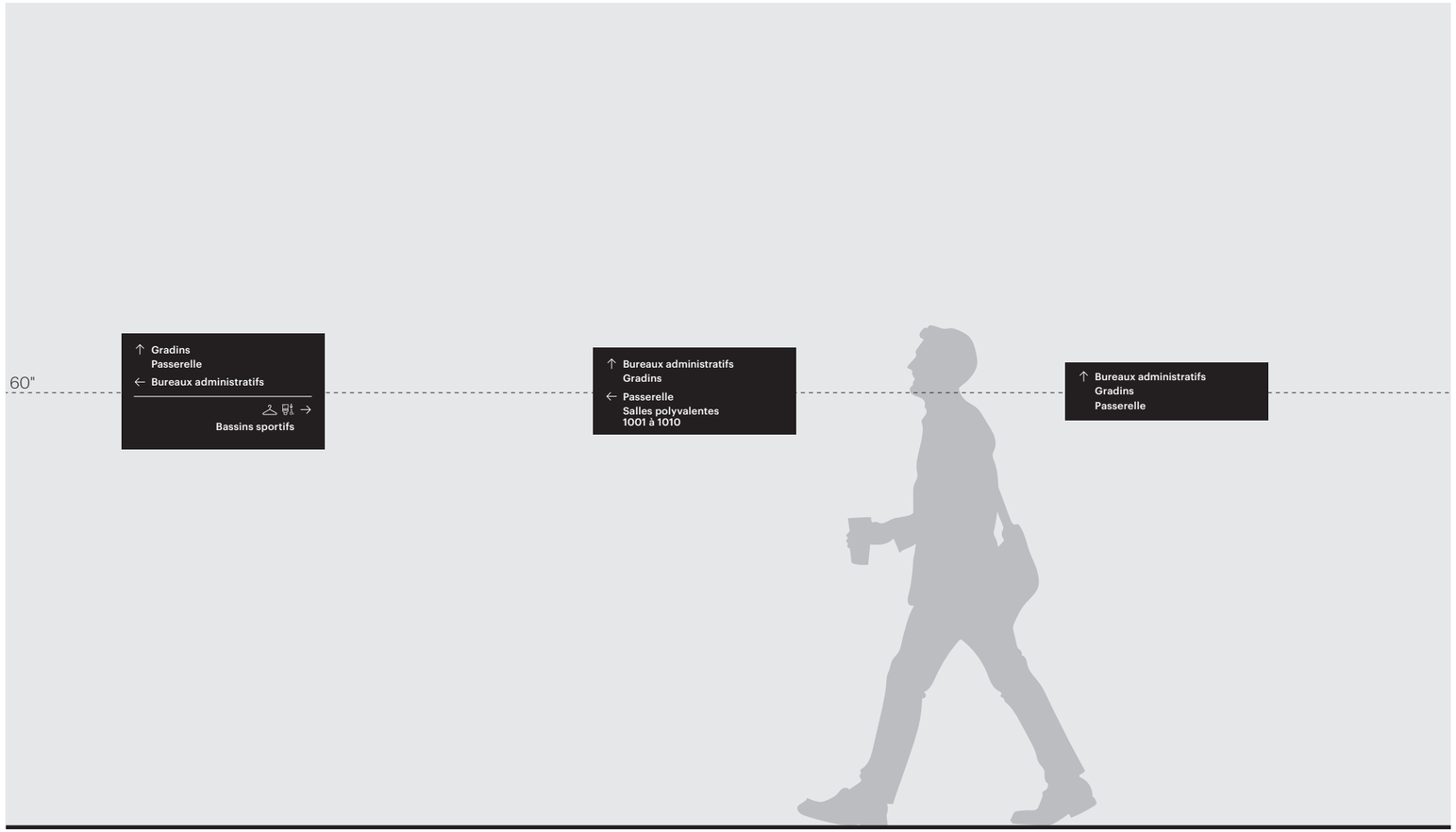
Fonction
Le directionnel suspendu est installé dans des carrefours d'information afin de diriger et de valider la direction de l'entité recherchée.

Il existe en 3 formats distincts dont les dimensions sont régies par le nombre de directions et de messages ainsi que le contexte architectural.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Directionnel Mural (DM)



DM.1 - grand
28" x 16"

DM.2 - moyen
28" x 12"

DM.3 - petit
28" x 8"

Fonction
Le directionnel mural a la même fonction que le directionnel suspendu. Il est installé dans des carrefours d'information afin de diriger et de valider la direction de l'entité recherchée.

Son utilité est déterminée par l'architecture du bâtiment.

Il existe en plusieurs formats déterminés par la quantité de directions et de messages.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Directionnel Mural en hauteur et de Service en Potence (DM - DSP)



DM.4 Directionnel - mural en hauteur - grand
60" x 16"

DM.5 Directionnel - mural en hauteur - moyen
36" x 16"

DSP Directionnel de service - potence
12" x 6"

Fonction

DM.4 / DM.5
Ces types de directionnels muraux sont dérivés du directionnel suspendu. Ils sont à privilégier lorsqu'une installation suspendue est impossible.

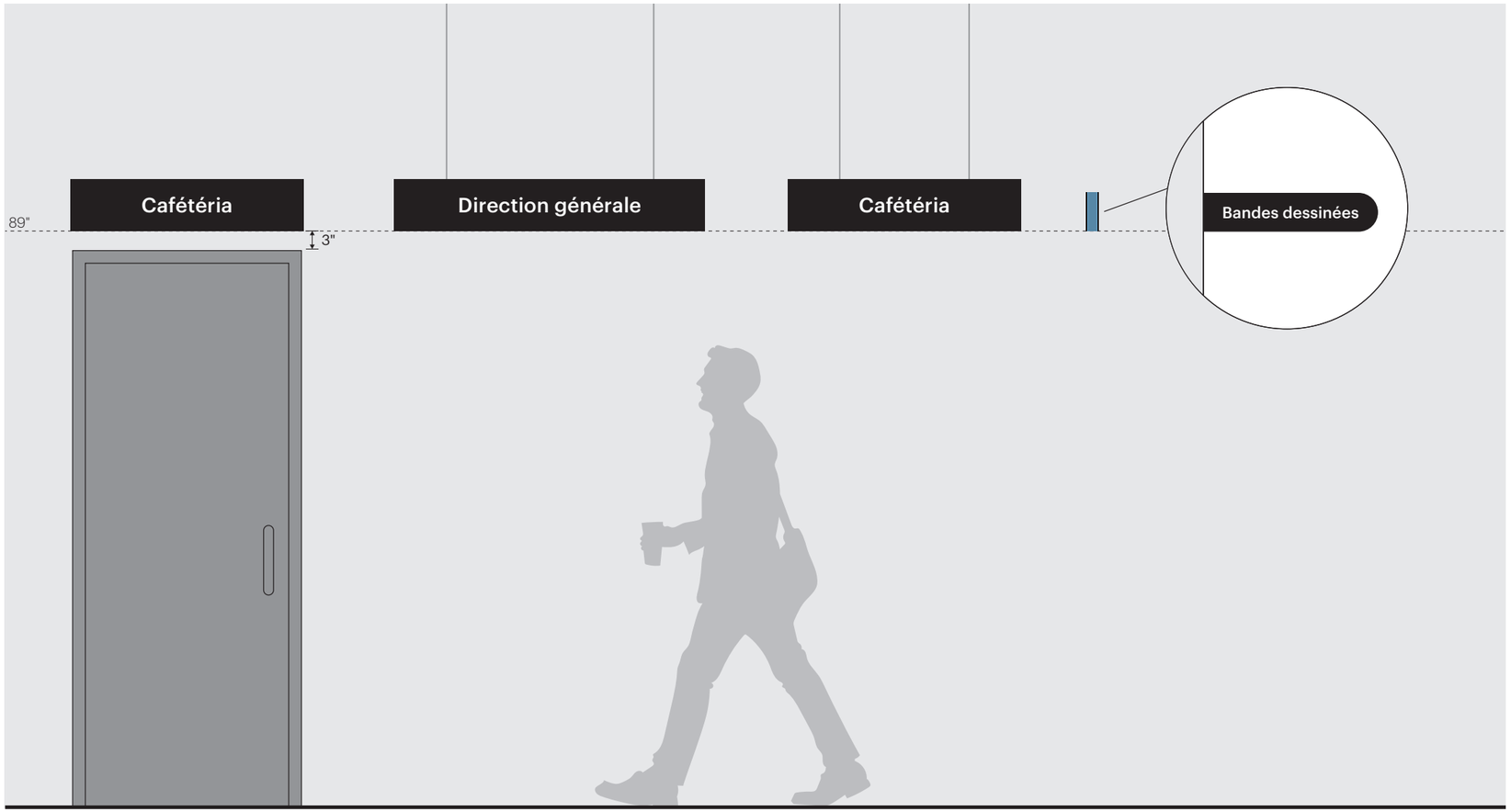
Existent en 2 formats définis par la quantité de directions et de messages.

DSP
Élément à utiliser pour diriger vers un service unique, identifiable à l'aide d'un pictogramme.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Éléments d’identification de département (IDM - IDS - IDP)



IDM - mural
36" x 8"

IDS.1 - suspendu - grand
48" x 8"

IDS.2 - suspendu - petit
36" x 8"

IDP - potence
27" x 6"

Fonction

IDM
Format unique d’identification de département - mural. À privilégier à moins que les contraintes architecturales imposent une installation suspendue.

IDS.1 / IDS.2
L’identification de département - suspendu est à privilégier dans le cas où le département est à aire ouverte pour aider les personnes en visite à en comprendre les limites. Ce modèle doit également être retenu lorsque l’installation murale est à proscrire. Le format est choisi selon la longueur de texte requise.

IDP
La variante en potence est à utiliser quand l’installation suspendue et murale est impossible ou s’il y a des colonnes disponibles. Elle peut également être combinée au modèle mural et permettre de rendre plus visible l’identification aux personnes qui circulent parallèlement à l’entrée du département.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Lettrage de Département Mural (LDM)



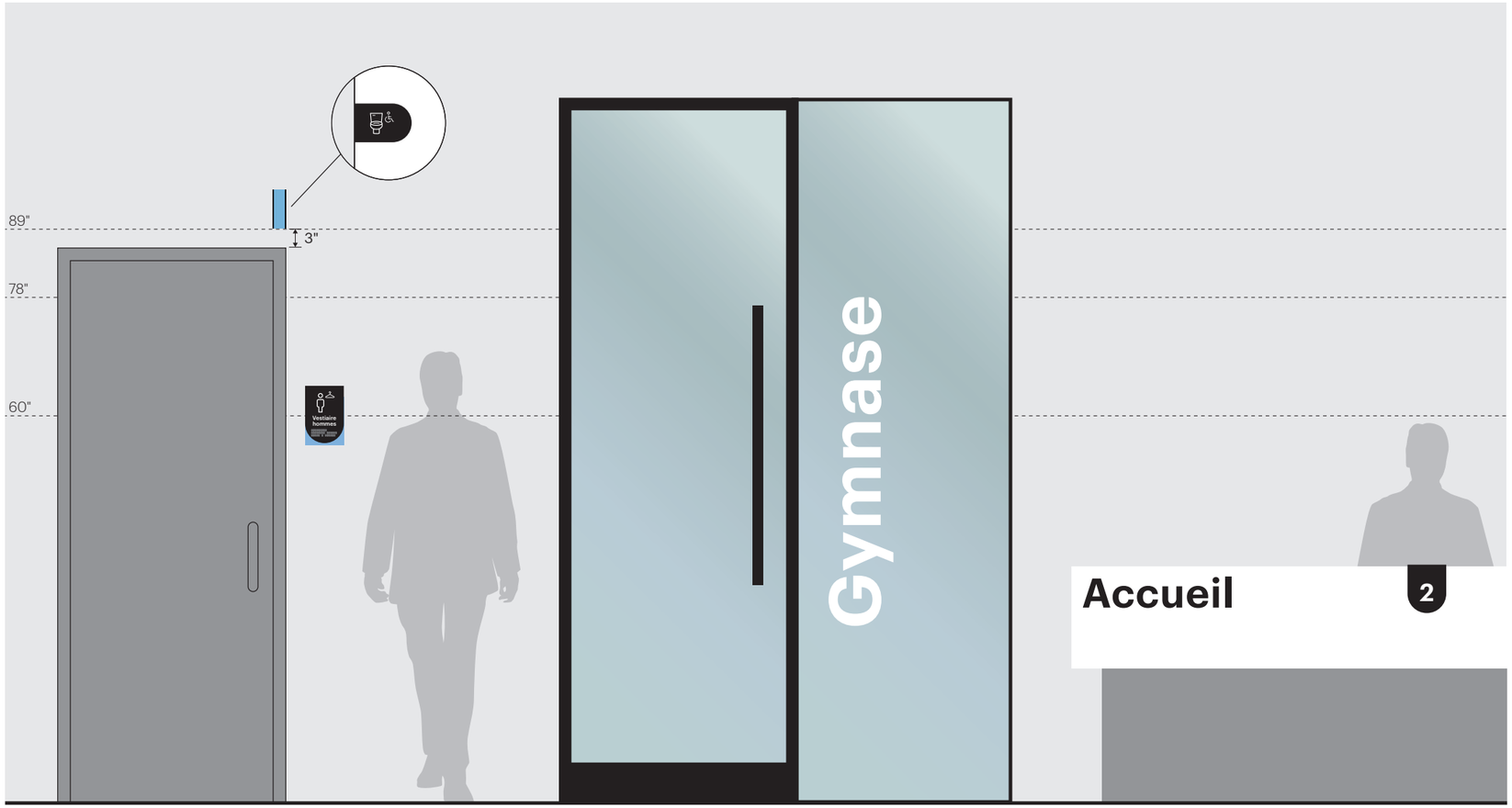
LDM - mural
variable x 10"

Fonction
Le lettrage de département - mural est à privilégier pour identifier un département dans une aire ouverte de grande superficie afin de faciliter le repérage de loin d'un département/service.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Identification de Service (ISM - ISP - ISM.V - LDC) et Identification de Numéro de Comptoir (INC)



ISP - potence
8,875" x 6"

ISM - mural
6" x 9,25"

ISM.V - mural - vinyle
variable" x 8"

LDC - Lettrage découpé - comptoir
variable x 4,5"

INC - Identification de numéro de comptoir
6" x 7,5"

Fonction

ISM
L'identification de service - mural identifie les services à l'aide d'un pictogramme et de texte tactiles ainsi que de braille. Elle doit être installée à chacune des entrées du local desservant un service.

ISP
L'identification de service - potence est un complément du ISM. L'ISP identifie le service à l'aide d'un pictogramme et permet de rendre plus visible l'identification aux personnes qui circulent parallèlement à l'accès au local de service.

ISM.V
L'identification de service - mural - vinyle est à retenir lorsque l'identification d'une aire commune, d'une zone ou d'un service avec du texte est installée sur une surface vitrée.

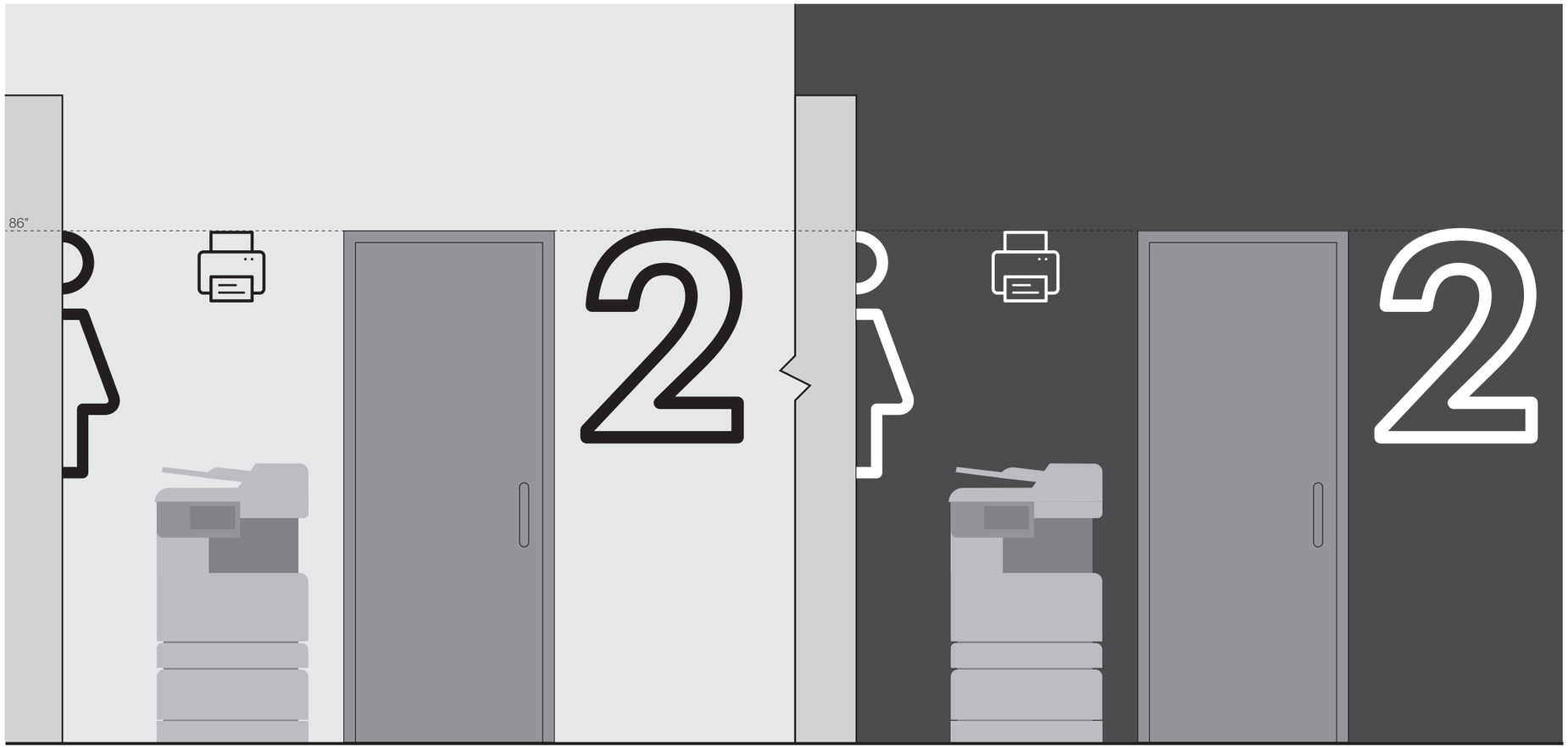
LDC
Le lettrage découpé - comptoir sert à identifier un service à l'aide d'un texte apposé sur un comptoir.

INC
L'identification de numéro de comptoir est un élément signalétique reprenant la forme de la pastille. Il sert à identifier le numéro d'un poste de service sur un comptoir.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Identification de Service (ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V)



ISM.1.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±48"

ISM.2.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±12"

ISM.3.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±36"

ISM.1.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±48"

ISM.2.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±12"

ISM.3.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±36"

Fonction

ISM.1.V / ISM.2.V / ISM.3.V
L'identification de service - mural - vinyle identifie un service ou une zone dans une aire ouverte de grande superficie à l'aide d'un pictogramme ou d'un chiffre.

Deux couleurs sont autorisées : le noir ou le blanc. Le choix dépend de la couleur de la surface sur laquelle l'élément est installé et doit garantir un contraste minimal de 70 % entre l'élément ISM.1.V, ISM.2.V ou ISM.3.V et le fond, afin d'assurer une lisibilité et une visibilité optimales.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Identification de Local Murale (ILM - ILMB)



ILM - mural
8,5" x 4,25"

ILMB - mural avec braille
8,5" x 4,25"

Fonction

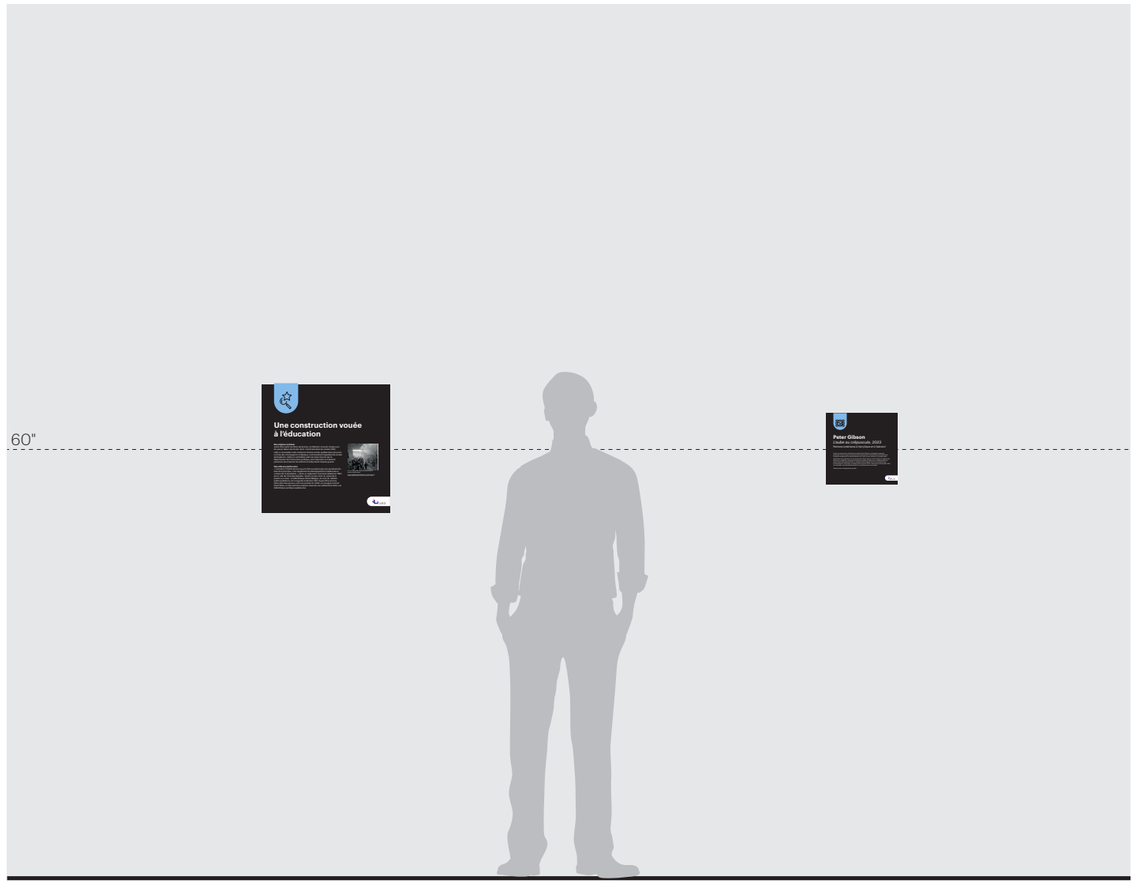
ILM
L'identification de local - mural identifie chaque local non technique ou ne desservant pas un service dans un bâtiment. Elle se compose du numéro de local et de sa vocation.

ILMB
Modèle avec braille à sélectionner lorsque le local à identifier est accessible au grand public comme une salle de conférence, une salle polyvalente, une salle de réunion, etc.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Panneau d’Interprétation Mural (PIM)



PIM.1 - grand
18" x 18"

PIM.2 - petit
10" x 10"

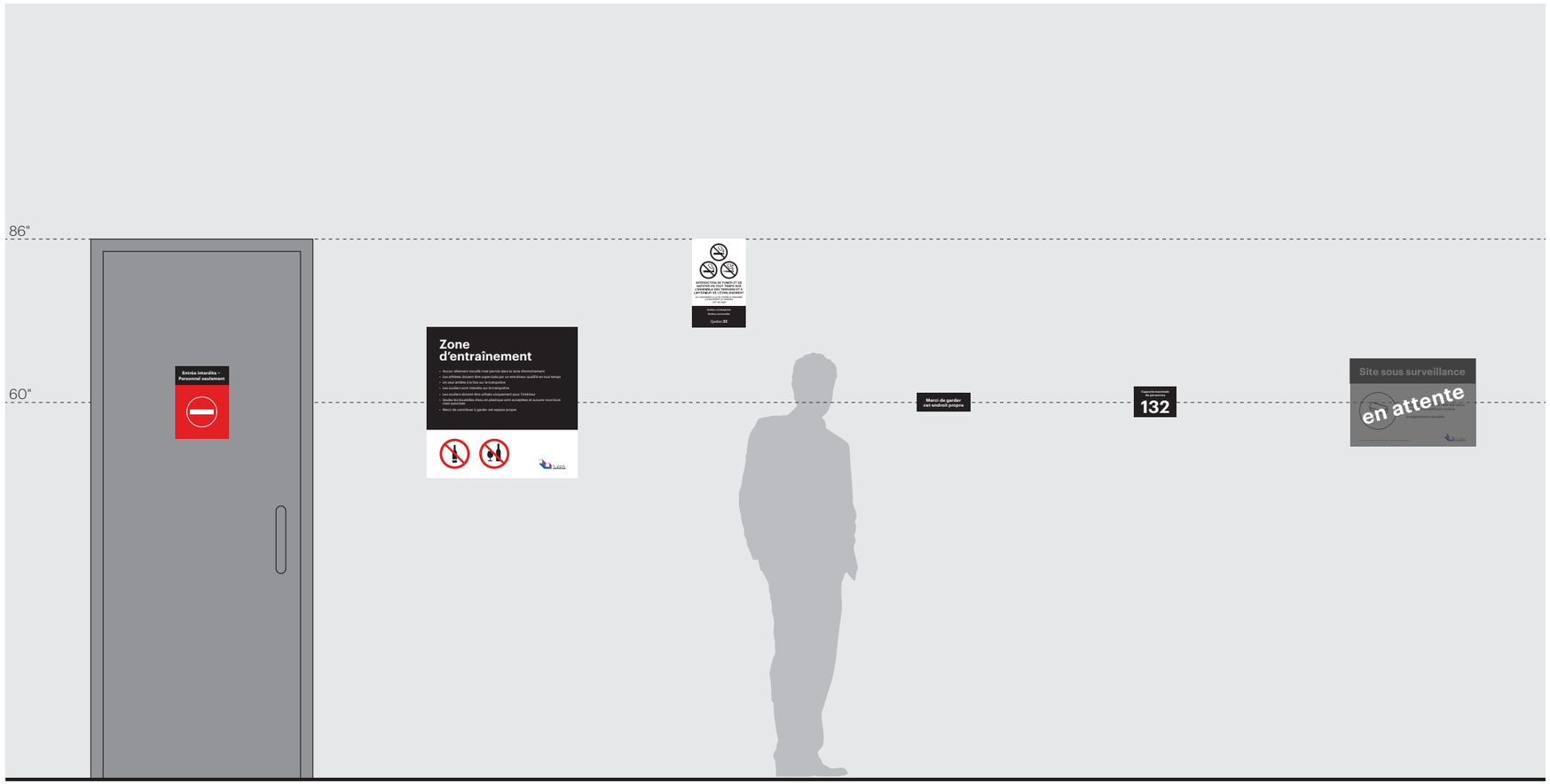
Fonction
Le panneau d’interprétation mural (PIM) affiche du contenu informatif varié. Il se décline en deux formats. Le choix d’un format est directement lié à son contexte d’implantation.

La pastille bleue avec son icône identifie un point d’intérêt ou une œuvre faisant partie de la Collection d’art de la Ville de Laval.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Identification de Règlement Murale (IRM - IRM.1 - IRM.2 - IRM.3 - IRM.7 - IRM.8)



Fonction
Les types IRM (Identification règlement - mural et vinyle) permettent d'afficher une variété de réglementations selon le besoin et selon le revêtement mural.

IRM - mural
IRM.V - mural - vinyle
8,5" x 11,5"

IRM.1 - mural
IRM.1.V - mural - vinyle
24" x 24"

IRM.2 - mural
IRM.2.V - mural - vinyle
8,5" x 14"

IRM.3 - mural
IRM.3.V - mural - vinyle
8,5" x 3"

IRM.7 - mural
6,75" x 4,875"

IRM.8 - mural
20" x 14"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Identification de Règlement Murale (IRM.4 - IRM.5 - IRM.6 - IRM.9 - IRM.10 - IRM.11)



IRM.4 - mural
36" x 36"

IRM.5 - mural
48" x 48"

IRM.6 - mural
20" x 14"

IRM.9 - mural
36" x 42"

IRM.10 - mural
48" x 60"

IRM.11 - mural
48" x 64"

Fonction
Les types IRM.4, IRM.5, IRM.6, IRM.9, IRM.10 et IRM.11 (Identification règlement - mural) ont été spécifiquement conçus pour la Régie aquatique et ne doivent pas être utilisés dans un autre contexte.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Information variable (VIV - PN)



PN Porte nom
Insertion papier
8,5" x 1,8125"

VIV.1 Vitrine
à information variable
Insertion papier 11" x 17"

VIV.2 Vitrine
à information variable
Insertion papier 8,5" x 11"

VIV.3 Vitrine
à information variable
Insertion papier 8,5" x 5,5"

VIV.4 Vitrine
à information variable
Insertion papier 17" x 11"

Fonction

VIV. 1 / VIV.2 / VIV.3 / VIV.4
Vitrine à information variable pour une insertion de papier de plusieurs formats précis. Elle permet une actualisation rapide des informations.

Quatre formats sont disponibles pour des insertions papier : 11" x 17" / 8,5" x 11" / 8,5" x 5,5" / 17" x 11"

Les insertions papier sont autogérées et imprimables par les responsables des services de la Ville.

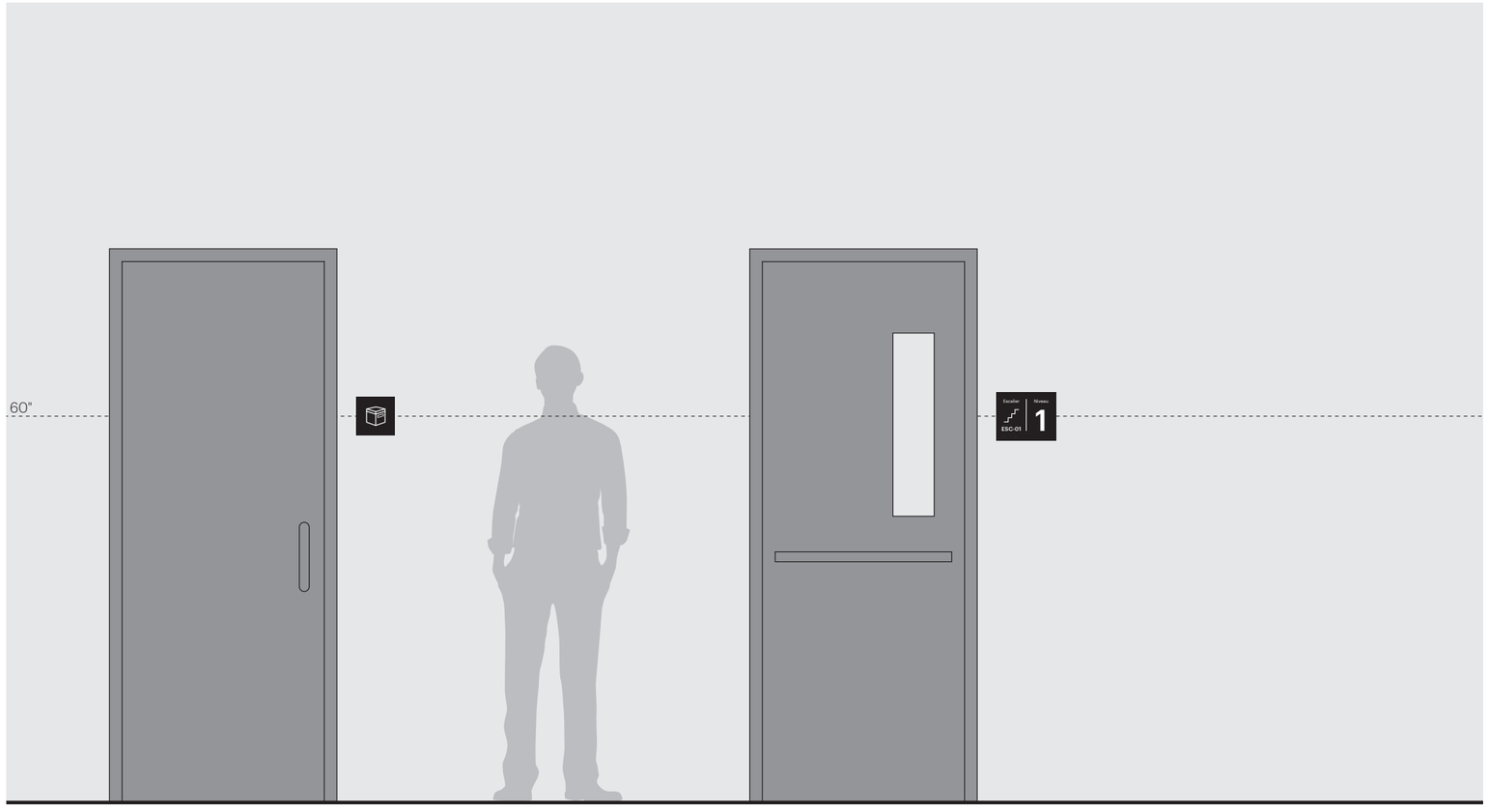
PN
Porte-nom pour une insertion de papier format 8,5" x 1,8125" (un sixième de feuille 8,5" x 11"). Il permet une mise à jour rapide des informations comme le nom, prénom et fonction de la personne qui occupe temporairement le local. Il doit toujours être installé sous un type ILM ou ILMB.

Dû à la politique de non-personnalisation des bureaux de la Ville, l'élément PN est employé de manière restreinte pour des postes cadres du Service de police et du Service de sécurité incendie de la Ville de Laval. Son utilisation doit être soumise pour approbation au Service des communications et du marketing de la Ville.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (ITM - IN)



ITM Identification technique - mural
ITM.E Identification technique - mural - extérieur
ITM.S Identification technique - mural - stationnement
6" x 6"

IN Identification
de niveau
9,25" x 7,5"

Fonction

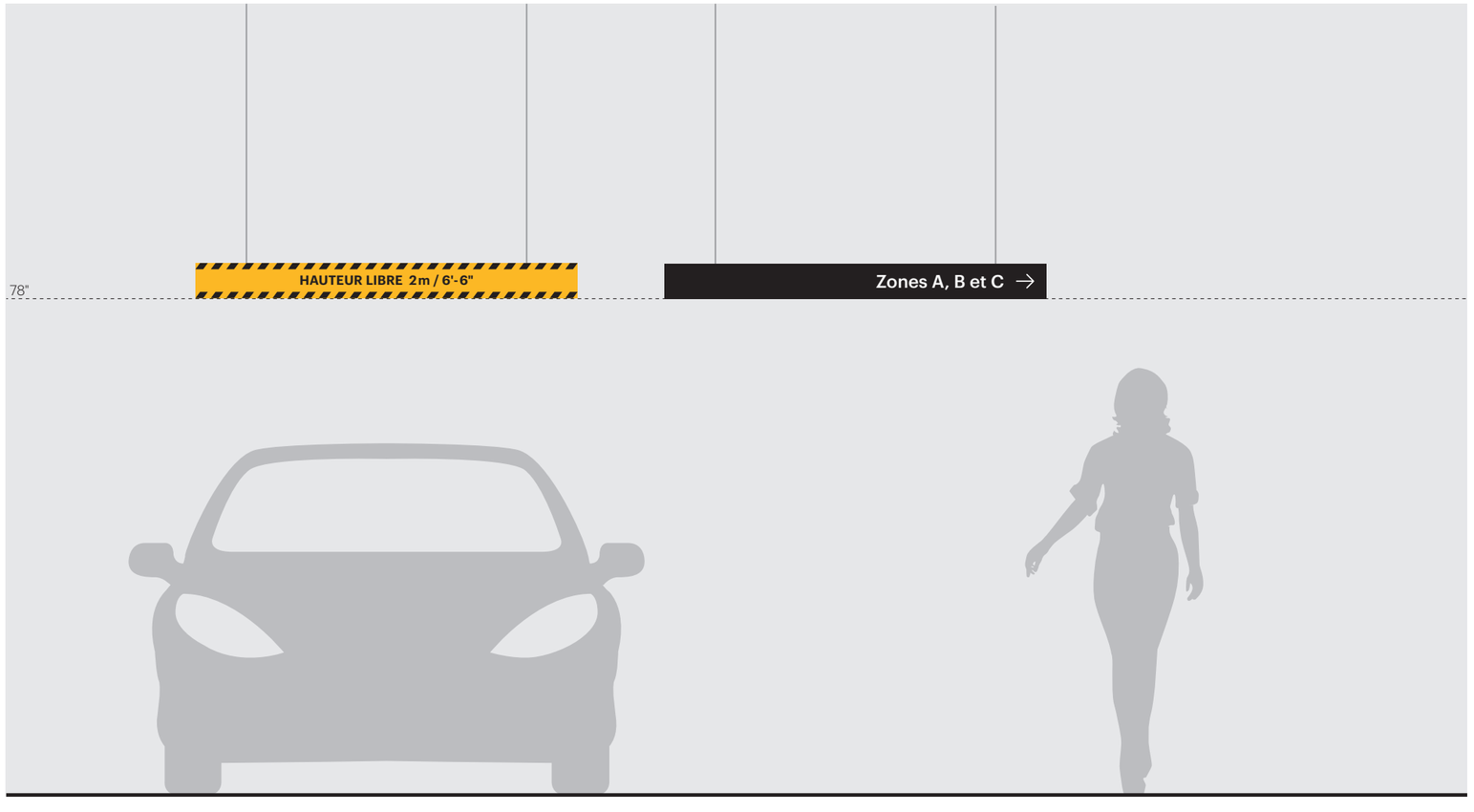
ITM / ITM.E / ITM.S
Pictogramme installé au mur pour identifier un local technique.

IN
L'identification de niveau est installée à l'intérieur des cages d'escalier. Elle sert à identifier le numéro de l'escalier de secours et le niveau. Le texte et le pictogramme sont tactiles et accompagnés de braille. Cet élément est conforme aux normes du *Code du bâtiment du Québec*.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (IHL - DS.S)



IHL Identification
hauteur libre
60" x 5,5"

DS.S Directionnel -
suspendu - stationnement
60" x 5,5"

Fonction

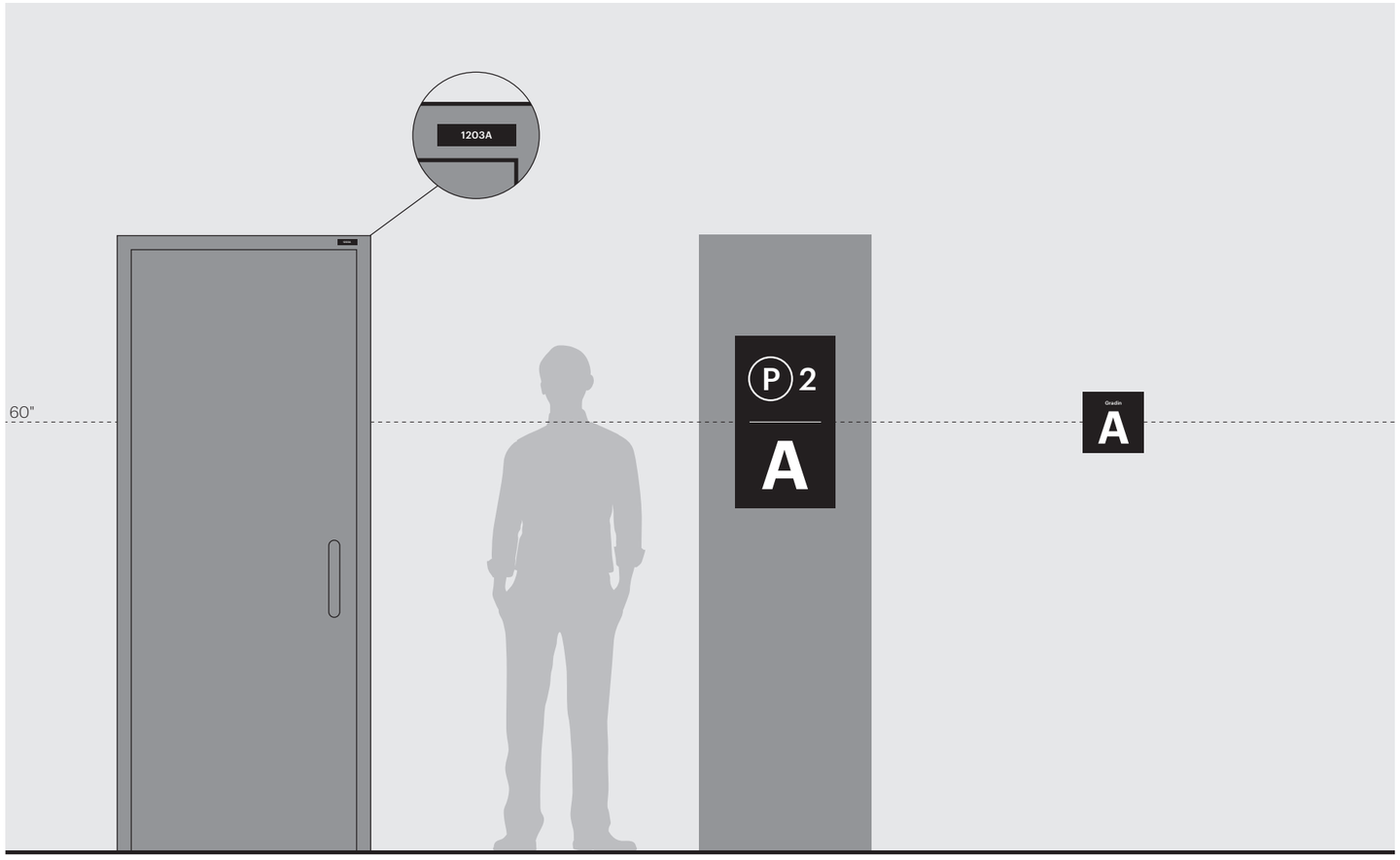
IHL
Cet élément permet d'identifier la hauteur libre disponible dans un garage ou un stationnement intérieur lorsque celle-ci est inférieure à celle affichée à l'entrée.

DS.S
Le directionnel - suspendu - stationnement est installé dans les zones décisionnelles d'un stationnement intérieur afin de diriger et de valider la direction vers l'entité recherchée.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Éléments opérationnels et techniques (NT - IZM - IGM)



NT Numéro technique
2,75" x 0,75"

IZM Identification de zone - mural
14" x 24"

IGM Identification de gradin - mural
8,5" x 8,5"

Fonction

NT
Numéro technique servant à l'identification d'un local selon les normes du *Guide des standards de construction de la Ville de Laval*.

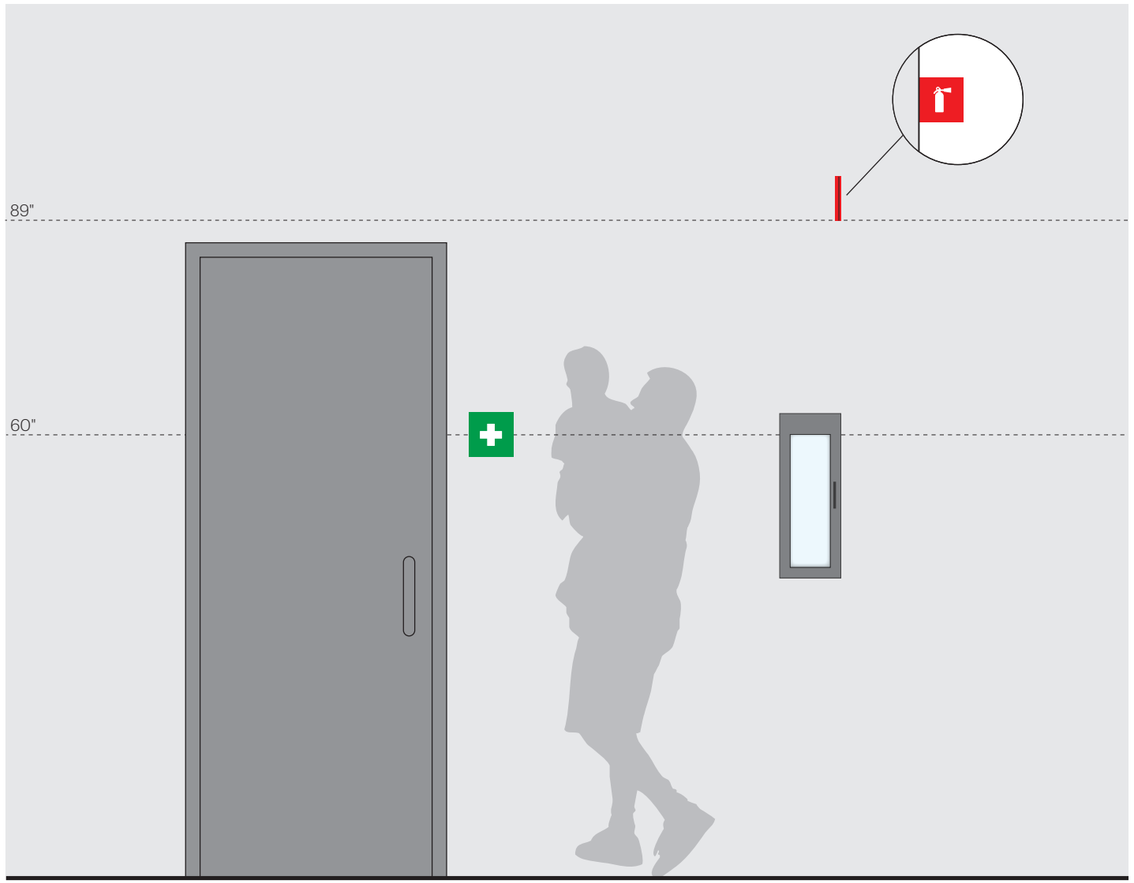
IZM
L'identification de zone - mural est spécifique au stationnement et permet de numéroter une zone pour en faciliter le repérage.

IGM
L'identification de gradin - mural codifie une zone de gradins et peut indiquer possiblement le nombre de places disponibles.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Santé et sécurité (ISSM - ISSP)



ISSM Identification santé sécurité - mural
6" x 6"

ISSP Identification santé sécurité - potence
6" x 6"

Fonction

ISSM
Pictogramme installé au mur pour indiquer un service de santé et/ou sécurité.

ISSP
Pictogramme installé en potence pour indiquer un service/ équipement de santé et/ou sécurité.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Famille intérieure

Santé et sécurité (ISU)



ISU Identification de sortie d'urgence - mural 20" x 6"

Fonction
Le type ISU permet d'identifier les portes d'issue de secours à utiliser en cas d'évacuation d'urgence.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Contexte d’application

Table des matières

CONTEXTE D’APPLICATION

Principes d’acheminement 6.2

Scénario d’acheminement type 6.3

Applications selon le type de site 6.4

Tableaux récapitulatifs

- Éléments extérieurs 6.5
- Éléments intérieurs 6.11

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Principes d'acheminement

Les différents éléments signalétiques présentés dans ce guide sont autant d'outils mis à disposition par la Ville de Laval pour orienter les personnes à travers des sites nombreux et variés. La sélection de ceux-ci doit être faite en respectant des critères normatifs (notamment en respectant les règlements d'urbanisme en vigueur), des critères architecturaux et fonctionnels comme l'espace disponible mais aussi en se basant sur une analyse approfondie des besoins d'acheminement.

L'analyse doit considérer l'ensemble du parcours utilisateur, de l'extérieur vers l'intérieur. Les scénarios d'acheminement sont spécifiques à chaque site et sont intrinsèquement liés à leur complexité (nombre de services offerts, particularités architecturales, etc.).

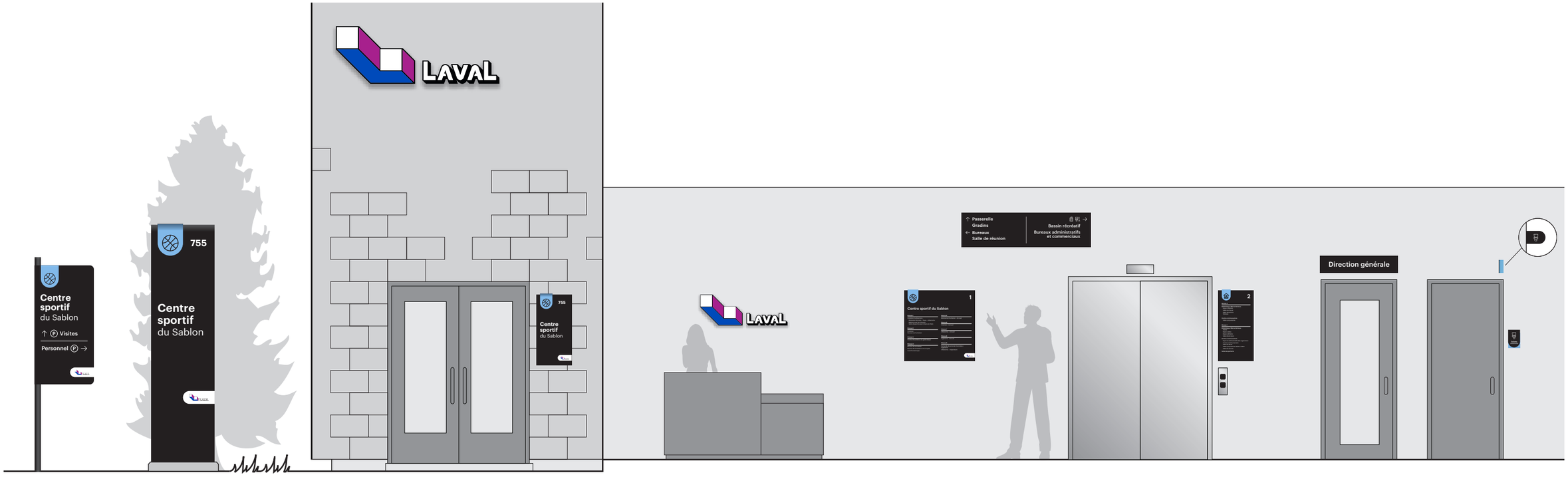
L'analyse permet aussi d'identifier les éléments d'information recherchés par les personnes en visite et de les hiérarchiser dans une séquence logique. Celles-ci sont de ce fait accompagnées dans leur parcours et repèrent seulement l'information qui leur est utile en matière de prise de décision. La hiérarchisation des informations et les messages qui en découlent dicteront, eux, le format des éléments requis.

L'objectif clé du programme signalétique déployé sur un lieu est d'accompagner les visiteurs et visiteuses pour éliminer tout doute dans leur parcours.

En soutien aux utilisateurs et utilisatrices du guide, l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval peut aider dans l'analyse des besoins et la validation de différents scénarios d'acheminement possibles.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Scénario d’acheminement type



Les premiers éléments avec lesquels la population est en contact ont pour but d’identifier le site et de diriger vers les accès disponibles ainsi que les services primaires recherchés.

Logo sur immeuble : il permet un appel à distance et confirme l’arrivée sur un site de la Ville de Laval.

Identification sur immeuble : elle est placée stratégiquement aux accès et donc valide à nouveau le site dans lequel on s’apprête à entrer.

Cet espace est une occasion de saluer les citoyens, citoyennes, les personnes en visite et les membres du personnel grâce à l’utilisation de la signature et/ou du logo d’accueil.

Les répertoires et les éléments directionnels sont à choisir selon les services offerts et la complexité du site. Ils permettent de s’orienter efficacement dans les espaces intérieurs du site.

Les éléments d’identification de locaux, services ou départements confirment la destination recherchée.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Applications selon le type de site

Afin de faciliter l’application de la famille signalétique aux sites existants et futurs de la Ville de Laval, un tableau récapitulatif des différents contextes d’application a été créé. Cet outil permet de trouver rapidement les éléments essentiels à un projet de signalétique efficace selon le type de site possible.

Pour ce faire, les éléments de la famille signalétique au complet y sont répertoriés selon leurs possibles contextes d’intervention (bâtiments administratifs, espaces culturels et bibliothèques, centres communautaires, sports, parcs et espaces publics, sites techniques, marqueurs territoriaux, santé et sécurité).

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Marqueurs identitaires (en développement)	Entrée de Ville - grand	**EV.1**										x
	Entrée de Ville - grand - lumineux	**EV.1.L**		x								x
	Entrée de Ville - petit	**EV.2**										x
	Entrée de Ville - petit - lumineux	**EV.2.L**		x								x
	Panneau information dynamique - 1 écran (simple-face)	**PID.1**		x								x
	Panneau information dynamique - 2 écrans (double-face)	**PID.2**		x								x
Identification logo Laval	Grand	**ILL.1**	200 x 72			x		x	x	x		
	Moyen	**ILL.2**	153 x 54			x	x	x	x	x		
	Petit	**ILL.3**	102 x 36			x	x	x	x	x		
	Grand - lumineux	**ILL.1.L**	200 x 72	x		x		x	x	x		
	Moyen - lumineux	**ILL.2.L**	153 x 54	x		x	x	x	x	x		
	Petit - lumineux	**ILL.3.L**	102 x 36	x		x	x	x	x	x		
	Sur vitre	**ILL.3.V**	102 x 36			x	x	x	x	x		
Identification lettrage sur immeuble	Grand - sur rail	**ILI.1.R**	variable x 16			x	x	x	x	x		
	Moyen - sur rail	**ILI.2.R**	variable x 12			x	x	x	x	x		
	Petit - sur rail	**ILI.3.R**	variable x 8			x	x	x	x	x	x	
	Grand - lumineux - sur rail	**ILI.1.L.R**	variable x 16	x			x	x	x			
	Moyen - lumineux - sur rail	**ILI.2.L.R**	variable x 12	x			x	x	x			
	Grand - lumineux	**ILI.1.L**	variable x 16	x			x	x	x			
	Moyen - lumineux	**ILI.2.L**	variable x 12	x			x	x	x			
	Grand - suspendu	**ILI.1.S**	variable x 16			x	x	x	x	x		
	Moyen - suspendu	**ILI.2.S**	variable x 12			x	x	x	x	x		
	Petit - suspendu	**ILI.3.S**	variable x 8			x	x	x	x	x	x	
	Grand - lumineux - suspendu	**ILI.1.L.S**	variable x 16	x			x	x	x			
	Moyen - lumineux - suspendu	**ILI.2.L.S**	variable x 12	x			x	x	x			
	Numéro civique (4 chiffres)	**NC**	variable x 8		x	x	x	x	x	x		

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Identification d'édifice	Grand	**IE.1**	120 x 36			x	x	x	x	x		
	Moyen	**IE.2**	90 x 28		x	x	x	x	x	x		
	Petit	**IE.3**	60 x 18		x	x	x	x	x	x	x	
	Petit - vertical	**IE.4**	18 x 36		x	x	x	x	x	x	x	
	Site technique - mural	**IE.5M**	23,622 x 29,5276							x		
	Site technique - sur clôture	**IE.5C**	23,622 x 29,5276							x		
	Site technique - sur poteau	**IE.5P**	23,622 x 29,5276 poteau 2 x 108							x		
	Grand - lumineux	**IE.1.L**	120 x 36	x			x	x	x			
	Moyen - lumineux	**IE.2.L**	90 x 28	x			x	x	x			
	Petit - lumineux	**IE.3.L**	60 x 18	x			x	x	x			
	Vinyle	**IE.V**	variable			x	x	x	x	x	x	
Éléments d'identification de parcs	Identification de parc sur poteau	**IPP**	30 x 48 poteau 3 x 118		x						x	
	Stèle de parc - grand	**SP.1**	18 x 120		x						x	
	Stèle de parc - petit	**SP.2**	15 x 96		x						x	
	Nom d'équipement - mural	**NEM**	23,622 x 17,7165								x	
	Nom d'équipement - sur clôture	**NEC**	23,622 x 17,7165		x						x	
	Nom d'équipement - sur poteau	**NEP**	23,622 x 17,7165 poteau 2 x 88		x						x	

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Stèle d'identification	Grand	**SI.1**	40 x 144			x		x	x			
	Moyen	**SI.2**	32 x 120			x	x	x	x	x		
	Petit	**SI.3**	28 x 96		x	x	x	x	x	x		
	Grand - lumineux	**SI.1.L**	40 x 144	x				x	x			
	Moyen - lumineux	**SI.2.L**	32 x 120	x			x	x	x			
	Petit - lumineux	**SI.3.L**	28 x 96	x			x	x	x			
Directionnel véhiculaire	Sur poteau - grand	**DVP.1**	30 x 60 poteau 3 x 108			x	x	x	x	x		x
	Sur poteau - moyen	**DVP.2**	30 x 48 poteau 3 x 108		x	x	x	x	x	x		x
	Sur poteau - petit	**DVP.3**	30 x 36 poteau 3 x 108		x	x	x	x	x	x		x
	Stèle - grand	**SDV.1**	40 x 144			x		x	x			
	Stèle - moyen	**SDV.2**	32 x 120			x	x	x	x			
	Stèle - petit	**SDV.3**	28 x 96		x	x	x	x	x			
	Stèle - grand - lumineux	**SDV.1.L**	40 x 144					x	x			
	Stèle - moyen - lumineux	**SDV.2.L**	32 x 120				x	x	x			
	Stèle - petit - lumineux	**SDV.3.L**	28 x 96				x	x	x			
Directionnel piétonnier	Sur poteau - 1 latte	**DPP.1**	30 x 6 (1 latte) poteau 3 x 118		x	x						x
	Sur poteau - 2 lattes	**DPP.2**	30 x 6 (2 lattes) poteau 3 x 118		x	x						x
	Sur poteau - 3 lattes	**DPP.3**	30 x 6 (3 lattes) poteau 3 x 118		x	x						x
	Sur poteau - 4 lattes	**DPP.4**	30 x 6 (4 lattes) poteau 3 x 118		x	x						x

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Réglementation	Identification règlement - mural	**IRM.E**	8,5 x 11,5		x	x	x	x	x	x	x	
	Identification règlement - mural - vinyle	**IRM.E.V**	8,5 x 11,5		x	x	x	x	x	x	x	
	Identification règlement - mural	**IRM.1.E**	23,622 x 23,622			x	x	x	x	x		
	Identification règlement - mural - vinyle	**IRM.1.E.V**	23,622 x 23,622			x	x	x	x	x		
	Identification règlement - mural	**IRM.2.E**	8,5 x 14		x	x	x	x	x	x	x	
	Identification règlement - mural - vinyle	**IRM.2.E.V**	8,5 x 14		x	x	x	x	x	x	x	
	Identification règlement - mural	**IRM.3.E**	8,5 x 3		x							
	Identification règlement - mural - vinyle	**IRM.3.E.V**	8,5 x 3		x							
	Identification règlement - mural	**IRM.4.E**	36 x 36						x		x	
	Identification règlement - mural	**IRM.5.E**	48 x 48						x		x	
	Identification règlement - mural	**IRM.6.E**	20 x 14						x		x	
(en attente)	Identification règlement - mural	**IRM.8M.E**	23,622 x 23,622			x	x	x	x	x	x	
(en attente)	Identification règlement - sur poteau	**IRM.8P.E**	23,622 x 23,622 poteau existant			x	x	x	x	x	x	
	Identification règlement - mural	**IRM.9.E**	36 x 42						x		x	
	Identification règlement - mural	**IRM.10.E**	48 x 60						x		x	
	Identification règlement - mural	**IRM.11.E**	48 x 64						x		x	
	Règlement de parc - mural	**RPM**	23,622 x 23,622								x	
	Règlement de parc - sur clôture	**RPC**	23,622 x 23,622		x						x	
	Règlement de parc - sur poteau	**RPP**	23,622 x 23,622 poteau 2 x 108		x						x	

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Horaire	Panneau mural	**PHM**	23,622 x 23,622			x	x	x	x	x	x	
	Panneau sur clôture	**PHC**	23,622 x 23,622		x					x	x	
	Panneau sur poteau	**PHP**	23,622 x 23,622 poteau 2 x 108		x					x	x	
	Vinyle	**VH**	variable		x	x	x	x	x	x	x	
Éléments d'information et d'interprétation	Panneau d'interprétation - mural - grand	**PIM.1.E**	18 x 18		x	x	x	x	x		x	
	Panneau d'interprétation - mural - petit	**PIM.2.E**	10 x 10		x	x	x	x	x		x	
	Podium d'interprétation - grand	**POI.1**	14 x 52,375		x	x	x	x	x		x	
	Podium d'interprétation - petit	**POI.2**	10 x 48,875		x	x	x	x	x		x	
	Relais d'information	**RI**	28 x 96		x			x			x	
	Relais d'information numérique - 1 écran (simple-face)	**RIN**	28 x 96	x				x			x	
	Vignette d'information - sur poteau	**VIP.1**	12 x 34,5 poteau 2 x 88		x			x			x	
	Vignette d'information - sur poteau	**VIP.2**	12 x 34,5 poteau 3" existant		x			x			x	
Éléments opérationnels et techniques	Identification d'entrée et de sortie véhicule	**IESV**	220 x 24			x	x	x	x			
	Identification hauteur libre	**IHL.E**	196 x 18			x	x	x	x			
	Identification porte de garage	**IPG**	variable x 20			x	x	x	x	x		
	Identification technique - mural	**ITM.E**	6 x 6			x	x	x	x	x	x	
Identification de département	Identification de département - mural	**IDM.E**	36 x 8					x		x	x	
	Identification de département - potence	**IDP.E**	27 x 6								x	

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments extérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	LUMINEUX	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS	MARQUEURS TERRITORIAUX
Identification de service	Identification de service - mural avec braille	**ISM.E**	6 x 9,25		x					x	x	
	Identification de service - mural	**ISM.1.E**	17 x 17			x	x	x	x	x	x	
	Identification service - potence	**ISP.E**	8,875 x 6		x						x	
	Directionnel service - potence	**DSP.E**	12 x 6		x						x	
	Identification de stationnement réservé - mural	**ISRM**	17,625 x 5,875		x	x	x	x	x	x		
	Identification de stationnement réservé - sur poteau	**ISRP**	17,625 x 5,875 poteau 2 x 36		x	x	x	x	x	x		
Santé et sécurité	Identification de point de rassemblement - sur clôture	**IPRC**	23,622 x 23,622		x	x	x	x	x	x	x	
	Identification de point de rassemblement - sur poteau	**IPRP**	23,622 x 23,622 poteau existant		x	x	x	x	x	x	x	
	Identification santé sécurité - mural	**ISSM.E**	6 x 6			x	x	x	x	x	x	
	Identification santé sécurité - potence	**ISSP.E**	6 x 6			x	x	x	x	x	x	
	Balise de sécurité - bois	**BSB**	6 x 6								x	

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Logo et signature	Logo accueil	**LA**	44 x 15,5		x	x	x	x		
	Signature accueil	**SA**	44 x 12,8125	x	x	x	x	x		
	Signature organisme	**SO**	variable	x		x	x	x		
Répertoire	Général - grand	**RG.1**	54 x 36	x	x	x	x	x		
	Général - moyen	**RG.2**	36 x 36	x	x	x	x	x		
	Général - petit	**RG.3**	18 x 36	x	x	x	x	x	x	
	Ascenseur	**RA**	18 x 36	x	x	x	x	x		
	Directionnel	**RD**	18 x 36	x	x	x	x	x	x	
Identification de local	Mural	**ILM**	8,5 x 4,25	x	x	x	x	x	x	x
	Mural (cubicule)	**ILM.1**	8,5 x 4,25		x	x	x	x		
	Mural (bureau)	**ILM.2**	8,5 x 4,25		x	x	x	x		
	Mural avec braille	**ILMB**	8,5 x 4,25	x	x	x	x	x	x	x
Identification de département	Suspendu - grand	**IDS.1**	48 x 8	x	x	x	x	x	x	
	Suspendu - petit	**IDS.2**	36 x 8	x	x	x	x	x	x	
	Mural	**IDM**	36 x 8	x	x	x	x	x	x	x
	Potence	**IDP**	27 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Lettrage - mural	**LDM**	variable x 10			x	x	x		

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Identification de service	Mural avec braille	**ISM**	6 x 9,25	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	**ISM.V**	variable x 8		x	x	x	x		
	Mural - grand pictogramme - vinyle	**ISM.1.V**	variable x 48		x	x	x	x		
	Mural - petit pictogramme - vinyle	**ISM.2.V**	variable x 12			x	x			
	Mural - grand chiffre - vinyle	**ISM.3.V**	variable x 36					x		x
	Potence	**ISP**	8,875 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Lettrage découpé - comptoir	**LDC**	variable x 4,5		x	x	x	x		
	Identification de numéro de comptoir	**INC**	6 x 7,5		x		x			
Éléments directionnels muraux	Service - potence	**DSP**	12 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Grand	**DM.1**	28 x 16	x	x	x	x	x	x	x
	Moyen	**DM.2**	28 x 12	x	x	x	x	x	x	x
	Petit	**DM.3**	28 x 8	x	x	x	x	x	x	x
	En hauteur - grand	**DM.4**	60 x 16		x	x	x	x		
	En hauteur - petit	**DM.5**	36 x 16		x	x	x	x		
Éléments directionnels suspendus	Grand	**DS.1**	72 x 16		x	x	x	x		
	Moyen	**DS.2**	60 x 16	x	x	x	x	x		
	Petit	**DS.3**	36 x 16	x	x	x	x	x	x	x

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Règlement	Mural	**IRM**	8,5 x 11,5	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	**IRM.V**	8,5 x 11,5	x	x	x	x	x	x	x
	Mural	**IRM.1**	24 x 24		x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	**IRM.1.V**	24 x 24		x	x	x	x	x	x
	Mural	**IRM.2**	8,5 x 14	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	**IRM.2.V**	8,5 x 14	x	x	x	x	x	x	x
	Mural	**IRM.3**	8,5 x 3	x	x	x	x	x		x
	Mural - vinyle	**IRM.3.V**	8,5 x 3	x	x	x	x	x		x
	Mural	**IRM.4**	36 x 36					x		x
	Mural	**IRM.5**	48 x 48					x		x
	Mural	**IRM.6**	20 x 14					x		x
	Mural	**IRM.7**	6,75 x 4,875	x	x	x	x	x		x
(en attente)	Mural	**IRM.8**	20 x 14		x	x	x	x	x	x
	Mural	**IRM.9**	36 x 42					x		x
	Mural	**IRM.10**	48 x 60					x		x
	Mural	**IRM.11**	48 x 64					x		x

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Tableau récapitulatif

Éléments intérieurs

	TYPE	CODE	DIMENSIONS (POUCES)	PATRIMOINE	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	CENTRES COMMUNAUTAIRES	ESPACES CULTURELS ET BIBLIOTHÈQUES	SPORTS	SITES TECHNIQUES	PARCS ET ESPACES PUBLICS
Santé et sécurité	Mural	**ISSM**	6 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Potence	**ISSP**	6 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Mural - vinyle	**ISU**	20 x 6	x	x	x	x	x	x	x
Information variable	Porte-nom - papier 8,5 x 1,8125	**PN**	8,5 x 2,375			x			x	
	Vitrine à information variable - papier 11 x 17	**VIV.1**	11 x 17,5625	x	x	x	x	x	x	x
	Vitrine à information variable - papier 8,5 x 11	**VIV.2**	8,5 x 11,5625	x	x	x	x	x	x	x
	Vitrine à information variable - papier 8,5 x 5,5	**VIV.3**	8,5 x 6,0625				x			
	Vitrine à information variable - papier 17 x 11	**VIV.4**	17 x 11,5625		x	x	x	x	x	x
Élément d'interprétation	Panneau d'interprétation - mural - grand	**PIM.1**	18 x 18	x	x	x	x	x		x
	Panneau d'interprétation - mural - petit	**PIM.2**	10 x 10	x	x	x	x	x		x
Éléments opérationnels et techniques	Identification de niveau avec braille	**IN**	7,5 x 9,25	x	x	x	x	x	x	x
	Numéro technique	**NT**	2,75 x 0,75	x	x	x	x	x	x	x
	Identification de gradin - mural	**IGM**	8,5 x 8,5					x		
	Identification technique - mural	**ITM**	6 x 6	x	x	x	x	x	x	x
	Identification technique - mural - stationnement	**ITM.S**	6 x 6		x	x	x	x		
	Identification hauteur libre - stationnement	**IHL**	60 x 5,5		x	x	x	x		
	Directionnel - suspendu - stationnement	**DS.S**	60 x 5,5		x	x	x	x		
	Identification de zone - mural - stationnement	**IZM**	14 x 24		x	x	x	x		

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Spécifications graphiques

Table des matières

SPÉCIFICATIONS GRAPHIQUES

Spécifications graphiques	7.2
Généralités	7.3
Logique de contenus	7.5
Bloc principal	7.6
Bloc secondaire - service	7.7
Bloc - adresse civique	7.8
Logique directionnelle	7.9
Bloc secondaire - directionnel	7.11
Grilles graphiques	7.12
RG et RA - principes graphiques	7.63
DM - principes graphiques	7.69
DS - principes graphiques	7.74
Index	7.96

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Spécifications graphiques

Les éléments de la famille signalétique ont été conçus de façon à respecter une logique graphique cohérente et adaptée à un contexte d’implantation pour l’ensemble des interventions.

Les détails des ces éléments de logique sont expliqués dans les pages suivantes afin de comprendre et décliner chaque élément adéquatement selon ses propres contenus.

Les visuels sont à titre de référence seulement et des gabarits sont disponibles dans la boîte à outils.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités

Code de couleurs

Deux (2) couleurs codifient les indications appliquées aux grilles graphiques :

- Le bleu est réservé aux dimensions fixes propres à chacun des éléments, qui ne peuvent être modifiées : les marges, la taille de la pastille, la taille du logo avec sa zone de protection ainsi que celle des flèches et des pictogrammes.
- Le magenta est utilisé pour détailler les dimensions de contenu variable régi, lui aussi, par des ratios : vocation, nom, services et messages.



Ratios

Les principes graphiques démontrés ici respectent des ratios (principalement d'une valeur X, mais aussi d'une valeur Y ou Z au besoin) afin d'assurer une constance entre les proportions des différents contenus. Ces ratios sont basés sur la lettre référente X en majuscule.

Taille du texte

En plus de ces principes rationnels, une taille de texte optimale est précisée pour chacun des éléments signalétiques. Toutefois, si cette taille de texte s'avère trop grande, une taille minimale a également été déterminée.

La hauteur de lettrage est minutieusement étudiée pour assurer la lisibilité et l'accessibilité dans un contexte signalétique. Elle est directement liée au format des interventions et aux distances de lecture souhaitées.

Tout ajustement graphique devra être validé au préalable par le Service des communications et du marketing de la Ville de Laval.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

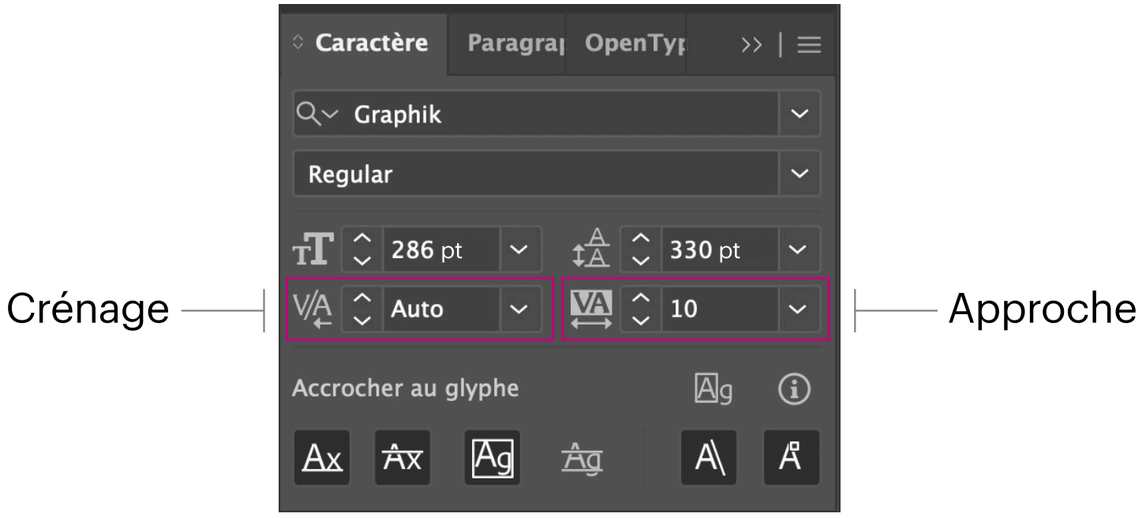
Généralités - suite

Approche (*tracking*)

Pour une lisibilité optimale des messages, l'approche doit être ajustée à une valeur de 10 pour le texte en *Semibold* ou *Medium* et de 5 pour le texte en *Regular*.

Crénage (*kerning*)

Le crénage est, quant à lui, paramétré à « Auto » pour les textes au complet.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Logique de contenus

Plusieurs catégories de contenu se distinguent à travers la famille signalétique. Encore une fois, un principe général guide la mise en place de ces blocs :

Bloc adresse civique

Bloc principal (identification)

Bloc principal (entité)

Bloc secondaire (service)

Bloc secondaire (direction)

Interlignage et espacement

L’espacement des blocs de contenu ainsi que l’interlignage entre chaque ligne de texte ont été pensés pour faciliter la lecture et hiérarchiser les informations efficacement.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Bloc principal

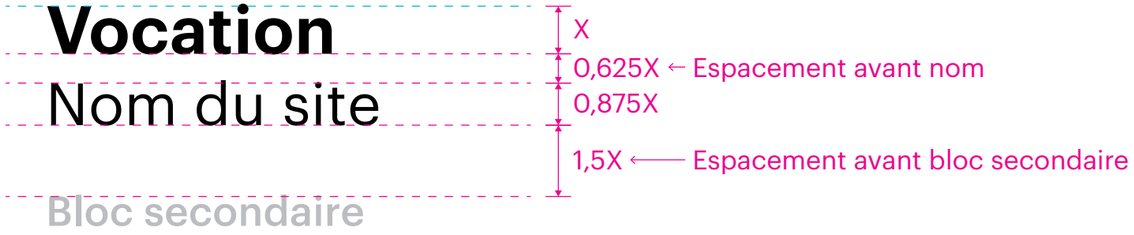
Ratios de X et espacements

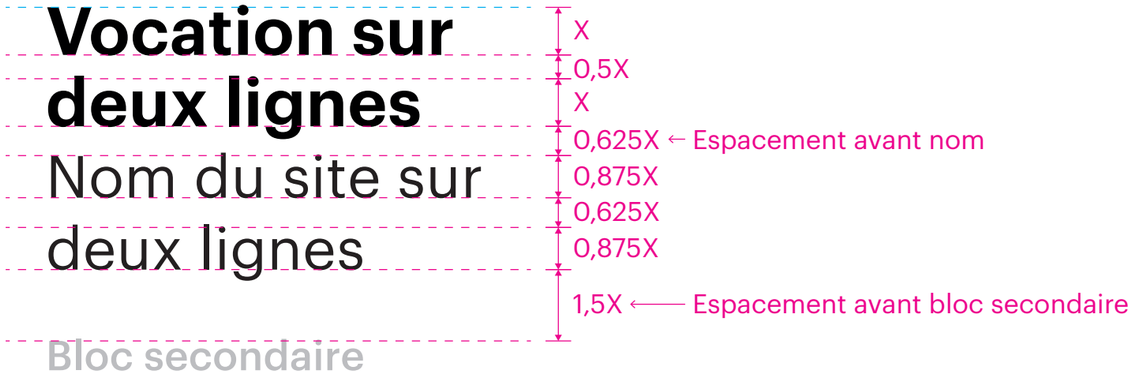
La taille du texte d’un bloc principal est établie en lien avec la largeur de l’élément signalétique en s’assurant que le texte reste à l’intérieur des marges et que les tailles de textes soient entre les hauteurs de X et de X minimum données pour chaque élément.

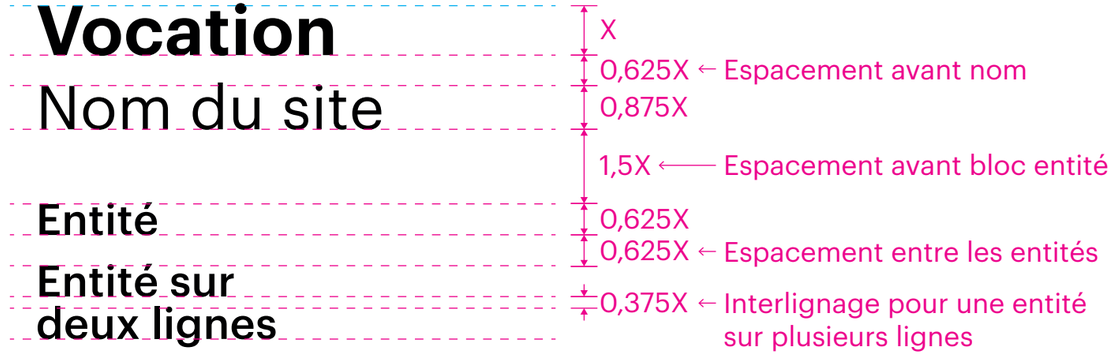
Les graisses de caractère sont Graphik Semibold et Regular.

On obtient la taille de caractère des entités en multipliant le X de la vocation par 0,625.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Medium.







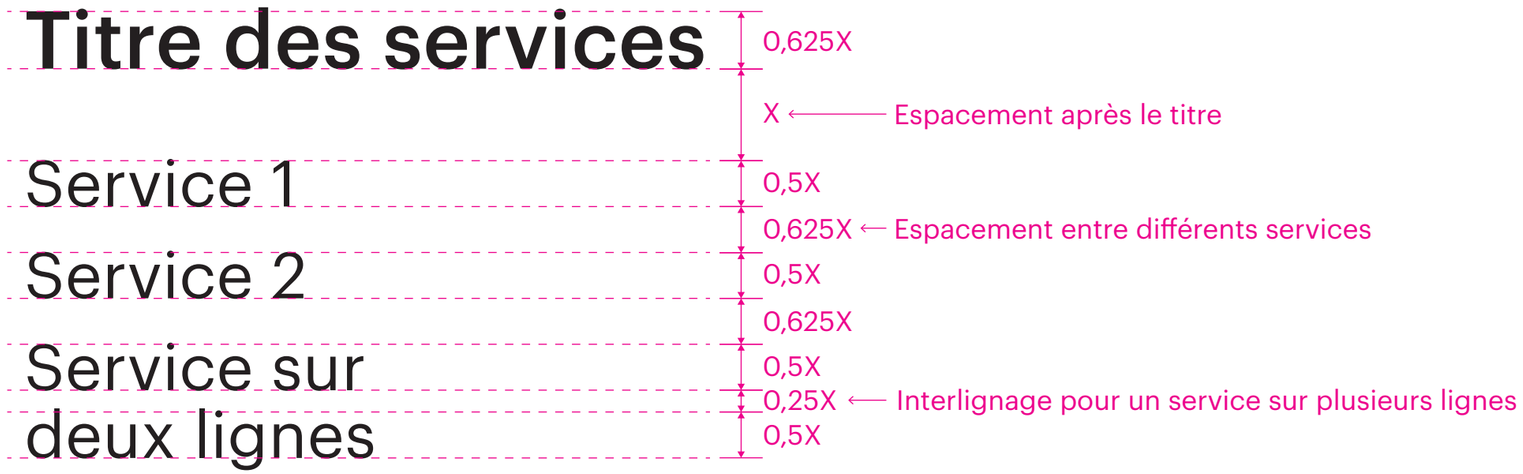
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Bloc secondaire - service

Ratios de X et espacements

La taille du texte d’un bloc secondaire de type service est établie en lien avec celle du bloc principal de l’élément visé. On obtient la taille de caractère des services en multipliant X par 0,5.

Les graisses de caractère sont Graphik Medium et Regular.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

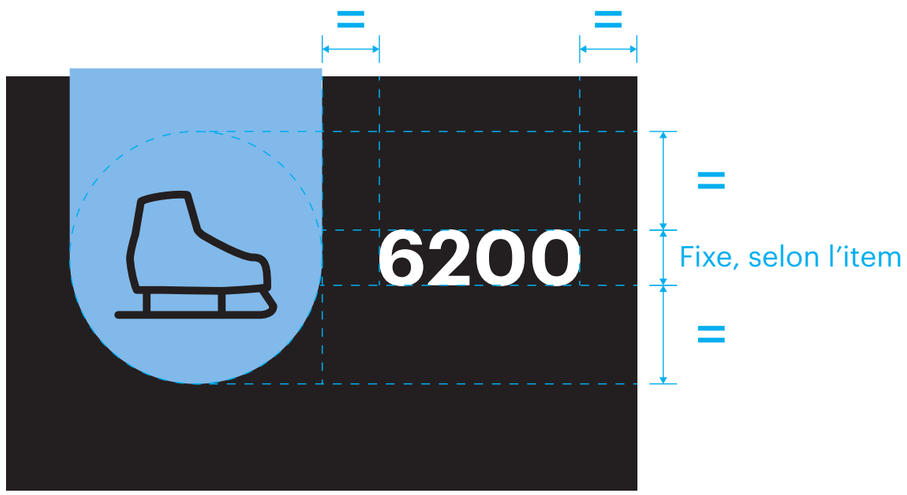
Bloc - adresse civique

Sur éléments verticaux (Stèles et IE.4)

Les chiffres de l’adresse civique sont centrés en largeur entre la pastille bleue et le bord de la stèle et selon la hauteur du cercle de protection de l’icône.

La hauteur des caractères est fixe mais propre à un élément. Elle est indiquée sur chaque grille graphique.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Semibold.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Logique directionnelle

Alignement des flèches

- Une seule flèche est utilisée par direction indépendamment du nombre de messages associés à celle-ci

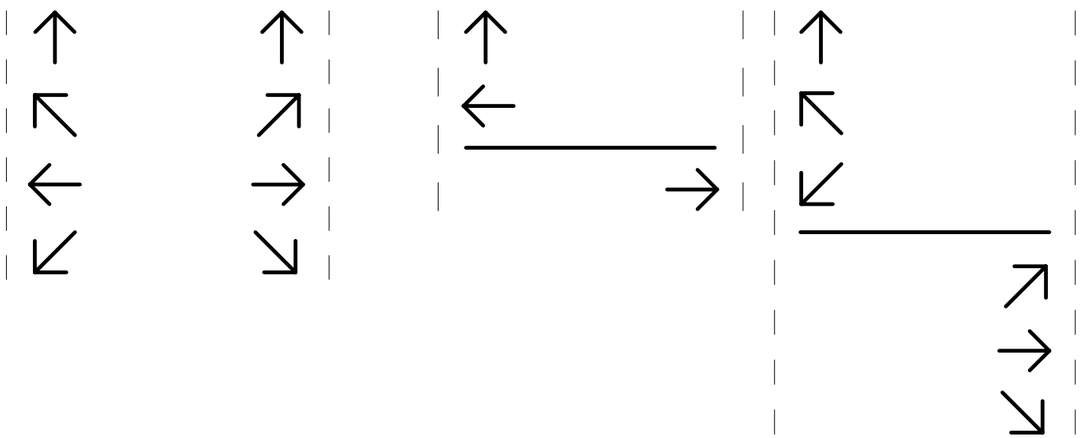
L'alignement des flèches doit être cohérent avec la direction pointée et avec la structure générale de l'élément :

- Une flèche pointant tout droit doit être alignée au bloc de contenu principal
- Une flèche pointant à gauche doit être alignée sur la marge de gauche
- Une flèche pointant à droite doit être alignée sur la marge de droite

1er cas de figure : alignement à la gauche du panneau

2e cas de figure : alignement à la droite du panneau

3e cas de figure :
Directions opposées : toujours prioriser un alignement à la gauche du panneau puis à la droite avec filet séparateur

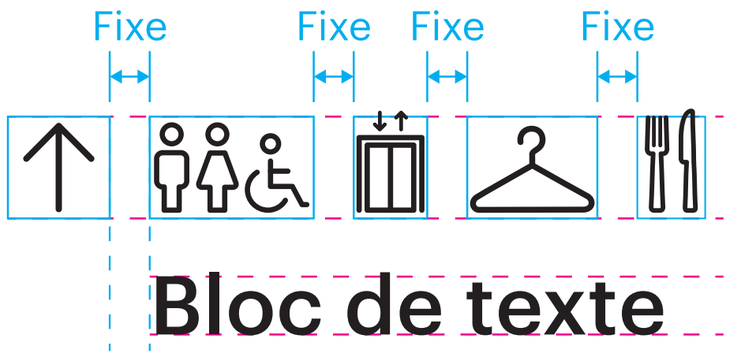


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Logique directionnelle - suite

Ordre des pictogrammes

Une ligne de pictogrammes est toujours alignée avec la flèche et positionnée en premier avant un bloc de texte (flèche / série de pictogrammes).



Lorsqu’un pictogramme est associé à un texte, alors celui-ci est aussi placé avant son texte sur la même ligne et centré par la flèche (flèche / pictogramme / texte).



Filets

Les filets ont des bouts arrondis et s’alignent sur la hauteur ou la largeur de la marge déjà établie. L’épaisseur du filet est précisée sur chaque élément.

Leur fonctionnalité réside dans le fait d’être un outil graphique permettant de créer un équilibre visuel en séparant des flèches alignées aux deux marges opposées (gauche / droite). Les filets se placent toujours au-dessus du texte pointant vers la droite.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

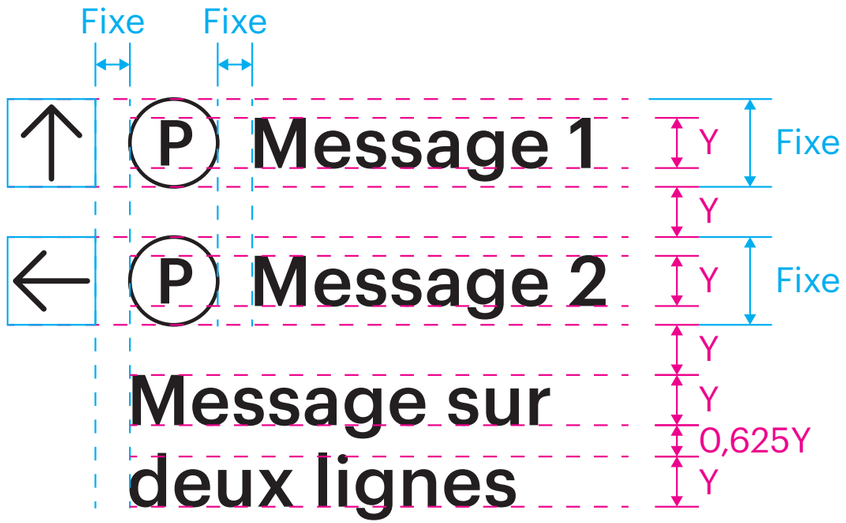
Bloc secondaire - directionnel

Ratios de Y et espacements

L’espace entre la flèche, le pictogramme et son texte associé est fixe mais spécifique à chaque élément. Il est indiqué sur chacune des grilles graphiques.

La hauteur de typographie respecte un ratio d’une valeur Y. Cette même valeur de ratio régit les interlignages et les espacements de ce bloc secondaire.

La graisse de caractère utilisée est Graphik Medium.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Grilles graphiques

Les éléments ayant la même grille graphique sont regroupés de manière à synthétiser les informations et éviter les doublons.

En général, à moins d’indication contraire, les grilles graphiques de la déclinaison d’un élément type sont identiques à l’élément de base :

- Version lumineuse, avec extension **.L**
- Version en vinyle, avec extension **.V**
- Version extérieure, avec extension **.E**

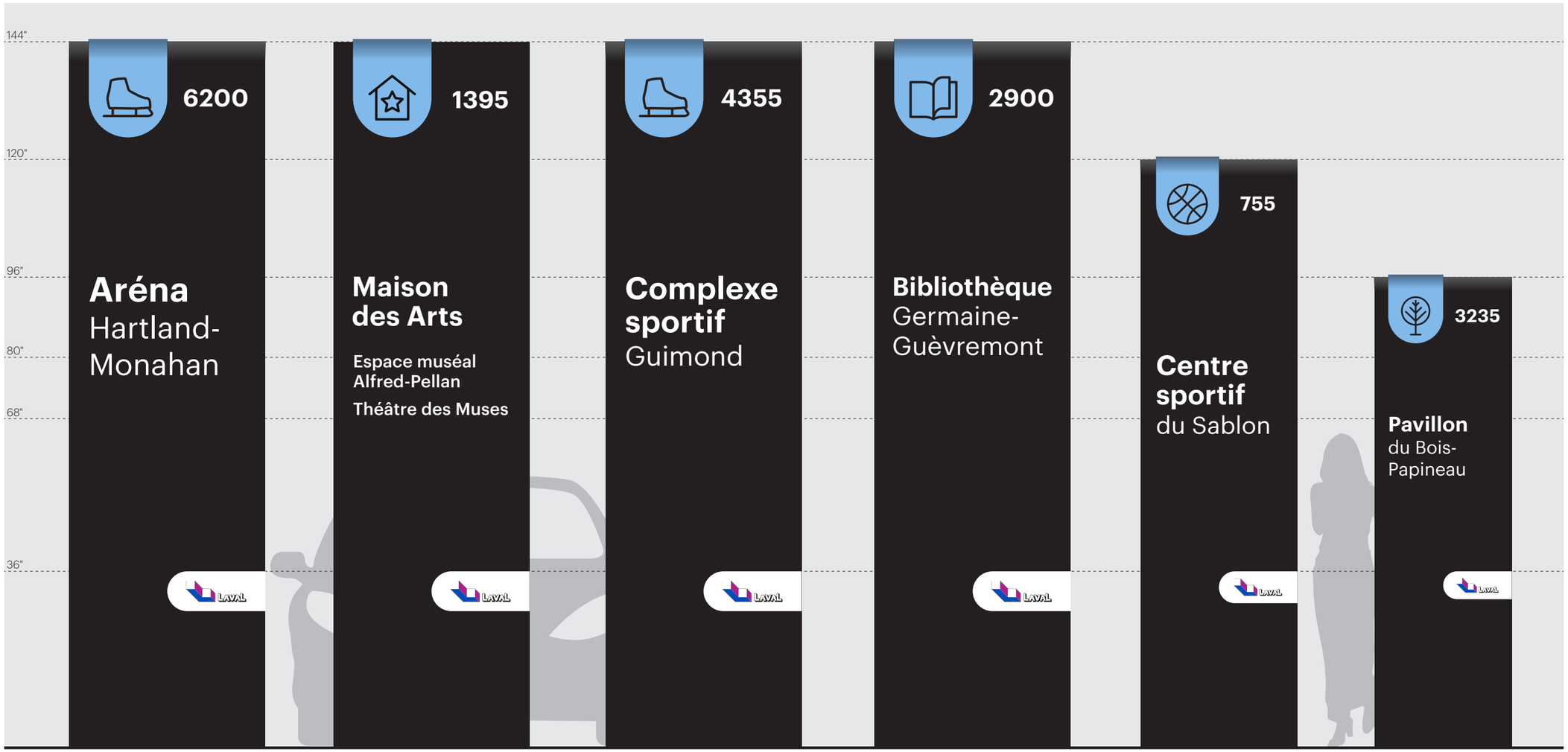
De surcroît, quelques éléments extérieurs sont identiques à leur version intérieure au niveau du graphisme. C’est pourquoi leurs grilles ont également été rassemblées.

Le nom des éléments concernés est systématiquement indiqué dans la page présentant la grille graphique.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type SI

Stèle identification - 3 formats, messages variés



SI.1 / SI.1.L - grand
40" x 144"

SI.2 / SI.2.L - moyen
32" x 120"

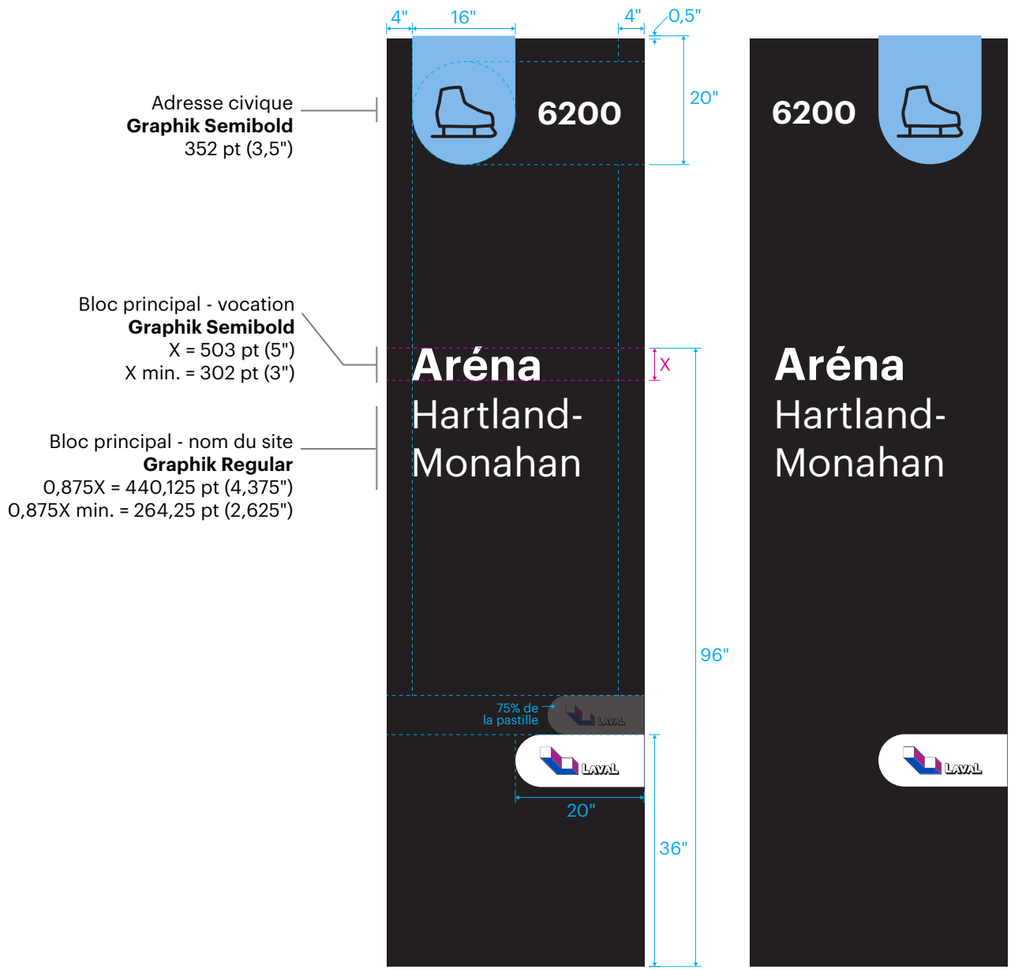
SI.3 / SI.3.L - petit
28" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

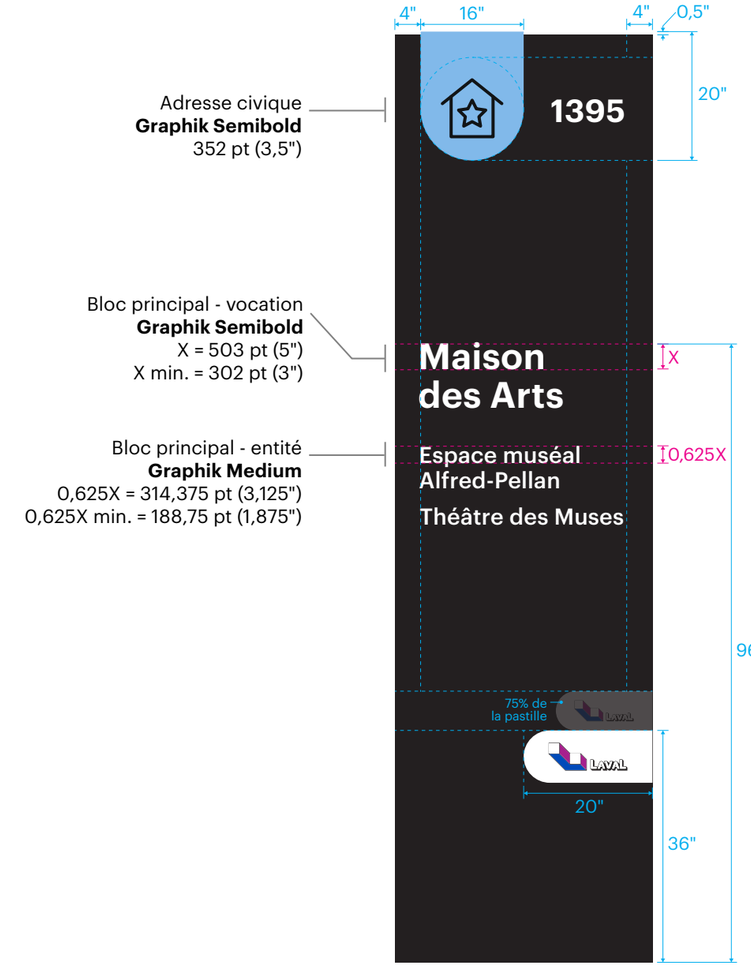
SI.1 Grille graphique

Stèle d'identification - grand



SI.1 / SI.1.L - recto - 40" x 144"

SI.1 / SI.1.L - verso - 40" x 144"



SI.1 / SI.1.L - recto - 40" x 144"
avec entités

Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96" de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille bleue est alignée à droite au verso

Principes : versions lumineuses (.L)

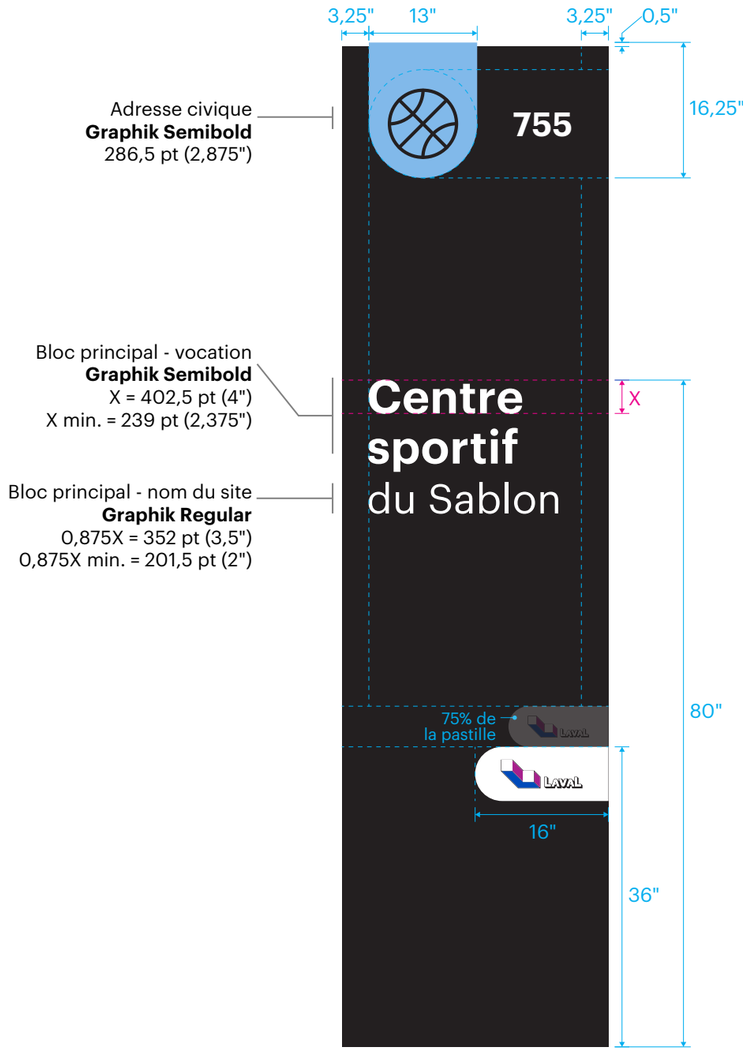
- Les grilles graphiques présentées s'appliquent également aux versions lumineuses des types SI

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

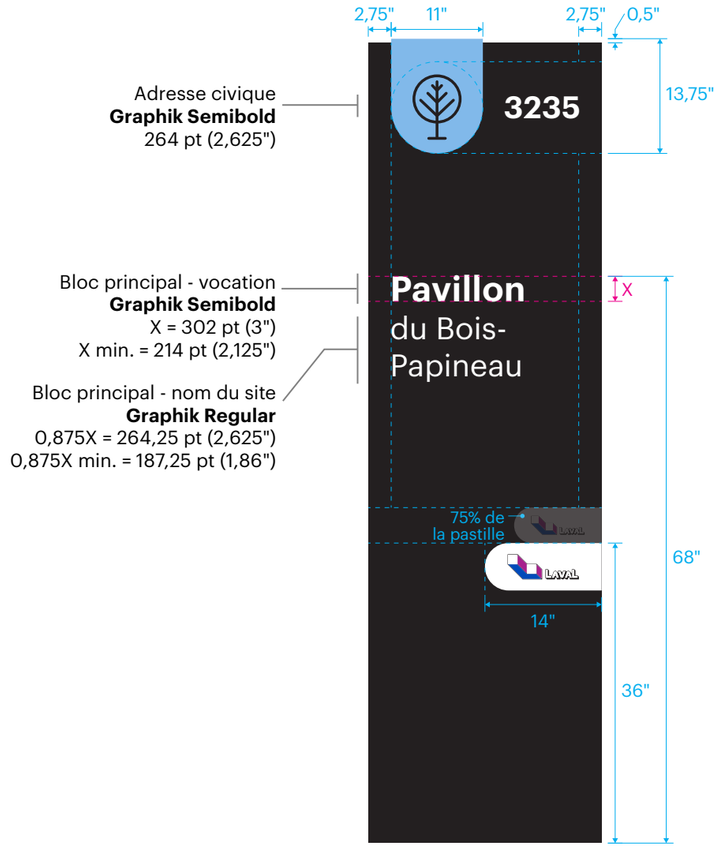
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

SI.2 - SI.3 Grilles graphiques

Stèles d'identification - moyen et petit



SI.2 / SI.2.L - recto - 32" x 120"



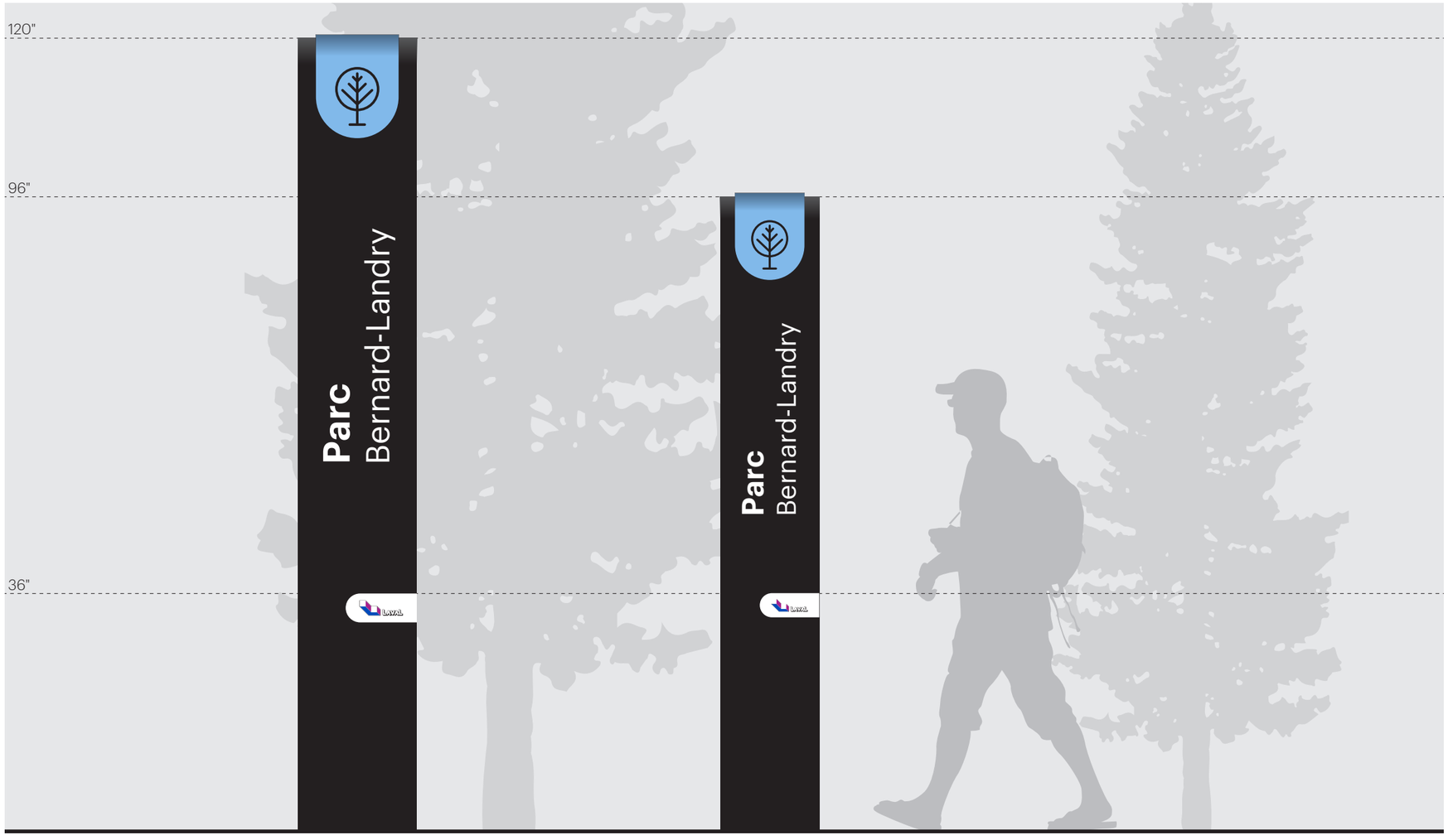
SI.3 / SI.3.L - recto - 28" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

Type SP

Stèle de parc - 2 formats



SP.1 - grand
18" x 120"

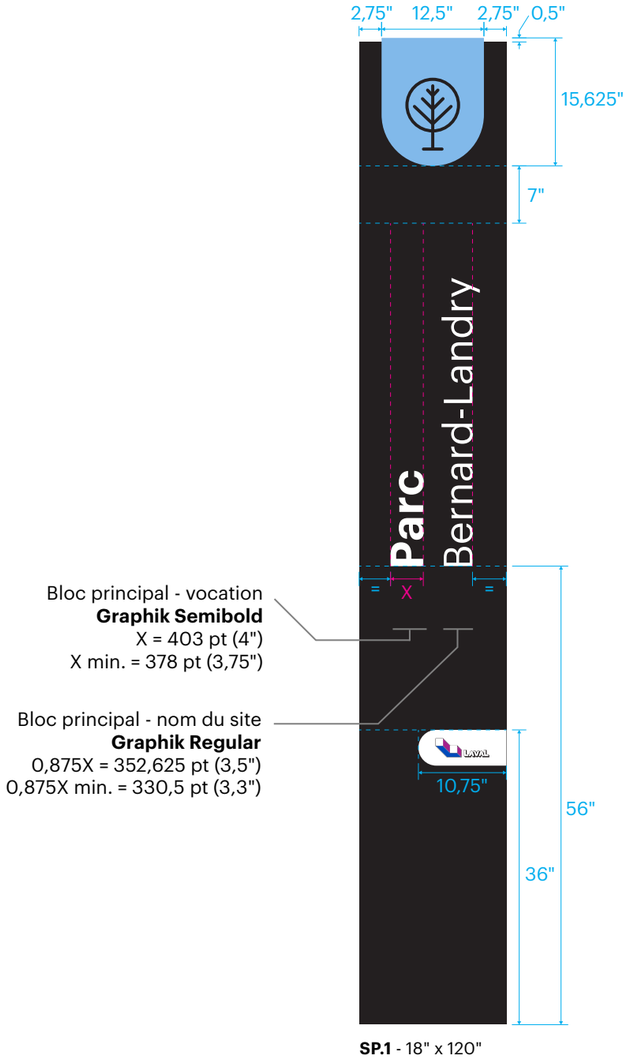
SP.2 - petit
15" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

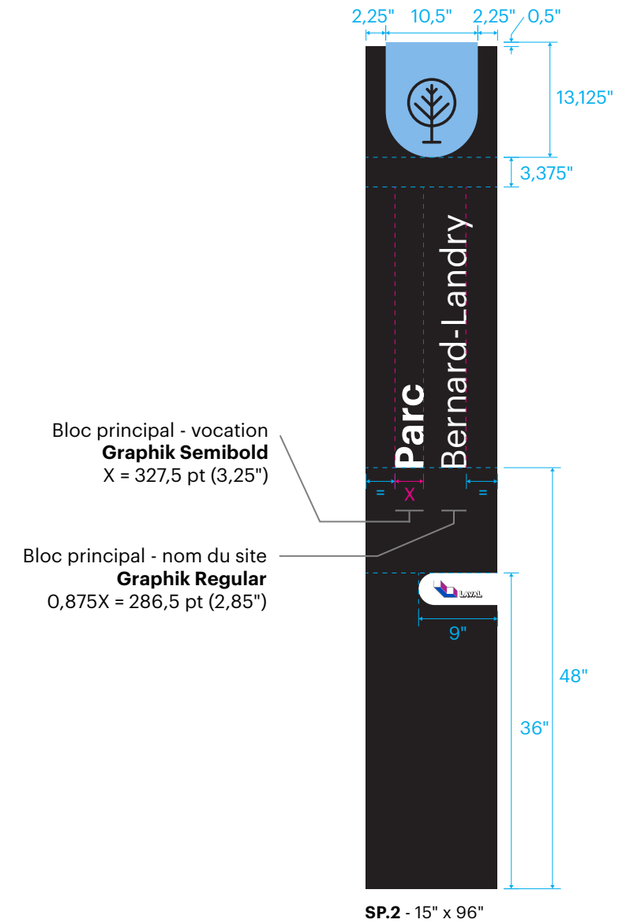
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

SP.1 - SP.2 Grilles graphiques

Stèles de parc - grand et petit



SP.1 - 18" x 120"



SP.2 - 15" x 96"

Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours centrée
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 56" de la base pour la stèle SP.1 et à 48" de la base pour la stèle SP.2 afin de maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Verso

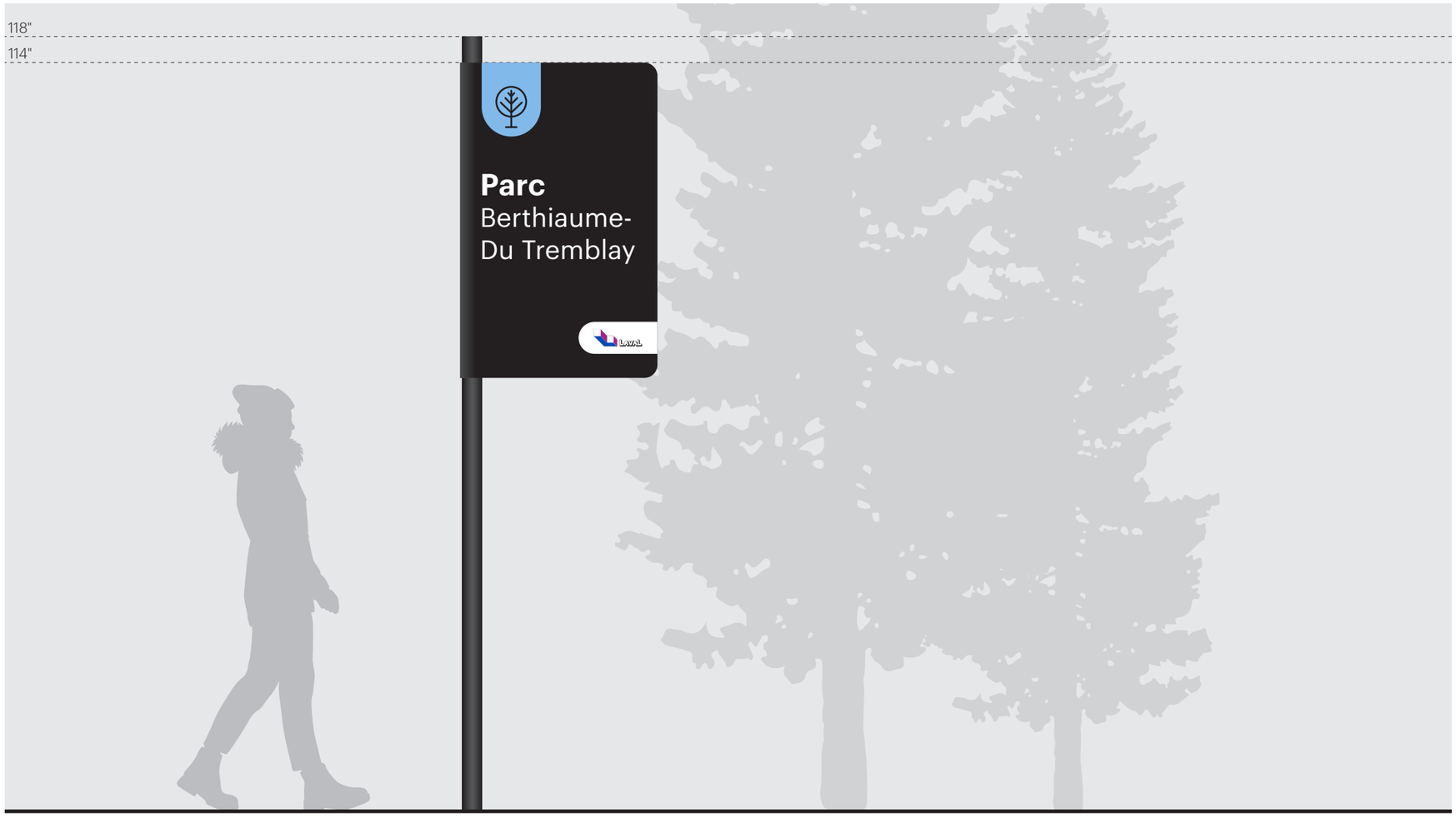
- La face verso est identique au recto

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IPP

Identification de parc sur poteau



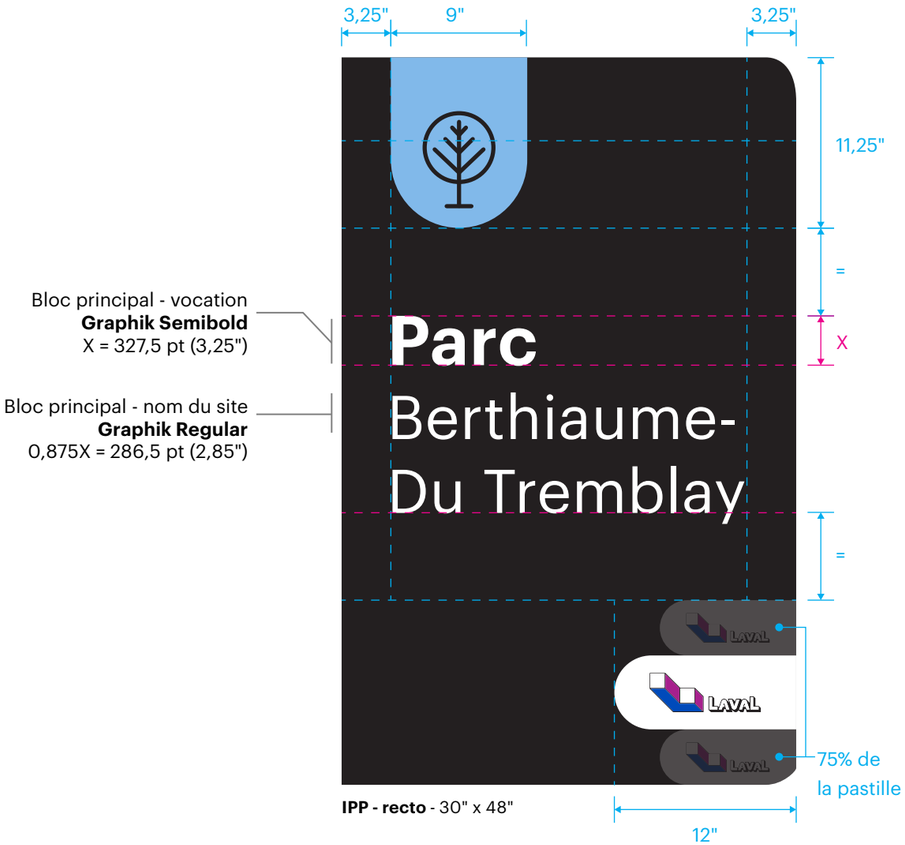
IPP
Panneau : 30" x 48"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IPP Grille graphique

Identification de parc sur poteau



IPP - recto - 30" x 48"



IPP - verso - 30" x 48"

Principes graphiques

- Alignement du texte à gauche à 3,25" pour le recto et le verso
- La pastille bleue est toujours alignée du côté du poteau
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

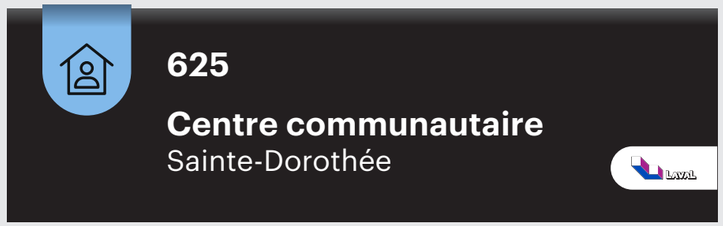
- Marges et ratios identiques au recto
- Le logo dans sa pastille blanche est exceptionnellement positionné du côté gauche du panneau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

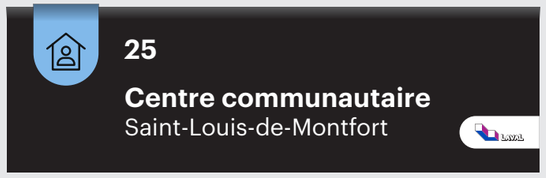
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

Type IE

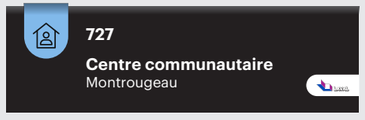
Identification / information d’édifice - 5 formats



IE.1 / IE.1.L - grand
120" x 36"



IE.2 / IE.2.L - moyen
90" x 28"



IE.3 / IE.3.L - petit
60" x 18"



IE.4 - petit - vertical
18" x 36"

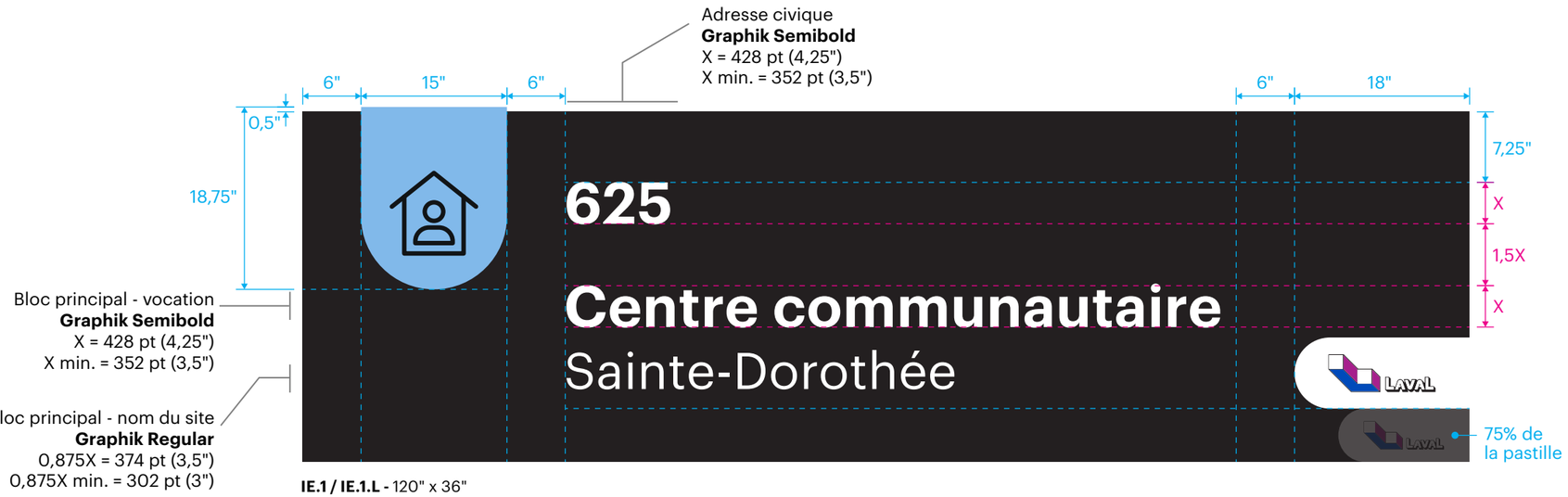
IE.5M / IE.5C / IE.5P
plaque - vertical
23,622" x 29,527"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IE.1 Grille graphique

Identification / information d'édifice - grand



IE.1 / IE.1.L - 120" x 36"

Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue sont fixes
- Les principes établis à la section « Bloc - adresse civique » ne s'appliquent pas aux items IE.1, IE.2 et IE.3
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

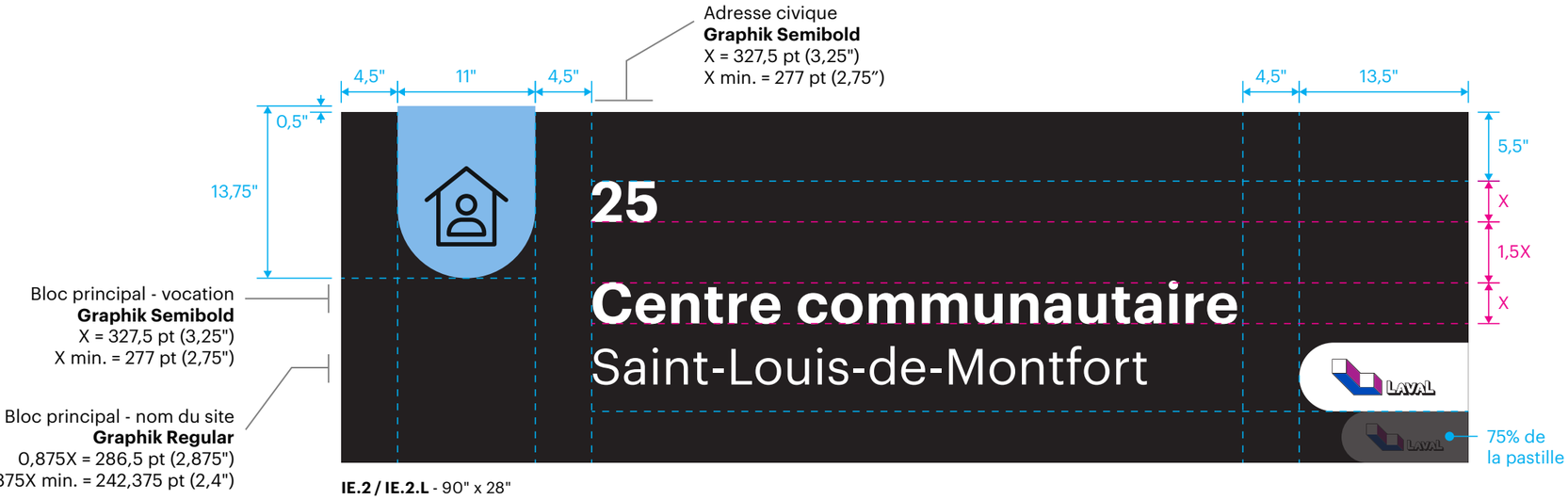
Principes : versions lumineuses (.L)

- Les grilles graphiques présentées s'appliquent également aux versions lumineuses des items IE.1, IE.2 et IE.3

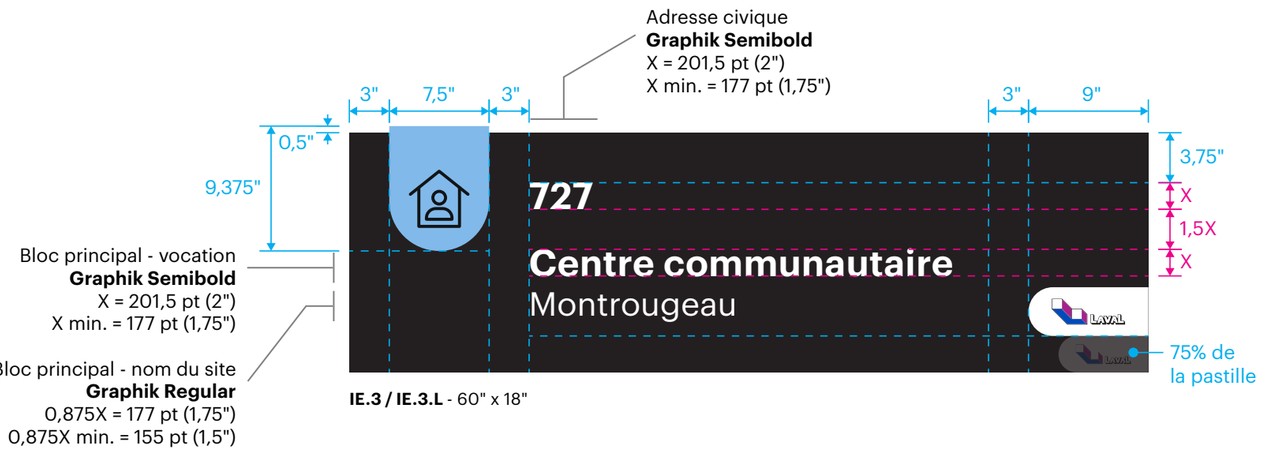
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IE.2 - IE.3 Grilles graphiques

Identification / information d'édifice - moyen et petit



IE.2 / IE.2.L - 90" x 28"



IE.3 / IE.3.L - 60" x 18"

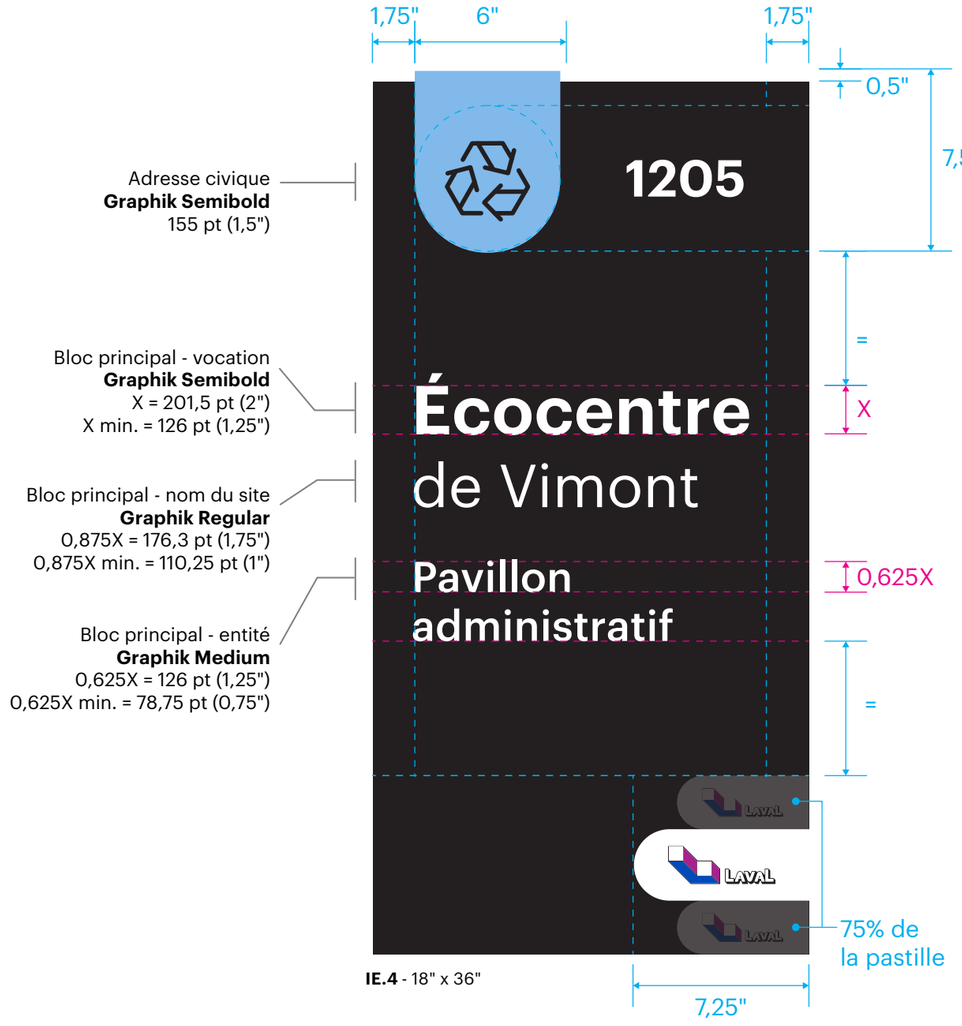
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IE.4 Grilles graphiques

Identification / information d'édifice - petit - vertical



IE.4 - 18" x 36"



IE.4 - 18" x 36"

Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue ou aubergine sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible dans l'espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IE.4 Grilles graphiques

Identification / information d’édifice - petit - vertical



IE.4 - 18" x 36"
avec contenu d’interprétation

Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue ou aubergine sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

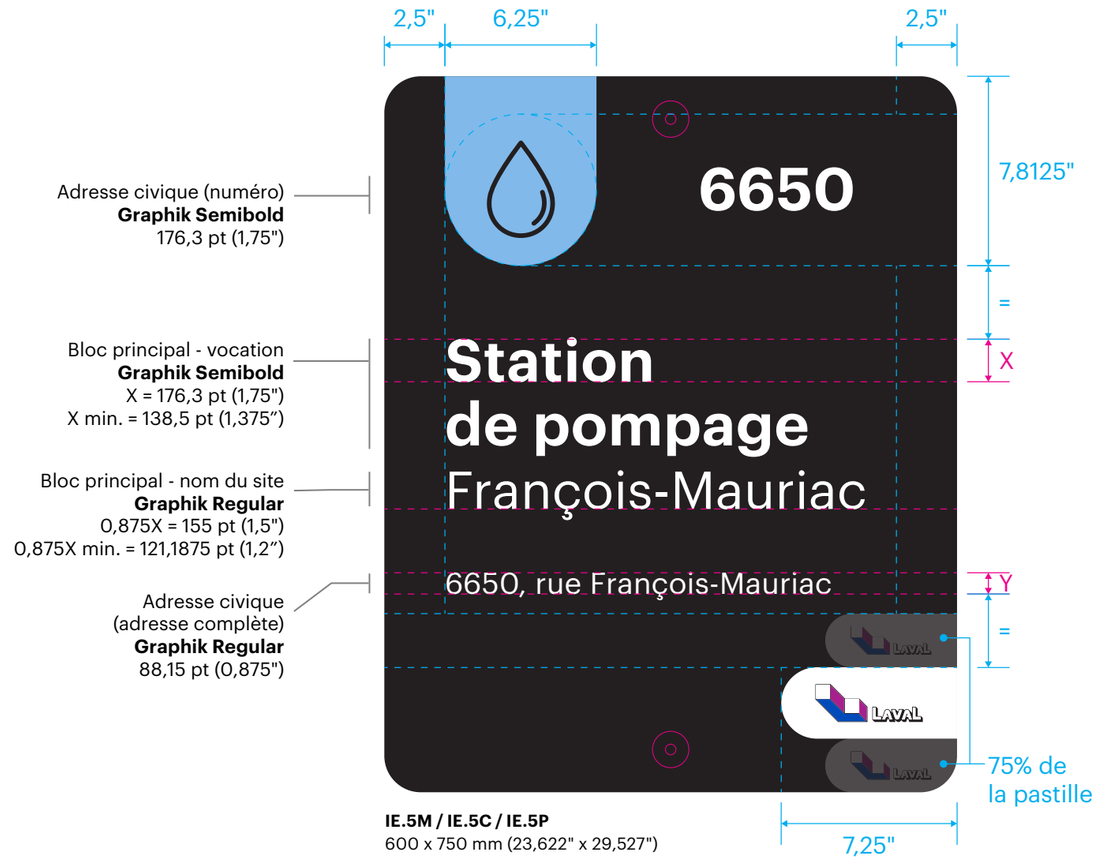
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IE.5M Grille graphique

Identification / information d’édifice - site technique - mural

La grille graphique démontrée s’applique aussi aux versions sur clôture et sur poteau (IE.5C - IE.5P)



IE.5M / IE.5C / IE.5P
600 x 750 mm (23,622" x 29,527")

Principes graphiques

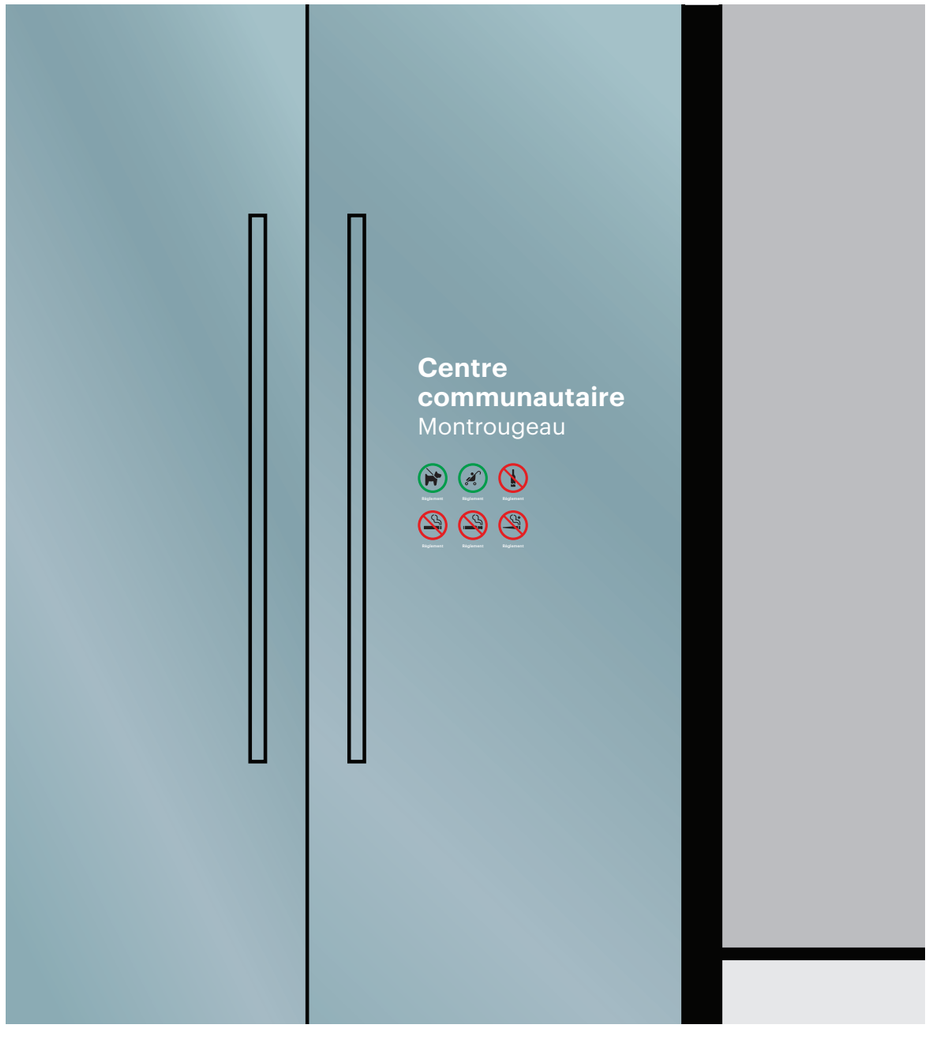
- Dimensions et positionnement du logo et de la pastille bleue sont fixes
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

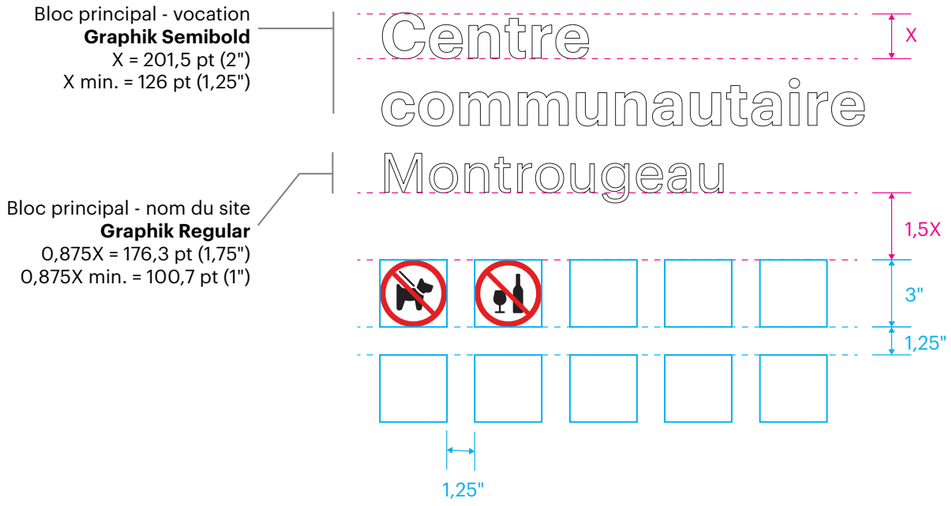
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IE.V Grille graphique

Identification / information d'édifice - vinyle



IE.V - variable



IE.V - variable

Principe graphique

- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible sur la surface qui lui est alloué, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

Type SDV

Stèle directionnelle véhiculaire - 3 formats



SDV.1 / SDV.1.L - grand
40" x 144"

SDV.2 / SDV.2.L - moyen
32" x 120"

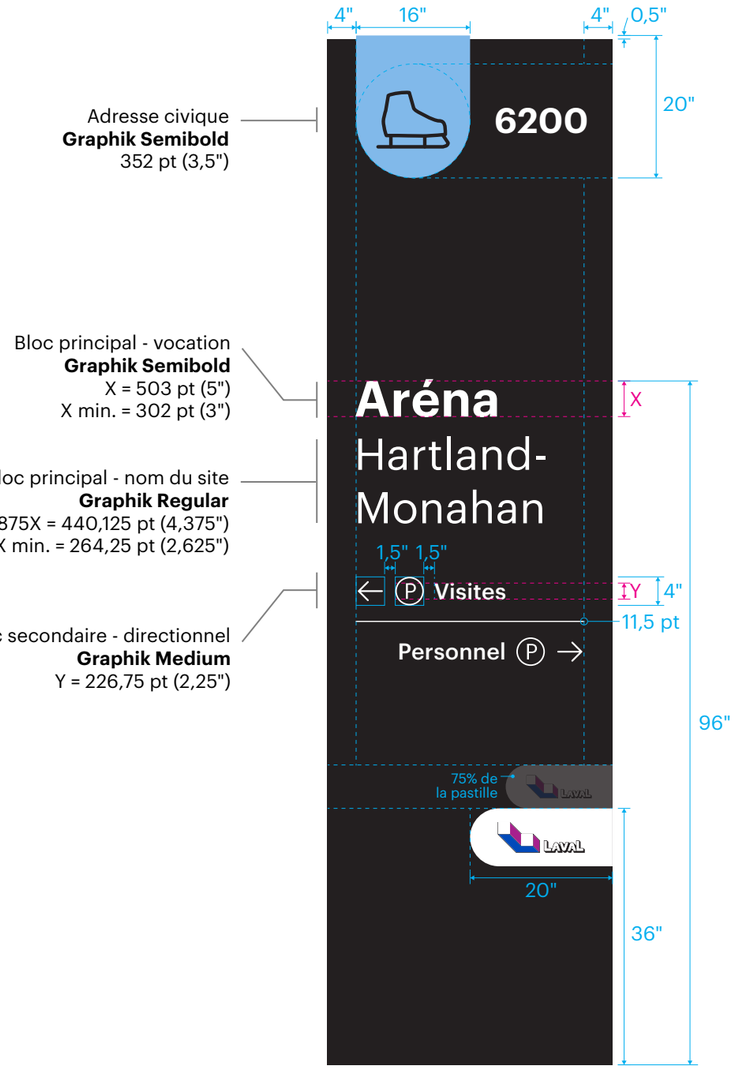
SDV.3 / SDV.3.L - petit
28" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

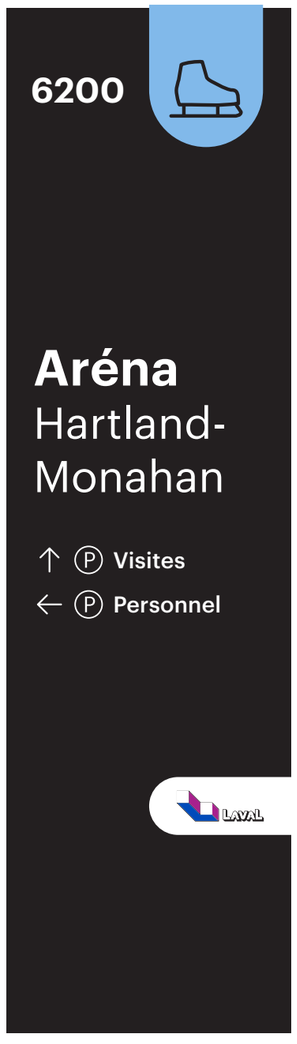
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

SDV.1 Grille graphique

Stèle directionnelle véhiculaire - grand



SDV.1 / SDV.1.L - recto - 40" x 144"



SDV.1 / SDV.1.L - verso - 40" x 144"

Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes
- Le bloc principal est positionné à 96” de la base de la stèle pour maximiser la lisibilité
- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille bleue apparaît alignée à droite au verso

Principes: versions lumineuses (.L)

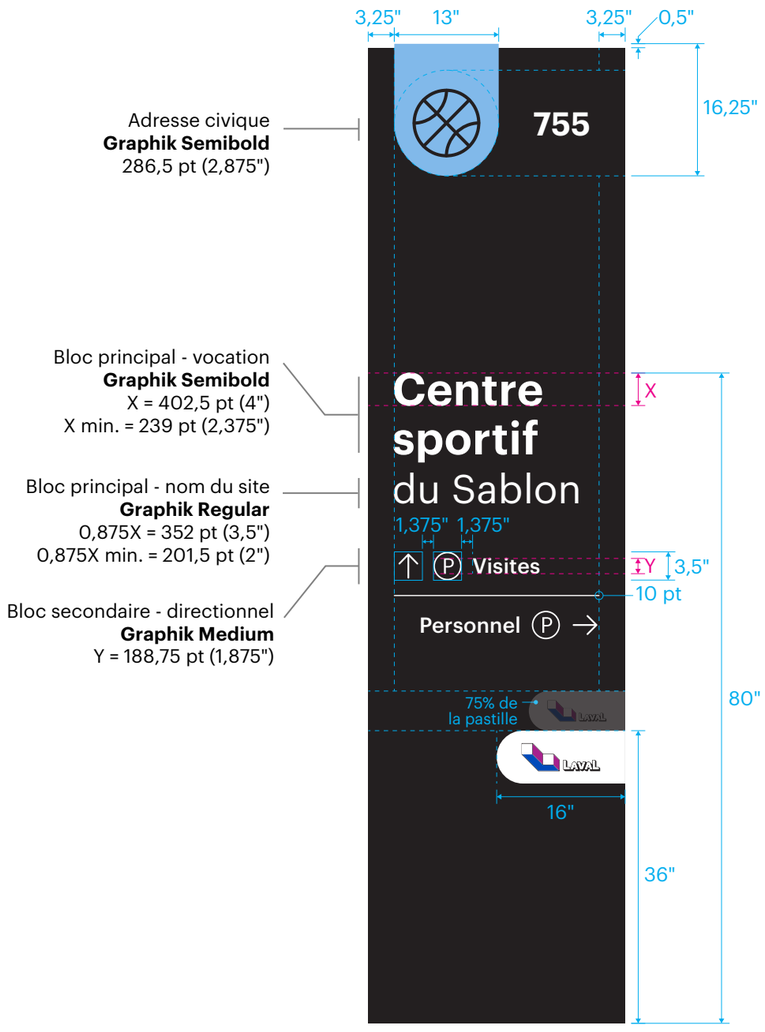
- Les grilles graphiques présentées s’appliquent également aux versions lumineuses des types SDV

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

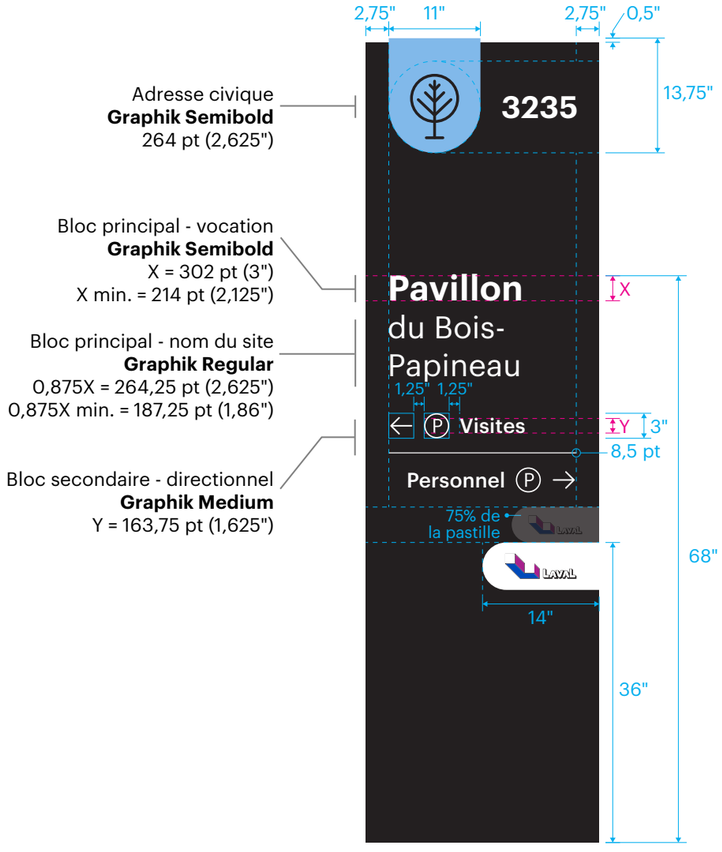
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

SDV.2 - SDV.3 Grilles graphiques

Stèle directionnelle véhiculaire - moyen et petit



SDV.2 / SDV.2.L - recto - 32" x 120"



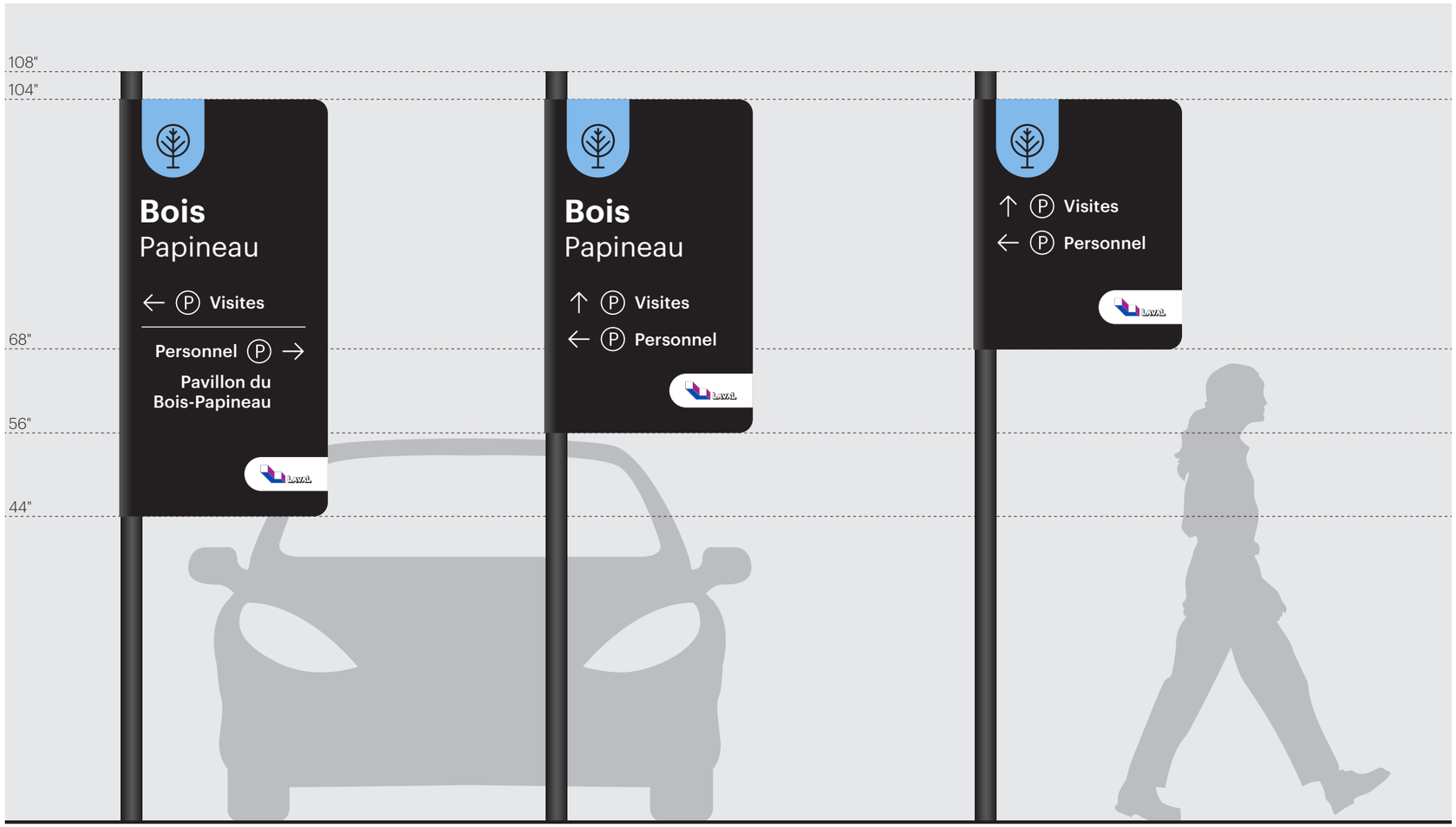
SDV.3 / SDV.3.L - recto 28" x 96"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

Type DVP

Directionnel véhiculaire sur poteau - 3 formats



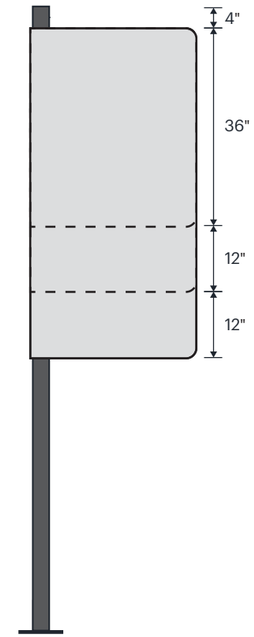
DVP.1 - grand
Panneau : 30" x 60"

DVP.2 - moyen
Panneau : 30" x 48"

DVP.3 - petit
Panneau : 30" x 36"

Principes généraux

- Largeur de 30" pour tous les formats
- Hauteur du panneau augmentée par incréments de 12" (minimum 36" de haut) selon la quantité de contenu de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons

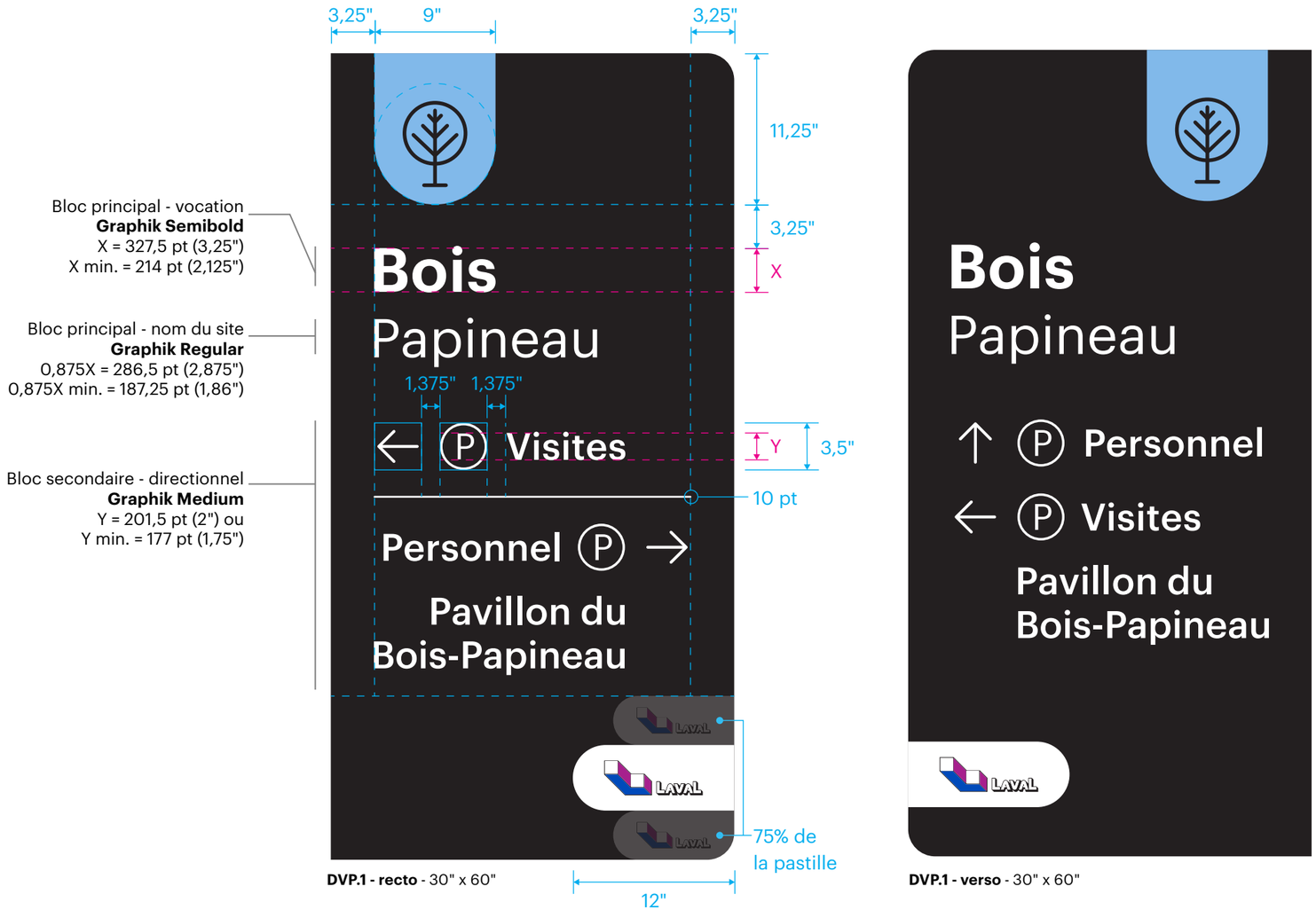


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DVP.1 Grille graphique

Directionnel véhiculaire sur poteau - grand



DVP.1 - recto - 30" x 60"

DVP.1 - verso - 30" x 60"

Principes graphiques

- Alignement du texte à gauche à 3,25" pour le recto et le verso
- La pastille bleue est toujours alignée du côté du poteau
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

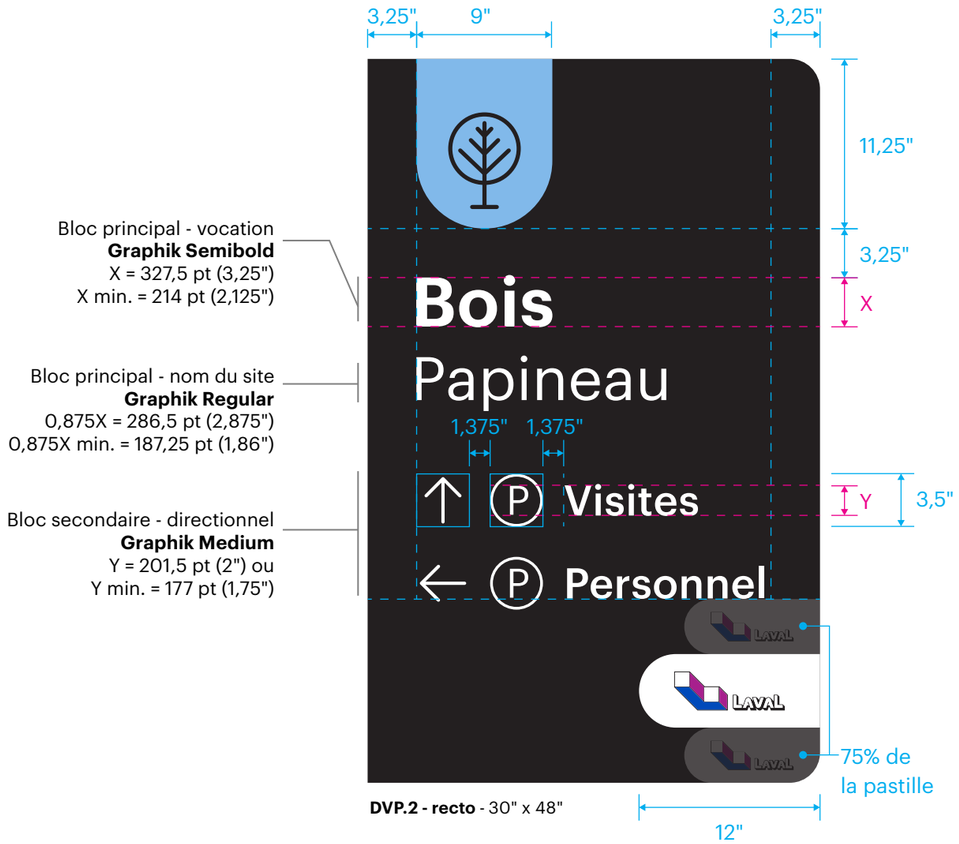
- Marges et ratios identiques au recto
- Le logo dans sa pastille blanche est exceptionnellement positionné du côté gauche du panneau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

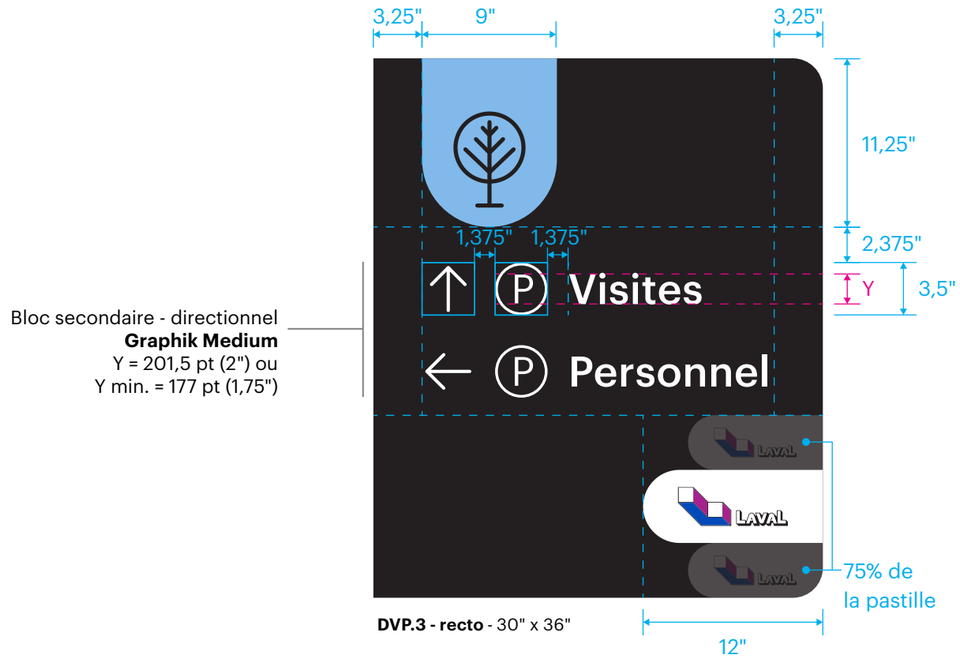
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DVP.2 - DVP.3 Grilles graphiques

Directionnel véhiculaire sur poteau - moyen et petit



DVP.2 - recto - 30" x 48"



DVP.3 - recto - 30" x 36"

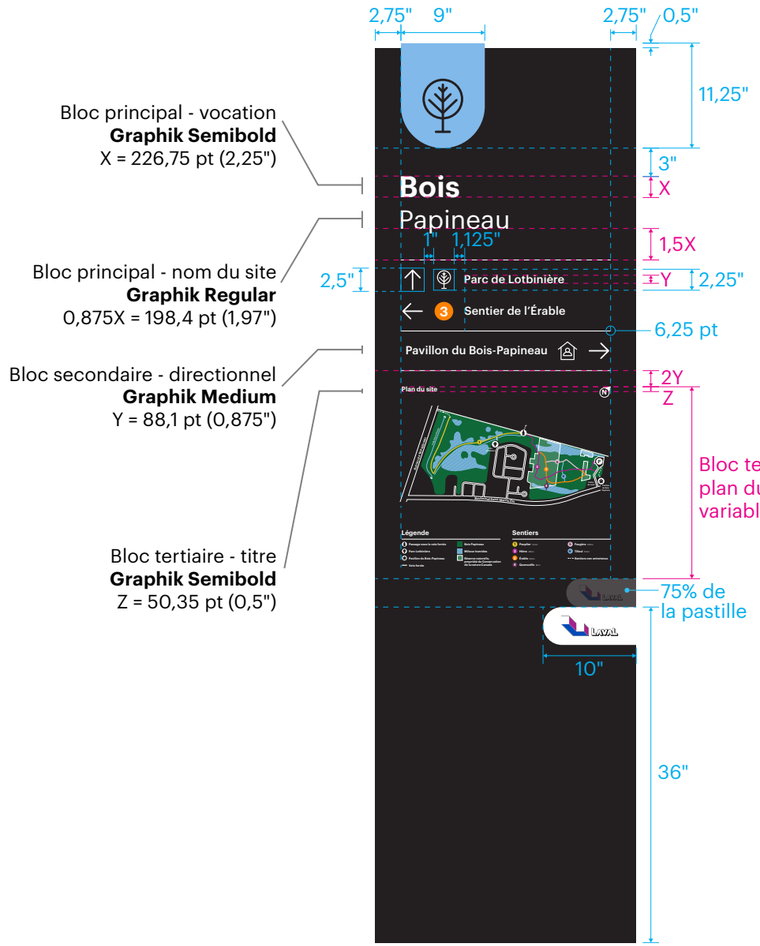
Principe général DVP.3

- La vocation et le nom du site ne sont plus présents dans cette version de l'élément

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

RI Grille graphique

Relais d’information



RI - recto - 28" x 96"



RI - verso - 28" x 96"

Principes graphiques

- Alignement du texte à gauche à 2,75" pour le recto et le verso
- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

- Marges et ratios identiques au recto
- De par sa matérialité, la pastille bleue est alignée à droite au verso

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

RIN Grille graphique

Relais d’information numérique



RIN - recto - 28" x 96"
écran = 23,8" x 42,4"



RIN - verso - 28" x 96"

Principes graphiques

- Écran numérique sur le recto
- La pastille bleue est toujours alignée à gauche sur la face identifiée comme recto
- Les dimensions du logotype et de la pastille bleue sont fixes

Verso

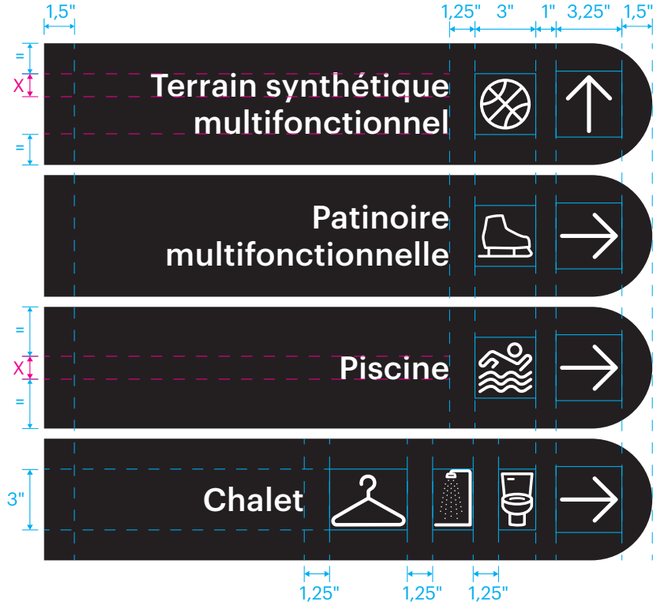
- Marges et ratios identiques au verso du type RI
- De par sa matérialité, la pastille bleue est alignée à droite au verso

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

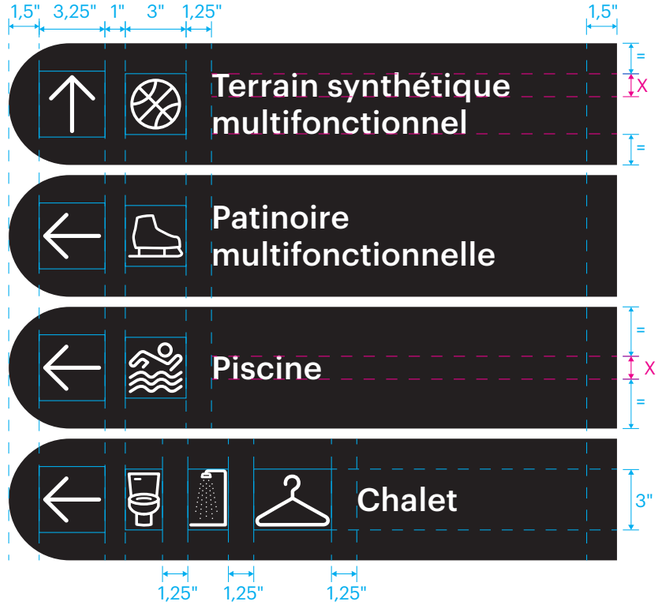
DPP Grille graphique

Directionnel piétonnier sur poteau

Bloc principal - service
Graphik Medium
X = 113,3 pt (1,125")



DPP.1 / DPP.2 / DPP.3 / DPP.4 - recto - 1 latte = 30" x 6"



DPP.1 / DPP.2 / DPP.3 / DPP.4 - verso

Principes graphiques

- La logique directionnelle d'alignement des flèches et de séquence de pictogrammes doit être respectée
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

VIP

Vignette d’information sur poteau



VIP.1
Panneau avec message = 12" x 30"
poteau = 2" x 88"

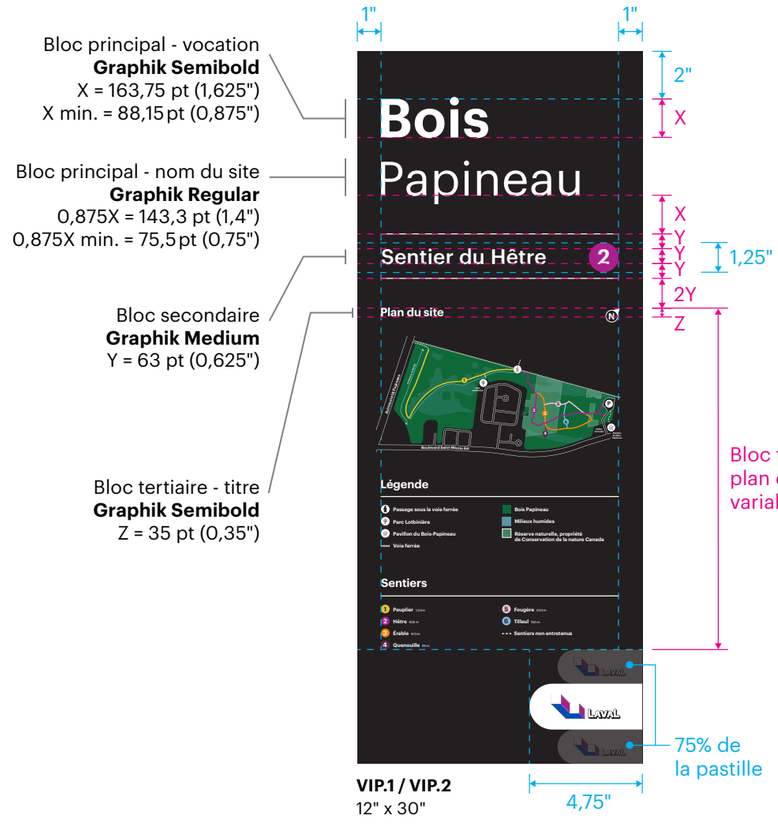
VIP.2
Panneau avec message = 12" x 30"
poteau DPP = 3" x 118"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

VIP Grille graphique

Vignette d’information sur poteau





Principe général

- Couleur de l’endos en fonction de la localisation : bleu institutionnel ou la couleur patrimoniale aubergine

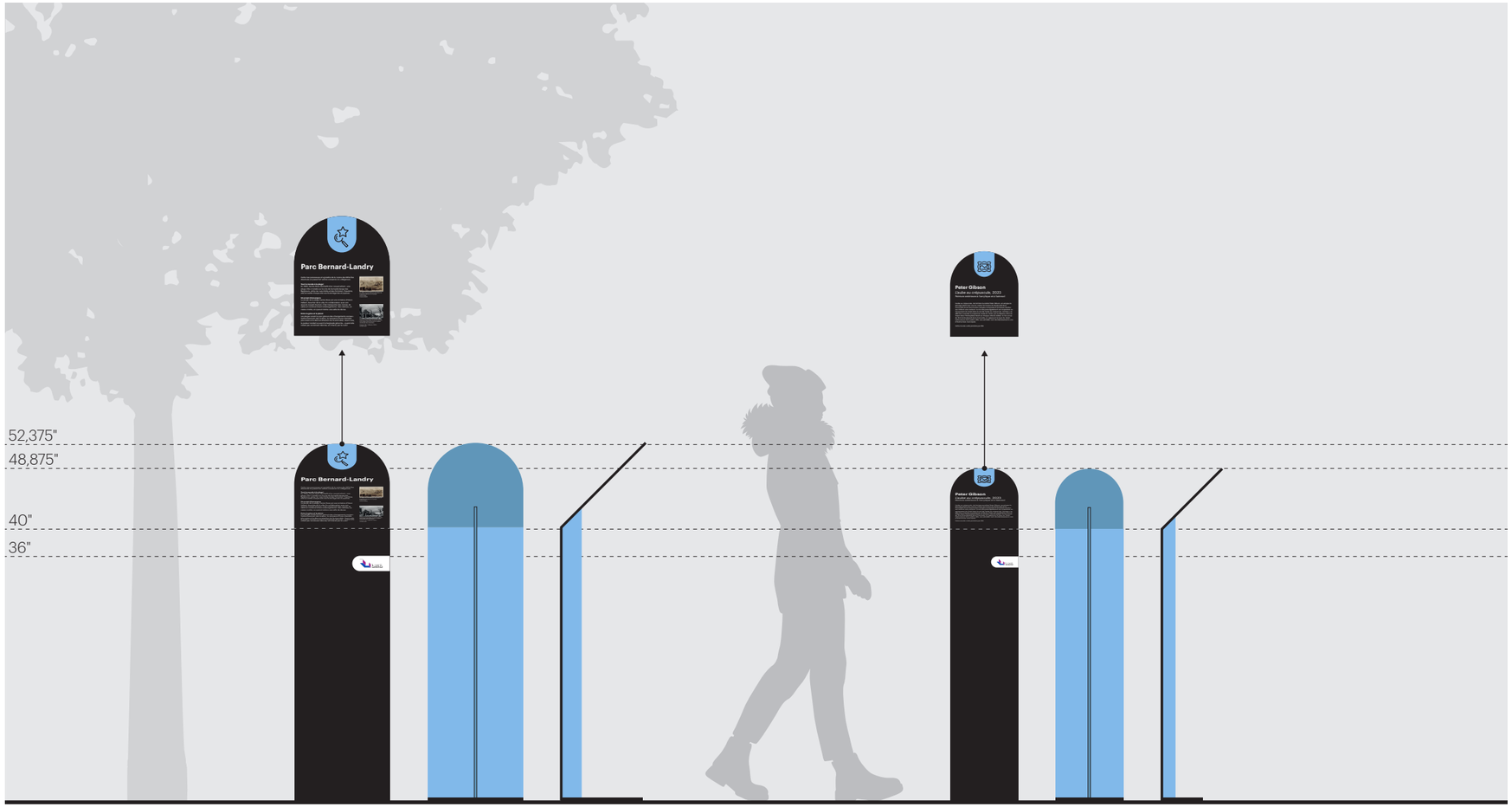
Principe graphique

- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type POI

Podium d’interprétation - 2 formats



POI.1 - grand
14" x 52,375"

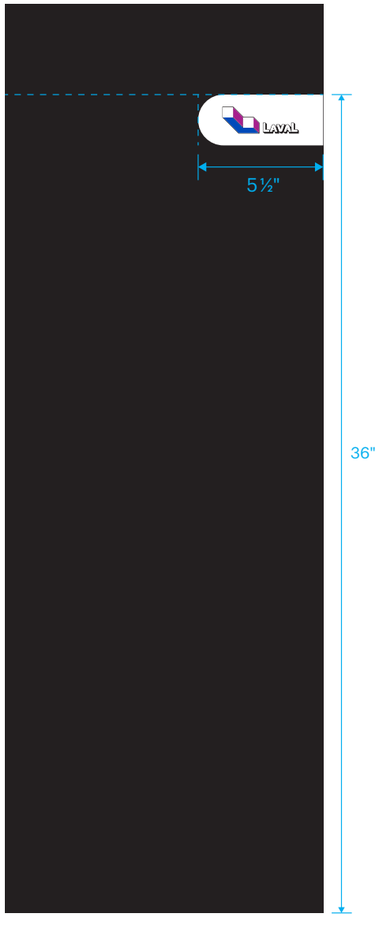
POI.2 - petit
10" x 48,875"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

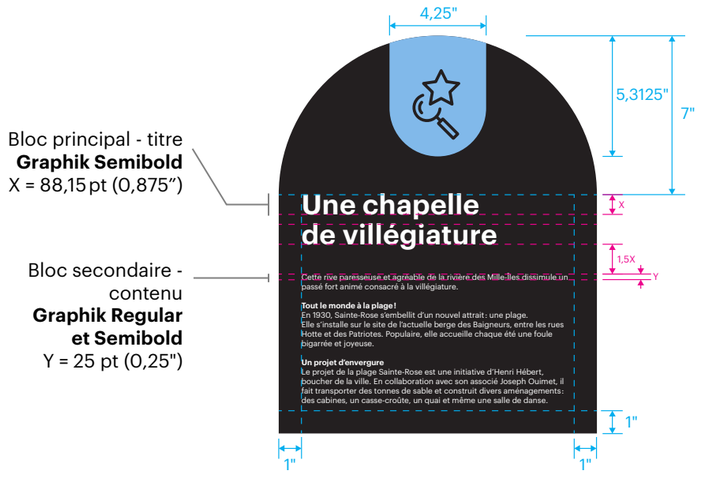
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

POI.1 Grille graphique

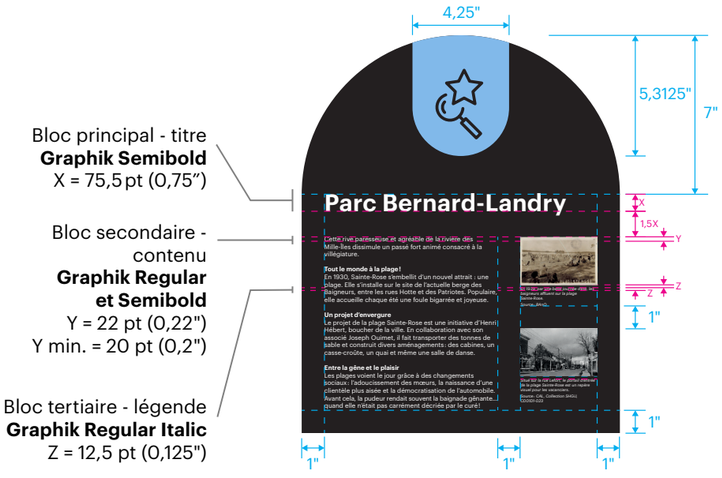
Podium d’interprétation - grand



POI.1 - Face du podium = 14" x 40"



POI.1 - Section repliée du podium = 14" x 17,5"



POI.1 - Section repliée du podium = 14" x 17,5"

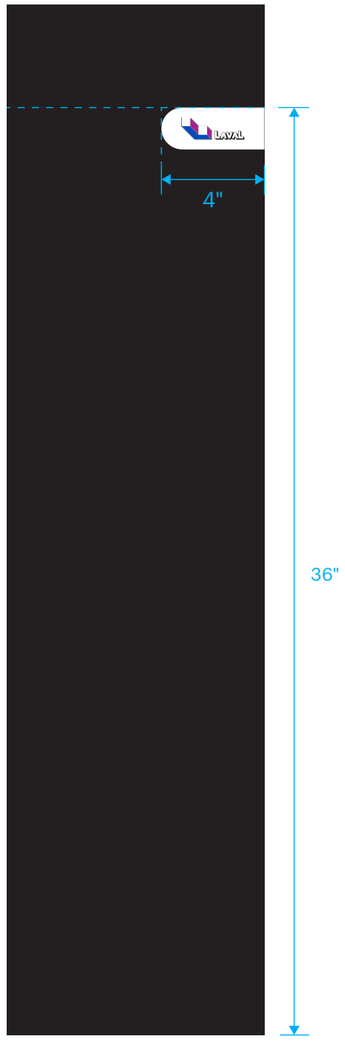
Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours centrée dans l’en-tête et sa dimension est fixe
- Le logotype se trouve sur la face du podium et sa dimension est fixe
- Le texte se limite à la section repliée en haut du podium seulement
- Les hauteurs de Y (idéal) et Y minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

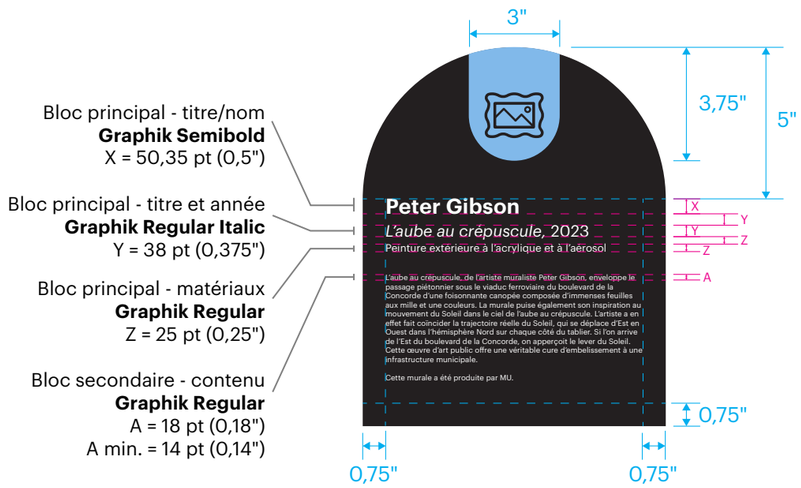
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

POI.2 Grille graphique

Podium d’interprétation - petit



POI.2 - Face du podium = 10" x 40"



POI.2 - Section repliée du podium = 10" x 12,5"

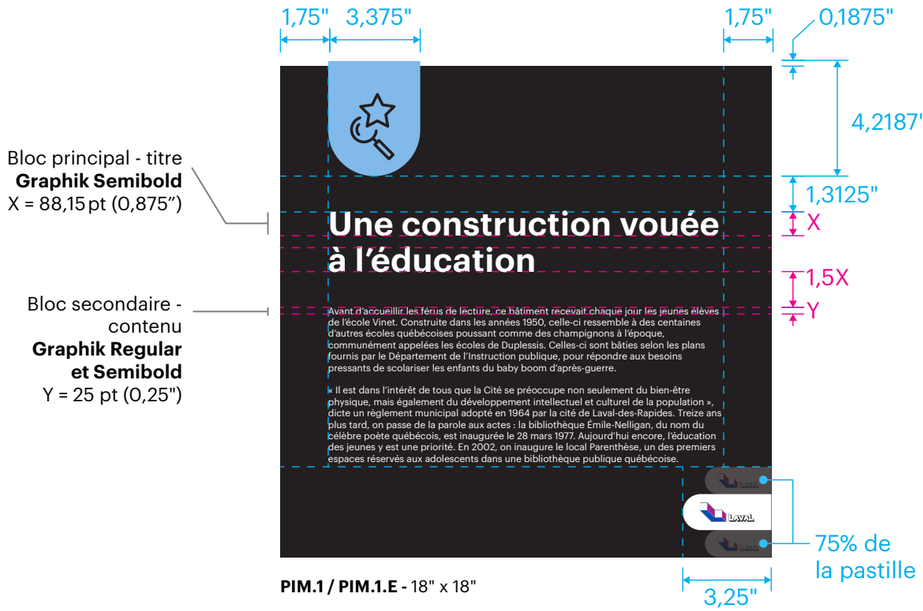
Principes graphiques

- La pastille bleue est toujours centrée dans l’en-tête et sa dimension est fixe
- Le logotype se trouve sur la face du podium et sa dimension est fixe
- Le texte se limite à la section repliée du haut du podium seulement
- Les hauteurs de A (idéal) et A minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

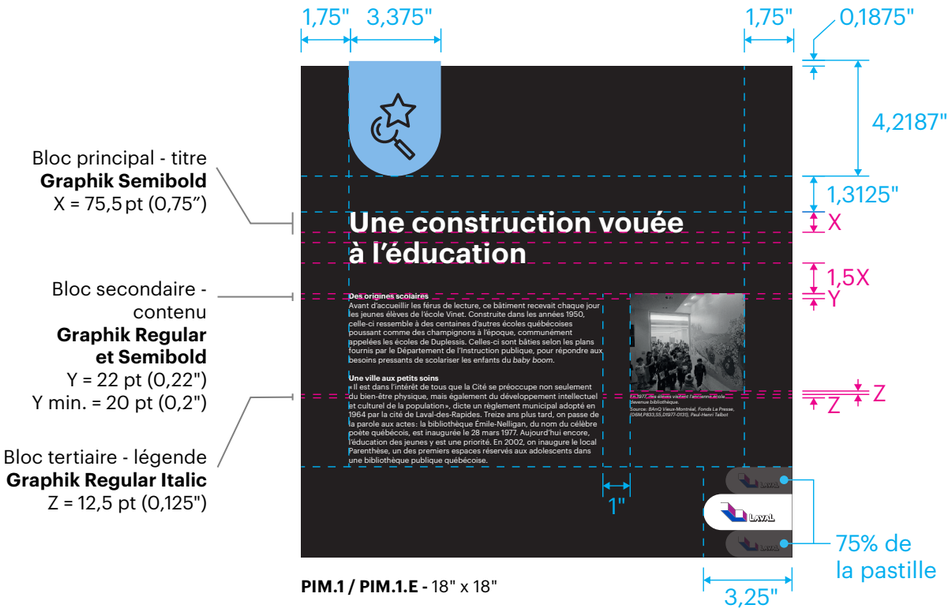
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

PIM.1 Grille graphique

Panneau d’interprétation - mural - grand



PIM.1 / PIM.1.E - 18" x 18"



PIM.1 / PIM.1.E - 18" x 18"

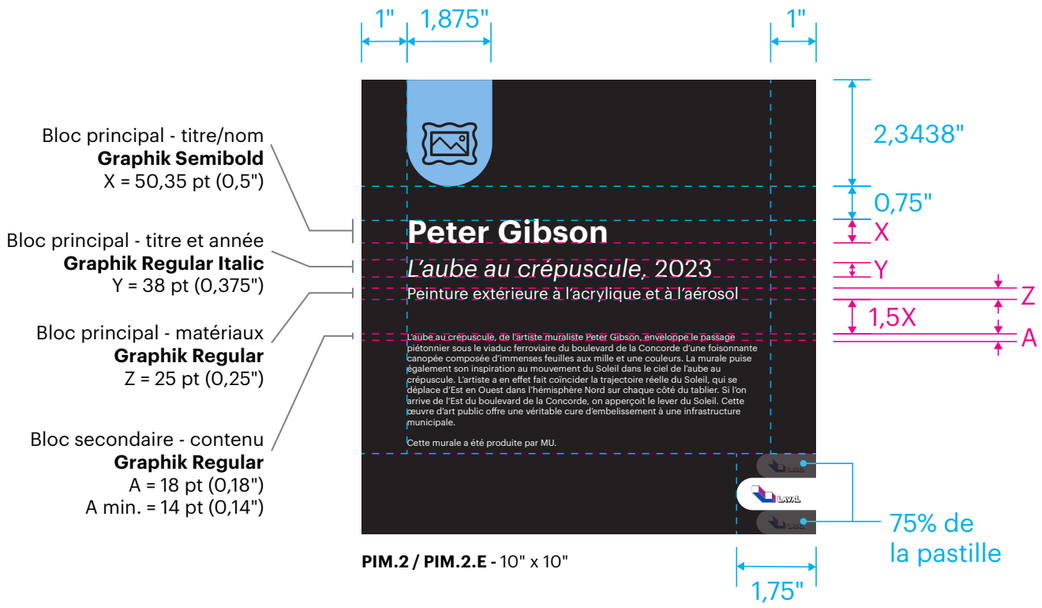
Principes graphiques

- Dimensions et positionnement du logotype et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de Y (idéal) et Y minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

PIM.2 Grille graphique

Panneau d’interprétation - mural - petit



PIM.2 / PIM.2.E - 10" x 10"

Principes graphiques

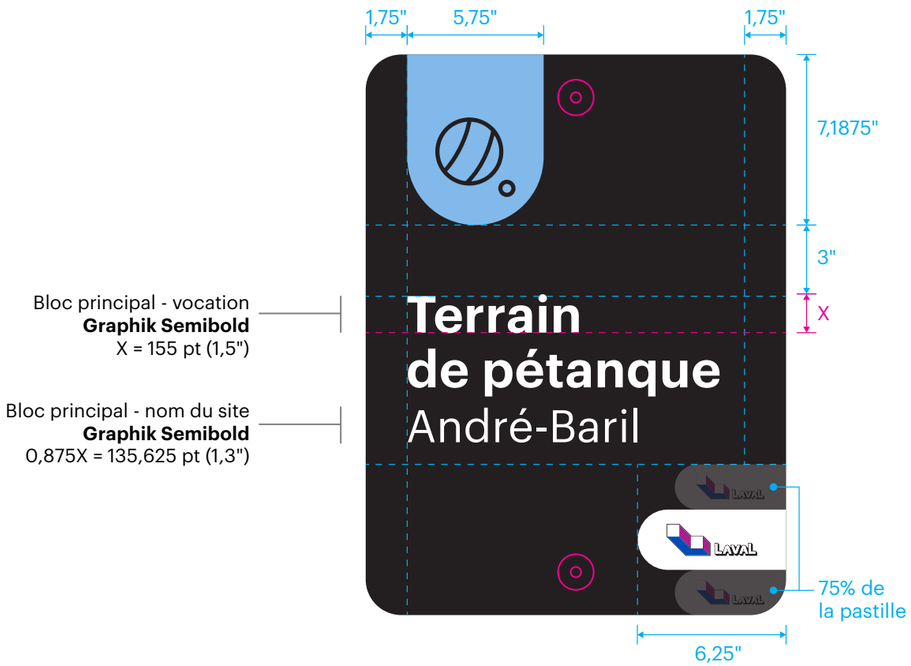
- Dimensions et positionnement du logotype et de la pastille sont fixes
- Les hauteurs de A (idéal) et A minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d’encadrer la taille du texte qui est flexible. L’objectif est d’optimiser le contenu autant que possible dans l’espace qui lui est alloué entre les lignes pointillées verticales de la grille graphique en bleu, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

NEM Grille graphique

Nom d’équipement - mural

La grille graphique démontrée s’applique aussi aux versions sur clôture et sur poteau (NEC - NEP)

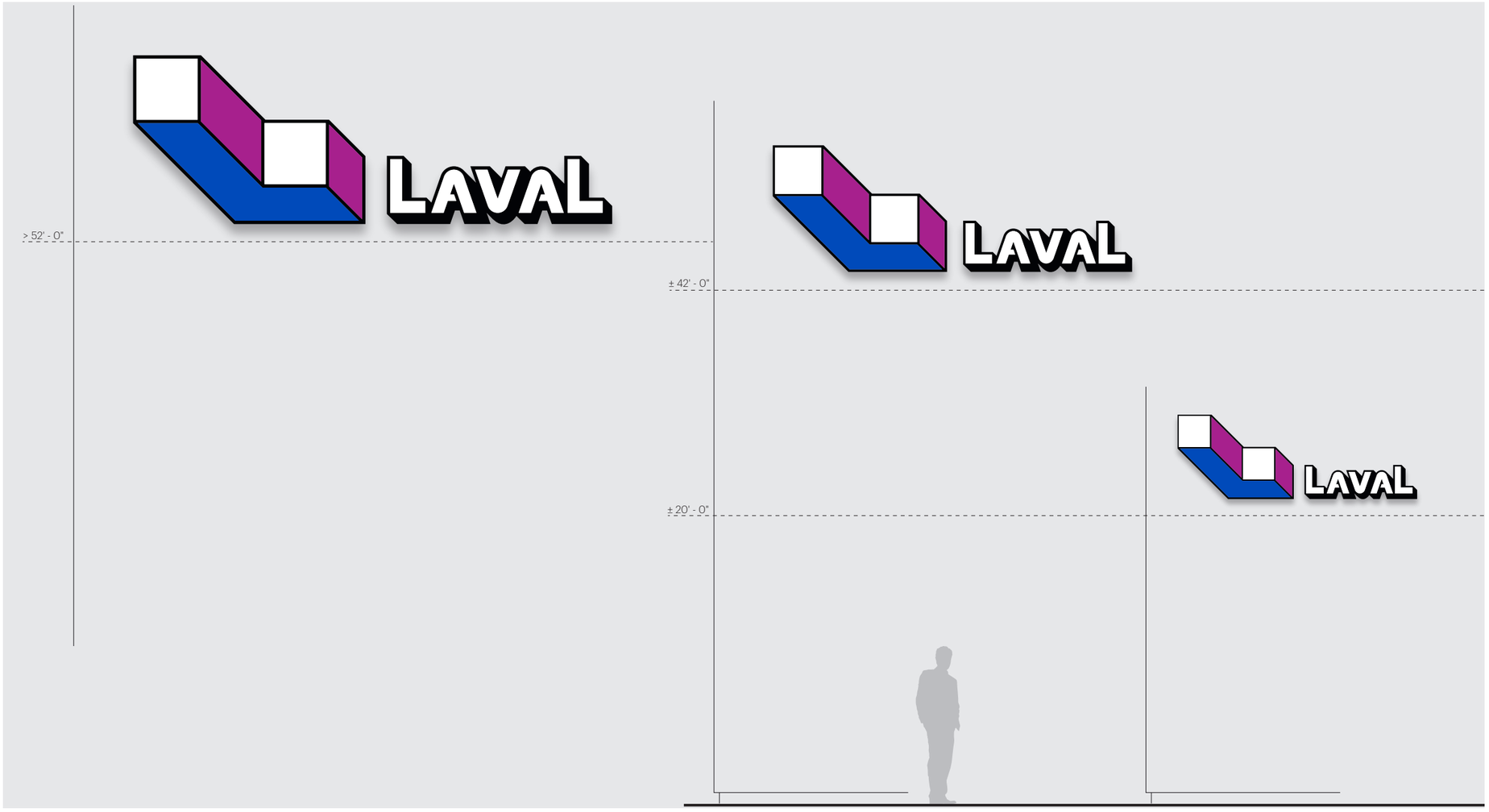


NEM / NEC / NEP - 450 x 600 mm (17,7165" x 23,622")

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

ILL Grille graphique

Identification logo sur immeuble - 3 formats



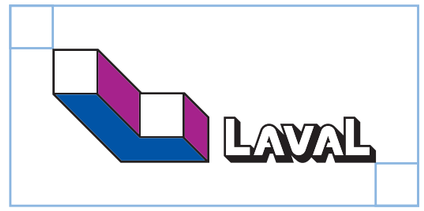
ILL.1 / ILL.1.L - grand
200" x 72"

ILL.2 / ILL.2.L - moyen
153" x 54"

ILL.3 / ILL.3.L - petit **/ ILL.3.V** - sur vitre
102" x 36"

Principe général

- L'alignement des éléments de type ILL sur la façade des immeubles doit tenir compte des caractéristiques architecturales des lieux et des règlements de l'urbanisme en vigueur



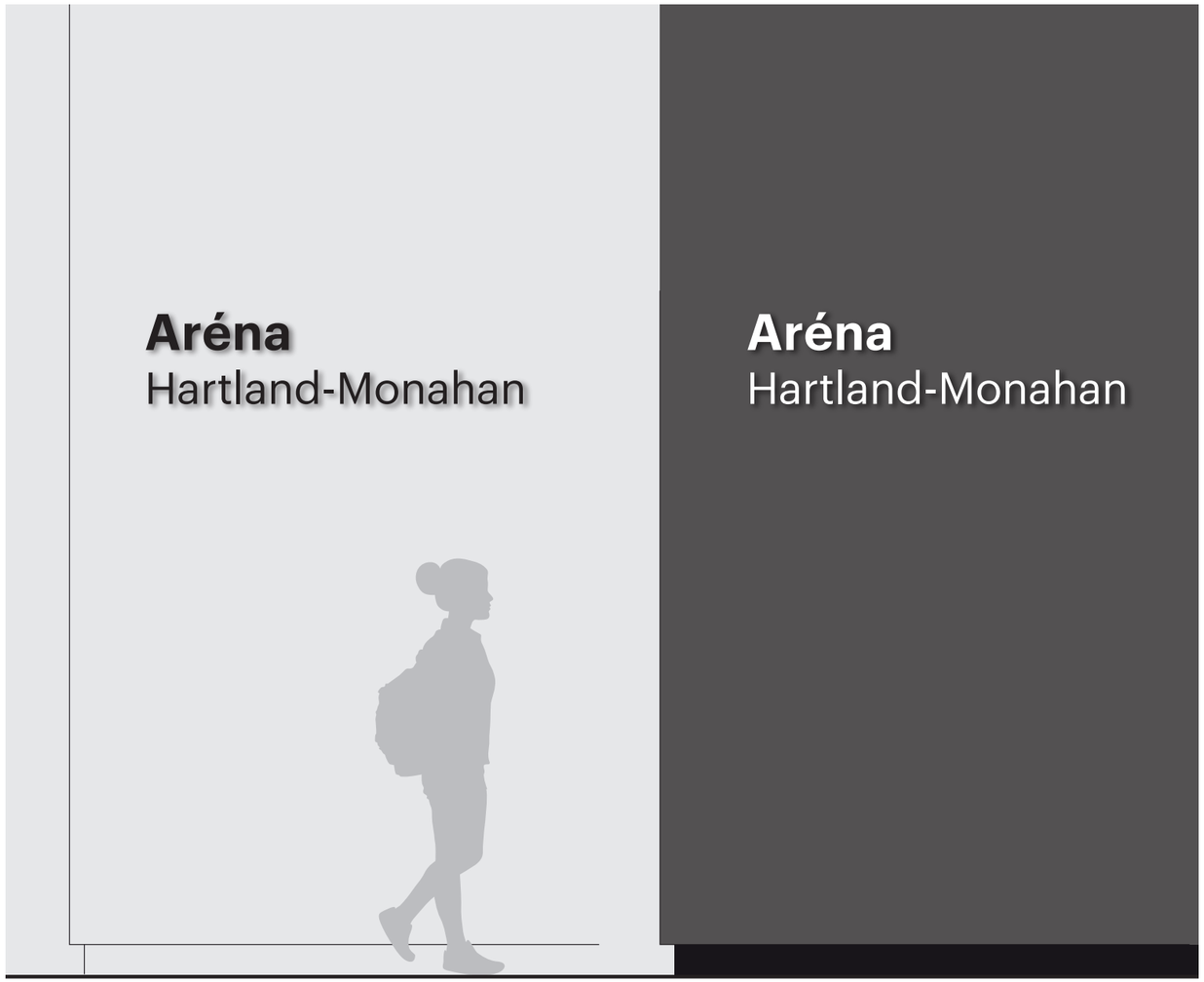
Zone de dégagement

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

ILI Grille graphique

Identification lettrage sur immeuble



ILI - fond clair

ILI - fond foncé

Lettrage **Graphik Semibold** X = 1615 pt (16")
Lettrage **Graphik Regular** 0,875X = 1410 pt (14")

Aréna
Hartland-Monahan

ILI.1.R / ILI.1.L.R / ILI.1.L
variable x 16"

Lettrage **Graphik Semibold et Regular** X = 1615 pt (16")

Aréna Lucerne

ILI.1.S / ILI.1.L.S
variable x 16"

Lettrage **Graphik Semibold** X = 1210 pt (12")
Lettrage **Graphik Regular** 0,875X = 1059 pt (10,5")

Centre communautaire
Sainte-Dorothée

ILI.2.R / ILI.2.L.R / ILI.2.L
variable x 12"

Lettrage **Graphik Semibold et Regular** X = 1210 pt (12")

Centre communautaire Auteuil

ILI.2.S / ILI.2.L.S
variable x 12"

Lettrage **Graphik Semibold** X = 806 pt (8")
Lettrage **Graphik Regular** 0,875X = 705 pt (7")

Chalet
de la Berge-aux-Quatre-Vents

ILI.3.R
variable x 8"

Lettrage **Graphik Semibold et Regular** X = 806 pt (8")

Chalet du Parc-Pie-X

ILI.3.S
variable x 8"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

NC Grille graphique

Numéro civique



NC - variable x 8"



NC - variable x 8"

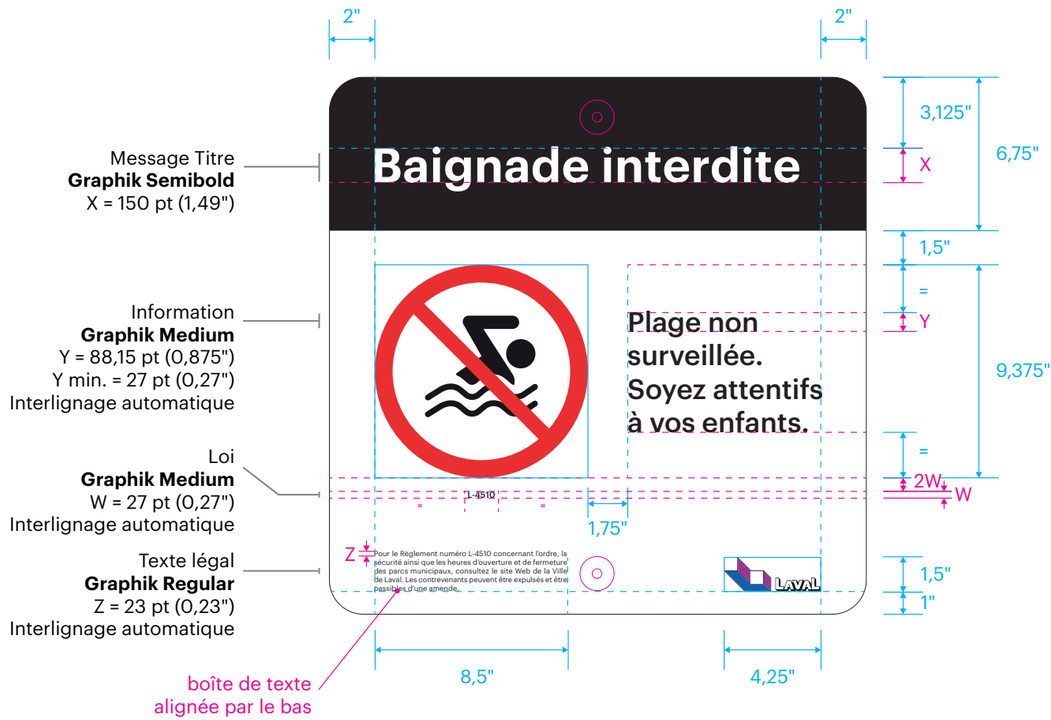
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

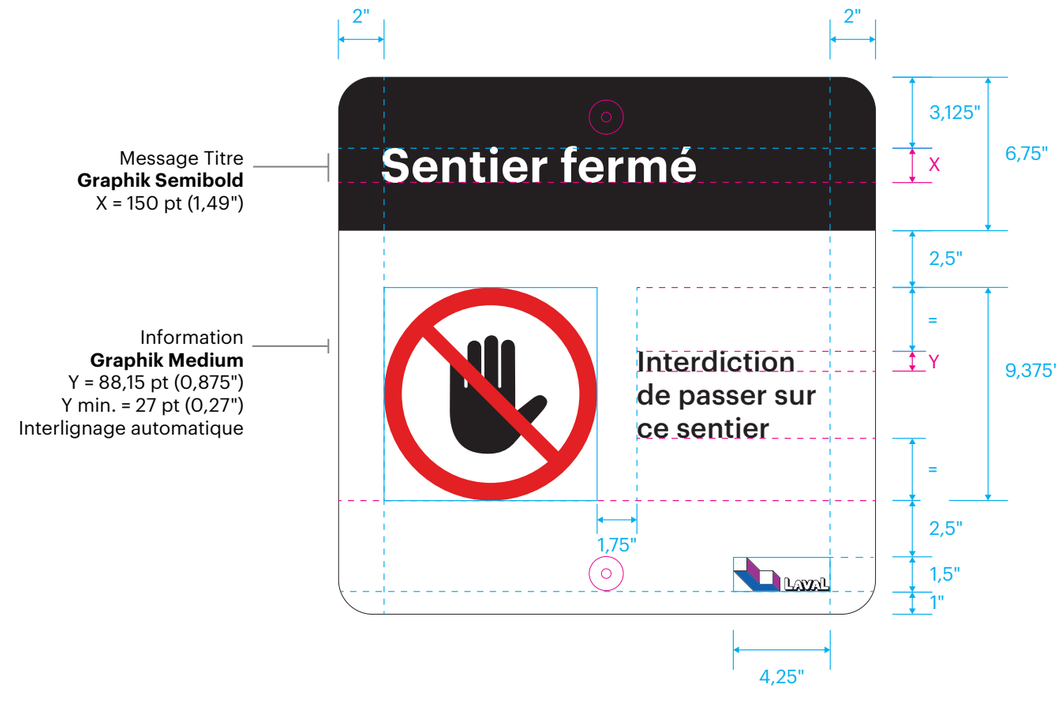
IRM.1.E Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.E.V) et aux versions de parc mural, de parc sur clôture et de parc sur poteau (RPM - RPC - RPP)



Grille pour 1 pictogramme - avec texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"



Grille pour 1 pictogramme - sans texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

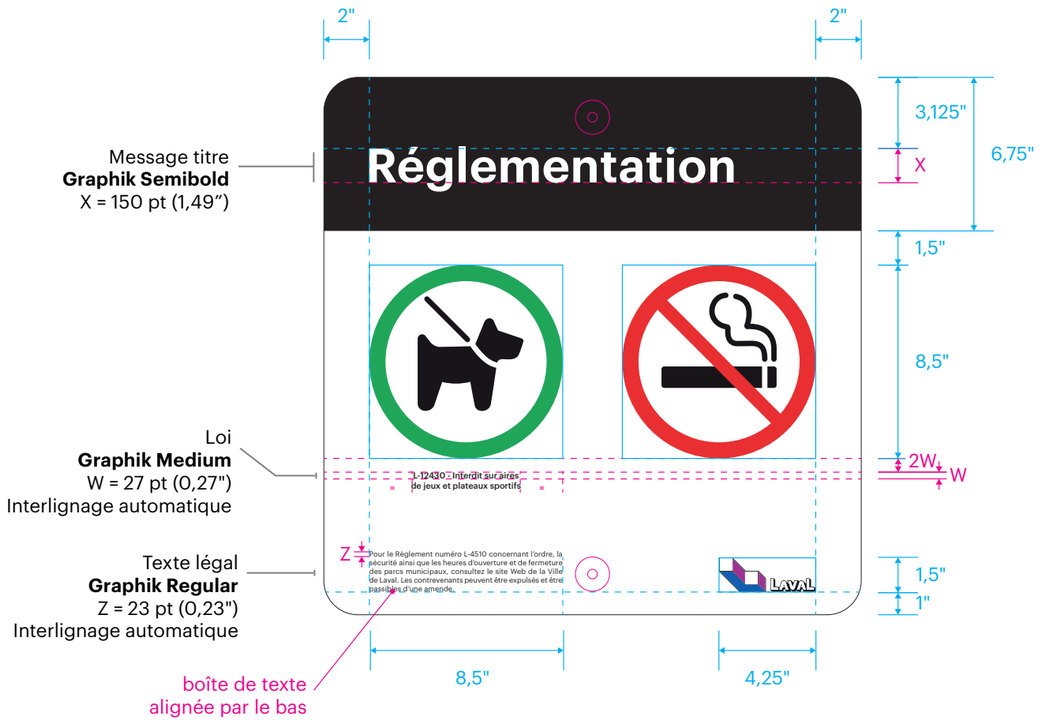
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

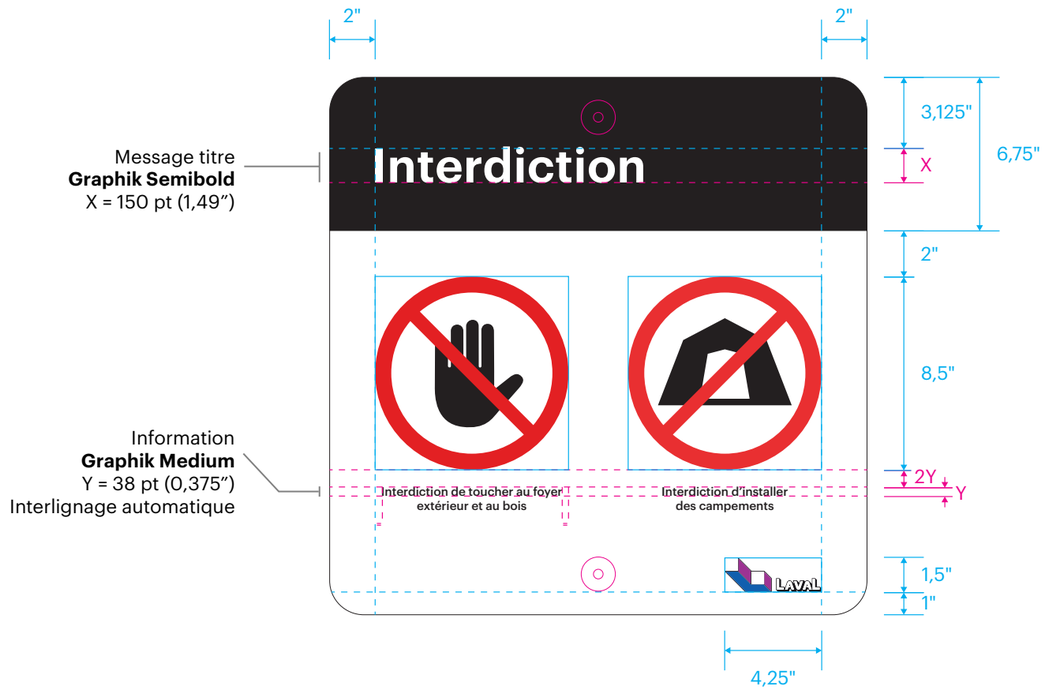
IRM.1.E Grilles graphiques - suite

Identification règlement - mural - extérieur

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.E.V) et aux versions de parc mural, de parc sur clôture et de parc sur poteau (RPM - RPC - RPP)



Grille pour 2 pictogrammes - avec texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"



Grille pour 2 pictogrammes - sans texte légal
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

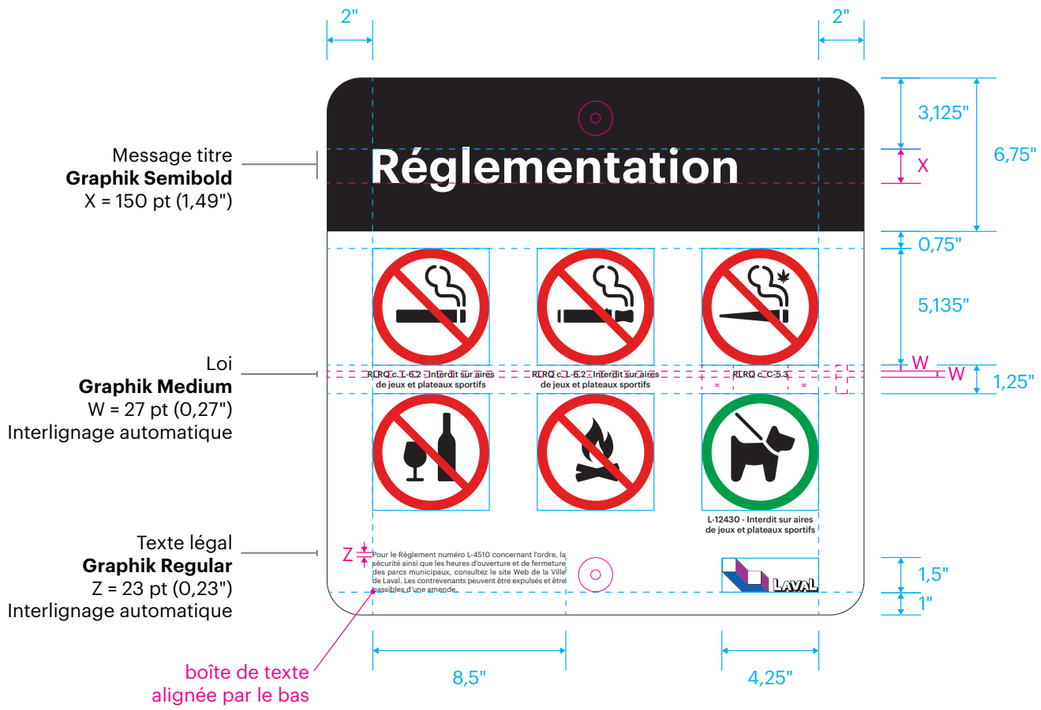
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

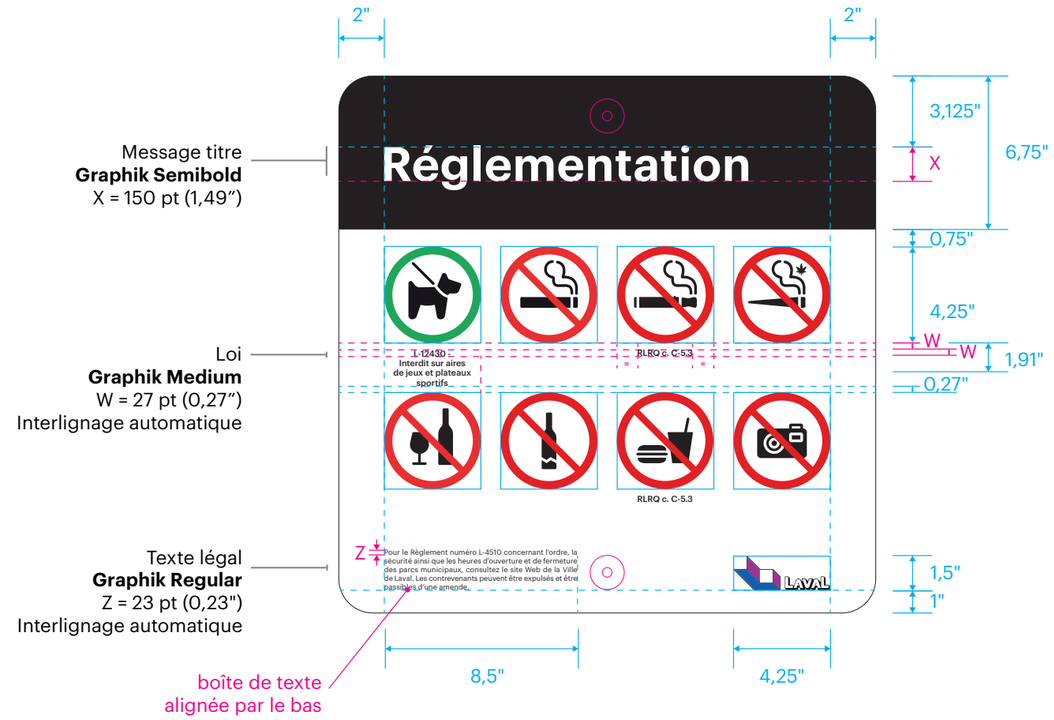
IRM.1.E Grilles graphiques - suite

Identification règlement - mural - extérieur

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.E.V) et aux versions de parc mural, de parc sur clôture et de parc sur poteau (RPM - RPC - RPP)



Grille pour 3 à 6 pictogrammes
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"



Grille pour 7 ou 8 pictogrammes
IRM.1.E / IRM.1.E.V / RPM / RPC / RPP
23,622" x 23,622"

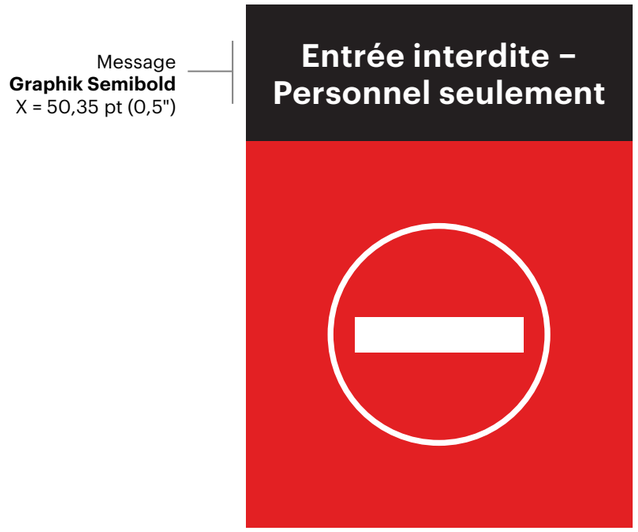
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IRM - IRM.2 Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

Les grille graphiques démontrées s'appliquent aussi aux versions en vinyle
(IRM.E.V, IRM.V, IRM.2.E.V et IRM.2.V)



IRM.E / IRM.E.V / IRM / IRM.V - 8,5" x 11,5"

Principe graphique

- Message centré dans sa zone



IRM.2.E / IRM.2.E.V / IRM.2 / IRM.2.V - 8,5" x 14"

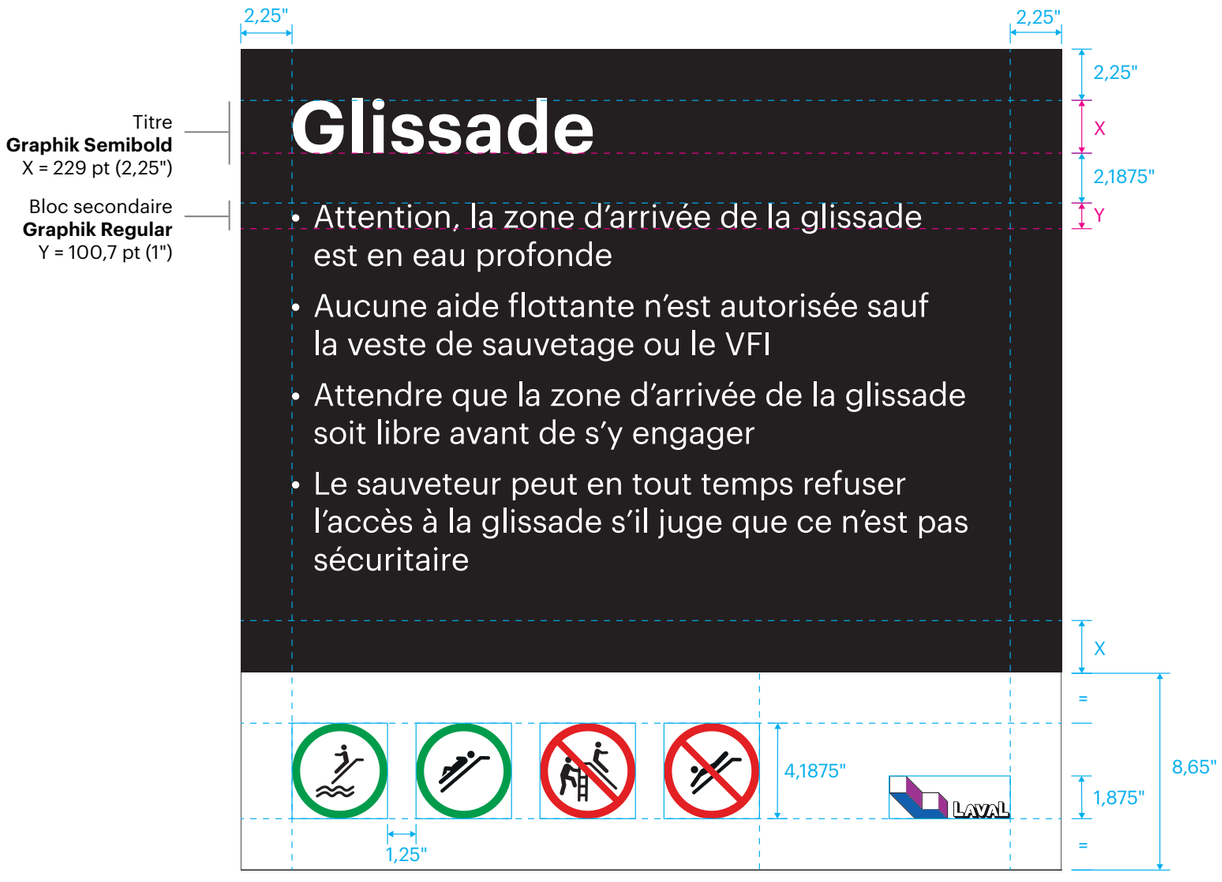
Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur cet élément

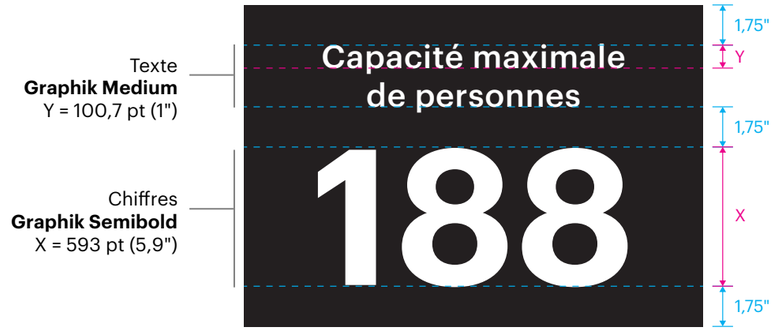
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IRM.4 - IRM.6 - IRM.7 Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur



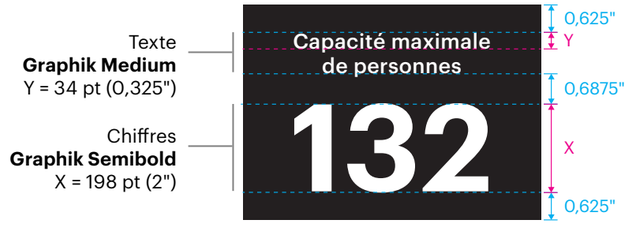
IRM.4 / IRM.4.E - 36" x 36"



IRM.6 / IRM.6.E - 20" x 14"

Principe graphique

- Messages centrés dans leur zone respective



IRM.7 - 6,75" x 4,875"

Principe graphique

- Messages centrés dans leur zone respective

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IRM.5 Grille graphique

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur



IRM.5 / IRM.5.E - 48" x 48"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IRM.1 - IRM.3 - ISU Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur / Identification de sortie d'urgence

Les grilles graphiques démontrées s'appliquent aussi à la version vinyle (IRM.1.V - IRM.3.V - IRM.3.E.V)



IRM.1 / IRM.1.V - 24" x 24"



IRM.3.E / IRM.3.E.V / IRM.3 / IRM.3.V - 8,5" x 3"

Principe graphique IRM.3

- Message centré dans sa zone



ISU - 20" x 6"

Principe graphique ISU

- Message centré dans sa zone

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IRM.8 - IRM.8M.E Grilles graphique

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur

La grille graphique du IRM.8M.E démontrée s'applique aussi à la version sur poteau (IRM.8P.E)



IRM.8 - 10" x 14"



IRM.8M.E / IRM.8P.E - 23,622" x 23,622"

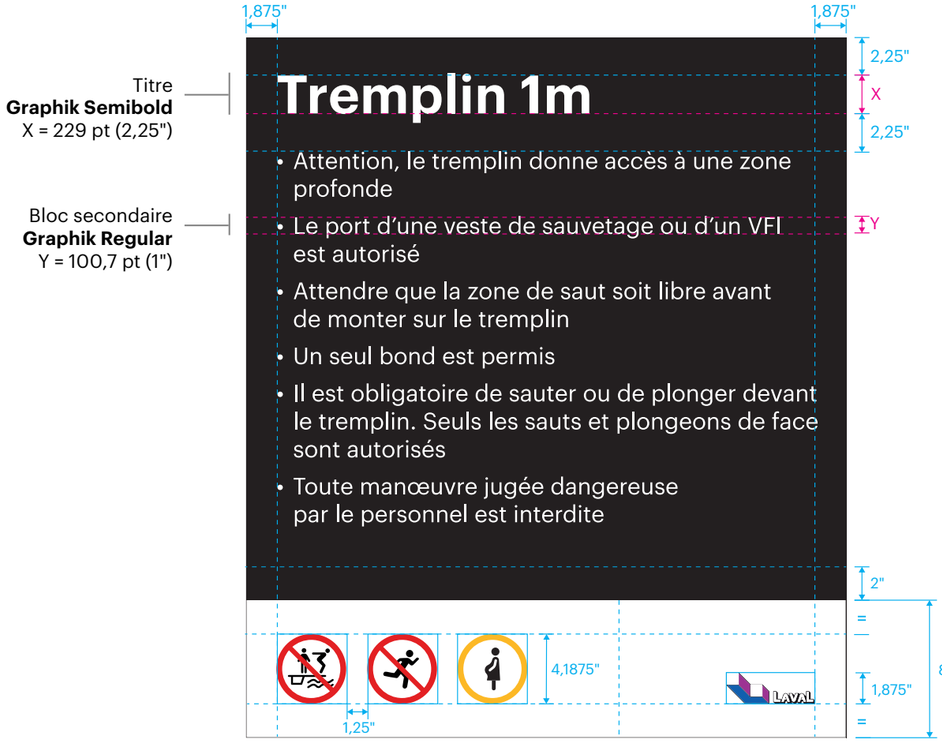
Principe graphique

- Utilisation telle quelle, aucune modification n'est permise sur ces éléments

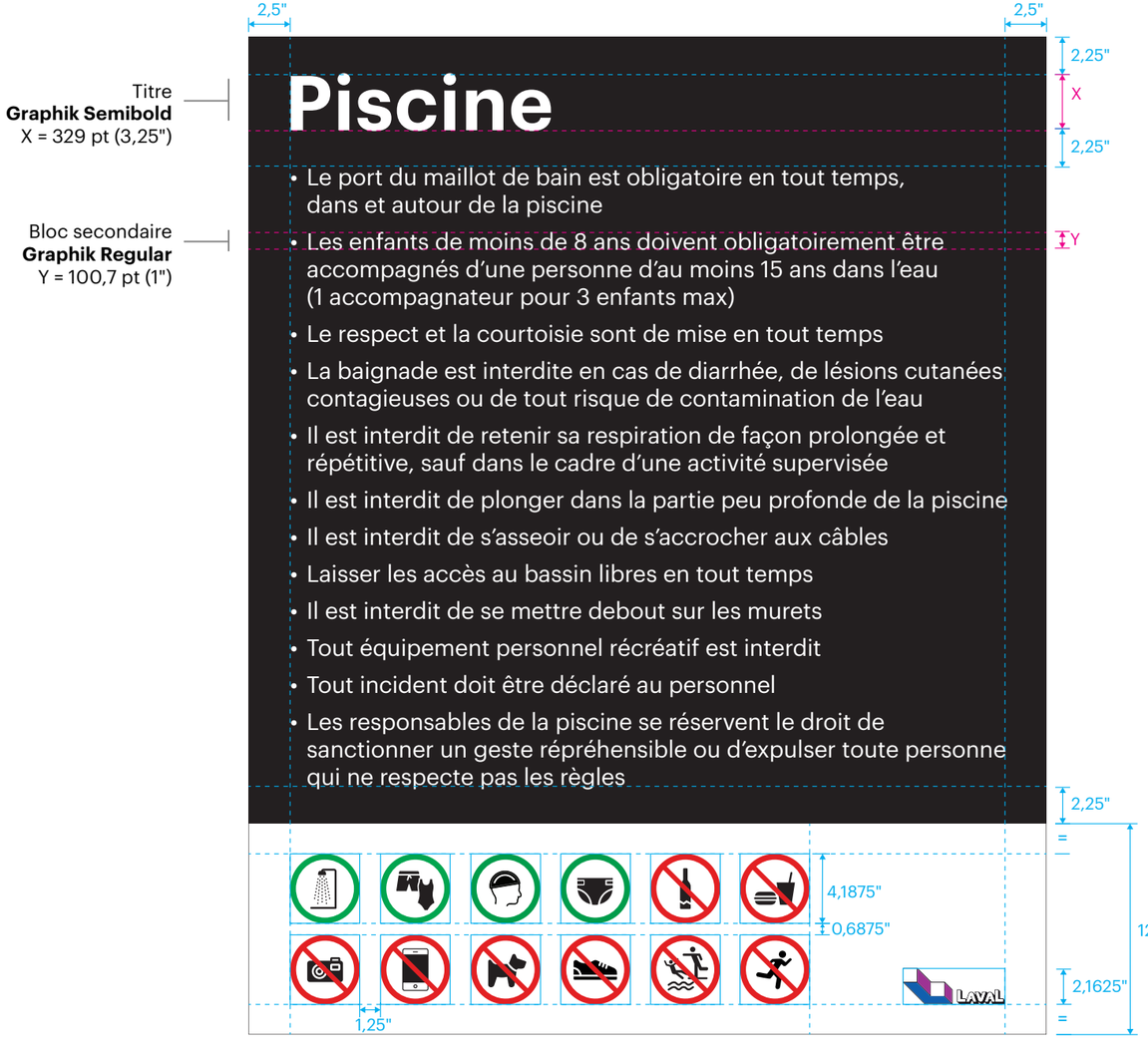
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IRM.9 - IRM.10 Grilles graphiques

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur



IRM.9 / IRM.9.E - 36" x 42"



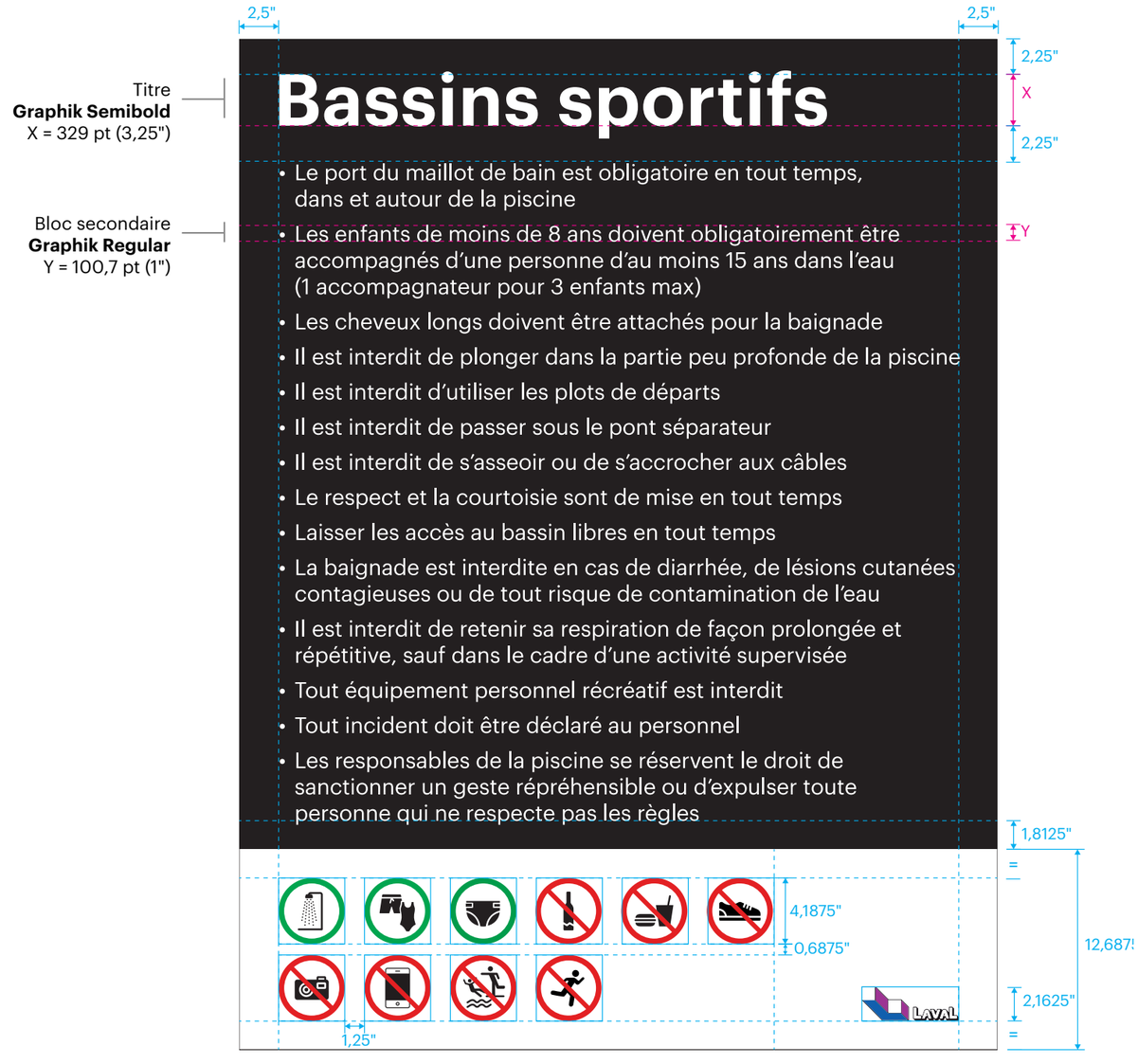
IRM.10 / IRM.10.E - 48" x 60"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IRM.11 Grille graphique

Identification règlement - mural - extérieur et intérieur



IRM.11 / IRM.11.E - 48" x 60"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

PHM Grille graphique

Panneau horaire - mural

Les grilles graphiques démontrées s’appliquent aussi aux versions sur clôture et sur poteau (PHC - PHP)



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

VH Grille graphique

Vinyle horaire



VH - dimensions variables

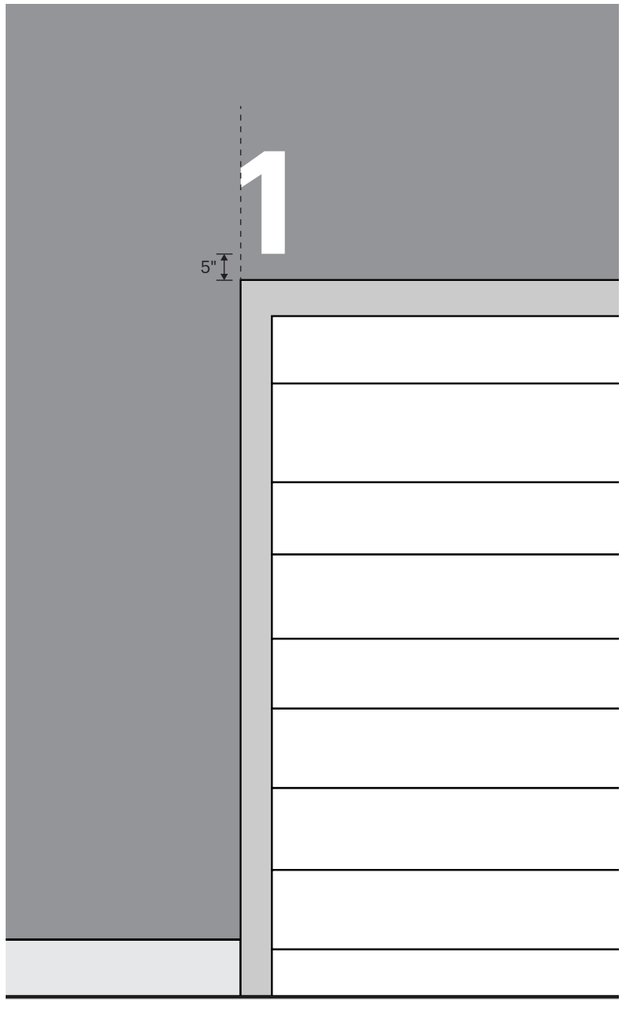
Principe graphique

- Les hauteurs de X (idéal) et X minimum sont des repères servant de balises : leur rôle est d'encadrer la taille du texte qui est flexible. L'objectif est d'optimiser le contenu autant que possible sur la surface qui lui est alloué, en ajustant sa hauteur pour permettre une lecture efficiente du message

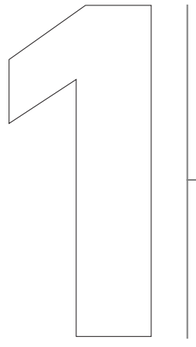
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IPG Grille graphique

Identification porte de garage



IPG
variable x 20"



Chiffre
Graphik Semibold
X = 2010 pt (20")

IPG
variable x 20"

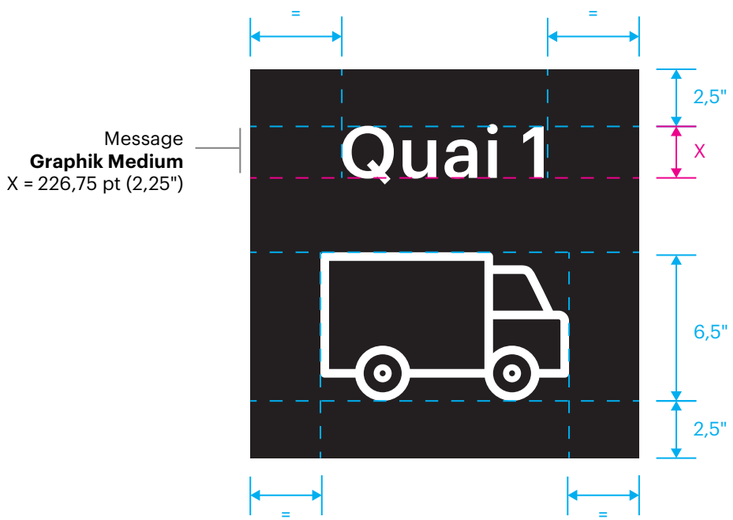
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

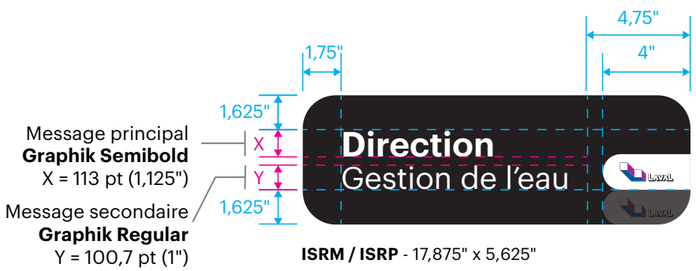
ISM.1.E - ISRM Grilles graphiques

Identification de service - mural - extérieur / Identification de stationnement réservé - mural

La grille graphique démontrée (ISRM) s'applique aussi à la version sur poteau (ISRP)



ISM.1.E - 17" x 17"



ISRM / ISRP - 17,875" x 5,625"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

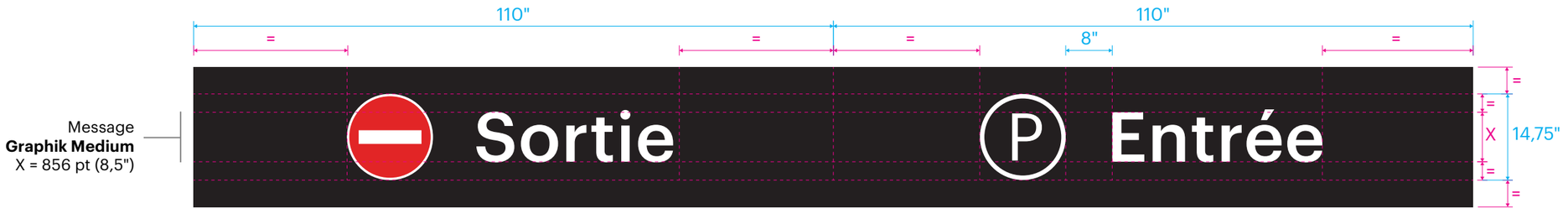
IHL.E - IESV Grilles graphiques

Identification hauteur libre - extérieur



IHL.E - 196" x 18"

Identification d’entrée et de sortie véhicule



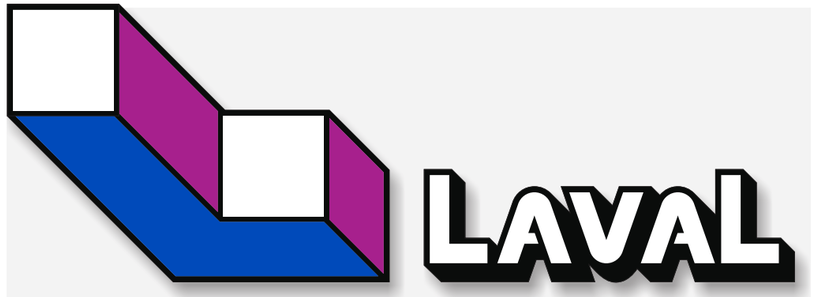
IESV - 220" x 24"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

LA, SA et SO Grilles graphiques

Logo, signature accueil et signature organisme



LA - 44" x 15,5"



SA - 44" x 12,8125"



Zone de dégagement

Principe général

- La zone de dégagement pourrait être adaptée selon les contraintes architecturales



SO - variable - Le logo de l'organisme ne doit pas dépasser 44" de long et 16" de haut
Le logo est à titre indicatif seulement

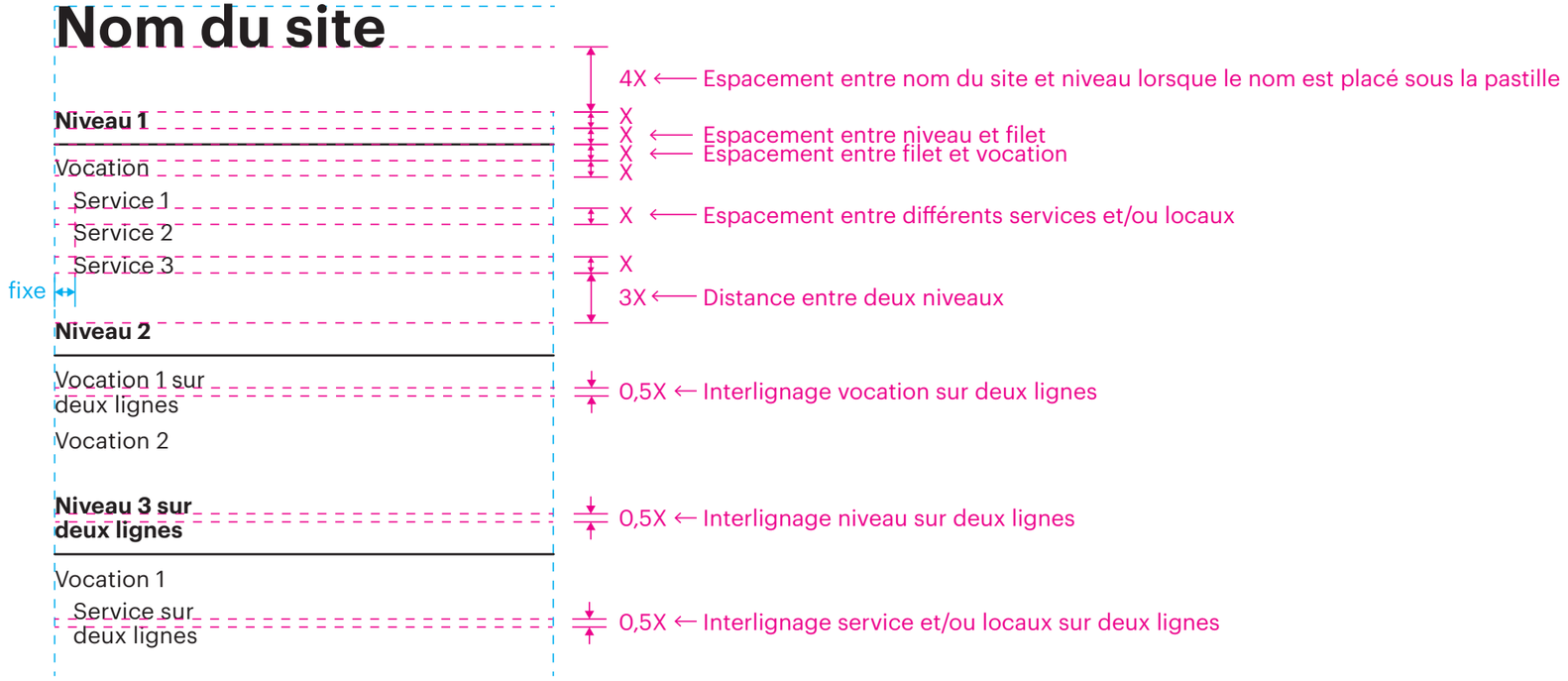
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

RG et RA - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux RG et RA

Le nom du site est placé à droite de la pastille ou sous celle-ci selon l'option la plus harmonieuse et afin de maximiser l'espace disponible au besoin. S'il est sur deux lignes, le nom du site doit obligatoirement être placé sous la pastille.

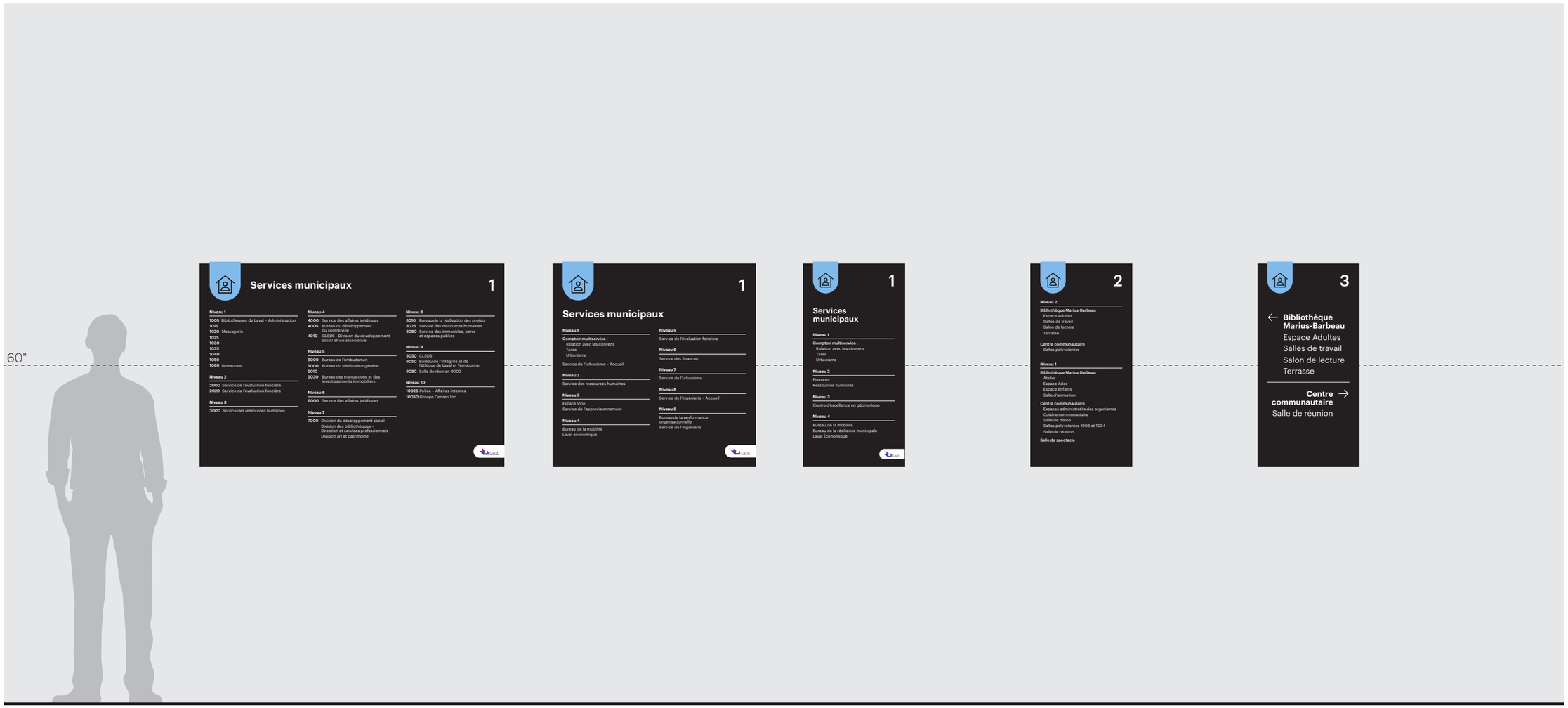
Le contenu pour un même niveau devrait être regroupé dans une seule colonne.



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Types RG - RA - RD

Répertoire général - 3 formats / Répertoire d’ascenseur / Répertoire directionnel



RG.1 - grand
54" x 36"

RG.2 - moyen
36" x 36"

RG.3 - petit
18" x 36"

RA
18" x 36"

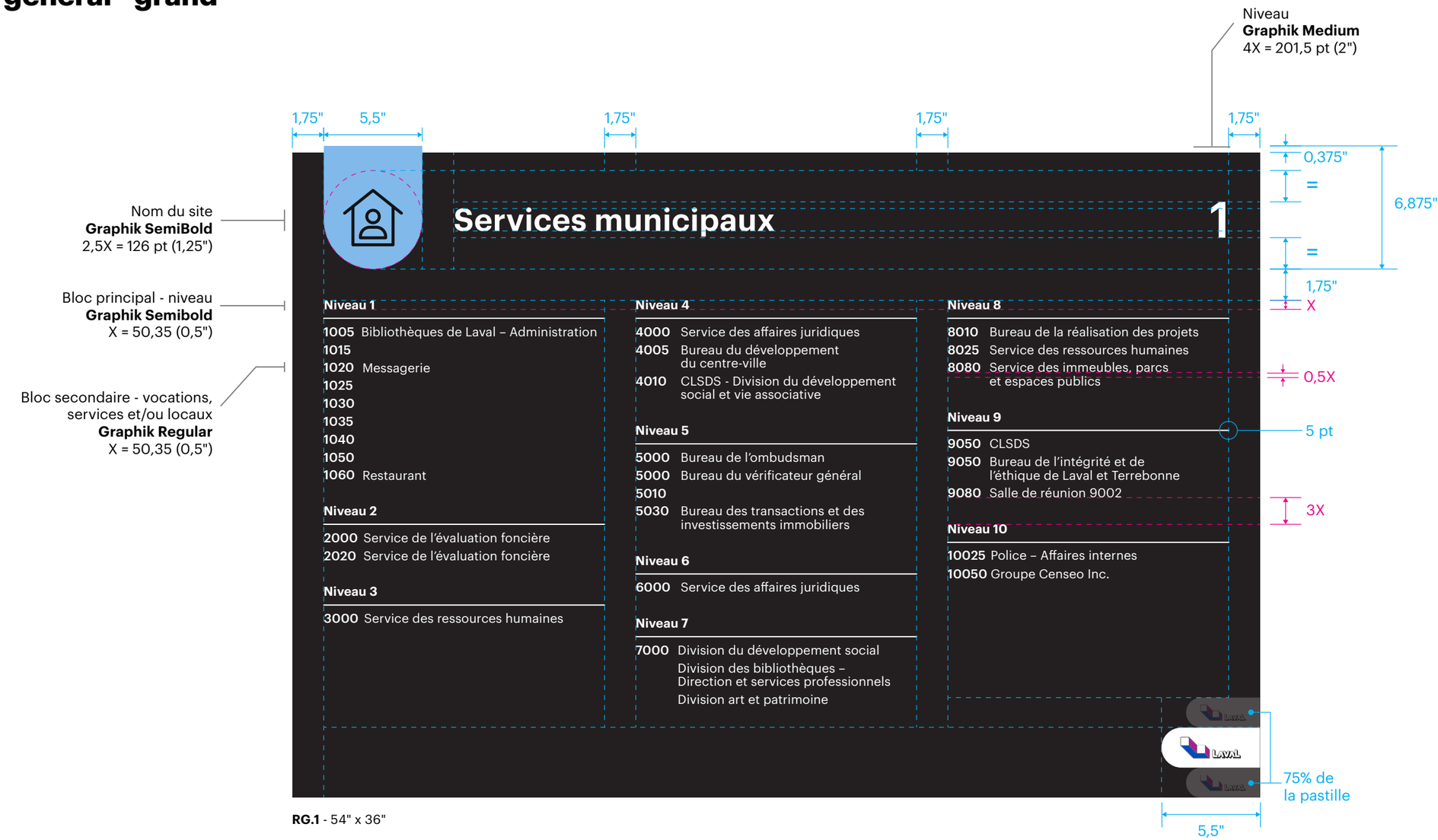
RD
18" x 36"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

RG.1 Grille graphique

Répertoire général - grand



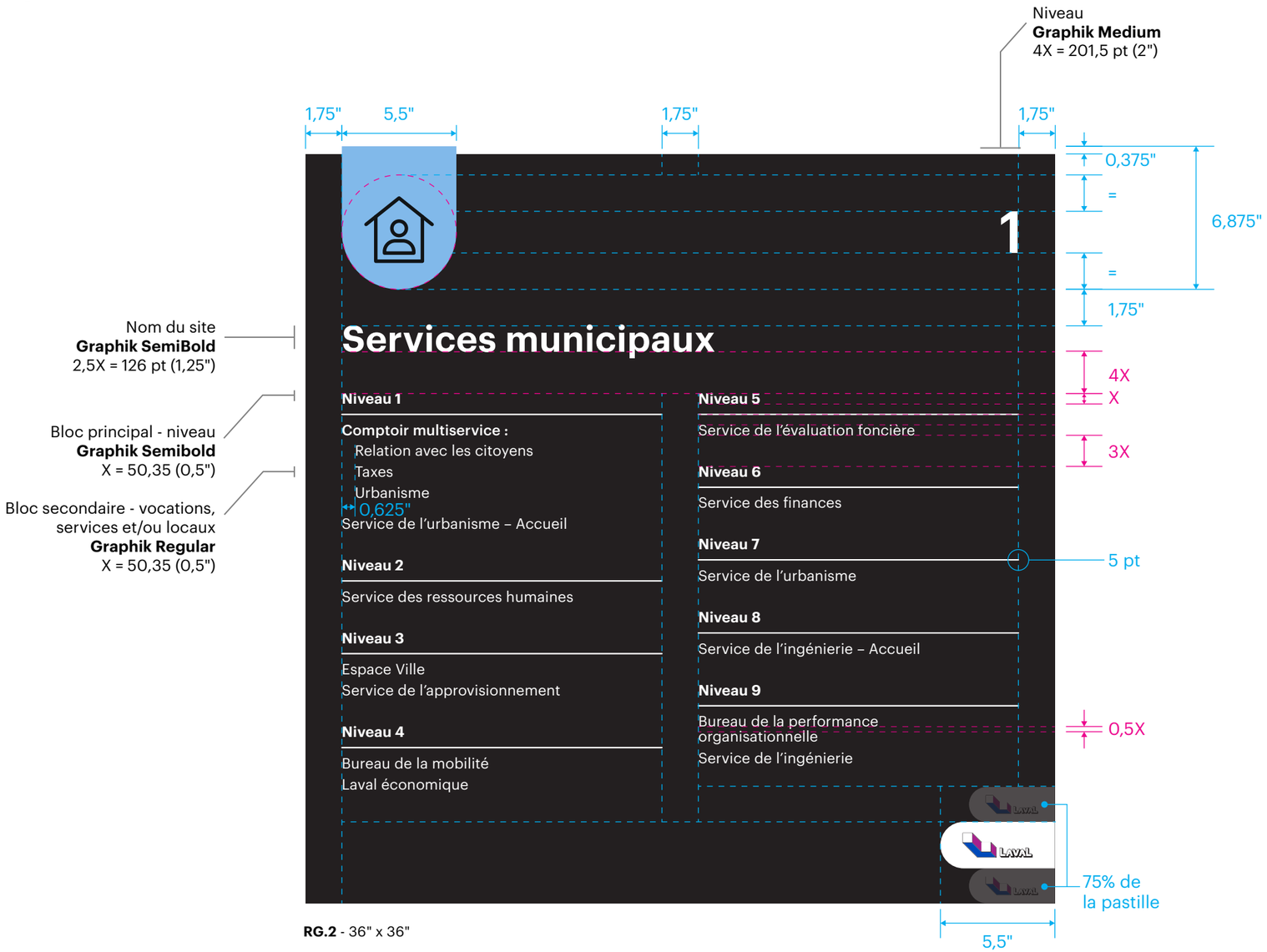
RG.1 - 54" x 36"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

RG.2 Grille graphique

Répertoire général - moyen



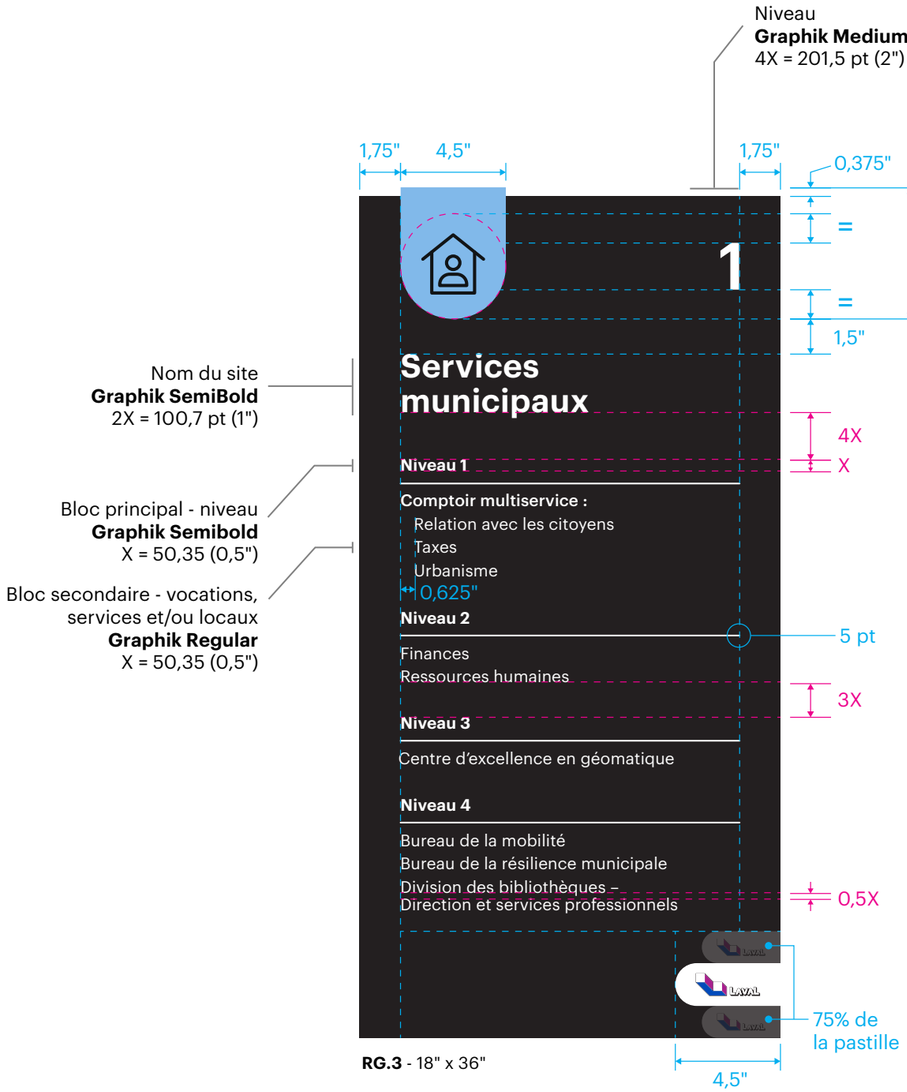
RG.2 - 36" x 36"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

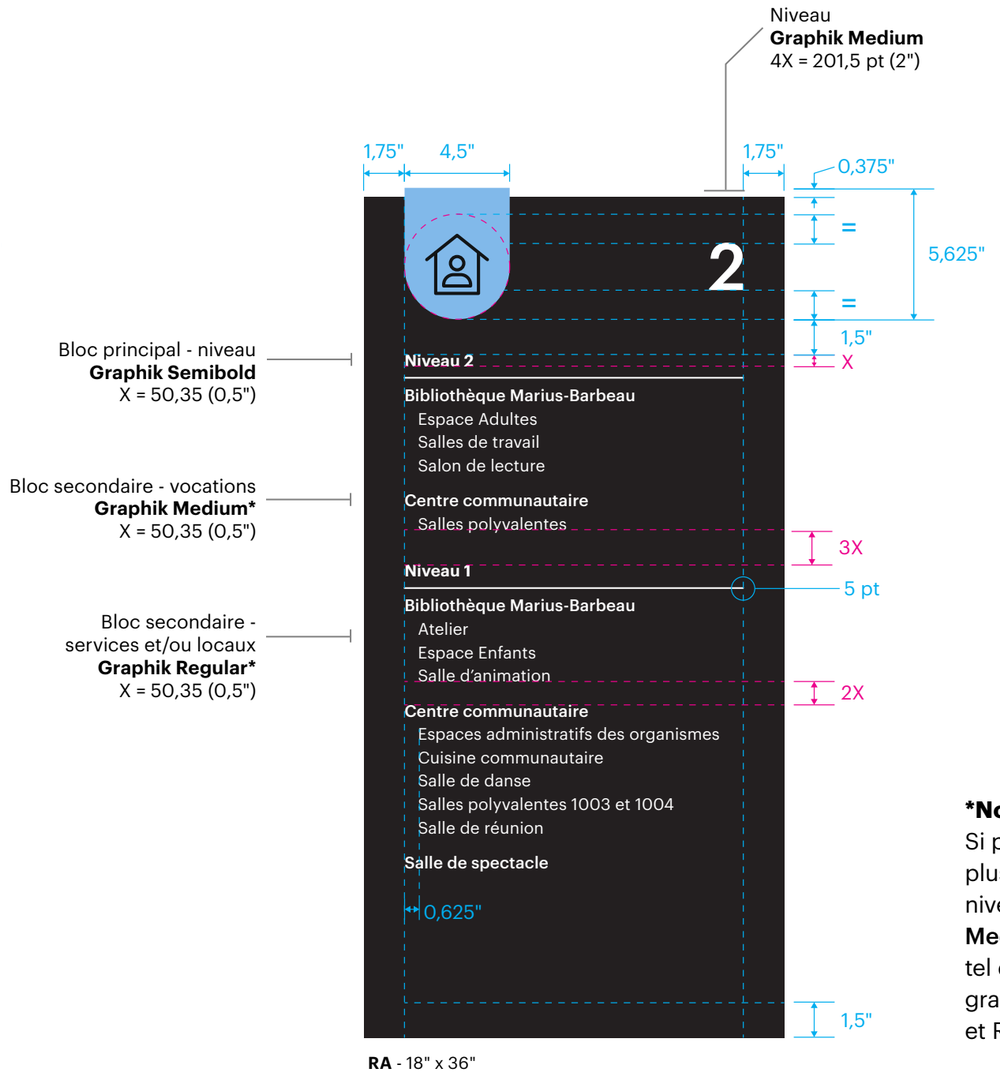
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

RG.3 - RA Grilles graphiques

Répertoire général - petit / Répertoire d'ascenseur



RG.3 - 18" x 36"



RA - 18" x 36"

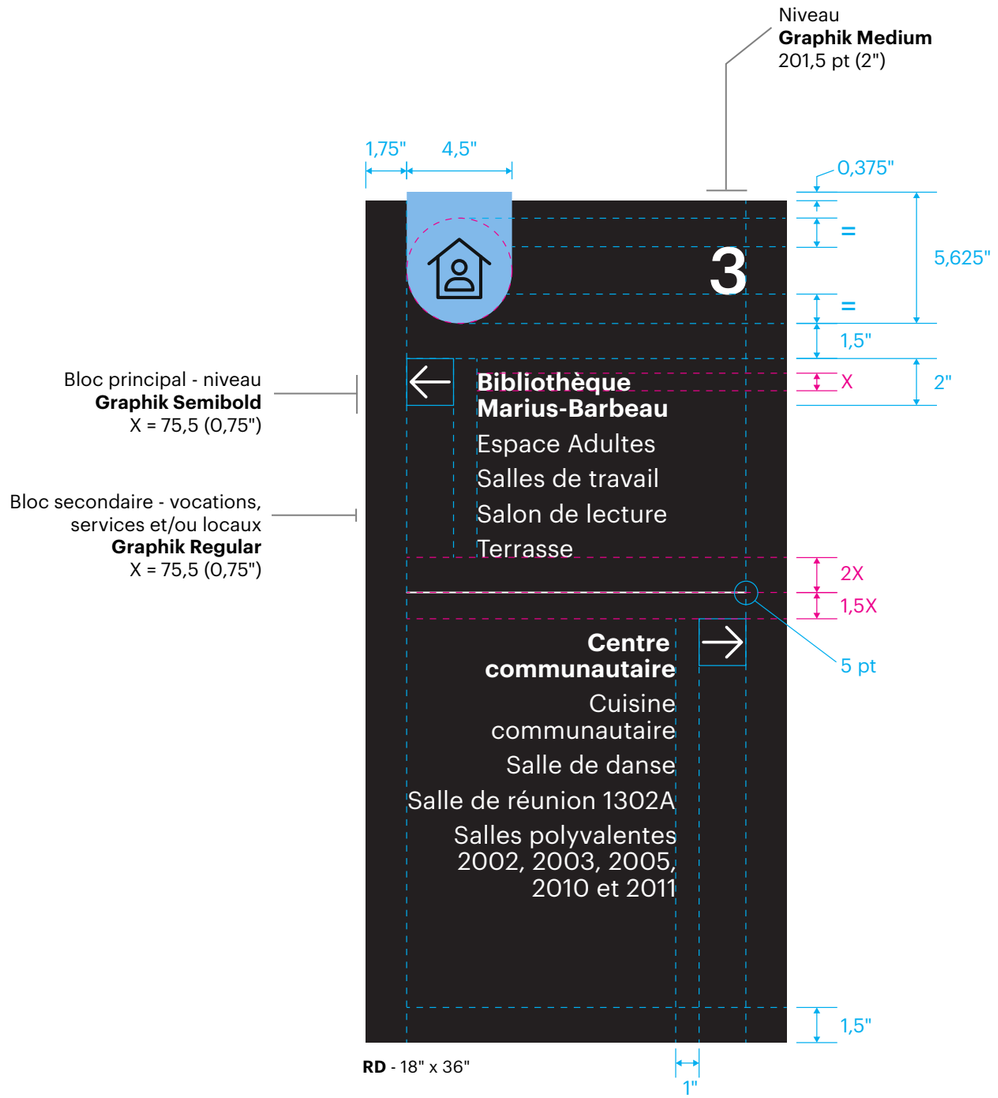
***Note**
Si plusieurs vocations ont chacune plusieurs services dans un même niveau, les vocations sont en **Graphik Medium** plutôt que Graphik Regular tel qu'illustré dans les principes graphiques spécifiques aux types RG et RA

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

RD Grille graphique

Répertoire directionnel

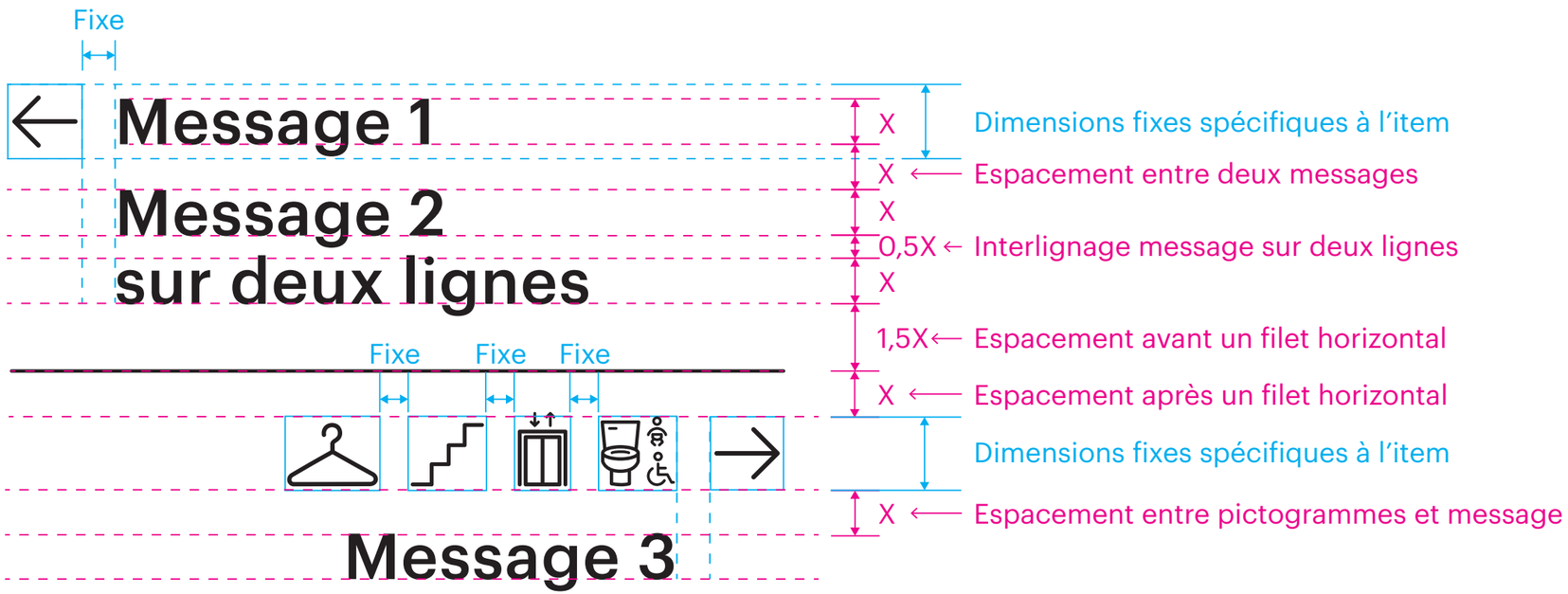


***Note**
Cet élément suit la même logique d'espacement que les blocs secondaires directionnels

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

DM - principes graphiques

Ratios de X et espacements spécifiques aux DM

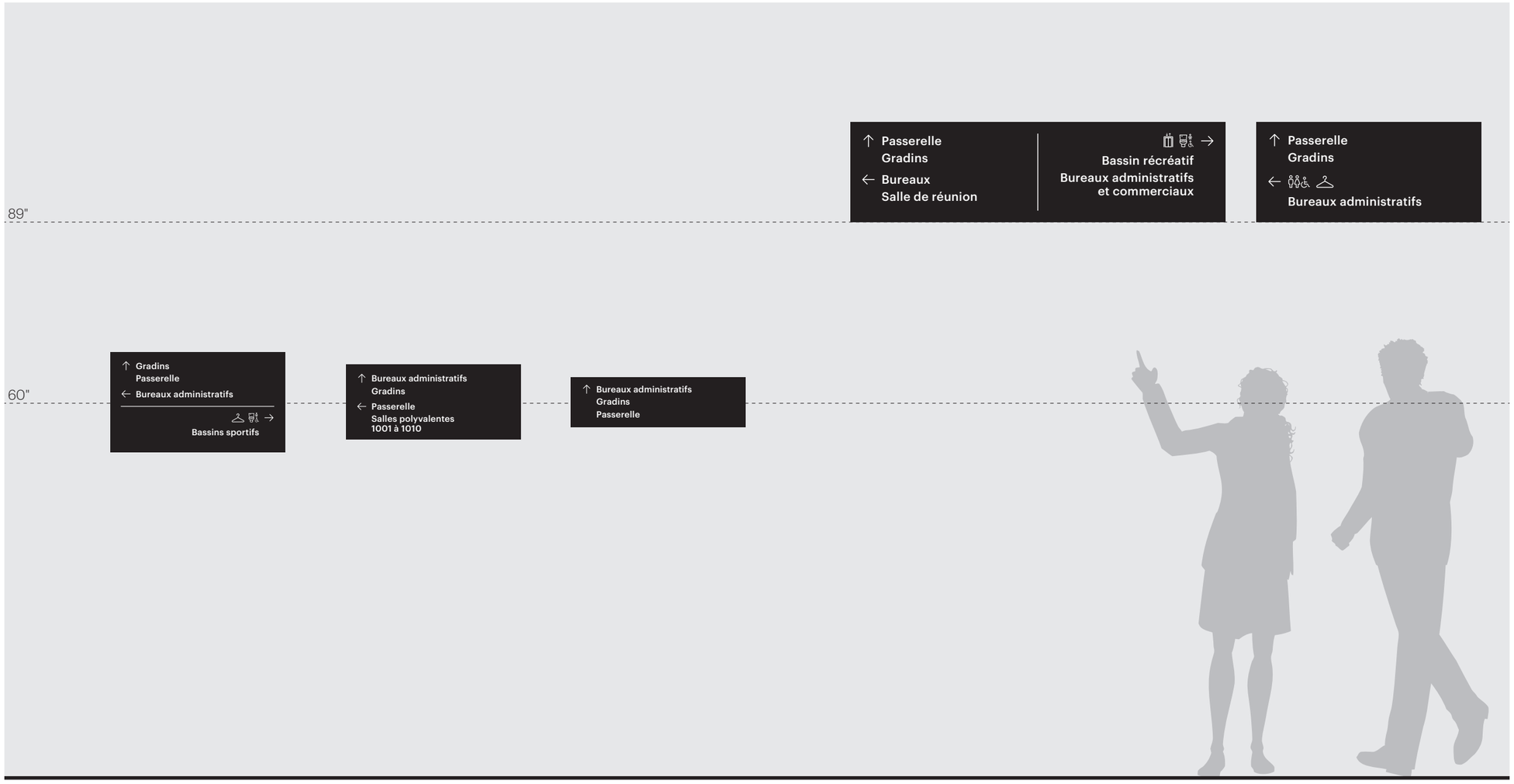


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

Type DM

Directionnel mural - 5 formats



DM.1 - grand
28" x 16"

DM.2 - moyen
28" x 12"

DM.3 - petit
28" x 8"

DM.4 - grand
60" x 16"

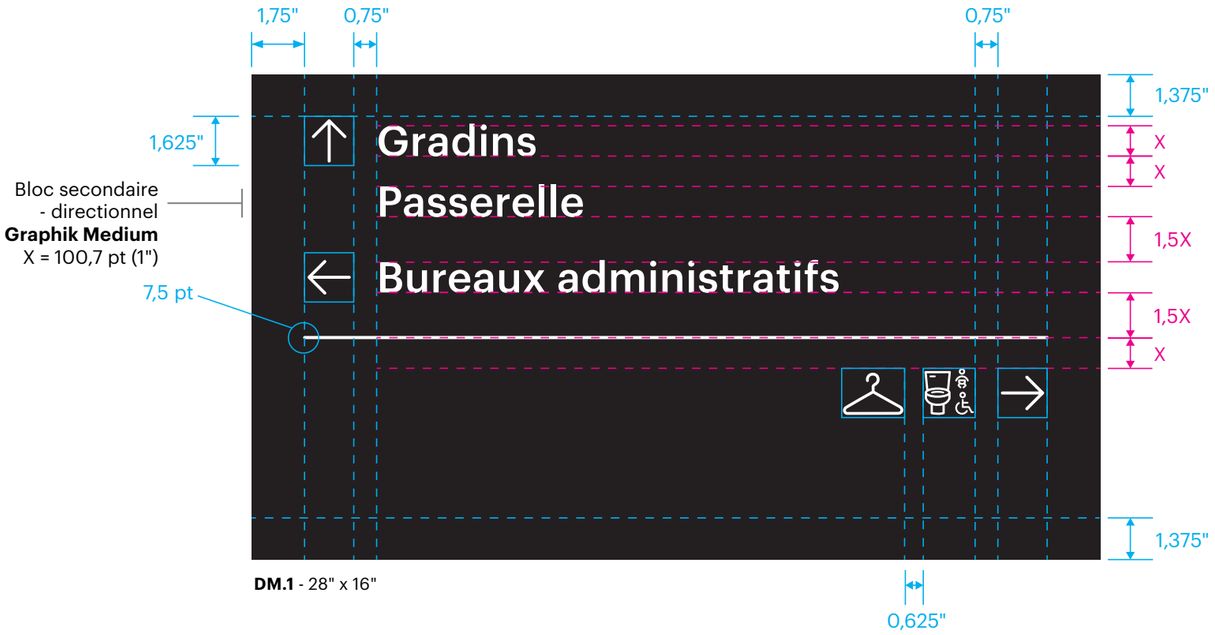
DM.5 - petit
36" x 16"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

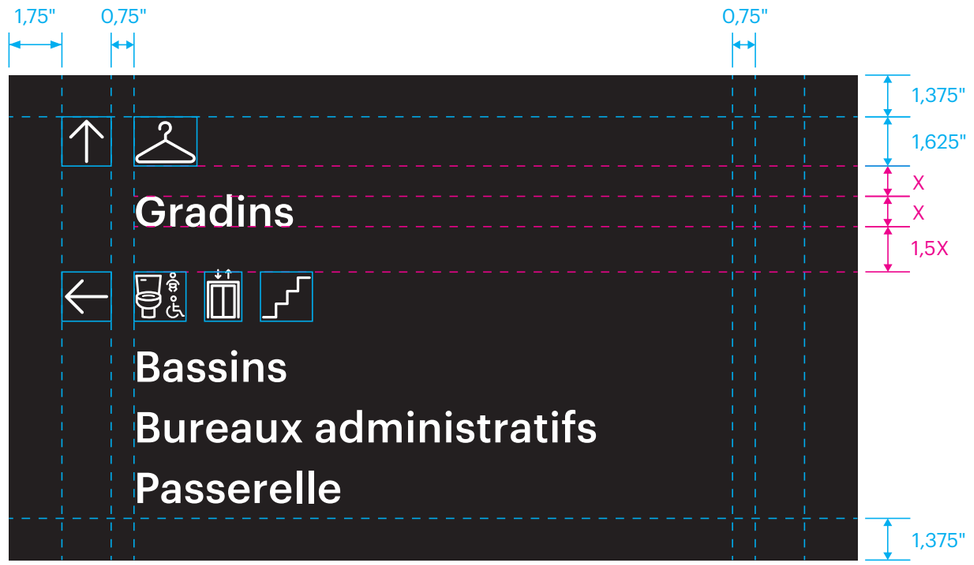
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DM.1 Grille graphique

Directionnel - mural - grand



DM.1 - 28" x 16"



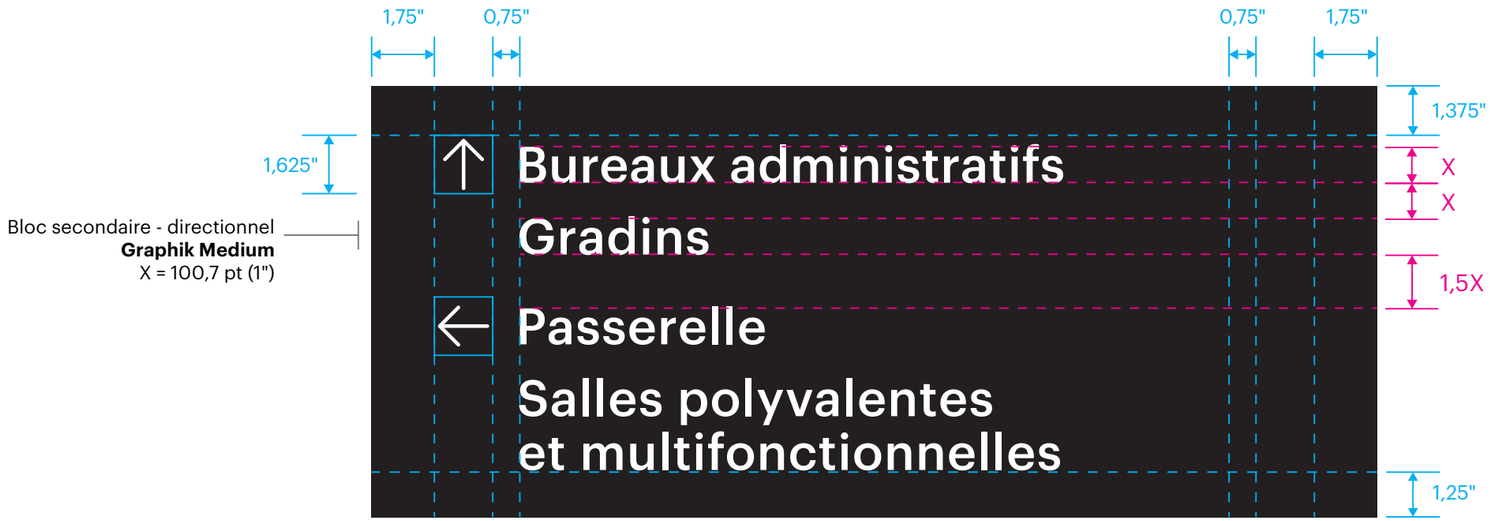
DM.1 - 28" x 16"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

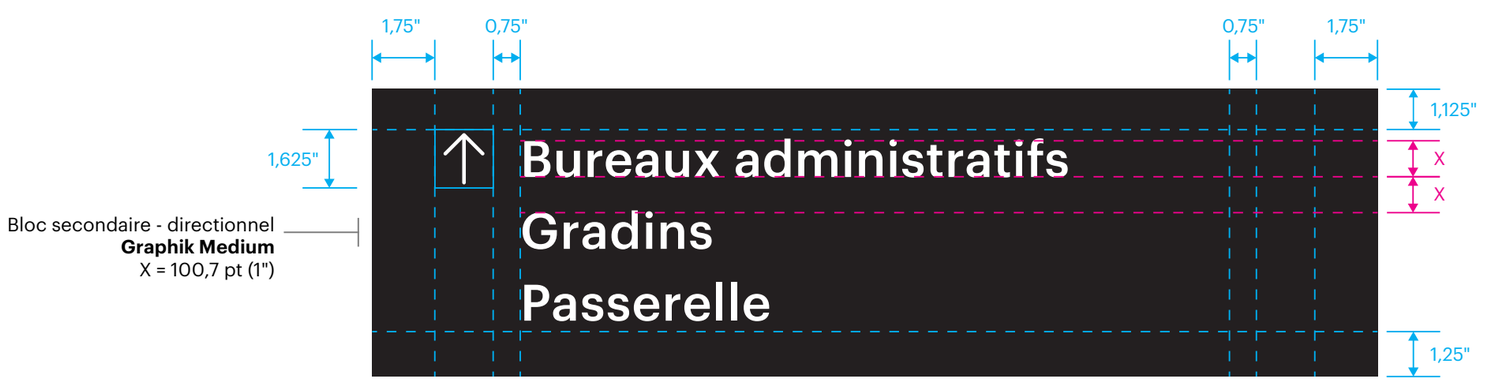
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DM.2 - DM.3 Grilles graphiques

Directionnel - mural - moyen / mural - petit



DM.2 - 28" x 12"



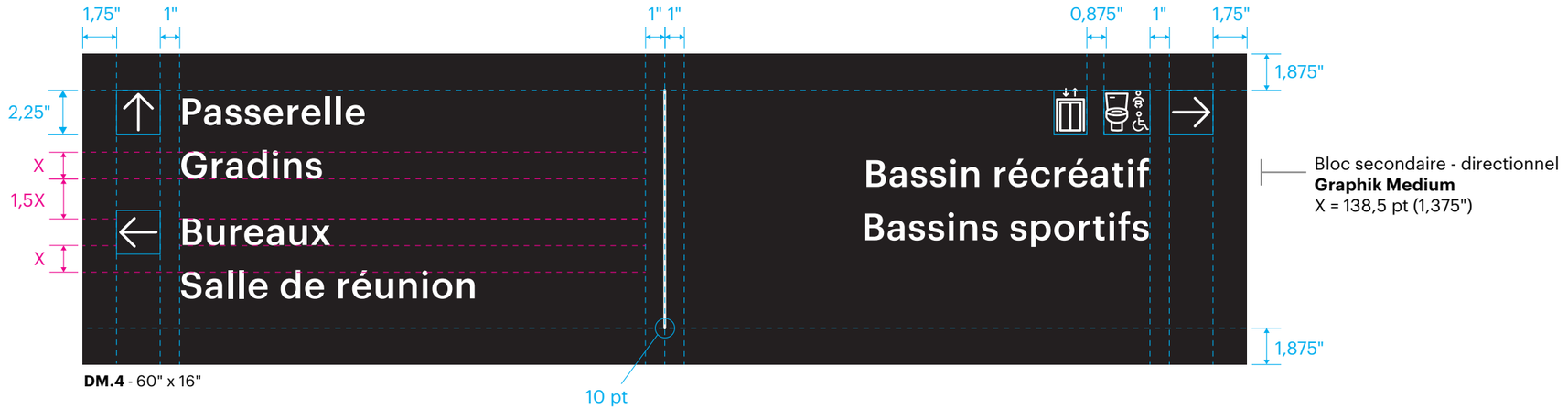
DM.3 - 28" x 8"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

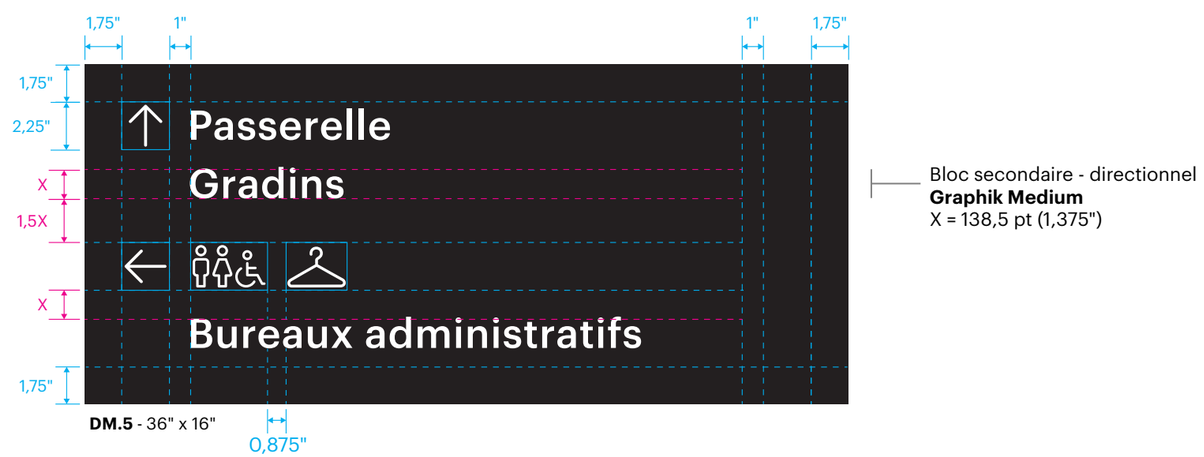
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DM.4 - DM.5 Grilles graphiques

Directionnel - mural en hauteur - grand / mural en hauteur - petit



DM.4 - 60" x 16"



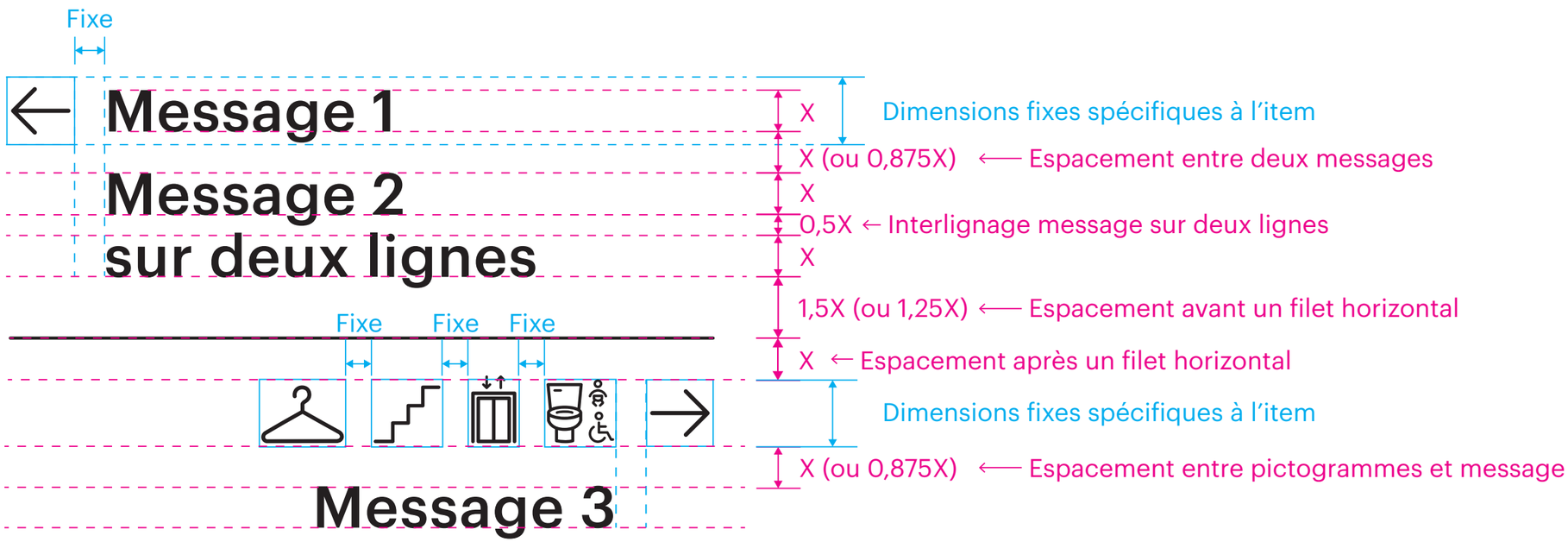
DM.5 - 36" x 16"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DS - principes graphiques

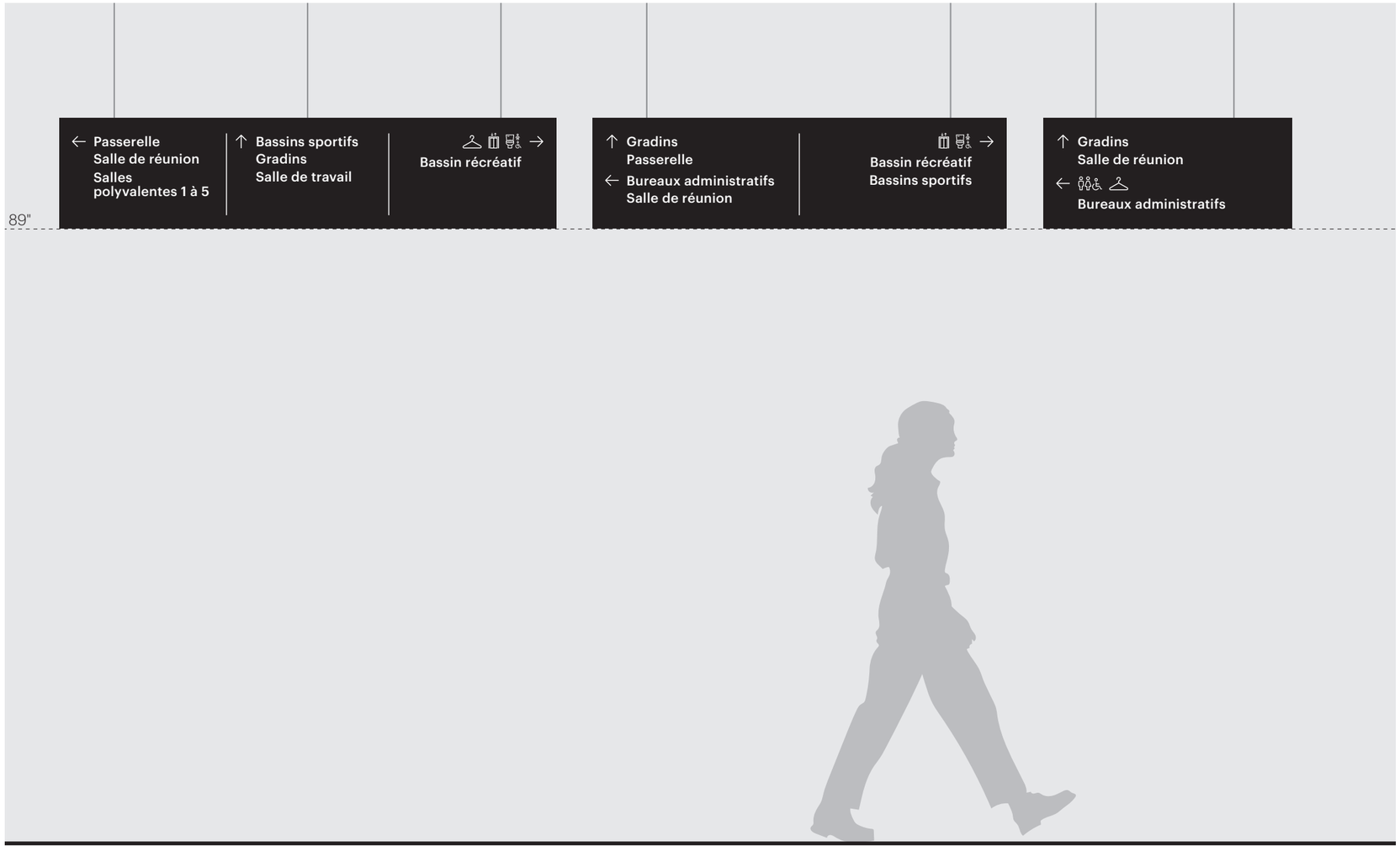
Ratios de X et espacements spécifiques aux DS



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type DS

Directionnel suspendu - 3 formats



DS.1 - grand
72" x 16"

DS.2 - moyen
60" x 16"

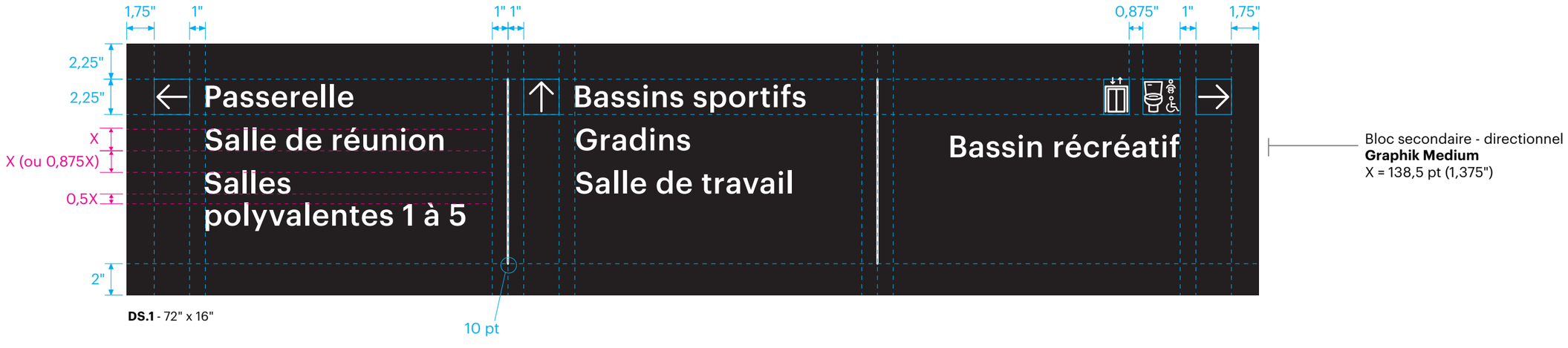
DS.3 - petit
36" x 16"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

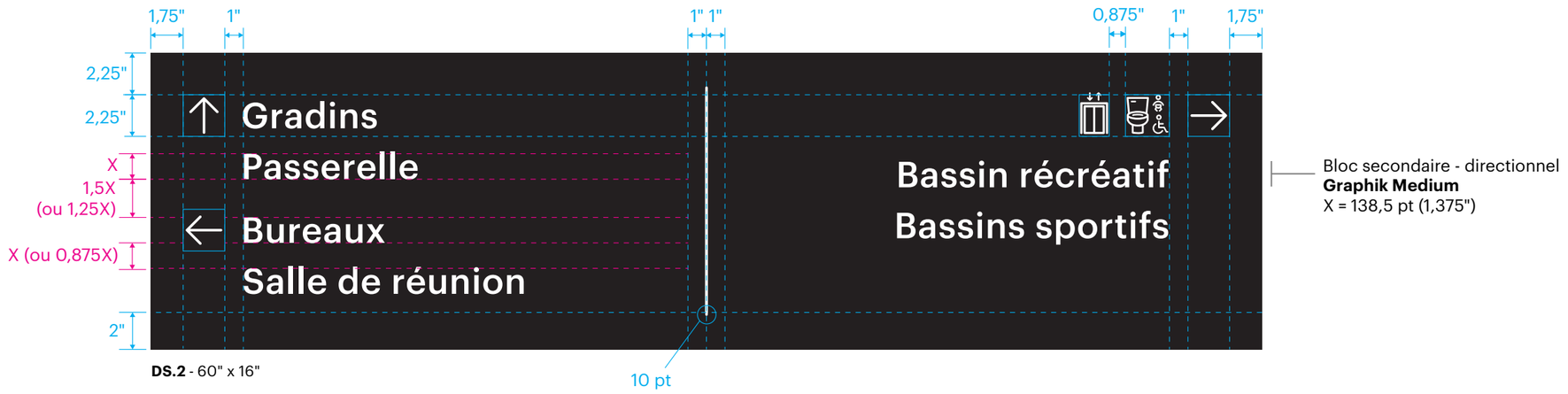
DS.1 - DS.2 Grilles graphiques

Directionnel - suspendu - grand



DS.1 - 72" x 16"

Directionnel - suspendu - moyen



DS.2 - 60" x 16"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

DS.3 - DS.S Grilles graphiques

Directionnel - suspendu - petit



Directionnel - suspendu - stationnement



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IDS.1 - IDS.2 - IDM Grilles graphiques

Identification département - suspendu



IDS.1 - 48" x 8"

Principes graphiques IDS.1

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace
- Si X min. est requis, passer le message sur deux lignes

Identification département - suspendu et mural



IDS.2 / IDM / IDM.E - 36" x 8"

Principes graphiques IDS.2 / IDM / IDM.E

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace
- Si X min. est requis, passer le message sur deux lignes

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

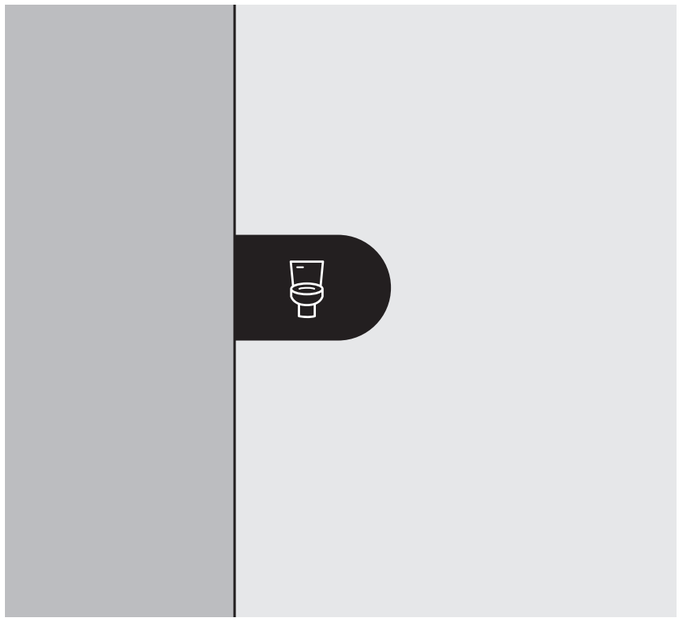
Types IDP - ISP - DSP

Identification de département / Identification de service / Directionnel de service - potence



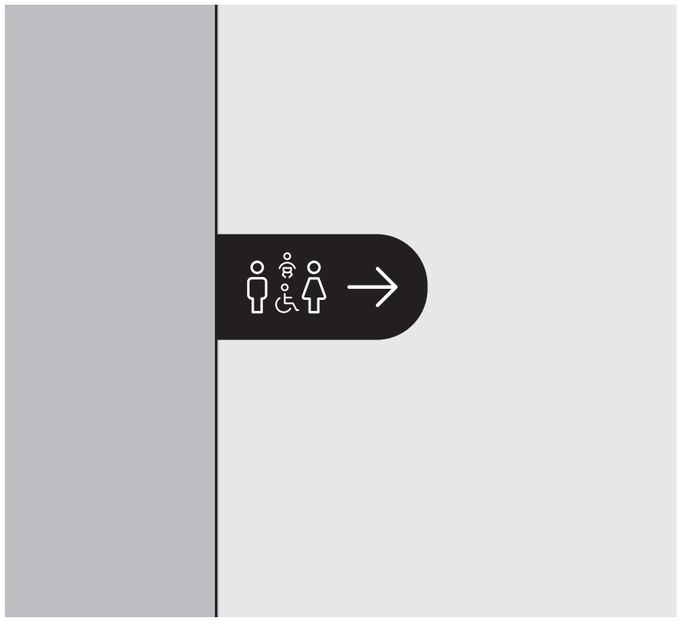
IDP - potence
27" x 6"

IDP.E - potence - extérieur
27″ x 6″



ISP - potence
8,875" x 6"

ISP.E - potence - extérieur
8,875" x 6"



DSP - potence
12" x 6"

DSP.E - potence - extérieur
12" x 6"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IDP - ISP - DSP Grilles graphiques

Identification de département - potence



IDP / IDP.E - 27" x 6"

Principe graphique IDP / IDP.E

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace

Identification de service - potence

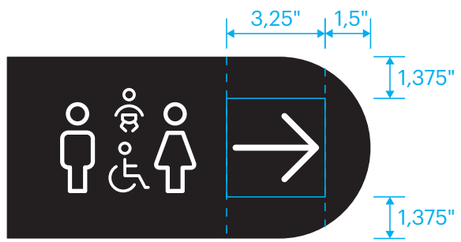


ISP / ISP.E - 8,875" x 6"

Principe graphique ISP / ISP.E

- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

Directionnel de service - potence



DSP / DSP.E - 12" x 6"

Principes graphiques DSP / DSP.E

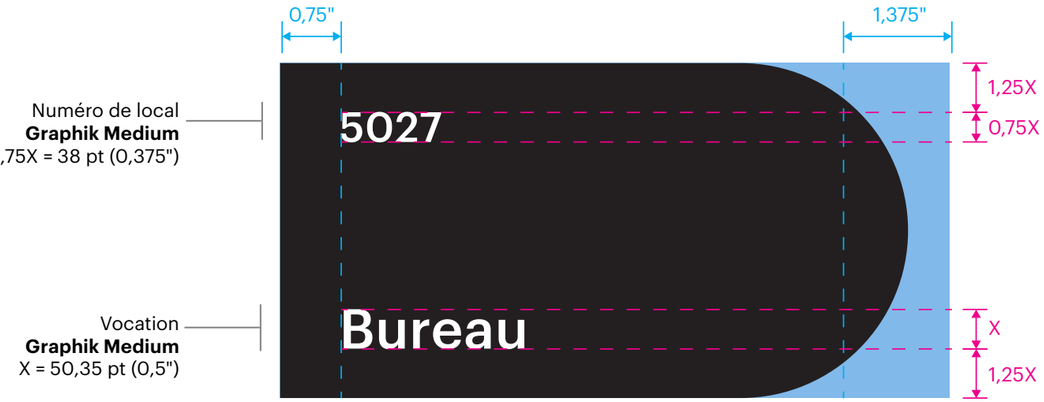
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

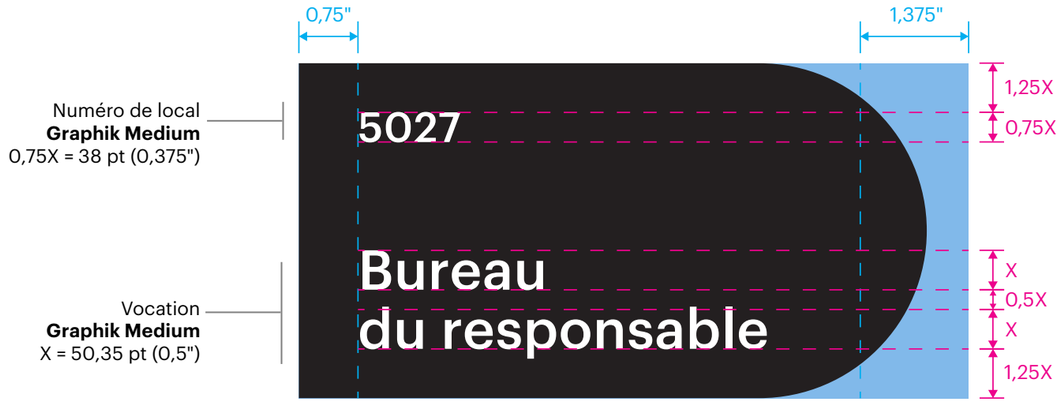
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

ILM Grille graphique

Identification de local - mural



Vocation sur une ligne
ILM / ILM.1 / ILM.2
8,5" x 4,25"



Vocation sur deux lignes
ILM / ILM.1 / ILM.2
8,5" x 4,25"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

ILM Grille graphique - suite

Identification de local - mural



Nom sur une ligne, fonction sur une ligne
ILM - 8,5" x 4,25"



Nom sur deux lignes, fonction sur une ligne
ILM - 8,5" x 4,25"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

ILMB Grille graphique

Identification de local - mural avec braille



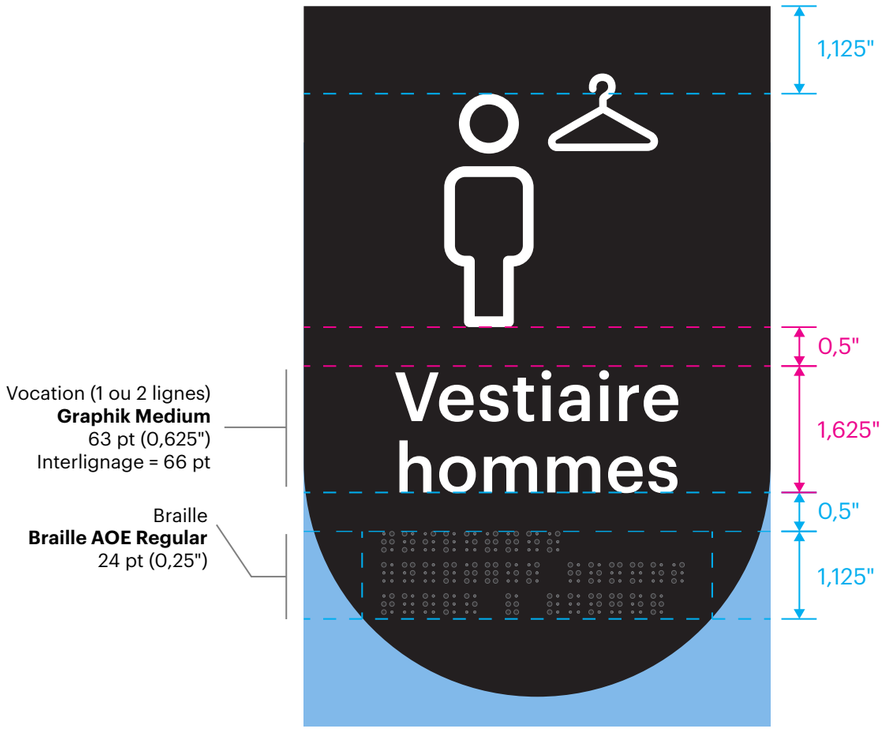
ILMB - 8,5" x 4,25"

***Note**
Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

ISM - ISM.E Grille graphique

Identification de service - mural - intérieur et extérieur



ISM / ISM.E - 6" x 9,25"



ISM / ISM.E - 6" x 9,25"

Principes graphiques

- Texte justifié sur le bas de l'espace texte
- Hauteur du pictogramme fixe
- Le positionnement du pictogramme dans sa grille ainsi que la mise en page du texte sont fournis dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*

***Note**
Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

ISM.V Grille graphique

Identification service - mural - vinyle



ISM.V - variable x 8"



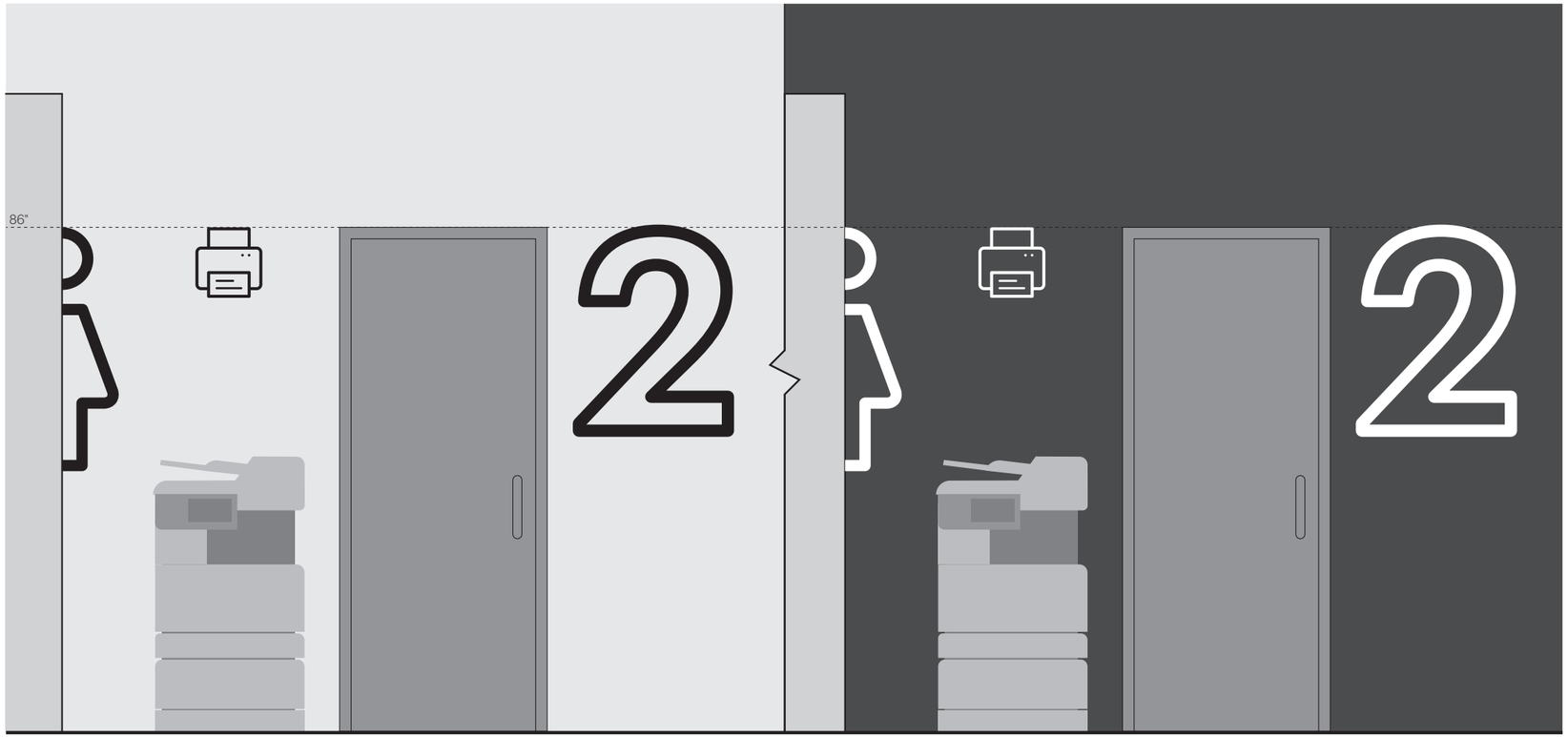
ISM.V - variable x 8"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V Grilles graphiques

Identification service - mural - vinyle



ISM.1.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±48"

ISM.2.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±12"

ISM.3.V - fond clair
mural - vinyle
variable x ±36"

ISM.1.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±48"

ISM.2.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±12"

ISM.3.V - fond foncé
mural - vinyle
variable x ±36"

Principes graphiques

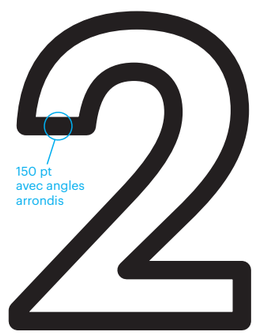
- Les pictogrammes pour chaque type sont fournis dans leurs formats dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*



ISM.1.V - variable x ±48"



ISM.2.V - variable x ±12"



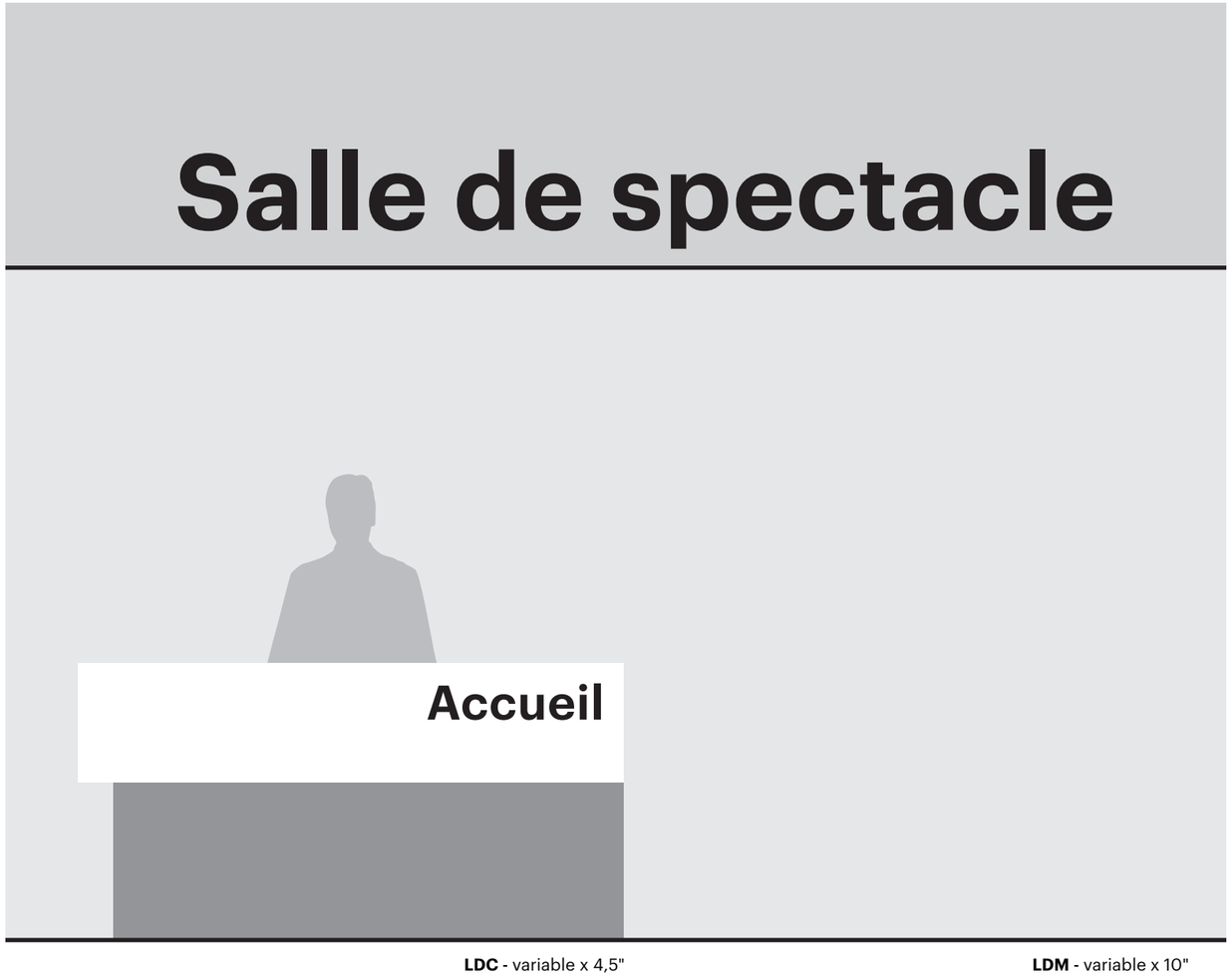
ISM.3.V - variable x ±36"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

LDC - LDM Grilles graphiques

Lettrage de département - mural / Lettrage découpé - comptoir



LDC - variable x 4,5" **LDM** - variable x 10"

Message
Graphik Semibold
X = 453 pt (4,5")

Accueil

LDC - variable x 4,5"

Message
Graphik Semibold
X = 1007 pt (10")

Salle

LDM - variable x 10"

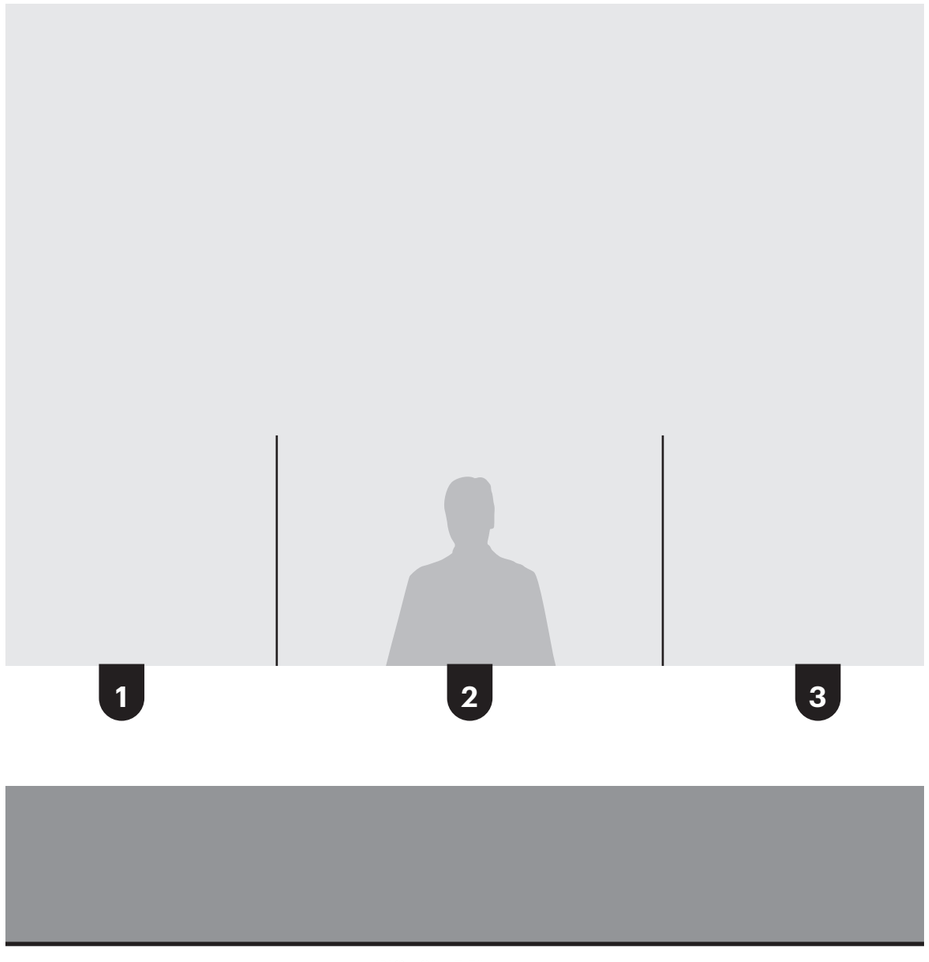
«Salle de spectacle» est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte exact à inscrire.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

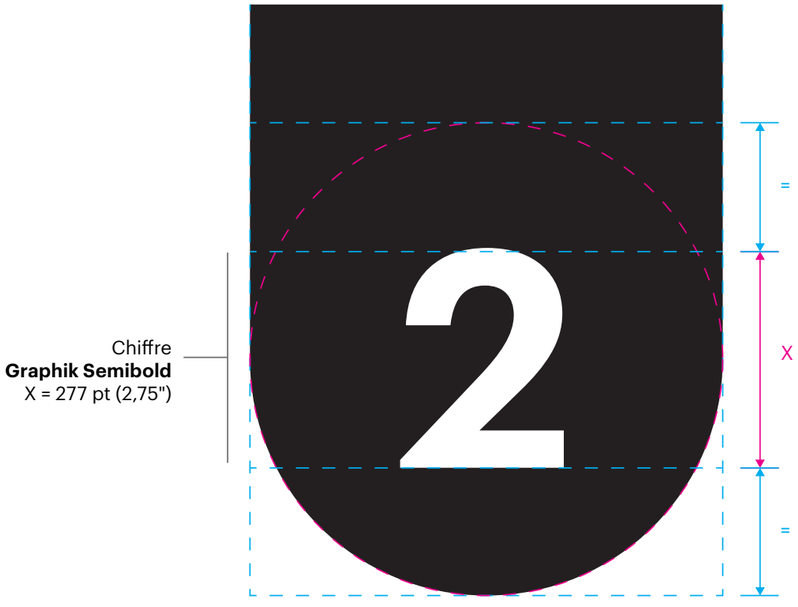
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

INC Grille graphique

Identification de numéro de comptoir



INC - 6" x 7,5"



INC - 6" x 7,5"

Principe graphique

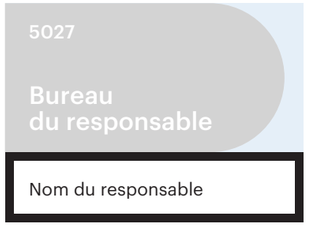
- Chiffre centré dans son espace

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

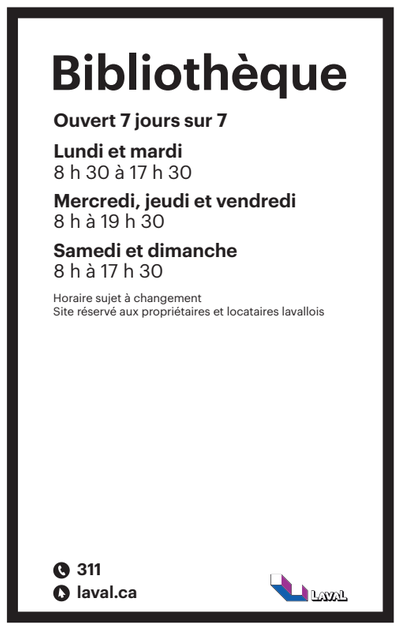
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

PN - VIV Grilles graphiques

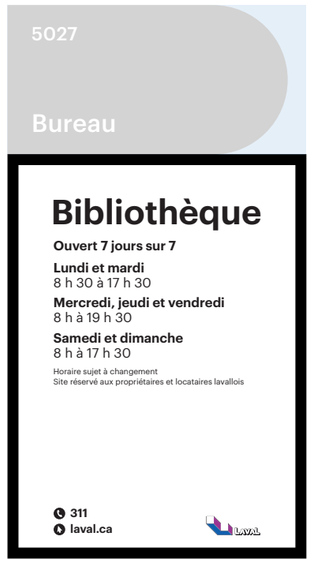
Porte-nom / Vitrine information variable - 4 formats



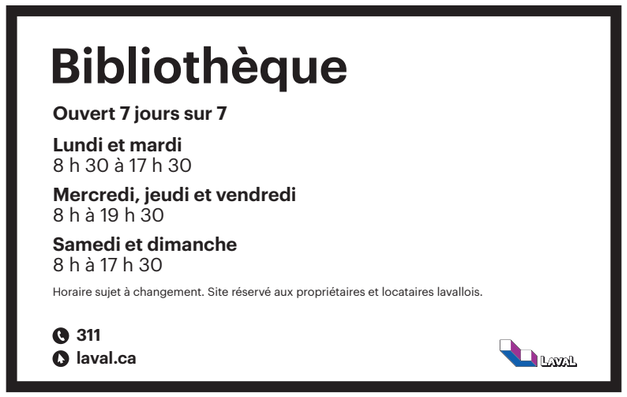
PN - Insertion papier 8,5" x 1,8125"



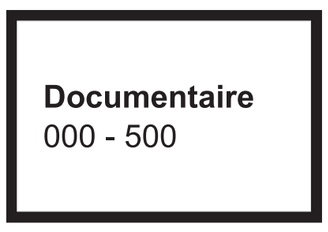
VIV.1 - Insertion papier 11" x 17"



VIV.2 - Insertion papier 8,5" x 11"



VIV.4 - Insertion papier 17" x 11"



VIV.3 - Insertion papier 8,5" x 5,5"

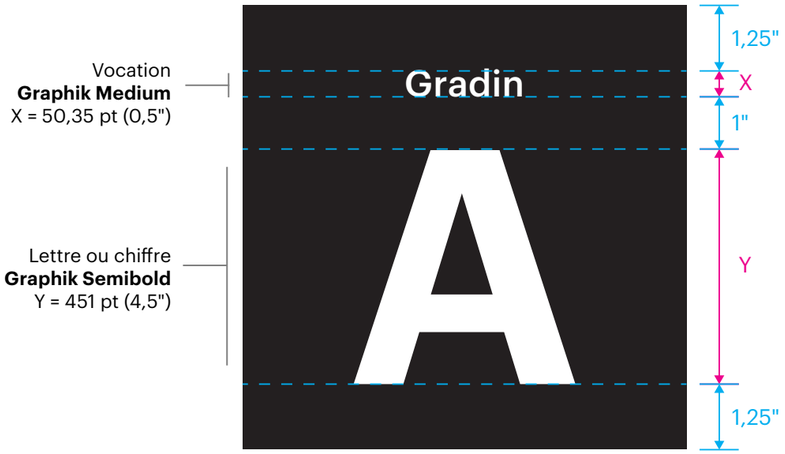
Principe général

- PDF éditables des insertions papier fournis dans la boîte à outils

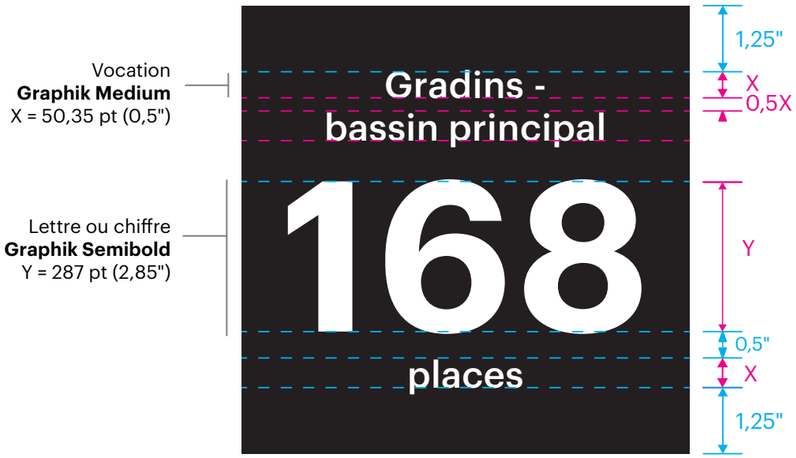
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

IGM Grille graphique

Identification gradin - mural



IGM - 8,5" x 8,5"



IGM - 8,5" x 8,5"

Principes graphiques

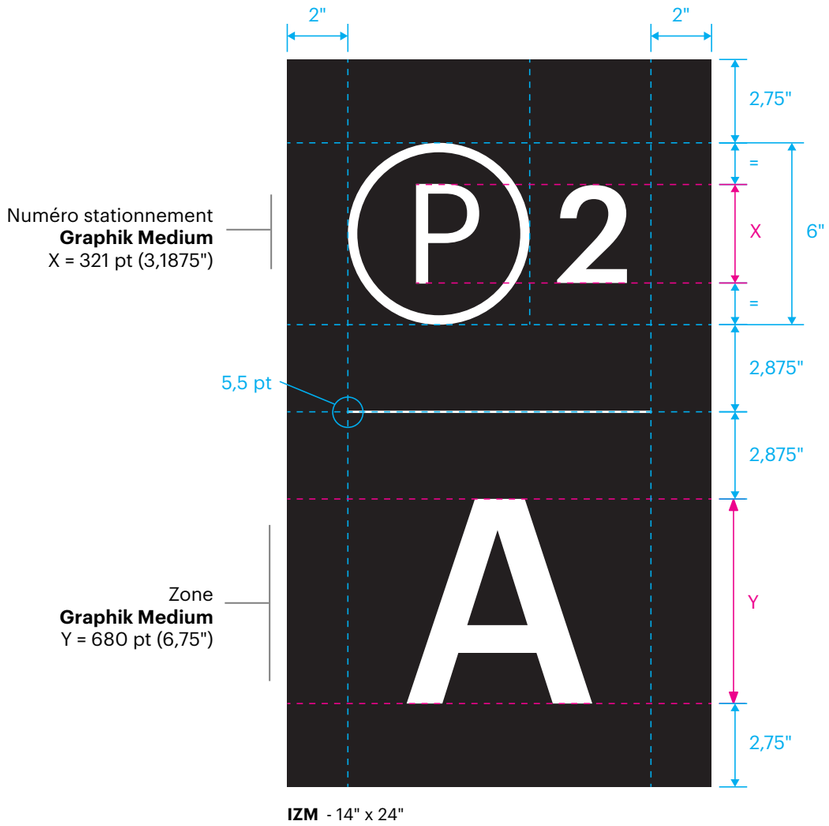
- Vocation centrée dans son espace
- Lettre ou chiffre centré dans son espace

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

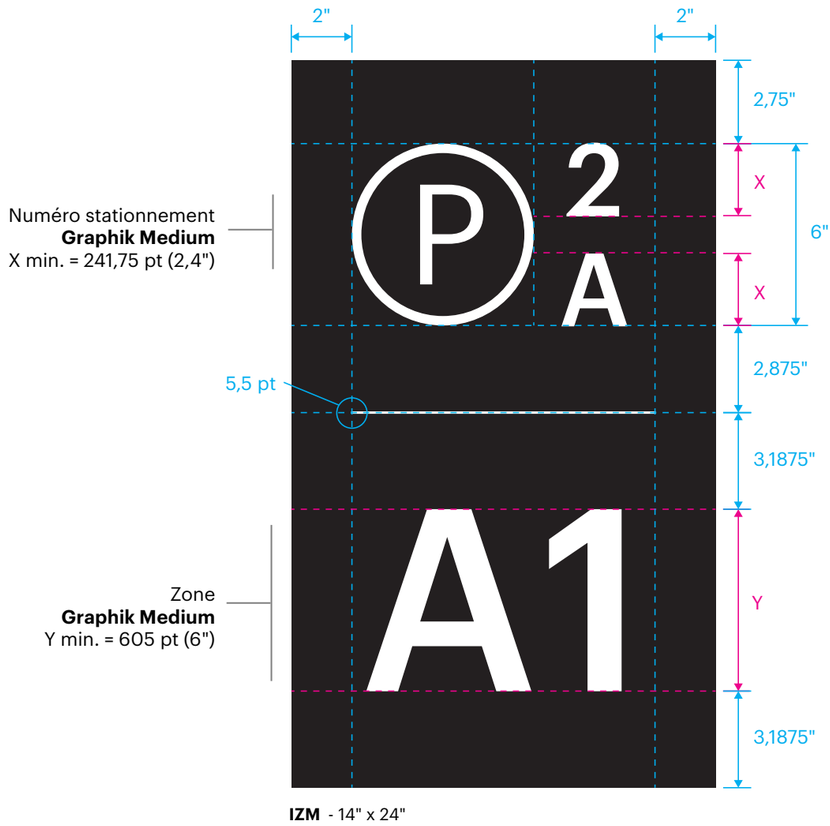
Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IZM Grille graphique

Identification de zone - mural



IZM - 14" x 24"



IZM - 14" x 24"

Principes graphiques

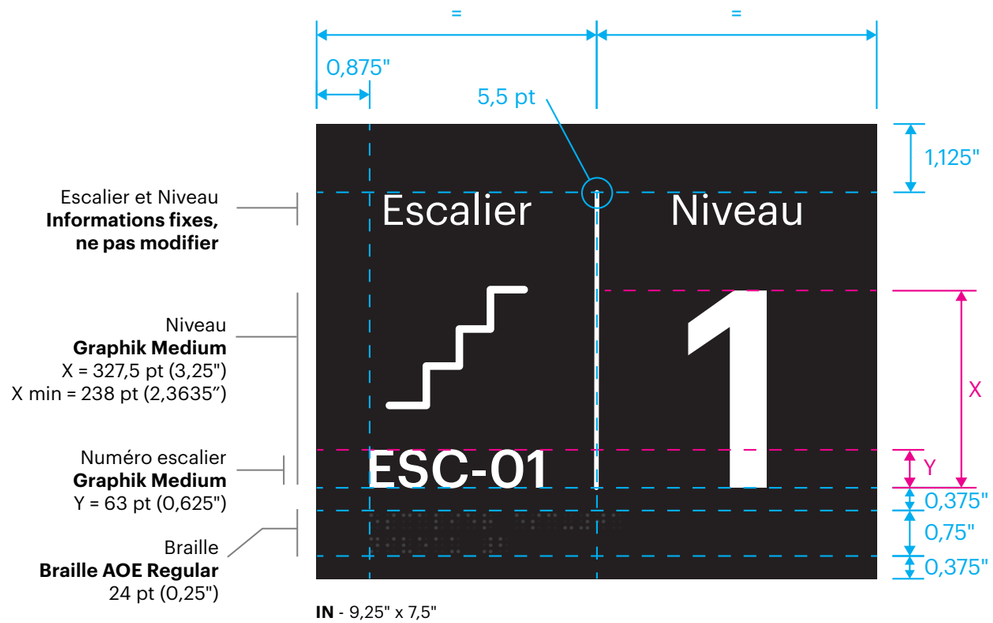
- Numéro de stationnement centré dans espace
- Zone centrée dans son espace

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

IN - IHL Grilles graphiques

Identification de niveau



IN - 9,25" x 7,5"

***Note**
Braille conforme à la norme CSA.
Les espacements (entre les billes, les cellules et les lignes) doivent respecter les critères établis dans les standards 2010 *ADA Standards for Accessible Design* et les recommandations de l'Institut Nazareth et Louis-Braille

Identification hauteur libre

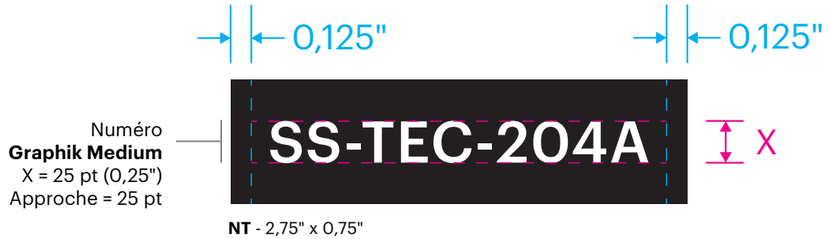


IHL - 60" x 5,5"

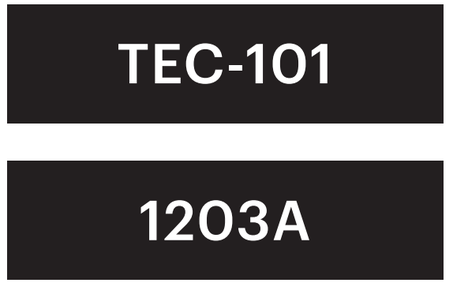
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

NT Grille graphique

Numéro technique



NT - 2,75" x 0,75"



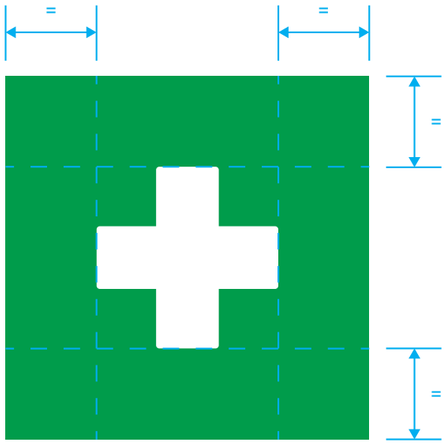
Principe graphique

- Texte centré verticalement et horizontalement dans son espace selon les normes du *Guide des standards de construction* de la Ville de Laval

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

ISSM - ISSP - ITM - IPRC - IPRP Grilles graphiques

Identification santé sécurité - mural et potence / Identification technique - mural / Identification de point de rassemblement - clôture et poteau



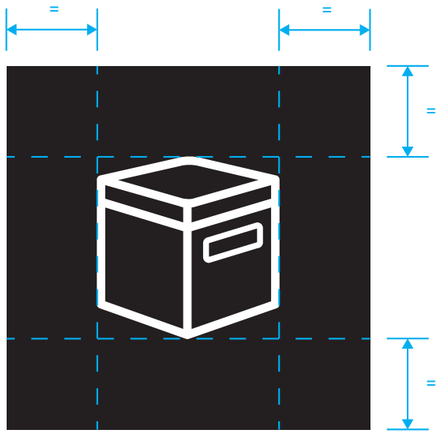
ISSM / ISSM.E / ISSP / ISSP.E - 6" x 6"



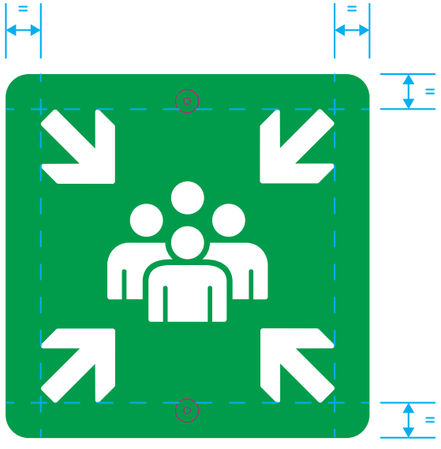




- L'espace du pictogramme est centré en hauteur et en largeur
- Le pictogramme dans sa grille est fourni dans la boîte à outils du *Guide de normes signalétiques*



ITM / ITM.E / ITM.S - 6" x 6"



IPRC / IPRP - 23,622" x 23,622"

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Visuel à titre indicatif seulement. Vous référer au gabarit graphique fourni par la Ville de Laval pour montage du visuel.
Se référer à la section 8 Spécifications techniques pour des précisions à propos de la fabrication de ces éléments.

BSB Grilles graphiques

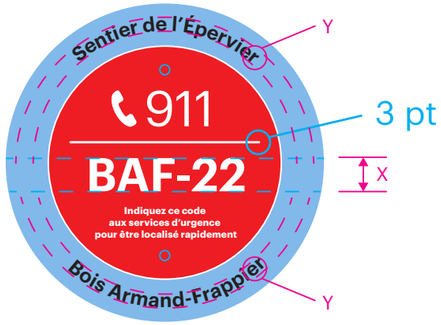
Balise de sécurité - bois

Sentier et nom du bois
Graphik Semibold
Y = 27 pt (0,25")

911
Information fixe, ne pas modifier

Code
Graphik Semibold
X = 63 pt (0,625")

Consignes
Information fixe, ne pas modifier



BSB - 6" x 6"











- La couleur du cercle extérieur varie en fonction de celle utilisée pour identifier le sentier sur le plan clé du site, conformément à la charte des couleurs officielles de la Ville
- Le texte apparaît en noir sur les couleurs pâles et en blanc sur les couleurs foncées afin d'assurer le contraste de 70%
- La couleur du cercle intérieur doit demeurer rouge

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Index Spécifications graphiques

Code élément	Page
BSB	7.95
DM.1	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.71
DM.2	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.72
DM.3	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.72
DM.4	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.73
DM.5	7.9, 7.10, 7.69, 7.70, 7.73
DPP.1	7.9, 7.10, 7.11, 7.35
DPP.2	7.9, 7.10, 7.11, 7.35
DPP.3	7.9, 7.10, 7.11, 7.35
DPP.4	7.9, 7.10, 7.11, 7.35
DS.1	7.9, 7.10, 7.74, 7.75, 7.76
DS.2	7.9, 7.10, 7.74, 7.75, 7.76
DS.3	7.9, 7.10, 7.74, 7.75, 7.77
DS.S	7.9, 7.10, 7.77
DSP	7.79, 7.80
DSP.E	7.79, 7.80
DVP.1	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.30, 7.31
DVP.2	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.30, 7.32
DVP.3	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.30, 7.32
IDM	7.78
IDM.E	7.78
IDP	7.79, 7.80
IDP.E	7.79, 7.80
IDS.1	7.78
IDS.2	7.78
IE.1	7.6, 7.20, 7.21
IE.1.L	7.6, 7.20, 7.21
IE.2	7.6, 7.20, 7.22
IE.2.L	7.6, 7.20, 7.22
IE.3	7.6, 7.20, 7.22
IE.3.L	7.6, 7.20, 7.22
IE.4	7.6, 7.7, 7.8, 7.20, 7.23, 7.24
IE.5C	7.6, 7.8, 7.20, 7.25
IE.5M	7.6, 7.8, 7.20, 7.25
IE.5P	7.6, 7.8, 7.20, 7.25

Code élément	Page
IE.V	7.6, 7.26
IESV	7.61
IGM	7.90
IHL	7.92
IHL.E	7.61
ILI.1.L	7.6, 7.45
ILI.1.L.R	7.6, 7.45
ILI.1.L.S	7.6, 7.45
ILI.1.R	7.6, 7.45
ILI.1.S	7.6, 7.45
ILI.2.L	7.6, 7.45
ILI.2.L.R	7.6, 7.45
ILI.2.L.S	7.6, 7.45
ILI.2.R	7.6, 7.45
ILI.2.S	7.6, 7.45
ILI.3.R	7.6, 7.45
ILI.3.S	7.6, 7.45
ILL.1	7.44
ILL.1.L	7.44
ILL.2	7.44
ILL.2.L	7.44
ILL.3	7.44
ILL.3.L	7.44
ILL.3.V	7.44
ILM	7.81, 7.82
ILM.1	7.81, 7.82
ILM.2	7.81, 7.82
ILMB	7.83
IN	7.92
INC	7.88
IPG	7.59
IPP	7.6, 7.18, 7.19
IPRC	7.94
IPRP	7.94
IRM	7.50

Code élément	Page
IRM.1	7.53
IRM.1.E	7.47, 7.48, 7.49
IRM.1.E.V	7.47, 7.48, 7.49
IRM.1.V	7.53
IRM.2	7.50
IRM.2.E	7.50
IRM.2.E.V	7.50
IRM.2.V	7.50
IRM.3	7.53
IRM.3.E	7.53
IRM.3.E.V	7.53
IRM.3.V	7.53
IRM.4	7.51
IRM.4.E	7.51
IRM.5	7.52
IRM.5.E	7.52
IRM.6	7.51
IRM.6.E	7.51
IRM.7	7.51
IRM.8	7.54
IRM.8M.E	7.54
IRM.8P.E	7.54
IRM.9	7.55
IRM.9.E	7.55
IRM.10	7.55
IRM.10.E	7.55
IRM.11	7.56
IRM.11.E	7.56
IRM.E	7.50
IRM.E.V	7.50
IRM.V	7.50
ISM	7.84
ISM.E	7.84
ISM.1.E	7.60
ISM.V	7.85

Code élément	Page
ISM.1.V	7.86
ISM.2.V	7.86
ISM.3.V	7.86
ISP	7.79, 7.80
ISP.E	7.79, 7.80
ISRM	7.60
ISRP	7.60
ISSM	7.94
ISSM.E	7.94
ISSP	7.94
ISSP.E	7.94
ISU	7.53
ITM	7.94
ITM.E	7.94
ITM.S	7.94
IZM	7.91
LA	7.62
LDC	7.87
LDM	7.87
NC	7.46
NEC	7.6, 7.43
NEM	7.6, 7.43
NEP	7.6, 7.43
NT	7.93
PHC	7.57
PHM	7.57
PHP	7.57
PIM.1	7.41
PIM.1.E	7.41
PIM.2	7.42
PIM.2.E	7.42
PN	7.89
POI.1	7.38, 7.39
POI.2	7.38, 7.40
RA	7.63, 7.64, 7.67

Code élément	Page
RD	7.9, 7.10, 7.11, 7.64, 7.68
RG.1	7.63, 7.64, 7.65
RG.2	7.63, 7.64, 7.66
RG.3	7.63, 7.64, 7.67
RI	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.33
RIN	7.6, 7.9, 7.10, 7.11, 7.34
RPC	7.47, 7.48, 7.49
RPM	7.47, 7.48, 7.49
RPP	7.47, 7.48, 7.49
SA	7.62
SDV.1	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.27, 7.28
SDV.1.L	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.27, 7.28
SDV.2	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.27, 7.29
SDV.2.L	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.27, 7.29
SDV.3	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.27, 7.29
SDV.3.L	7.6, 7.8, 7.9, 7.10, 7.11, 7.27, 7.29
SI.1	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.14
SI.1.L	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.14
SI.2	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
SI.2.L	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
SI.3	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
SI.3.L	7.6, 7.7, 7.8, 7.13, 7.15
SO	7.62
SP.1	7.6, 7.16, 7.17
SP.2	7.6, 7.16, 7.17
VH	7.6, 7.58
VIP.1	7.6, 7.36, 7.37
VIP.2	7.6, 7.36, 7.37
VIV.1	7.89
VIV.2	7.89
VIV.3	7.89
VIV.4	7.89

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Spécifications techniques

Table des matières

SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Généralités	8.2
Lexique des spécifications	8.8
Spécifications techniques	8.9
Index	8.97

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités

Les spécifications, soumises dans le guide, sont à titre de référence seulement. De plus tout ajout, équivalence ou modification devra être approuvé par le responsable du projet de la Ville lors du démarrage du projet.

Des échantillons pourraient être demandés par le responsable de la Ville pour valider l'acceptabilité et la constance des finis.

Tous les matériaux doivront être neufs, dépourvus de toute imperfection et de première qualité.

Normes applicables
Les travaux exécutés doivent respecter toutes les normes en vigueur en fonction de la portée des travaux.

- Toute structure permanente assujettie à des charges de vent et/ou de glace doit en tenir compte dans sa conception selon les normes CAN/CSA-S6 en vigueur
- Les travaux de soudure doivent être conformes aux normes CAN/CSA-W59 et W59.2 en vigueur

Dessins d'atelier et certification
Avant la fabrication, l'entrepreneur signalétique doit soumettre pour approbation à la Ville, des dessins d'atelier montrant les procédés de fabrication, de finition et d'installation pour tous les éléments à réaliser.

Les gabarits graphiques fournis par la Ville de Laval doivent être respectés dans l'élaboration des dessins d'atelier.

De plus, une certification par un ingénieur ou une ingénieure — membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec — est requise pour tous les éléments sur base de béton installés en hauteur ou suspendus qu'ils soient intérieurs ou extérieurs. La certification doit être applicable à la structure, aux ancrages, à la base de béton et à l'électricité.

Qualité et garantie
Les éléments signalétiques doivent être fabriqués et installés d'aplomb et selon les règles de l'art. Tous les joints et détails d'assemblage doivent être exécutés avec précision selon les normes en vigueur.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités - suite

Les travaux doivent assurer une parfaite continuité en ce qui a trait aux lignes et aux formes. Ils doivent aussi être montés de niveau, avec exactitude et en parfait alignement.

Une garantie écrite de cinq (5) ans doit être incluse sur l'application de la peinture et des pellicules de vinyle selon les normes des manufacturiers.

Une garantie supplémentaire de cinq (5) ans doit être fournie pour toute défaillance des éléments métalliques et mécaniques due à un défaut de fabrication ou à une usure liée à la corrosion suite à l'exposition aux éléments.

Vinyle « V »

Vinyle opaque ou translucide

Vinyle 2 mil. durabilité minimum cinq (5) ans pour application extérieure ou intérieure, par exemple le produit *3M Scotchcal* ou équivalent.

Vinyle réfléchissant

Vinyle 7 mil. durabilité minimum cinq (5) ans pour application extérieure ou intérieure, par exemple le produit *3M Scotchlite* ou équivalent.

Peinture « P »

La peinture doit être liquide de type acrylique-polyuréthane comme les produits *Lechler, Akzo Nobel, Mathews* ou équivalent.

Une laque de protection antigraffiti claire fini semi-lustre doit être appliquée sur toutes les surfaces peintes. Le produit antigraffiti utilisé doit être compatible avec la peinture et ne doit en aucun cas présenter des signes de réaction chimique altérant sa durabilité et son fini.

La préparation des surfaces et l'application de la peinture doivent être faites conformément aux recommandations du manufacturier de la peinture. Un test d'adhérence par quadrillage est requis pour confirmer la qualité de la préparation des surfaces et de l'adhérence de la peinture aux surfaces. Une garantie de cinq (5) ans devra être fournie sur l'adhérence de la peinture ainsi que sur le craquelage, pelage et farinage de celle-ci.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités - suite

Impression numérique « N »
Impression numérique haute résolution sur vinyle autocollant de type *3M série « IJ »* ou équivalent. Les encres utilisées doivent offrir une résistance aux rayons UV pour application intérieure et extérieure. L'impression doit être entièrement recouverte d'un laminage de protection UV fini mat. La durabilité minimum pour l'impression numérique est de cinq (5) ans.

Quincaillerie « Q »
Ces spécifications ne démontrent que les intentions générales en matière de type et de format de fixation à utiliser. Les pièces de quincaillerie exactes devront être soumises pour approbation par l'entrepreneur sur les dessins d'atelier.

Ancrages « A »
Les ancrages utilisés doivent être adaptés au type d'installation requis. Pour la signalisation extérieure, ils doivent être en acier inoxydable de grade 316 afin d'offrir une résistance adéquate à la rouille. Dans le cas de structures autoportantes, les boulons d'ancrage doivent être en acier galvanisé et respecter les normes ASTM A563 en vigueur.

Bases de béton
Le béton, dans la conception de bases cubiques ou coniques, doit être de type C30/37 offrant une résistance de compression de 30 MPa à 28 jours et comprenant entre 5 % et 8 % d'air entraîné. Une période de cure d'au moins 14 jours est requise avant toute installation sur la base de béton. Les armatures doivent être composées de barres droites haute adhérence en acier galvanisé comme des armatures à verrous et offrir une limite d'élasticité d'au moins 400 MPa. Chaque base de béton doit être soumise à l'approbation d'un ingénieur ou d'une ingénieure (membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec).

Toutes les excavations réalisées pour couler les bases de béton ou les sonotubes, doivent obligatoirement être effectuées au moyen d'un système d'hydro-excavation. Cette méthode est exigée afin d'assurer la protection des infrastructures souterraines, de minimiser les risques de bris et de garantir un niveau de précision et de sécurité conforme aux standards de la Ville. L'utilisation de toute autre méthode d'excavation est strictement interdite, sauf avis contraire écrit et préalablement émis par la Ville de Laval.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités - suite

Éclairage
Tous les types d'éléments lumineux sont éclairés à l'aide de modules de type diodes électroluminescentes (DEL) blanches. La couleur de l'éclairage préconisée dans nos éléments est un Blanc de 5 000 Kv.

Les modules doivent être classés IP67 et être normés CSA. Les blocs d'alimentation doivent aussi être normés CSA et classés IP65.

Seuls des modules et des blocs d'alimentation de compagnies reconnues comme *Allanson, GE*, ou équivalent (approbation requise) sont acceptés.

Afin de s'arrimer à la politique d'économie d'énergie de la Ville de Laval, toutes les enseignes lumineuses doivent être munies d'une cellule photoélectrique (*Photocell*) et d'une minuterie.

Interprétation
Les éléments ont été conçus pour assurer l'uniformité parmi les modes de fabrication, les matériaux et les couleurs utilisées.

Les spécifications techniques ci-après décrivent seulement des intentions en matière de qualité et d'approche à des fins de fabrication. Certains éléments sont regroupés par souci de synthèse lorsque leurs spécifications techniques sont identiques.

Tous les visuels sont à titre indicatif seulement. Il est essentiel de se référer à la section Spécifications graphiques et aux gabarits graphiques pour le montage des différents éléments.

Des règles de positionnement et d'implantation sont précisées pour chaque élément ou type d'élément. Adressez-vous à l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville de Laval si une implantation déroge à ces règles.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités - suite

Aluminium
L'aluminium utilisé pour la fabrication des éléments signalétiques de la Ville de Laval se doit d'être de première qualité.

Pour ce faire, l'utilisation d'un alliage 3003 est à proscrire et ne sera pas acceptée. Toutes les composantes d'aluminium présentes dans la fabrication des éléments signalétiques doivent minimalement être d'un alliage 6061-T6, car en plus d'offrir une dureté supérieure à celle du 3003, celui-ci offre une résistance à la corrosion beaucoup plus importante, communément appelé « Utilité ».

Que ce soit pour les plaques, les cornières, les HSS, les barres, les tiges ou toute autre extrusion, l'utilisation de l'alliage 6061-T6 est requise.

Panneaux composites en aluminium *(ACM)*
Les panneaux composites en aluminium *(ACM)*, lorsque spécifiés pour la fabrication de certains éléments du *Guide de normes signalétiques*, sont une excellente alternative à l'aluminium étant donné leur poids nettement inférieur.

La gamme et l'offre de ces panneaux ne cessant d'augmenter, il est important, afin de respecter la qualité recherchée, de garantir que ceux-ci respectent certaines conditions :

- Les parements d'aluminium doivent avoir une épaisseur minimale de 0,3 mm
- La finition doit offrir une résistance aux égratignures
- Le produit doit être couvert par une garantie du manufacturier minimale de cinq (5) ans

Certaines marques telles que *Alpolic ou Alupanel*, sans s'y limiter, respectent ces conditions.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Généralités - suite

Écrans numériques

Les écrans numériques utilisés doivent être de qualité supérieure et répondre à différentes normes de manière à respecter la règlementation d'urbanisme en vigueur. Les écrans fournis devront être de type cristaux liquides (*LCD*), de grade extérieur commercial, avec une vitre de protection intégrée. Le format est de 49" de diagonale (ratio 16:9).

Les écrans doivent respecter les caractéristiques suivantes :

- Système d'atténuation automatique de la luminosité avec œil magique intégré dans l'écran
- Nombre de nits : 3 200 à 4 000
- Technologie de panneau : IPS
- Fréquence de rafraîchissement : 60 Hz
- Résistance au froid : -30 à 50 degrés Celcius
- Voltage : 120 V
- Certification : UL / cUL / CB / FCC grade A / CE / KCC / ErP
- Angle de visibilité : minimum 170 x 170

Par ailleurs, les critères requis listés ci-dessous permettent une plus grande longévité du produit :

- Ajout d'une pellicule de protection remplaçable
- Ventilation telle que requise selon le fournisseur pour éviter la condensation
- Le boîtier doit être conçu de manière à pouvoir faire la maintenance de façon simple et sécuritaire
- Le système de gestion de l'information devra être compatible avec les systèmes existants de la Ville.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Lexique des spécifications

Matériaux « M »

- M1 Aluminium 1/8" (0,125") 6061-T6
- M2 Aluminium 1/4" (0,25") 6061-T6
- M3 Aluminium 1/2" (0,5") 6061-T6
- M4 Poteau rond d'aluminium 3" OD x 0,25" 6061-T6
- M5 Tubulaire carré d'aluminium 6061-T6
- M6 Équerre d'aluminium 6061-T6
- M7 Acrylique noir mat 1/32" (0,03125")
- M8 Acrylique noir mat 1/16" (0,0625")
- M9 Acrylique noir mat 1/8" (0,125")
- M10 Acrylique noir mat 1/4" (0,25")
- M11 Acrylique noir 1/4" (0,25")
- M12 Acrylique noir 3/8" (0,375")
- M13 Acrylique noir 1/2" (0,5")
- M14 Acrylique blanc 7328 1/8" (0,125")
- M15 Acrylique blanc 7328 3/16" (0,1875")
- M16 Acrylique blanc 7328 1/4" (0,25")
- M17 Acrylique blanc 7328 3/8" (0,375")
- M18 Styrène blanc 1/32" (0,03125") ADA (*Rowmark*)
- M19 Acrylique clair 1/4" (0,25")
- M20 Acrylique clair 3/8" (0,375")
- M21 Polycarbonate 1/32" (0,03125") clair antireflet
- M22 Polycarbonate clair 3/16" (0,1875")
- M23 Braille de type *Raster* Braille (billes noires)

Matériaux « M » - suite

- M24 *ACM* / Composite noir mat 1/4" (0,25")
- M25 Éclairage aux DEL blanc 5 000 Kv
- M26 Base de béton avec chanfrein 45° de 1" x 1"
- M27 Poteau elliptique noir 50 mm *Kalitec*
- M28 Base de béton - sonotube
- M29 Aluminium 3/16" (0,1875") 6061-T6
- M30 Acrylique blanc 7508 1/8" (0,125")
- M31 Acrylique noir fini mat 1/2" (0,5")
- M32 Aluminium 1/16" (0,0625") 6061-T6

Vinyle « V »

- V1 Vinyle blanc opaque *3M* 7725-10
- V2 Vinyle noir *3M* 3630-22
- V3 Vinyle bleu *Avery* UC-900-602-T
- V4 Vinyle réfléchissant blanc *3M* 680-10
- V5 Vinyle réfléchissant jaune *3M* 680-71
- V6 Vinyle réfléchissant rouge *3M* 680-72
- V7 Vinyle réfléchissant noir *3M* 680-85
- V8 Vinyle cache en première surface
- V9 Vinyle magenta *3M* 3630-118
- V10 Vinyle bleu *3M* 3630-167
- V11 Vinyle blanc *3M* 3630-20
- V12 Vinyle diffuseur *3M* 3635-70
- V13 Vinyle rouge *3M* 3630-33

Impression numérique « N »

- N1 Impression CMYK et encre blanche sur vinyle optiquement clair, laminage optiquement clair
- N2 Impression de type *Day and Night* (CMYK-blanc-CMYK) sur vinyle clair, laminage mat
- N3 Impression sur vinyle blanc opaque, laminage mat
- N4 Impression CMYK sur vinyle réfléchissant blanc *3M* IJ5000
- N5 Sérigraphie sur pellicule réfléchissante à lentilles prismatiques *3M* 3430

Peinture « P »

- P1 Noir - PMS Black C - fini satiné
- P2 Bleu - PMS 278C - fini satiné
- P3 Aubergine - PMS 7652C - fini satiné
- P4 Rouge - PMS 485C - fini satiné
- P5 Vert - PMS 355C - fini satiné
- P6 Fini anti-graffiti compatible avec la peinture
- P7 Blanc - fini satiné
- P8 Rouge - PMS 1797C - fini satiné
- P9 Gris - PMS 427C - fini satiné
- P10 Jaune - PMS 1325C - fini satiné
- P11 Rouge foncé - PMS 7421C - fini satiné
- P12 Vert foncé - PMS 7484C - fini satiné
- P13 Jaune foncé - PMS 7412C - fini satiné
- P14 Doré - PMS 139C - fini metallisé

Quincaillerie « Q »

- Q1 « *Z-Clip* » en aluminium 1 3/8" x 1/4"
- Q2 Vis à tête plate
- Q3 Insertion à pression 1/4-20 x 1/4"
- Q4 Ensemble boulon et écrou
- Q5 Câble d'acier inoxydable de type avionique 2 mm avec serre-câble
- Q6 Espaceur d'aluminium
- Q7 Ruban adhésif double-face *3M VHB*
- Q8 Ruban adhésif double-face mince
- Q9 Assemblage au chlorure de méthylène
- Q10 Silicone
- Q11 Câble d'acier inoxydable de type avionique 3 mm avec serre-câble
- Q12 Espaceur d'acrylique 1/4" (0,25")
- Q13 Espaceur d'acrylique 1/8" (0,125")
- Q14 Vis à tête ronde

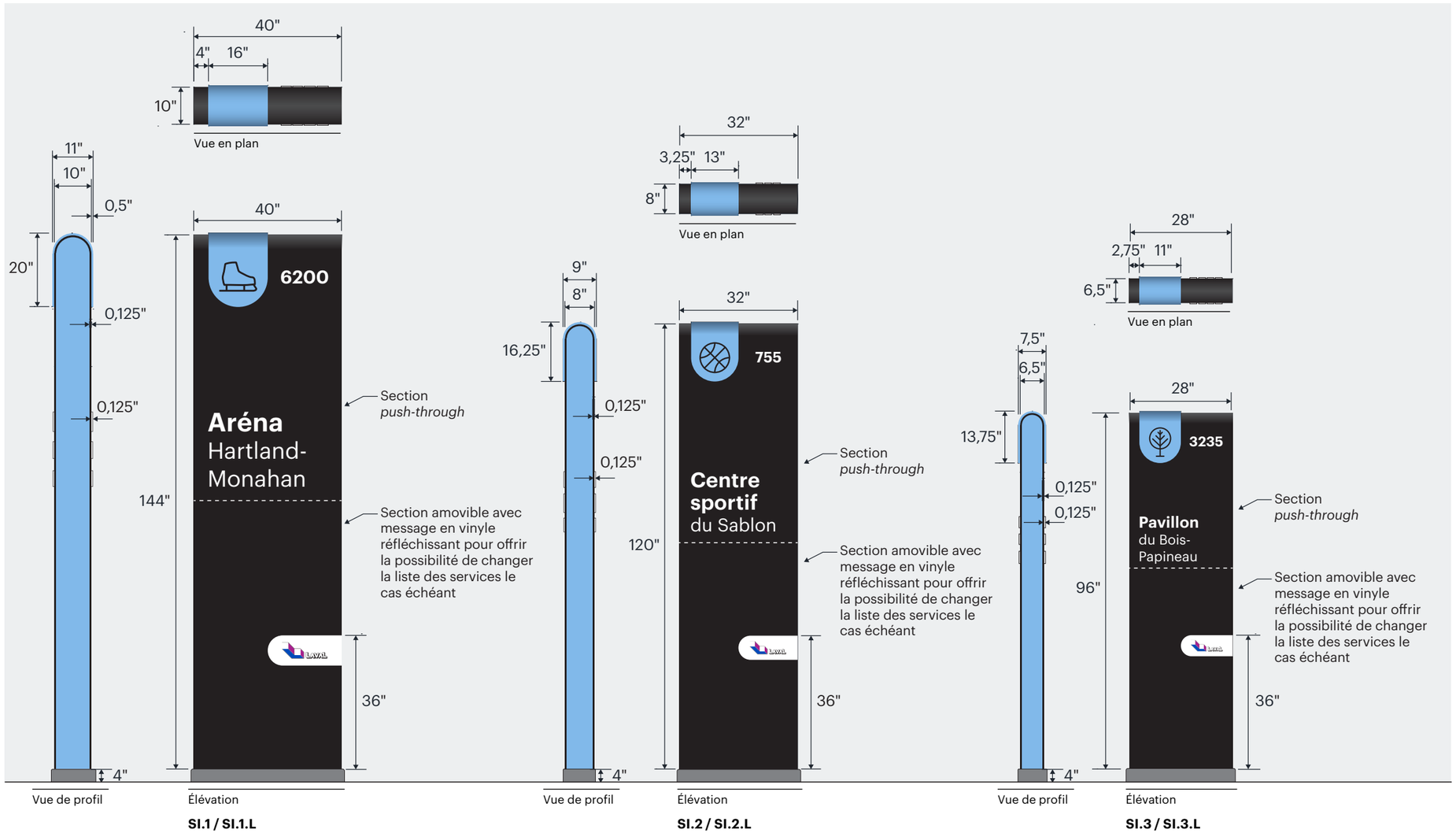
Ancrage « A »

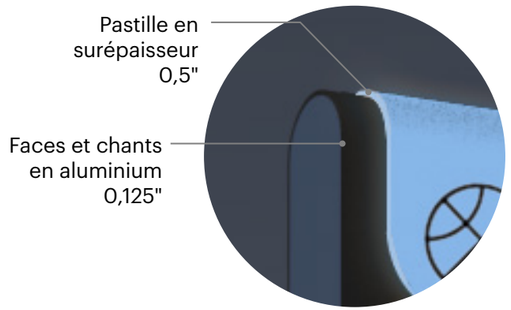
- A1 Ancrage selon condition du mur
- A2 Tiges d'ancrage d'aluminium
- A3 Boulons d'ancrages avec rondelles et écrous

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type SI

Dimensions





Détail type
version lumineuse

Élément clé

- Épaisseur maintenue à sa dimension minimale pour le plus petit format lumineux et adaptée proportionnellement pour les autres formats, de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

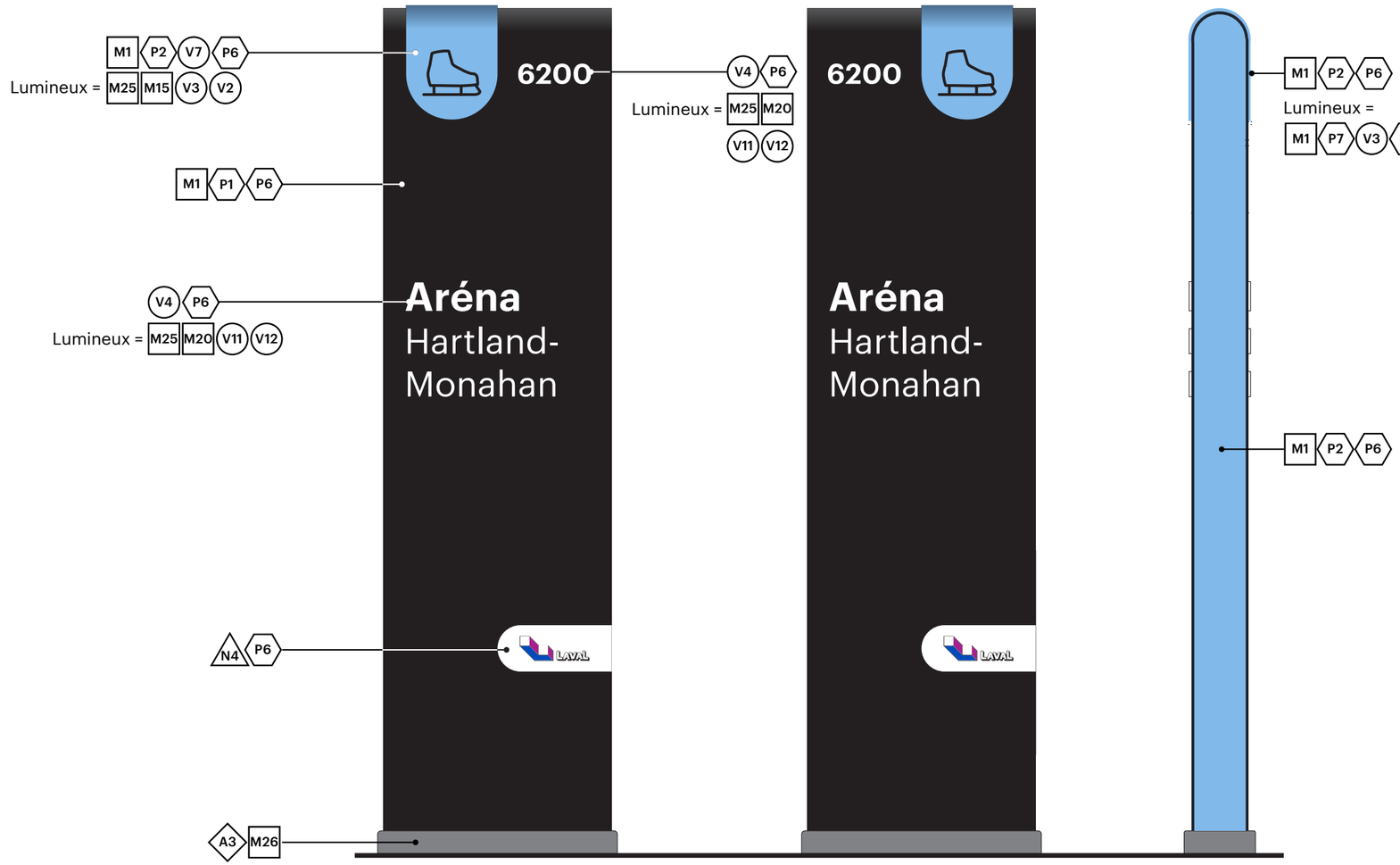
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type SI

Spécifications et règles d’implantation

Sceau d’ingénieur requis **Minuterie programmable requise***

*version lumineuse



Spécifications techniques applicables au recto et au verso

Description sommaire

- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Option lumineuse : le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc et de vinyles translucides avec chants non lumineux bleu.
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d’implantation

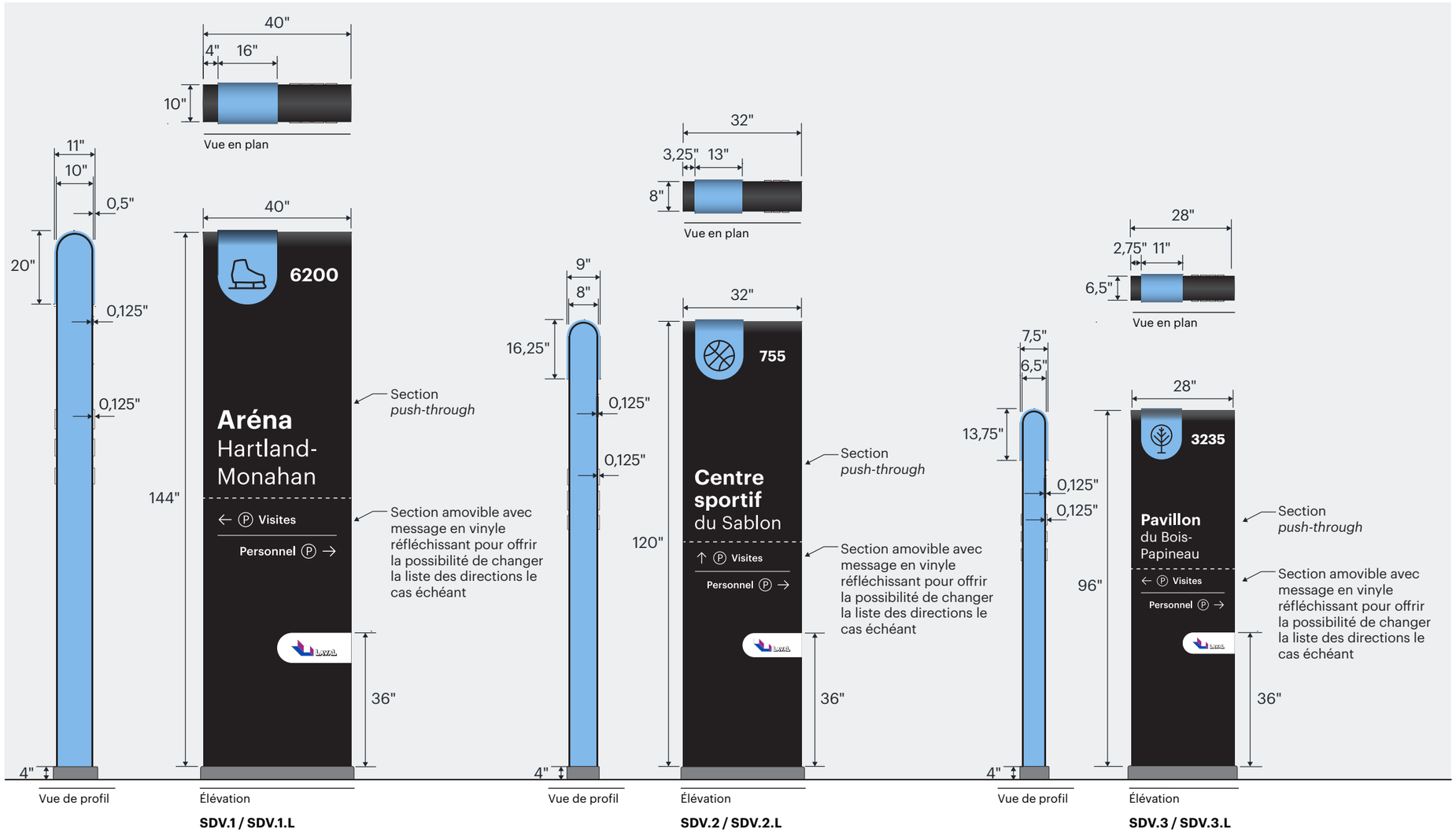
- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir pour permettre l’entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu’il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l’axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de la rue
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à la rue, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

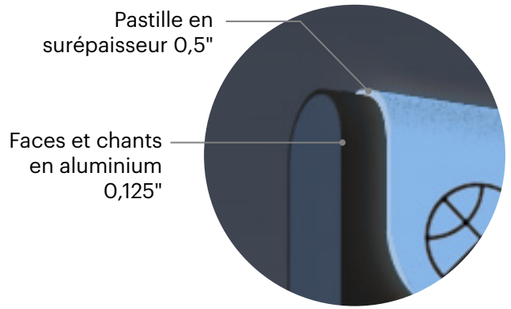
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type SDV

Dimensions





Détail type
version lumineuse

Élément clé

- Épaisseur maintenue à sa dimension minimale pour le plus petit format lumineux et adaptée proportionnellement pour les autres formats, de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

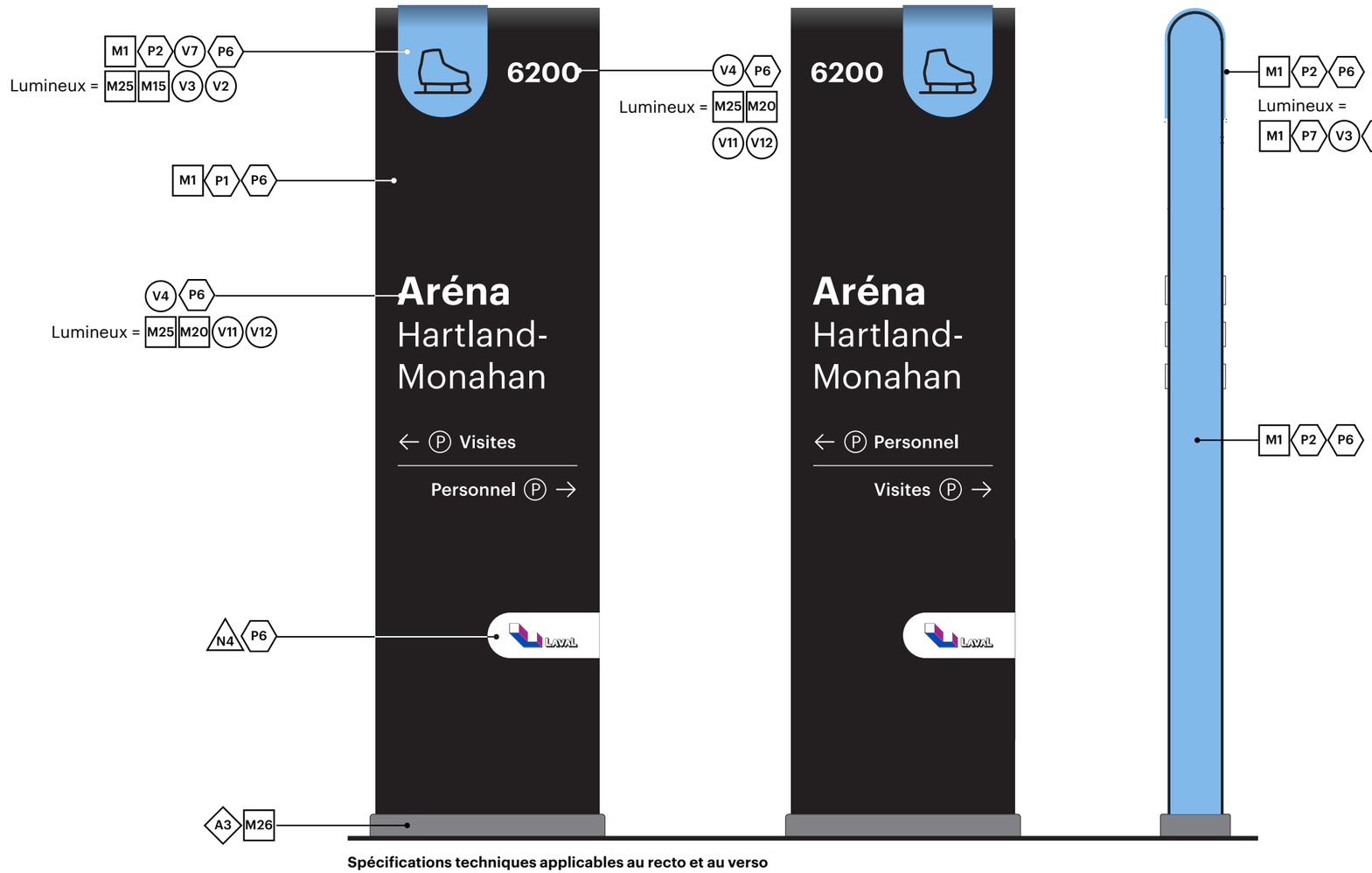
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type SDV

Spécifications et règles d’implantation

Sceau d’ingénieur requis **Minuterie programmable requise***

*version lumineuse



Spécifications techniques applicables au recto et au verso

Description sommaire

- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Option lumineuse : le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc et de vinyles translucides avec chants non lumineux bleu.
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d’implantation

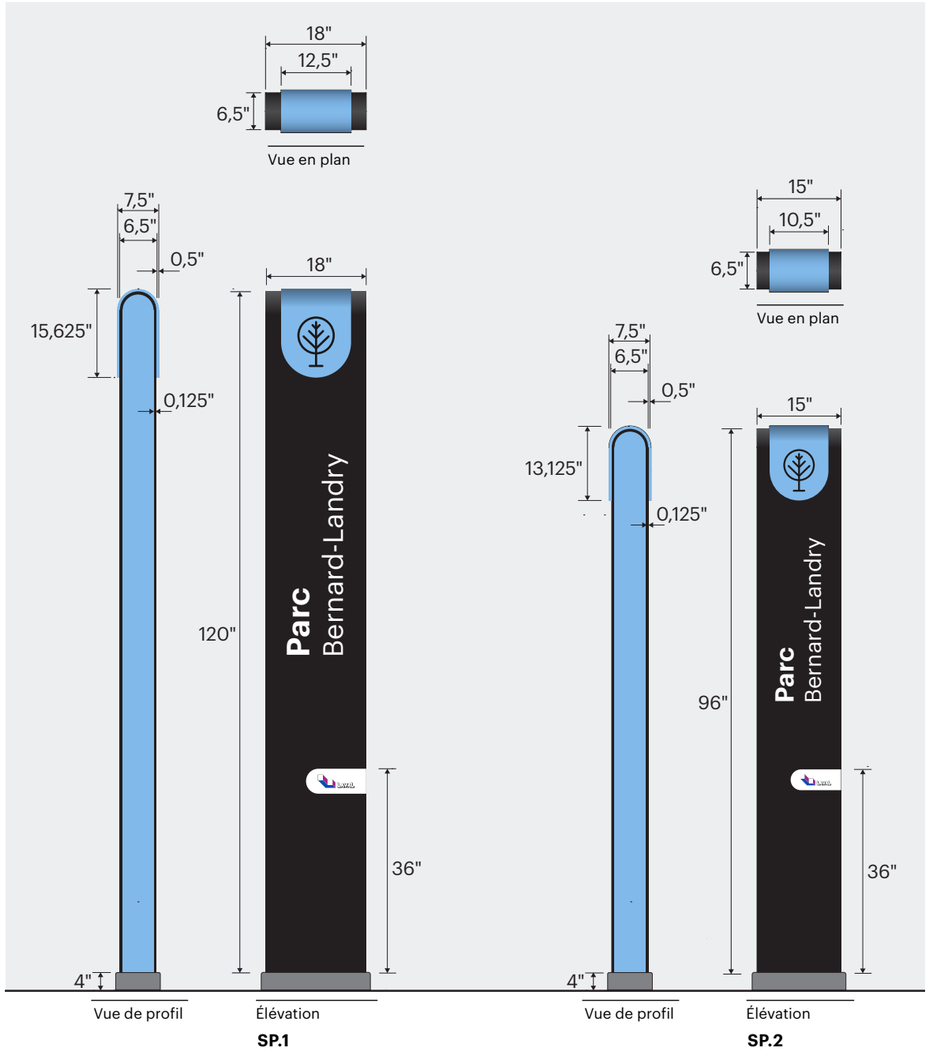
- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir pour permettre l’entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu’il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l’axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de la rue
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à la rue, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

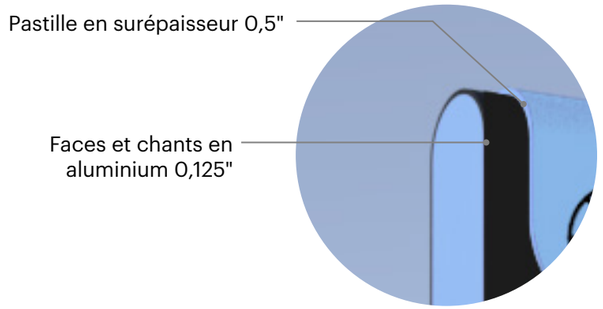
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types SP

Dimensions





Détail type

Éléments clé

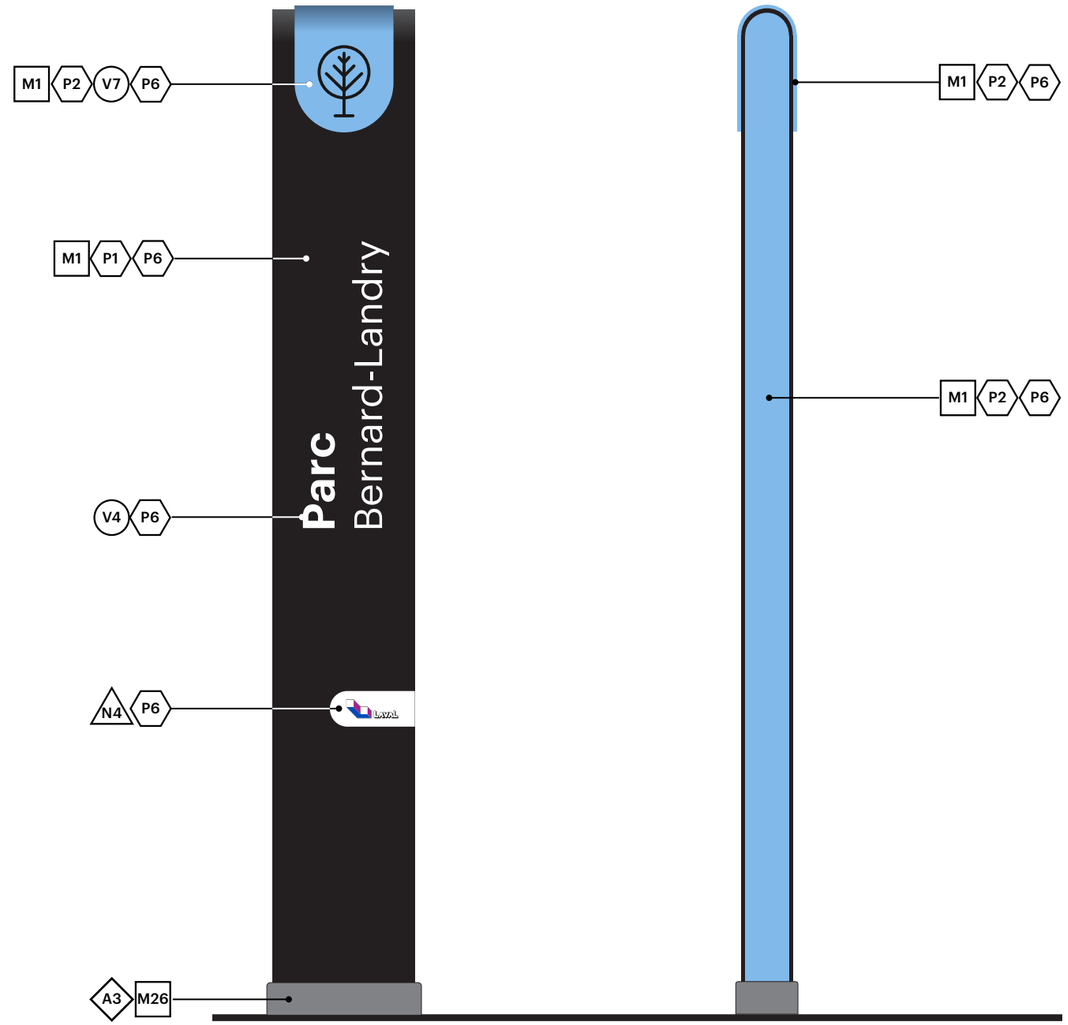
- Épaisseur arrimée sur le modèle SI.3 de façon à assurer la cohérence visuelle entre toutes les déclinaisons de stèles

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type SP

Spécifications et règles d’implantation



Spécifications techniques applicables au recto et au verso

Sceau d’ingénieur requis

Description sommaire

- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d’implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l’allée de circulation pour permettre l’entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu’il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l’axe de circulation principal

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

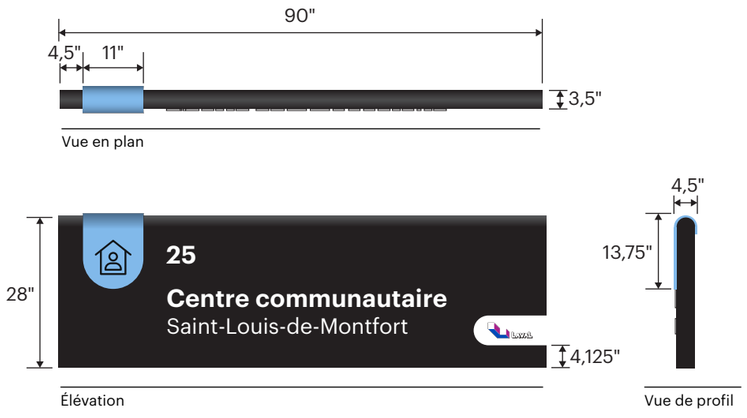
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type IE

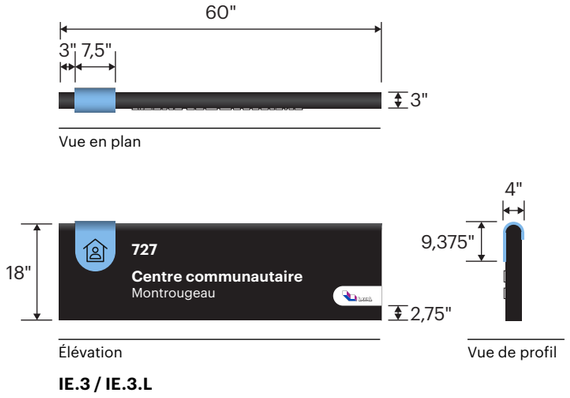
Dimensions



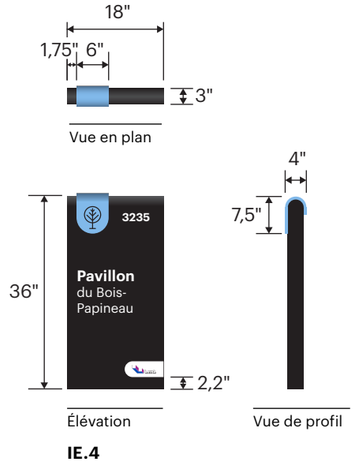
IE.1 / IE.1.L



IE.2 / IE.2.L



IE.3 / IE.3.L



IE.4

Éléments clé

- Quatre formats prédéterminés
- Épaisseur proportionnelle au format

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

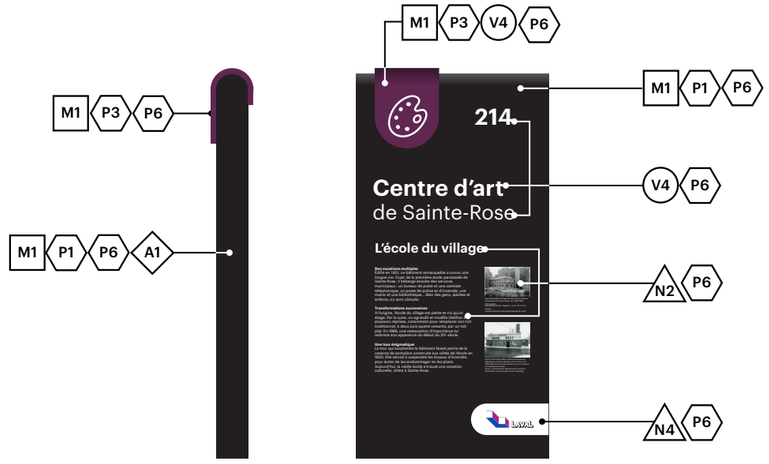
Type IE

Spécifications

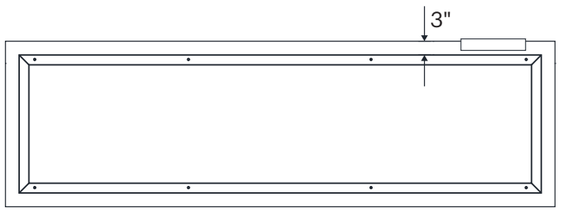
Minuterie programmable requise*

*version lumineuse

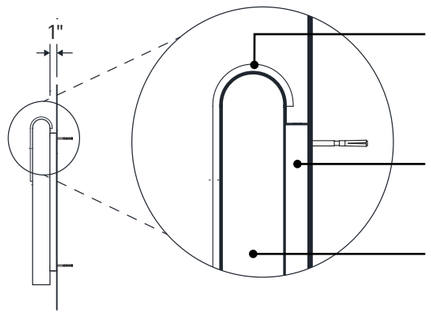




IE.4
avec contenu d'interprétation



Élévation



Vue de profil

Pastille fabriquée en feuille de 0,125" assemblée en boîtier de 0,5" de surépaisseur

Support en retrait en périphérie du dos du boîtier fait de cornières en aluminium peintes noir

Boîtier fabriqué en aluminium et peint noir

Description technique sommaire

- Faces amovibles en aluminium peintes noir
- Option lumineuse : le lettrage lumineux sera percé dans la face avec insertion d'un acrylique clair de type *push-through* en surépaisseur de 0,125". Des vinyles translucides seront appliqués en première et seconde surface de l'acrylique clair. La pastille lumineuse en façade sera composée d'acrylique blanc et de vinyles translucides avec chants non lumineux bleu

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type IE

Règles d’implantation



IE.3 - 60"x 18"

IE.4 - 18"x 36"

Règles de positionnement et d’implantation

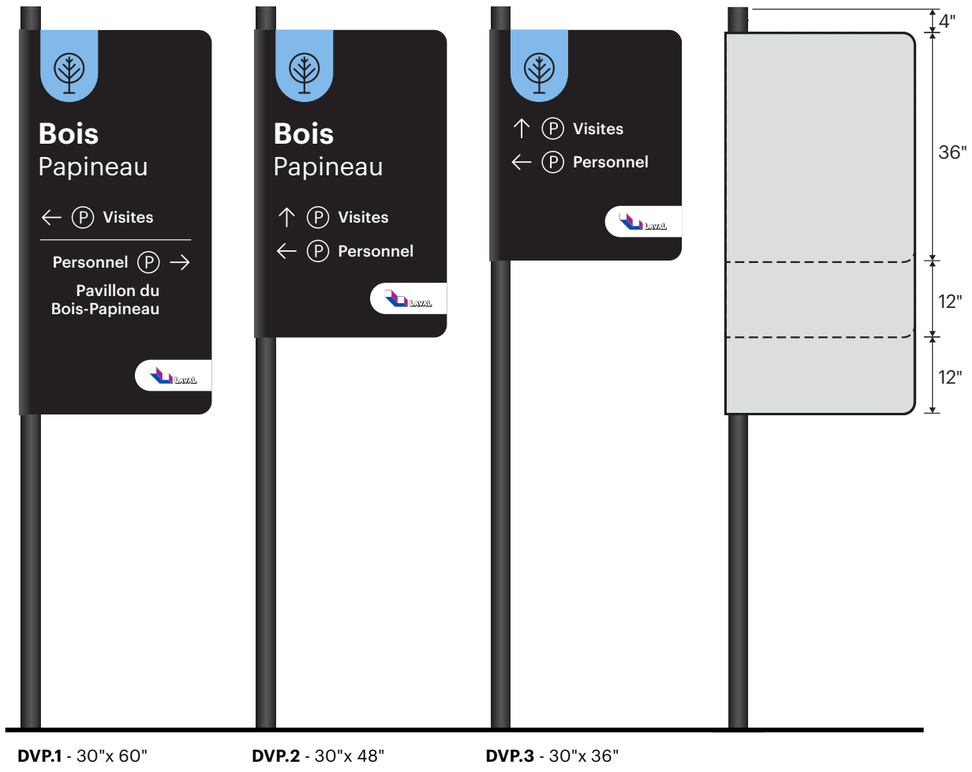
- IE.1 et IE.2 : toujours les positionner près de l’accès principal et selon le contexte architectural de l’immeuble sur lequel il doit être installé
- IE.3 : enseigne horizontale centrée au-dessus des accès et à 4" du cadre de porte
- IE.4 : enseigne verticale, privilégier l’emplacement à droite des accès, centre de l’enseigne à 60" du sol et à 4" du cadre de porte

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

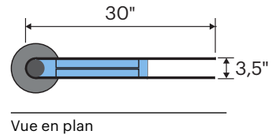
Type DVP

Dimensions

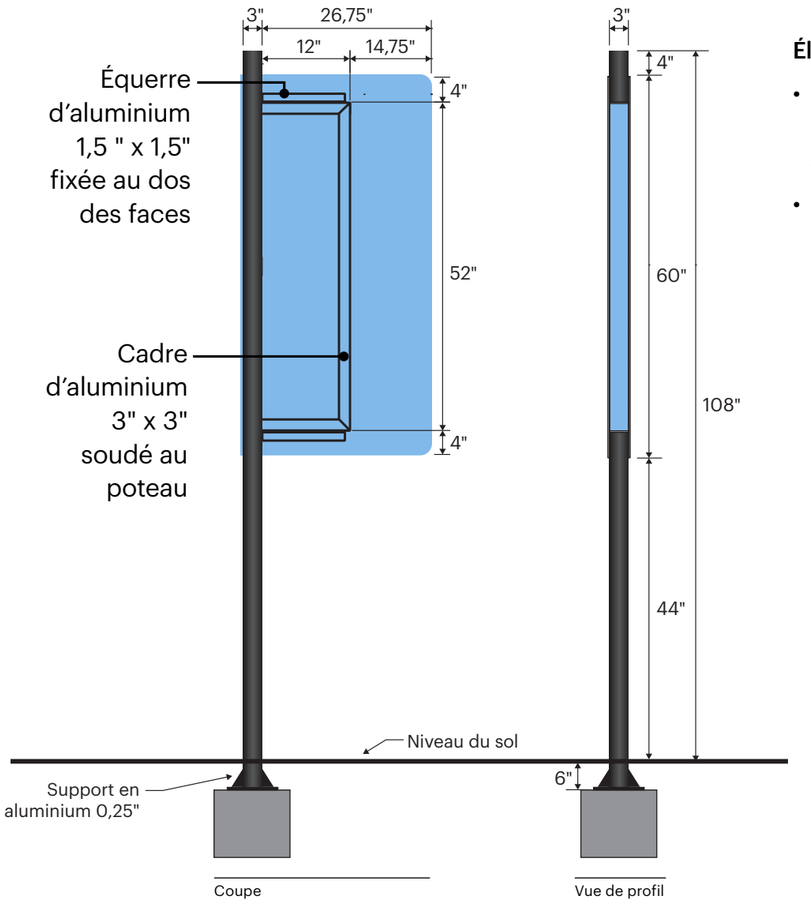


DVP.1 - 30"x 60" **DVP.2** - 30"x 48" **DVP.3** - 30"x 36"

Élévation



Vue en plan



Coupe Vue de profil

Élément clé

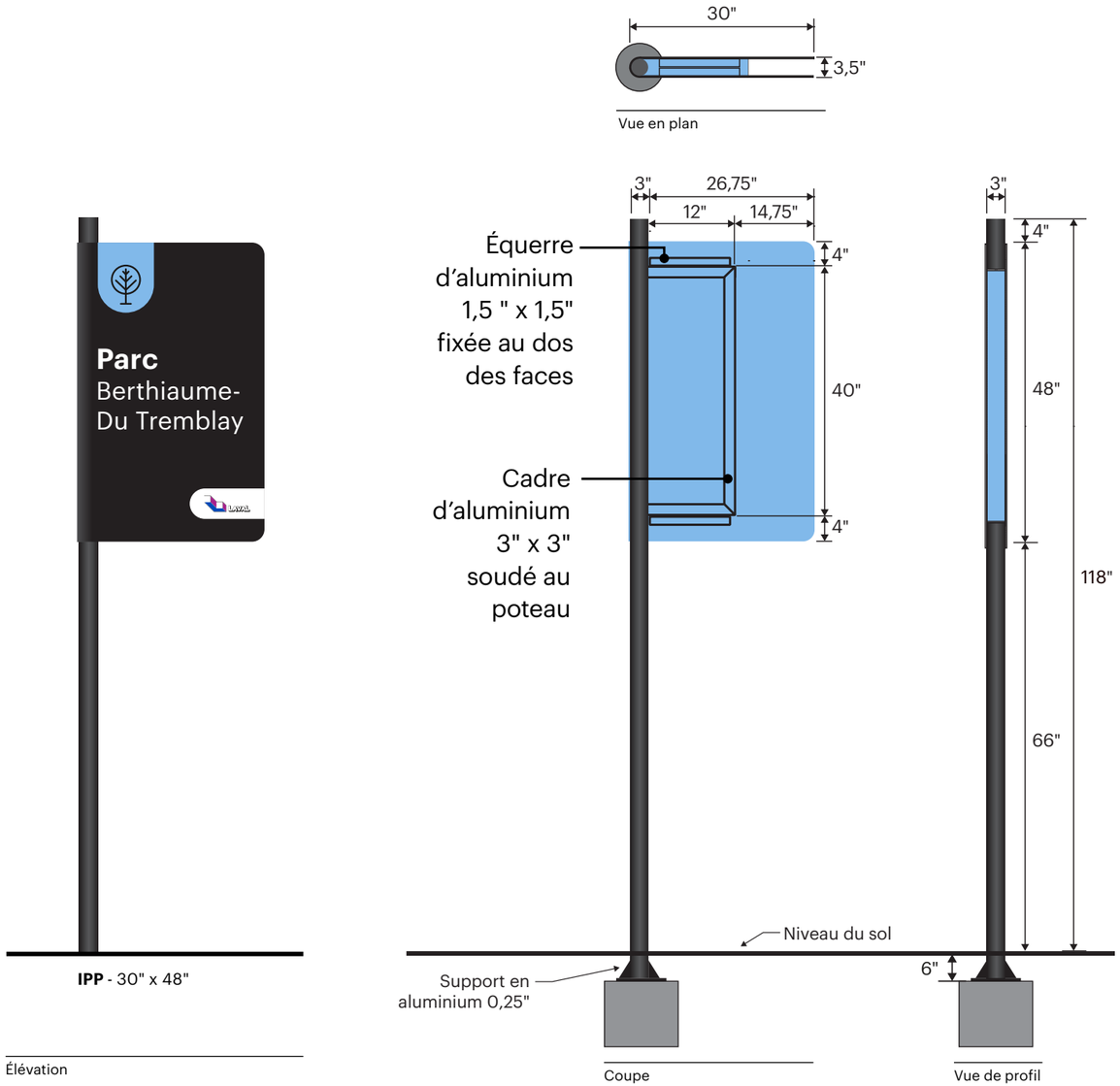
- Hauteur du panneau augmentée par incréments de 12" (minimum 36" de haut) selon la quantité de contenu requis
- Installation sur poteau de 108" hors du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type IPP

Dimensions



Élément clé

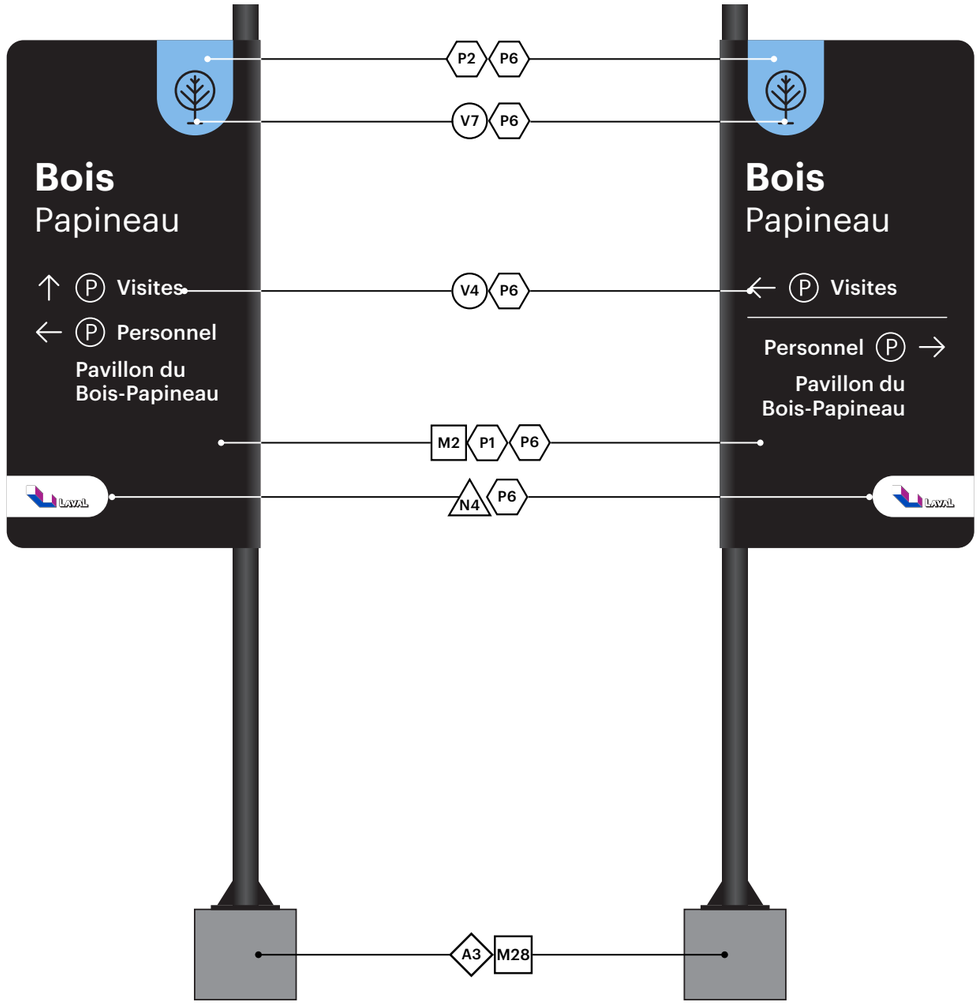
- Installation sur poteau de 118" hors du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

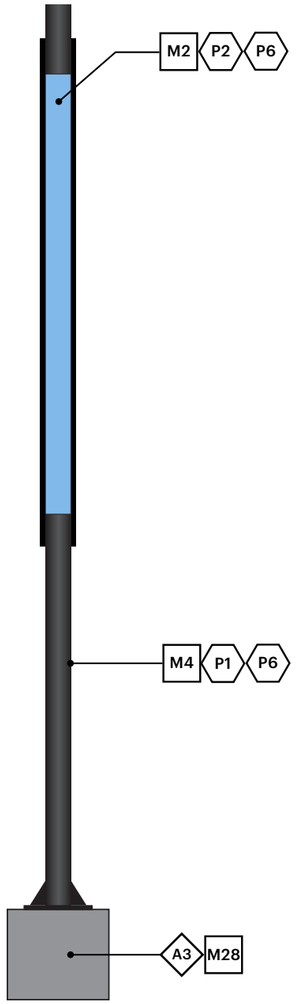
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types DVP - IPP

Spécifications et règles d’implantation



Spécifications techniques applicables au recto et au verso



Sceau d’ingénieur requis

Description technique sommaire

- Deux faces individuelles amovibles en aluminium peint
- Pastille bleue à plat directement sur la face
- Installation sur base de béton enfouie

Règles de positionnement et d’implantation

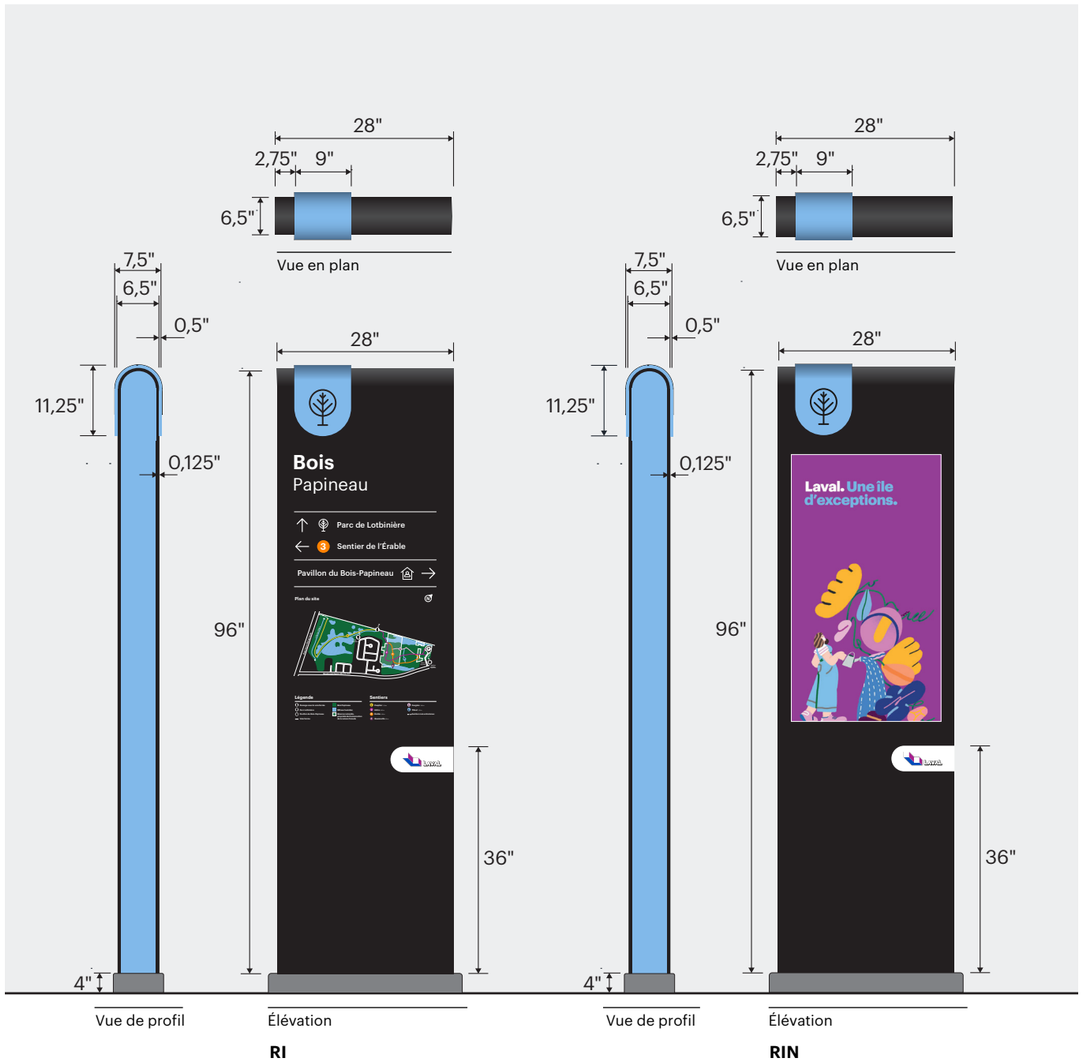
- Poteau placé à un minimum de deux mètres du trottoir pour permettre l’entretien municipal
- Ouverture du panneau positionnée du côté de la rue ou de l'allée
- Panneau localisé pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Messages perpendiculaires à l’axe de circulation principal

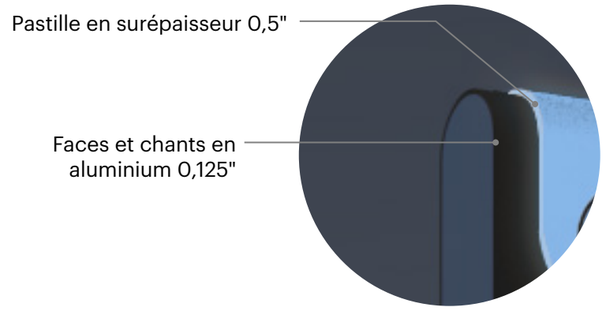
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

RI - RIN

Dimensions





Détail type version lumineuse

Éléments clé

- Dimensions identiques pour les types RI et RIN, adaptées à l'insertion d'un écran simple face pour le type RIN
- Type RIN : l'écran est simple face, le verso respecte les spécifications du type RI

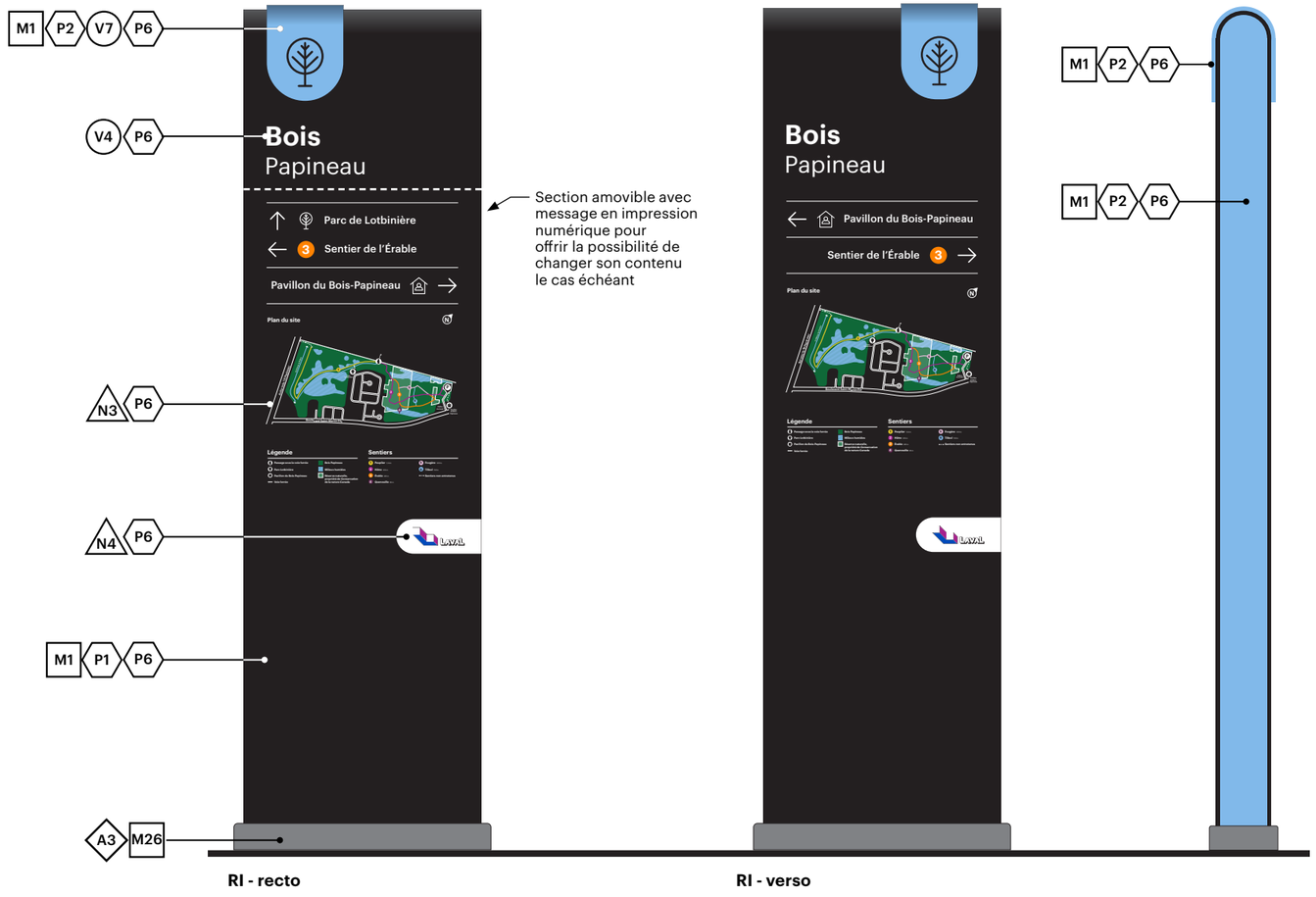
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

RI

Spécifications et règles d’implantation

Sceau d’ingénieur requis



RI - recto **RI - verso**

Description sommaire

- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"

Règles de positionnement et d’implantation

- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l’allée pour permettre l’entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu’il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l’axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de l’axe de circulation principal
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à l’axe de circulation principal, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

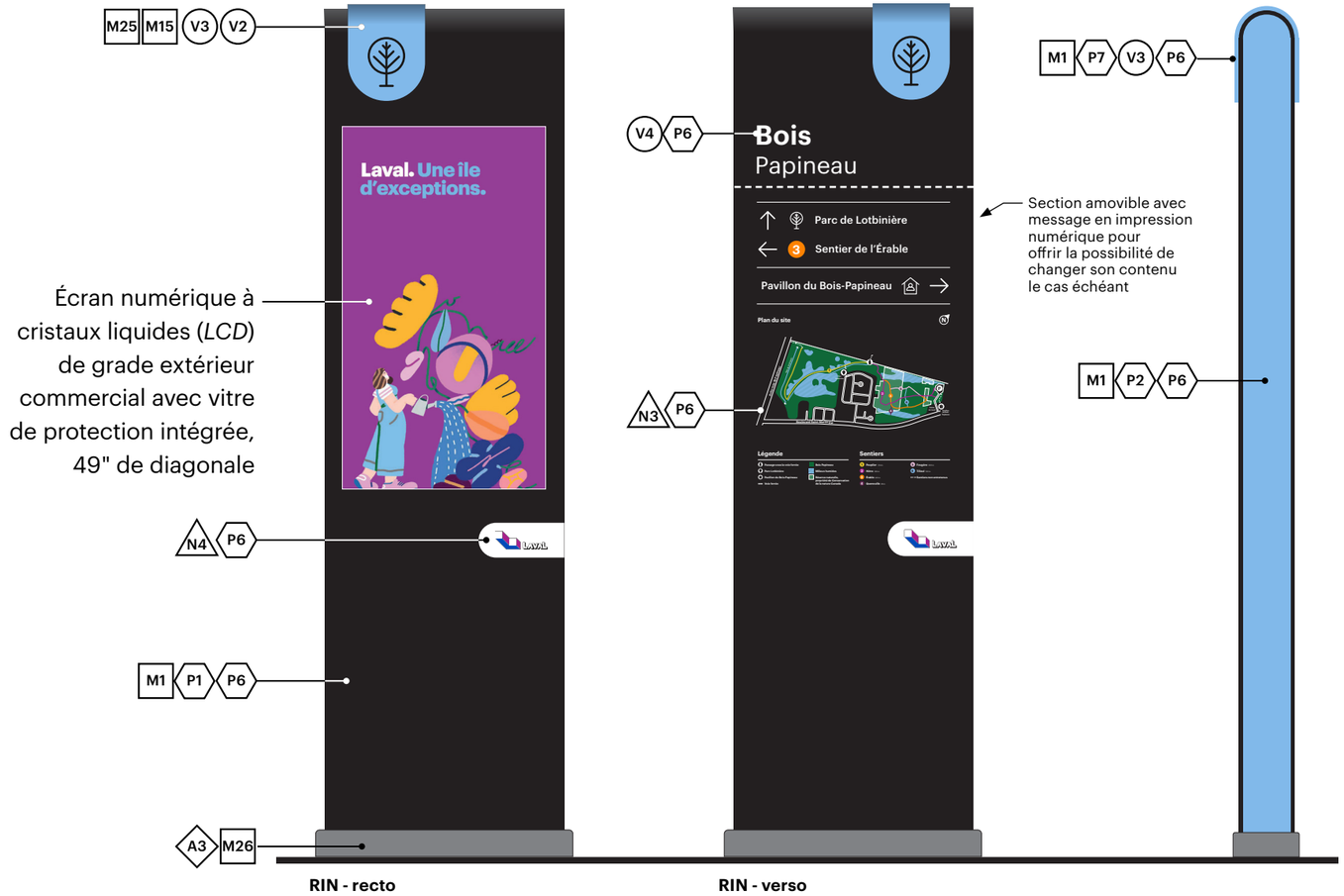
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

RIN

Spécifications et règles d’implantation

Sceau d’ingénieur requis **Minuterie programmable requise***

*pour le RIN et son écran



RIN - recto **RIN - verso**

Description sommaire

- Faces en sections de panneaux amovibles en aluminium peintes noires, quincaillerie cachée
- Écran numérique tel que décrit aux généralités à la page 8.7
- Base de béton exposée de 4" et excédant l'enseigne de 2" de chaque côté avec chanfrein 45° de 1" x 1"
- Option lumineuse : seule la pastille est lumineuse

Règles de positionnement et d’implantation

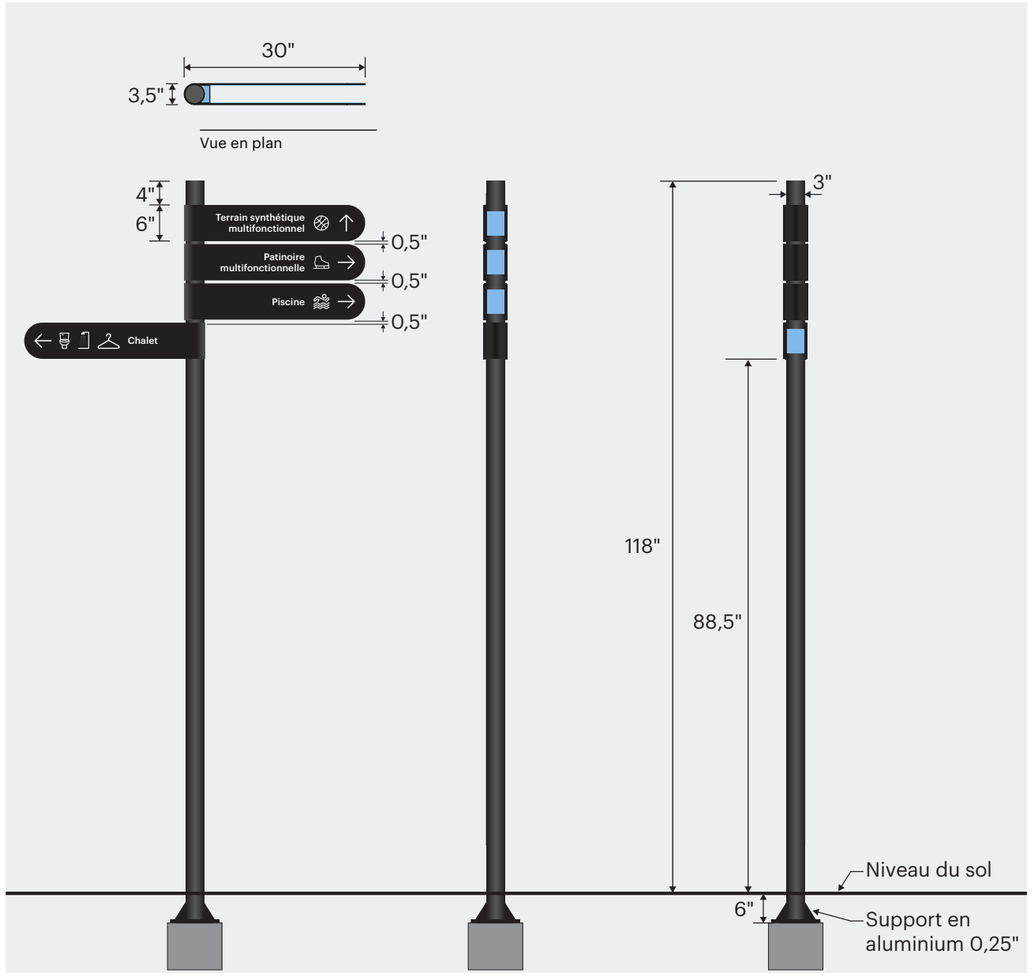
- Stèles placées à un minimum d'un mètre du trottoir et/ou de l’allée pour permettre l’entretien municipal
- Positionnées pour permettre le repérage à distance lorsqu’il y a des obstacles visuels à proximité
- Localisées pour respecter le dégagement du triangle de visibilité aux intersections
- Toujours préconiser les stèles perpendiculaires à l’axe de circulation principal
- La pastille sur les stèles perpendiculaires devra être positionnée du côté de l’axe de circulation principal
- Dans le cas d'une stèle installée parallèlement à l’axe de circulation principal, la pastille devra être positionnée à gauche de la face

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type DPP

Dimensions



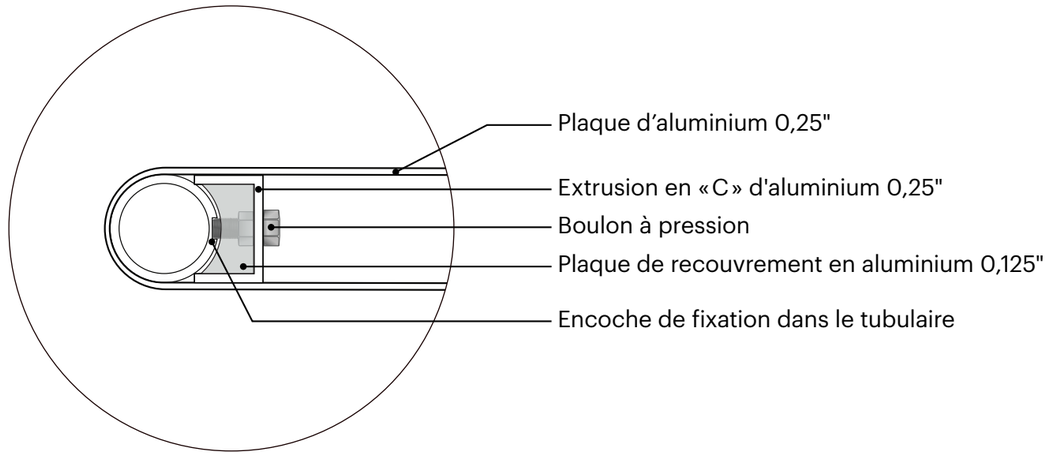
Élévation

Vues de profil

DPP.1 / DPP.2 / DPP.3 / DPP.4

Éléments clé

- Nombre de lattes selon la quantité de contenu requis
- Lattes installées de façon à être alignées avec la direction indiquée
- DPP.1 : élément incluant 1 latte
- DPP.2 : élément incluant 2 lattes
- DPP.3 : élément incluant 3 lattes
- DPP.4 : élément incluant 4 lattes



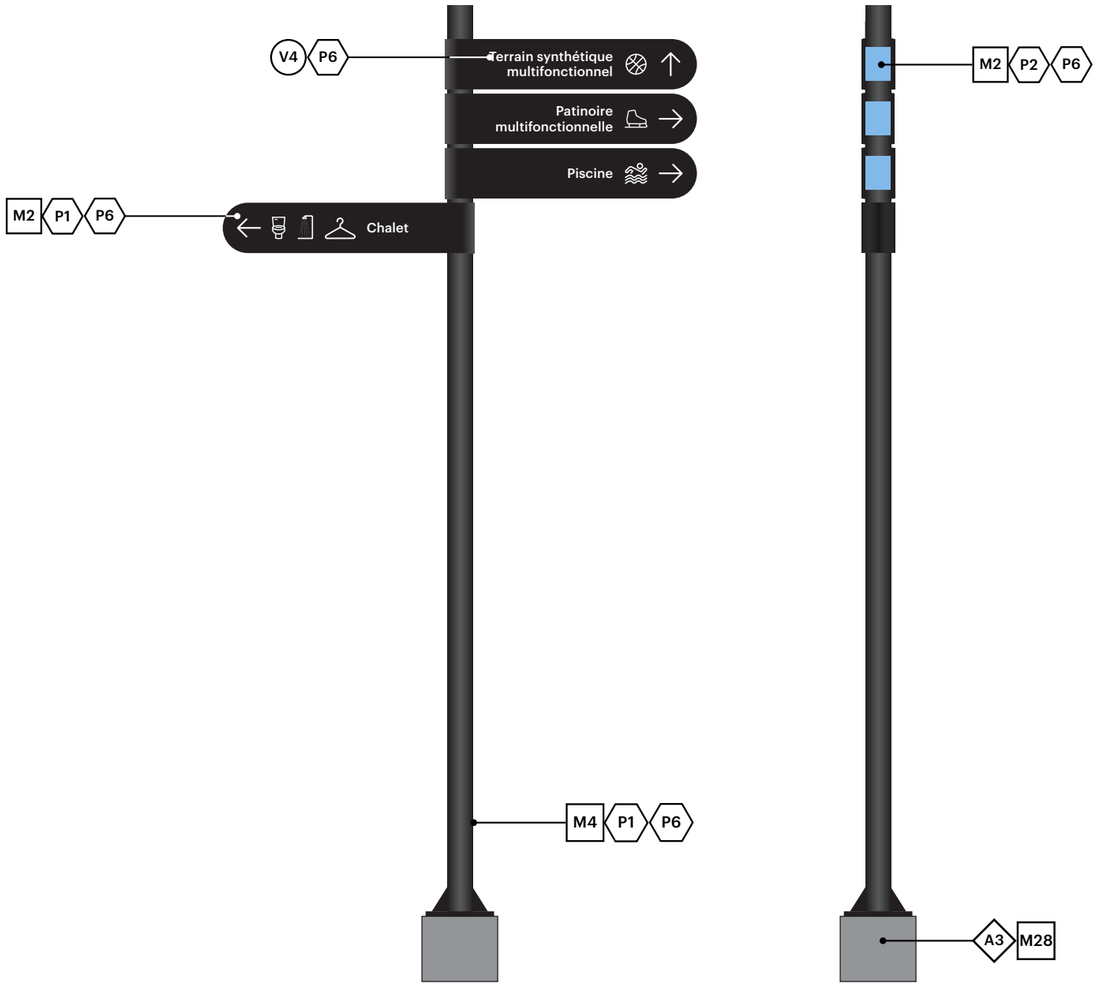
Détail des matériaux

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type DPP

Spécifications et règles d’implantation



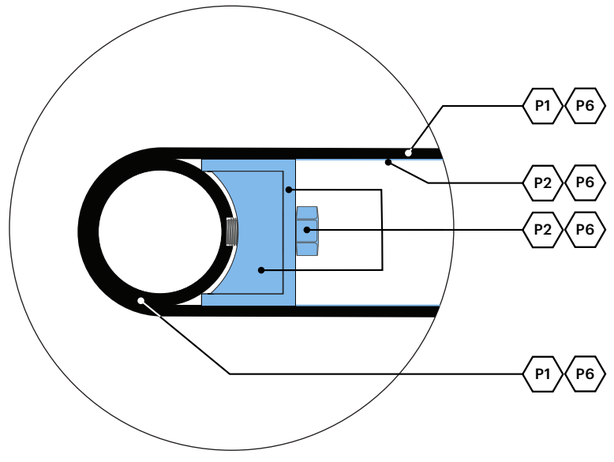
Sceau d’ingénieur requis

Description technique sommaire

- Plaque d’aluminium 0,25" enroulée autour du poteau

Règles de positionnement et d’implantation

- Poteau placé à un minimum de un mètre du trottoir et/ou de l’allée pour permettre l’entretien municipal
- Les lattes peuvent être orientées selon la direction appropriée
- L’installation débute toujours avec la première latte installée à 4" du haut du poteau
- Pour une installation de deux à quatre directionnels, laisser un espace de 0,5" entre chacune des lattes

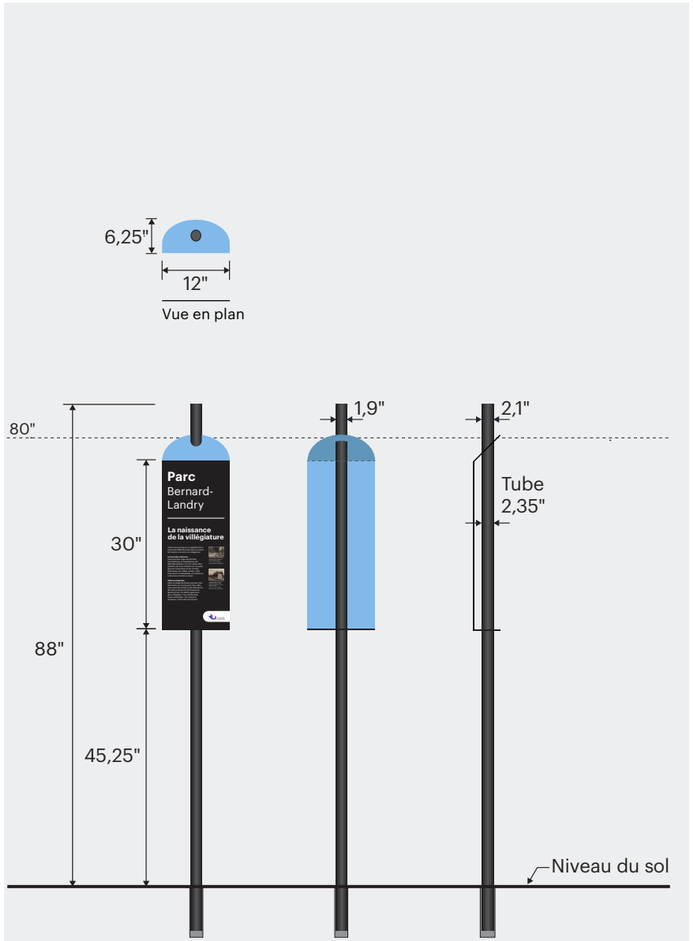


Détail des couleurs

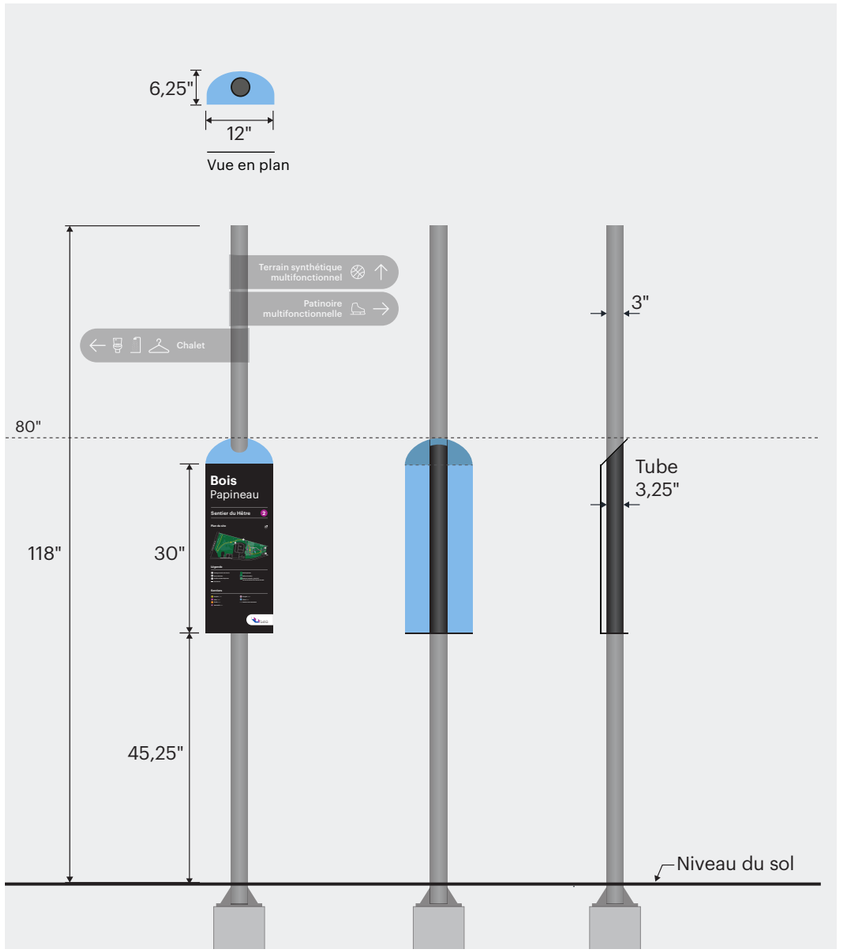
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type VIP

Dimensions



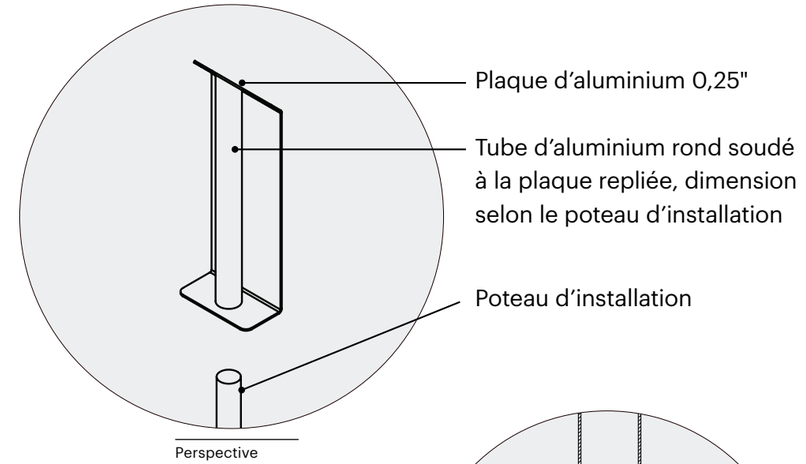
VIP.1

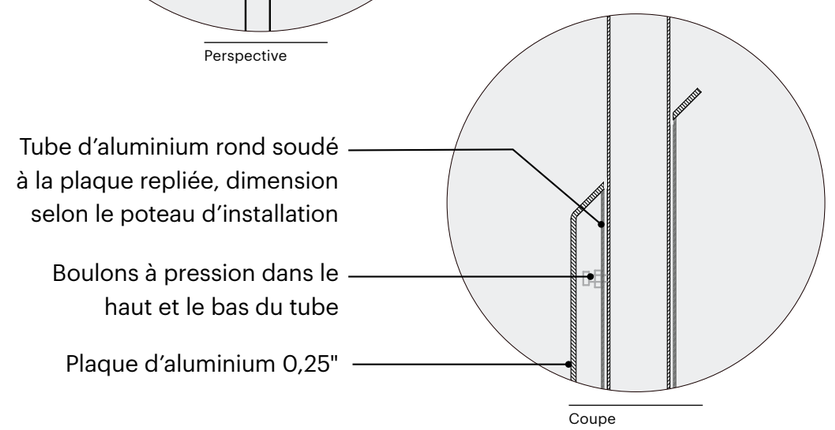


VIP.2

Éléments clé

- Poteau de 88" pour VIP.1
- Poteau de 118" pour VIP.2 (combiné au type DPP)
- Installation selon un principe de tubulaire fixé derrière la face du VIP dans lequel le poteau se glisse



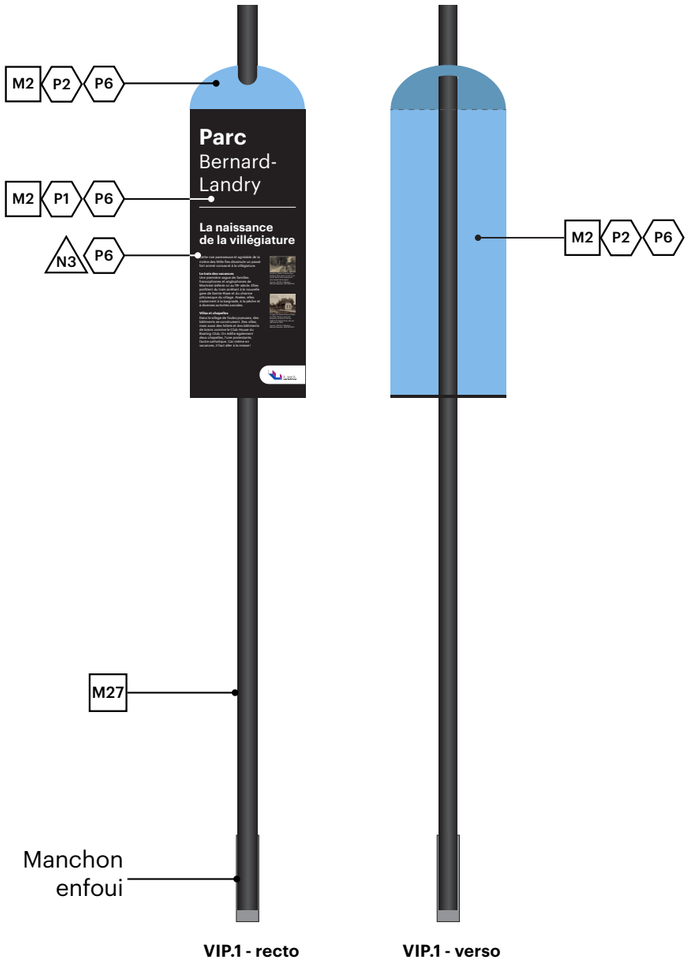


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

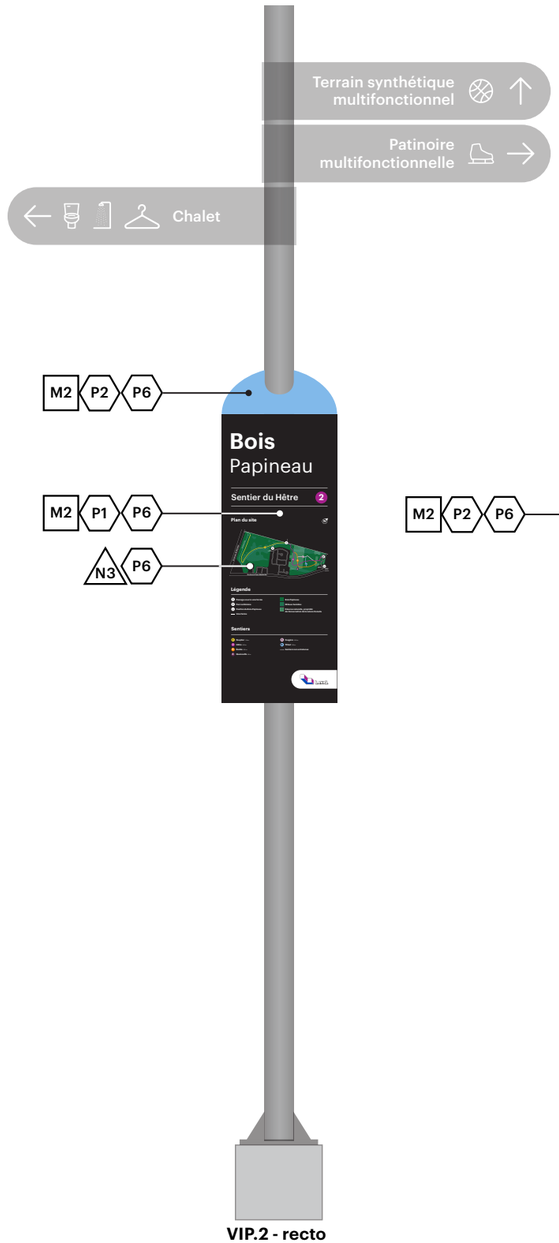
Type VIP

Spécifications et règles d’implantation

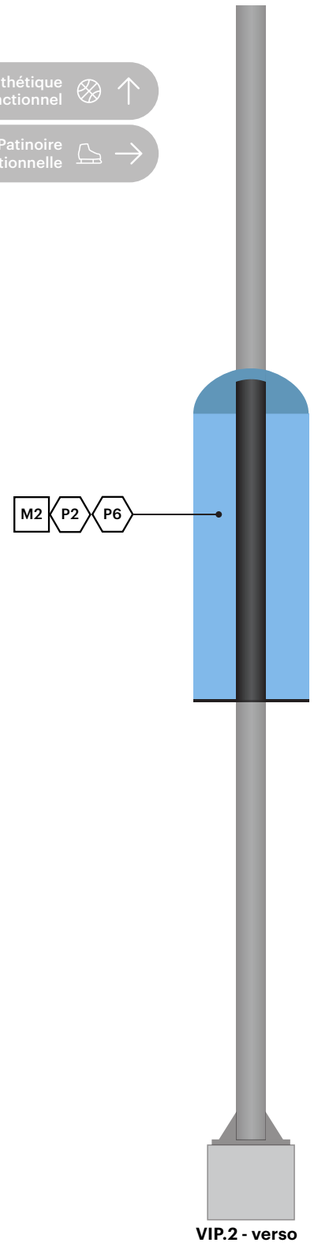


VIP.1 - recto

VIP.1 - verso



VIP.2 - recto



VIP.2 - verso

Description technique sommaire

- VIP.1 : Installation du poteau avec manchon enfoui
- VIP.2 : Installation sur poteau existant (voir type DPP)

Règles de positionnement et d’implantation

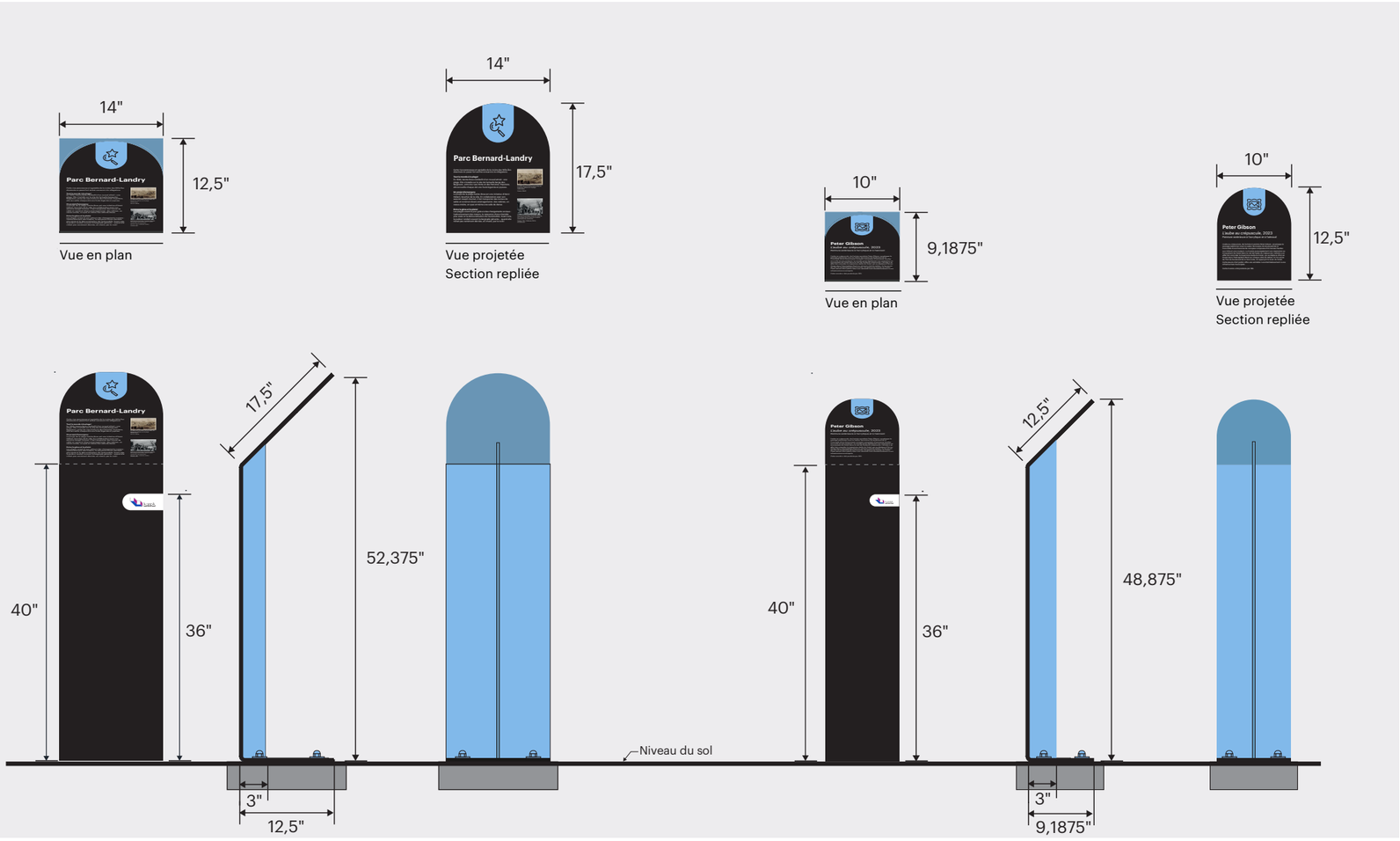
- Installation du haut de la vignette à 80" du sol
- VIP.1 : poteau placé à un minimum d’un mètre du trottoir et/ou de l’allée pour permettre l’entretien municipal
- VIP.2 : se référer aux règles de positionnement et d’implantation des types DPP pour l’installation combinée avec le VIP.2

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type POI

Dimensions



Éléments clé

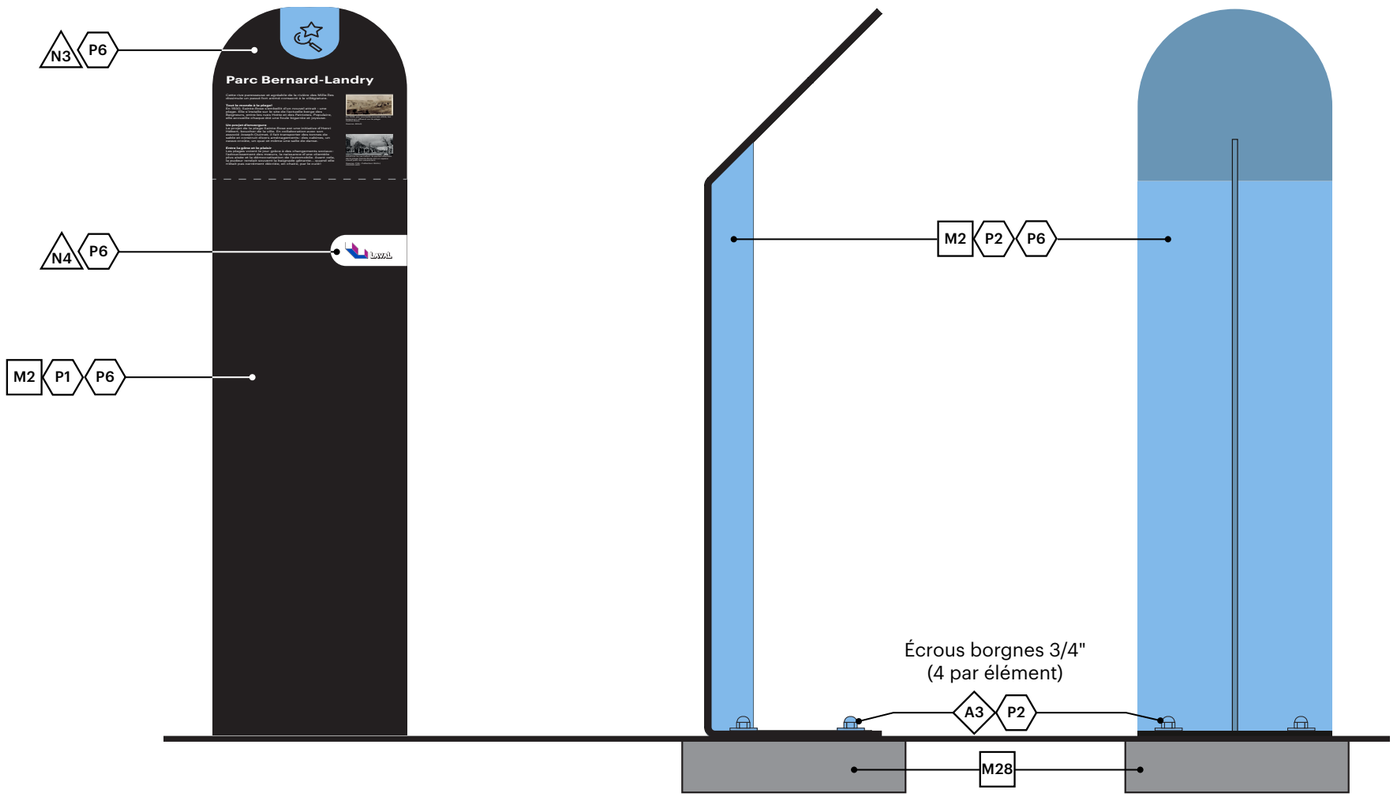
- Format choisi selon la quantié de contenu

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type POI

Spécifications et règles d’implantation



Description technique sommaire

- Pastille bleue à plat directement sur la face

Règles de positionnement et d’implantation

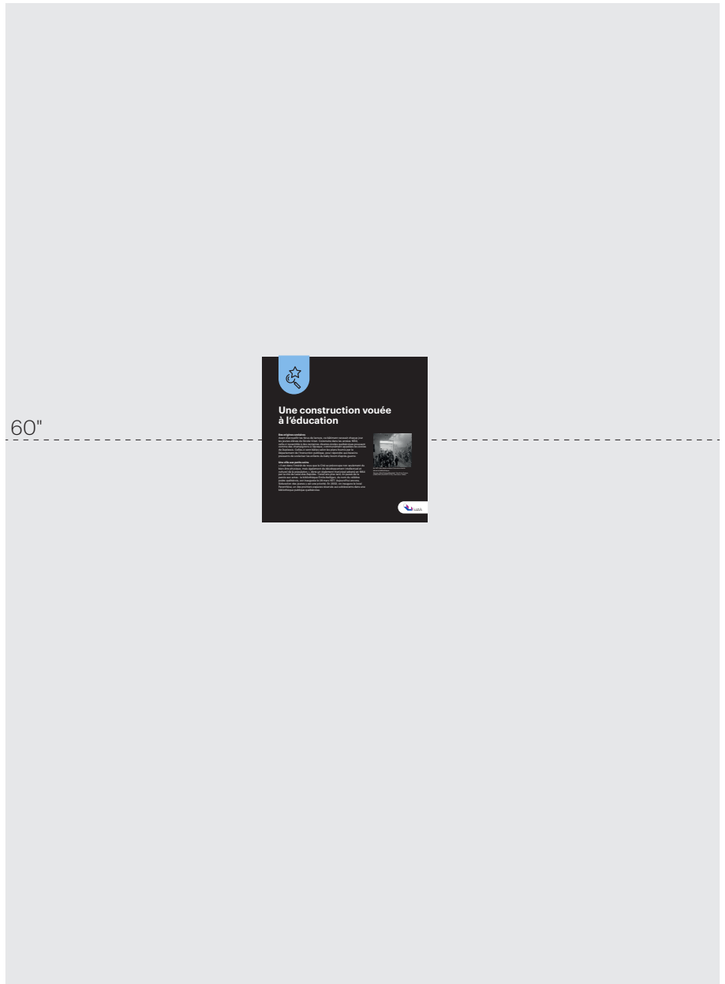
- Podium placé à proximité et de préférence face à l’élément d’intérêt visé

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type PIM.1.E

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



PIM.1.E - 18" x 18"

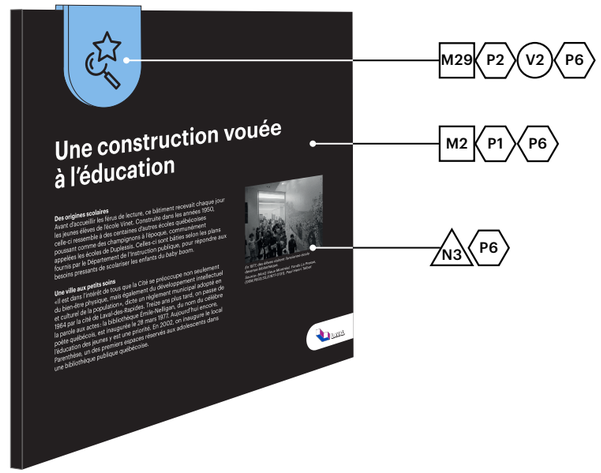
Règles de positionnement et d’implantation

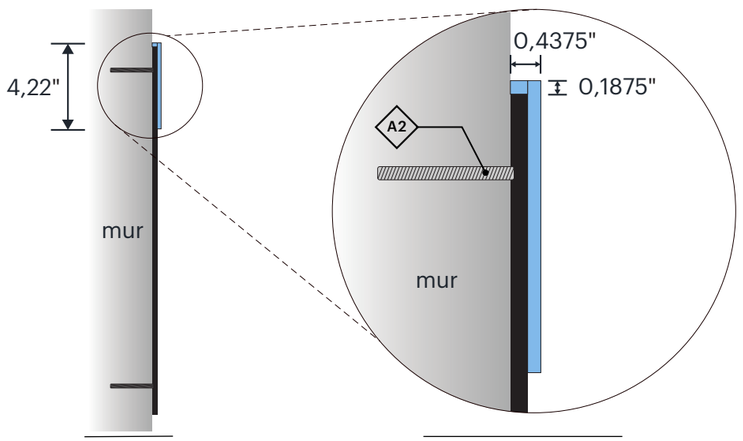
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol

Vue en plan



Élévation





Vue de profil

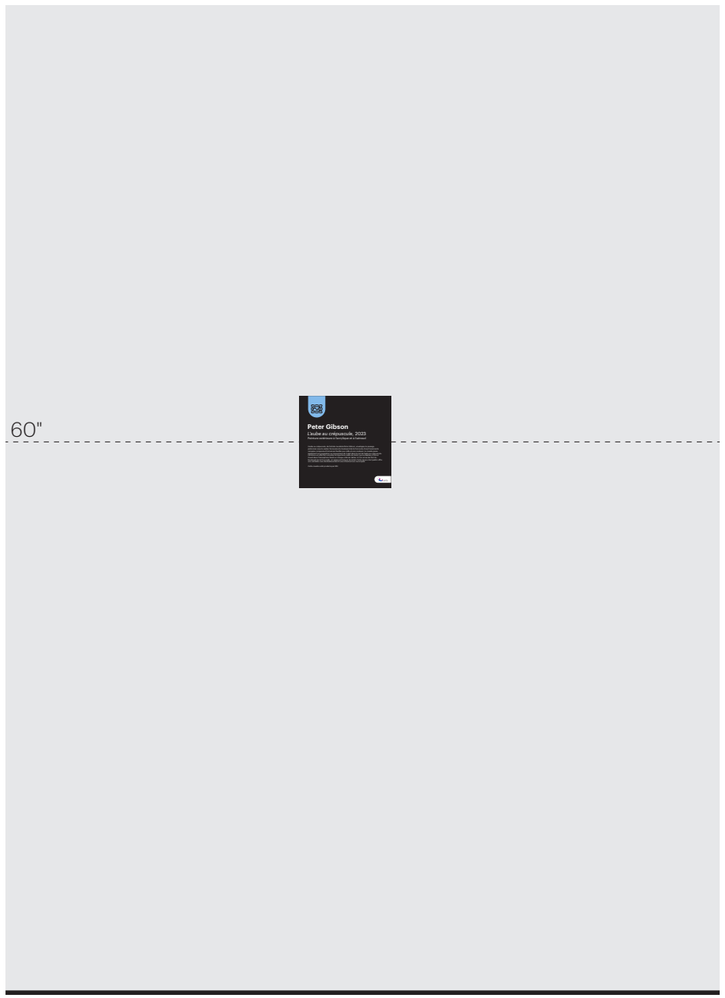
Coupe type

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type PIM.2.E

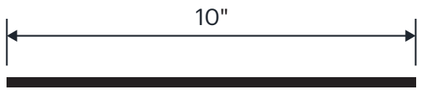
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



PIM.2.E - 10" x 10"

Règles de positionnement et d’implantation

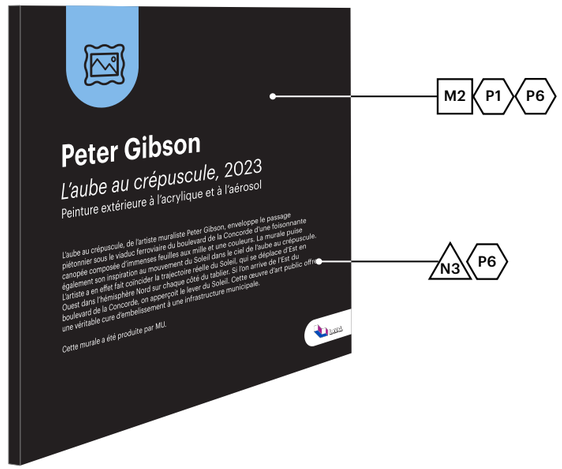
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol ou selon contexte architectural

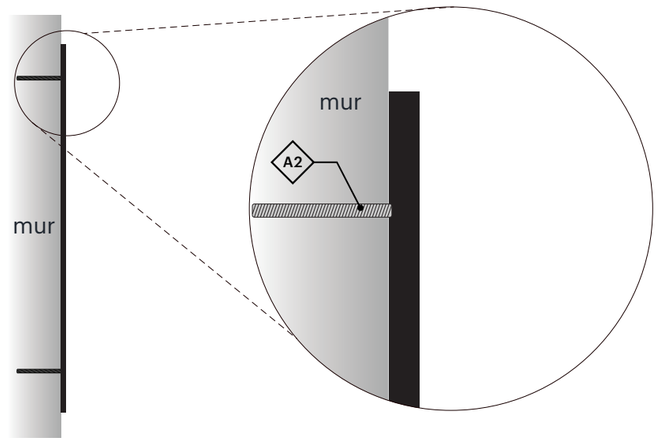


Vue en plan



Élévation





Vue de profil

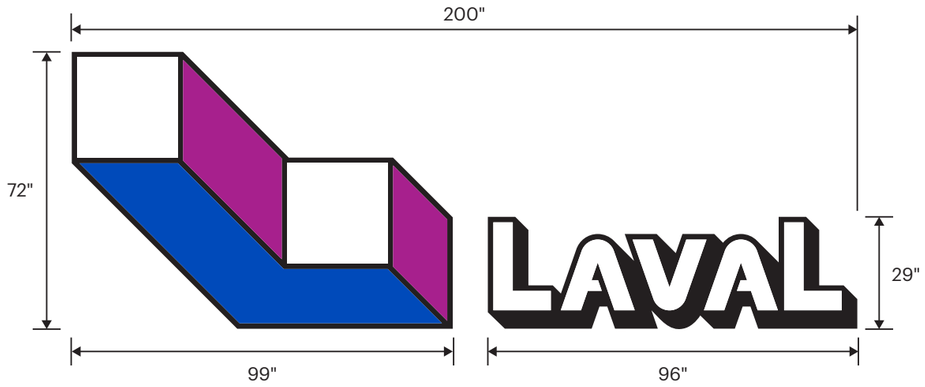
Coupe type

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

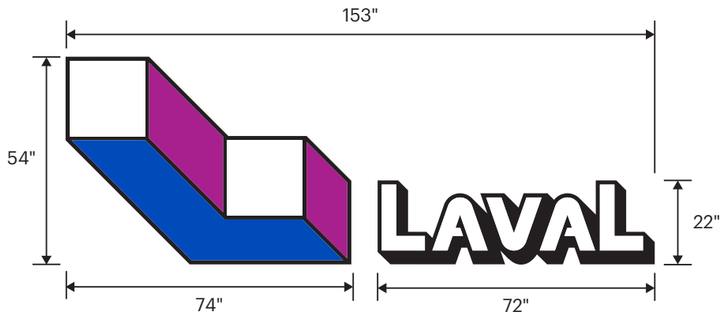
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type ILL

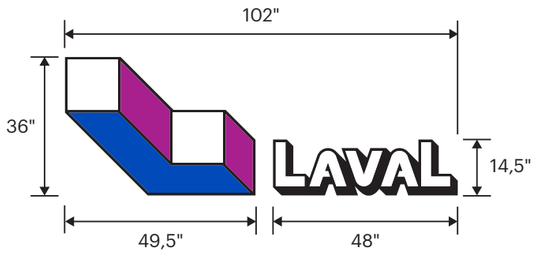
Dimensions



ILL.1 / ILL.1.L



ILL.2 / ILL.2.L



ILL.3 / ILL.3.L

Éléments clé

- Pour un bâtiment de plus de 4 étages, utiliser un logo de 72" de hauteur
- Pour un bâtiment de 2 à 4 étages, utiliser un logo de 54" de hauteur
- Pour un petit bâtiment, utiliser un logo de 36" de hauteur
- Noter que son format est directement en lien avec le contexte architectural de l'immeuble sur lequel il doit être installé

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type ILL

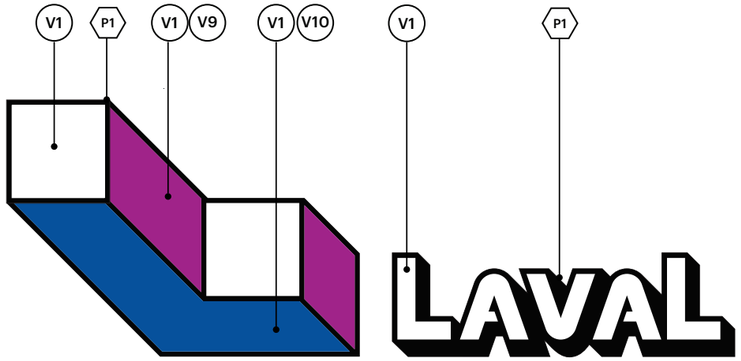
Spécifications et règles d’implantation

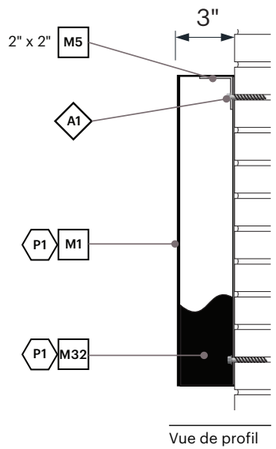
Sceau d’ingénieur requis*

*pour le ILL.1 et pour le ILL.1.L

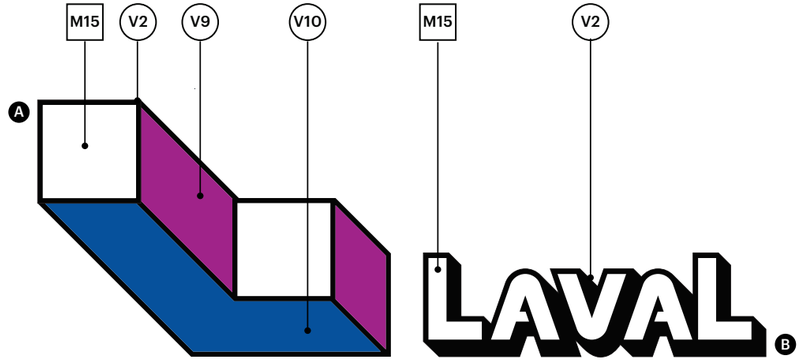
Minuterie programmable requise*

*version lumineuse

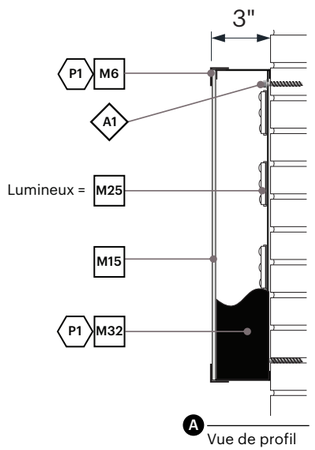


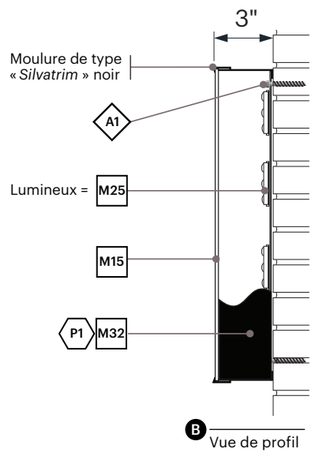


ILL.1 / ILL.2 / ILL.3



Boîtiers de type *channel*





ILL.1.L / ILL.2.L / ILL.3.L

Description technique sommaire

- Ensemble de deux boîtiers formés en aluminium 0,0625" peints noir
- Face en acrylique montée sur les boîtiers à l’aide d’une moulure noire
- Visuel du logo en vinyle appliqué sur les faces en acrylique ou polycarbonate blanc 0,1875"
- Installation murale avec conduit de raccordement indépendant pour chacun des boîtiers

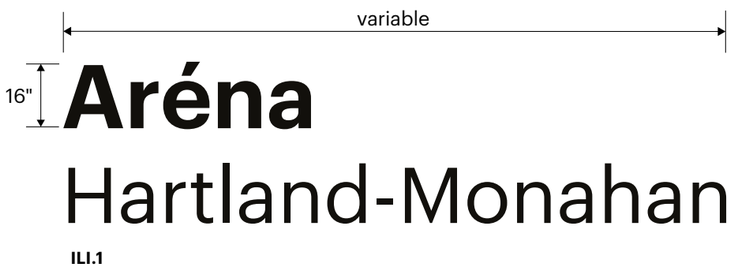
Règles de positionnement et d’implantation

- Toujours viser une installation au sommet du bâtiment
- Un espacement minimal doit être conservé pour dégager le logo des extrémités de la façade (selon la zone de dégagement du logo)
- Les règles d’urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format doit s’intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d’installation doivent être adaptés aux conditions existantes

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type ILI

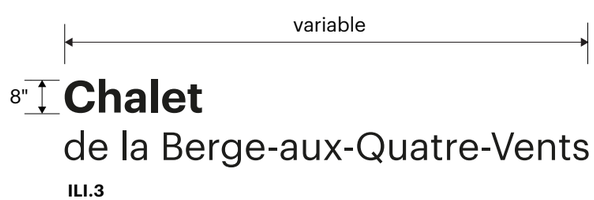
Dimensions



ILI.1



ILI.2



ILI.3

«Aréna Hartland-Monahan», «Centre communautaire Sainte-Dorothée», «Chalet de la Berge-aux-Quatre-Vents», «Aréna Lucerne» et «Chalet du Parc-Pie-X» sont à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.



ILI.1.S / ILI.1.L.S / ILI.2.S / ILI.2.L.S - suspendu sur structure



ILI.3.S - suspendu sur structure



ILI.1.R / ILI.1.L.R / ILI.2.R / ILI.2.L.R / ILI.3.R - mural sur rail



ILI.1.L / ILI.2.L - mural avec tiges d'ancrage

Tailles de texte : nom de vocation

- Identification lettrage sur immeuble - grand (ILI.1.R / ILI.1.L.R / ILI.1.L /ILI.1.S / ILI.1.L.S)
- Identification lettrage sur immeuble - moyen (ILI.2.R / ILI.2.L.R / ILI.2.L / ILI.2.S / ILI.2.L.S)
- Identification lettrage sur immeuble - petit (ILI.3.R / ILI.3.S)

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

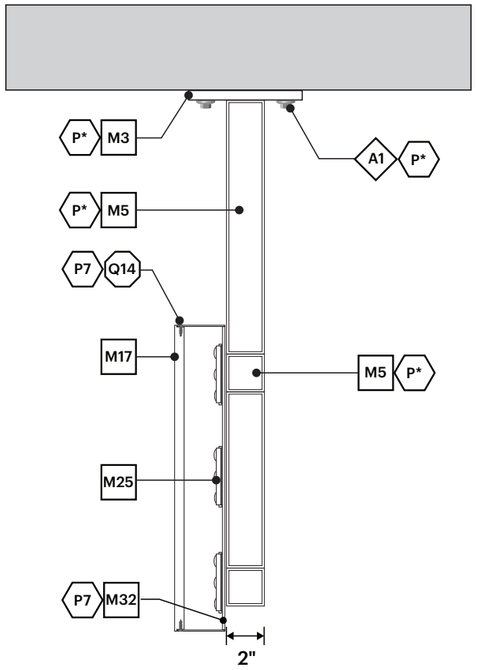
Type ILI

Spécifications et règles d’implantation

Sceau d’ingénieur requis

Minuterie programmable requise*

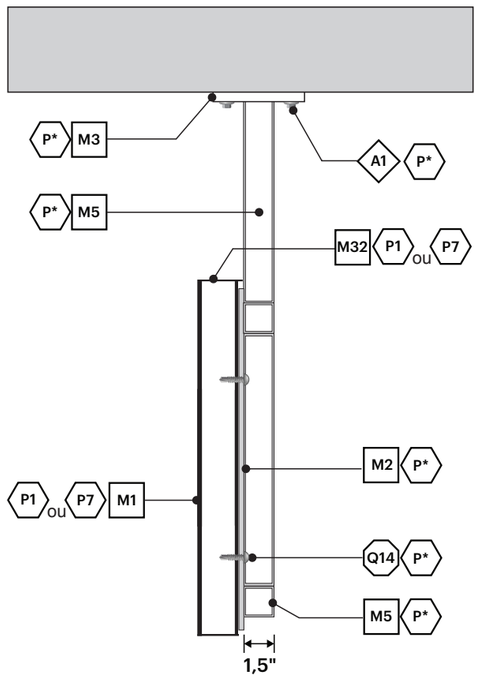
***version lumineuse**



Coupe schématique

ILI.1.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

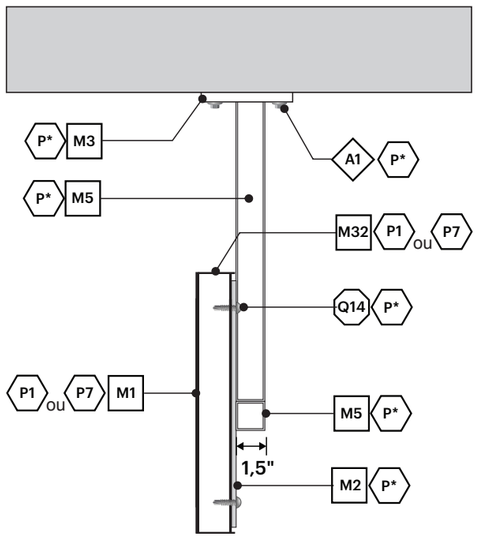
ILI.2.L.S - suspendu - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

ILI.1.S - suspendu - non lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2"

ILI.2.S - suspendu - non lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 1,5"



Coupe schématique

ILI.3.S - suspendu - non lumineux
lettrage 8" de hauteur avec épaisseur de 1,5"

P* **Structure et ancrages peints argent - fini métallique**

Élément clé

- Trois options de procédés d’installation :
  - Lettrage suspendu sur structure
  - Lettrage mural sur rail
  - Lettrage mural en *channel* renversé

Description technique sommaire

- Les épaisseurs sont variables en fonction de la hauteur des lettres
- Les options suspendues peuvent être lumineuses ou non lumineuses

Règles de positionnement et d’implantation

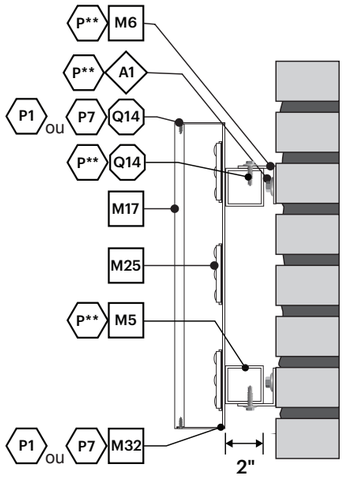
- Cibler une installation à proximité des accès
- Les règles d’urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format et l’alignement doivent s’intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d’installation doivent être adaptés aux conditions existantes
- La hauteur de la structure suspendue peut varier afin de garder un dégagement minimum de 96" du sol sous la lettre

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type ILI

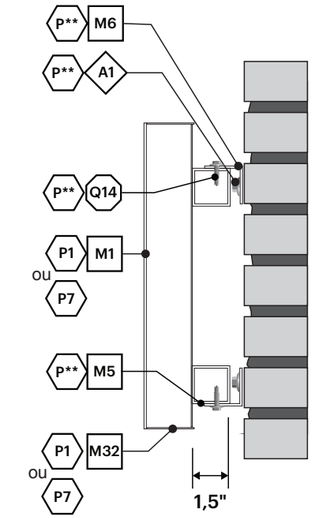
Spécifications et règles d’implantation - suite



Coupe schématique

ILI.1.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

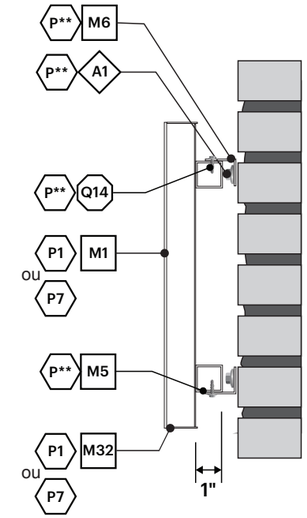
ILI.2.L.R - mural sur rail - lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"



Coupe schématique

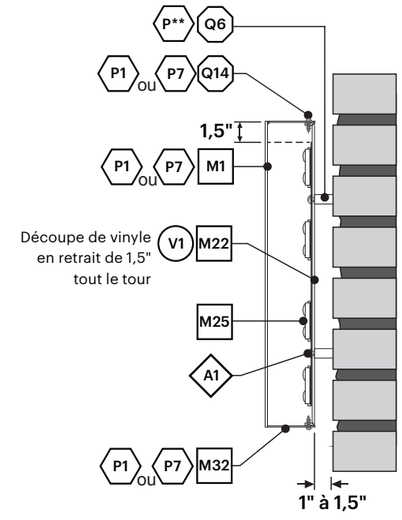
ILI.1.R - mural sur rail - non lumineux
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2"

ILI.2.R - mural sur rail - non lumineux
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 1,5"



Coupe schématique

ILI.3.R - mural sur rail - non lumineux
lettrage 8" de hauteur avec épaisseur de 1"



Coupe schématique

ILI.1.L - mural - lumineux renversé
lettrage 16" de hauteur avec épaisseur de 2,5"

ILI.2.L - mural - lumineux renversé
lettrage 12" de hauteur avec épaisseur de 2"

Minuterie programmable requise*

***version lumineuse**

P** **Structure et ancrages peints de façon à s'arrimer à la couleur du mur**

Élément clé

- Trois options de procédés d’installation :
  - Lettrage suspendu sur structure
  - Lettrage mural sur rail
  - Lettrage mural en *channel* renversé

Description technique sommaire

- Les épaisseurs sont variables en fonction de la hauteur des lettres
- Les options sur rail peuvent être lumineuses ou non lumineuses

Règles de positionnement et d’implantation

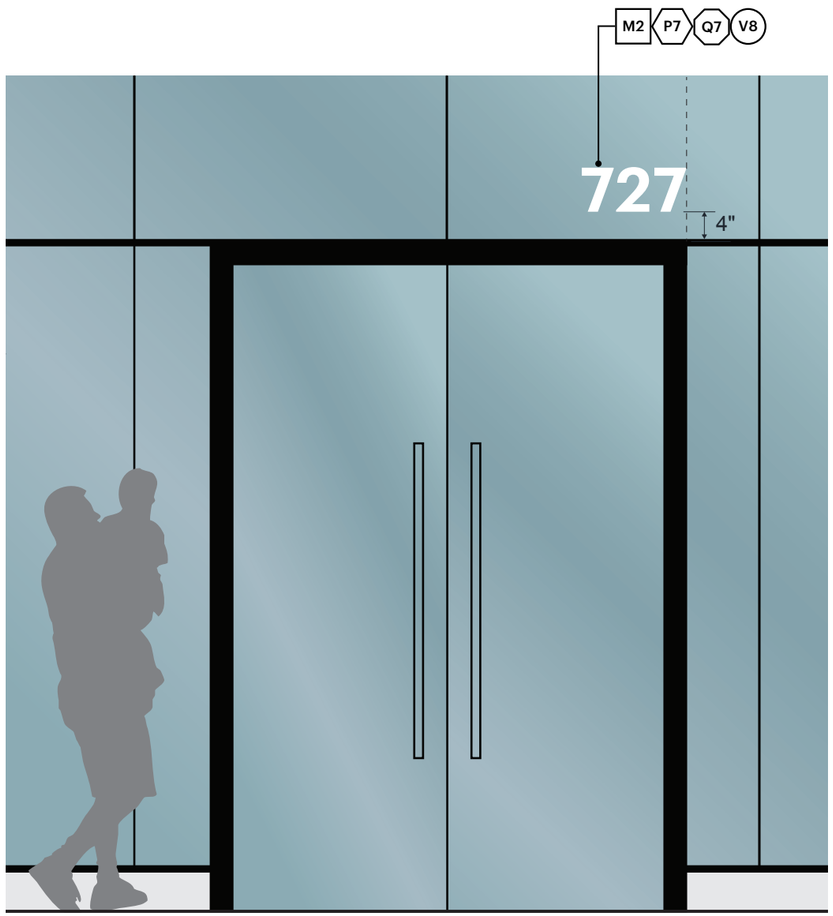
- Cibler une installation à proximité des accès
- Les règles d’urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le format et l’alignement doivent s’intégrer au contexte architectural du bâtiment
- Les procédés de fabrication et d’installation doivent être adaptés aux conditions existantes

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type NC

Dimensions , spécifications et règles d’implantation



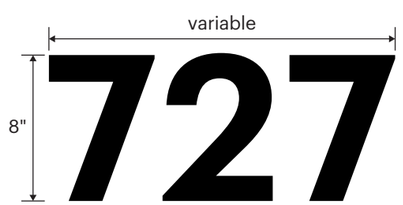
NC - Installation sur vitre
variable x 8"



NC - Installation sur mur
variable x 8"

Règles de positionnement et d’implantation

- Installé au-dessus de l’entrée principale du bâtiment
- Aligné en haut à droite du cadre de porte
- Espacé de 4" du cadre de porte
- Procédé d’installation à adapter selon le type de revêtement



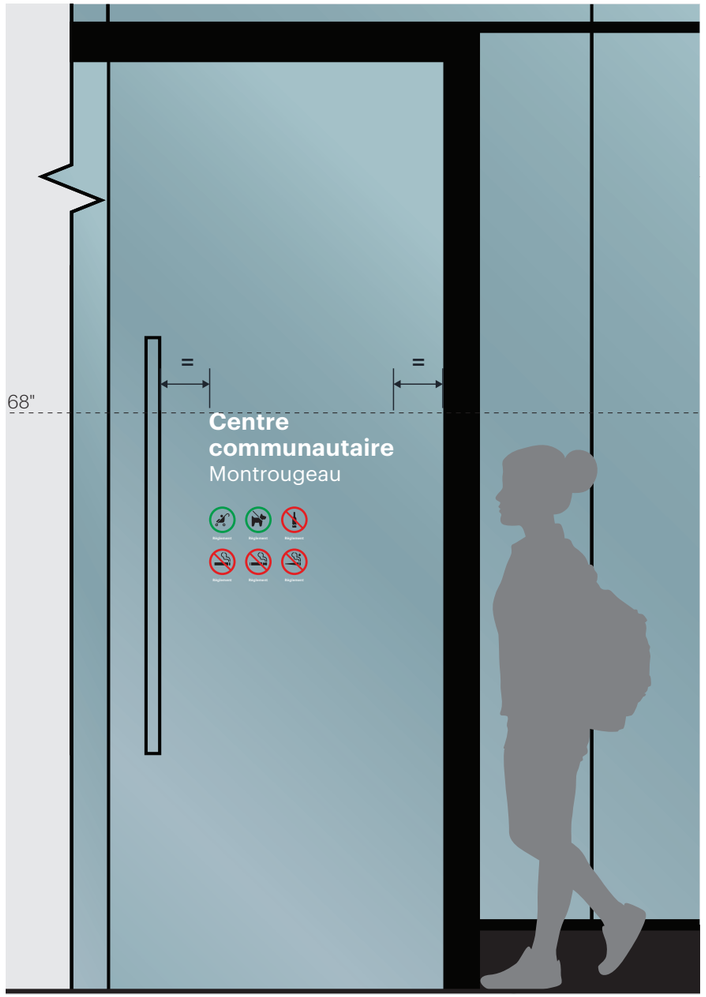
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

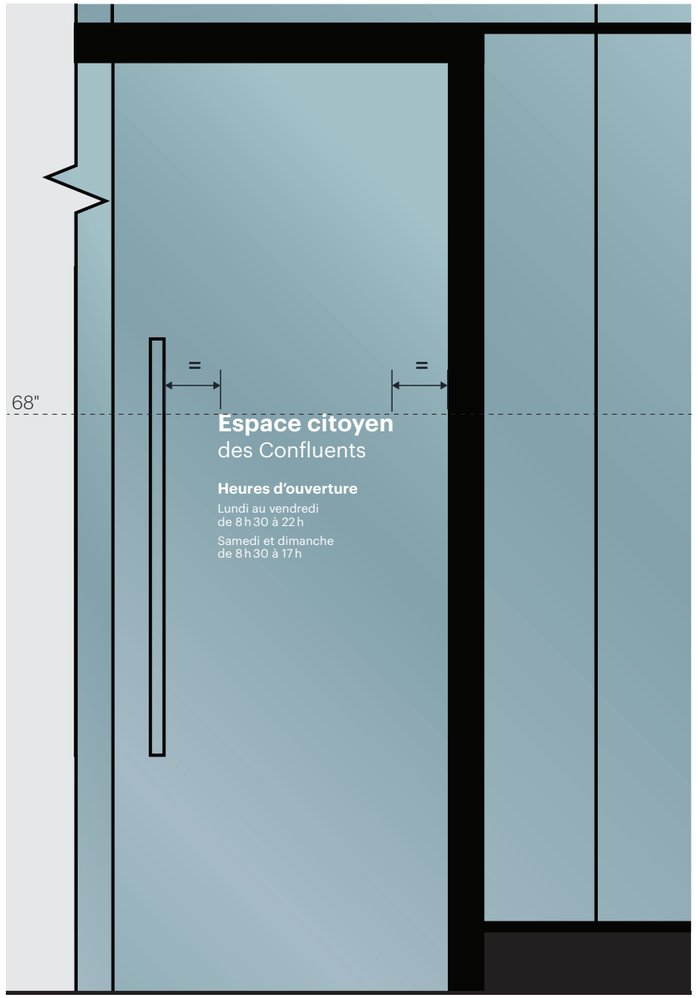
Types IE.V - VH

Dimensions, spécifications et règles d’implantation

Exemples d’intervention extérieure en lettrage de vinyle sur vitre (horaire, règlement, identification)



IE.V - Dimensions variables



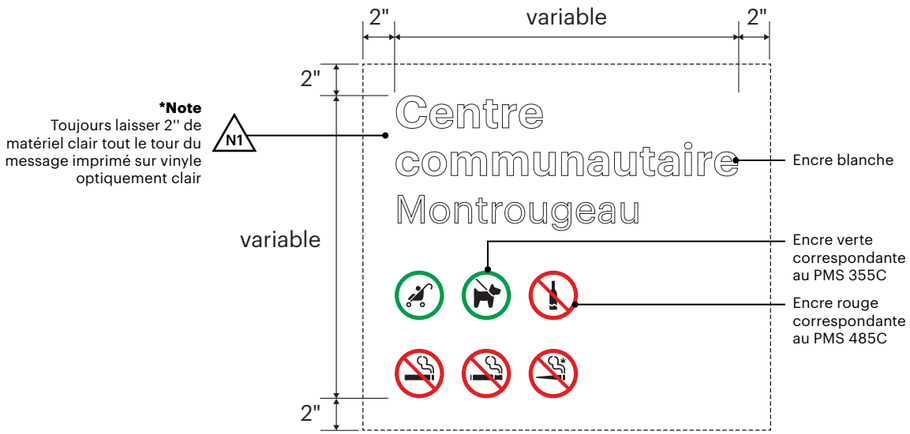
VH - Dimensions variables

Description technique sommaire

- Message sur vitre imprimé en renversé sur vinyle optique clair installé en deuxième surface

Règles de positionnement et d’implantation

- Installé du côté intérieur
- Pour les portes doubles, installer sur la porte de droite centré verticalement entre la poignée et le cadre
- Pour les portes simples, installer centré verticalement entre la poignée et le cadre de porte
- Le haut du message aligné à 68" du sol ou selon contraintes architecturales

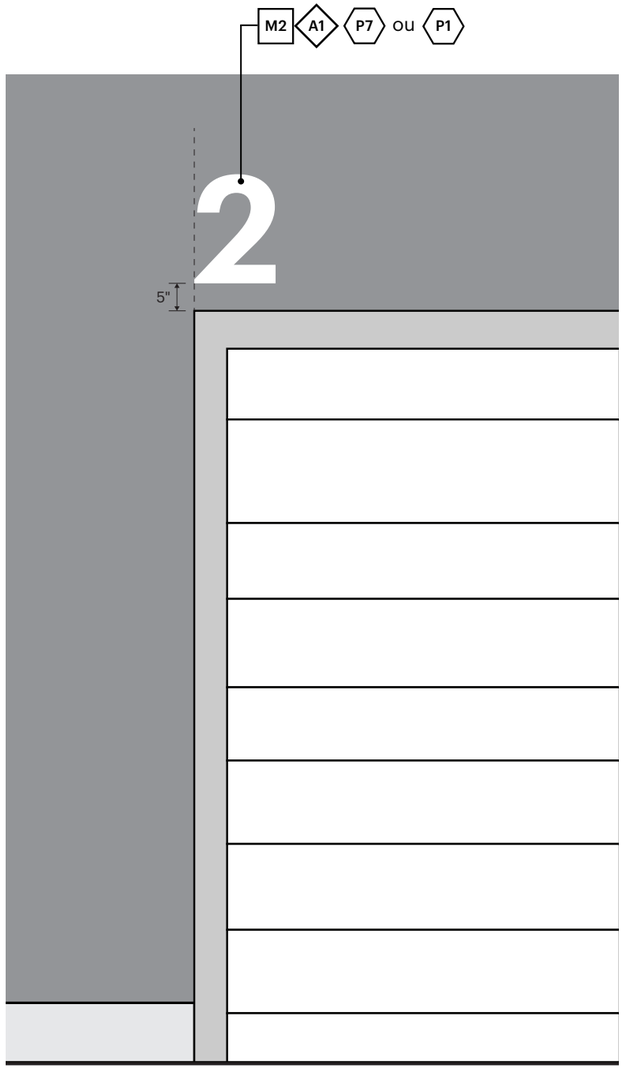


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

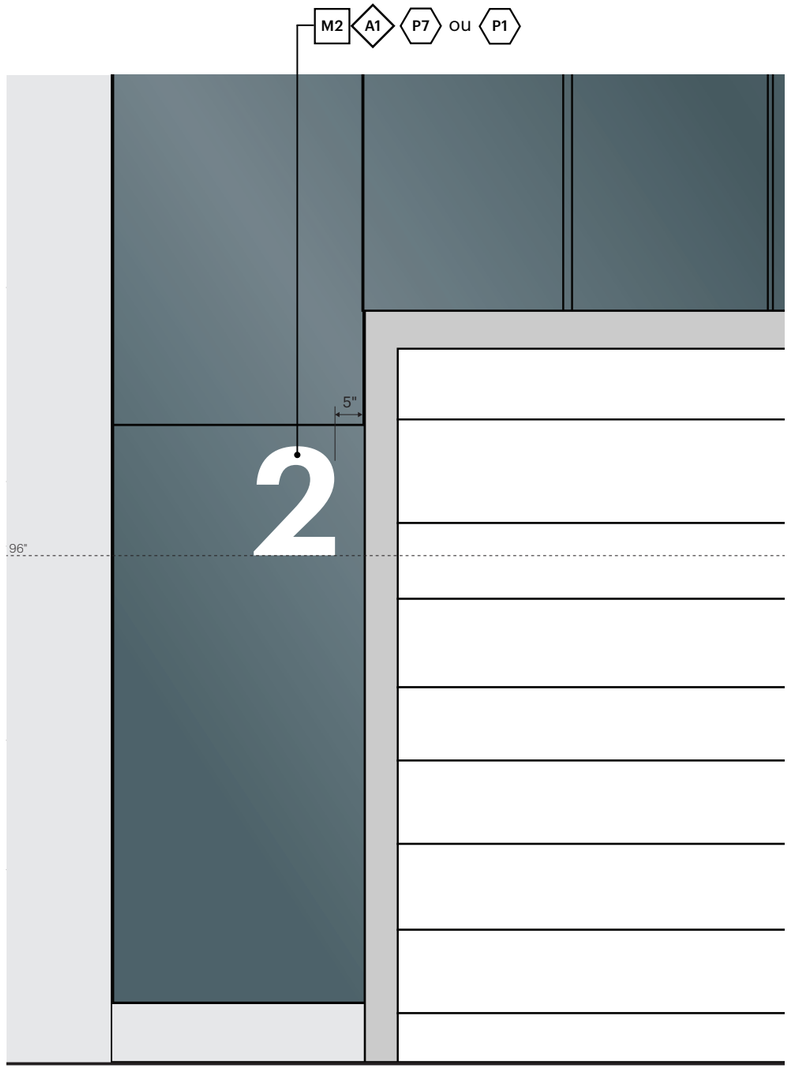
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type IPG

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



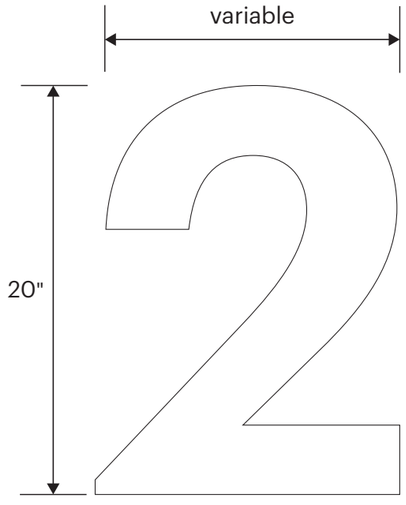
IPG
variable x 20"



IPG
variable x 20"

Règles de positionnement et d’implantation

- Installé au-dessus de la porte de garage
- Le choix du côté doit être fait pour optimiser la visibilité
- Espacement de 5" par rapport au cadre de porte
- Procédé d’installation à adapter selon le type de revêtement
- Lorsque les contraintes architecturales ne permettent pas une implantation au-dessus de la porte de garage, l'installation se fait alors sur le côté avec la base du chiffre à 96" à partir du sol

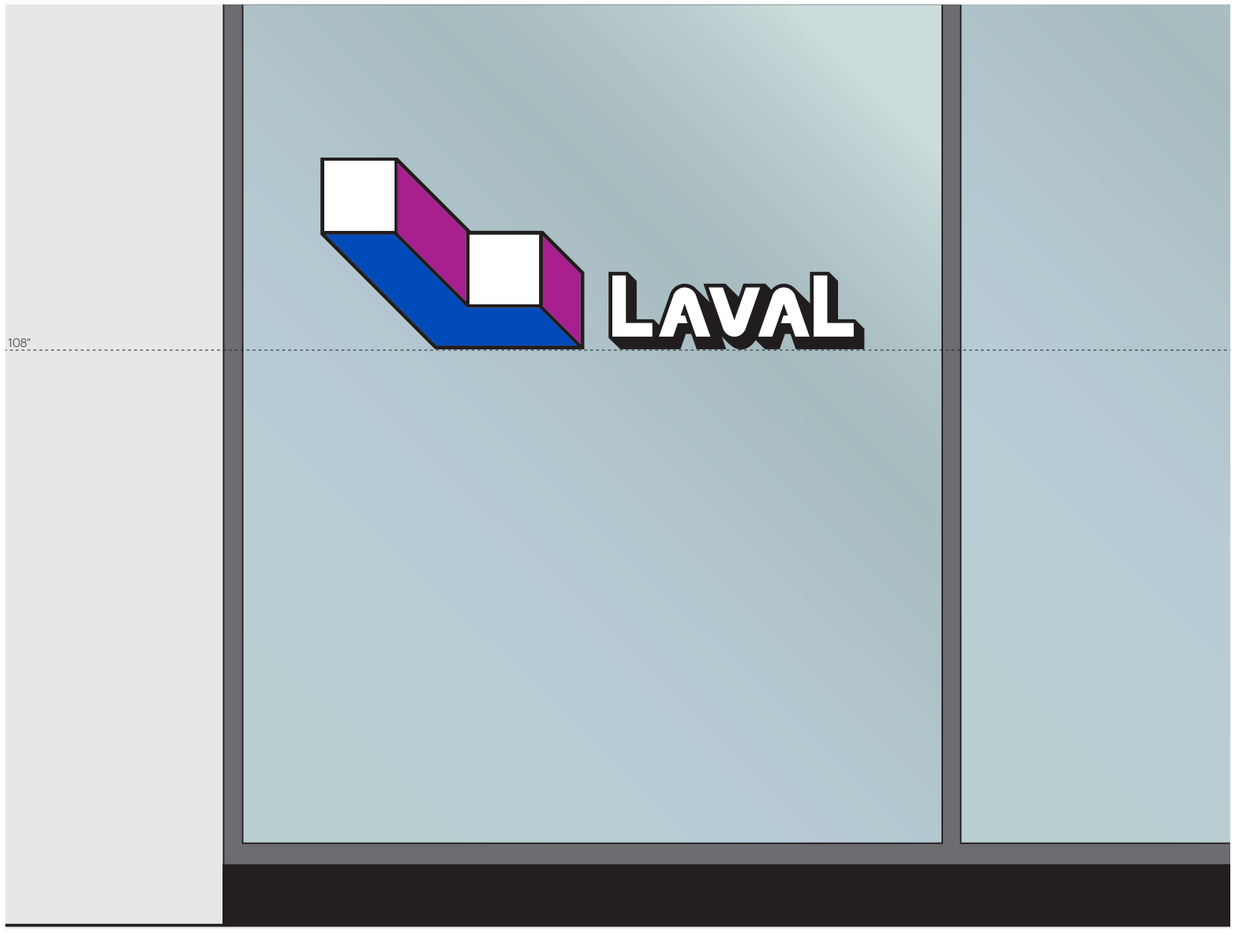


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Logo en vinyle

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



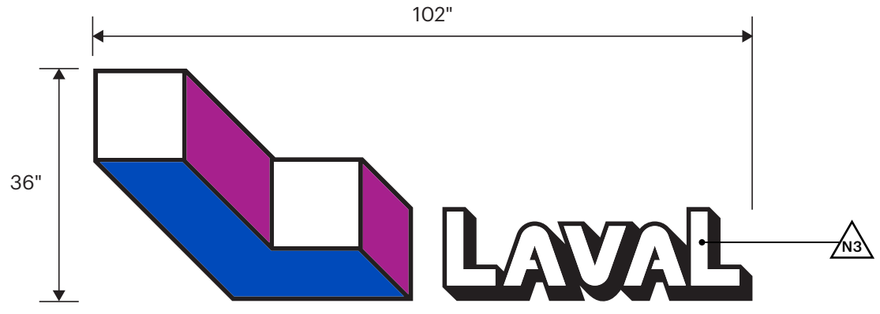
ILL.3.V
102" x 36"

Description technique sommaire

- Logo découpé à la forme imprimé sur vinyle blanc installé en première surface

Règles de positionnement et d’implantation

- Installé à une hauteur maximum de 108'' du sol
- Installé en première surface du côté extérieur
- Un espacement minimal doit être conservé pour dégager le logo des extrémités de la façade (selon la zone de dégagement du logo)
- Les règles d’urbanisme en vigueur doivent être respectées
- Le positionnement se fait selon le contexte architectural du bâtiment

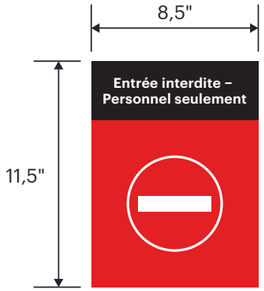


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

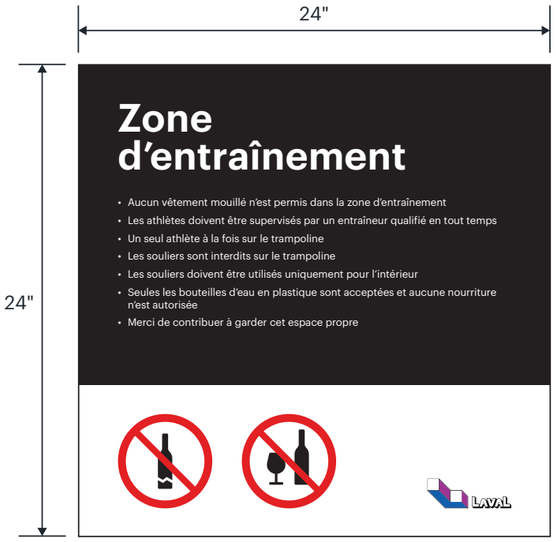
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Vinyle sur vitre

Dimensions



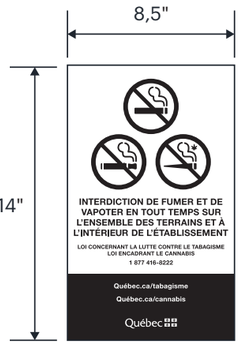
IRM.V / IRM.E.V



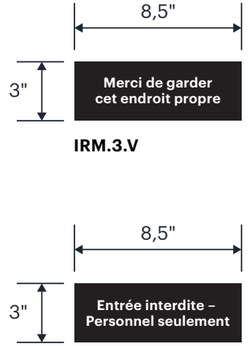
IRM.1.V



IRM.1.E.V



IRM.2.V / IRM.2.E.V



IRM.3.E.V

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Vinyle sur vitre

Spécifications et règles d’implantation



IRM.V / IRM.E.V
8,5"x 11,5"

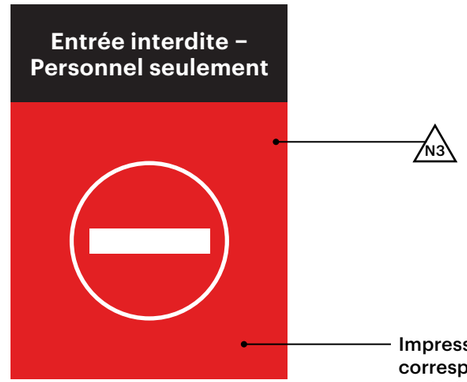
IRM.1.V
24" x 24"

IRM.1.E.V
23,622" x 23,622"

IRM.2.V / IRM.2.E.V
8,5" x 14"

IRM.3.V
8,5" x 3"

IRM.3.E.V
8,5" x 3"



Description technique sommaire

- Impression sur vinyle coupé au format pour application sur surface vitrée intérieure ou extérieure

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l'élément à 60" du sol
- IRM.2.V / IRM.2.E.V : installation du haut du vinyle aligné avec le haut de la porte vitrée ou à 86" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

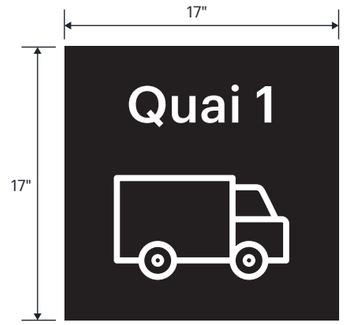
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

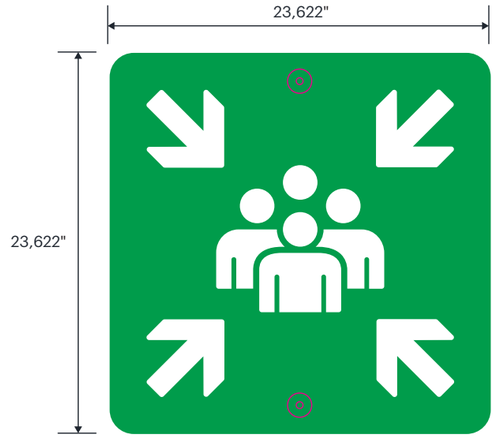
Dimensions



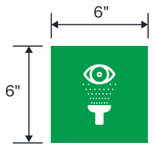
IDM.E



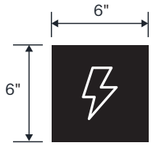
ISM.1.E



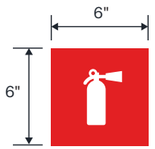
IPRC / IPRP



ISSM.E



ITM.E



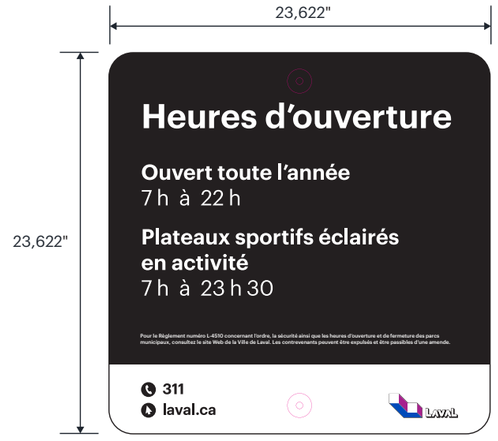
ISSP.E



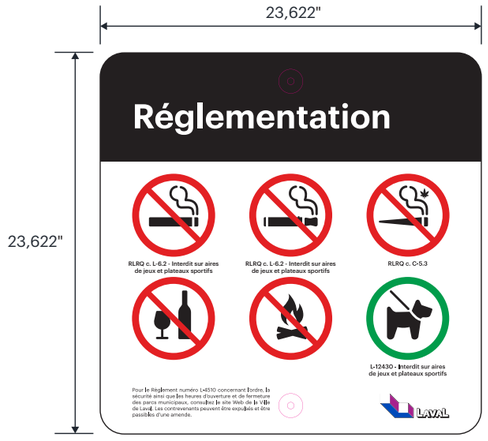
IE.5M / IE.5C /IE.5P



NEM / NEC / NEP



PHM / PHC / PHP



IRM.1.E / RPM / RPC / RPP

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Dimensions - suite



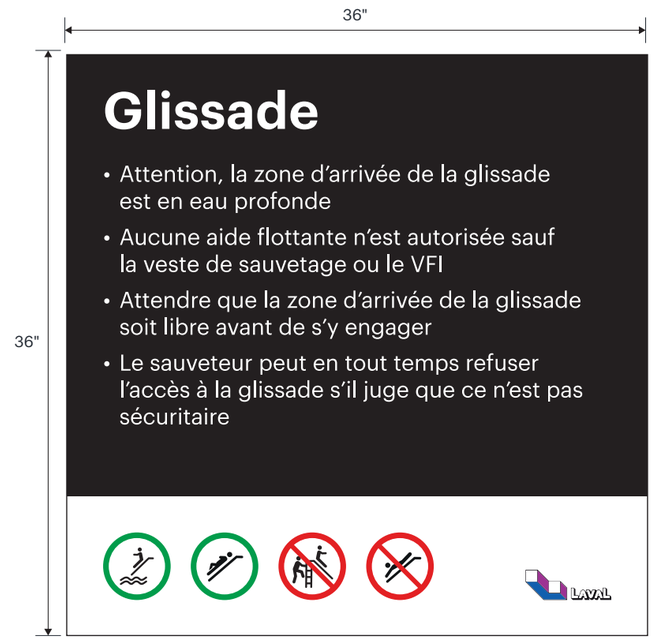
IRM.6.E



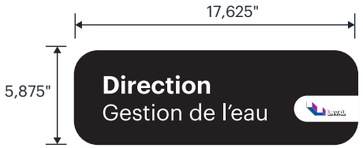
IRM.8M.E / IRM.8P.E



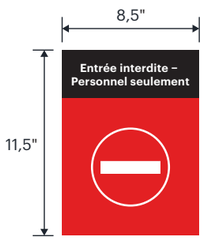
IRM.5.E



IRM.4.E



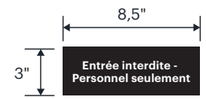
ISRM / ISRP



IRM.E



IRM.2.E



IRM.3.E

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

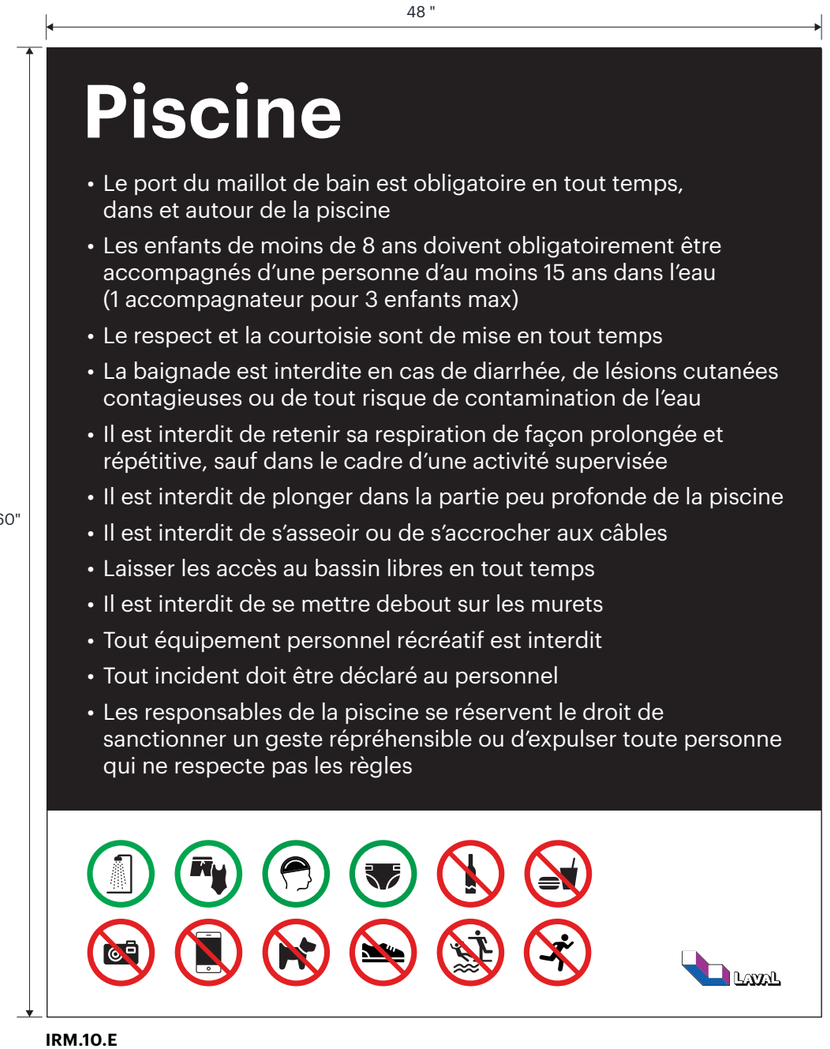
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

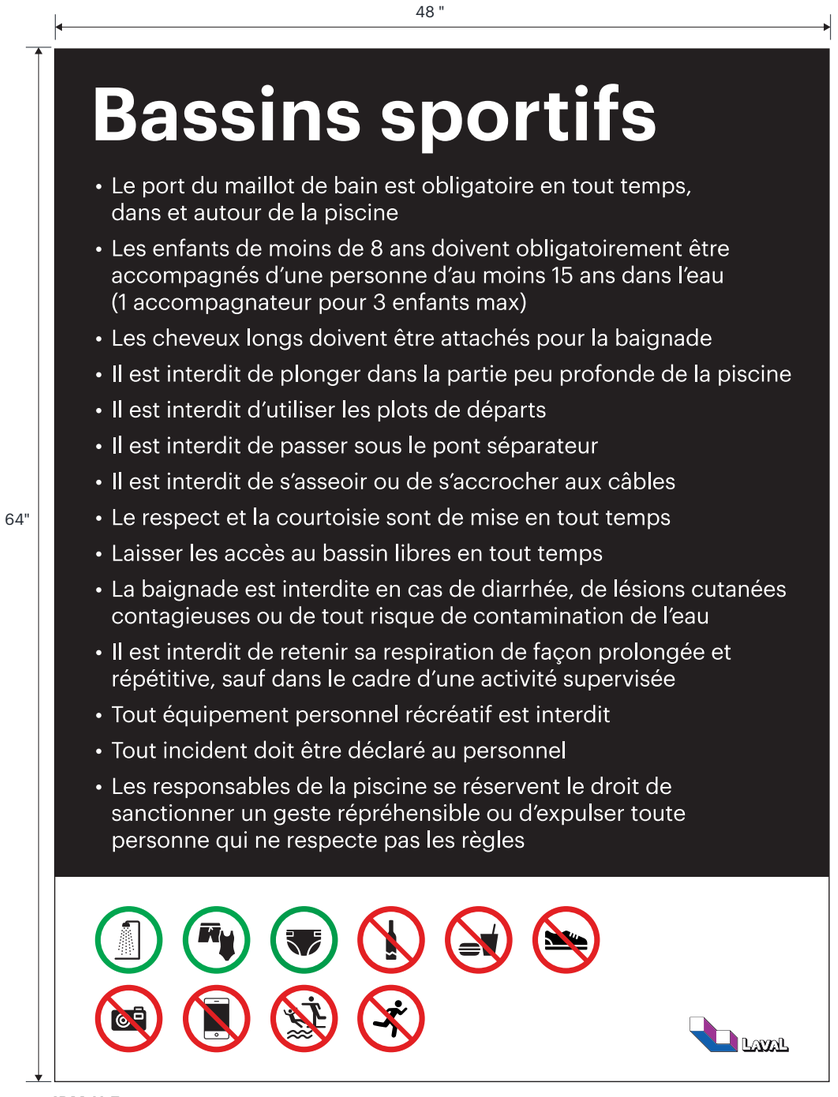
Dimensions - suite



IRM.9.E



IRM.10.E



IRM.11.E

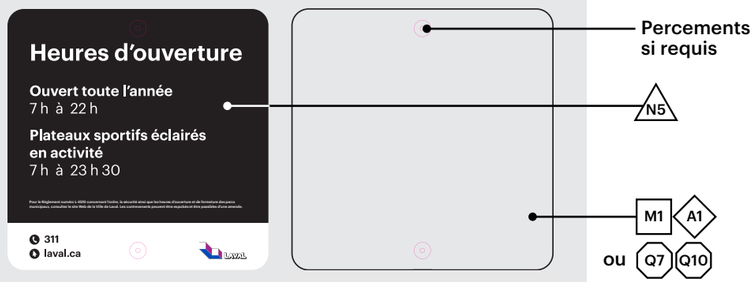
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

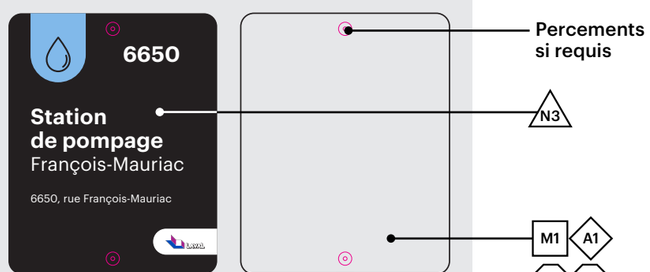
Plaque d’aluminium

Spécifications

Exemple : **PHM** - panneau horaire - mural



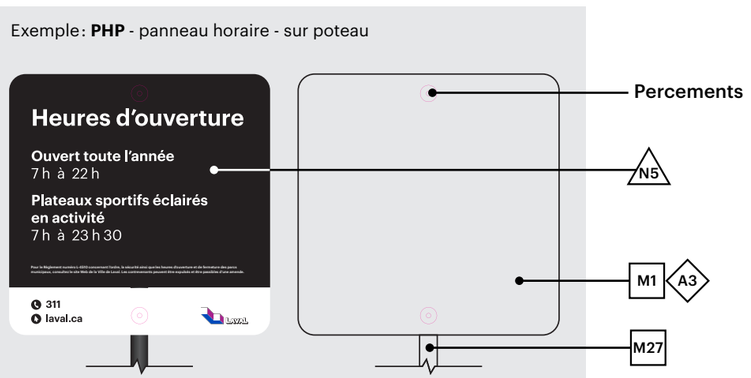
Exemple : **IE.5M** - identification d'édifice - site technique - mural



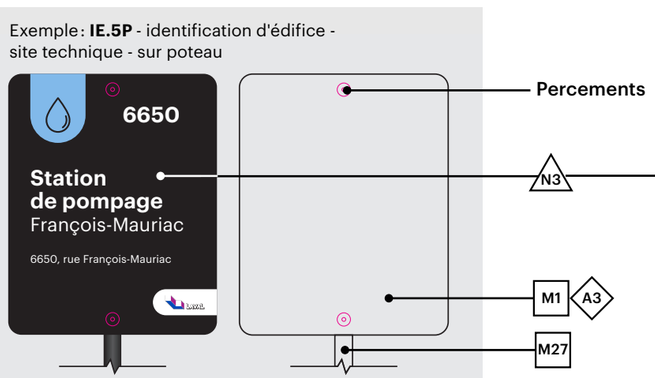
Description technique sommaire

- Option d’installation murale avec vis apparentes ou adhésif double-face au dos
- Les spécifications du IE.5M sont également valides pour le IRM.1.E / IE.5C / NEM / NEC / ISRM / IRM.8M.E / IRM.8P.E
- Les spécifications du IE.5P sont également valides pour le ISRP
- Les spécifications du PHM sont également valides pour le PHC / RPM / RPC
- Les spécifications du PHP sont également valides pour le RPP

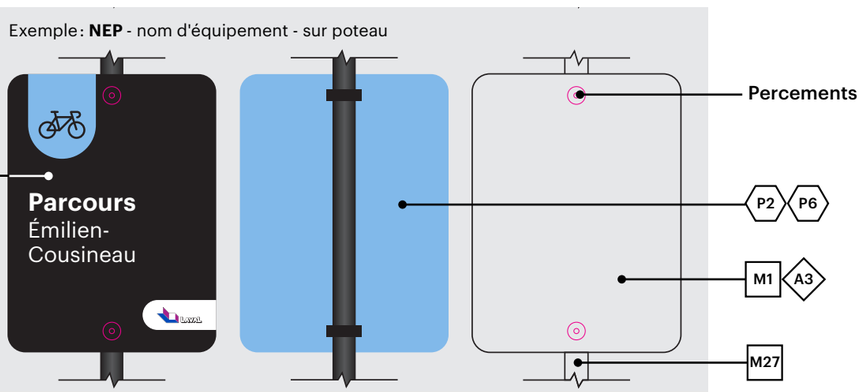
Exemple : **PHP** - panneau horaire - sur poteau



Exemple : **IE.5P** - identification d'édifice - site technique - sur poteau



Exemple : **NEP** - nom d'équipement - sur poteau



Vue de face

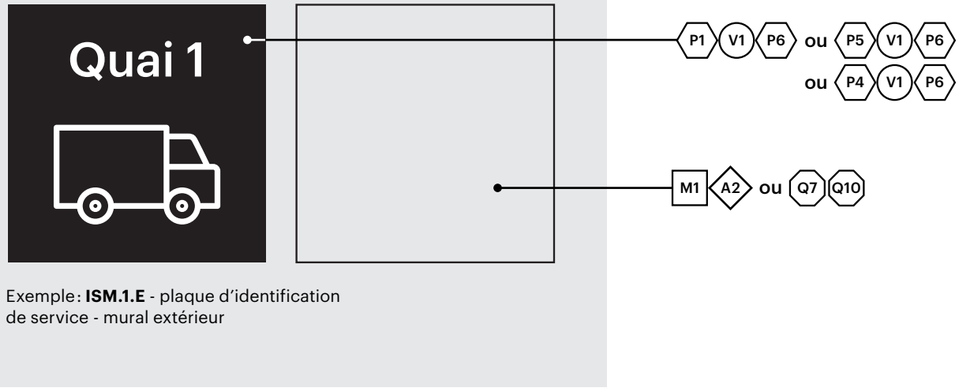
Vue de dos

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

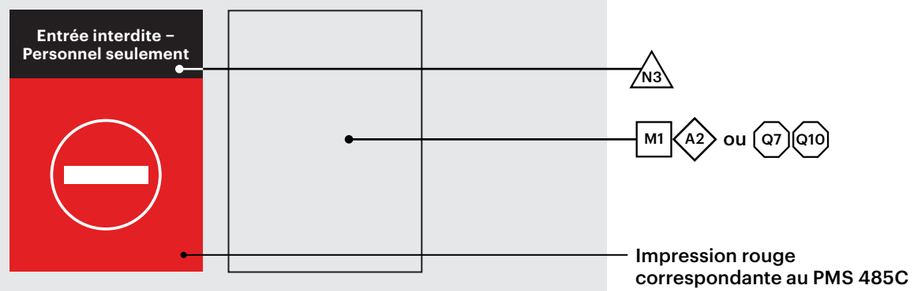
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Spécifications



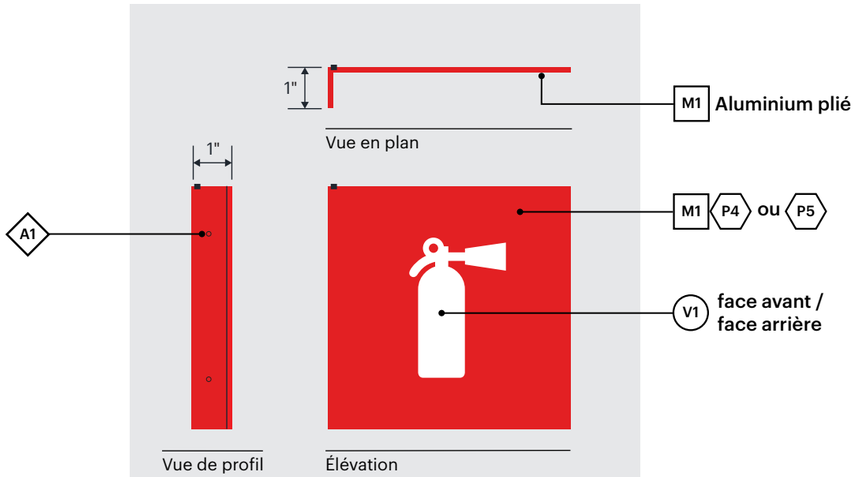
Exemple : **ISM.1.E** - plaque d’identification de service - mural extérieur



Exemple : **IRM.E** - plaque d’identification de règlement - mural extérieur

Description technique sommaire

- Option d’installation murale avec vis apparentes ou adhésif double-face au dos
- Les spécifications du ISM.1.E sont également valides pour le IDM.E / IPRC / IPRP / IRM.3.E / IRM.6.E / ISSM.E / ITM.E
- Les spécifications du IRM.E sont également valides pour le IRM.2.E / IRM.4.E / IRM.5.E / IRM.9.E / IRM.10.E / IRM.11.E



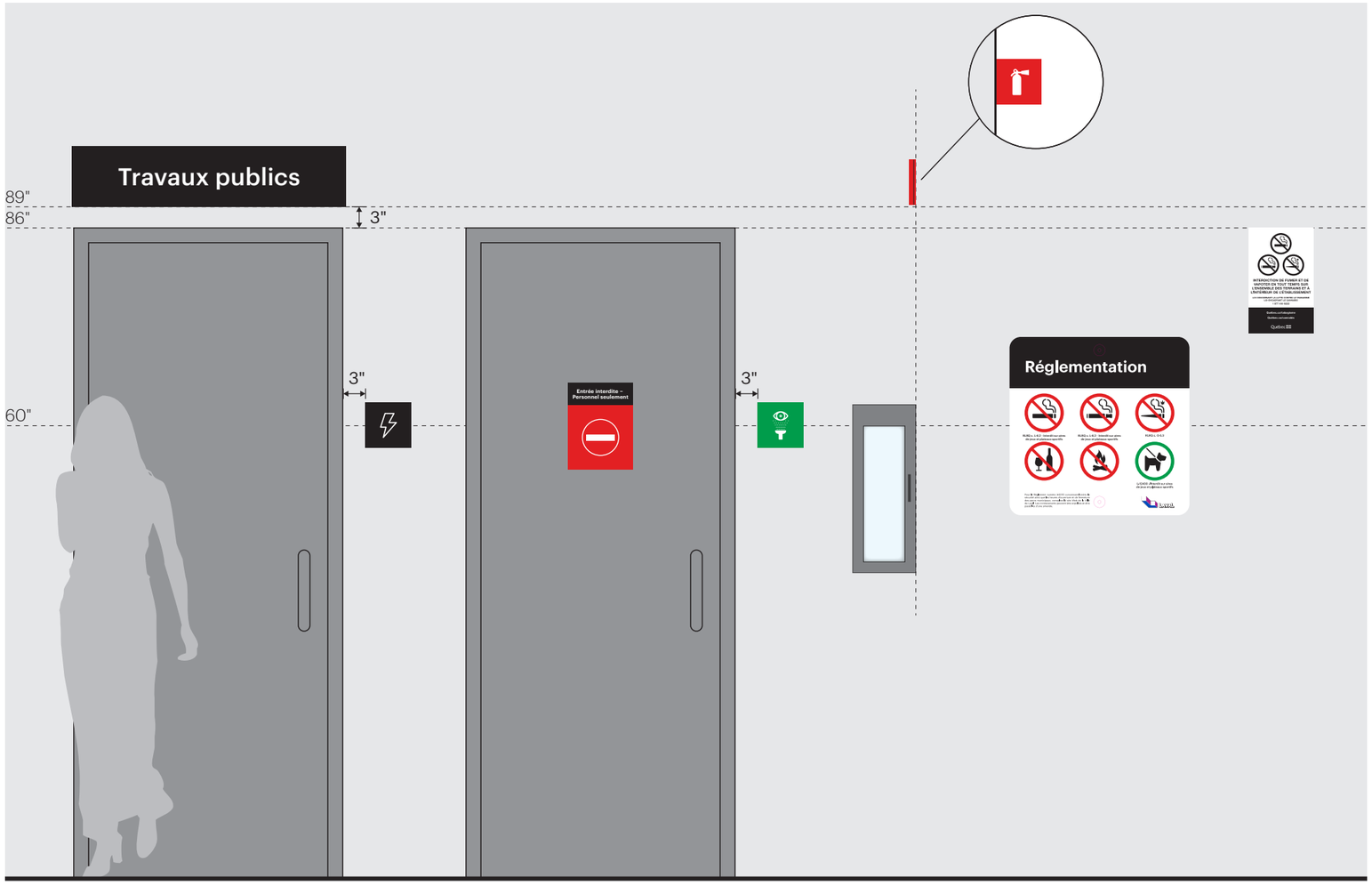
ISSP.E - plaque d’identification de service ou équipement santé et/ou sécurité - potence extérieur

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation



IDM.E
36" x 8"

ITM.E
6" x 6"

IRM.E
8,5" x 11,5"

ISSM.E
6" x 6"

ISSP.E
6" x 6"

IRM.1.E
23,622" x 23,622"

IRM.2.E
8,5" x 14"

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- ITM.E / ISSM.E : installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol
- IDM.E : installation murale à 3" au-dessus de la porte et centrée au-dessus de la porte
- IRM.2.E : installation du haut du panneau aligné avec le haut du cadre de porte ou à 86" du sol
- ISSP.E : installation murale avec le bas du panneau à 89" du sol et aligné à la droite de l'équipement

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



IRM.3.E
8.5" x 3"

IRM.4.E
36" x 36"

IRM.5.E
48" x 48"

IRM.6.E
20" x 14"

Règles de positionnement et d’implantation

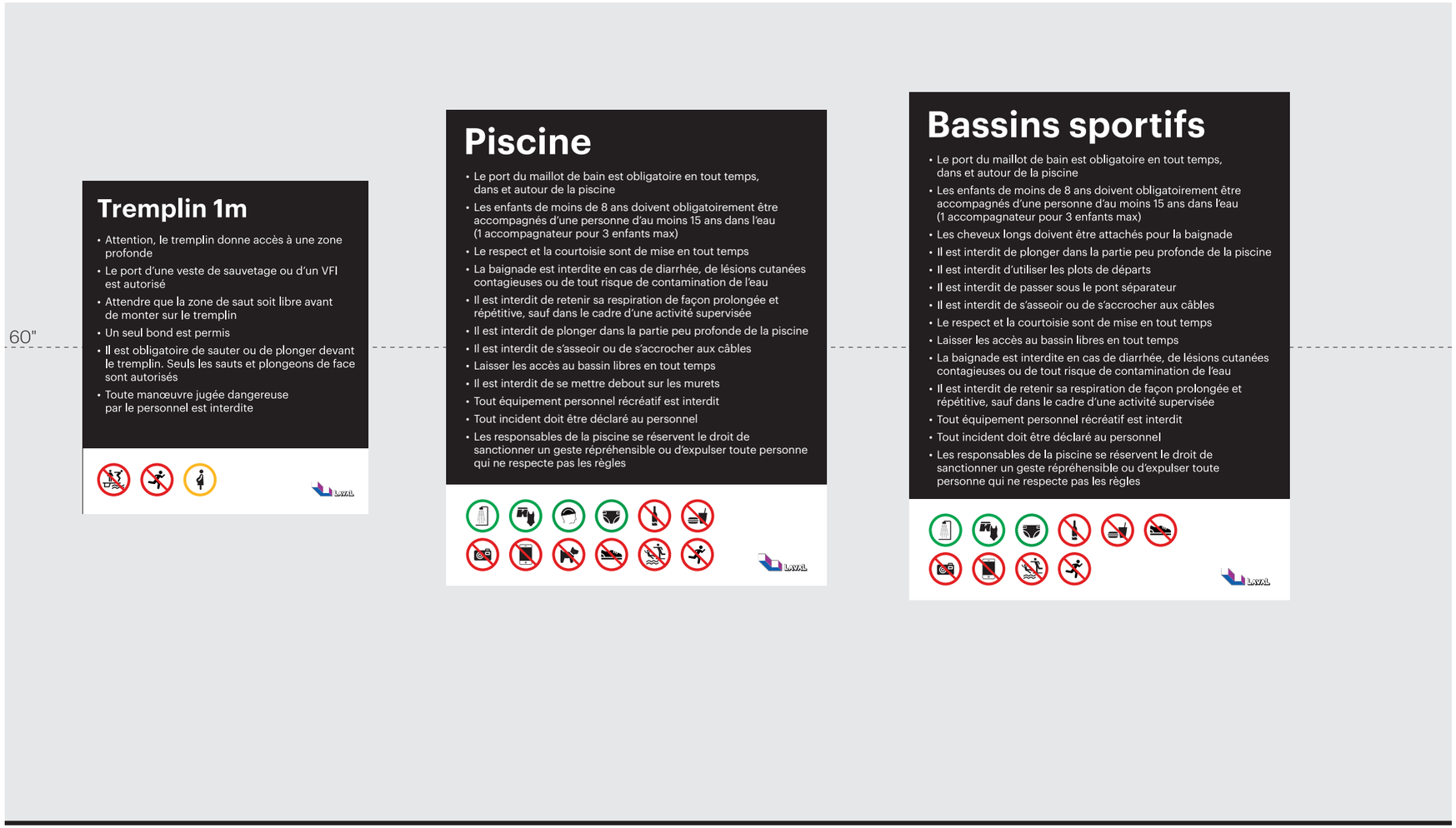
- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



IRM.9.E
36" x 42"

IRM.10.E
48" x 60"

IRM.11.E
48" x 64"

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



IE.5M
23,622" x 29,527"

IE.5C
23,622" x 29,527"

IE.5P
23,622" x 29,527"
poteau noir 2" *Kalitec*

Règles de positionnement et d’implantation

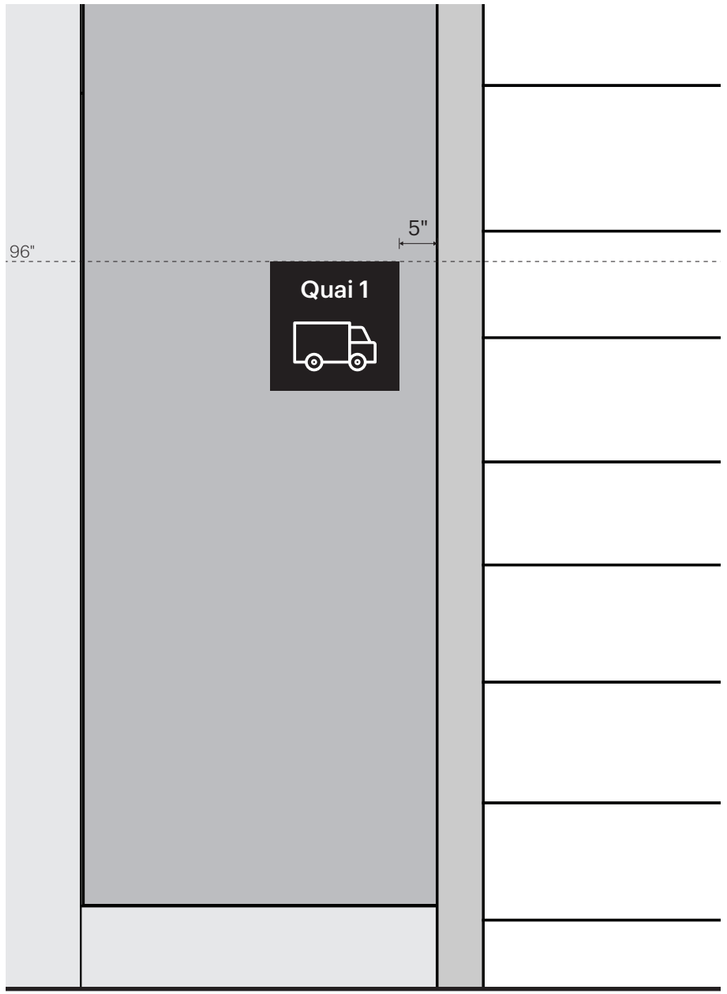
- Pour une installation murale, privilégier l’emplacement à droite des accès, centre de l’enseigne à 60" du sol et à 4" du cadre de porte
- Pour une installation sur clôture, installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Pour une installation sur poteau Kalitec, installer le haut du panneau à 108" du sol
- Dans le cas d'une installation sur poteau de service public, centrer le panneau sur le poteau et aligner le haut du panneau à 96" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

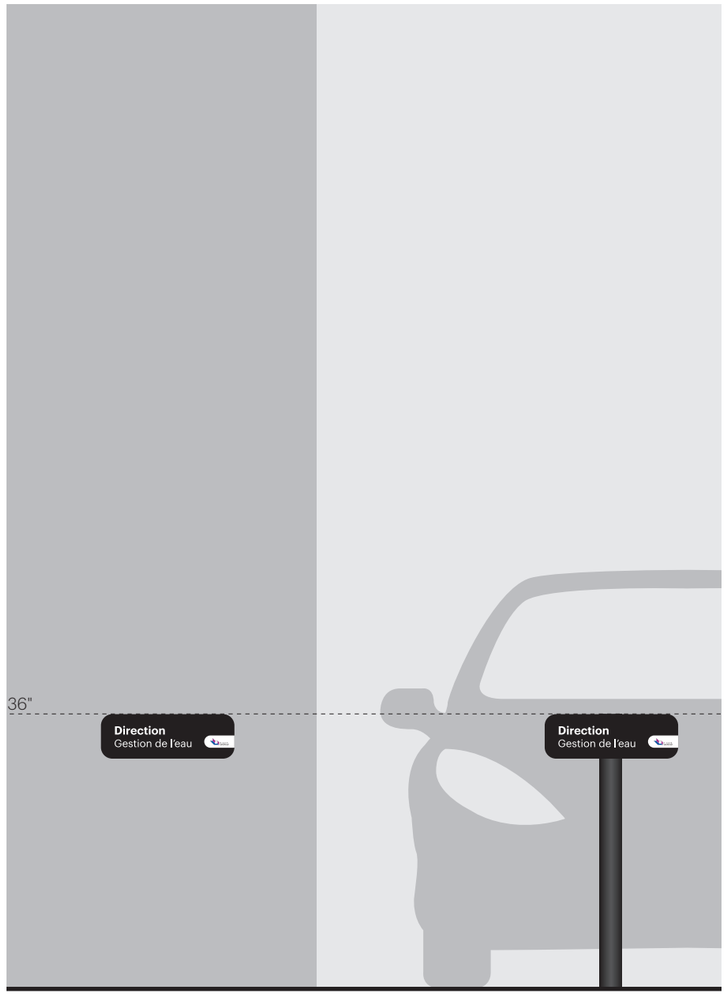
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



ISM.1.E
17" x 17"



ISRM
17,625" x 5,875"

ISRP
17,625" x 5,875"
poteau noir 2" *Kalitec*

Règles de positionnement et d’implantation

- ISM.1.E : Installé à côté de la porte de garage à 5" du cadre de porte et haut du panneau aligné à 96" à partir du sol. Le choix du côté doit être fait pour optimiser la visibilité et le procédé d’installation à adapter selon le type de revêtement mural.
- ISRM : Le panneau est aligné à 36" à partir du sol. Le procédé d’installation est à adapter selon le type de revêtement mural. Son emplacement peut être centré dans une case de stationnement ou entre deux cases.
- ISRP : Le panneau est aligné avec le haut du poteau à 36" à partir du sol. Le procédé d’installation est à adapter selon le type de revêtement du sol (gazon, béton, etc.). Son emplacement peut être centré dans une case de stationnement ou entre deux cases.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



PHM
23,622" x 23,622"

RPM
23,622" x 23,622"

PHC
23,622" x 23,622"

RPC
23,622" x 23,622"

PHP
23,622" x 23,622"
poteau noir 2" *Kalitec*

RPP
23,622" x 23,622"
poteau noir 2" *Kalitec*

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation sur clôture, installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Toujours installer le panneau horaire (PHM, PHC) à gauche puis le panneau réglementation (RPM, RPC) collé à sa droite pour une installation murale ou sur clôture
- Pour une installation sur poteau, le panneau horaire est aligné avec le haut du poteau
- Toujours installer le panneau réglementation (RPP) directement sous le panneau horaire (PHP) quand l’installation est sur poteau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



NEM
17,7165" x 23,622"

NEC
17,7165" x 23,622"

Élévation de face Élévation de dos

NEP
17,7165" x 23,622"
poteau noir 2” *Kalitec*

Règles de positionnement et d’implantation

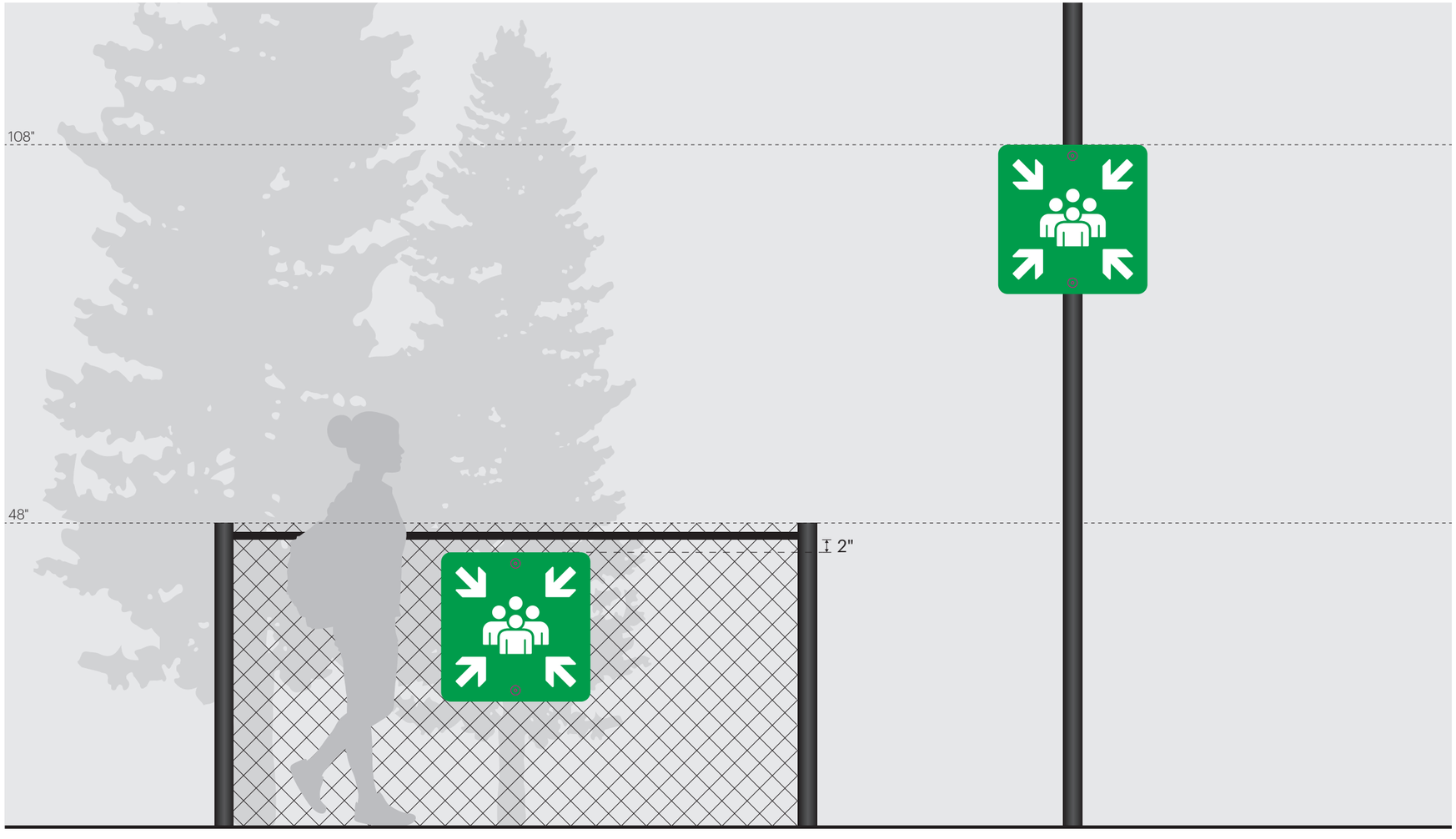
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation sur clôture, installer à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Pour une installation sur poteau, installer le bas du panneau à 60" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



IPRC
23,622" x 23,622"

IPRP
23,622" x 23,622"

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation sur clôture, positionner le haut de l’élément à 2" plus bas que la barre de support horizontale de la clôture
- Pour une installation sur poteau existant, aligner le haut du panneau à 108" de hauteur

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaque d’aluminium

Règles d’implantation - suite



IRM.8M.E
23,622" x 23,622"

IRM.8P.E
23,622" x 23,622"

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation sur poteau existant, aligner le haut du panneau à 108" de hauteur

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

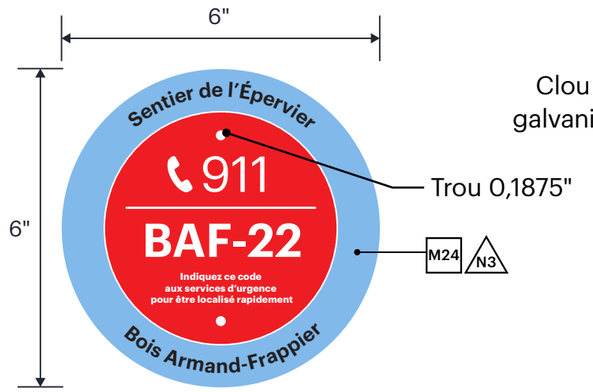
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type BSB

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



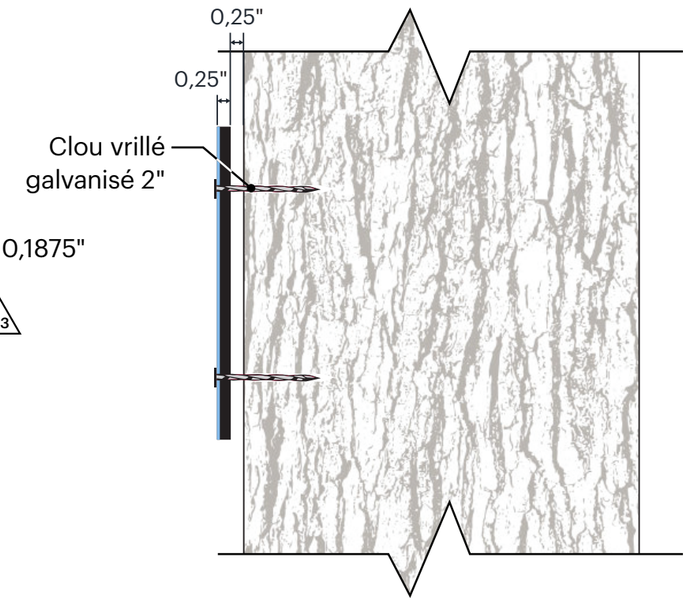
BSB Balise de sécurité - bois
6" x 6"



Élévation

Règles de positionnement et d’implantation

- Positionner le haut de l’élément à 72" du sol sur le tronc d'arbre



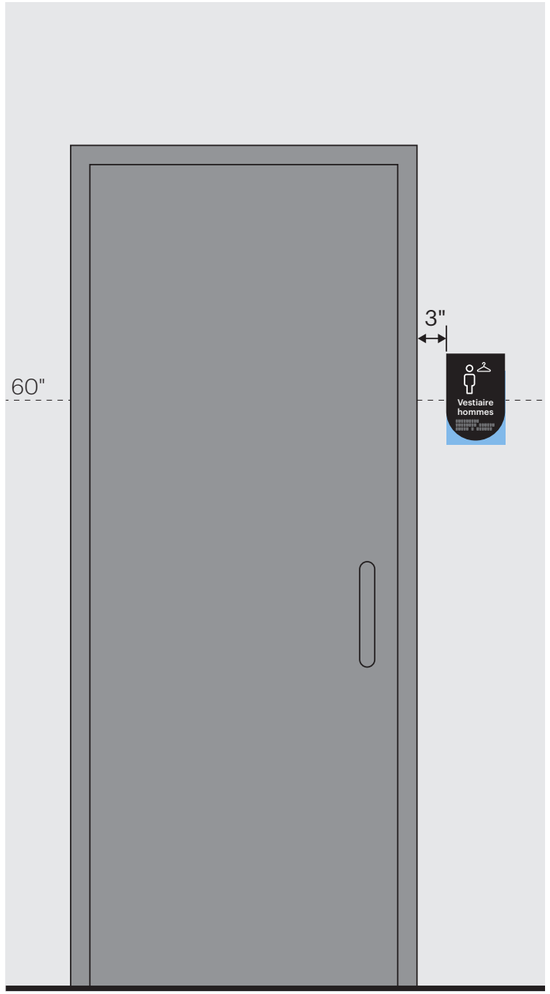
Coupe type

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type ISM.E

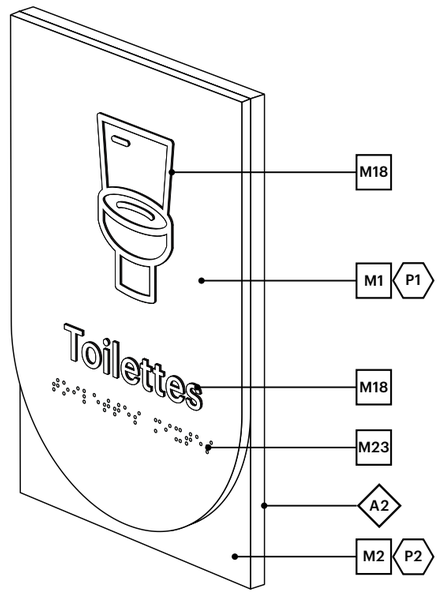
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



ISM.E - 6"x 9,25"

Règles de positionnement et d’implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol



Perspective



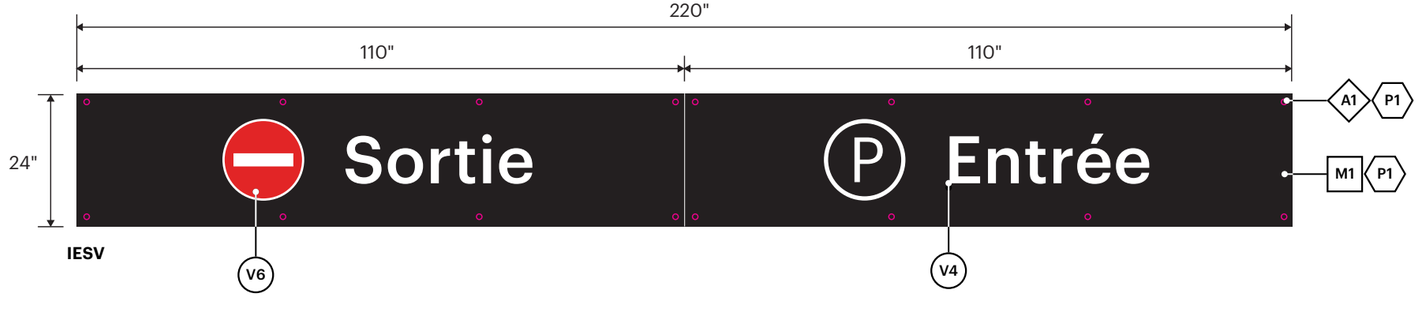
Élévation

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

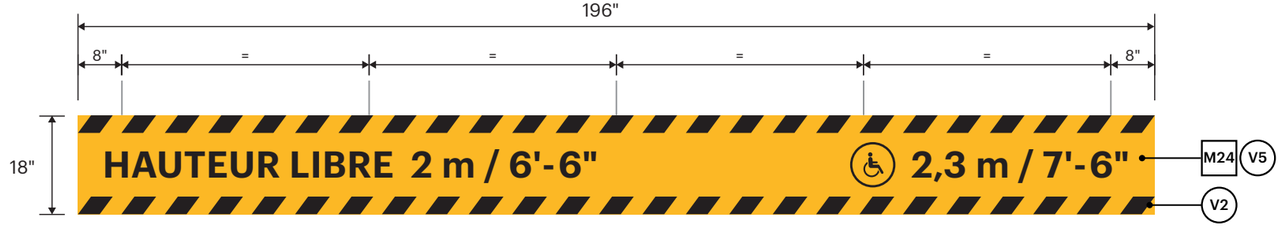
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types IESV - IHL.E - IHL - DS.S

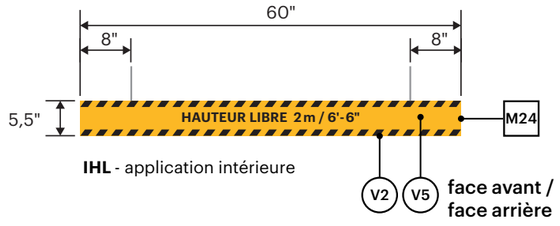
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



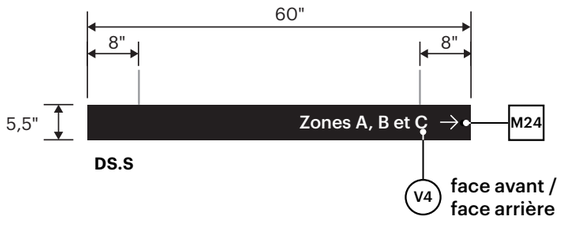
IESV



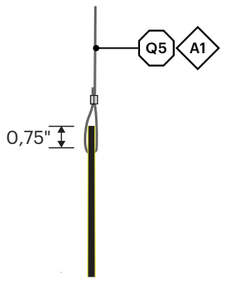
IHL.E - application extérieure



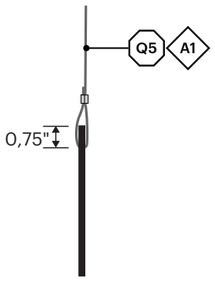
IHL - application intérieure



DS.S



IHL
Vue de profil



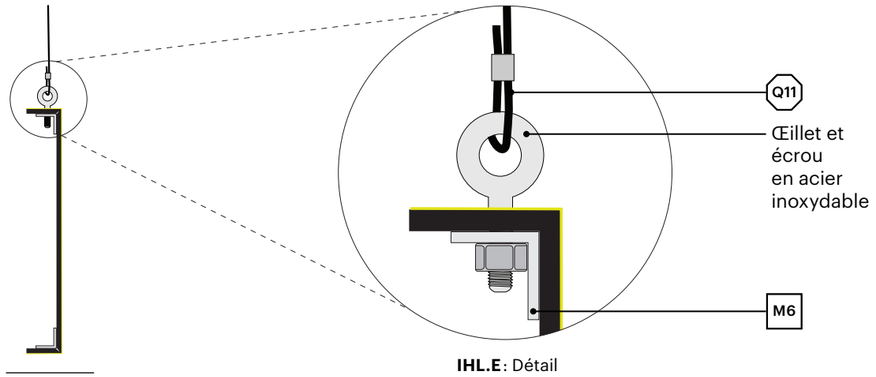
DS.S
Vue de profil

Description technique sommaire

- IHL / IHL.E : panneaux permettant un balancement si contact avec un véhicule et interchangeables en cas de bris

Règles de positionnement et d'implantation

- IHL / IHL.E : installation au-dessus des voies de circulation concernées
- IHL / IHL.E : installation suspendue en respectant le dégagement indiqué sur le visuel
- IESV : installation sur le mur/marquise directement au-dessus des entrées/sorties véhiculaires
- DS.S : installation suspendue en respectant le dégagement indiqué sur le type IHL



IHL.E : Détail

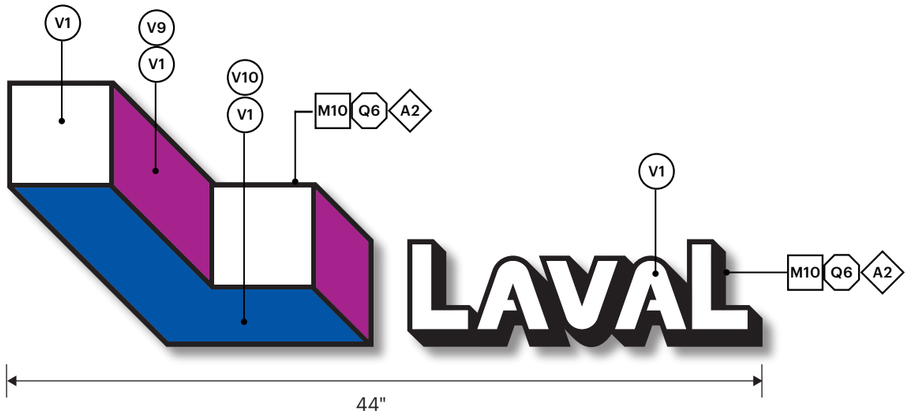
IHL.E
Vue de profil

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types LA - SA

Dimensions, spécifications et règles d'implantation



Élévation

LA



Vue de profil

Description technique sommaire

- Espaceurs noirs de 1/8"

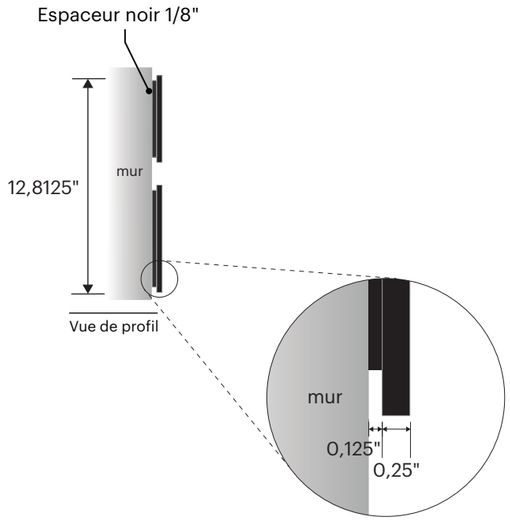
Règles de positionnement et d'implantation

- Centré derrière l'espace de réception ou selon les possibilités architecturales
- Le bas du visuel à 66" du sol

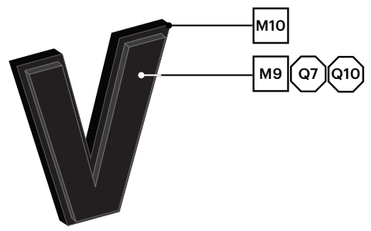


Élévation

SA



Vue de profil



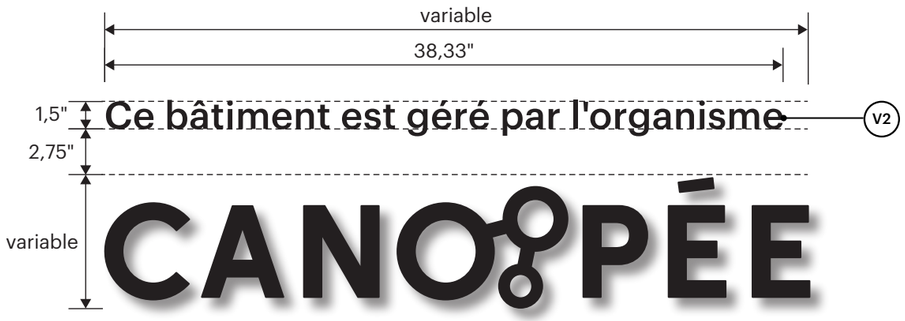
Vue de dos

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

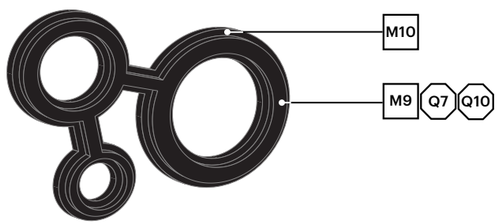
Type SO

Dimensions, spécifications et règles d'implantation

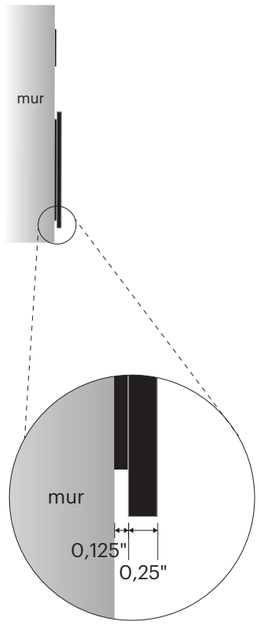


Élévation

Le logo est à titre indicatif seulement



Vue de dos



Vue de profil

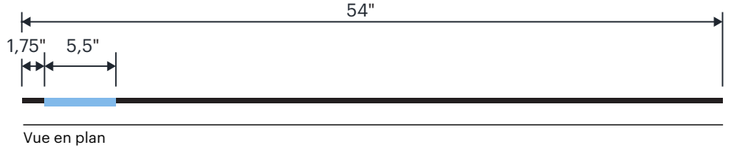
Règles de positionnement et d'implantation

- Centré derrière l'espace de réception ou selon les possibilités architecturales
- Le bas du visuel à 66" du sol

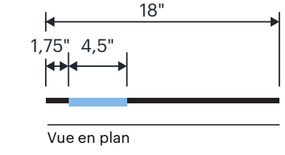
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Répertoires

Dimensions

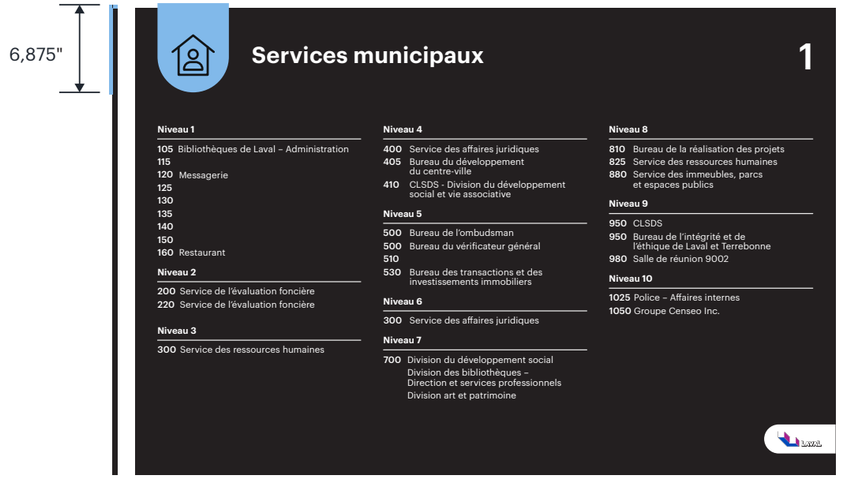






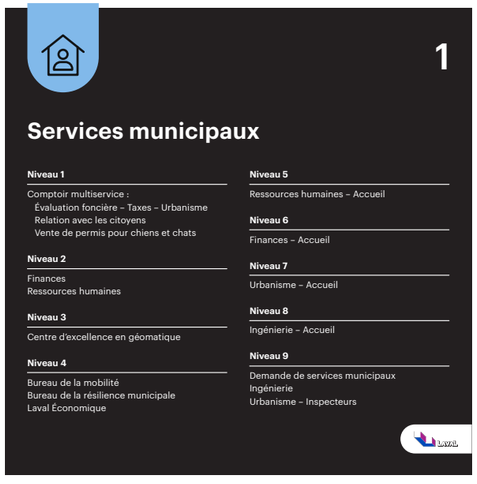
Éléments clé

- Trois formats de même hauteur, largeur par incréments de 18"
- La pastille en surépaisseur est amovible en cas de remplacement du contenu sur la face



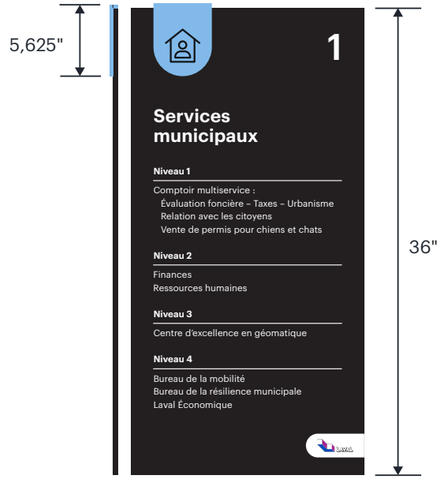
Vue de profil et élévation

RG.1



Élévation

RG.2



Vue de profil et élévation

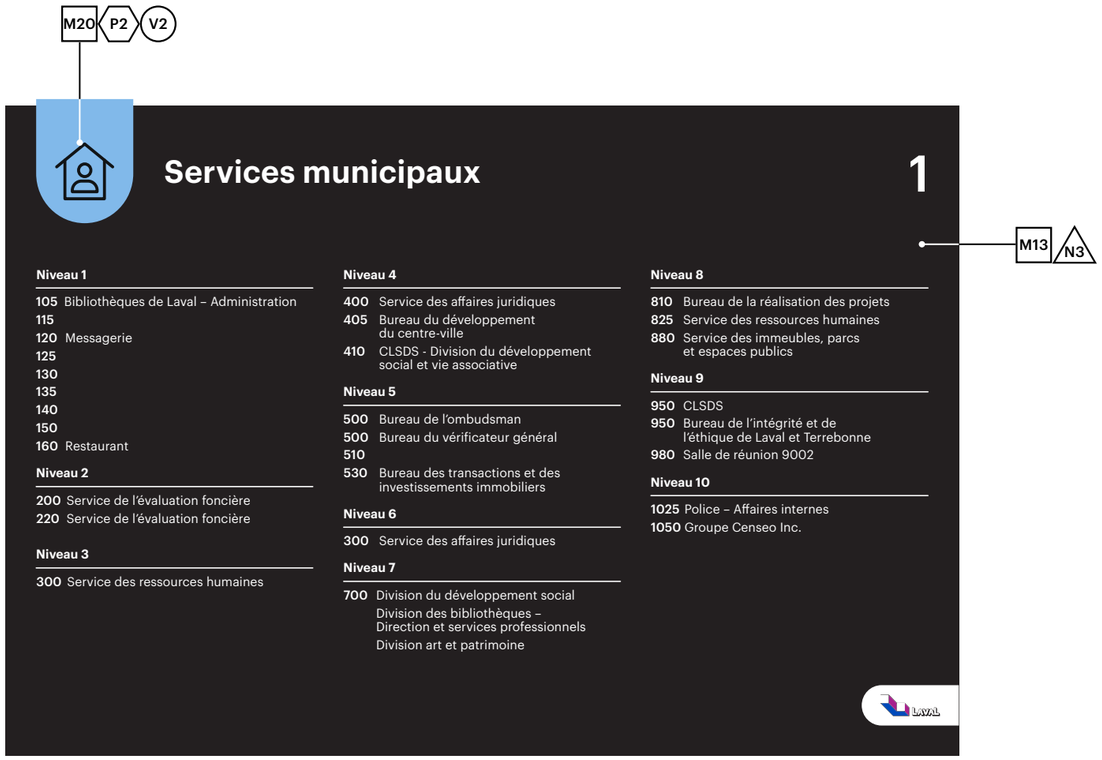
RG.3 / RD / RA

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

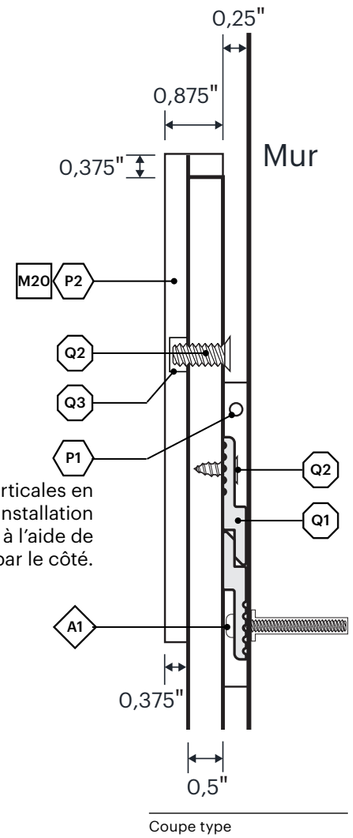
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Répertoires

Spécifications



RG.1 / RG.2 / RG.3 / RD / RA



Installation de deux baguettes verticales en aluminium soudées pour sécuriser l'installation sur les *Z-Clips*. Système de blocage à l'aide de goujons filetés insérés par le côté.

Coupe type

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Répertoires

Règles d’implantation



RG.1 - 54" x 36"

RG.2 - 36" x 36"

RG.3 - 18" x 36"

RA - 18" x 36"

RD - 18" x 36"

Règles de positionnement et d’implantation

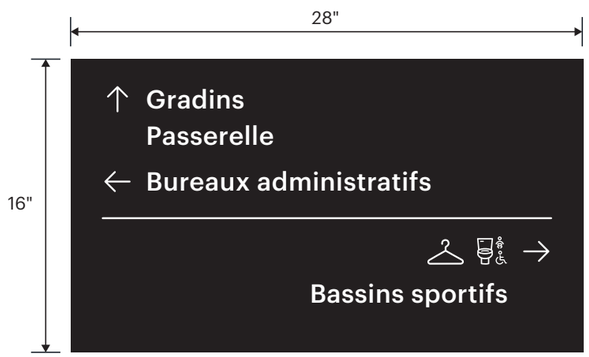
- Installation murale avec le centre du répertoire à 60" du sol
- Positionner aux endroits de haute visibilité dans lesquels les personnes ont besoin d'orientation ou d'information sur l’ensemble des services disponibles dans le bâtiment ou sur l'étage

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

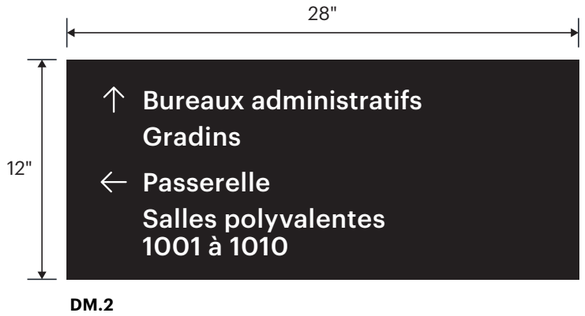
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Directionnels muraux

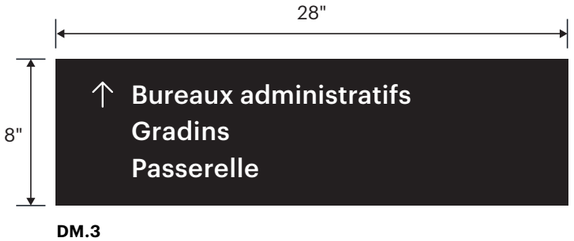
Dimensions



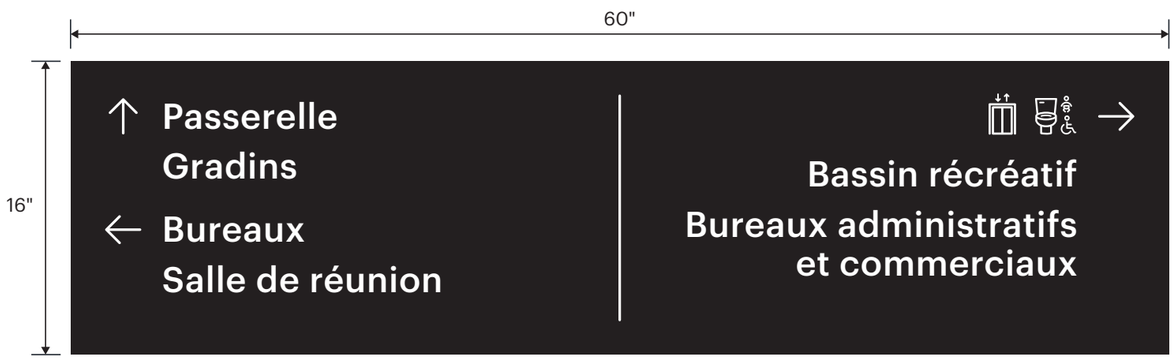
DM.1



DM.2



DM.3



DM.4



DM.5

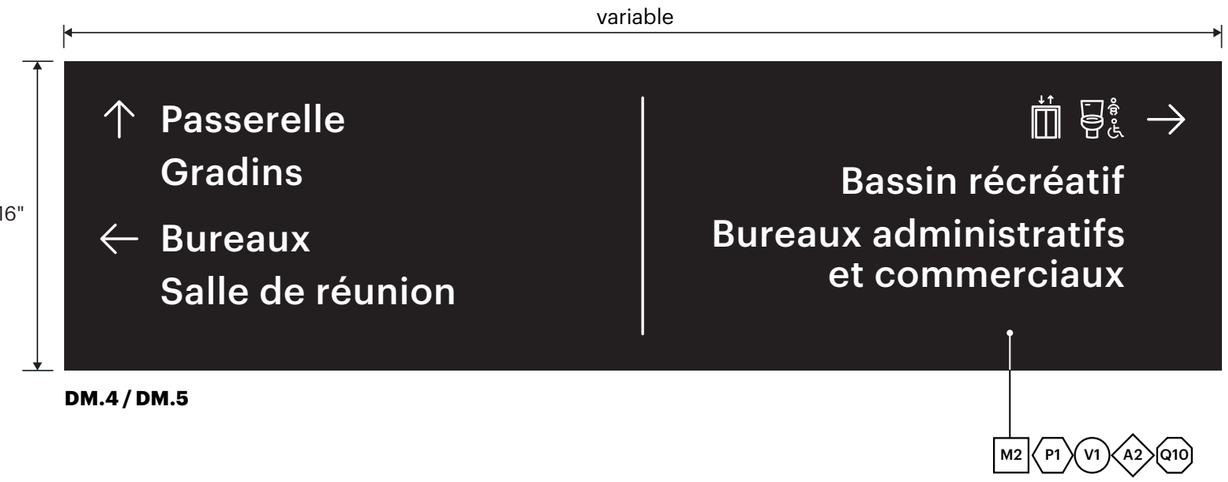
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Directionnels muraux

Spécifications



DM.1 / DM.2 / DM.3

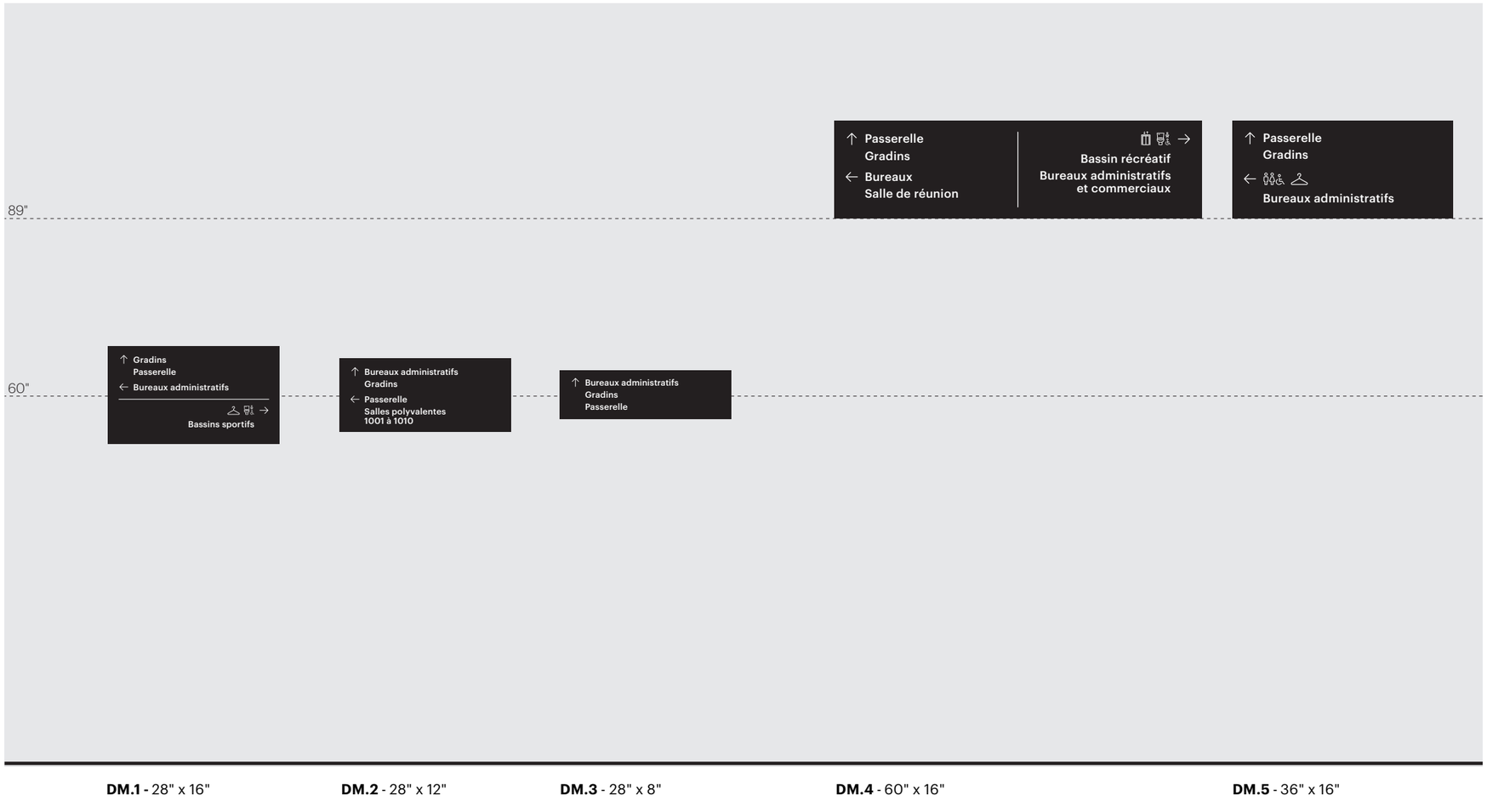


DM.4 / DM.5

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Directionnels muraux

Règles d'implantation



DM.1 - 28" x 16" **DM.2** - 28" x 12" **DM.3** - 28" x 8" **DM.4** - 60" x 16" **DM.5** - 36" x 16"

Règles de positionnement et d'implantation

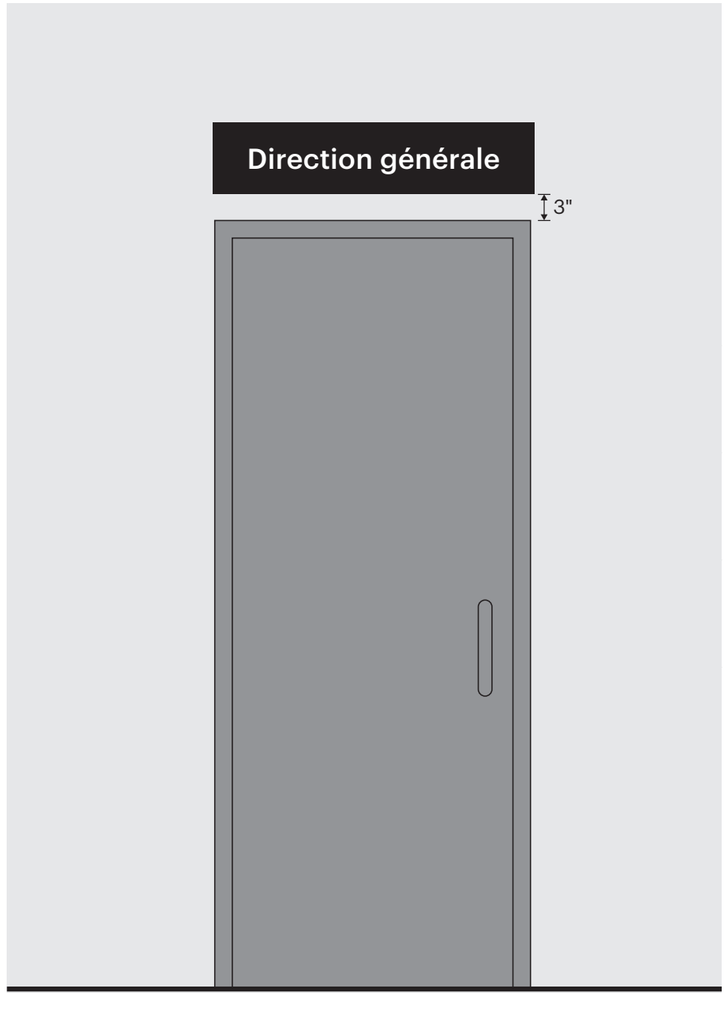
- Directionnels muraux DM.1 / DM.2 / DM.3 : installation murale à 60" centre du sol
- Directionnels muraux en hauteur DM.4 / DM.5 : bas du panneau aligné à 89" du sol
- Privilégier une localisation aux carrefours décisionnels du site
- L'implantation doit se faire en fonction des conditions architecturales du site

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type IDM

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



IDM - 36"x 8"

Règles de positionnement et d’implantation

- Installation murale à 3" au-dessus de la porte
- Installation centrée au-dessus de la porte

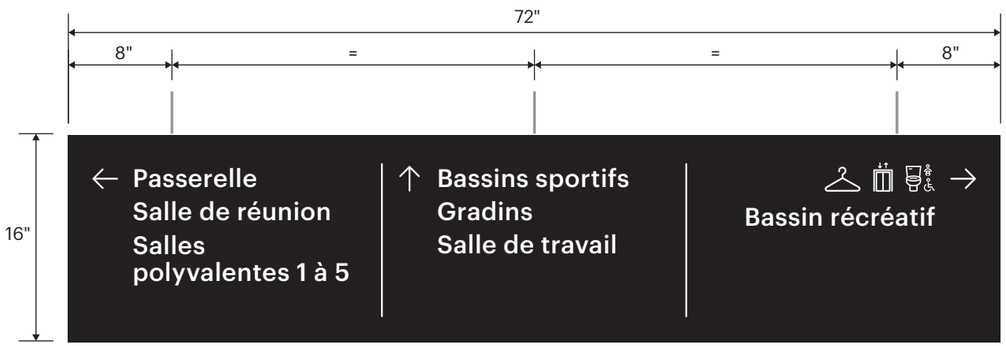


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

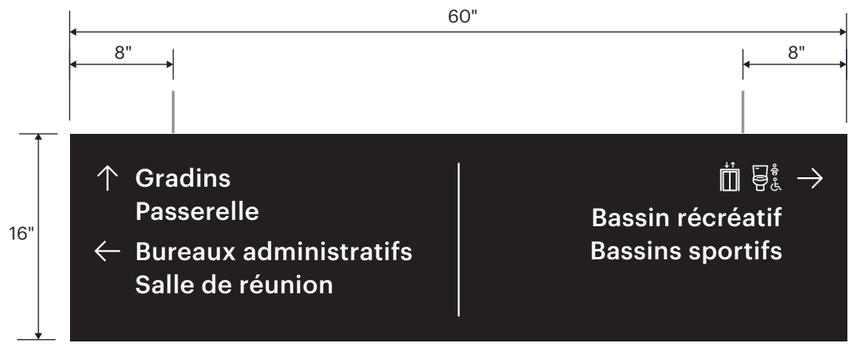
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments suspendus

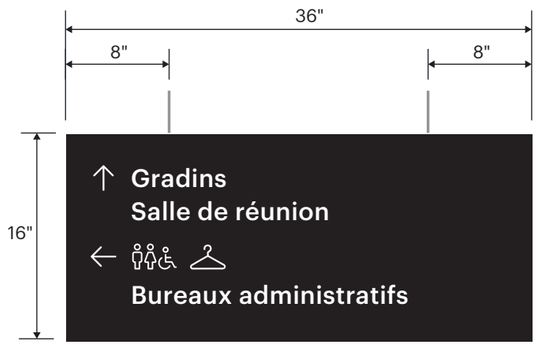
Dimensions



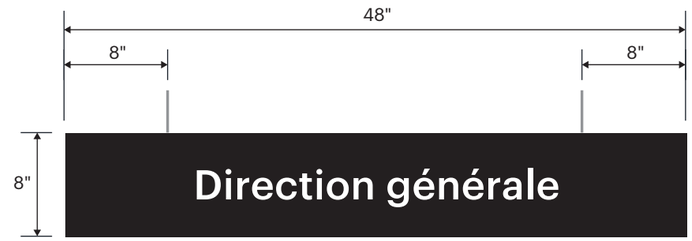
DS.1



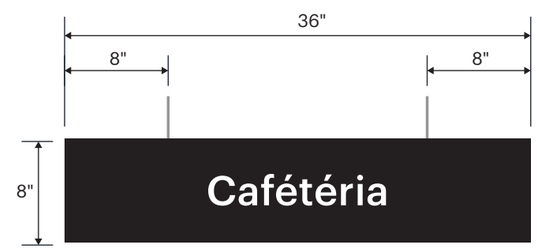
DS.2



DS.3



IDS.1



IDS.2

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

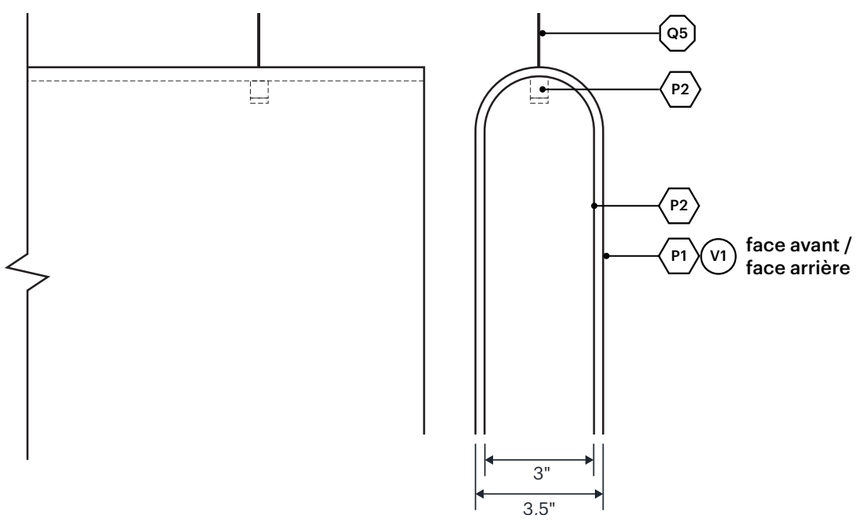
Éléments suspendus

Spécifications

Sceau d’ingénieur requis



Élévation



Vue de profil

Description technique sommaire

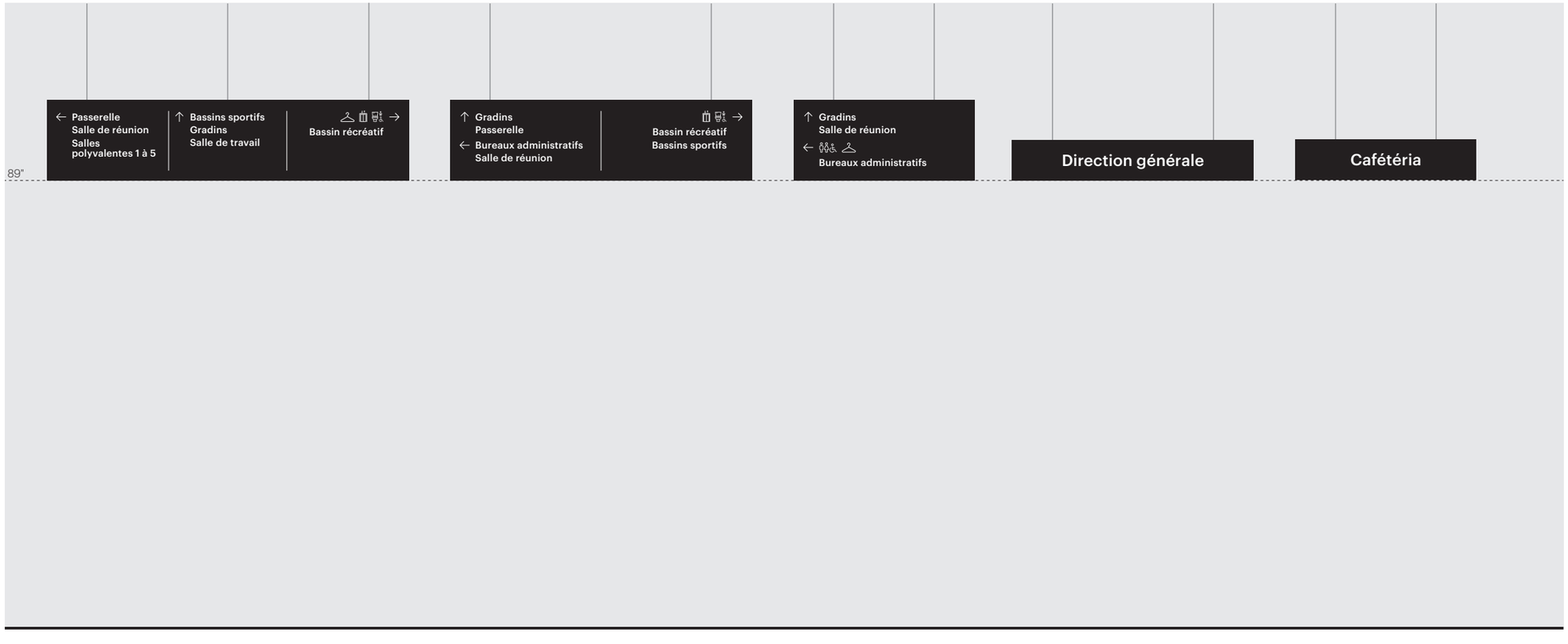
- Peinture noire appliquée sur les faces et les chants
- Peinture bleue pour la surface intérieure seulement
- Serre-câble peint bleu

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments suspendus

Règles d'implantation



DS.1 - 72" x 16"

DS.2 - 60" x 16"

DS.3 - 36" x 16"

IDS.1 - 48" x 8"

IDS.2 - 36" x 8"

Règles de positionnement et d'implantation

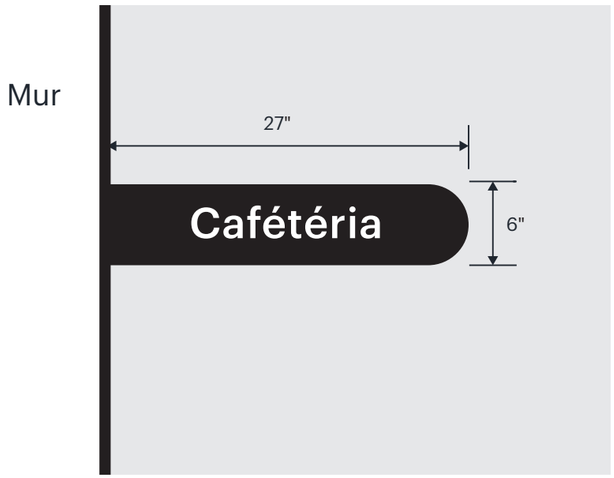
- Installé de façon à ce que le bas du panneau soit aligné à 89" du sol
- DS : privilégier une localisation aux carrefours décisionnels du site
- IDS : cibler une localisation qui permet de repérer les accès aux services recherchés
- L'implantation doit se faire en fonction des conditions architecturales du site. Dans un contexte d'aire ouverte sur plusieurs niveaux, le bas du panneau devra être aligné à 106" du sol.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

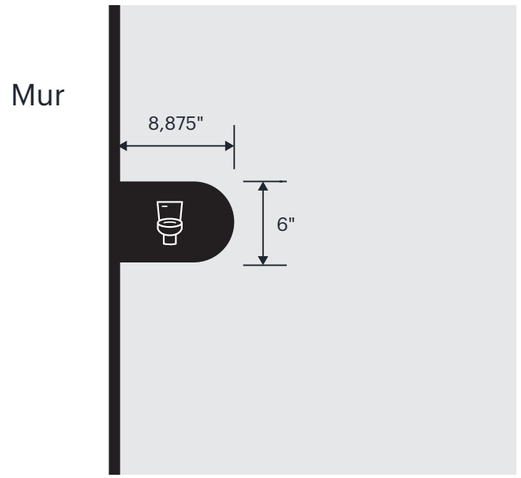
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments en potence

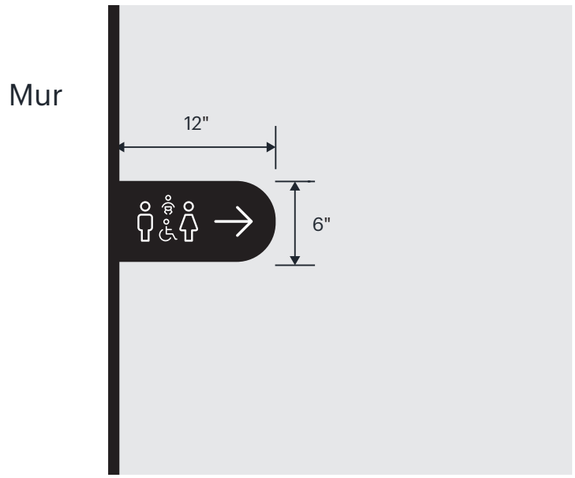
Dimensions



IDP / IDP.E



ISP / ISP.E



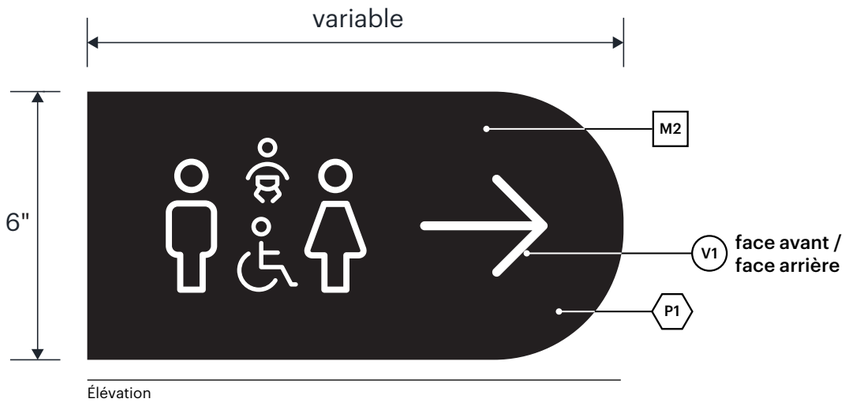
DSP / DSP.E

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

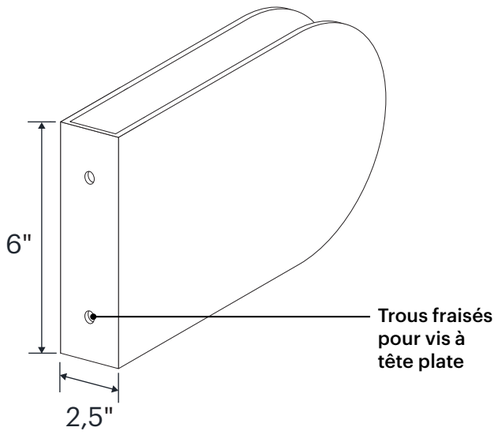
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments en potence

Spécifications



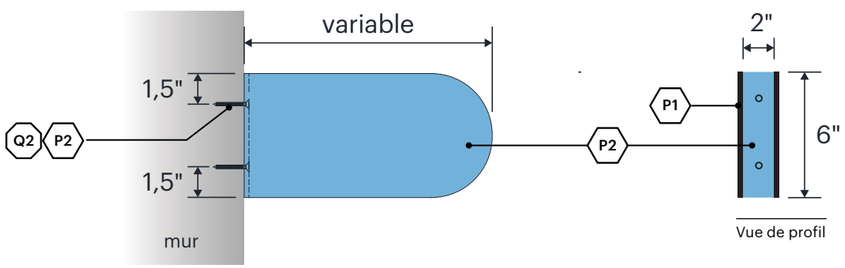
Élévation



Perspective

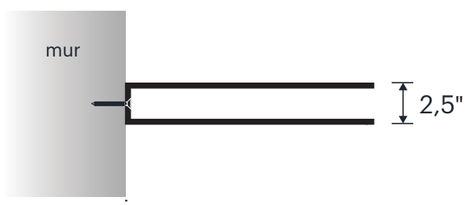
Description technique sommaire

- Peinture noire appliquée sur les faces et les chants
- Peinture bleue pour la surface intérieure seulement



Coupe

Vue de profil



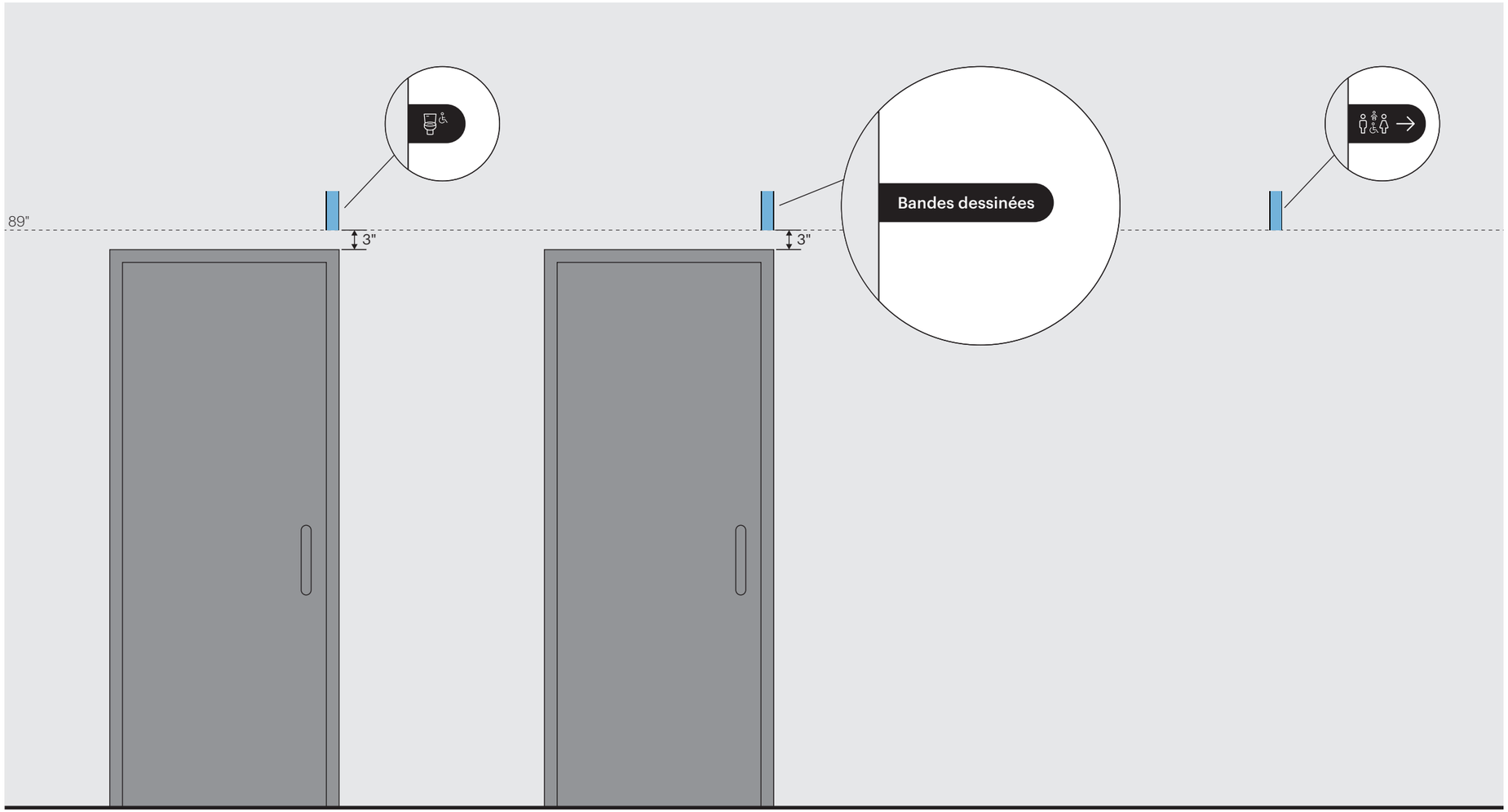
Vue en plan

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments en potence

Règles d’implantation



ISP / ISP.E - 8,875" x 6"

IDP / IDP.E - 27" x 6"

DSP / DSP.E - 12" x 6"

Règles de positionnement et d’implantation

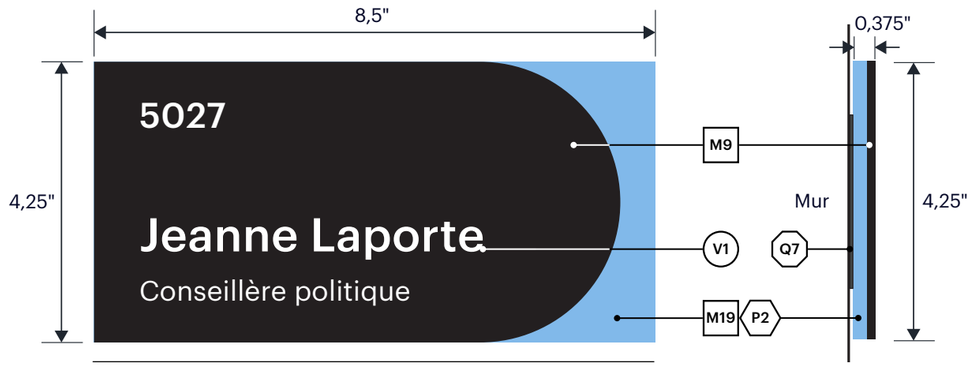
- Installation au-dessus de la porte d’accès à identifer
- Aligner avec le cadre du côté de la poignée avec un espacement de 3" au-dessus du cadre
- DSP / DSP.E : installation du bas du panneau à 89" du sol et à 3" du coin d'un mur (le cas échéant)

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

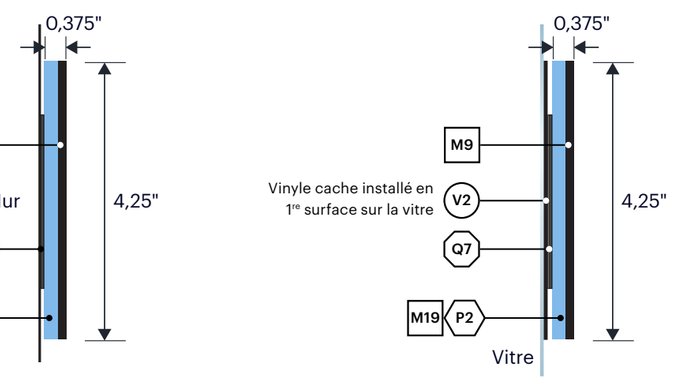
Types ILM - ILM.1 - ILM.2

Dimensions et spécifications



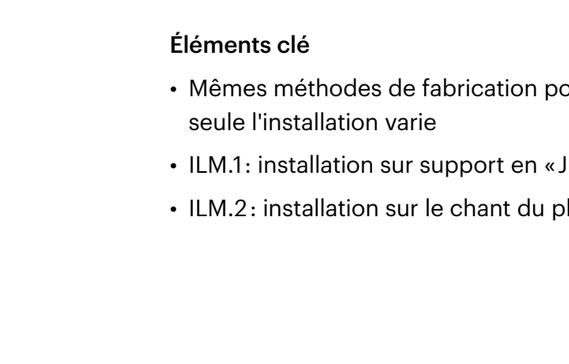
Élévation

ILM / ILM.1 / ILM.2



Vue de profil - installation murale

ILM

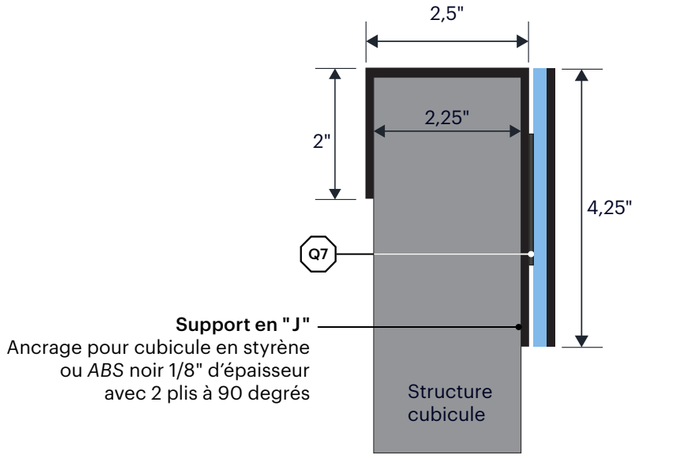


Vue de profil - installation murale sur vitre

ILM

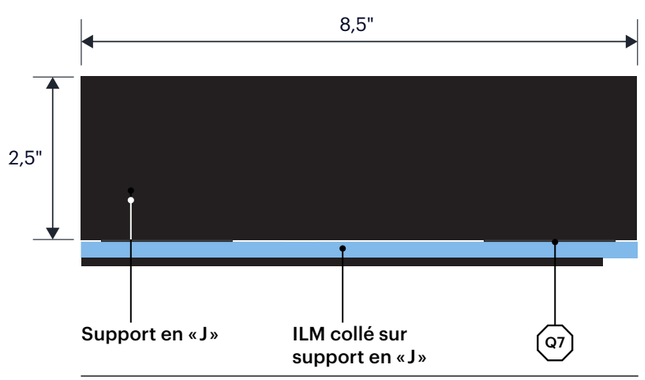
Éléments clé

- Mêmes méthodes de fabrication pour les 3 déclinaisons, seule l'installation varie
- ILM.1 : installation sur support en « J »
- ILM.2 : installation sur le chant du plateau du bureau



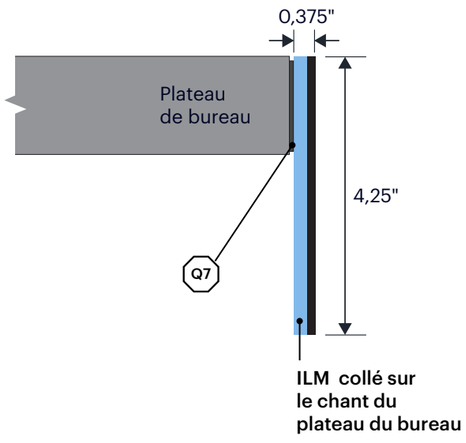
Vue de profil - installation sur support en « J »

ILM.1



Vue en plan - installation sur support en « J »

ILM.1



Vue de profil - installation sur bureau

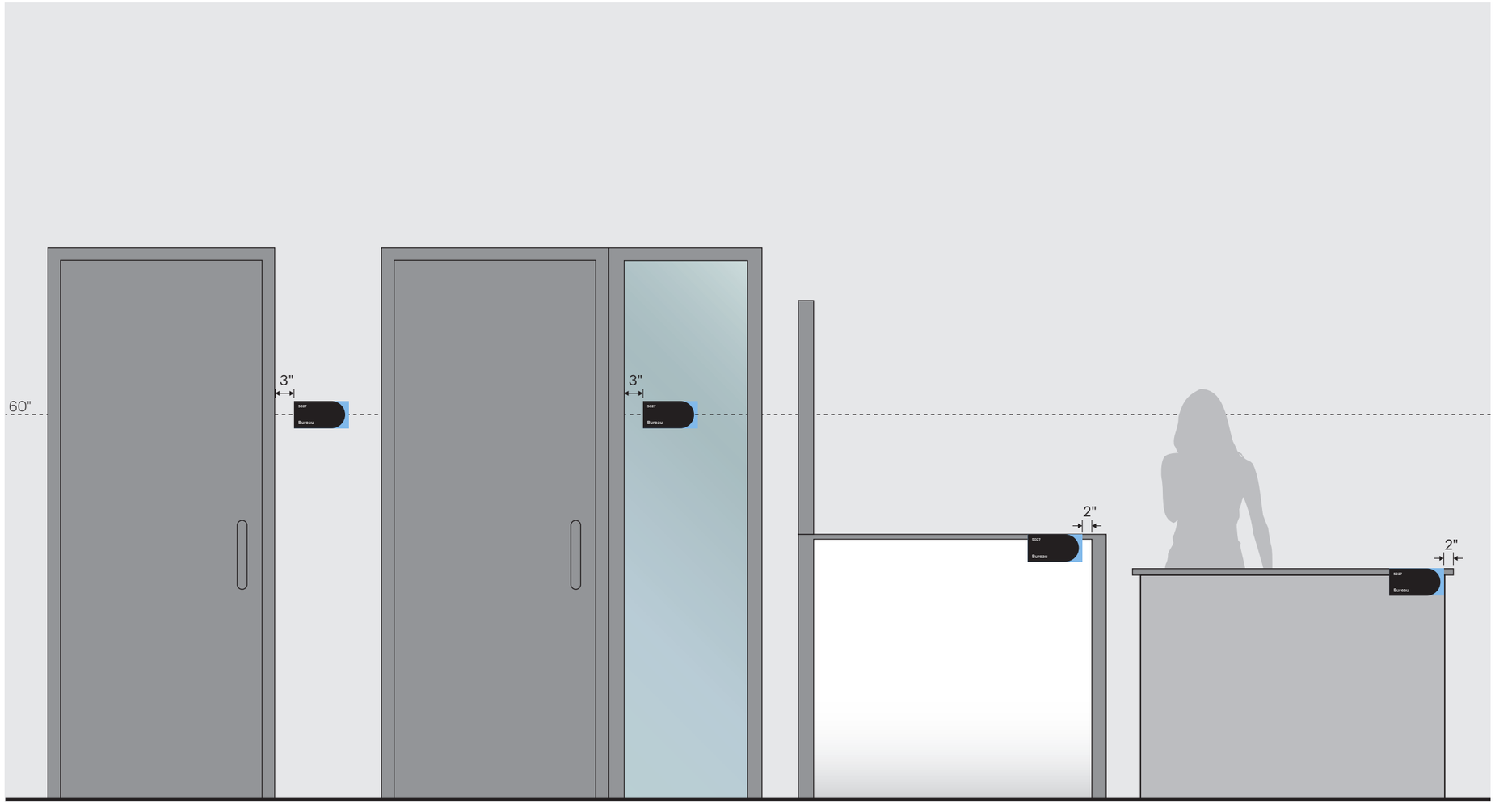
ILM.2

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types ILM - ILM.1 - ILM.2

Règles d’implantation



ILM - 8,5" x 4,25" **ILM** - 8,5" x 4,25" **ILM.1** - 8,5" x 4,25" **ILM.2** - 8,5" x 4,25"

Règles de positionnement et d’implantation

- ILM : installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol
- ILM.1 : installation à 2'' du poteau du coin du cubicule séparateur
- ILM.2 : installation à 2'' du coin externe du bureau

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

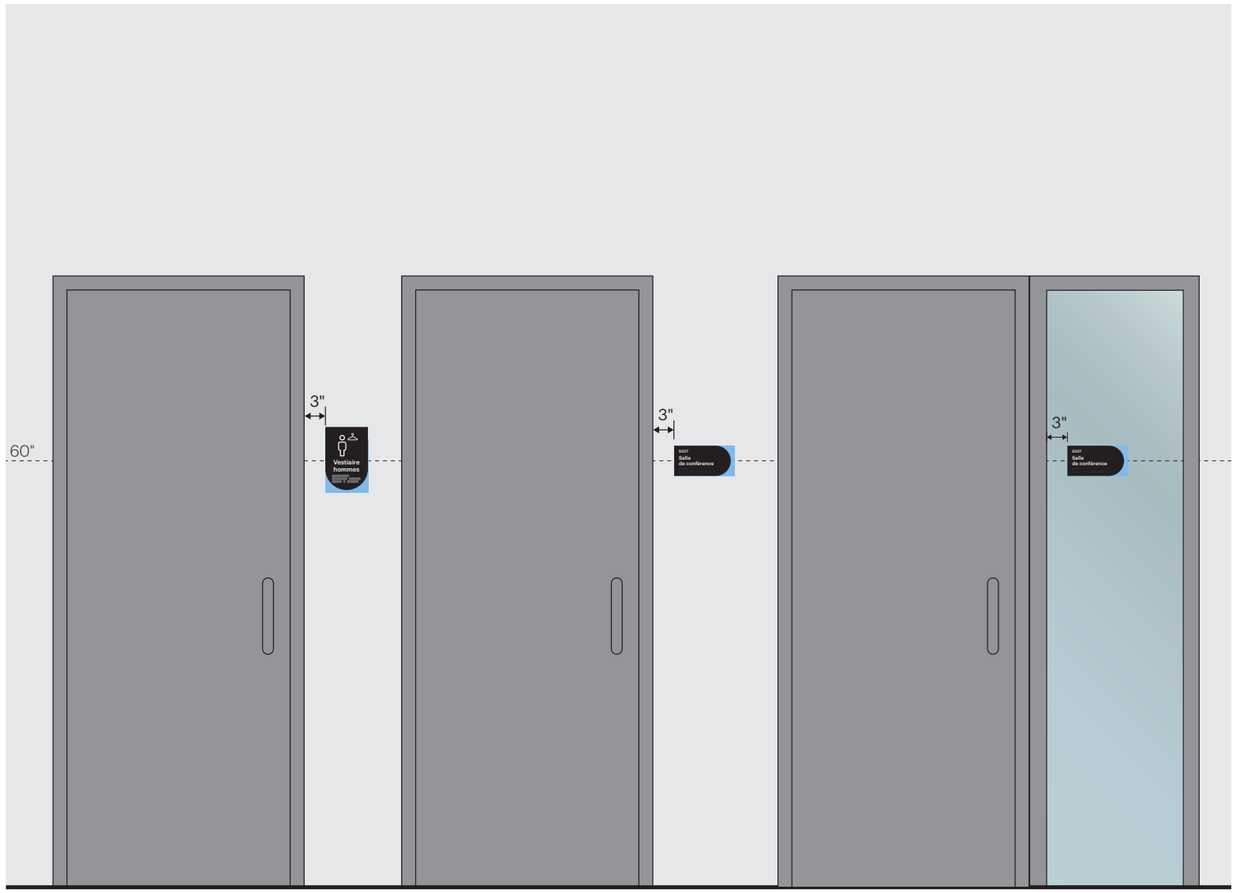
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types ISM - ILMB

Dimensions, spécifications et règles d’implantation

Règles de positionnement et d’implantation

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol

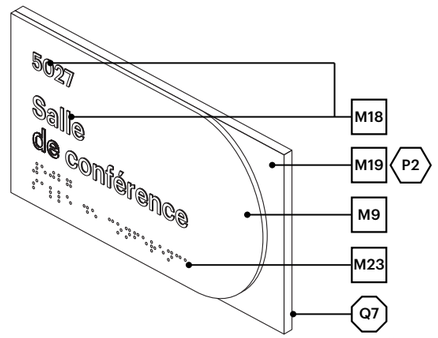


ISM **ILMB** **ILMB**



Élévation

ILMB



Perspective

Installation sur vitre =

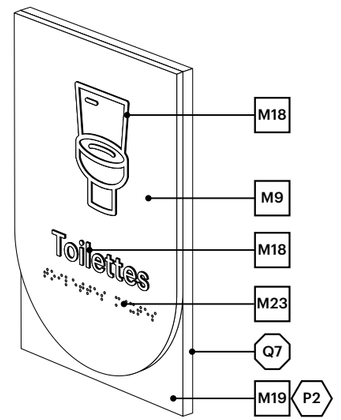
Q7 V2

Vinyle cache installé en 1re surface sur la vitre



Élévation

ISM



Perspective

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type ISM.V

Dimensions, spécifications et règles d’implantation

Intervention de lettrage en vinyle découpé sur vitre - grand format



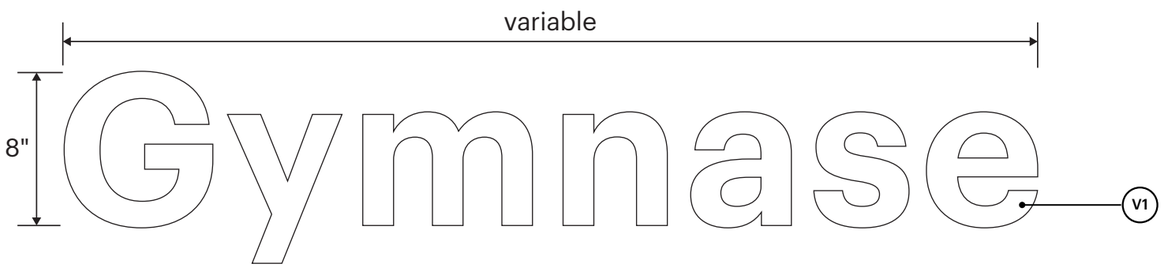
ISM.V - Dimensions variables

Description technique sommaire

- Lettrage découpé à la forme sur vinyle blanc installé en première surface

Règles de positionnement et d’implantation

- Aligner le haut à 78" du sol et espacer à 5" du cadre de la cloison vitrée ou selon contraintes architecturales

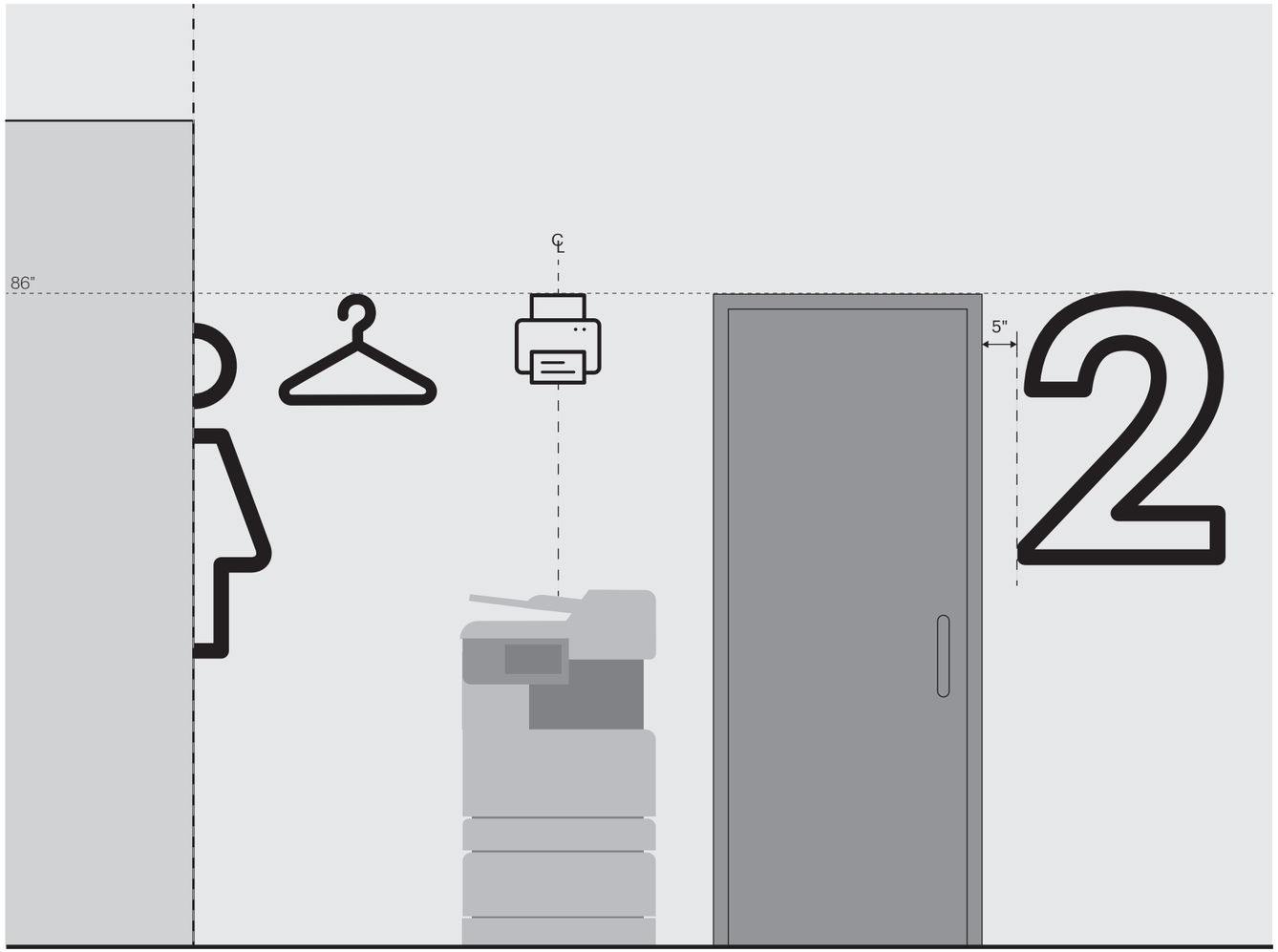


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

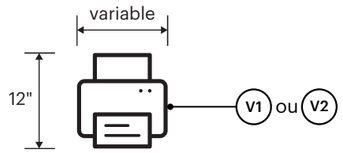
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types ISM.1.V - ISM.2.V - ISM.3.V

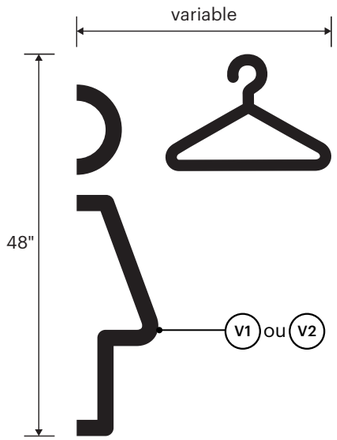
Dimensions, spécifications et règles d'implantation



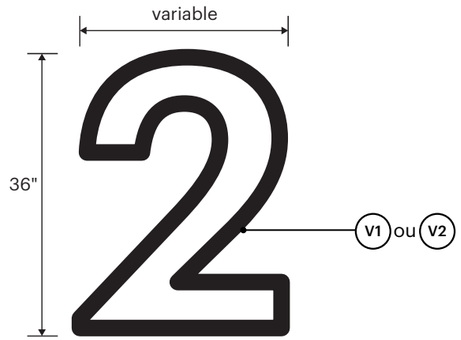
ISM.1.V ISM.2.V ISM.3.V



ISM.2.V



ISM.1.V



ISM.3.V

Règles de positionnement et d'implantation

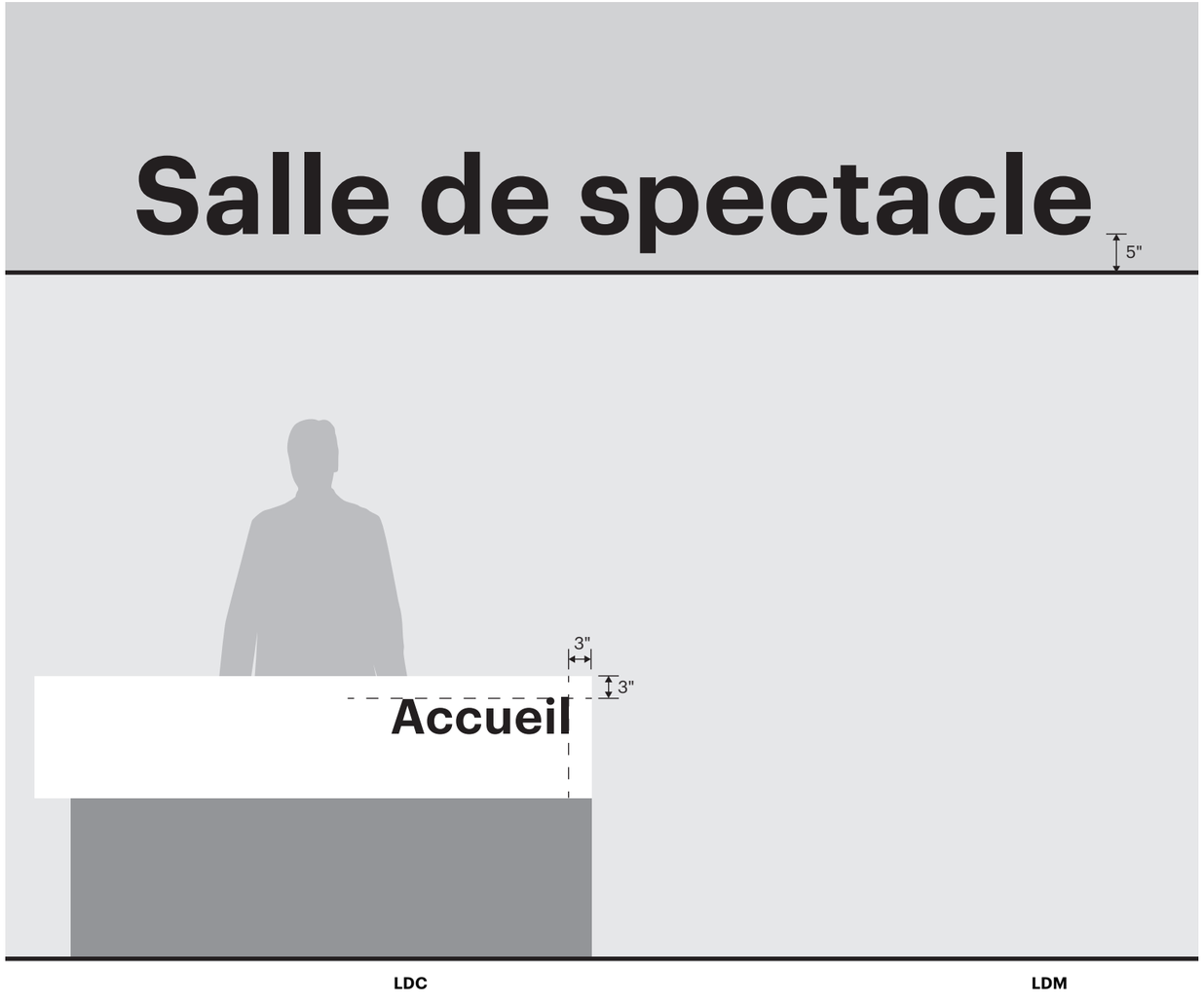
- ISM.1.V : installation du pictogramme côté coupé aligné avec le bord de l'ouverture du mur. Le haut du pictogramme est installé à 86" du sol
- ISM.2.V : installation du haut du pictogramme à 86" du sol et centré avec l'équipement
- ISM.3.V : installation du chiffre à 5" du cadre de porte avec le haut du chiffre installé à 86" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Types LDC - LDM

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



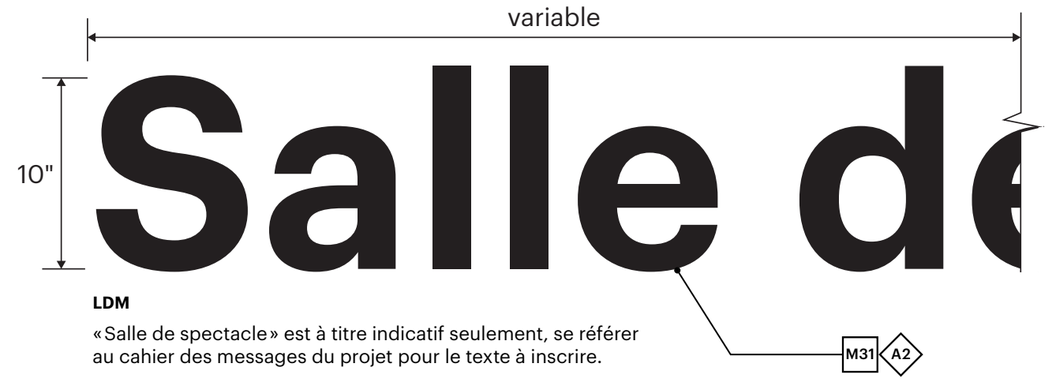
Règles de positionnement et d’implantation

- LDC : Installation des lettres à 3" du haut et à 3" du côté gauche ou droit du comptoir selon la meilleure visibilité
- LDM : Alignement du bas des lettres à 5" du bas de la retombée ou selon les contraintes architecturales



LDC

« Accueil » est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.



LDM

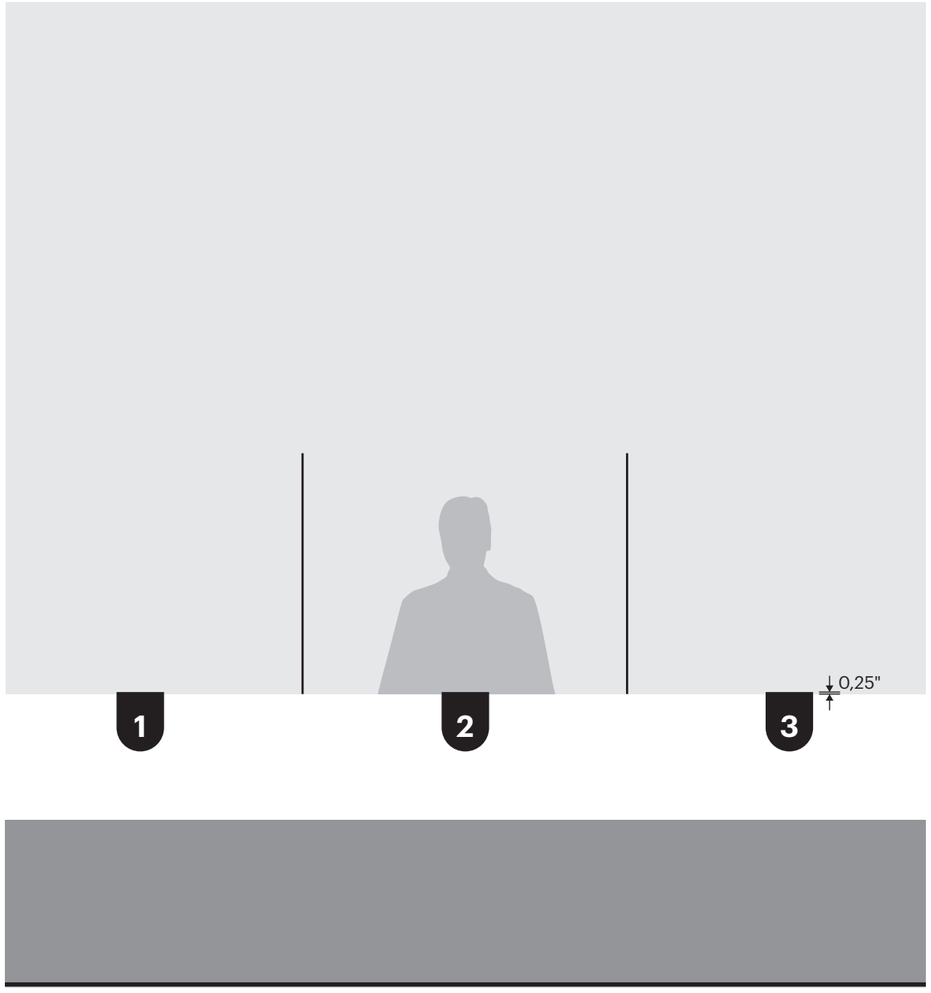
« Salle de spectacle » est à titre indicatif seulement, se référer au cahier des messages du projet pour le texte à inscrire.

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

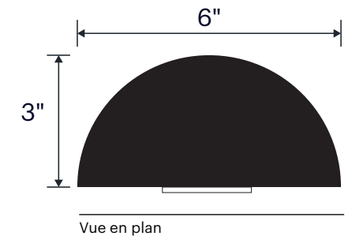
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type INC

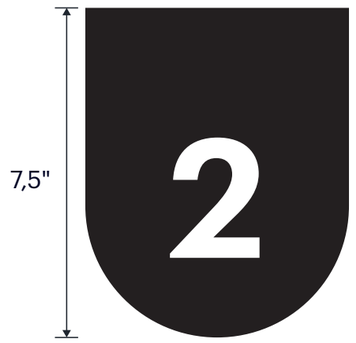
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



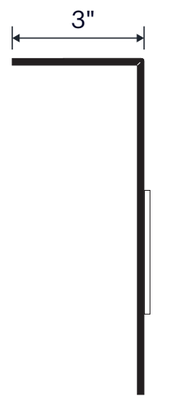
INC



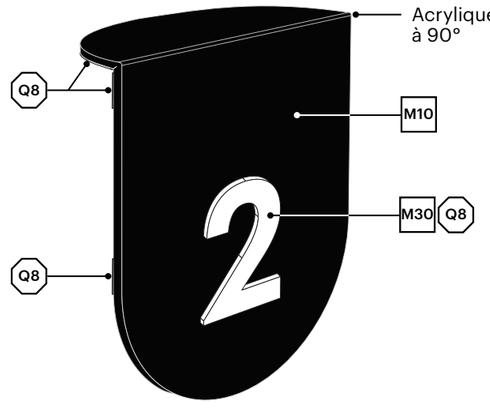
Vue en plan



Élévation



Vue de profil



Perspective

Règles de positionnement et d’implantation

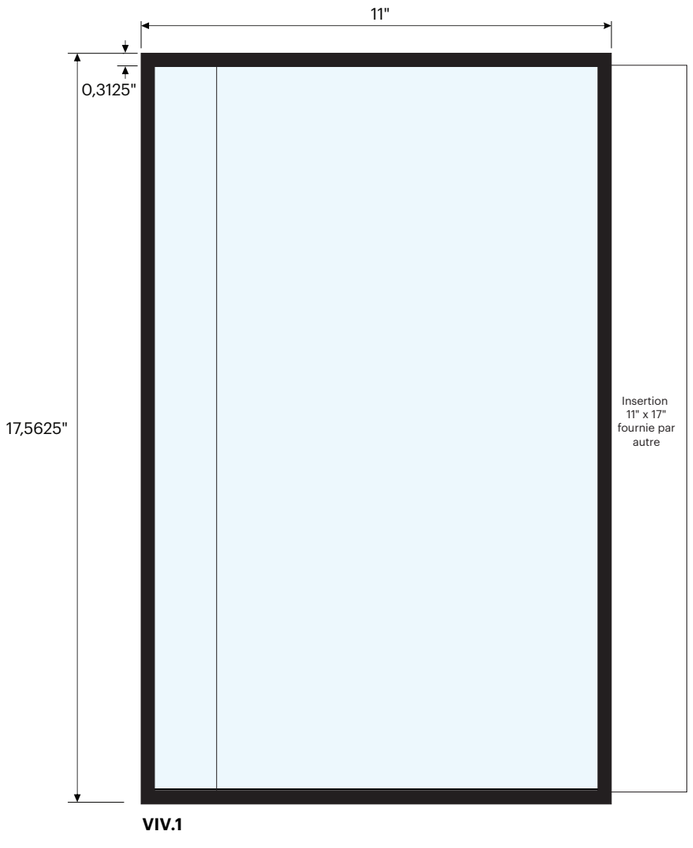
- Installation centrée au poste de travail de la personne derrière le comptoir

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

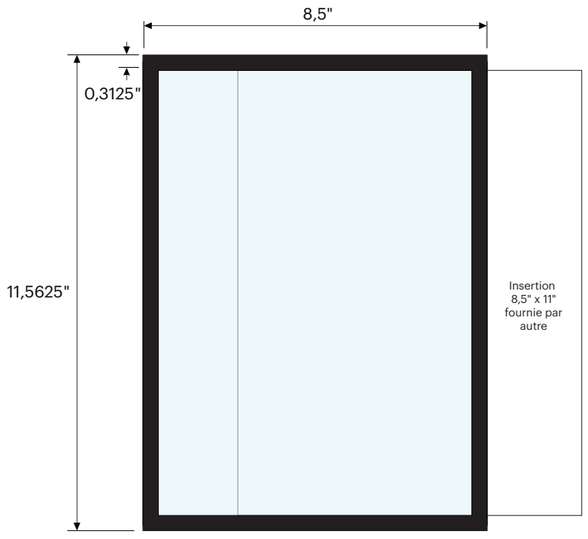
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Information variable

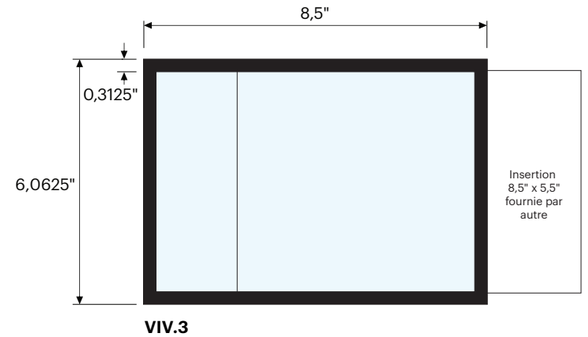
Dimensions



VIV.1



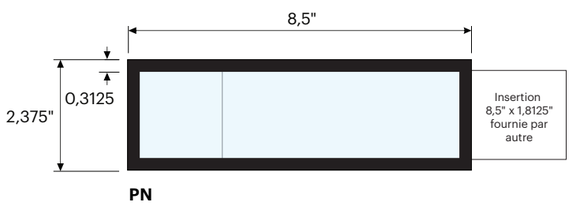
VIV.2



VIV.3



VIV.4



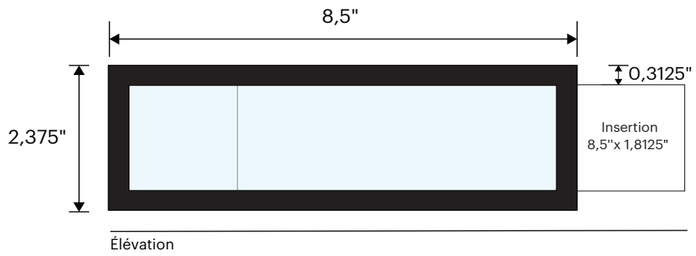
PN

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

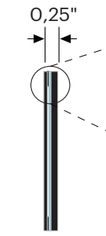
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type PN - Information variable

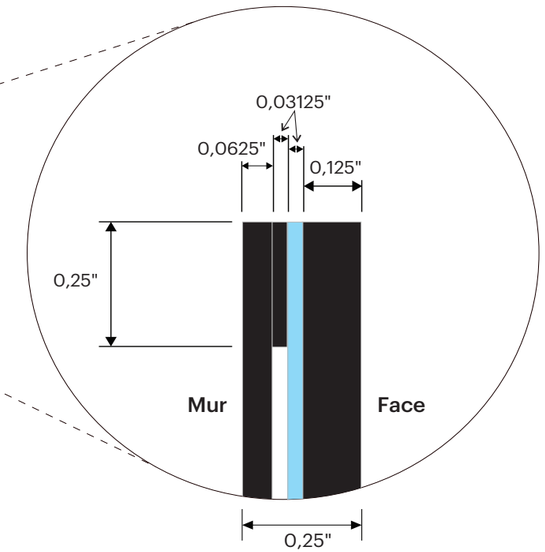
Spécifications

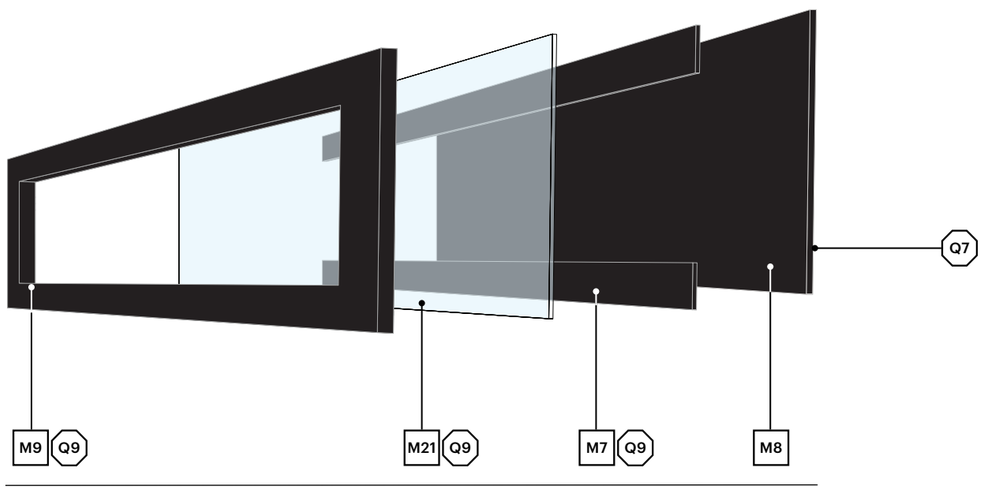


Élévation



Vue de profil





Perspective

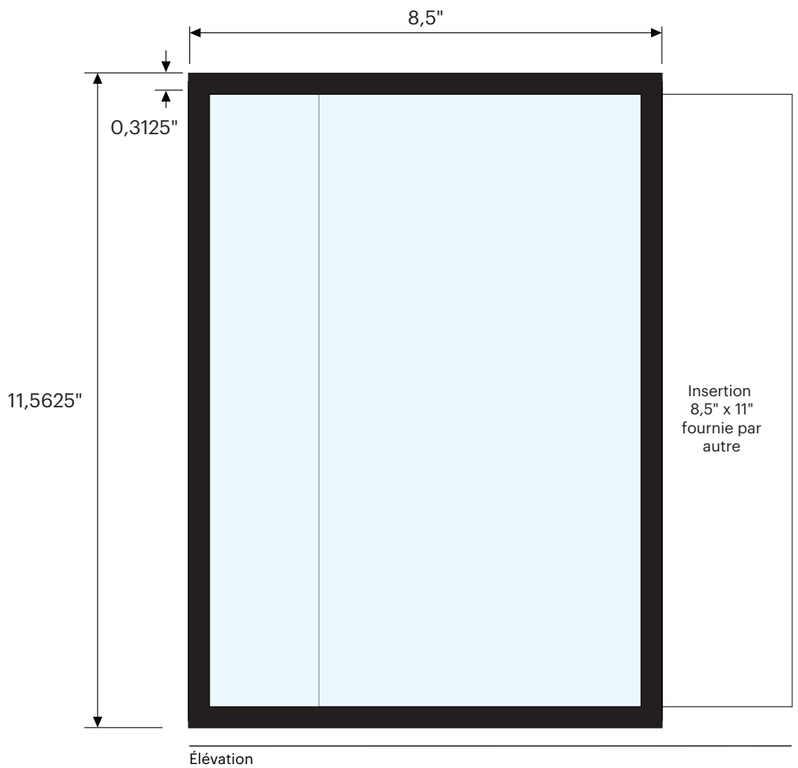
Description technique sommaire

- Chants et découpes non polis
- Face en acrylique noir mat de 0,125" d'épaisseur crevé formant un cadre de 0,3125"
- Espaceurs de 0,25" de hauteur dans le haut et le bas du type PN seulement avec ouverture gauche / doite

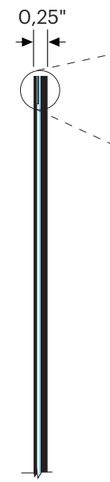
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Type VIV - Information variable

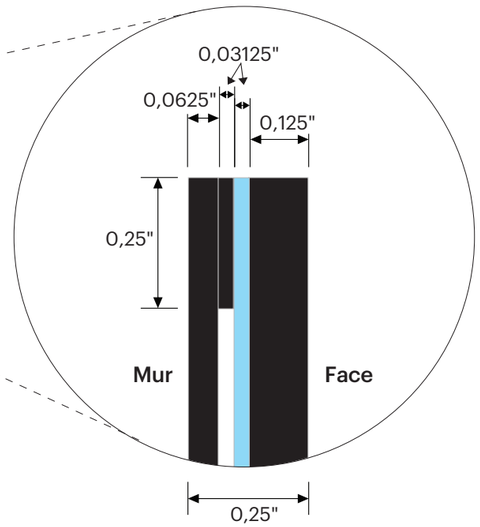
Spécifications

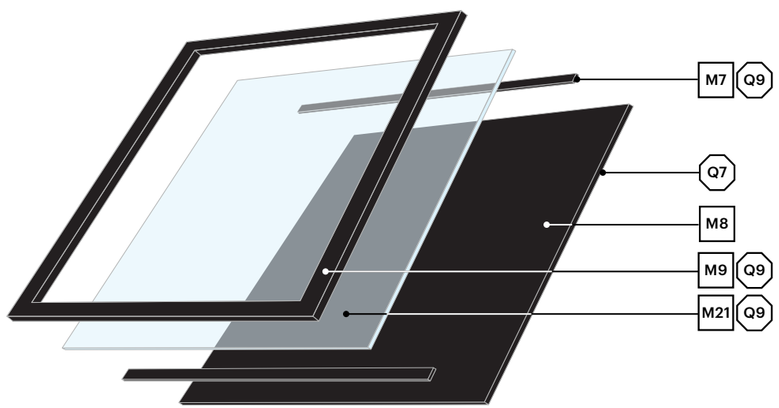


Élévation



Vue de profil





Perspective

Description technique sommaire

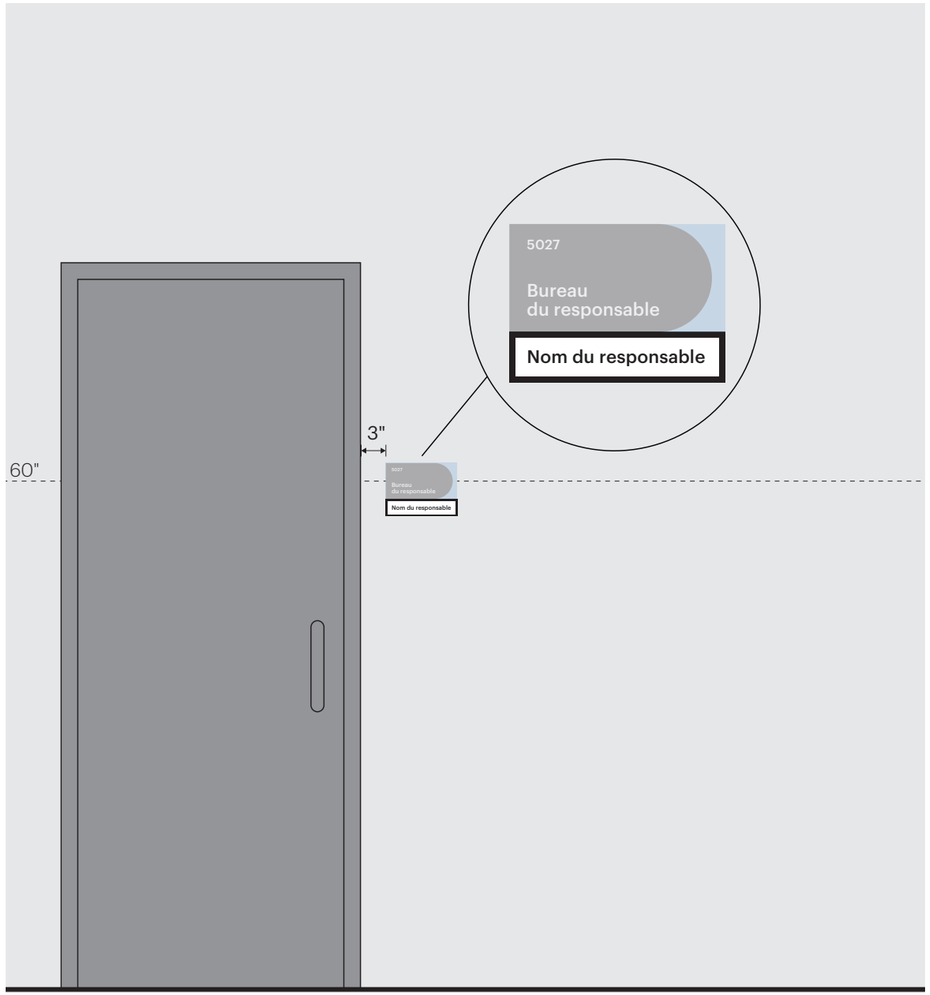
- Mêmes méthodes de fabrication pour les 4 déclinaisons, seule l'installation varie
- Chants et découpes non polis
- Face en acrylique noir mat de 0,125" d'épaisseur crevé formant un cadre de 0,3125"
- Espaceurs de 0,25" de hauteur dans le haut et le bas du type VIV seulement avec ouverture gauche / droite

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

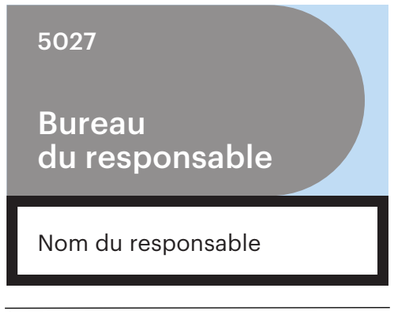
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type PN - Information variable

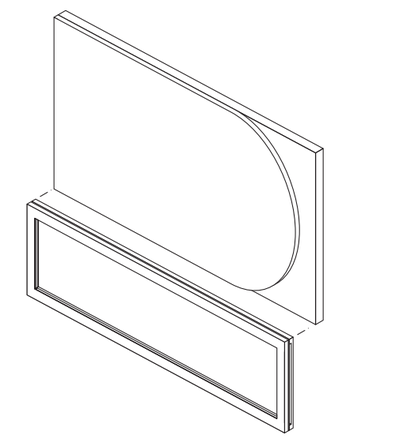
Règles d'implantation



PN - 8,5"x 2,375"



Élévation



Perspective

Règles de positionnement et d'implantation

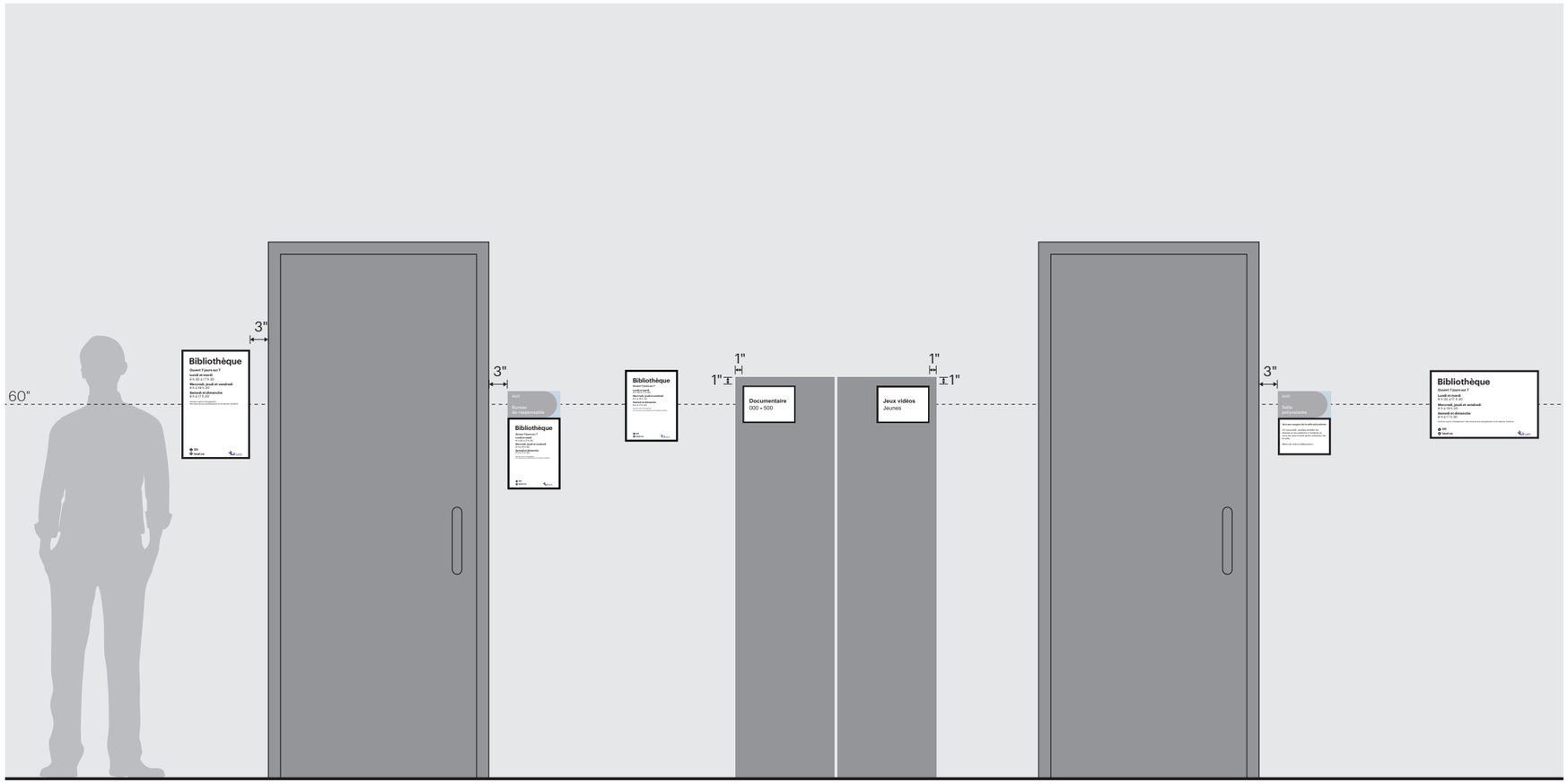
- Élément exclusivement utilisé avec le type ILM ou ILMB
- Installation directement sous le type ILM en respectant ses règles d'implantation
- Format pour recevoir une insertion papier 8,5" x 1,8125" (1/6 de feuille 8,5" x 11")

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type VIV - Information variable

Règles d'implantation



VIV.1
11" x 17,5625"

VIV.2
8,5" x 11,5625"

VIV.2
8,5" x 11,5625"

VIV.3
8,5" x 6,0625"

VIV.3
8,5" x 6,0625"

VIV.4
17" x 11,5625"

Règles de positionnement et d'implantation

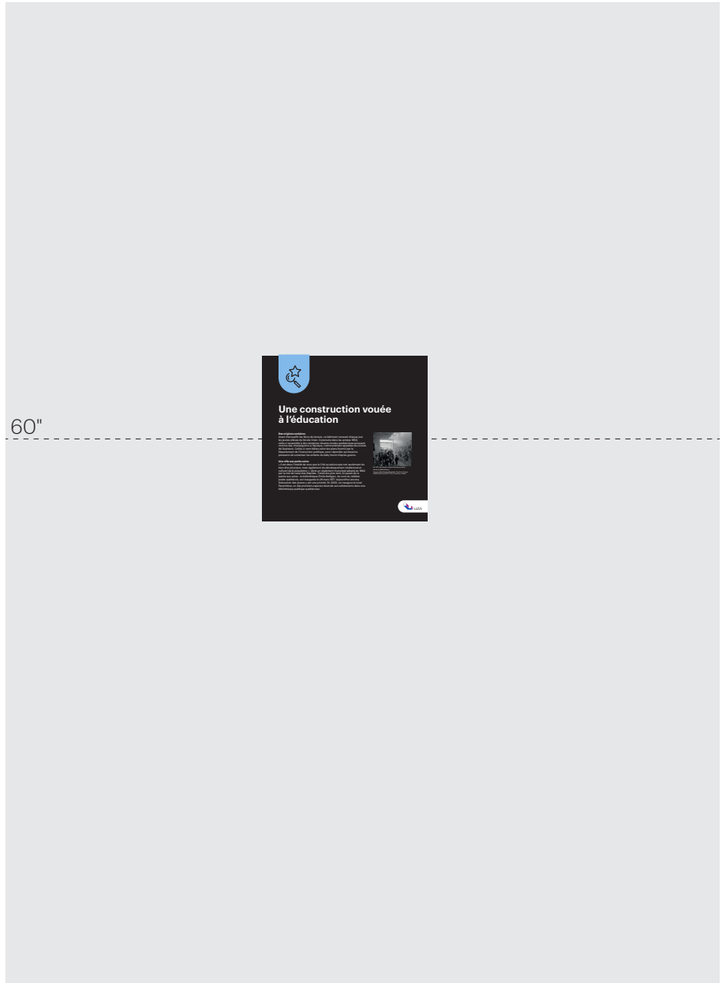
- VIV.1 et VIV.4 : installation murale à 60" centre du sol
- VIV.2 : installation murale à 60" centre du sol ou directement sous un élément de type ILM ou ILMB en respectant ses règles d'implantation
- VIV.3 : installation sur les extrémités des rayonnages à 60" centre du sol ou directement sous un élément de type ILM ou ILMB en respectant ses règles d'implantation

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type PIM.1

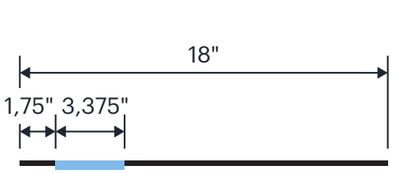
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



PIM.1 - 18" x 18"

Règles de positionnement et d’implantation

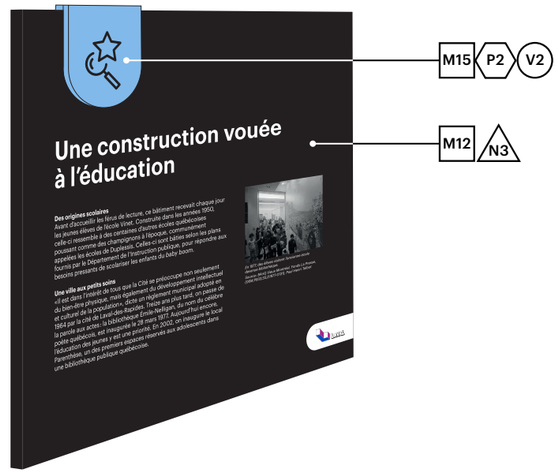
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol

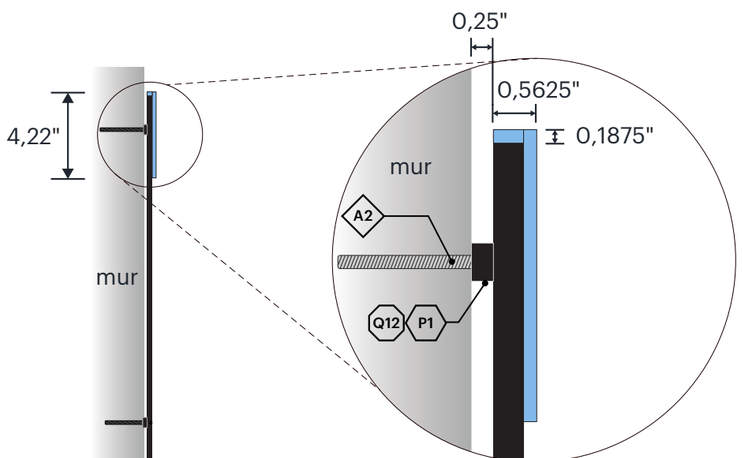


Vue en plan



Élévation





Vue de profil

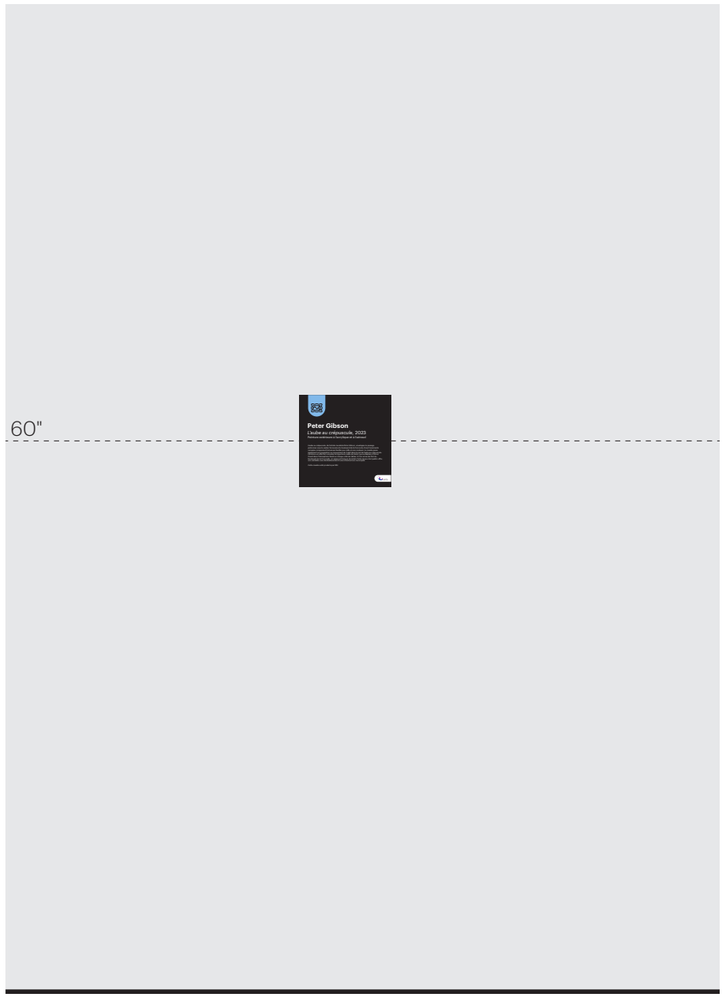
Coupe type

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type PIM.2

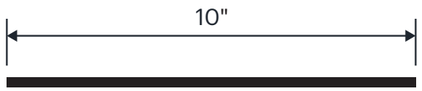
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



PIM.2 - 10" x 10"

Règles de positionnement et d’implantation

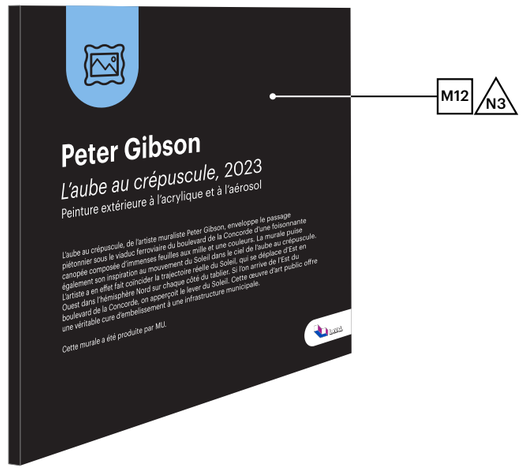
- Installation murale avec le centre du panneau à 60" du sol ou selon contexte architectural

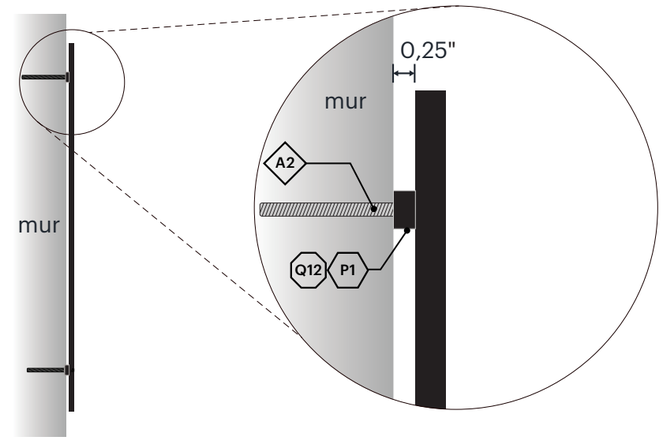


Vue en plan



Élévation





Vue de profil

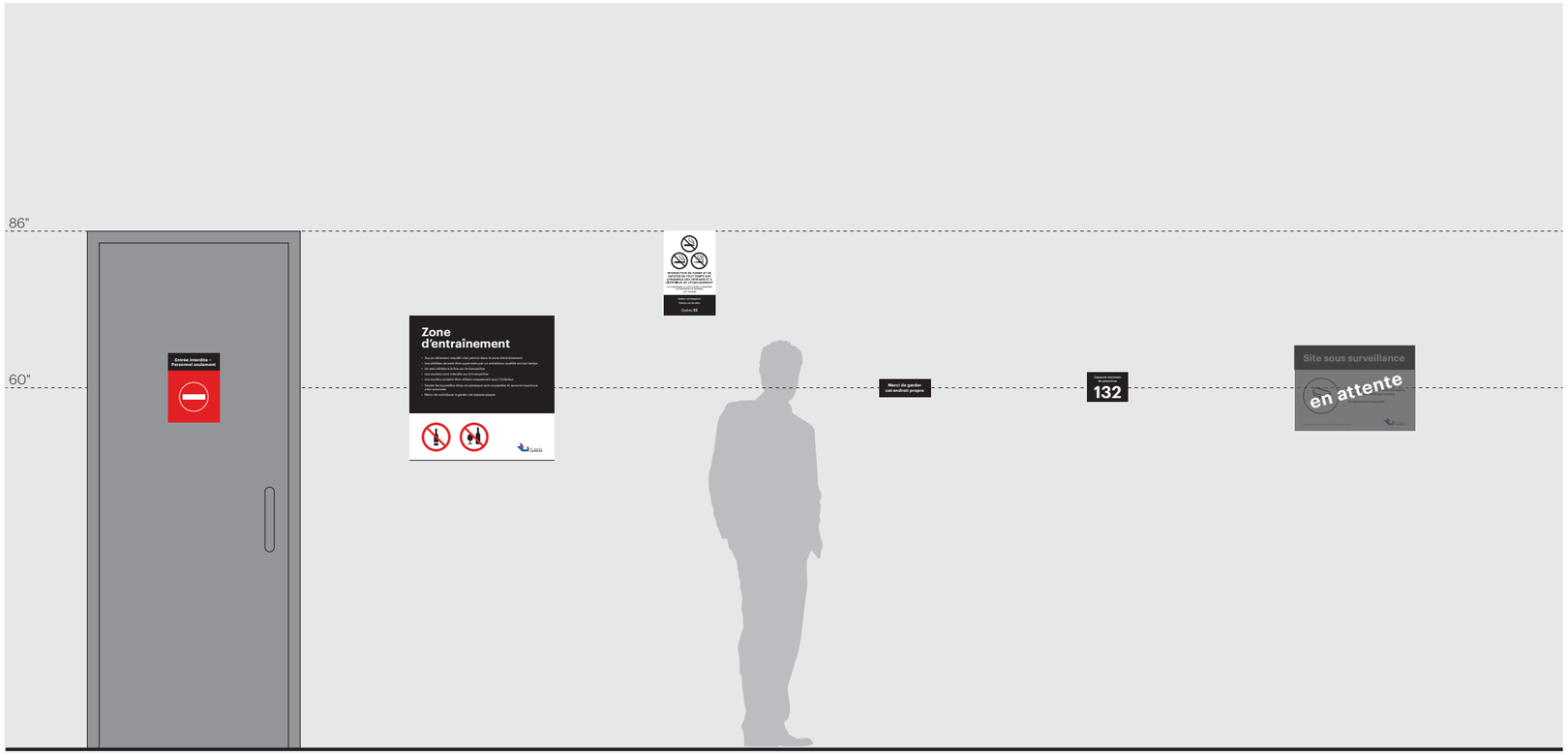
Coupe type

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



IRM
8,5" x 11,5"

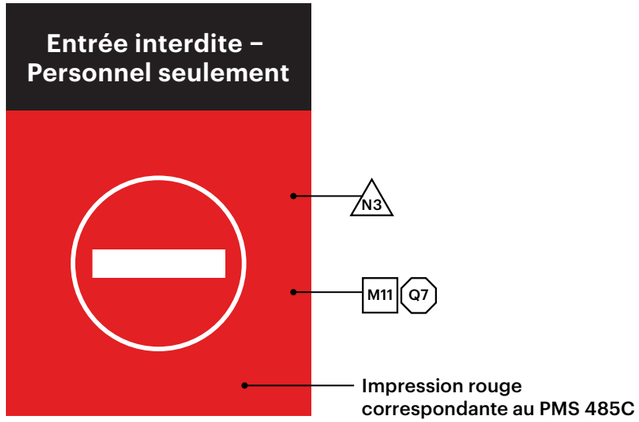
IRM.1
24" x 24"

IRM.2
8,5" x 14"

IRM.3
8,5" x 3"

IRM.7
6,75" x 4,875"

IRM.8
20" x 14"



Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- IRM.2 : installation du haut du panneau aligné avec le haut du cadre de porte ou à 86" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments opérationnels

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



IRM.4 - mural
36" x 36"

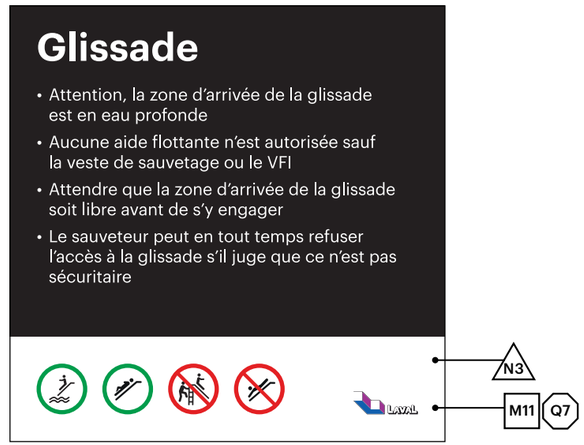
IRM.5 - mural
48" x 48"

IRM.6 - mural
20" x 14"

IRM.9 - mural
36" x 42"

IRM.10 - mural
48" x 60"

IRM.11 - mural
48" x 64"



Règles de positionnement et d’implantation

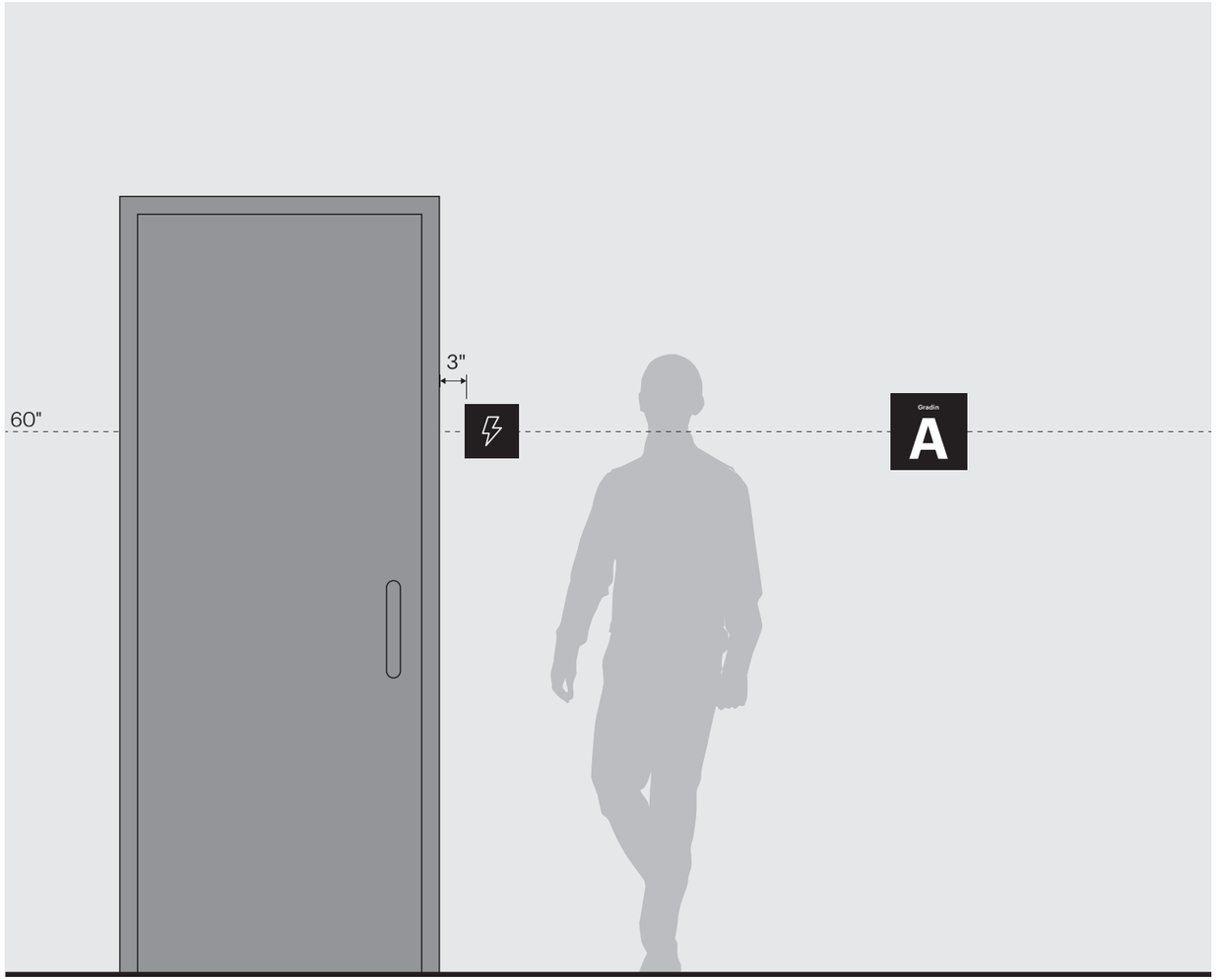
- Pour une installation murale, aligner selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Éléments opérationnels

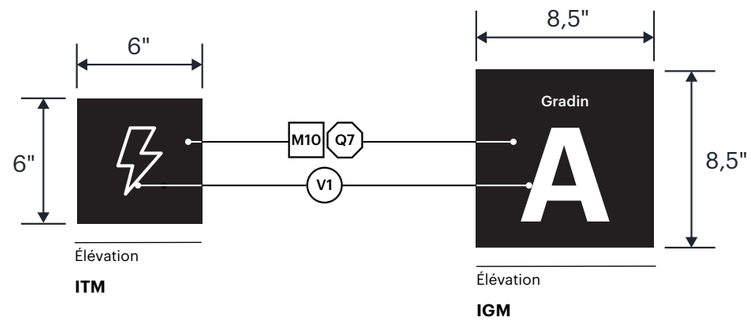
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



ITM - 6" x 6" **IGM** - 8,5" x 8,5"

Règles de positionnement et d’implantation

- ITM : installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol
- IGM : aligner selon le contexte architectural et positionner le centre de l’élément à 60" du sol

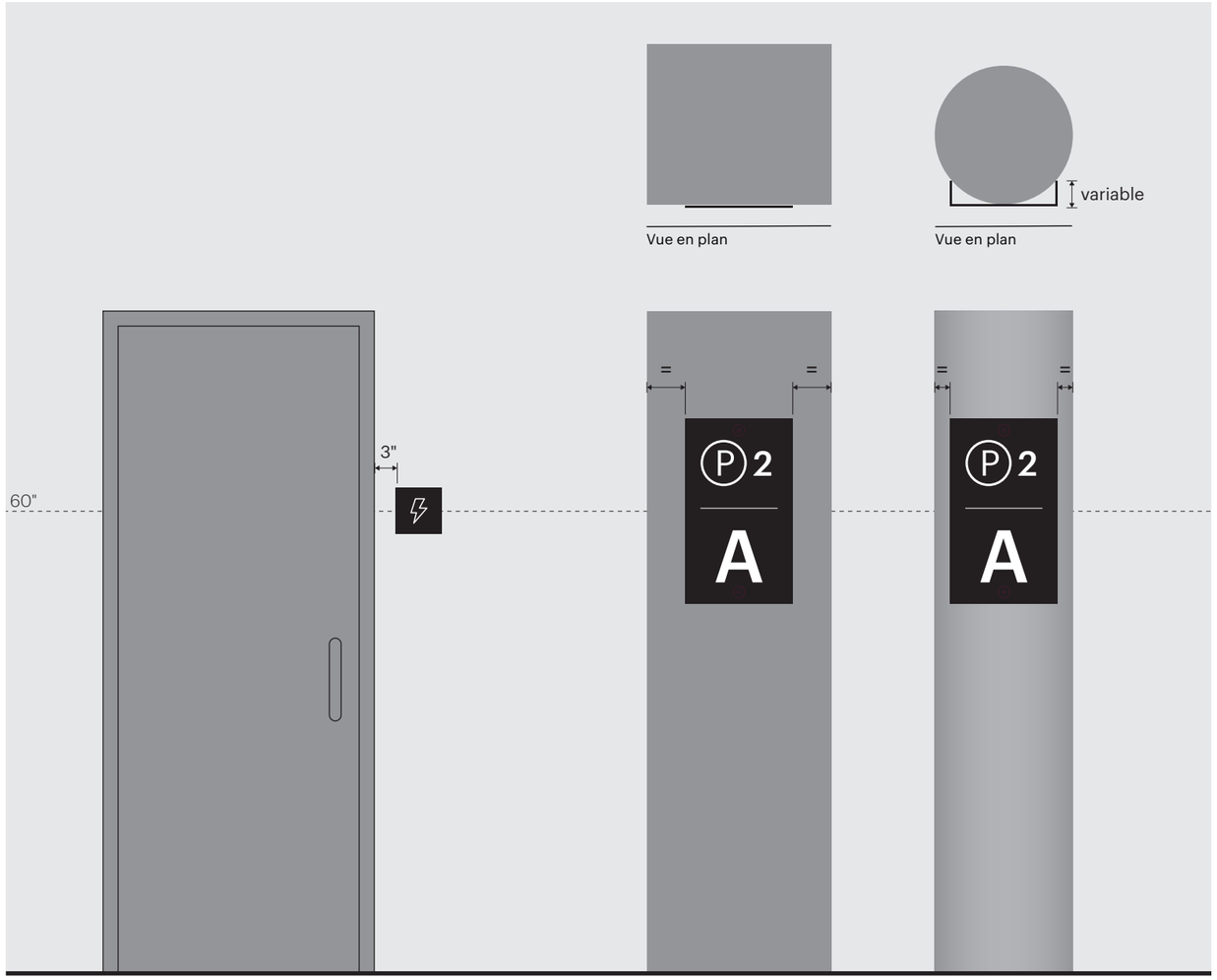


Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Plaques de composite

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



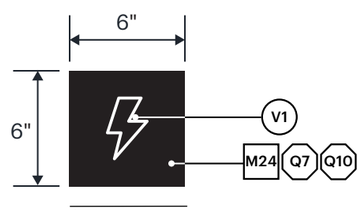
ITM.S - 6" x 6" **IZM** - 14" x 24"

Description technique sommaire

- Plaque de composite de couleur noire requise pour ces panneaux
- IZM sur colonne ronde : prévoir 2 rabats à 90° de chaque côté de l'élément

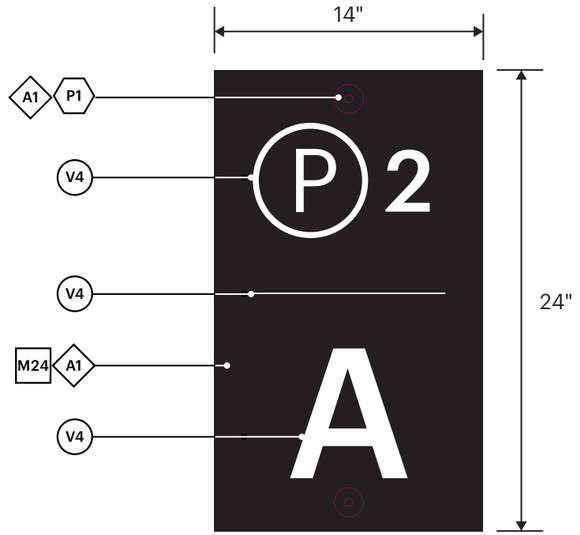
Règles de positionnement et d’implantation

- ITM.S : installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol
- IZM : aligner au centre de la colonne ou selon les contraintes architecturales et positionner le centre de l’élément à 60" du sol



Élévation

ITM.S



Élévation

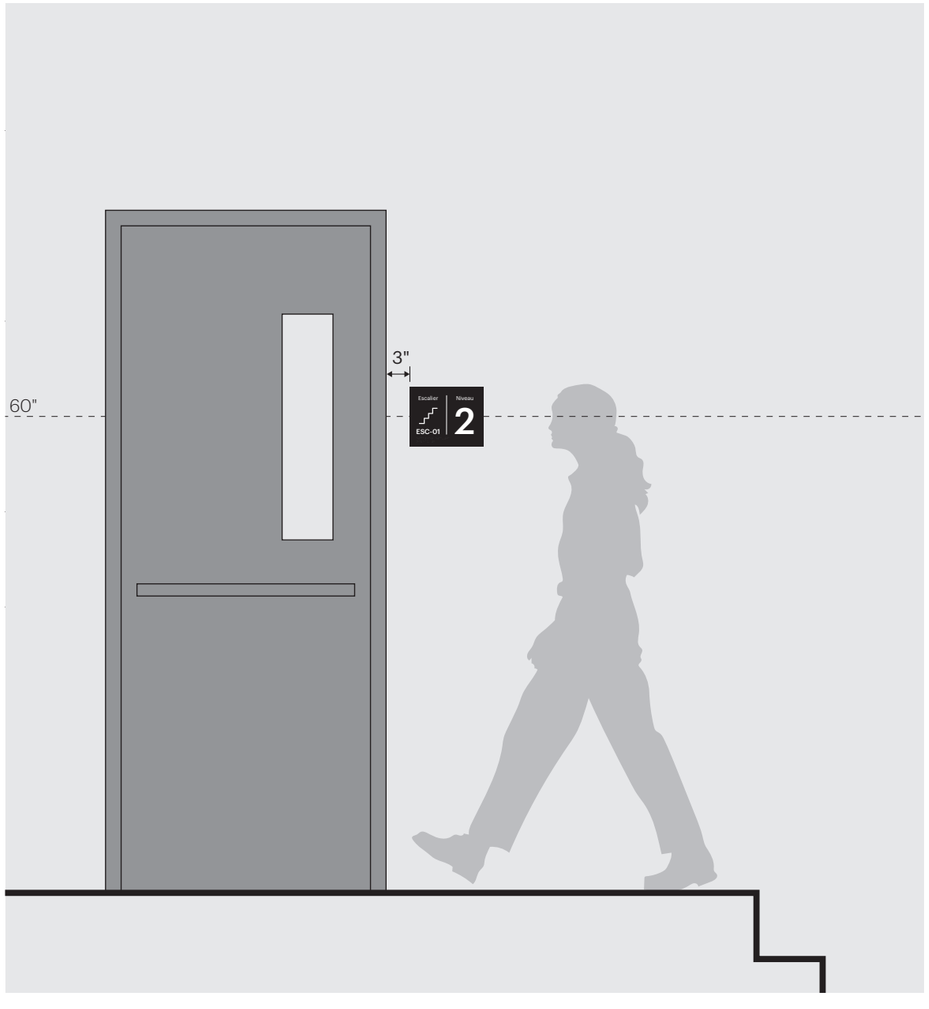
IZM

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

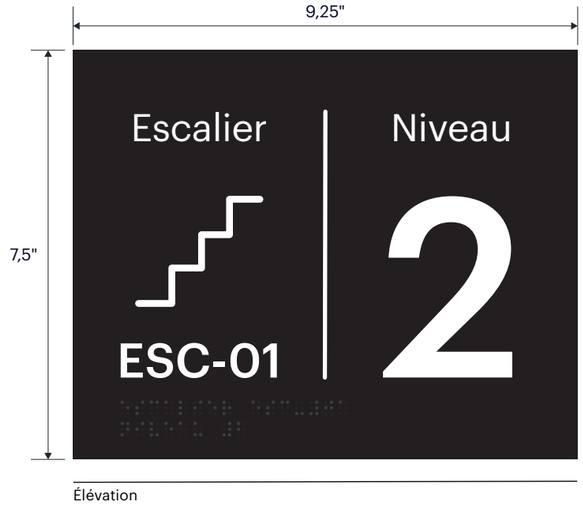
Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type IN

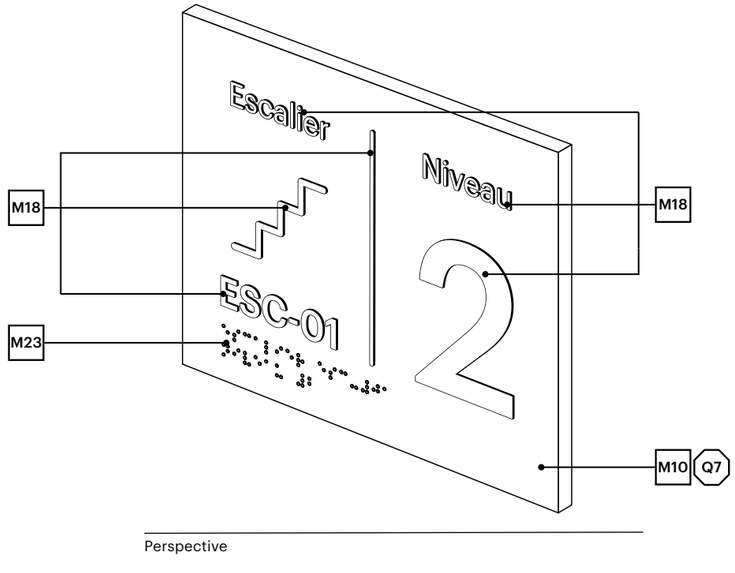
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



IN - 7,5" x 9,25



Élévation



Perspective

Règles de positionnement et d’implantation

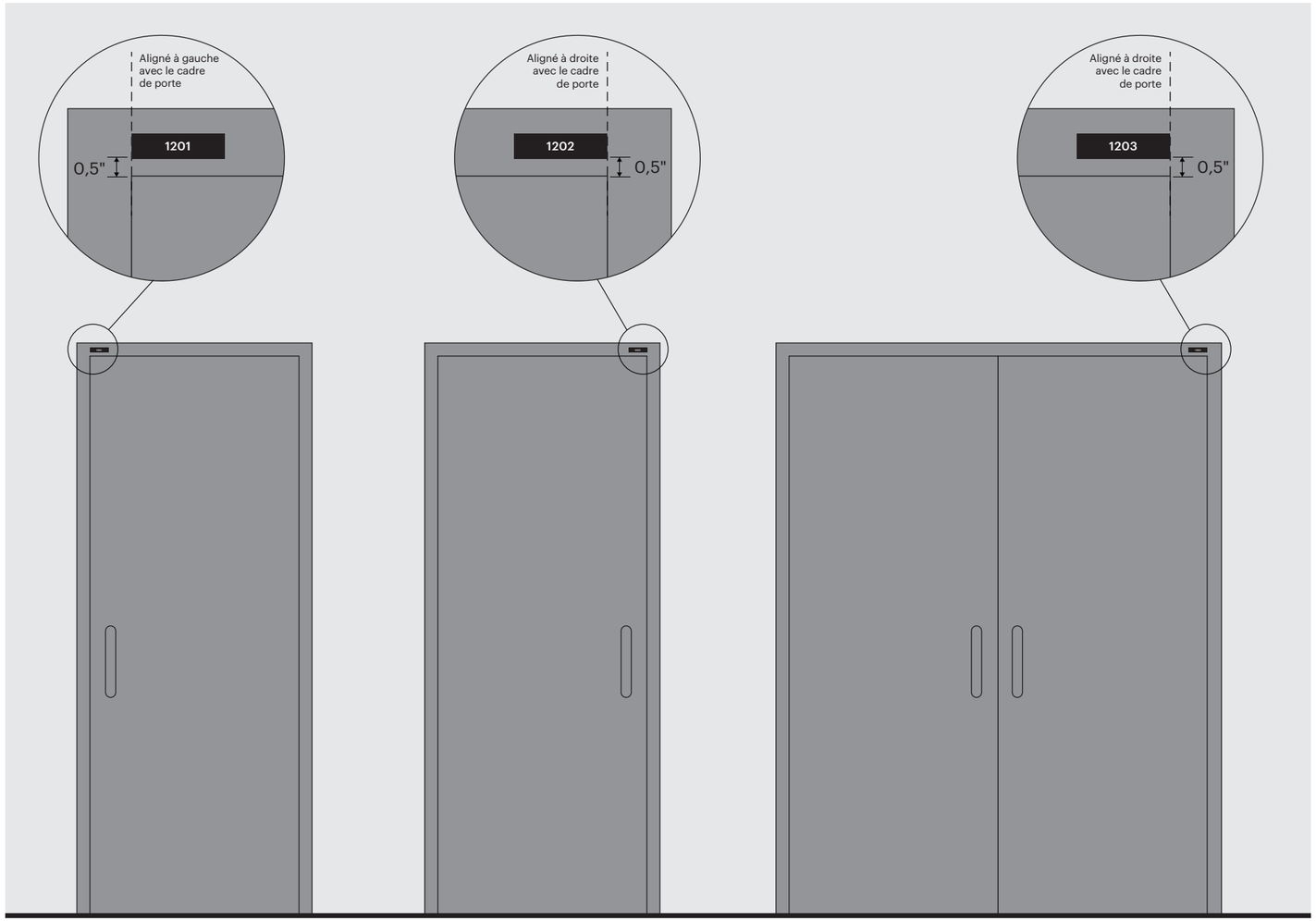
- Installation à l'intérieur de la cage d'escalier
- Installation du côté du déclencheur de porte à 3" du cadre idéalement avec le centre de l’élément à 60" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type NT

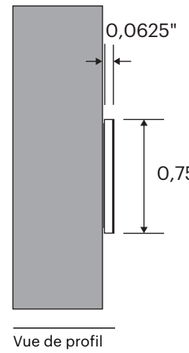
Dimensions, spécifications et règles d’implantation



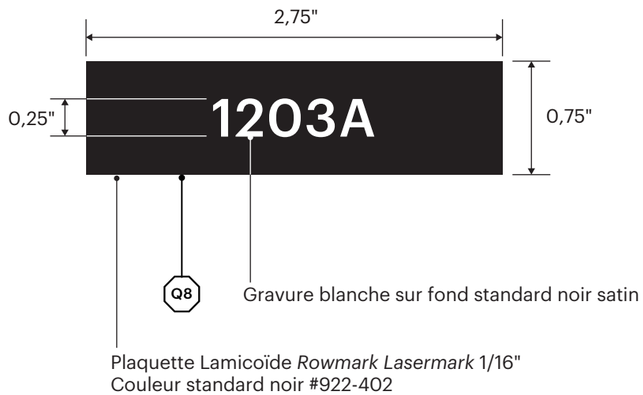
NT - 2,75"x 0,75"

Règles de positionnement et d’implantation

- Installation directement sur le cadre de porte à 0,5" du bas du cadre
- Aligner avec le cadre de porte intérieur, du côté de la poignée



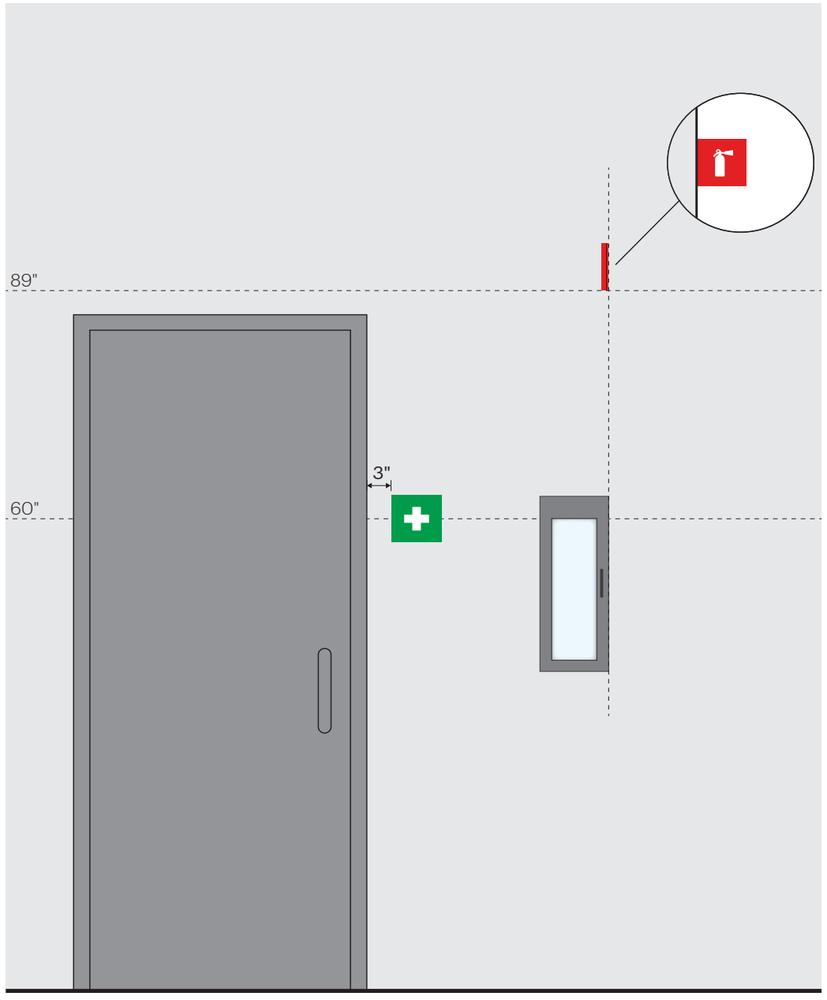
Vue de profil



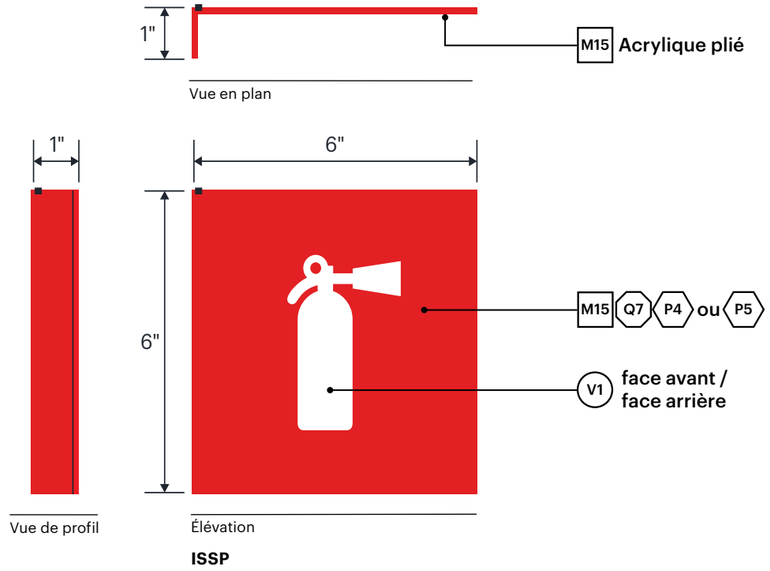
Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Identification santé sécurité

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



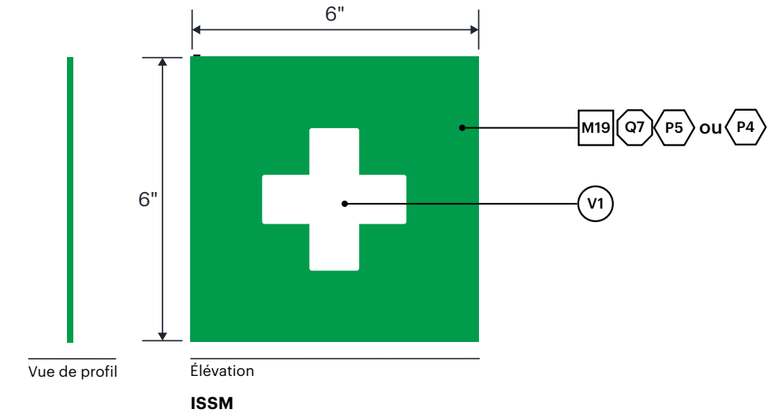
ISSM - 6" x 6" **ISSP** - 6" x 6"



ISSP

Règles de positionnement et d’implantation en potence

- Installation du ISSP avec le bas du panneau à 89" du sol et aligné à la droite de l'équipement



ISSM

Règles de positionnement et d’implantation murale

- Installation du côté de la poignée à 3" du cadre avec le centre de l’élément à 60" du sol

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Type ISU

Dimensions, spécifications et règles d’implantation



ISU - 6" x 20"

Description technique sommaire

- Impression sur vinyle coupé au format pour application sur porte

Règles de positionnement et d’implantation

- Pour une installation sur porte, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l’élément à 60" du sol
- Pour une installation sur porte avec vitre, centrer dans la largeur de la porte et positionner le centre de l’élément entre la barre antipanique et la vitre



Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d’auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Les dessins d'intention techniques sont à titre indicatif seulement et ne sont représentés sous aucune échelle.

Index Spécifications techniques

Code élément	Page
BSB	8.57
DM.1	8.65, 8.66, 8.67
DM.2	8,65, 8.66, 8.67
DM.3	8,65, 8.66, 8.67
DM.4	8,65, 8.66, 8.67
DM.5	8,65, 8.66, 8.67
DPP.1	8.24, 8.25
DPP.2	8.24, 8.25
DPP.3	8.24, 8.25
DPP.4	8.24, 8.25
DS.1	8.69, 8.70, 8.71
DS.2	8.69, 8.70, 8.71
DS.3	8.69, 8.70, 8.71
DS.S	8.59
DSP	8.72, 8.73, 8.74
DSP.E	8.72, 8.73, 8.74
DVP.1	8.18, 8.20
DVP.2	8.18, 8.20
DVP.3	8.18, 8.20
IDM	8.68
IDM.E	8.43, 8.47, 8.48
IDP	8.72, 8.73, 8.74
IDP.E	8.72, 8.73, 8.74
IDS.1	8.69, 8.70, 8.71
IDS.2	8.69, 8.70, 8.71
IE.1	8.15, 8.16, 8.17
IE.1.L	8.15, 8.16, 8.17
IE.2	8.15, 8.16, 8.17
IE.2.L	8.15, 8.16, 8.17
IE.3	8.15, 8.16, 8.17
IE.3.L	8.15, 8.16, 8.17
IE.4	8.15, 8.16, 8.17
IE.5C	8.43, 8.46, 8.51
IE.5M	8.43, 8.46, 8.51
IE.5P	8.43, 8.46, 8.51

Code élément	Page
IE.V	8.38
IESV	8.59
IGM	8.91
IHL	8.59
IHL.E	8.59
ILI.1.L	8.34, 8.36
ILI.1.L.R	8.34, 8.36
ILI.1.L.S	8.34, 8.35
ILI.1.R	8.34, 8.36
ILI.1.S	8.34, 8.35
ILI.2.L	8.34, 8.36
ILI.2.L.R	8.34, 8.36
ILI.2.L.S	8.34, 8.35
ILI.2.R	8.34, 8.36
ILI.2.S	8.34, 8.35
ILI.3.R	8.34, 8.36
ILI.3.S	8.34, 8.35
ILL.1	8.32, 8.33
ILL.1.L	8.32, 8.33
ILL.2	8.32, 8.33
ILL.2.L	8.32, 8.33
ILL.3	8.32, 8.33
ILL.3.L	8.32, 8.33
ILL.3.V	8.40
ILM	8.75, 8.76
ILM.1	8.75, 8.76
ILM.2	8.75, 8.76
ILMB	8.77
IN	8.93
INC	8.81
IPG	8.39
IPP	8.19, 8.20
IPRC	8.43, 8.47 ,8.55
IPRP	8.43, 8.47 ,8.55
IRM	8.89

Code élément	Page
IRM.1	8.89
IRM.1.E	8.43, 8.46, 8.48
IRM.1.E.V	8.41, 8.42
IRM.1.V	8.41, 8.42
IRM.2	8.89
IRM.2.E	8.44, 8.47, 8.48
IRM.2.E.V	8.41, 8.42
IRM.2.V	8.41, 8.42
IRM.3	8.89
IRM.3.E	8.44, 8.47, 8.49
IRM.3.E.V	8.41, 8.42
IRM.3.V	8.41, 8.42
IRM.4	8.90
IRM.4.E	8.44, 8.47, 8.49
IRM.5	8.90
IRM.5.E	8.44, 8.47, 8.49
IRM.6	8.90
IRM.6.E	8.44, 8.47, 8.49
IRM.7	8.89
IRM.8	8.89
IRM.8M.E	8.44, 8.46, 8.56
IRM.8P.E	8.44, 8.46, 8.56
IRM.9	8.90
IRM.9.E	8.45, 8.47, 8.50
IRM.10	8.90
IRM.10.E	8.45, 8.47, 8.50
IRM.11	8.90
IRM.11.E	8.45, 8.47, 8.50
IRM.E	8.44, 8.47, 8.48
IRM.E.V	8.41, 8.42
IRM.V	8.41, 8.42
ISM	8.77
ISM.E	8.58
ISM.1.E	8.43, 8.47, 8.52
ISM.V	8.78

Code élément	Page
ISM.1.V	8.79
ISM.2.V	8.79
ISM.3.V	8.79
ISP	8.72, 8.73, 8.74
ISP.E	8.72, 8.73, 8.74
ISRM	8.44, 8.46, 8.52
ISRP	8.44, 8.46, 8.52
ISSM	8.95
ISSM.E	8.43, 8.47, 8.48
ISSP	8.95
ISSP.E	8.43, 8.47, 8.48
ISU	8.96
ITM	8.91
ITM.E	8.43, 8.47, 8.48
ITM.S	8.92
IZM	8.92
LA	8.60
LDC	8.80
LDM	8.80
NC	8.37
NEC	8.43, 8.46, 8.54
NEM	8.43, 8.46, 8.54
NEP	8.43, 8.46, 8.54
NT	8.94
PHC	8,43, 8.46, 8.53
PHM	8.43, 8.46, 8.53
PHP	8.43, 8.46, 8.53
PIM.1	8.87
PIM.1.E	8.30
PIM.2	8.88
PIM.2.E	8.31
PN	8.82, 8.83, 8.85
POI.1	8.28, 8.29
POI.2	8.28, 8.29
RA	8.62, 8.63, 8.64

Code élément	Page
RD	8.62, 8.63, 8.64
RG.1	8.62, 8.63, 8.64
RG.2	8.62, 8.63, 8.64
RG.3	8.62, 8.63, 8.64
RI	8.21, 8.22
RIN	8.21, 8.23
RPC	8.43, 8.46, 8.53
RPM	8.43, 8.46, 8.53
RPP	8.43, 8.46, 8.53
SA	8.60
SDV.1	8.11, 8.12
SDV.1.L	8.11, 8.12
SDV.2	8.11, 8.12
SDV.2.L	8.11, 8.12
SDV.3	8.11, 8.12
SDV.3.L	8.11, 8.12
SI.1	8.9, 8.10
SI.1.L	8.9, 8.10
SI.2	8.9, 8.10
SI.2.L	8.9, 8.10
SI.3	8.9, 8.10
SI.3.L	8.9, 8.10
SO	8.61
SP.1	8.13, 8.14
SP.2	8.13, 8.14
VH	8.38
VIP.1	8.26, 8.27
VIP.2	8.26, 8.27
VIV.1	8.82, 8.84, 8.86
VIV.2	8.82, 8.84, 8.86
VIV.3	8.82, 8.84, 8.86
VIV.4	8.82, 8.84, 8.86

Ce document est la propriété de la Ville de Laval. Il est protégé par des droits d'auteur. Toute reproduction, toute utilisation par des tiers et toute communication à des tiers de ce document ou de son contenu sont interdites.

Demandes d’infos

Veuillez nous contacter pour toute question et toute demande de précisions sur le *Guide de normes signalétiques* ou selon l’utilisation précise vous concernant :

SCM.Signalisation@laval.ca

Services internes : pour télécharger le *Guide de normes signalétiques* et la boîte à outils cliquez ICI

Règlementation d’urbanisme – CDU-1 :
Pour connaître le type d'affichage autorisé en lien avec votre lot, cliquez ICI

Pour consulter les dispositions applicables à chaque type d’affichage (voir section 4 du chapitre 6), cliquez ICI

Service des communications et du marketing